

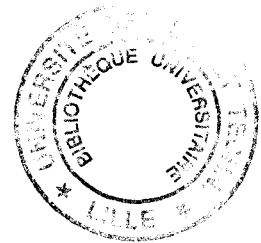
Université des Sciences et Technologies de Lille

Faculté de Sciences Économiques et Sociales
Institut de Sociologie

STIGMATE ET MÉTIER

UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE LA PROSTITUTION DE RUE À LILLE

Stéphanie PRYEN



Thèse de sociologie

Doctorat nouveau régime de l'Université de Lille I
soutenue le 16 décembre 1997

Sous la direction de M. Gabriel GOSSELIN, Professeur à l'Université de Lille I

Membres du jury :

M. Jean-Michel CHAPOULIE, Professeur à l'École Normale Supérieure Fontenay-St Cloud
M. Alexis FERRAND, Professeur à l'Université de Lille I
M. Gabriel GOSSELIN, Professeur à l'Université de Lille I
Mme Gail PHETERSON, Maître de conférences à l'Université de Picardie J. Verne
M. Pierre TRIPIER, Professeur à l'Université de Versailles-Saint Quentin



REMERCIEMENTS

Si la thèse est un travail éminemment solitaire, la pensée qui y préside ne se forme que dans la relation, la confrontation, à celle des autres, et par le dialogue, qu'il soit intellectuel ou affectif. Ces autres sont nombreux.

Qu'ils m'aient permis d'avoir un regard sur leur expérience et sur leurs pratiques, et d'écouter leur parole, sans toujours connaître la manière dont je pourrais en rendre compte, mais en sachant toujours que l'utilité sociale de mon travail ne leur serait que peu manifeste ; qu'ils m'aient permis d'avoir accès à des données et à des informations dont je n'aurais pu disposer sans eux ; qu'ils m'aient aidée à ouvrir des pistes de réflexion nouvelles et qu'ils m'aient conduite à en fermer d'autres ; qu'ils m'aient soutenue par leur affection et leur confiance ; je leur suis chaleureusement reconnaissante d'avoir tous contribué à ce que je fasse ce(s) pas m'autorisant à écrire, et pour certains, de m'avoir conduite à forcer ma pensée.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Gabriel Gosselin, qui a accompagné cette recherche. Sa confiance en a permis l'aboutissement.

Merci tout particulièrement à Anne Barrère, Marcel Calvez, Olivier Dembinski, Alexandre Léné, Pascal Mauny, Brigitte Monfroy et Jean-Guy Nadeau pour leur participation, scientifique et amicale, à l'élaboration finale de cette thèse.

Je suis reconnaissante aux anciens membres de l'équipe du Service de prévention et de réadaptation sociale qui, en me faisant confiance, m'ont donné la possibilité de me confronter à ce sujet, et d'y découvrir des enjeux transversaux, avec un intérêt grandissant.

Je remercie les membres de l'équipe Métis du laboratoire CLERSE qui m'ont accueillie au commencement de cette thèse, et les membres de l'équipe Travail Emploi Ville du même laboratoire qui m'ont soutenue dans les derniers moments en montrant leur intérêt à ce travail, et en me proposant des pistes nouvelles.

Merci enfin aux membres de l'Ifrési, pour leur soutien informatique, logistique, et angliciste.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LES TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE PROSTITUTIONNEL

Le monde de la prostitution change. Ses formes mêmes évoluent. L'arrivée du sida a conduit à reposer, en la reformulant, la question de la prostitution dans ses liens avec la contamination des maladies sexuellement transmissibles. Le risque du sida, défini objectivement en fonction des facteurs de risque, mais également construit socialement en fonction de représentations spécifiques liées à des populations marginales (Brunet, 1990), fait renaître les préoccupations en termes de santé publique - et d'hygiène - qui avaient parcouru la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} autour du "péril vénérien" que représentait la syphilis (Corbin, 1977 ; 1982 [1978] ; Quénel, 1986). Si la prostitution n'a pas été en première ligne quant à la désignation dans la première moitié des années 80, celle qui faisait du sida la maladie des 4 H (les homosexuels, les héroïnomanes, les haïtiens (spécifiquement pour les États-Unis), et les hémophiles), on a toutefois entendu parler du H des "Hookers" (prostituées, en américain).

Le regard qui est porté sur elle, et les discours élaborés à son propos par des acteurs concernés plus ou moins directement, évoluent. La présence frappante de la toxicomanie sur certains territoires questionne les pratiques quant à la prévention du VIH¹, les travaux épidémiologiques ayant montré la place prépondérante de la pratique d'injection de drogue dans la contamination des personnes prostituées (EWGHFP, 1993²). Les liens entre l'usage de drogues par voie intraveineuse et la prostitution ne se conjuguent toutefois pas seulement dans les termes de l'épidémiologie. Ils conduisent également à bousculer les représentations, les catégories pour penser la prostitution. La toxicomanie est invoquée par l'ensemble des intervenants sociaux et policiers pour rendre compte de la prostitution contemporaine. Les habitants des quartiers ont le sentiment d'être envahis par une population qu'ils ne connaissent pas, qu'ils perçoivent comme dangereuse et qui apparaît ignorer les codes de bon voisinage que semblaient respecter les "anciennes". La figure de la prostituée traditionnelle, figure idéale du passé, intégrée au quartier, "faisant

¹ Virus d'Immunodéficience Humaine.

² *European Working Group on HIV infection in female prostitutes*, enquête européenne réalisée dans neuf capitales, Amsterdam, Anvers, Athènes, Copenhague, Lisbonne, Londres, Madrid, Paris, Vienne.

partie du paysage", professionnelle, est rappelée par les personnes prostituées pour la comparer au désordre pensé comme nouveau. Pour celles qui vivent à la fois la prostitution et la toxicomanie, ces deux pratiques apparaissent particulièrement difficiles, voire contradictoires (Ingold, 1993).

Une autre figure vient encore bouleverser le paysage prostitutionnel. C'est celle du travesti, du transsexuel, du *transgender* pour reprendre la notion élaborée par Daniel Welzer-Lang et Lilian Mathieu³. Si l'importance du phénomène dans certaines villes interroge d'un certain point de vue l'évolution des rapports sociaux de sexe, il reste que la clientèle demeure essentiellement masculine, même si des lieux spécifiques, dans les pays réglementaristes, et une nouvelle forme de "tourisme sexuel", s'adressent aujourd'hui aussi aux femmes. À la différence de la pratique toxicomaniacque, dont l'importance est sensible partout, les *transgenders* n'interrogent pas la prostitution de la même manière selon les territoires. Selon Florence Montreynaud, "Depuis vingt ans, le seul changement significatif est le recours massif à la prostitution masculine par des clients habituellement hétérosexuels" (Montreynaud, 1993, p.36). Les trottoirs de la prostitution lyonnaise sont particulièrement arpentés par les *transgenders*, ce qui conduit les auteurs à faire le constat qu'à Lyon, "une femme prostituée sur trois est un homme biologique de naissance" (Welzer-Lang et al., 1994, p.218), et à analyser les transformations de ce paysage dans les termes d'une problématique de rapports sociaux de sexe. Les chercheurs ayant travaillé sur des villes de l'Ouest de la France notent également cette augmentation relative des travestis sur les trottoirs de Lorient, de Vannes, et surtout de Nantes (Besson, Calvez, 1992, p.10 et 12). Les trottoirs parisiens - ou peut-être davantage les bois - constituent également une scène privilégiée sur laquelle se jouent ces rapports nouveaux. Ceux de Lille sont par contre peu concernés par cette population nouvelle (on estime en effet que moins de dix prostitués travestis ou transsexuels exercent l'activité prostitutionnelle dans la ville).

Dans ce contexte, les discours et les modes d'action qui portent sur la prostitution, comme ceux qui en émanent, évoluent, essentiellement à partir de la préoccupation de la

³ "Nous définissons les *transgenders* comme des individus qui se prostituent en s'affichant d'un autre genre que celui de leur naissance, notamment par l'utilisation de traitements réversibles. Ainsi les travestis hormonés ou non, les transsexuels non opérés, qui ne souhaitent pas être opérés ou se disent en attente d'opération, appartiennent à cette catégorie. [...] Les *transgenders* ne se définissent donc pas, en fin de compte, par leur identité biologique de sexe (masculin, féminin, hermaphrodisme...), ni par leur orientation sexuelle (homosexualité, bisexualité...), mais bien plutôt en termes de pratique sociale de manipulation des genres, des identités sociales de sexe." (Mathieu, Welzer-Lang, 1994, p.147 et 150, en italique dans le texte). "Cette catégorie destinée à remplacer celles de travesti, transformiste ou "transsexuel non opéré", que la multiplicité de leurs usages pratiques tend à obscurcir, vise à décrire davantage une pratique sociale, celle du jeu sur les identités de genre, qu'une identité ontologique." (Mathieu, 1996, p.12 note 21).

santé publique (Pryen, 1996a). Une certaine forme d'action collective des personnes prostituées ou ayant été prostituées tend à se faire reconnaître. Le sida a conduit certaines d'entre elles à être initiatrices et/ou partenaires de projets financés par les institutions de santé, revendiquant une expertise spécifique dans le domaine de la santé publique (Verboud, 1994). Les sept projets français de prévention sida en milieu prostitutionnel qui ont pour caractéristique de fonctionner sur le modèle de la parité (c'est-à-dire de recourir aux compétences spécifiques des personnes directement impliquées dans la pratique prostitutionnelle) sont constitués en collectif, qui s'appelait l'Interbus, qui se nomme le "collectif Olympio" depuis le décès d'Olympio de Aquino Filho, permanent du groupe de prévention prostitution masculine à Paris. Financés par l'Agence française de lutte contre le sida jusqu'en mars 1994 (Fierro, Welzer-Lang, 1995), puis par la Division sida de la Direction générale de la santé du ministère du Travail et des Affaires sociales jusqu'en 1995, ils sont aujourd'hui soutenus par la Direction sida des Directions départementales des Affaires sanitaires et sociales (et dans les premières années en collaboration étroite avec l'association de lutte contre le sida AIDES).

Un groupe, nommé "Respect" ou "réseau sentinelle", a réuni ponctuellement ce collectif avec les représentants des institutions publiques qui les financent et les quelques chercheurs (épidémiologistes, sociologues et anthropologues) travaillant sur le domaine. Ce groupe a pu élaborer une recherche commune sur les conditions de vie des personnes prostituées et leurs conséquences sur la contamination au VIH (Serre et al., 1996). La recherche est aujourd'hui, le plus souvent, interpellée à partir de la préoccupation nouvelle que constitue la prévention du VIH, et en relation étroite avec l'action. La première recherche-action, associant chercheurs et prostituées à partir de la rue Saint-Denis à Paris (Coppel et al., 1990), a ainsi initié une réflexion plus large, au niveau national, mais aussi européen.

De nombreuses données sont produites sur un monde jusqu'alors délaissé, par des chercheurs divers, surtout attachés à l'action, mais également, ce qui est plus nouveau, par des personnes issues du monde prostitutionnel lui-même. Ces données empiriques, essentiellement qualitatives, restent encore peu problématisées. Si des méthodologies communes sont construites (Collectif Respect au niveau national (Serre et al., 1996) ; Europap au niveau européen (European Intervention Projects AIDS Prevention for Prostitutes), 1995)⁴, la production de ces données reste subordonnée à la préoccupation de santé publique, et aucune problématique globale d'analyse n'unifie le champ. Mais en

⁴ Le centre collaborateur OMS-Sida s'est par exemple chargé de produire une sorte de "guide méthodologique" pour les actions de prévention à VIH dans le monde prostitutionnel, durant l'été 1997.

tous les cas, des données empiriques nouvelles sont ainsi fournies pour éclairer un monde qui questionne peu d'universitaires en dehors des préoccupations liées à l'action.

Ces discours, ces projets, cette prise de parole, s'effectuent de plus en plus, et avec davantage d'assurance, sur la scène publique où s'affrontent alors, parfois avec virulence et violence, les différentes manières de donner un sens à l'expérience prostitutionnelle. Les Journées européennes de lutte contre la prostitution qui se sont déroulées en novembre 1996, organisées par le Mouvement du Nid œuvrant pour la disparition de la prostitution, ont été l'une des occasions de percevoir ces luttes de définition. Une quinzaine de personnes, appartenant à l'association de lutte contre le sida Act-Up et au projet PASTT (Prévention Action-Santé Travestis et Transsexuels), manifestait en effet à l'entrée du forum de la Défense à Paris où se tenaient ces Journées. Ces personnes revendiquaient une place dans le débat, comme acteurs de prévention à qui l'Etat reconnaît une compétence. Cette place ne leur était pas laissée dans le cadre de ces journées, les organisateurs ne se situant pas dans l'optique de la réduction des risques, ou de la réduction de la vulnérabilité des personnes prostituées, mais dans la perspective d'une société sans prostitution.

PROSTITUTION ET CATÉGORIES

Ces changements les plus visibles, parce que s'opérant dans la rue, parcourent les discours sur la prostitution. Le mode d'exercice légitime de la prostitution, et les savoirs d'expérience qu'il nécessite, sont mis en question, de multiples façons (depuis le refus de penser la prostitution dans ces termes jusqu'à la revendication de leur reconnaissance dans les termes de la compétence), tant par les personnes prostituées elles-mêmes que par les chercheurs et les intervenants sociaux. La catégorie "professionnel(le) du sexe" émaille les discours des différents intervenants. La manière dont elle est mobilisée, le plus souvent sans même être questionnée, interroge son statut et sa fonction - catégorie scientifique ou de la pratique quotidienne ? Marie-Victoire Louis, dans une perspective de dénonciation, sensible aux enjeux des catégories du langage, notait ces glissements sémantiques : "les mutations du vocabulaire utilisé dans les textes néerlandais et qui, progressivement apparaissent dans les textes internationaux, de même que dans le langage parlé sont très significatives : le "droit à l'auto-détermination" des femmes se substitue à leur liberté ; "le renforcement du pouvoir des femmes" remplace leurs droits ou l'égalité entre les sexes, tandis que le concept de "droits sexuels" ouvre, dans son ambiguïté, la voie à cette commercialisation du sexe. Le "travail sexuel", le "sexe marchand" remplace celui de la prostitution. Les proxénètes ou les propriétaires de

maisons de passe deviennent des "tierces personnes", des "intermédiaires", des "organiseurs du travail des prostituées", des "propriétaires ou gérants de locaux", des "managers de l'industrie du sexe". Et les prostituées deviennent des "travailleuses du sexe", ou des "professionnelles de la sexualité". (*Le Monde Diplomatique*, 27 mars 1997). Comme Goffman le notait à propos de la déviance, "De même qu'il existe des troubles iatrogènes dus au travail des médecins (et qui leur en donnent encore plus), certaines catégories d'individus se révèlent autant de créations de ceux qui étudient la société, et qui enrichissent ainsi leurs études." (Goffman, 1975 [1963], note 1. p.163)⁵.

Des catégories sont mobilisées, regroupant des individus aux caractéristiques plus ou moins comparables, et surtout plus ou moins problématiques. La prostitution des usagers de drogue, en augmentation visible, se distinguerait de celle des non usagers, notamment au regard des pratiques de prévention, et de la contamination au VIH. La catégorie de "professionnel(le)s du sexe" s'oppose à celle d' "occasionnel(le)s" (qui regroupe les toxicomanes et les "femmes arrondissant leurs fins de mois"), celle de "traditionnel(le)s" à celle de "nouvelles/aux", celle de "femmes" à celle d' "hommes", ou de "transgendres".

En cherchant à rencontrer ces types ainsi définis, nous nous heurtons pourtant au même obstacle que les chercheurs du CADIS à la recherche, dans les cités, de leurs types de "galériens" ou de "loubards" tels qu'ils étaient préconstruits : ces catégories si bien décrites, si bien formalisées, aux contours si précis, ne se rencontrent pas (Dubet, 1987). L'expérience de la prostitution, comme celle de la galère, est flottante et polymorphe. La rigidité des classements ne correspond pas à la réalité multiple, ne rend pas compte de la fluidité des frontières, ni de la manière dont les acteurs définissent, construisent, négocient les statuts qui leur sont attribués.

Les définitions juridiques conduisent par ailleurs à brouiller la place sociale accordée à la personne qui se prostitue. La prostitution n'a pas de statut juridique en tant que telle. Elle n'est pas interdite, mais, de manière indirecte, elle est l'objet d'une série de mesures qui vise à la faire disparaître, parce que considérée comme une inadapation sociale depuis l'adoption du *régime abolitionniste* en 1960⁶. La place que la société réserve à la personne prostituée relève davantage de la mise à distance, tant symboliquement - dans la

⁵ Les traditions anglo-saxonne et nord-américaine font davantage la distinction, marquant la différence, en parlant de *sex-workers* ou *travailleurs du sexe*, entre le travail effectué et la profession en tant que processus de légitimation (Pheterson, Gedisst, Iresco, 9 janvier 1995).

⁶ Le terme réfère à l'abolition de la réglementation, et non à l'abolition de la prostitution, par la ratification de la Convention de New-York du 2 décembre 1949 "*pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui* Elle considère que "*la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté*", Résolution 317 (IV), 264^e séance plénière, le 2 décembre 1949.

plupart des espaces sociaux, la prostitution est un stigmat qui "disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société" (Goffman, 1975 [1963], p.7) - que topographiquement - la brigade des mœurs intervient par exemple pour circonscrire géographiquement les lieux de prostitution.

La législation en vigueur tend bien dans ses objectifs explicites à la réadaptation des personnes qui se prostituent, sans prohiber leur activité. Le racolage constitue toutefois un délit. La loi ne cherche pas à contrôler mais à lutter contre l'exploitation de la prostitution (le proxénétisme) et pour la réadaptation de la personne prostituée. La ratification de la convention de New-York a donné lieu à une série d'ordonnances concernant la suppression du fichier sanitaire⁷ - qui avait survécu à la *fermeture* des maisons *closes* en 1946 par la loi Marthe Richard - et la création de services sociaux spécialisés, les Services de prévention et de réadaptation sociale (SPRS)⁸. Les revenus de la prostitution peuvent être taxés par le fisc, la déclaration conduisant à cotiser à l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale. Mais l'accès à ce droit concernant la couverture sociale, passant par une déclaration fiscale constituant une forme de reconnaissance sans pourtant de statut spécifique, est loin d'être simple dans un contexte où la prostitution est surtout considérée comme une inadaptation sociale.

Le privé et le public n'ont plus de frontières distinctes, les juristes eux-mêmes le soulignent. En 1975 le rapport du magistrat Guy Pinot, premier président de Cour d'Appel, chargé de mission par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing, note combien la morale et la loi sont mêlées : l'abolitionnisme peut tendre à un "prohibitionnisme inavoué", et "On ne s'étonnera donc pas qu'en France, la théorie abolitionniste soit également sujette à des interprétations différentes dans son application, selon par exemple que l'on estime ou non prioritaire la moralité publique au regard de la liberté individuelle de la prostituée." (Pinot, 1975, p.9). Et Emmanuel Pierrat souligne "la grande contradiction, au sein de notre droit, entre l'interdiction absolue du proxénétisme et la légalité quasi reconnue de la prostitution." (1996, p.68). Comment construire sociologiquement l'objet ainsi décrit ?

⁷ Mais un fichier policier officieux persiste, les travaux des sociologues de Lyon (Welzer-Lang et al., 1994), ceux portant sur la prostitution à Lorient (Besson, Calvez, 1992) et les nôtres le confirment. Nous aurons l'occasion de discuter de son sens pour les personnes prostituées comme pour les membres de la Brigade des Mœurs.

⁸ Il n'y en aura que huit de créés, aujourd'hui tous disparus. Celui de Lille a fonctionné de 1974 à 1992.

LES SCIENCES HUMAINES ET LA PROSTITUTION

Trois manières de construire l'objet "prostitution"

Au-delà des approches contemporaines en termes de risque, et en suivant la grille de lecture élaborée par Jean-Guy Nadeau (1987), nous pouvons distinguer trois manières pour les sciences humaines d'aborder la prostitution telle qu'elle se présente dans nos sociétés. La première centre son analyse sur l'individu prostitué, en l'occurrence la femme. Elle pose la prostitution comme mal nécessaire. Son interrogation ne porte pas sur ce qui constitue alors un postulat, mais sur celles qui, du côté du mal - les clients étant du côté de la nécessité - se livrent à cette activité. Qui sont-elles donc ? Les recherches investissent surtout le domaine de l'anatomie et du psychisme, recherchant les différences physiologiques et individuelles permettant d'expliquer pourquoi ces femmes ne sont "*pas comme les autres*". Parent-Duchâtelet, médecin hygiéniste du siècle dernier, représente bien cette focale particulière, ses recherches étant guidées par l'intérêt à différencier les prostituées des "femmes honnêtes" afin d'éviter toute contamination morale lorsque les premières rentrent dans le rang. Ses conclusions n'auront pas le mérite de faciliter cette reconnaissance, puisqu'il ne met en évidence que des différences concernant leur embonpoint et la raucité de leur voix due à l'alcool. Mais c'est peut-être l'italien Cesare Lombroso, dans le champ de l'anthropométrie criminelle, qui a été le plus loin dans cette direction, en cherchant à rendre compte des caractéristiques physiques des femmes prostituées. Son travail conclut, après des mesures très précises de la capacité crânienne et orbitaire, du poids de la mandibule, de la régularité de l'ossature, du visage et de la dentition, de l'ouverture du canal sacré, de la longueur des membres et du bassin, de la couleur des yeux, de la pilosité génitale et ombilique..., "que les prostituées sont plus proches du mâle que de l'honnête femme et que les "*prostituées-nées*, marquées des caractéristiques phylogénétiques de la "*femme primitive*", sont biologiquement dégénérées. Par ailleurs, la prostitution constitue pour lui le crime "*naturellement féminin*"." (Nadeau, 1987, p.117, en italique dans le texte).

Dans la même perspective, des recherches se sont interrogées sur le parcours des personnes prostituées, le plus souvent dans une perspective étiologique, à la recherche des causes (sociales ou psychologiques). C'est le cas de l'ouvrage paru en 1965, *La prostitution*, de Marcel Sacotte, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris, qui définit un profil psychologique de la prostituée à partir de son intelligence médiocre et de sa débilité mentale. Jean Feschet, sociologue, s'attache quant à lui à rendre compte des facteurs

déclenchant l'entrée en prostitution des garçons mineurs, chez les jeunes reçus dans un service spécialisé (1984). Jean-Gabriel Mancini, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, qui établit le *Que sais-je ?* sur la prostitution et le proxénétisme (1979), cherche à répondre par le milieu d'origine, considéré sous l'angle économique, moral et intellectuel, aux questions : d'où vient la prostituée ? comment et pourquoi l'est-elle devenue ?

Trois types de facteurs peuvent être dégagés de l'ensemble des travaux organisant leurs recherches dans la perspective causale : des facteurs prédisposants (un milieu familial carencé, une frustration affective infantile, une expérience incestueuse, une immaturité affective et sexuelle, un lieu socio-économique peu favorisé) ; des facteurs attrayants (le plaisir, l'argent, l'image mythique de la prostituée) ; des facteurs précipitants (l'occasion, le milieu) (voir Nadeau, 1987, p.120-141).

Le texte critique de Gail Pheterson (1992) nous montre que cette manière d'aborder le problème est encore d'actualité. L'auteur analyse en effet deux articles récents publiés dans "The Journal of Sex Research", le premier cherchant à savoir jusqu'à quel point les prostituées sont responsables de la contamination par le VIH et surtout cherchant à estimer le nombre de personnes qu'une prostituée infectée peut contaminer (Nahmias, 1989) ; le second cherchant à rendre compte jusqu'à quel point les prostituées éprouvent du plaisir sexuel (Savitz et Rosen, 1988). Dans les deux cas, que ce soit, pour le premier, pour faire de la prostituée un bouc émissaire, ou pour le second, pour redorer l'image des prostituées, le profil de la prostituée constitue, de manière discutable, le paradigme de base.

La seconde manière pour les sciences humaines de construire leur discours sur la prostitution règle moins la focale sur la personne qui se prostitue que sur le "corps social prostituant". La question n'est plus celle d'une spécificité des personnes prostituées qu'il conviendrait de mettre en évidence, mais celle de la nécessité de la prostitution. Pourquoi est-elle inévitable ? Deux types d'approches se rejoignent sur ce constat. La première entérine cette nécessité basée sur un ordre biologique ou social incontournable et soutient de ce fait les discours réglementaristes (on retrouve alors Parent-Duchâtelet, 1836). La seconde est résolument critique. Marxiste ou féministe, elle cherche à dénoncer l'ordre (capitaliste ou patriarcal) qui profite de cette institution, cherchant par là à la rendre caduque. Nous reviendrons sur ces analyses.

Encore peu explorée, la troisième manière dont les sciences humaines appréhendent la prostitution consiste à prendre pour objet l'interaction symbolique entre les individus déviants et la société, la conception de la déviance étant référée à Becker. Jean-Guy

Nadeau, dans une perspective théologique, s'inscrit lui-même dans ce champ⁹. Davantage de travaux américains réfèrent à cette perspective (Davis N., 1977 ; Hirschi, 1962). Gail Pheterson (1986), psycho-sociologue hollandaise et américaine, féministe travaillant au niveau international à faire reconnaître les droits des personnes prostituées, analyse le stigmate de la "putain" et ses sources dans les dispositions légales, dans le regard social, dans les analyses psychologiques, et dans les discours idéologiques (marxiste et féministe). En cela, on peut également la situer dans cette approche interactionniste.

Les recherches contemporaines sur la prostitution en France, rares dans le champ de la sociologie (plus nombreuses en histoire, avec par exemple l'ouvrage fondamental de Corbin (1982), ou celui de Rossiaud (1988)), soit ont cherché à définir ce que serait la prostitution en termes de contenu, de critères objectifs ; soit privilégient une approche en termes de rapports sociaux de sexe, s'inscrivant par là dans la perspective du corps prostituant.

La rupture épistémologique

La première approche, se situant dans une perspective classique de rupture épistémologique, cherche à "construire l'objet sociologique" dont il est question, à l'édifier sur des fondations larges et profondes, en cernant les limites de l'objet, en établissant une description fine et tranchée, pour en faire quelque chose de résolument "scientifique", solide, objectivé, cernable et tangible. C'est par exemple la démarche qu'a adoptée Claude Fossé-Poliack, dont l'objectif était d'établir une définition scientifique et rigoureuse de la prostitution (1984), ou celle d'Anne Van Haecht (son travail prenant place en Belgique) qui cherche à répondre à la question de la définition de la prostitution par l'explicitation des "éléments constitutifs de l'acte prostitutionnel" (1973, p.26). Ce faisant, elle tend au substantialisme, et est alors conduite à justifier de l'absence de travail de terrain par le fait qu'elle n'aurait de toutes manières pas pu atteindre ce qui serait l'essence de l'expérience prostitutionnelle. Jean-Gabriel Mancini, juriste, cherche lui aussi à caractériser la prostitution. Sa définition marginalise tout amateurisme, par l'idée de consentement - même s'il y a absence de choix -, d'objectif clairement économique, et par les notions de fréquence et de visibilité - voire de publicité : "La prostitution est le fait

⁹ Jean-Guy Nadeau considère également de ce point de vue les recherches féministes. Mais ces dernières ne se réfèrent pas toutes au même champ. Pour ce qui concerne les approches féministes qui sont majoritairement développées en France, dans la perspective de l'appropriation du corps des femmes par les hommes, il s'agit davantage d'une analyse critique du corps social prostituant - sur laquelle nous reviendrons.

pour une femme de pratiquer contre rétribution, librement et sans contrainte, alors qu'elle ne dispose d'aucun autre moyen d'existence, des relations sexuelles habituelles, constantes et répétées avec le tout venant et à la première réquisition, sans choisir ni refuser son partenaire, son objet essentiel étant le gain et non le plaisir" (1979, p.15). L'auteur précise que "Ce sont là beaucoup de conditions, mais une définition qui doit servir de base au juriste ou au sociologue pour résoudre une situation donnée doit nécessairement énumérer les éléments de cette situation et ne laisser aucune échappatoire." (p.15). Cette définition ne décrit que l'activité d'un des termes de la transaction, à savoir la personne qui effectue cette activité, en l'occurrence, femme.

Ces critères construisant le profil de la prostituée professionnelle ont été recensés par Corbin pour ce qui concerne la plupart des spécialistes du siècle dernier. Ils sont au nombre de quatre : "1) l'habitude et la notoriété ; 2) la vénalité, de telle manière que la prostitution constitue pour la femme qui s'y livre une industrie, un véritable métier dont elle tire l'essentiel de ses ressources ; 3) l'absence de choix, la prostituée se donne à qui la demande ; 4) l'absence de plaisir ou de toute satisfaction sensuelle, du fait de la multiplicité de la clientèle." (Corbin, 1982 [1978], p.191)¹⁰. Ces quatre dimensions sont encore retenues dans des travaux récents. C'est ainsi que Riccardo Lucchini, travaillant à une sociologie de la survie des enfants de rue à Montevideo, dans une perspective pourtant interactionniste, détermine qu'il faut, pour appréhender la prostitution, considérer ces quatre critères : "la prostitution est alors définie comme une transaction de caractère vénal et de nature professionnelle, qui comporte promiscuité et absence de relations affectives entre les partenaires." (1996, p.166). Son objectif est avant tout classificatoire. Il s'agit de différencier les filles de la rue des prostituées ; de faire la distinction entre le comportement des premières et la prostitution qui qualifie le comportement des secondes ; de souligner "l'abus de classification" qui assimile les jeunes enfants à des prostituées professionnelles, classification "qui ne trouve aucune justification sur le plan éthique et scientifique" (1996, p.163). "Il est donc faux d'assimiler les filles de la rue aux prostituées. Cet amalgame est contraire aux faits, et est la conséquence d'une stigmatisation qui touche la femme lorsqu'elle quitte le foyer pour l'espace public." (1996, p.169).

Cette perspective manque à saisir que les manières de catégoriser, les points de vue à partir desquels on classe, sont justement créateurs de sens et signifiants, quelles que soient les caractéristiques objectives des comportements ou des individus ainsi classés. Dans cette manière de construire l'objet, l'attention n'est pas portée sur le sens que les

¹⁰ Cette définition était surtout le lieu d'enjeux sociaux pour les néo-réglementaristes, quant à la mise en œuvre de leur politique sanitaire.

acteurs donnent à cette réalité, ni sur les systèmes d'action concrets dans lesquels se produit ce sens.

Le modèle de la domination

La seconde approche centre son analyse sur le "corps social" prostituant dans la perspective des rapports sociaux de sexe. Les analyses féministes, auxquelles nous reviendrons plus longuement, rendent compte de la prostitution dans les termes de l'appropriation plus globale du corps des femmes, que les modalités en soient violentes et / ou symboliques (Louis, 1997a ; Guillaumin, 1978)¹¹.

La prostitution concerne les rapports que les hommes et les femmes entretiennent ensemble dans un contexte social donné. Nous aurons l'occasion d'emprunter à cette approche. Très concrètement, les femmes y sont directement renvoyées lorsqu'un homme leur propose une somme d'argent (ou autre monnaie d'échange) dans l'attente d'un service sexuel. Nous sommes d'accord avec la proposition de Jean-Guy Nadeau, qui par ailleurs se situe dans une perspective interactionniste, lorsqu'il parle de la relation prostitutionnelle comme témoin privilégié des rapports hommes-femmes, métonymie de notre société. Il considère la prostitution comme une ritualisation de la violence, voire des rapports entre les hommes et les femmes de notre société, qui répond à certaines définitions du rite comme pratique du mythe, comme "mode de transmission pragmatique, figé, automatisé, d'un certain système mythique, connu ou ignoré." (Valabrega, cité par Nadeau, 1987, p.439). "Comme le remarquait Susan Browmiller, le mythe que la ritualité prostitutionnelle *pratique* et transmet, c'est celui de la disponibilité féminine aux besoins de l'homme ou, en d'autres termes, celui d'Eve *alter ego* d'Adam. C'est aussi le mythe de la dépendance féminine et de la supériorité masculine." (Nadeau, 1987, p.439, en italique dans le texte).

Nous avons toutefois cherché à nous extraire de ce cadre souvent donné d'emblée¹², en adoptant un autre angle d'approche, celui de l'interactionnisme symbolique, afin de saisir ce qui est en jeu dans les rencontres prostitutionnelles, à la fois dans les termes des rapports de domination, de l'enfermement dans un statut, mais également de la quête de

¹¹ Si l'équipe lyonnaise voit dans la prostitution un "miroir grossissant des rapports sociaux de sexe" (Welzer-Lang et al., 1994), son approche ethnographique, son ancrage empirique, la conduit à porter l'attention à l'expérience vécue et aux logiques pratiques (Mathieu, septembre 1996), et donc à se démarquer de cette approche dans les termes de la domination.

¹² De la même manière, Gail Pheterson notait son intérêt à intervenir, à propos de la prostitution, dans le cadre du Groupe d'études sur les division sociale et sexuelle du travail ; l'approche dans les termes du travail ainsi proposée et celle des rapports sociaux de sexe ne se sont toutefois pas toujours entendues, les débats ayant été fort animés (Pheterson, 9 janvier 1995).

sens, de reconnaissance, d'identité sociale. Dans cette perspective, la rupture avec le sens commun n'est pas aussi radicale que peuvent le souligner ceux qui ont tenté de définir la prostitution par des critères objectifs. Le "rêve nomologique", qui consisterait à "s'arracher radicalement de la multivocité du langage et de la réversibilité virtuelle des normes de la communication" (Petitat, 1996a, p.174)¹³, est abandonné. C'est la fluidité et l'absence de déterminisme qui caractérisent cette perspective. "Toute théorie générale de la société devient alors un effort inutile, un fantasme poursuivi par des ignorants. La seule certitude est que l'ordre social est fondé sur des interactions, son aspect étant, à chaque fois, particulier." (Tripier, 1991, p.178). L'objet se construit au cours d'un processus, les hypothèses et les catégorisations sociologiques sont issues aussi des hypothèses et catégorisations du sens commun et s'enracinent dans les données (Hughes, 1993 [1971]). La construction de l'objet n'est pas un préalable auquel on viendrait confronter nos données d'observation, factuelles, discursives, statistiques, mais elle est continue et processuelle. Le terrain est aussi une maïeutique (Baszanger, in Strauss, 1992b, p.51).

Et nous ne pouvons dire ce qu'est la prostitution, indépendamment des personnes qui la vivent ou des personnes qui en parlent, ni sans chercher à comprendre en quoi elle est aussi construite socialement, et comment se construit le sens, par les acteurs sociaux eux-mêmes qui produisent des classements et tracent des frontières. Il ne nous apparaît pas possible d'avoir accès à ces dernières dimensions en nous limitant à faire des rapports prostitutionnels les archétypes des relations hommes / femmes, à ne voir uniquement la prostitution qu'en tant qu'elle "nous renvoie l'image la plus archaïque de la différence des sexes." (Perrot, 1991, p.59), et en réduisant la personne se prostituant à "rien que" son statut de prostituée dans la relation prostitutionnelle.

La prostitution, un monde social

Nous proposons alors d'engager une perspective nouvelle, d'ouvrir des pistes différentes, qui nous permettent de nous dégager des catégories morales, de ne pas résumer les rapports prostitutionnels à des rapports de domination, sans éluder les dimensions de conflit et de souffrance sociale, physique, morale, qui traversent cet

¹³ Abandonner ce rêve, c'est aussi s'interroger sur l'identité professionnelle du sociologue : "les coupures cartésiennes entre prénotions et notions, science et idéologie, pensée savante et pensée vulgaire n'ont pas de frontière fixe, tangible. La conception d'un savant armé d'une méthode scientifique qui le mette à l'abri des erreurs de compréhension faites par le peuple est une argumentation professionnelle, une autre revendication de monopole." (Tripier, 1991, p.178). Et "La dynamique identitaire et stratégique de l'acteur sociologue ne diffère pas radicalement de celle des acteurs ordinaires." (Petitat, 1996a, p.174).

univers. Les personnes prostituées sont des sujets sociaux, qui participent d'une part d'un monde social spécifique, celui de la prostitution, et d'autre part s'investissent dans d'autres mondes sociaux communs avec d'autres sujets. Pour cette perspective, nous empruntons largement à la grille de lecture de Robert Castel qui rend compte du processus global de désaffiliation que connaît aujourd'hui la société salariale, et plus spécifiquement à sa manière de rendre compte de la toxicomanie (Castel et al., 1992). Nous abordons donc la prostitution de rue comme un mode de vie¹⁴, ni uniforme ni homogène, significatif d'un monde social spécifique (Strauss, 1992b) auquel participent et contribuent des sujets sociaux, qui même s'ils aboutissent à une impasse dans cette nouvelle "culture de l'aléatoire" (Castel, in Paugam, 1996, p.40), même s'ils sont relégués et marginalisés tant socialement que géographiquement, même si les conditions de vie socio-sanitaires sont particulièrement difficiles (Serre et al., 1996), ne sont pas seulement passifs et porteurs de stigmata, mais revendiquent, élaborent des stratégies, communiquent, se confrontent à d'autres univers et vivent dans d'autres mondes sociaux, négocient avec des interlocuteurs, qu'ils soient institutionnels ou eux-mêmes marginaux... "L'enjeu est bien celui de l'articulation de ces deux processus complexes mais autonomes : on ne fait pas l'identité des gens malgré eux et pourtant on ne peut se passer des autres pour se forger sa propre identité." (Dubar, 1991, p.117). En tous les cas, l'expérience de la prostitution ne se résume ni à l'expérience de la relégation, de l'exclusion, de la souffrance - position misérabiliste qui constitue aujourd'hui l'essentiel du discours public sur la prostitution -, ni à une expérience communautaire, relevant d'un mythe pour lequel la prostitution constituerait un mode de vie autonome, constitué en sous-culture, dont les membres, définis intégralement par les habitudes et manières de voir le monde dont ils héritent, seraient liés entre eux par des liens de solidarité, formant ainsi une entité homogène - discours qui fait le pendant du premier. La prostitution de rue constitue un monde social segmenté, qui s'entrecroise avec d'autres mondes sociaux (Strauss, 1992b). Nous l'abordons en tant que processus plutôt qu'en tant qu'état, dans une perspective dynamique et compréhensive attentive à la fluidité et à l'indétermination - en cherchant le sens produit et donné par les acteurs.

¹⁴ D'un point de vue littéraire (mais aussi autobiographique), Burroughs parle peut-être de la même chose pour ce qui concerne la toxicomanie : "J'ai appris l'équation de la came. La came n'est pas, comme l'alcool ou l'herbe, un moyen de jouir davantage de la vie. La came n'est pas un plaisir. C'est un mode de vie." (1996 [1977], p.17).

OBJET ET PROBLÉMATIQUE(S)

Professionnalisation et stigmat

L'activité prostitutionnelle revêt des formes très diverses, et occupe des lieux multiples, plus ou moins visibles. C'est le plus visible d'entre eux qui constituera la scène sur laquelle nous appréhenderons notre objet. C'est la prostitution qui prend place sur les trottoirs, dans la rue, qui répond en cela au plus près à l'étymologie du terme *prostituere, placer devant*, qui suscitera et portera notre réflexion. Ce choix a été en partie imposé par les contraintes propres à chaque enquête (ressources temporelles et humaines du chercheur limitées, secret et faible visibilité de pratiques parfois illégales). Il constitue surtout l'objet dans une unité écologique, territoriale - les rues et les trottoirs de la ville -, référant à un mode de prostitution particulier procédant par racolage - qui confère en partie à la prostitution son caractère public - mais qui ne reflète ni une unité d'acteurs, ni une unité de sens.

Nous voudrions dans notre travail éclairer cette multiplicité qui prend place sur ce territoire unique, la rue, rendre compte de cette complexité qui remet en cause les catégorisations simplificatrices. Le cadre général dans lequel nous nous inscrivons emprunte à deux champs théoriques, celui de la profession et celui de la déviance. La prostitution de rue constitue en effet un lieu privilégié pour tenter de penser ensemble ces deux problématiques.

La prostitution révèle en effet de façon particulièrement saillante la double dimension du stigmat telle que la présente Goffman : à la fois reconnaissance et relégation, même et différent. "Il est vrai, et la sociologie l'affirme à ses moments, que nous exprimons tous le point de vue d'un groupe. Mais ce qu'il y a de particulier dans la situation de l'individu stigmatisé, c'est que la société lui dit qu'il fait partie du groupe le plus large, ce qui signifie qu'il est un être humain normal, mais qu'en même temps il est dans une certaine mesure "différent", et qu'il serait vain de nier cette différence. Différence qui, cela va sans dire, a d'ordinaire son origine dans cette même société, car elle n'importerait guère si elle n'avait d'abord été collectivement conceptualisée." (Goffman, 1975 [1963], p.146).

Nous nous attacherons à comprendre la manière dont le discours sur la profession étroitement lié à la nécessité de répondre à la crise que représente la toxicomanie, et le processus de professionnalisation visible dans la revendication de compétences en

matière de prévention du sida, prennent place dans un contexte où l'accès au corps impliquant une compensation est construit dans les termes de la transgression d'une norme, et vécu sous le sceau du secret ou l'ombre de la faute.

Notre démarche centrale consistera à tenter de penser ensemble - et non pas l'un à la suite de l'autre - les concepts de déviance et de profession, qui se renvoient sans cesse l'un à l'autre, inextricablement liés, même dans la tension, pour ce qui concerne l'activité de la prostitution de rue.

Les catégories de la pratique quotidienne, depuis le terme d'esclavage jusqu'à celui de profession, notamment en ce qu'elles constituent des enjeux pour les différents acteurs pour faire accepter leur propre définition légitime de la prostitution, ont formé la base de notre interrogation et constituent l'objet de notre examen critique.

Si la prostitution ne constitue pas une profession, cette notion croise constamment le chemin du chercheur qui s'en préoccupe : dans la définition du nom commun féminin *prostituée* (*Le Petit Robert* renvoie dans le registre familier à *professionnelle*) ; au sein du monde social de la prostitution, l'activité prostitutionnelle étant parfois revendiquée en termes professionnels (Pheterson, 1989)¹⁵ ; et des termes comme celui de "professionnelle du sexe" traversent les colloques sur la sexualité et le sida vus par les sciences sociales¹⁶, tandis qu'il est rejeté avec force par les associations luttant pour la disparition de la prostitution. Sa récurrence dans les discours des personnes prostituées et la catégorie de "professionnel(le) du sexe" comme enjeu posent question. Il s'agit là de catégories de la pratique quotidienne, construites par divers acteurs (dont les chercheurs en question), visant moins à décrire qu'à légitimer, ou en tout cas revaloriser, une activité qui ne relève pas, ni juridiquement ni socialement, dans le contexte sociétal de

¹⁵ Si l'on s'intéresse de plus près aux catégorisations propres aux personnes prostituées, on s'aperçoit pourtant qu'elles sont loin d'être homogènes. La notion de professionnalisme semble toutefois émerger comme critère de définition pour certaines - sans que la catégorie de "professionnel(le) du sexe" soit pour autant revendiquée en tant que telle -, en partie pour faire face aux profondes transformations qui traversent le monde prostitutionnel.

¹⁶ Cette expression est davantage en France circonscrite à une sphère d'initiés, relevant essentiellement du "langage commun" de la communauté savante travaillant dans le champ du sida et/ou de la prostitution, et au niveau international, aux collectifs de prostituées. Ainsi, lors d'un colloque sur le thème des sexualités vues par les sciences humaines, un chercheur discutait de l'expérience du Bus des Femmes, mise en place suite à la première recherche-action effectuée à la demande et avec la participation de femmes prostituées parisiennes (Coppel et al., 1990). Parlant de la responsable, il la présente comme "ex-prostituée". La réaction de la salle, essentiellement composée de chercheurs travaillant sur le sida, fut instantanée et quasi-unanime pour rectifier la désignation : "ex-professionnelle du sexe !". Cette réaction spontanée laissait à penser que cette désignation n'était aucunement problématique, qu'elle allait de soi, et que de surcroît l'ensemble du groupe prostitué pouvait s'y reconnaître. Elle interroge pourtant quant à son rôle dans la construction d'une réalité sociale, contre la crise produite par le sida et par l'arrivée de populations nouvelles telles que les toxicomanes.

l'abolitionnisme, d'un tel registre ; il s'agit d'une terminologie ne relevant pas des catégories de la sociologie mais de celles des acteurs sociaux (cette distinction est relevée par Chapoulie, 1973, p.87). Même la désignation de la prostitution comme métier constitue un enjeu : qualifié de plus vieux métier du monde - comme s'il fallait souligner son caractère inéluctable, et immuable -, qualification au contraire farouchement attaquée par ceux qui luttent pour la disparition de la prostitution - "La prostitution n'est pas le plus vieux métier du monde" (Pouillon-Falco, 1991, p.46), elle n'est pas un métier tout court, "on ne peut pas considérer qu'un rapport d'appropriation individuelle puisse être un métier" (Louls, 1994, p.19).

Profession et déviance

La prostitution dans le contexte particulier qui est le nôtre, on l'a vu en présentant à gros traits les termes de l'abolitionnisme, n'est pas une profession, au sens où les fonctionnalistes, autour de Parsons et Merton, dans la tradition durkheimienne, ont pu en définir l'idéal-type, à savoir une communauté unie autour des mêmes valeurs et de la même "éthique de service", s'autorisant d'un savoir "scientifique" et pas seulement pratique, deux propriétés nucléaires selon Goode (Dubar, 1991, p.140). Il ne s'agit pas d'un groupe caractérisé par la longueur des études nécessitées pour en faire partie, et la fermeture de leur marché du travail (Tripier, 1991, p.145).

Pourtant, dans son acception sociologique, sans renvoyer à l'origine plus noble de la corporation, du "métier juré" et de l'ouvrier de métier (Dubar, 1991)¹⁷, la prostitution constitue bien une "occupation manuelle ou mécanique qui permet de gagner sa vie" (Dictionnaire de la langue française, Hachette, 1990), un "travail dont on tire ses moyens de subsistance" (Larousse, 1992). Freidson fait de cette manière la distinction entre l'amateurisme et le métier par le fait de gagner sa vie par son travail - la profession étant bien plus spécifique que le métier. Parlant des intervenants traitant la maladie, il précise : "L'aide apportée par ces guérisseurs est souvent rémunérée : pour certains, ces dédommagements viennent en supplément de leurs ressources quotidiennes ; mais d'autres pratiquent ce commerce sur une échelle telle qu'il occupe tout leur temps et peut suffire à leur subsistance ; ils exercent alors un véritable métier." (1984 [1970], p.13). Plus précisément, un métier consiste en un faisceau de tâches, liées entre elles parce que

¹⁷ Mais à d'autres époques et sur d'autres lieux (dans les villes médiévales allemandes par exemple), les "filles de joie" ont pu avoir, comme tous les autres "corps" de métier, leur "corporation", avec ses droits et ses devoirs (Élias, 1973 [1969], p.258).

accomplies par la même personne et sous un seul nom (Hughes, 1996, p.71)¹⁸, socialement reconnues, nécessitant des compétences, et permettant la subsistance (Freidson, 1984 [1970]). Plus globalement, "on peut dire qu'un métier existe lorsqu'un groupe de gens s'est fait reconnaître la *licence* exclusive d'exercer certaines activités en échange d'argent, de biens ou de services." (Hughes, 1996, p.99, en italique dans le texte).

On verra combien cette *licence* est spécifique, et nous la qualifierons de licence "en creux". Mais dans le cadre de cette définition, on peut affirmer, sans implications d'ordre moral, que la prostitution est un métier¹⁹ pour les personnes qui l'exercent. Nous aurons à décrire les tâches que ce travail implique, à souligner toute l'ambiguïté de la reconnaissance / non-reconnaissance sociale de cette activité, à expliquer en quoi nous pouvons parler de "licence en creux", à définir quels savoirs d'expérience - mis en pratique ou revendiqués comme compétences - cette pratique nécessite. La grille de lecture pour étudier les métiers fournie par la tradition interactionniste nous y aidera largement.

Deux ensembles de questions structurent donc notre travail, en se croisant et en se rencontrant : celles que pose la sociologie des professions avec Hughes, et celles que pose la sociologie de la déviance avec Becker et Goffman. Le premier ensemble tente d'appréhender ce qui se joue dans la prostitution, à la fois au niveau des interactions (*Qu'est-ce qui est en œuvre dans "les interactions prostitutionnelles" ?*) et en

¹⁸ Everett Cherington Hughes constitue l'une des figures principales du champ de la sociologie à laquelle nous nous référons (voir Chapoulie, 1973, 1984, 1996). À l'articulation entre deux générations, celle de William Isaac Thomas et Robert Park, considérés comme les fondateurs de ce que l'on a appelé "l'École de Chicago" d'avant 1940, et celle de l'interactionnisme symbolique, formée à cette université dans les années 1940 et 1950, avec comme figures Erving Goffman, Howard Becker, Anselm Strauss et Eliot Friedson, Hughes a pour thèmes privilégiés le travail, les institutions, les relations inter-ethniques. Deux enseignements majeurs de cet auteur nous semblent constituer les raisons de notre propre inscription dans cette perspective. Le premier consiste dans la place accordée au travail de terrain dans la pratique de la sociologie (Chapoulie, 1984 ; Hughes, 1996). Nous reviendrons tout au long de ce travail sur les implications et les interrogations que soulève une telle démarche. Le second enseignement est celui qui concerne la façon d'aborder le travail, que nous tentons d'appliquer à celui de la prostitution.

¹⁹ Les anglo-saxons, nous l'avons déjà souligné, considèrent que ceux qui l'exercent sont des "travailleurs/ses du sexe", ou "ouvriers/ères du sexe", traduction de "sex-workers". Nous conserverons pour notre part la désignation française courante, celle de "personne prostituée". Au passage, nous pouvons souligner les difficultés du "genre" dans l'écriture. Le terme est en effet d'abord exclusivement féminin. Ce n'est que par extension qu'au milieu de ce siècle le nom a existé au masculin. C'est pourquoi, pour renvoyer aux hommes autant qu'aux femmes, nous utilisons le terme de personnes prostituées à moins de spécifier de quelle réalité, masculine, féminine, ou "transgender", il est question - plutôt que d'adopter le mode nord-américain : les prostitué-e-s. Nous verrons que la tendance dans notre travail est forte à ne parler plus que des femmes, le monde prostitutionnel lillois étant peu marqué, apparemment contre les tendances qui parcourent les autres territoires, par la prostitution masculine, et même par la prostitution des transgenders, peu importante et surtout proche dans ses formes de la prostitution des femmes. Lorsque nous parlerons de la prostitution visible sur les trottoirs de Lille, le terme "prostituée" sera alors plus souvent utilisé.

termes de socialisation professionnelle (*Peut-on parler d'apprentissage ? Apprentissage de quoi ? D'un métier ?*).

Nous utiliserons donc pour l'analyse cette grille spécifique : le paradigme de l'interactionnisme symbolique, plaçant au centre de ses préoccupations la socialisation professionnelle, peut nous aider à aborder, de manière féconde, une activité non proscrite mais largement surveillée, légale mais non reconnue, tolérée mais réprouvée, aux frontières du licite et du dicible. La notion de profession, utilisée largement en tant que catégorie sociale pour attribuer à la prostitution, et aux personnes qui l'exercent, des caractéristiques particulières et signifiantes, peut, dans l'acception sociologique que lui donnent les interactionnistes, ouvrir une voie nouvelle dans la compréhension de ce qui se joue dans la prostitution. C'est cette voie que nous avons suivie.

C'est à partir de l'ambiguïté qui caractérise la place sociale de la personne prostituée que nous nous poserons le deuxième ensemble de questions. Les conditions de vie des personnes qui exercent cette activité dont on peut dire qu'elle est à risque sont particulièrement difficiles (Serre et al., 1996), marquées par la dissimulation - le mensonge -, le secret et la faute, la honte²⁰. La prostitution reste définie, dans la plupart des espaces sociaux, comme un stigmaté. L'affirmation semble de prime abord s'imposer, apparaît dans un premier temps non problématique et prête peu d'emblée à la controverse, dans la société depuis laquelle nous parlons : la prostitution est quelque chose qui "disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société" (Goffman, 1975 [1963], p.7). Les attributs de la prostitution - il conviendrait de les définir - sont des symboles de stigmaté, des "signes dont l'effet spécifique est d'attirer l'attention sur une faille honteuse dans l'identité de ceux qui les portent, et qui détruisent ce qui aurait pu être un tableau d'ensemble cohérent, avec pour conséquence un abaissement de l'appréciation." (Goffman, 1975 [1963], p.59).

La sociologie de la déviance nous permet de poser la question de la production du stigmaté, en nous interrogeant sur la manière dont la prostitution défie l'ordre, la moralité - et même la santé - publiques, en tant qu'elle constitue une transgression, construite socialement. La prostitution n'est pas une déviance indépendamment du regard social qui

²⁰ "Je n'ai... jamais eu autant honte de ma vie... Nous espérons que tu admettras que tu as fait un beau gâchis de ta vie... nous en avons assez de devoir mentir sur ce que tu fais, de cacher et de n'avoir rien de beau à raconter... si tu rentres à la maison pour voir ta mère, je partirai jusqu'à ce que tu t'en ailles." ["I have never... been so ashamed in all my life... We hope that you will admit you've made a mess of your life... we are so tired of having to lie about what you're doing and cover up and of never having anything good to tell... if you come home to see mother I will simply take a trip until you've gone." (Hirschi, 1962, p.41, traduction personnelle, citation de McManus, *Not for love*, p.204 et 256, souligné dans l'original).

la construit comme telle, en définissant le permis et l'interdit. Cette définition est en tous les cas, pour ce qui concerne la prostitution, le lieu de tensions et d'oppositions, de tiraillements et de contradictions. Et la réaction sociale qui conduit le processus de la désignation n'est pas univoque.

L'intérêt majeur des catégories analytiques dont nous nous saisissons à partir de cette problématique, s'agissant d'un sujet pour lequel Simmel parlait de "syphilis morale" (1988 [1892], p.17-18), est de donner la possibilité, en nous attachant notamment aux processus concrets de réalisation des tâches, en partant de l'hypothèse que "tous les types de travail figurent sur la même liste, quel que soit leur classement sur les échelles de prestige ou de valeur morale" (Hughes, 1996, p.87), indépendamment de la place occupée dans la hiérarchie des valeurs morales²¹, de nous dégager des catégories de la pratique quotidienne, et en particulier - mais pas seulement - morales, comme Hughes a pu prendre ses distances avec le réformisme marquant les recherches de son époque en usant de la méthode comparative²². N'est-ce pas ce que Pierre Tripier soulignait en esquissant un paradigme, l'interactionnisme, "dégagé des utopies sociétales" (1991, p.11) ? C'est parce que nous pouvons nous en dégager à partir des outils fournis par la sociologie interactionniste, sans voiler les tensions constantes entre ces deux pôles, entre déviance et profession, entre stigmaté et métier, que nous pouvons tenter une analyse interprétative et compréhensive.

²¹ "Il faut nous débarrasser de toutes les notions qui nous empêchent de voir que les problèmes fondamentaux que les hommes rencontrent dans leur travail sont les mêmes, qu'ils travaillent dans un laboratoire illustre ou dans les cuves malpropres d'une conserverie." (Hughes, 1996, p.80), ou encore sur les trottoirs des villes. L'objectif était pour Hughes de dépasser les obstacles particulièrement forts concernant les objets de recherche dotés d'une forte légitimité (ou au sommet de la hiérarchie de la crédibilité) (Chapoulié, 1996, p.52). Il "découvre" ainsi que les métiers les plus humbles dont se sont saisis ses étudiants peuvent rendre visibles des processus communs à tous les métiers, mais passant inaperçus dans les plus nobles (Hughes, 1996, p.80-81). Il nous semble que cette perspective peut aussi nous aider à dépasser les obstacles concernant les objets de recherche disposant d'une faible légitimité (en bas de cette même hiérarchie de crédibilité), qui ne sont pas moins transparents que les plus dignes.

²² Méthode qui nous permet de faire des ponts, d'établir des passerelles, entre le noble et le moins noble, pour appréhender par exemple le savoir coupable de la prostituée de la même manière qu'est envisagé celui du prêtre ou du psychiatre, pour comprendre la relation prostitutionnelle en tant qu'elle renvoie à d'autres types de relation professionnelle, comme celle qui lie les surveillants de prison aux personnes incarcérées (Benguigui, Chauvenet et Orlic, 1993 et 1994), ou comme celles qui lient les barbiers, les coiffeurs, ou les médecins à leurs clients, au regard du contrôle que ces derniers peuvent avoir dans la mesure où l'objet sur lequel les professionnels en question agissent est leur corps même (Goffman, 1968 [1961], p.375), ou comme celle qui lient les infirmières à leurs patients (Dembinski, 1997).

LE TRAVAIL DE TERRAIN

Quelle méthodologie, pour observer quoi ?

Nous avons mené différentes approches pour répondre à ces exigences. La "nature" du sujet a pu conduire certains auteurs à ne pas être sensible de la même manière à la démarche de terrain. Par exemple, Anne Van Haecht définit le sérieux d'une étude par son caractère représentatif, et veut éviter le danger de voyeurisme en ne regardant pas. Citons-la à ce propos : "D'autres avant moi ont dit qu'une enquête sérieuse (avec échantillonnage, questionnaire !) dans ce milieu, était une gageure. Nous les avons crus. La tentative d'approcher quelques prostituées nous a appris que nous n'avions pas eu tort. La seule façon de connaître bien leur vie aurait sans doute été de la partager, fût-ce simplement par le biais d'un logement commun, mais l'analyse qui en aurait résulté n'aurait certainement pas été objective, et l'hypocrisie que contient cette manœuvre n'est pas très séduisante. Là gît tout le problème observation-participation ; il se serait peut-être réduit, dans ce cas précis, à la situation de l'observateur observé. Enfin, il nous aurait été particulièrement désagréable de transformer cette étude en une sorte de guide pour "Brussels by night", une sorte de "Sésame, ouvre-toi" pour toutes les combines du milieu." (Van Haecht, 1973, p.30).

Nous aurons l'occasion de discuter tout au long de notre travail des effets, des résistances, liés aux représentations de l'objet de la recherche sur la recherche elle-même, que ce soit comme ici dans la définition des modalités de la pratique / non pratique du terrain, dans le choix des perspectives théoriques, dans la manière de rendre compte et dans la manière dont ce compte-rendu est reçu par ceux auxquels il s'adresse. La description des pratiques est par exemple problématique, alors qu'elle constitue pourtant aussi l'objet des recherches. Même si le paradoxe, qui conduit à "observer l'inobservable", produit des effets spécifiques, puisque l'activité sexuelle n'est pas accessible à l'observation (Bozon, 1995), il convient toutefois nécessairement de s'interroger sur ces pratiques, en interrogeant dans le même temps les résistances à parler de ou à parler sur ces pratiques.

Anne Van Haecht choisit de ne pas passer par là, pour sauvegarder la moralité de l'enquête. Claude Fossé-Poliack (1984), sociologue au Centre d'études des mouvements sociaux à Paris, s'en empêche avant même de s'y voir confrontée dans la pratique de terrain, marquant cette impossibilité d'une ponctuation laissant entendre que cela ne se discute pas : "Sans entrer ici dans l'énoncé d'une nomenclature précise et détaillée des

"pratiques sexuelles" - ne serait-ce que parce qu'il serait nécessairement grivois ! ... -" (p.261). Nécessairement ? Il conviendrait *a minima* d'en discuter. Si l'enquête ACSF (1993) n'avait pas encore eu lieu en 1984, l'équipe d'Alfred Kinsey aux Etats-Unis dans les années quarante et celle de Pierre Simon en France (1972) s'étaient déjà attachées à décrire les pratiques sexuelles de manière systématique, même si la construction de l'objet "comportement sexuel" était spécifique à chacune de ces enquêtes et des contextes dans lesquels elles prenaient sens (Giami, 1991). Les anthropologues avant eux s'étaient également préoccupés de décrire les pratiques sexuelles, le caractère exotique des sociétés considérées permettant peut-être de ne pas superposer cet intérêt à la grivoiserie. Malinowski écrivait en introduction à *La vie sexuelle des sauvages du Nord-ouest de la Mélanésie*, "Se dérober à l'étude de la base purement matérielle de l'amour, c'est faire œuvre anti-scientifique qui ne peut conduire qu'à des résultats faux. C'est commettre le péché inexcusable de fuite devant la réalité." (1970 [1929], p.12). Mauss nous avait convié à examiner les techniques du corps, parmi lesquelles figurent les techniques de la reproduction (1993 [1936]).

En tous les cas, parce que notre conception de ce qui constitue le social ne nous permet pas d'échapper, pour l'étudier, à ce qu'en disent et ce qu'en vivent les acteurs sociaux, nous avons cherché, dans notre démarche de terrain, à entendre les personnes qui se prostituent, et à les rencontrer aussi sur le lieu du trottoir.

De toutes les manières, il s'agit pour nous de prendre au sérieux la parole des personnes, en saisissant la prostitution en tant que pratique socialement organisée, et en en déduisant donc la qualité de sujet social des acteurs. Si nous insistons sur ce point, c'est que pour un domaine comme celui-ci, comme pour bien d'autres, l'argument de la rationalisation *a posteriori*, posant que ces femmes et ces hommes sont dans une telle détresse dans leur situation actuelle qu'ils ne peuvent en rendre compte telle qu'elle serait "réellement", est trop souvent invoqué pour justifier le fait de ne pas les entendre. Un historien régional, cité par la presse locale, peut ainsi justifier, en présentant son ouvrage sur la prostitution lilloise : "J'ai évité de rencontrer des prostituées directement car le discours qu'elles tiennent d'elles-mêmes est faussé." (Nord-Éclair, 7 décembre 1995). Certaines associations tiennent le même discours. Il nous apparaît inexcusable que des spécialistes des sciences humaines puissent le tenir également. Pour une activité telle que la prostitution, support de tant de fantasmes, mettant en jeu des dimensions aussi essentielles que le corps, la sexualité, le rapport aux autres, il nous apparaît fondamental de chercher à soulever, sans toujours prétendre à les résoudre, les problèmes, obstacles à la connaissance, que son approche peut susciter.

Les modes de production des données

Trois moments dans la recherche peuvent être distingués²³. Chacun est lié à un lieu spécifique, à des manières d'entrer en contact différentes, à des biais particuliers. C'est seulement sur la durée, et uniquement en appréhendant ces trois moments ensemble, que nous pouvons justifier d'un regard global sur la prostitution.

Le premier lieu, à partir duquel ont été menés la plupart des entretiens semi-directifs durant l'année 1990-1991, est le service social travaillant à la prévention et à la réadaptation des personnes prostituées (SPRS) au sein duquel une recherche-action, "Prostitution, promotion de la santé et prévention du sida", financée par l'Agence française de lutte contre le sida, était menée (Pryen, 1991). L'enquête était orientée principalement par le sida, même si nous avons une préoccupation forte à étendre le questionnement sur la manière dont était vécue la prostitution de manière beaucoup plus globale. La relation d'enquête n'a existé, ou presque²⁴, qu'à partir de la relation d'aide avec les travailleurs sociaux, antérieure à la nôtre. Les entretiens issus de cette période ne seront pas mobilisés directement dans cette présente recherche, mais ils ont constitué notre première approche de la question, et ont participé de notre connaissance globale de la prostitution de rue, et de notre connaissance sur le long terme de personnes prostituées.

Le second lieu est celui des trottoirs, dans les rues de Lille (Pryen, 1996b). La prise de contact était individuelle, sur les lieux et temps de l'activité prostitutionnelle. Les personnes étaient donc directement accostées sur le trottoir, certaines pouvant être connues antérieurement. La demande était définie uniquement par les objectifs de l'enquête, cette fois dégagés de la première question liée au sida, et dégagés également du contexte du travail social - même si les interprétations du statut de l'enquêtrice, toujours renégociées, pouvaient parfois emprunter à d'autres registres, comme celui du journalisme, ou du travail social. La période concernée s'étale du mois de juin 1993 au mois d'avril 1995. Les entretiens, pas toujours enregistrés, ont été menés dans des conditions très diverses, plus ou moins appropriées et comparables, dans des lieux différents (au domicile des personnes, sur le trottoir, dans des cafés), avec des personnes

²³ Nous renvoyons en annexe pour davantage de précisions concernant les matériaux recueillis tout au long de ce travail de terrain, et pour une présentation systématique des différentes enquêtes réalisées ou mobilisées.

²⁴ Deux rencontres ont été possibles par un biais différent, mais également particulier, celui du quartier des femmes de la prison de Loos-Lez-Lille (les entretiens ayant eu lieu dans le parloir des avocats), et une autre a été possible par l'intermédiaire d'un prostitué rencontré au SPRS ayant été un intermédiaire pour "sortir" quelque peu du service. Une seule rencontre s'est effectuée sans intermédiaire, par la prise de contact directe sur le trottoir.

plus ou moins connues au préalable (certaines n'ont été rencontrées que pour l'entretien, avec d'autres les relations sont suivies depuis plusieurs années, et se situent sur des modes différents). La consigne de départ pour ces entretiens, semi-directifs, était la suivante : "J'aimerais que l'on parle de la manière dont vous vivez la prostitution - ou dont vous la viviez". Les questions du rapport au passé et du rapport à l'avenir étaient centrales lors des entretiens. Nous renvoyons en annexe pour une présentation synthétique des principales caractéristiques des personnes ainsi rencontrées (conditions de l'entretien, principales caractéristiques socio-démographiques et usage de drogues pour la première série de tableaux, carrière dans la prostitution et conditions d'exercice de la prostitution pour la seconde série).

La compréhension interprétative se heurtait toutefois aux limites propres au contexte dans lequel étaient énoncés ces discours. Si ces derniers faisaient sens, indépendamment de leur caractère "véridique", le poids du contexte sur la production de la parole était particulièrement perceptible : la toxicomanie en tant que pratique nous échappait - même si elle pouvait être dite ; et les caractéristiques de la relation d'enquête "atomisaient" de manière forte la personne interrogée, conduite à prendre ses distances vis-à-vis d'un monde social stigmatisé dont, pourtant, elle faisait partie. On manquait à voir les liens entre les personnes évoluant dans ce monde. On manquait aussi à voir la manière dont ces acteurs sociaux communiquaient avec d'autres mondes sociaux, représentant ou non l'ordre social légitime, et comment ils négociaient ces attributs négatifs dans des interactions spécifiques.

Confronter différents modes de recueil de données, et recourir à l'observation directe, pouvaient répondre à quelques-unes des limites énoncées. Comment les personnes vivent-elles la prostitution, et parlent-elles de cette pratique dans des contextes divers ? De quelle façon le monde prostitutionnel s'organise-t-il ? De quelle manière les personnes entrent-elles en interaction ? Et comment, dans des systèmes d'action concrets, se construit du sens ? Autant de questions auxquelles les réponses n'étaient encore que partielles.

Nous avons profité d'une rencontre avec le comité régional de l'association AIDES de lutte contre le sida en janvier 1996 pour chercher à mieux y répondre. Cette équipe a mis en place un dispositif qui d'une part accueille des usagers de drogue au sein d'une antenne mobile, intervenant notamment sur un lieu de prostitution (projet réduction des risques, RDR), et d'autre part va au devant des personnes prostituées avec le préservatif comme support de relation (projet Prévention et Écoute en Milieu Prostitution (PEMP)). L'accompagnement du premier dispositif durant les mois de mai à août 1996 (Pryen,

1997a) a pu alors permettre d'observer et de saisir pour partie, sur un territoire spécifique - celui du quartier sur lequel s'exerce, de manière publique, l'activité prostitutionnelle -, les interactions multiples et diverses qui s'y déroulent. C'est donc à partir de ce dispositif d'échange de seringues, destiné aux usagers de drogue par voie intraveineuse, lorsqu'il intervient sur un site spécifiquement lié à la prostitution, que notre interrogation s'est "territorialisée". Nous avons alors choisi d'interroger le territoire de ce dispositif et de ses environs proches comme un espace social qui contraint pour partie, mais pour partie seulement, les interactions qui s'y déroulent. Ce sont ces dernières qui ont alors constitué l'objet de notre attention. Le dispositif constitue une scène sociale particulière, sur laquelle les individus usagers de drogue et/ou prostitués (le deuxième terme étant, sur ce territoire spécifique, exclusivement décliné au féminin), les salariés du dispositif, la sociologue, les visiteurs occasionnels, les clients des prostituées, la police, interagissent, se définissent, établissent des classements, en tant qu'interactants participant d'autres espaces sociaux et de la société plus globale. Nous nous sommes attachée à rendre compte des codes et des règles qui traversent cette scène. L'observation des échanges lors de l'action en milieu prostitution (PEMP) a permis quant à elle de saisir des dimensions plus individuelles de l'expérience prostitutionnelle, et au passage quelques préoccupations quant à la prévention du VIH pour ce qui concerne les pratiques sexuelles - et pas seulement toxicomaniaques²⁵.

Enfin, dans le prolongement de ce travail, avec la collaboration du comité de AIDES, un aperçu des conditions de vie et d'exercice de la prostitution a pu être dessiné en dernier lieu par l'intermédiaire d'un questionnaire passé auprès des personnes prostituées de Lille au mois de septembre 1996 (Pryen, 1997b). Il a pu rejoindre quelques-unes des interrogations levées par l'analyse du questionnaire passé auprès de 355 personnes prostituées fréquentant six des sept dispositifs de prévention du VIH en France durant le mois de mai 1995, enquête que nous avons déjà pu citer, et dont les résultats seront par la

²⁵ Dans le texte, nous renverrons les propos aux personnes qui les ont énoncés en mettant entre parenthèses les prénoms des personnes concernées (fictifs - procédant alors à une double dissimulation, puisque les premiers prénoms étaient le plus souvent les "prénoms de trottoir", renvoyant déjà à une mise en scène), ainsi qu'aux conditions dans lesquelles ils ont été saisis (conversations, observations, ou entretiens - les prénoms renvoient le plus souvent aux entretiens formels, enregistrés ou non ; pour ces derniers, nous ne citerons pas entre guillemets, sauf lorsque les paroles ont pu être notées textuellement (voir en annexe s'ils ont été enregistrés) - la transcription des entretiens enregistrés a été littérale, mais le passage à l'écrit, forcément traduction, s'est allégé des "euh" qui ponctuaient l'expression orale, pour des contraintes de lisibilité (les autres hésitations ont été laissées)). Une même personne ayant pu être rencontrée lors de temps d'observation, ou lors d'entretiens formels, le temps écoulé entre ces rencontres pouvant être de plusieurs années, nous noterons quand cela sera nécessaire l'année, à côté du prénom, correspondant au moment où les paroles citées ont été énoncées. Nous avons choisi de faire des citations d'entretiens qui sont parfois très longues pour mieux donner à voir la logique interprétative des personnes interviewées.

suite mobilisés (Serre et al., 1996)²⁶. Suite à ce questionnaire, nous avons cherché à retrouver quelques-unes des personnes usagères de drogues y ayant participé, pour mener avec elles des entretiens. Pour cela, nous nous sommes alors à nouveau rendue dans le dispositif d'échange de seringues, cette fois en hiver, et un hiver particulièrement rigoureux (1996-1997), redécouvrant alors, si nous l'avions oublié, le poids de l'environnement, en l'occurrence climatologique, dans l'exercice de la prostitution. Seulement deux personnes ont pu être interviewées dans ce cadre, quant aux liens spécifiques entre toxicomanie et prostitution, mais notre présence a été l'occasion de nouvelles observations.

D'autres dimensions de l'enquête viennent compléter le dispositif, en s'adressant à quelques autres personnages du théâtre de la prostitution. Nous avons pu profiter de quelques présences dans les cafés servant de point de rencontre, de pause, pour quelques-unes des personnes prostituées, notamment travesties. Une analyse secondaire des données de l'enquête sur les comportements sexuels en France a permis d'interroger, par un traitement statistique, la figure de l'homme ayant payé pour avoir des rapports sexuels dans les cinq années précédant l'enquête (Bajos, Pryen, Warszawski, Serre, ACSF, 1997). Des entretiens semi-directifs ont été menés avec des travailleurs sociaux de différentes structures et les membres des Brigades des Mœurs et des Mineurs, un questionnaire étant passé auprès de l'ensemble des services sociaux relevant du Conseil Général du Nord (Plancke, Pryen, 1993). De façon continue, tout au long de notre travail, nous avons rencontré les différents intervenants plus ou moins impliqués dans ce champ - et nous avons donc aussi joué un rôle dans ce champ (Conseil communal de prévention de la délinquance de la ville de Lille, comité régional de l'association AIDES, préfecture, services de police, Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, Conseil Général, Conseil Régional, Observatoire régional de la santé, associations travaillant dans le champ de la toxicomanie).

De façon générale, la perspective que nous avons adoptée, qui s'inscrit dans cet espace de questions que Corcuff désigne du terme de constructivisme social (Corcuff, 1995), a conduit à rester attentive et en éveil, de façon permanente et dynamique, quant à la production des données ou des catégories d'analyse (Devereux, 1980 [1967]). Les données empiriques ne sont pas neutres. La manière dont elles ont été construites doit être selon nous exposée et discutée dans les productions finales. Elle est aussi résultat. Nous avons présenté de manière formelle la méthodologie employée, mais surtout nous veillerons à contextualiser au maximum les résultats et analyses présentés dans leur

²⁶ La méthodologie de cette enquête est présentée en annexe.

dynamique de production, en nous attachant particulièrement à la relation sociale que constitue la relation d'enquête (Pryen, 1996b ; 1997a). Nous avons choisi de ne pas isoler, dans un chapitre particulier, ce point spécifique, au risque de trop le diluer, afin de ne pas dissocier le sens accordé aux données du mode de production de ces dernières.

LA NORME ET LE MÉTIER

L'ensemble de ces matériaux viendra éclairer, de manière transversale, les questions que nous posons à l'objet et celles que l'objet nous pose. Toutes s'enracinent dans la sociologie interactionniste. Nous avons tenté de présenter le raisonnement dans une dynamique, en tant qu'il a constitué quelque chose de vivant, d'historique, de contingent et en évolution. Son plan d'exposition comprendra deux parties. Dans la première se pose plus précisément la question de la production de la norme. Dans la seconde, c'est plus spécifiquement celle de l'activité prostitutionnelle, du métier, qui est posée. Les deux s'entrecroisent toutefois constamment.

La première partie cherchera à rendre compte de la manière dont est construite socialement la prostitution. Elle s'organise autour de trois tensions qui élaborent la place sociale de la prostitution, celle qui articule de manière ambiguë le domaine public et le domaine privé ; celle qui oscille entre mal et nécessité ; et enfin, celle qui situe la personne prostituée entre sujet et objet. Le premier chapitre examinera les tensions entre le domaine public et le domaine privé que révèle le niveau juridique, du point de vue de la santé publique, de l'ordre public et de la citoyenneté. Le second chapitre rendra compte de ces tensions à partir de l'oscillation entre légitimité et illégitimité d'une fonction, oscillation qui a fait l'objet des analyses sociologiques fonctionnalistes ou critiques, et qui organise les débats actuels autour de la réglementation et du traitement de la prostitution (et dont nous verrons qu'elle organise également les discours des personnes prostituées). Le troisième chapitre retrouvera ces mêmes tensions dans les pratiques et discours des travailleurs sociaux, intervenant spécifiquement ou non dans le champ de la prostitution. C'est sur la question de la production de la norme que nous conclurons cette partie, en tentant d'apporter quelques éléments de réponse sur la manière dont elle est construite et sur les sentiments sociaux que sa transgression éveille.

La seconde partie s'attachera à montrer comment cette place est occupée, à partir de l'activité elle-même, des tâches, des rapports aux autres, "profanes" ou autres "professionnels" qui interviennent dans le même champ mais à partir de places différentes. C'est le sens construit par les acteurs, à un niveau micro-sociologique, qui

portera cette partie. Nous nous saisissons plus précisément des outils fournis par la sociologie des professions dans la perspective de l'interactionnisme symbolique (Hughes, Becker, Strauss). Il ne s'agit pas de répondre à la question qui consiste à déterminer si oui ou non la prostitution est une profession ; il s'agit pour nous de suivre la démarche de recherche de l'analyse des professions appliquée plus habituellement aux classes moyennes, non pas pour résoudre les tensions, non pas pour sortir des considérations faisant osciller la prostitution entre relégation et reconnaissance, mais au contraire intégrer ces tensions entre stigmatisme et métier dans l'analyse. Nous chercherons à préciser les contours de la prostitution en l'étudiant, de la même manière que Becker étudie les musiciens de danse, à savoir comme un métier de service (Becker, 1985 [1963], p.105-106), un métier *voué aux services personnalisés* tel que "les praticiens effectuent pour un ensemble d'individus un service personnel spécialisé, les nécessités de ce service exigeant qu'ils entrent directement et personnellement en communication avec chacun de ces sujets alors qu'aucun autre lien ne les unit à eux." (Goffman, 1968 [1961], p.378).

Le premier chapitre de cette seconde partie plantera le décor, en décrivant les territoires que la prostitution investit, occupe, ou encore envahit selon les perspectives, dans les rues de Lille, territoires sur lesquels, ou à partir desquels, se réalisent des tâches spécifiques qui constituent l'activité de prostitution. Nous interrogerons dans un second chapitre la notion d'apprentissage, qui se laisse difficilement entrevoir - la prostitution apparaît au premier abord comme quelque chose qui ne s'apprend pas, puisqu'elle semble consister pour l'essentiel à des activités génériques, que chacun est supposé savoir faire - mais qui concerne des dimensions multiples, et la notion de professionnalité, une définition des règles du "bon travail" étant donnée à des tiers (Hughes, 1958, p.97). Le dernier chapitre aura pour objet de cerner les principales valeurs communes aux personnes exerçant la prostitution, dans la présentation qu'elles font d'elles-mêmes à autrui, au monde profane. C'est sur la question de la crise de la prostitution de rue que nous concluerons cette partie. Le discours sur la profession en constitue une réponse, en permettant de rétablir un ordre dans le désordre.

Enfin, c'est la question plus transversale de la place sociale de la prostitution, telle qu'elle est construite socialement et telle qu'elle est occupée, traversée par des contradictions, donc rendue opaque, alors qu'elle nous dit quelque chose sur les rapports sociaux de manière plus générale, qui portera nos dernières interrogations.

PREMIÈRE PARTIE

LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA PROSTITUTION

INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie a pour objectif de souligner les différentes tensions qui définissent la place de la personne prostituée dans nos sociétés, et plus spécifiquement encore, dans le département du Nord de la France - et surtout la ville de Lille, puisque les trottoirs du Nord se résument quasiment aux trottoirs lillois - qui a constitué notre terrain d'enquête.

À partir de l'analyse du statut accordé à la personne prostituée du point de vue de la santé publique, de l'ordre public, et de la citoyenneté pour ce qui concerne plus particulièrement les usagers de drogue, nous poserons dans le premier chapitre la question des frontières problématiques entre le domaine public et le domaine privé, de l'intervention (et ses limites) du premier sur le second, de l'entrelacement en tous les cas de ces deux dimensions. Le privé des personnes prostituées se "publicise" par l'intervention sanitaire, juridique, policière.

Cette tension exprime celle qui lui est sous-jacente, à savoir celle du mal et de sa nécessité - le fameux "mal nécessaire" -, celle de la fonction reconnue et dans le même temps considérée comme illégitime. Les sociologues ont pu en rendre compte, dans des termes parfois pragmatiques, comme la sociologie américaine, mais aussi dans des termes critiques, comme une grande partie de la sociologie féministe française. Nous les examinerons dans le premier point de ce qui constitue le second chapitre. C'est cette même tension qui organise les différents discours publics, opératoires et efficaces concernant les législations en question - et notamment avec comme horizon stratégique, l'unification européenne. Ces débats seront présentés dans le second point. Cette tension questionne en tous les cas le statut, entre sujet et objet, de la personne prostituée.

Et ce statut est peut-être encore plus crucialement questionné dans ce qui fait une partie du quotidien des personnes prostituées, à savoir les rencontres avec les différentes institutions. Comment ce statut se formule-t-il au cœur non plus des débats publics, mais des interactions sociales avec différents intervenants, généralistes ou spécifiques, qui rencontrent dans leur pratique professionnelle et bénévole les personnes prostituées ? Si les ressources (parfois) offertes par ces dispositifs s'énoncent en termes relationnels, parfois en termes d'appartenance à une communauté portée par un projet vecteur de sens (Castel, 1995), elles peuvent être également productrices de stigmatisation.

C'est peut-être plus fondamentalement la question de la norme et de sa transgression, qui est posée dans cette première partie, et à laquelle nous nous attacherons à proposer quelques éléments de réponse.

CHAPITRE 1

LA PROSTITUTION, ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE PRIVÉ

INTRODUCTION

Le sens commun nomme, entre autres, les prostituées des "femmes publiques"¹. Cette catégorie interroge. Ces femmes sont publiques parce qu'elles "appartiennent à tout le monde", leur usage est commun (nous y reviendrons) - alors que les femmes sont de manière générale traditionnellement renvoyées à l'espace privé, privatisé. Cela renvoie au dehors, traditionnellement masculin, et au dedans, traditionnellement féminin, dichotomie construite socialement, quasi naturalisée², que les prostituées viennent bouleverser - ou au contraire confirmer. Ne sont-elles pas publiques aussi parce qu'elles ne peuvent échapper au regard qui s'immisce jusque dans leur vie privée, alors même que l'activité prostitutionnelle relève, dans les termes de la loi, d'une activité privée ? Indépendamment du caractère marchand de l'échange en question, le regard des institutions est particulièrement pesant sur les formes que peut prendre la transaction. "Chacun a droit au respect de sa vie privée", nous précisent l'article 9 du Code civil et l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits et libertés fondamentales. Le contenu de ces articles relève aussi d'une définition culturelle. En France, l'interprétation de ce que constitue le privé est spécifique concernant les personnes impliquées dans la prostitution. En décrivant dans ce chapitre le cadre

¹ Rappelons que si nous parlons parfois des personnes prostituées au féminin, il ne s'agit pas d'exclure la prostitution masculine ou "transgender" de notre analyse. C'est parce qu'elle se comprend d'abord, historiquement et culturellement, comme une réalité féminine - et qu'il s'agit surtout d'une prostitution hétérosexuelle. De plus, la prostitution est traversée par les mêmes constructions sociales de genre que le reste de la société (voir Mathieu, septembre 1996). La place des femmes, et la place de leur corps, sont donc spécifiques, et ce aussi dans la prostitution.

² Pour aborder la question de la construction sociale de ces catégories, voir les contributions des auteurs au chapitre "Sphère privée, sphère publique" de l'ouvrage collectif sur *La place des femmes* (1995). Les questions posées à cette dichotomie renvoient à la perméabilité réciproque de ces espaces, et à la nature et la régulation de leurs échanges (Lefaucheur, avec Schwartz, 1995, p.166).

juridique et social dans lequel prend place l'activité de la prostitution de rue, ce sont ces points cruciaux, où s'expriment les rapports tendus entre le public et le privé, que nous voudrions examiner. Nous voudrions soulever la question des limites à la libre disposition de son corps, et son pendant, la question des frontières des contrôles publics aux comportements privés.

Le risque sanitaire constituera notre premier point d'entrée pour questionner ces dimensions. Ici, l'adjectif "public" s'applique à la santé. Les prostituées étaient considérées comme les agents contaminateurs de la syphilis, elles sont aujourd'hui interrogées dans leurs liens avec le sida. Cette proximité ancienne entre prostitution et maladies sexuellement transmissibles (MST) peut expliquer qu'aujourd'hui encore, obligation soit faite aux malades subissant des accidents vénériens de se traiter.

Nous examinerons plus précisément, dans un deuxième temps, les tensions qui définissent la place occupée par la prostituée, sur le mode de l'inadaptation sociale et dans les termes de la réadaptation sociale.

Enfin, nous considérerons les tensions qui construisent la catégorie de toxicomane, qui rendent encore davantage problématiques les frontières du privé, dans les termes de la citoyenneté.

1. DU POINT DE VUE DE LA SANTÉ (PUBLIQUE) : LES PROSTITUÉES À L'ORIGINE DU "PÉRIL VÉNÉRIEN", ET DE L'OBLIGATION DE TRAITEMENT ?

Le risque sanitaire dans sa dimension publique - pour autrui -, rarement isolé des conditions morales et sociales, a constitué, et constitue toujours, une catégorie essentielle à partir de laquelle est pensée la prostitution. La syphilis au 19ème siècle et dans la première moitié de notre siècle donne le sens des réflexions administratives, policières et hygiénistes ; le "péril vénérien" était - avec la notion de danger moral - l'axe central du discours réglementariste, et constituait le pivot de l'argumentation néo-réglementariste. Depuis la fin des années 80, le risque du sida oriente les recherches sociologiques et donne aujourd'hui le sens des principales interrogations sur le sujet (Pryen, 1996a). La prostitution s'est imposée au regard des acteurs de terrain en tant que problème social, avec le risque nouveau de l'infection à VIH.

***1.1. Pour la gestion sanitaro-policière réglementariste : la prostituée, figure dangereuse, et "mitrailleuse à tréponèmes"*³**

L'arrêté du gouvernement du 5 Brumaire de l'an IX, le 27 octobre 1800, est le premier à faire obligation aux officiers de police de "surveiller les maisons de débauche ainsi que ceux qui y résideront ou qui s'y trouveront, et assurer les moyens de prévenir et arrêter les maladies contagieuses" (Quétel, 1986, p.259). L'inscription obligatoire des prostituées en 1802 et l'organisation quasi officielle des maisons publiques deux ans plus tard viennent compléter ce qu'il est convenu d'appeler désormais "la police des moeurs". Si le rôle contaminateur des prostituées avait été souligné dès l'apparition de la syphilis en Europe à la fin du XVème siècle, ces dernières n'avaient pas encore fait l'objet, jusque là, de mesures particulières.

Alexandre Parent-Duchâtelet, médecin, hygiéniste, spécialiste des égouts⁴, sera le premier à théoriser cette volonté de réglementation, dans ses deux volumes édités en 1836, *De la prostitution dans la ville de Paris considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration*. Sa réflexion est avant tout centrée sur la prostitution en tant qu'elle assure une fonction sociale : elle permet à la fois de canaliser la sexualité extra-conjugale sans que celle-ci ne se dénature, et de répondre aux besoins des hommes seuls. Indispensables, servant d'exutoire, de soupape de sécurité pour une sexualité perçue comme une menace, "les prostituées sont aussi inévitables, dans une agglomération d'hommes, que les égouts, les voiries et les dépôts d'immondices" ; "elles contribuent au maintien de l'ordre et de la tranquillité dans la société". (cité par Corbin, 1982 [1978], p.15). Pour lui, "la prostitution est un phénomène excrémental indispensable qui protège le corps social de la maladie." (Corbin, 1982 [1978], p.16), dans un contexte où "c'est le corps de la société qui devient, au cours du XIXème siècle, le nouveau principe. C'est ce corps-là qu'il faudra protéger, d'une manière quasi médicale : [...] on va appliquer des recettes, des thérapeutiques telles que l'élimination des malades, le contrôle des contagieux, l'exclusion des délinquants." (Foucault, 1986 [1975], p.61). La menace biologique est celle que les classes laborieuses et dangereuses font peser à l'ensemble du corps social (Corbin, 1977, p.246). Si la prostitution constitue un facteur de santé du corps social, elle est aussi dangereuse, et ce, surtout pour les autres. Le paradoxe, celui du risque pour autrui qui n'existe que parce que autrui le prend, est résumé par la formule du "mal nécessaire".

³ Le tréponème est un genre de protozoaire à l'origine de la syphilis. L'expression, citée par Quétel (1986, p.172), est celle d'un médecin syphiligraphie, au lendemain de la première guerre mondiale.

⁴ La maison de tolérance étant conçue comme un égout séminal, ses différents objets de recherche sont donc en affinité.

Il convient donc de pallier les risques que la prostitution engendre pour l'ensemble de la société, risques de désordre, d'excès, de maladie - mais aussi, et parfois surtout, de brouillage des frontières avec la femme honnête. Ce dernier risque est visible dans un Dictionnaire des sciences médicales écrit en 1821 : "Les maisons publiques [...] sont organisées par les autorités, par les gouvernements pour éviter la séduction des femmes honnêtes." (cité par Quétel, 1986, p.260) - le statut de la femme prostituée vient donc bien confirmer plutôt que bousculer la dichotomie privé/public, féminin/masculin, dedans/dehors. La marginalité des prostituées est une marginalité de fait, naturalisée. L'instinct est évoqué avant les causes sociales pour expliquer le fait de se prostituer. Les études de caractère ou de type anthropomorphique montrent la spécificité de ces personnes à part. La réglementation est le moyen de gérer cette population afin d'en éviter les effets dangereux. Elle se fonde sur trois principes: 1/ la volonté de créer un milieu clos, invisible, caché de la société; 2/ mais transparent à l'administration; 3/ et rigoureusement hiérarchisé et cloisonné en évitant les mélanges de classe et d'âge, pour éviter "la promiscuité anarchique des corps et, pire celle des corps d'un même sexe." (Corbin, 1982 [1978], p.128). La maison close constitue la pierre angulaire du système réglementariste.

De manière lapidaire, l'organisation de cette pratique peut être résumée comme suit : "La prostitution tolérée doit être une société de femmes destinée à satisfaire la sexualité masculine sous le contrôle direct de l'administration." (Corbin, 1982 [1978], p.27). Dans ce cadre, les prostituées sont la cible de la répression et de la désignation, tandis que les clients, hommes, n'entrent pas dans le champ. Un rapport parlementaire britannique souligne en 1871 qu'il n'y a "aucune comparaison à faire entre les prostituées et les hommes qui vont avec elles. Pour les unes, le délit est commis dans le but de gagner de l'argent ; pour les autres, il s'agit d'un abandon accidentel à un instinct naturel." (cité par Judith Walkowitz, 1991, p.396).

Les moyens utilisés pour faire fonctionner ces principes tentent de cerner l'ensemble de la prostitution par une surveillance la plus étroite possible : inscription obligatoire (mise en fiche) des prostituées au bureau des mœurs, procédure par laquelle on leur assigne un statut, un état ("filles en carte" quand elles sont isolées, "filles à numéro" quand elles sont pensionnaires de maisons closes (les "filles insoumises" clandestines échappant à la légalité) ; contrôle sanitaire effectué par des médecins dépendant du service des mœurs (au sein même des maisons pour les filles à numéro, dans les dispensaires pour les autres) ; police omniprésente et omnipotente ; infirmerie-prison de Saint-Lazare inaugurée en 1836 réservée aux prostituées vénériennes (et fermée seulement en 1934, démolie en 1940) ; poids de l'arbitraire administratif, assimilant la

prostitution à une affaire de voirie, en dehors de toute intervention du pouvoir judiciaire. La femme honnête ne doit pas se confondre avec la prostituée. Cette dernière doit donc être reconnaissable, reconnue, et désignée comme déviante.

L'évolution de la société finit par rendre caduques les structures prostitutionnelles traditionnelles. Un médecin réglemmentariste se lamente en 1923 : "La prostitution change d'allure, le lupanar se meurt", "la concurrence effrénée de la rue leur donne le coup de grâce." (cité par Quénel, 1986, p.281). La "petite ouvrière" racolant dans la rue, ou la fille de brasserie ou d'auberge "qui monte", les "grandes élégantes", prennent la place des "filles à numéro". Corbin souligne combien la fermeture officielle des maisons closes, en 1946, ne vient que marquer dans la loi un état de fait préexistant. La prostitution close décline déjà, dès les années 1870, au profit de la maison "ouverte", maison de passe ou de rendez-vous, moins structurée et moins contrôlée. Les filles soumises racolent ouvertement sur les trottoirs. Les formes nouvelles et multiples de la prostitution tendent à répondre à une nouvelle demande prostituante. Elles traduisent l'évolution des structures de la société urbaine. Après la vaste immigration ayant entraîné vers la ville un flot d'hommes provenant du monde rural, constituant un prolétariat masculin en état de misère sexuelle dans un milieu urbain hostile, l'intégration se réalise, à partir de 1860, et le déséquilibre démographique entre les sexes s'estompe. Surtout, le modèle de la famille conjugale et celui de l'intimité bourgeoise tend à se diffuser - s'imposer - dans ce prolétariat urbain, dans un contexte où la misère économique recule et où l'instruction progresse. L'habitat se caractérise par un désentassement et par la naissance de l'intimité ouvrière dans laquelle les corps s'évitent - correspondant au projet de moralisation du travailleur et à la volonté patronale de combler les temps sociaux des ouvriers. Le célibat et le concubinage sont exclus de cette intimité familiale "paisible" (Corbin, 1982 [1978], p.276 sq.). La demande prostituante se teinte de l'illusion de la séduction : "la sexualité vénale est désormais pénétrée de conduites de séduction." (Corbin, 1982 [1978], p.273).

Pourtant, si dans cette seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le réglemmentarisme montre ses faiblesses dans un contexte socio-culturel qui évolue, si les débats autour de l'organisation de la prostitution deviennent virulents à partir de 1870 sous la conduite des abolitionnistes (sur lesquels nous reviendrons), le néo-réglemmentarisme vient toutefois prendre la relève dans le dernier tiers du XIX^{ème} siècle pour justifier cette réglementation. C'est alors essentiellement par l'intermédiaire du corps médical et du professeur Fournier, véritable entrepreneur moral au sens de Becker (1985 [1963]), "nouveau pape de la syphiligraphie", créateur et "apôtre le plus actif" du système, que cette organisation perdurera. Fournier, à l'origine de la création en 1901 de *La Société française de Prophylaxie sanitaire et morale*, véritable *Ligue contre la syphilis*, cherche à

justifier en dernière instance le réglementarisme par des arguments sanitaires - "la crainte excessive de la "vérole", formidable obstacle dressé face au plaisir, prend le relais de celle du péché." (Corbin, 1977, p.182) : parallèlement à l'ascension du thème du péril vénérien, il faut surveiller pour enrayer la contagion de la syphilis ; et surtout surveiller la prostitution, cause première de la morbidité - mais également abolir les autres mesures policières et humaniser les traitements. "Ainsi, ce n'est plus la provocation à la débauche qui justifie, qui impose même la répression, c'est le fait qu'elle soit en même temps une provocation à la contagion syphilitique." (Corbin, 1982 [1978], p.372).

Ce discours tendant à caricaturer et à dramatiser le péril vénérien s'appuie sur le projet global de moralisation sexuelle, de répression de la sexualité juvénile⁵, de contrôle de la libéralisation des mœurs, d'éducation morale. Les arguments sanitaires restent donc, on le voit, inextricablement liés à l'argumentation moralisatrice, voire secondaires. L'éducation sexuelle nouvellement élaborée se construit sous le signe du péril vénérien, avec pour perspective la dissuasion sexuelle. Ces arguments seront tellement développés qu'ils convaincront l'opinion de la nécessité de la surveillance, empêchant ainsi les tenants de l'abolitionnisme, pourtant au pouvoir en 1902, de discuter de leurs réformes. Même la Ligue des Droits de l'Homme - alors qu'on verra que ce sont justement de ces Droits que se réclame en dernière instance l'abolitionnisme - suit à ce moment-là ce raisonnement, en concluant, après réflexion sur le débat porté devant elle par la Fédération abolitionniste, que "la prostitution doit être rangée parmi les commerces et les industries insalubres et à ce titre peut être soumise comme toute industrie ou commerce insalubre, à des examens de surveillance destinés à garantir les intérêts de la collectivité, dont le premier de tous est la santé publique." (citée par Quétel, 1986, p.294).

Ainsi, le risque est redéfini surtout dans sa dimension *sanitaire*, et *pour autrui*. Il s'agissait davantage de se prémunir du risque sanitaire que les prostituées pouvaient représenter pour la société. Le risque moral et social qui présidait à la période précédente est moins évidemment avancé, et la référence aux principes moraux et religieux devient moins explicite. Mais le modèle explicatif reste dichotomique, se fondant sur une partition distinguant les victimes innocentes des coupables. On devine de quel côté on situe les prostituées, d'autant plus dangereuses qu'elles menacent l'innocence de l'enfance. "Ces figures nouvelles du risque conduisent à réinterpréter la crainte inspirée par le peuple. La fille facile menace la famille bourgeoise, qu'elle surplombe du sixième étage, qu'elle guette de la rue. Elle communique, elle inocule à l'homme des classes

⁵ "S'il s'opérait un retour de l'humanité vers l'innocence et l'âge d'or, les jours de la syphilis seraient comptés", "par le relèvement moral, l'épuration des mœurs, la conscience du devoir, le respect de la jeune fille, les unions précoces" (Fournier, *Ligue contre la syphilis*, cité par Corbin, 1977, p.257).

dominantes une maladie "en nature" que, par l'hérédité de graine ou "imprégnation génératrice" du sperme, celui-ci transmettra à sa descendance sous forme de "vice diathésique", de "dystrophie de prédisposition" ou, plus globalement, d'"inaptitude à la vie", pour s'en tenir à des formules d'Alfred Fournier." (Corbin, in Bardet, 1988, p.343).

1.2. Dans la problématisation des recherches sociologiques : au regard de la prévention du VIH

Le 13 avril 1946, les maisons de tolérance ferment, après une période de recrudescence des mesures réglementaires par la rencontre des préoccupations de l'armée allemande d'occupation soucieuse de la santé de ses membres expatriés et du régime de Vichy⁶. La loi "Marthe Richard", conseillère municipale de Paris ayant défendu le projet - d'après un projet de loi déposé par Denis Cordonnier, député-maire de Lille à l'époque - marque à cette date l'inefficacité de la maison close face au péril vénérien, et abroge "toutes dispositions prévoyant l'inscription des prostituées sur les registres de police ou l'obligation pour elles de se présenter périodiquement aux services de police". Mais ce n'est toutefois pas la fin du réglementarisme dans ses dispositions sanitaires. L'obligation au contrôle sanitaire demeure, de manière explicite, par la loi du 26 avril de la même année, passée davantage sous silence, qui crée le fichier sanitaire et social de la prostitution. La loi aggrave la définition et les peines liées au proxénétisme, et prévoit le délit de racolage, susceptible de provoquer l'ouverture d'une information judiciaire au cours de laquelle est obligatoirement procédé à un examen sérologique de l'inculpé (circulaire d'application du 30 mai 1946). Le fichage perdure, et même si ses connotations sont quelque peu différentes⁷, les possibilités d'agir laissées aux forces de la police sont presque entières, notamment par la loi du 31 décembre 1942, relative à la prophylaxie et à la lutte contre les maladies vénériennes, faisant obligation au malade de se traiter. La déréglementation n'est pas complète, la prostituée reste soumise à des dispositions spécifiques et ne relève pas du droit commun. La France ne ratifiera qu'en 1960 la Convention de New-York de 1949 (dont nous verrons plus loin les enjeux), supprimant du même coup le fichier sanitaire, adoptant le régime abolitionniste. Elle

⁶ La fermeture des maisons closes est aussi marquée par la poursuite des femmes prostituées pour collaboration durant la guerre.

⁷ Nous aurons l'occasion de revenir sur la "quasi-naturalisation" de ce fichage, qui conduit certaines prostituées, aujourd'hui encore, à aller se déclarer en tant que telles au commissariat, à leur propre initiative comme à celle des policiers - alors même que depuis 1960, cette démarche n'est plus inscrite dans la loi.

compose donc durant cette période, de 1946 à 1960, avec un système mixte, qu'on nomme parfois "sanitarisme".

L'arrivée du sida a renouvelé l'intérêt pour la prostitution dans les termes de la santé publique, et réanimé, nous verrons dans quels termes, le débat autour du réglementarisme. Si la population prostitutionnelle n'a pas été portée sur les devants de la scène comme elle avait pu l'être pour la syphilis, devancée cette fois par la population homosexuelle et toxicomane, elle fait toutefois l'objet de préoccupations particulières. C'est ainsi qu'en juin 1990, renaît le débat sur l'efficacité sanitaire présumée des maisons closes, par l'intervention publique de Michèle Barzach, alors chargée des affaires sociales et sanitaires à la mairie de Paris auprès de Jacques Chirac, après avoir été ministre de la santé de 1986 à 1988 au moment de la cohabitation⁸. Dans *Le Monde* du 8 juin 1990, elle dénonce la "chaîne de contamination hétérosexuelle" dans laquelle la prostitution joue selon elle un rôle important. Le contrôle sanitaire est perçu comme étant une solution au sida, et les enquêtes sur les croyances, les comportements et les attitudes des français quant au sida montrent que le dépistage systématique obligatoire pour les prostituées est dans les représentations communes quelque chose qui va de soi⁹.

Indépendamment du registre de la prévention, la sexualité est abordée par les sciences sociales au regard du critère du risque dans le contexte nouveau de l'épidémie du sida. Alain Giami s'est livré à une lecture approfondie et contextuelle de la manière dont est construit l'objet culturel "comportement sexuel" par les sciences sociales, qui "résulte de compromis entre des exigences scientifiques, des objectifs de santé publique, des contraintes politiques, idéologiques, éthiques, économiques et psychologiques." (1993, p.1230). Il montre combien cette construction était associée à la transmission du VIH (Giami, 1991). En relisant particulièrement le questionnaire de l'enquête Analyse des comportements sexuels en France (Spira, Bajos, et le groupe ACSF, 1993)¹⁰, outil central dans les analyses actuelles, il souligne l'approche nouvelle de la sexualité, qu'il

⁸ Le député UDR Le Tac avait déjà relancé le débat du réglementarisme, avant le sida, en 1978 (Solé, 1993, p.41 sq.).

⁹ 92.4% des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête sur les connaissances et les comportements des français face à l'épidémie du sida, réalisée sous l'égide de l'Agence nationale de recherche sur le sida, auprès d'un échantillon aléatoire de la population française âgée de 18 à 69 ans, sont favorables au dépistage obligatoire des prostituées (Folléa Laurence, "Les Français retrouvent des réflexes discriminatoires face au sida", in *Le Monde*, Jeudi 30 novembre 1995.). Un sondage non représentatif réalisé pour *Le quotidien du médecin* auprès de ses lecteurs souligne le lien fait entre la réouverture des maisons closes et la lutte contre le sida. 42% des médecins ayant répondu à ce sondage pensent que la réouverture des maisons closes pourrait y contribuer, 52% pensent que non ; d'une manière générale, 47% sont pour et 51% sont contre (29 novembre 1990).

¹⁰ Une équipe pluridisciplinaire importante a été à l'origine de cette enquête auprès de plus de 20.000 individus. Le rapport au ministre de la Recherche et de l'Espace rend compte de ses principaux résultats (Spira, Bajos, ACSF, 1993), et de nombreuses analyses secondaires ont été élaborées.

qualifie d'"épidémiologique" : c'est la notion de risque, et plus spécifiquement celui du sida, qui sous-tend le questionnaire, de façon explicite mais aussi implicite, que ce soit dans la présentation qui en était faite aux personnes sollicitées, ou à propos des caractéristiques explorées des individus et de leurs partenaires et des pratiques sexuelles envisagées (Giami, 1993). Ce qui conduit à extraire les pratiques du contexte relationnel dans lequel elles prennent sens pour les individus qui les vivent et des raisons qui les motivent, à séparer artificiellement les différentes dimensions de l'existence, et à appréhender la pratique sexuelle comme exclusivement sexuelle (De Singly, 1995).

Pour prendre pour exemple le sujet qui nous préoccupe, l'intérêt n'a été porté à la prostitution dans ce questionnaire que dans la mesure où la relation prostitutionnelle comporte un risque potentiel de transmission du VIH. Il n'y a pas de questionnement sur les relations sexuelles payantes au cours de la vie mais au cours des cinq années précédant l'enquête : l'intérêt se porte sur le temps du sida, pas sur le temps de l'individu. Même si les questions de mémoire se posent et conduisent à délimiter des périodes, même si l'arbitrage entre une multitude de questions peut conduire à faire le deuil de certaines, la question échappe au questionnement plus large du "cours de votre vie". Surtout, l'intérêt existe pour la relation, quelle que soit la place que l'individu y occupe, place qu'on ne peut pas *a priori* distinguer formellement. La question posée aux personnes enquêtées s'énonce en effet ainsi : "depuis cinq ans, est-ce que vous avez eu une fois ou plus des rapports sexuels en payant ou en étant payé"¹¹.

Il est frappant au passage de noter l'intérêt nouveau que la prostitution, jusqu'alors fort délaissée, suscite. Si les enquêtes qualitatives sur la prostitution se démarquent plus nettement de ce contexte du sida, leurs conditions d'existence - à savoir leur financement - lui restent toutefois attachées. Et le monde de l'université et de la recherche est peu présent dans ce champ. Même si l'interrogation de ces "chercheurs-acteurs" dépasse celle des pratiques sexuelles ou toxicomaniaques, à risque de transmission du VIH, la demande sociale reste fortement corrélée à une interrogation en termes de santé publique. Une recension des travaux français sur la prostitution montre que, depuis la première recherche-action menée dans la rue Saint-Denis à Paris (Coppel et al., 1990), ce sont des financements liés au sida qui les permettent (Agence française de lutte contre le sida jusqu'en mars 1994 ; Division sida de la Direction générale de la santé du ministère du Travail et des Affaires sociales jusqu'à la décentralisation en 1995, de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales depuis ; association de lutte contre le sida AIDES) (Fierro, Welzer-Lang, 1995). Il en est de même au niveau européen. Un projet

¹¹ Nous présentons le traitement secondaire effectué à partir de cette question en annexe (Bajos et al., 1997).

EUROPAP (European Intervention Projects AIDS Prevention for Prostitutes), avec le financement de la Commission des communautés européennes, et pour la France les financements de la Division générale de la santé, a pour objectif général de soutenir, développer et étendre les actions de prévention auprès des personnes prostituées (EUROPAP, 1995). La partie française a été réalisée par les épidémiologistes du CESES (Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida), centre collaborateur OMS-CE (Organisation mondiale de la santé - Communauté européenne). Les objectifs étaient "d'établir un état des lieux détaillé des projets de santé publique en direction des personnes prostituées ; de créer une plate-forme d'échange scientifique, de matériel de prévention et de méthodes d'intervention ; et de créer en commun des outils d'évaluation des différentes actions." (Serre, De Vincenzi, Brunet, EUROPAP, 1995). De manière plus générale, les travaux émergent d'une interrogation quant aux pratiques à risque, dans une perspective de santé publique, au sein d'une problématique épidémiologique dans laquelle c'est le risque du sida qui est prédominant¹². Les objectifs s'expriment en termes d'actions de prévention. Il s'agit de mesurer l'amplitude d'un risque au sein d'une population particulière dans un contexte de double contrainte où le risque social de stigmatisation redouble le risque épidémiologique, de mettre en évidence des déterminants de ce risque, pour développer à terme des programmes de prévention. Le risque est épidémiologique, entendu comme "la probabilité qu'un événement va survenir, c'est-à-dire qu'un individu va devenir malade, ou va mourir, pendant une période donnée" (Salmi, 1993, p.64), et finit par recouvrir celle de danger (Calvez, 1993).

Pour ce qui concerne la prostitution de rue, le danger est entrevu pour les personnes qui pratiquent cette activité. Mais il est surtout souligné, toujours dans sa dimension sanitaire, pour l'ensemble de la société, puisque c'est le caractère public de la santé qui est mis en exergue. Ce point ne résume pas le débat sur la prostitution¹³, mais il a sûrement modifié la structure des relations dans l'espace public, entre les différents partenaires, et constitue donc un point central.

Il reste que, si le sida est une préoccupation primordiale, parce qu'il constitue une maladie à l'échelle d'une pandémie, grave, transmissible, pour le moment encore mortelle

¹² Les travaux dans différents pays d'Europe portent essentiellement sur la question de la transmission du VIH, examinant différentes sous-populations (masculine, transgender, toxicomanes...) et différents facteurs de risque (alcool, drogue...). Pour exemples, voir Bloor et al., 1993 ; Kinnel, Griffiths, 1989 ; Mac Keganey, Barnard, 1992 ; Morgan Thomas, Plant et Plant, 1990 ; Van Gelder, Kaplan, 1991 ; Vanwesenbeeck et al., 1993.

¹³ Les associations abolitionnistes, visant à la disparition de la prostitution, considèrent le risque sanitaire comme secondaire dans la lutte qui doit rester centrée sur la réinsertion des personnes prostituées et le changement des mentalités : la prostitution est un mal non nécessaire, et elle doit, au même titre que l'esclavage l'a été, être abolie.

même si les échéances sont de plus en plus reculées - et que les effets de la trithérapie, discutés, conduisent certains auteurs ou associations à parler du "deuil du deuil" -, il reste accidentellement, et non pas substantiellement¹⁴, lié à la prostitution : toutes les relations prostitutionnelles ne sont pas à risque de contamination, en fonction du statut sérologique de chacun des partenaires impliqués - le client fait aussi partie de la relation -, du type de prestation sexuelle fournie et monnayée, du mode de protection adopté ou non. En tous les cas, il est à considérer dans le cadre de l'interaction. Par ailleurs, le risque est perçu et construit de manière plurielle par les personnes participant à cet univers social de la prostitution de rue (prostitué(e)s, clients, proxénètes, intervenants policiers, associatifs, sanitaires et sociaux, sociologues...). Il se résume rarement au seul risque du sida. L'agression, la drogue, le proxénétisme, le contrôle policier, le chômage, l'argent, le regard social... on pourrait citer beaucoup de dimensions toutes aussi importantes, vécues de façon différente. Nous aurons largement l'occasion d'aborder la complexité de ces dimensions.

1.3. L'archaïsme de l'obligation de traitement

Mais cette complexité se réduit quand on examine la législation relative aux maladies sexuellement transmissibles, fortement marquée par cette histoire que nous avons retracée, et qui a tellement lié les prostituées à la syphilis (Corbin, 1977 ; Quénel, 1986).

La réglementation française en la matière est en effet fortement contraignante. Basée sur la législation qui a pris corps par la loi du 31 décembre 1942, relative à la prophylaxie et à la lutte contre les maladies vénériennes, elle inclut les maladies sexuellement transmissibles dans le livre 3 du code de la santé consacré aux fléaux sociaux, plutôt que dans le livre 1 relatif à la protection générale de la santé publique. Quarante-deux articles rendent compte des contraintes, particulièrement répressives, quasi policières, exercées sur les malades et les médecins, qui consistent essentiellement dans l'obligation de traitement. L'article L. 255 précise que "toute personne atteinte d'accident vénérien contagieux est tenue de se faire examiner et traiter par un médecin jusqu'à disparition de la contagiosité". Les accidents vénériens contagieux en question sont limités, de manière arbitraire (d'autres maladies sont tout aussi sérieuses et contagieuses), à la syphilis, la blennorragie, et à deux autres maladies, très rares en France, la chancrelle et la maladie de Nicolas-Favre.

¹⁴ pour reprendre les termes que Castel utilise pour examiner le lien du sida avec la toxicomanie (Castel et al., 1992, p.11).

Cette réglementation se comprend quand on la situe, à la suite de Jean-Baptiste Brunet (1990), dans son histoire. C'est parce qu'elle se confond dans ses débuts avec celle de la réglementation de la prostitution¹⁵ qu'elle garde les traces du réglementarisme. Le contrôle sanitaire et policier de la prostitution est, avec une éducation sanitaire destinée à la jeunesse et le dispensaire¹⁶ comme outil logistique principal, le moyen de cette politique dont on trouve encore la trace dans la législation actuelle.

Celle-ci a évolué, comme nous l'enseigne Jean-Baptiste Brunet, au moins sur deux points. Elle fait d'une part passer la compétence aux départements, en 1983, concernant l'action sociale et la santé, la tuberculose et les MST étant comprises dans le lot. Elle abroge d'autre part, tardivement au regard du début de l'épidémie (1981 pour les premiers cas repérés), l'article qui interdisait "toute publicité de caractère commercial, sous quelque forme que ce soit, concernant ouvertement ou sous une forme déguisée le traitement ou la prophylaxie des maladies vénériennes", dans un contexte où la prévention du sida ne pouvait se passer de la promotion du préservatif (en 1987). Mais elle criminalise toujours l'agent contamineur. Le maintien de cet archaïsme, "paradoxe d'une intervention maximale de l'administration dans le domaine le plus privé" (Brunet, 1990, p.120), auquel d'autres maladies pourtant aussi cruciales échappent, comme l'hépatite B, serait-il lié, comme le suggère Brunet, à l'identification, dans la genèse de cette législation, de l'agent contamineur à la prostituée ? Si cet épidémiologiste signale quelques modifications récentes de la conception du rôle de l'Etat vis-à-vis de la surveillance sanitaire, vers une prise en charge moins spécifique, plus généraliste, il reste que les "maladies honteuses" ne ressortissent toujours pas au droit commun.

Peut-être parce que les personnes à qui elles sont associées bénéficient elles-mêmes de mesures d'exception. La place réservée aujourd'hui à la personne qui se prostitue apparaît particulièrement empreinte de considérations morales, dans les termes mêmes de la loi.

¹⁵ Jusqu'à la première Guerre Mondiale, les rares textes existants ne portent que sur cette dernière. Si l'augmentation des maladies sexuellement transmissibles (MST) pendant cette guerre conduit à l'adoption d'une politique plus large, les textes législatifs restent, jusqu'en 1937, uniquement consacrés à la prostitution.

¹⁶ La caserne, rassemblant les forces masculines de la Nation, constituait aussi un lieu privilégié pour informer sur les maladies vénériennes, pour contrôler du point de vue sanitaire, et surtout pour appliquer une éducation sexuelle dans les termes de la dissuasion et de la moralisation, d'autant que les liens qu'elle entretenait avec la prostitution étaient largement connus.

2. DU POINT DE VUE DE L'ORDRE (PUBLIC) : LES FRONTIÈRES DU PRIVÉ EN JEU.

La législation concernant la prostitution, telle qu'elle est définie aujourd'hui, et dans les débats dont elle est l'objet, constitue le lieu d'expression de tensions entre le domaine public et le domaine privé. Les termes qui aujourd'hui encadrent la pratique prostitutionnelle révèlent combien c'est l'ambiguïté qui les caractérise. C'est le flou qui prédomine. Aucune catégorie administrative, en France, ne définit la prostitution, laissée à l'interprétation de chacun. Elle n'a pas de définition légale, elle n'a pas d'existence en droit, puisqu'elle n'est pas interdite. Un seul décret, aujourd'hui abrogé, celui du 5 novembre 1947 qui instituait le fichier central de la prostitution, la définissait par le fait de consentir habituellement et moyennant rémunération à des contacts sexuels avec autrui. Selon une étude de droit comparé portant sur les législations nationales en Europe, la jurisprudence reprendrait ces critères, celui de la régularité étant toutefois abandonné, les seuls critères de la rémunération et de la nature sexuelle de l'acte étant retenus (Cazals, 1995). Si cette activité est considérée comme un acte privé, elle est toutefois largement encadrée par des interventions publiques qui tendent à lui faire perdre ce caractère.

2.1. *L'activité aux frontières du licite*

Nous avons déjà quelque peu parcouru l'histoire et les enjeux des législations relatives à la prostitution. Rappelons que le réglementarisme, basé sur l'idée d'exutoire, "d'égoût séminal", nécessaire pour une sexualité masculine "naturelle", dont il convient de contrôler les excès, les risques de débordements, et les risques de maladies, a été ce que l'on a appelé le "système français" jusqu'en 1946. La fermeture des maisons closes marque alors une nouvelle approche, apparemment moins policière, davantage marquée par des préoccupations prophylactiques, avec le passage du fichier des mains du ministre de l'Intérieur à celles du ministre de la Santé - mais obligation étant faite aux personnes verbalisées pour racolage, constituant alors un délit, de se présenter aux autorités sanitaires. Enfin, 1960 marque le passage plus radical à l'abolition de toute forme de réglementation, la prostitution étant appréhendée en tant qu'elle porte atteinte à la dignité humaine. Le fichier, en l'occurrence sanitaire, disparaît¹⁷. La perspective relève dorénavant du social : il s'agit de réadapter, de réinsérer, de resocialiser, les personnes

¹⁷ Au moins de manière officielle. Nous avons déjà signalé qu'un fichier policier officieux continuait d'exister.

qui se "livrent" à la prostitution, et de prévenir la prostitution de celles qui sont "en danger" de prostitution.

2.1.1. L'abolition de la réglementation, la prostitution comme inadaptation sociale

La contestation du "système français" est née en 1866 en Angleterre Victorienne, dans les milieux protestants évangélistes anglais et suisses. C'est la féministe Joséphine Butler, à l'origine de l'Association nationale des dames (1869), qui en est la figure de proue, révoltée d'abord par le régime de la police des mœurs et le règlement sanitaire - et notamment la parution du Contagious Diseases Act (1864-1869) destiné à soumettre les prostituées à des examens vaginaux souvent brutaux et traumatisants, en vue de protéger la santé de leurs clients. Plus globalement, c'est l'exploitation de la femme par l'égoïsme masculin et le double standard qui sont visés. Selon Judith Walkowitz (1980, 1991), la lutte contre la réglementation de la prostitution est même à l'origine des croisades morales féministes contre le vice masculin et de la conscience des femmes de participer d'une sous-culture spécifique. C'est en effet l'emploi du "nous" qui prédomine : "Pour poser la question de la prostitution sous cette nouvelle face, trois mots suffisent, - trois mots sortis de la bouche d'une femme, parlant au nom de toutes les femmes, - et ces trois mots, les voici : NOUS NOUS RÉVOLTONS !" (Butler, 1905 [1875], p.9). Cette première approche s'opposant au réglementarisme était avant tout une lutte pour la liberté individuelle de la femme, contre la double morale sexuelle selon qu'elle s'adresse aux hommes ou aux femmes, et le changement des valeurs traditionnelles. Il s'agit d'une "sainte croisade", selon les propres termes de Josephine Butler et non pas ceux d'Howard Becker, "qui amènera la suppression de l'esclavage féminin." (Butler, 1905 [1875], p.21), et qu'elle entame en Europe, à partir essentiellement des pays protestants comme l'Angleterre ou la Suisse. En 1870, elle publie dans le Daily News un manifeste de la Ladies National Association, et en 1874 elle fonde la Fédération abolitionniste britannique, et la Fédération abolitionniste internationale¹⁸ (FAI) l'année suivante. Cette mobilisation aboutit en Angleterre à abroger la réglementation en 1886, et à bloquer le développement du réglementarisme aux États-Unis. En 1885, 200.000 femmes répondent à l'appel de Josephine Butler à Trafalgar Square, au nom de la "Purity", pour dénoncer le proxénétisme. La prostitution n'est pas un mal nécessaire, la double morale peut disparaître par un travail sur les consciences. La lutte se poursuit contre la traite des femmes au niveau international, et contre la prostitution des enfants, notamment suite au

¹⁸ L'article premier de ses statuts dénonce l'organisation administrative de la prostitution "comme une erreur hygiénique, une injustice sociale, une monstruosité morale et un crime juridique."

refus du Parlement de faire passer l'âge du consentement de 13 à 16 ans et de punir les trafiquants internationaux.

Josephine Butler s'investit alors dans une enquête journalistique menée par Stead, rédacteur en chef de la Gazette de Pall Mall, qui écrira le 6 juillet 1885 "Le tribut en jeunes filles exigé par la Babylone moderne. Une enfant de treize ans achetée pour cinq livres" (Walkowitz, 1980 ; Barry, 1979). L'article fera scandale, et ne sera pas sans conséquences pour les protagonistes. Il conduira toutefois à l'adoption de la loi par le gouvernement anglais retardant l'âge du consentement des jeunes filles. Mais cette loi élargira dans le même temps, contre la volonté des féministes, la juridiction de la police sur les femmes et les enfants des classes populaires, et criminalisera l'homosexualité entre adultes consentants et ce, jusqu'en 1967 (Walkowitz, 1980, p.128). Récupérée par l'Église d'Angleterre et les "croisés de la pureté" de la National Vigilance Association - pureté au sens radical, différent de celui que lui prêtait la libertaire Josephine Butler -, elle est devenue une lutte pour la moralité et le maintien des valeurs familiales - et de la position de la femme dans les rapports traditionnels aux hommes. Davantage qu'une lutte contre la réglementation - l'objectif premier de Josephine Butler, hostile à l'État, voyant le salut des femmes par le travail et la retenue plutôt que par la répression -, c'est la débauche en général qui est alors visée, c'est-à-dire toutes les relations sexuelles extra-conjugales. Et donc la débauche tolérée que constitue la prostitution. C'est une course à la vertu, à caractère religieux, qui tend davantage au prohibitionnisme qu'à l'abolitionnisme. Les solutions sont radicales, il faut interdire un phénomène qui est le signe de la débauche sexuelle et de la perte de valeurs morales, et plus globalement prôner la chasteté, la continence, la lutte contre le vice et les déviations sexuelles de toute sorte¹⁹. Il faut "réhabiliter" la personne prostituée - oubliant les autres partenaires et surtout le proxénète - et exercer un contrôle croissant sur les classes populaires - démarche dont les féministes guidées par Butler se démarqueront, trop tardivement pour empêcher que certaines d'entre elles ne soient récupérées par le mouvement. Finalement, le trafic international se développe, et les conditions d'exercice de la prostitution s'aggravent ; les prostituées, isolées car déplacées de leurs milieux d'origine, étiquetées, cantonnées dans les rues chaudes ou les bordels, ont de plus en plus de difficultés à s'extraire d'un statut davantage stigmatisant.

D'autres inspirations ont parcouru les débats. La campagne menée par les radicaux parisiens inscrit politiquement les débats à l'"extrême-gauche" de l'époque. Yves Guyot,

¹⁹ "En plusieurs pays, une élite de jeunes hommes s'est proposé de démontrer par l'exemple la santé, la joie et la beauté d'une vie chaste, prélude nécessaire de l'union conjugale sans tache dont ils ont conçu l'idéal." (*La Fédération et l'hygiène*, Genève, 1905, rapport de Mme E. Pieczynska publié à l'occasion du Trentenaire de la Fédération abolitionniste internationale) (cité par Quétel, 1986, p.291).

écrivain dans les colonnes des *Droits de l'Homme* en 1976 et 1877, prônant un abolitionnisme libéral, réagit de manière fervente contre les abus de la police des mœurs. L'objectif n'est pas de supprimer la prostitution, mais le réglementarisme qui enferme, marginalise, les personnes prostituées. Il s'agit donc d'attaquer la pierre angulaire du système : la maison de tolérance. Cela ne signifie pas qu'il cautionne les relations extra-conjugales. Mais il place ce domaine dans l'ordre de la responsabilité et de la liberté individuelles, hors du champ de compétence de l'Etat et des médecins. Il se réclame "des grands principes de la Révolution pour les appliquer à la dernière fraction de la population qui n'en bénéficiait pas encore." (Corbin, 1982 [1978], p.339).

Mais en France, nous l'avons vu, alors que le bloc des Gauches réclamant l'abolition de la police des mœurs est au pouvoir, alors que l'argument sanitaire est lui-même employé pour montrer l'inefficacité de la maison de tolérance dans le contrôle de la syphilis, l'argumentation néo-réglementariste guidée par Fournier, avec le dispensaire pour bastion, est la plus convaincante. Et ce, même lorsqu'une commission extra-parlementaire nommée par le gouvernement en 1903 rendra des conclusions en faveur de l'abolitionnisme. C'est surtout parce que cette argumentation répond à l'angoissante obsession du péril vénérien, qui va grandissante dans les dernières décennies du XIX^{ème} siècle jusqu'à la première Guerre Mondiale, obsession qui trahit celle du maintien de la famille, celle de la pureté de la race mise en cause par la dénatalité, la syphilis des innocents et la dégénérescence, celle de la cohésion de la Nation, celle de l'hygiénisme, et peut-être surtout celle du contrôle de la sexualité juvénile - et celle de la justification en dernière instance de la réglementation²⁰. Durant la seconde Guerre, le régime de Vichy rejoindra les préoccupations de l'armée d'occupation allemande, les dispositions réglementaires étant alors exacerbées.

Au niveau international, les préoccupations abolitionnistes, celles des féministes essentiellement, ont conduit dans le long terme à la formulation d'une Convention internationale par l'Organisation des Nations Unies - Convention dont on attribue la paternité lointaine à Josephine Butler. La Convention de New-York adoptée le 2 décembre 1949, "*pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui*", considère dans son préambule que "*la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le*

²⁰ Herbert Spencer (*Introduction à la science sociale*, 1873) soulignera la distorsion entre l'importance réelle des maladies vénériennes et leur place dans l'opinion publique, en mettant en parallèle le discours des sociétés de tempérance et celui des vénérologues (Corbin, 1977, p.252-253).

bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté"²¹. Elle traite de la répression du proxénétisme, de l'abolition des règlements et des pratiques administratives propres aux personnes prostituées, des mesures de prévention de la prostitution et de reclassement de ses victimes. Elle cherche à réintégrer dans le régime de droit commun la prostituée, qui ne doit faire l'objet d'aucune mesure distinctive en fonction de ses activités sexuelles spécifiques. Ni le client ni la prostituée ne sont punissables, seule l'exploitation de cette pratique est répréhensible. La prostitution n'est pas une activité compatible avec la dignité humaine, il convient donc de mettre en place des mesures de prévention et de réadaptation sociales pour les personnes prostituées.

Deux États ont voté contre la résolution, la France et le Royaume-Uni. En effet, nous l'avons déjà souligné, si la France ferme les maisons de tolérance par la loi du 13 avril 1946 dite loi "Marthe Richard", elle n'abandonne pas la perspective de la santé publique et du danger que constituent pour elle les prostituées, et conserve des mesures spécifiques concernant les personnes prostituées. Le fichier policier disparaît, mais un fichage sanitaire et social perdure, ainsi que le contrôle sanitaire, pour toute personne ayant été condamnée pour racolage - qui à la même date est défini comme un délit. La France ne ratifiera officiellement la Convention internationale que onze années plus tard, devant le peu d'efficacité sanitaire de ce contrôle, et sous le poids du contexte international, adoptant du même coup le régime actuel de l'abolitionnisme, par le décret du 25 novembre 1960. Cette ratification a donné lieu à une série d'ordonnances. Le fichier sanitaire et social, institué par la loi du 24 avril 1946, inscrivant les prostituées sur ses registres sous certaines conditions, est supprimé, et des services sociaux spécialisés sont recommandés dans chaque département (ordonnance n°60.1246 du 25 novembre 1960). Ces S.P.R.S., Services de prévention et de réadaptation sociale, sont chargés de rechercher, accueillir, et assister les personnes en danger de prostitution et d'exercer toute action médico-sociale en faveur des personnes qui se livrent à la prostitution. "Parallèlement à la répression du proxénétisme sous toutes ses formes, il est apparu nécessaire d'intensifier les mesures de protection sociale et de réadaptation des personnes en danger de prostitution ou qui se livrent à cette activité. Les nouveaux textes complètent les moyens d'action qui existaient antérieurement, notamment en créant un service social spécialisé de prévention et de réadaptation." (Circulaire du 17 février 1961 pour l'application de l'ordonnance n° 60-1246 du 25 novembre 1960, p.7). Ces dispositions sont rappelées dans les circulaires du ministère de la Santé publique des 17 février 1961, 25 août 1970, et 10 août 1971.

²¹ Résolution 317 (IV), 264^e séance plénière, le 2 décembre 1949.

Les mesures de protection sociale envisagées construisent alors la prostitution comme une inadaptation sociale. Les mesures relatives à l'ordre public et au proxénétisme conduisent quant à elles à repousser les frontières du privé qui caractérise pourtant, dans les textes, l'activité prostitutionnelle. Cette dernière est considérée comme un acte privé, une affaire de liberté individuelle ou de morale personnelle, mais entrent dans le champ public sa manifestation extérieure (le racolage) en tant qu'atteinte à la moralité publique, et son exploitation ou son assistance par des tiers, considérés comme des délits.

2.1.2. L'infraction à l'ordre public

Le fait de se prostituer est légal mais la sollicitation de la clientèle n'est pas permise. Elle constitue une infraction à l'ordre public. Le racolage est devenu un délit en 1946, quand la fermeture des maisons closes a fait sortir sur la voie publique les prostituées - qui en réalité, l'occupaient déjà. Il était alors passible de cinq années d'emprisonnement. Il consiste en "une incitation publique à des relations sexuelles en échange d'une rémunération" (Pierrat, 1996, p.64). Il permettait d'ouvrir une information judiciaire préalable au cours de laquelle devait être procédé à un examen sérologique de l'inculpé (circulaire d'application du 30 mai 1946).

La prostitution et la débauche se confondent pour délimiter le racolage : aujourd'hui, "il est nécessaire, pour être poursuivi, d'avoir, sur la voie publique, une attitude de nature à provoquer la débauche." (Pierrat, 1996, p.64). Si cette attitude est laissée à l'appréciation de la police et de la justice, si les relations entre la Brigade des Mœurs et les personnes prostituées ne sont pas forcément tendues, la définition formelle du racolage, indépendamment de la manière dont elle est mise en application (qui relève de l'arbitraire des pratiques policières locales), marque le caractère moral de la définition de l'activité.

Le fait, par tout moyen, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe, selon l'article R 625-8 du nouveau Code Pénal du premier mars 1994. L'amende maximale est de dix mille francs et de vingt mille francs en cas de récidive. Cet article est moins sévère que ne l'était celui du Code Pénal antérieur, qui faisait la distinction entre racolage passif et racolage actif. Le premier consistait dans le fait de stationner ou de déambuler lentement sur la voie publique en dévisageant les passants avec insistance (Cass. chb. crim., 28 novembre 1962), sans forcément procéder par gestes, paroles, écrits ou tout autre moyen, ou "le fait pour une prévenue de se tenir immobile dans la rue maquillée d'une façon excessive et regardant les passants de sexe

masculin, le regard perçant, son manège dans son ensemble constituant manifestement une invitation à la débauche (Cass. chb. crim., 16 octobre 1963)" (Cazals, 1995, p.36). Au passage, Anne Cazals, l'auteur de l'étude de droit comparé portant sur les législations nationales relatives à la prostitution et au proxénétisme, note, contre ce qui constituait déjà en 1975 une des propositions du rapport Pinot²², que la suppression de cette distinction par le nouveau Code Pénal "peut apparaître regrettable dans la mesure où l'acte passif de racolage était mille fois plus verbalisé que celui de racolage actif. En effet, le client prend le plus souvent l'initiative du rapprochement avec une prostituée dont il devine la qualité et de fait le racolage actif est assez exceptionnel." (Cazals, 1995, p.36).

2.1.3. Les limites à la libre disposition de soi : entre protection d'une liberté et production de contraintes

Le proxénétisme est sévèrement réprimé. Le nouveau Code Pénal définit le proxénétisme "simple" comme un délit, relevant du tribunal correctionnel, par l'article 225-5, comme le fait de : 1. aider, assister ou protéger la prostitution d'autrui ; 2. tirer profit de la prostitution d'autrui, en partager les produits ou recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ; 3. embaucher, entraîner ou détourner une personne en vue de la prostitution ou exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire. Pierrat note combien l'esprit du législateur a cherché à pénaliser toutes les personnes, à l'exception du client, qui ont un contact avec des prostituées. Là encore, si la loi s'applique de manière différenciée en fonction des politiques locales et est le plus souvent interprétée, la définition formelle marque la place réservée aux personnes qui exercent la prostitution - place reléguée, tendant à l'isolement social et affectif -, et souligne les frontières floues et confuses entre privé et public. Ainsi, toute manifestation positive d'aide ou d'assistance, jusqu'à l'aide réciproque que peuvent se fournir les prostituées entre elles, peut être punie.

Le proxénétisme se définit aussi par le partage des produits de la prostitution, ou la réception des subsides (remise d'espèces ou autres fonds à une tierce personne pour contribuer à ses moyens d'existence sans que celle-ci fournisse de contrepartie avouable). Il peut s'agir d'individus quelconques, comme des parents, mari ou concubin, s'ils ne peuvent justifier d'autres ressources et que la prostitution de la personne concernée est habituelle. L'hôtelier qui abrite les passes sous son toit peut être inculpé. Le personnel de

²² Guy Pinot, premier président de la Cour d'appel d'Orléans, s'était vu confier en 1975 par le président de la République Giscard d'Estaing, suite aux révoltes des prostituées lyonnaises contre les tracasseries policières, une mission d'information. Le lancement de cette mission fut largement médiatisé, les résultats (jugés trop libéraux) beaucoup moins. Dans ce rapport, Pinot préconisait déjà que le racolage passif soit supprimé.

l'hôtel, seulement s'il en tire profit, comme c'est le cas dans une entreprise familiale, peut être poursuivi. Par exemple, la femme d'un hôtelier a été poursuivie car elle continuait de faire le ménage dans les chambres et qu'elle avait connaissance de la prostitution des femmes qui les louaient (Cass. chb. crim., 24 novembre 1984). Ce regard législatif pointu relègue l'exercice de la prostitution aux frontières de la légalité, impossibilité étant faite de louer un appartement²³ ou une chambre d'hôtel à une personne qui y exercerait la prostitution (la tolérance de la prostitution dans un établissement public étant réprimée²⁴), ce qui oblige les personnes qui se prostituent à acheter le local où elles exerceraient - mais vendre en toute connaissance de cause (la Cour de cassation a refusé de sanctionner les vendeurs quand ceux-ci ignoraient la destination future des locaux, le proxénétisme restant un délit intentionnel) des locaux privés destinés à la prostitution est réprimé -, ou à exercer dans des conditions plus précaires. À moins de mettre dans l'illégalité d'autres personnes.

Le recrutement en vue de la prostitution est particulièrement visé par la législation. L'embauchage (le fait d'engager une personne en vue de la prostitution), l'entraînement (qui suppose le déplacement, voire l'enlèvement) et l'entretien (le fait de fournir les conditions et les moyens à une personne de se prostituer) sont également des cas de proxénétisme. Les démarches traditionnelles du "maquereau" et la "traite des êtres humains"²⁵ sont ici particulièrement envisagées.

²³ Guy Pinot soulignait les effets pervers de la loi du 11 juillet 1975, empêchant les prostituées de trouver des lieux décents pour exercer une activité pourtant non interdite, puisque incriminant les bailleurs et vendeurs de studios et appartements et les hôteliers, et prévoyant des mesures radicales, comme la résiliation du bail et l'expulsion pour les locataires prostituées, et des sanctions pénales pour les vendeurs d'appartements. Plus loin, il précise : "L'application rigoureuse des textes réprimant le proxénétisme entraîne pour la prostituée une double conséquence : Exclue de toute relation affective ou amicale durable, isolée du corps social tout entier, elle ne peut que lier son sort et offrir sa soumission aux individus antisociaux vers lesquels elle est rejetée. Chassée de tous les lieux qu'elle fréquentait, elle n'en continue pas moins à exercer son activité, mais dans des conditions plus clandestines, plus dégradantes, et en définitive, plus dangereuses pour la sécurité et la santé publique. Déjà dans certaines villes, la prostitution ne pouvant plus s'exercer dans les hôtels ou les studios, s'éparpille sur la voie publique, dans les véhicules, dans les parcs, sur les aires de stationnement, etc. Nous estimons qu'à une situation aussi dégradée et dégradante, des solutions doivent être apportées au plus tôt, non seulement pour honorer les engagements abolitionnistes de la France, mais aussi dans un simple souci humanitaire." (Pinot, 1975, p.16).

²⁴ Un arrêt de la Cour de cassation de 1973 a par exemple qualifié de proxénète un cafetier qui tolérait des prostituées à la terrasse de son établissement. Par ailleurs, le Code Pénal s'attache spécifiquement aux "établissements de prostitution" : le fait de "détenir, gérer, exploiter, diriger, faire fonctionner, financer, contribuer à financer" un établissement de la sorte (les établissements de massages dans lesquels des actes peuvent être qualifiés de prostitutionnels sont aussi concernés) est condamné.

²⁵ On a parlé de la "traite des Blanches", à la Conférence de Paris en 1902, pour différencier ce type de trafic de la traite des esclaves noirs au XIX^{ème} siècle, jusqu'à ce que la réduction du problème aux femmes blanches pose problème, et qu'on substitue à ce terme celui de la "traite des femmes et des enfants", à la conférence internationale de 1921. On parle aujourd'hui de la "traite des êtres humains", ce qui n'est pas sans susciter de réactions, notamment de la part de certaines féministes pour qui ce terme vient occulter la logique patriarcale, le fait qu'il s'agisse avant tout de l'exploitation de femmes par les hommes : "*Les euphémismes de la traite*. Une technique particulièrement efficace de la

L'article 225-6 du Code Pénal décrit les activités qui sont assimilées au proxénétisme : le fait 1. de faire office d'intermédiaire entre deux personnes dont l'une se livre à la prostitution et l'autre exploite ou rémunère la prostitution d'autrui ; 2. de faciliter à un proxénète la justification de ressources fictives ; 3. de ne pouvoir justifier de ressources correspondant à son train de vie tout en vivant avec une personne qui se livre habituellement à la prostitution ou tout en étant en relations habituelles avec une ou plusieurs personnes se livrant à la prostitution ; 4. d'entraver l'action de prévention, de contrôle, d'assistance ou de rééducation entreprise par les organismes qualifiés à l'égard des personnes en danger de prostitution ou se livrant à la prostitution.

Le proxénétisme par entremise, qui vise ceux qui facilitent les rencontres entre clients et personnes prostituées, ou entre ces dernières et hôteliers, constitue donc une infraction. La cohabitation, ou les relations habituelles sans nécessairement vivre sous le même toit, avec une prostituée, sont assimilées au proxénétisme, quand la prostitution est habituelle et quand le train de vie ne peut être justifié. Cette dernière condition, portant donc sur la source unique de revenus, a été rajoutée dans le nouveau Code Pénal (1994), assouplissant la définition du proxénétisme simple. Auparavant, était punie toute personne (mari, concubin, ami(e), parents) faisant vie commune de façon durable avec une prostituée, la seule condition de cohabitant justifiant de la qualification. L'entrave à l'action de prévention ou l'assistance en faveur des prostituées peut constituer un délit. Le proxénétisme par coercition ou tromperie constitue en France une forme aggravée de proxénétisme. Si la définition du proxénétisme "simple" est assouplie, la répression est accrue, en considérant le proxénétisme "aggravé" (organisé, ou exercé avec violence, contrainte, torture) comme un crime, relevant de la Cour d'Assises. Les peines applicables aux proxénètes sont alourdies dans le nouveau Code Pénal, et vont de cinq ans d'emprisonnement à la réclusion criminelle à perpétuité, et d'un million à trente millions d'amende.

L'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH), de la Direction centrale de la Police Judiciaire, a pour mission de "centraliser tous les renseignements pouvant faciliter la recherche du trafic dit des "êtres humains" et de coordonner toutes les opérations tendant à la répression de ce trafic" (selon le décret du 31 octobre 1958 et conformément à l'article 14 de la Convention de New York) (Cazals,

nouvelle stratégie du patriarcat consiste à neutraliser la différence sexuelle, à la rendre inoffensive, ce qui exige d'occulter les rapports réels entre femmes et hommes. Ceci est manifeste lorsque l'on analyse la loi du 13 avril 1995 [législation belge], dont l'intitulé "Loi contenant des dispositions en vue de la répression de la traite des êtres humains et de la pornographie enfantine" ne contient ni le mot prostitution ni le mot femme. La question de la prostitution est en effet littéralement dissoute dans celle plus globale de la traite des êtres humains." (Plateau, 1997, p.5).

1995, p.86). En France, la répression des infractions pénales est assurée par la Police Nationale (Police judiciaire, Sécurité publique, DICCILEC (Contrôle de l'Immigration et Lutte contre l'Emploi des Clandestins)) et la Gendarmerie Nationale. Outre l'OCRTEH, la Police Judiciaire dispose de deux unités entièrement spécialisées dans la lutte contre le proxénétisme : la Brigade de Répression du Proxénétisme à Paris et celle de Marseille (comprenant environ 100 fonctionnaires). Les groupes de répression du banditisme (GRB) sont également chargés de la lutte contre cette forme de criminalité. La Sécurité Publique dispose des fonctionnaires affectés au sein des Services de Protection et de Préservation Sociale (anciennement Brigade des Mœurs) et de l'ensemble des effectifs des circonscriptions de police. Tous les militaires de la Gendarmerie participent au recueil du renseignement et les affaires importantes sont traitées par le personnel des Sectrions ou Brigades de recherches (Monsieur Amiard, chef de l'OCRTEH, lettre du service Droits des Femmes, n°46, mai 97, p.2-3).

Nous reviendrons plus loin sur le débat que pose la pénalisation du proxénétisme et par suite la définition de la prostitution - libre et/ou forcée ? Déjà, les débats parlementaires ont suscité de vives réactions quant au flou des définitions employées pour caractériser le délit de proxénétisme : simple ou aggravé ? Marie-Victoire Louis note combien ces débats, autour de la dépénalisation du proxénétisme "simple", ont été feutrés et peu approfondis. Le ministre délégué à la Justice semblait ainsi peu à même de caractériser précisément ce que recouvraient ces notions : "Il faut se montrer prudent... car il s'agit de cas parfois difficiles à caractériser." (Journal officiel, Débats parlementaires, Sénat, 15 mai 1991).

2.1.4. Le statut ambigu des ressources

D'un autre point de vue, l'État, par son ministère de l'Économie et des Finances, s'est muni d'une véritable fiscalité de la prostitution. De façon générale, il ne s'attache pas à la nature des revenus. Il taxe donc ceux de la prostitution, de la même manière qu'il taxe ceux d'une profession libérale - alors même qu'il est souligné que "les personnes qui se livrent à la prostitution n'exercent pas leur activité dans des conditions d'indépendance effectives, bien qu'elles ne fassent pas toujours état de leur subordination vis-à-vis des proxénètes" (note ministérielle du 7 mai 1982). C'est donc au titre des bénéfices non commerciaux (BNC), comme les bénéfices de toutes les activités qui ne rentrent pas dans une autre catégorie, selon l'article 92-1 du Code des impôts, que sont considérés les

revenus de la prostitution²⁶. Ces revenus sont classés dans les traitements et salaires si la personne prostituée est sous la dépendance d'un proxénète - la preuve de la dépendance au proxénète vaut contrat²⁷ -, auquel cas le montant des salaires taxables sera égal aux sommes dont la personne a conservé la disposition, c'est-à-dire déduction faite des sommes reversées au proxénète. Ce dernier sera taxé au titre des "bénéfices industriels et commerciaux" (BIC), imposé à la taxe sur la valeur ajoutée sur l'ensemble des recettes qu'il encaissera auprès des personnes qui agissent sous sa dépendance, et dénoncé par l'administration fiscale à la justice en application de l'article 40 du code de procédure pénale. Quant aux personnes "se livrant à la prostitution", le service de la législation et du contentieux du ministère du Budget décide en mai 1982 de les exonérer de la taxe professionnelle - même si elles répondent en principe à la définition donnée à l'article 1447 du code général des impôts des personnes qui en sont redevables, et même s'il n'est pas possible d'établir leur état de subordination -, et fait sortir la prostitution du champ d'application de la Taxe à la Valeur Ajoutée. Elles doivent par ailleurs cotiser à l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale (note du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, Direction de la Sécurité sociale, Sous-direction des Affaires administratives et financières, du 15 décembre 1987, bureau A-1 - 406/87), au même titre que les travailleurs indépendants, disposant ainsi d'une couverture sociale par le biais de ce régime.

En ne s'intéressant pas à la nature des revenus qu'il taxe, on peut dire qu'il tombe au niveau formel sous le coup de l'article 225-5 du Code Pénal. On ne peut pas lui donner le bénéfice du doute sur la conscience de son acte, qu'il n'aurait pas, puisqu'il cherche bien à qualifier les revenus de la prostitution, et à mettre en demeure de déposer une déclaration d'impôt, la 2042 sur le revenu, accompagnée d'une déclaration spéciale, 2035 ou 2037, déclarations spécifiques liées à une activité de nature libérale. Les redressements fiscaux sur trois ans, ou l'arbitraire de la taxation d'office basée sur un nombre de clients estimé et un prix de la passe évalué, peuvent constituer de véritables problèmes. Suite à la pression du Mouvement du Nid, des négociations sont possibles avec le Directeur

²⁶ "D'une manière générale, les revenus réalisés par les personnes qui se livrent à la prostitution sont imposables au titre des bénéfices non commerciaux. En effet, l'article 92-1 du Code Général des Impôts prévoit l'imposition dans cette catégorie des bénéfices retirés de toutes occupations, exploitations lucratives et sources de profits ne se rattachant pas à une autre catégorie de bénéfices ou revenus" (note du 7 mai 1982, Ministère de l'Économie et des Finances, Service de la législation fiscale).

²⁷ C'est très rare que cette situation soit prise en compte comme telle. Le service des impôts à Lille n'a jamais traité d'affaire de ce genre, sauf pour ce qui concerne les formes plus organisées, du type salon de massage, où les contrats de travail sont formalisés. De manière générale, ce service, à Lille, traite peu de déclarations de ressources liées à la prostitution, disposant par ailleurs de peu de moyens pour les susciter (même si des informations circulent depuis la Brigade des Mœurs par le biais des procès verbaux, et même si leur propre brigade de recherche dispose de moyens d'intervention, l'isolement social et la distance au logement des personnes prostituées ne leur permet pas de les (pour)suivre).

départemental des services fiscaux en cas de réinsertion établie²⁸ : si la prostitution n'est pas un délit, il convient toutefois, pour les personnes qui l'exercent, de pouvoir justifier de leur volonté de "s'en sortir".

L'imposition des revenus de la prostitution en tant que telle n'entre pas en contradiction avec le respect de la liberté individuelle accordée aux personnes d'exercer la prostitution. Elle fait entrer la prostituée dans le régime de droit commun. C'est le système global dans lequel elle prend place qui fait mesurer l'ambiguïté du statut accordé à la prostitution.

2.1.5. Une licence en "creux" ?

Cette activité n'est pas proscrite. Elle est considérée comme un acte privé. Elle est taxée au même titre que les professions libérales. Pourtant, il est difficile de cerner le statut qu'on lui reconnaît. Légale mais aux marges sociales et géographiques, tolérée mais réprouvée et surveillée, elle se situe aux frontières du licite et du dicible. De façon explicite, par l'adhésion au régime abolitionniste, on se refuse à lui accorder une quelconque reconnaissance statutaire, tout en reconnaissant son existence. La prostitution n'est ni vraiment interdite ni vraiment autorisée.

On pourrait parler à son propos, pour reprendre le concept élaboré par Everett Hughes dans l'analyse des métiers pour rendre compte de la division morale du travail, de *licence*²⁹, mais une *licence* en "creux". "La licence, en tant qu'attribut d'un métier, est généralement conçue comme l'autorisation légale d'exercer un type d'activité. (...) Ce que j'examine est une caractéristique essentielle de la société, dont les métiers offrent ici un exemple extrême et particulièrement éclairant. La société, de par sa nature même, permet à certaines personnes, et attend d'elles, des actions qui ne sont ni permises aux autres ni attendues des autres." (Hughes, 1996, p.99-100).

Hughes précise que l'autorisation légale que constitue la *licence* peut n'être qu'implicite et peu formalisée. Concernant la prostitution, cette autorisation légale à vendre des services sexuels est pour le moins ambiguë puisqu'elle est contrebalancée par toute une série de mesures visant à la faire disparaître, ou en tous les cas, à la remettre

²⁸ "Conformément à la décision du Ministre en date du 7 septembre 1981, les impositions mises à la charge des personnes qui ont quitté leur activité pour entreprendre une véritable réinsertion sociale seront abandonnées. Les solutions gracieuses sont subordonnées à la réalité de la reconversion et au sérieux de l'effort consenti à cet effet." (note ministérielle du 7 mai 1982), le délai de réinsertion étant fixé, en pratique, à un an.

²⁹ Nous en parlons bien du sens que Hugues lui accorde ! Et non pas de la "liberté trop grande, contraire aux bonnes mœurs".

très pratiquement, très concrètement, fortement en question. Ainsi, l'autorisation est plutôt en négatif. Si c'est une activité permise, c'est plutôt par défaut, elle n'est "que" tolérée, et surveillée de près dans ses conséquences et ses liens possibles avec des milieux délinquants. On imagine mal une législation autorisant l'exercice de l'activité de plombier tout en ayant pour objectif explicite la disparition de ce service. Il ne s'agit bien évidemment pas d'une *licence* consacrée par un titre ou une formation, même si l'on peut toutefois mettre en évidence des étapes d'apprentissage dans le "métier" et des légitimités différentes accordées en fonction de critères particuliers. Elle reste de plus soumise largement à des régulations externes - comme celles de la Brigade des Mœurs, ou des intérêts financiers, ou des politiques de la ville - davantage qu'elle n'est régulée par les membres du groupe lui-même.

C'est cette ambiguïté même qui fait une des spécificités de la prostitution. Il s'agit donc bien d'une *licence* tout à fait particulière, puisque si les personnes prostituées peuvent répondre, par leur activité, à la demande d'une clientèle, les dispositions prises envers cette activité font de celles qui l'exercent des *inadaptées sociales*. S'il s'agit bien d'une autorisation légale, elle reste à demi-mot, en négatif, implicite et aux contours flous. L'usage privé que l'on peut faire de son corps a des limites, et est encadré par des considérations éthiques, historiques, culturelles, très concrètement traduites par des mesures législatives parfois contraignantes. Impossibilité est faite aux personnes prostituées de cohabiter avec une personne, au risque que cette dernière soit passible de proxénétisme, la relation privée n'étant considérée que comme une "fiction" pour reprendre le terme qu'utilise Annie Mignard (1976, p.7). Guy Pinot notait déjà en 1975 que "Prostitution et proxénétisme sont deux phénomènes trop étroitement imbriqués pour que le sort fait à l'un ne se répercute pas sur l'autre." (Rapport Pinot, 1975, p.10). Le fichage policier, pourtant contraire à l'esprit de l'abolitionnisme, est quasiment naturalisé, accepté voire recherché par certaines personnes prostituées, considéré sous l'angle d'une plus grande sécurité accordée aux personnes ainsi repérées. Les revenus de la prostitution, jugés immoraux puisqu'ils sont obtenus de manière incompatible avec la dignité humaine, donc dans des conditions statutaires non reconnues, et dont on ne peut disposer à moins de les avoir obtenus soi-même, sont pourtant taxés par le ministère des Finances.

Les moyens très concrets accordés à la mise en application des ordonnances de 1960 relatives à la protection sociale et à la réadaptation sociale, qui devaient constituer la pierre angulaire du système abolitionniste, ne sont pas mis en place, et l'État, nous y reviendrons, se désintéresse de la question - c'est le secteur privé qui prendra une place très importante dans le travail bénévole ou professionnel en direction des personnes

prostituées. Si des services de prévention et de réadaptation sociale devaient être créés dans chaque département, si les dépenses de fonctionnement de ces services revêtaient un caractère obligatoire, huit départements seulement ont pris en compte ces directives. Aujourd'hui, tous les SPRS ont été fermés.

Il ne s'agit pas ici de discuter de la pertinence de services spécialisés, de leur efficacité - en fonction de quels critères ? -, de leur raison d'être, mais de souligner les écarts entre la définition formelle d'une politique, qui contribue à construire les catégories qui définissent les personnes qui en font l'objet, et la mise en œuvre de cette politique. La législation française relative à la prostitution, guidée par les notions de réadaptation, a aussi pour effet de renforcer la stigmatisation et l'isolement social des personnes qu'elle cherche pourtant à "réadapter". Elle construit la catégorie "prostituée" en parallèle à celle d'"inadaptée sociale", sans se donner les moyens de répondre aux effets de cette désignation, et en empruntant sans cesse des éléments liés à la déviance, voire à la délinquance. Les femmes prostituées ne peuvent pas vivre comme les autres femmes avec la personne de leur choix, et leur vie privée subit avec force le poids du regard public. L'activité qu'elles exercent n'est pas délictueuse, et pourtant, les mesures qui l'encadrent, qu'elles soient ou non appliquées, leur rappellent constamment de manière formelle la désapprobation morale qui y est attachée.

La même remarque soulignée en 1975 dans le rapport Pinot est toujours d'actualité : "On ne s'étonnera donc pas qu'en France, la théorie abolitionniste soit également sujette à des interprétations différentes dans son application, selon par exemple que l'on estime ou non prioritaire la moralité publique au regard de la liberté individuelle de la prostituée. (...) **Tout notre système est donc actuellement dominé par la contradiction essentielle qu'il y a entre notre principe fondamental de la liberté de la prostitution et l'interdiction finale qui lui est faite de l'exercer.**" (p.9, les caractères gras le sont dans le texte). L'abolitionnisme est teinté de prohibitionnisme.

3. DU POINT DE VUE DE LA CITOYENNETÉ : L'USAGE DE DROGUE, LE LIEN SOCIAL EN QUESTION.

L'usage de drogue traverse aujourd'hui, de manière cruciale, l'univers de la prostitution, et vient redoubler la question du public et du privé. Nous ne savons pas de quel trottoir il s'agit, quand Ehrenberg parle de la drogue et des *reality-shows* comme "deux usines à fabriquer des mythes au ras du trottoir" (1995, p.24). En tous les cas,

nous le verrons tout au long de ce travail, la drogue a à voir avec celui de la prostitution³⁰.

3.1. Le toxicomane, malade ou délinquant

Les statuts socialement disponibles et mobilisés pour désigner l'usager de drogue participent largement à complexifier le statut des personnes déjà concernées par la prostitution. Nous choisissons de lire ces statuts avec la grille de lecture d'Alain Ehrenberg, car elle relie les mêmes dimensions examinées jusqu'à présent, et révèle "l'inextricable confusion du public et du privé" (Ehrenberg, 1995, p.24). L'usage de drogue fait l'objet d'une incrimination pénale par la loi du 31 décembre 1970. Jusqu'à cette date, il relevait de la liberté individuelle vis-à-vis de laquelle le contrôle public n'avait pas à intervenir. À cette date, l'usage de drogues est passible de peines de prison. L'injonction thérapeutique permet d'y échapper. Les magistrats peuvent en effet proposer une alternative au statut de délinquant, celle fournie par le statut de malade, en enjoignant à l'usager de se faire soigner - la conception du soin se résumant dans ce cadre à la cure de sevrage. C'est le deuxième endroit, avec les accidents vénériens dont nous avons eu l'occasion de parler, où obligation est faite à des malades de se soigner.

Plutôt qu'une perspective sanitaire, c'est davantage, selon Ehrenberg (1995), la peur de la dissolution du lien social de la citoyenneté républicaine, dans un contexte où l'individualisme pose problème dans ses liens avec la vie publique, et dans la perspective d'une conception tutélaire de la jeunesse, principale concernée par cet usage, qui explique ce cadre répressif. Ce dernier a peu fait l'objet de débats sur la place publique, même quand des experts sollicités se prononçaient contre l'efficacité de telles mesures (parmi lesquels Claude Olievenstein), ou que des rapports suscitaient la discussion en interrogeant le bien-fondé d'une loi pénalisant un usage privé (comme celui de Monique Pelletier en 1978). La loi de 1970 prend sens dans l'interrogation qu'elle formule à propos du statut du citoyen, dans sa manière d'occuper ses espaces privés et publics. Elle s'enracine dans le "triangle d'or" qui a pour fondement l'abstinence, pour objectif pour le consommateur la désintoxication, et pour projet sociétal l'éradication de la drogue. Davantage qu'une politique, c'est un problème de foi ; "c'est moins l'autodestruction des drogués que la transgression de la norme civique qui est en jeu. Le drogué est celui auquel on doit rappeler qu'il vit en société *avant* de l'empêcher de s'autodétruire."

³⁰ Peut-être que les *reality shows* ont aussi à voir avec la prostitution, quand on observe le nombre important d'émissions de ce type qui y sont consacrées (Mireille Dumas a réalisé trois émissions spéciales de *Bas les masques* sur la prostitution masculine, féminine et travestie ; les maisons closes ont constitué l'objet d'un débat dans *Ça se discute*, animé par Jean-Luc Delarue...).

(Ehrenberg, 1995, p.105, en italique dans le texte). De la même manière, le même type d'interventions publiques dans le domaine privé de la personne prostituée, dans le contexte abolitionniste teinté de prohibitionnisme, vise moins la question de la santé - physique ou sociale ou morale - des personnes, cherche moins à réparer l'atteinte que constitue la prostitution à leur dignité humaine, qu'à leur rappeler la norme transgressée.

La même situation confuse et la même question déjà soulignées quant à la prostitution se redoublent dans la toxicomanie. "Ni psychotique ni citoyen, ni irresponsable juridiquement ni responsable politiquement, le drogué français flotte dans cette nébuleuse." (Ehrenberg, 1995, p.100). "Qui peut comprendre quelque chose à la drogue étant donné ce magma informe ? Ni les consommateurs dépendants de drogues ni les parents inquiets pour leurs enfants. La conséquence est un droit sans principe qui ne joue aucun rôle de repère pour le citoyen et ne peut entraîner aucune adhésion." (Ehrenberg, 1995, p.101).

Avant même de parler des pratiques, liées à la prostitution, et parfois (souvent) à la toxicomanie, nous pouvons souligner combien les statuts définis institutionnellement, administrativement, juridiquement, qui appréhendent les personnes concernées par ces pratiques, sont particulièrement contraignants - et pas seulement d'un point de vue symbolique, les injonctions allant jusqu'à la contrainte par corps, jusqu'à l'emprisonnement, ou l'obligation à se soigner, et ce d'une certaine façon. Le sida et les risques associés à la pratique d'injection ont conduit toutefois, très tardivement en France, à reconsidérer les politiques de santé. Ainsi, la réduction des risques tend aujourd'hui à devenir une réelle politique, dans laquelle les consommateurs eux-mêmes deviennent de plus en plus impliqués. Mais elle reste floue et contradictoire, et non coordonnée, les logiques de santé publique se heurtant aux logiques pénales, en l'absence le plus souvent de logiques sociales - comme le montre le fait que des dispositifs d'échange de seringues soient mis en place, et que dans le même temps, disposer sur soi d'une seringue conduit à la présomption d'usage. Avant même de se poser la question de la manière dont ces statuts sont négociés, utilisés, contournés, nous pouvons deviner combien la personne prostituée, d'autant plus quand elle est toxicomane, se situe au carrefour d'injonctions diverses, particulièrement sensibles, significatives de la confusion entre le privé et le public, et souvent violentes dans la relégation qu'elles peuvent produire.

3.2. Le difficile rapport aux soins des toxicomanes, dans le département du Nord.

Les conséquences de cette assignation ne sont pas neutres, et parfois cruciales, comme pour ce qui concerne l'accès aux soins et la santé.

3.2.1. La prostitution, la toxicomanie et la santé

Dans notre enquête menée par questionnaire auprès de 55 personnes prostituées à Lille (Pryen, 1997b), un quart des personnes prostituées interrogées ne dispose d'aucune couverture sociale (13 sur 55)³¹. Mais la différence se marque lorsqu'on considère la pratique de la toxicomanie : si la quasi-totalité des personnes non usagères de drogue dispose de ce droit (23 sur 25), c'est le cas des deux tiers seulement des personnes toxicomanes (19 sur 30). Le taux est plus important pour les femmes avec enfants (82% versus 74% des femmes sans enfants). Les personnes rencontrées les plus jeunes sont moins souvent remboursées (64% des 19-24 ans (9/14) versus 100% (N=12) des plus de 36 ans). L'obtention du RMI sous condition d'âge (25 ans minimum), et les allocations spécifiques pour les mères (comme celle de l'Allocation Parent Isolé), peuvent expliquer cette moindre prise en charge. Dans l'enquête nationale (Serre et al., 1996), seulement 39% (135/348) des personnes ayant répondu au questionnaire bénéficiait d'une couverture sociale. C'était le cas pour 54% des femmes (72/133) (69% des femmes avec enfants)³².

Rappelons le contexte institutionnel dans lequel prend place la pratique prostitutionnelle : les personnes prostituées devraient, en même temps que déclarer leurs ressources auprès de l'administration fiscale, cotiser à l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale. Ce n'est le cas d'aucune personne à notre connaissance à Lille. Et quand la question est posée à la Caisse primaire d'assurance maladie, ou à l'URSSAF, on se heurte à la non-connaissance du statut spécifique de la prostituée. Pour la première institution, le code de Sécurité sociale concernant le régime général des travailleurs salariés ne dit rien de cette situation, puisque celle-ci ne réfère pas au salariat. Pour la seconde, les termes des circulaires ne sont pas connus par ses membres

³¹ Parmi les personnes suivies par les services du Conseil Général et décrites dans l'enquête par questionnaire (Plancke, Pryen, 1993), plus d'une sur dix (17 sur 146) ne dispose pas de couverture sociale.

³² La proportion baissait considérablement concernant les travestis dans l'enquête nationale (Serre et al., 1996) : 27% d'entre eux sont remboursés de leurs frais de santé (aucun des deux travestis de notre échantillon n'est remboursé de ses frais de santé), le pourcentage pour les hommes étant de 46%.

contactés. Et aucune prostituée n'est en tous les cas répertoriée par leurs services - alors que le service des impôts leur fait parvenir un bulletin de renseignement sur toute personne susceptible de cotiser car déclarant leurs ressources auprès d'eux (ce qui est le cas de moins de dix personnes sur Lille). On perçoit combien ce biais unique de reconnaissance sociale, dans un contexte où la prostitution est surtout vue comme une inadaptation sociale et encadrée par des mesures rendant son exercice particulièrement difficile, pose problème, et combien il est, par suite, évité. Dans la majorité des cas, la couverture sociale est obtenue par un biais, soit en tant qu'ayant-droit, soit par une proximité au monde du travail légitime, soit par l'aide sociale comprenant l'ouverture de ce droit. Certaines ont une assurance personnelle, malgré le fait qu'elles n'aient pas le droit d'en disposer en fonction de leur "statut" de prostituée. 23 personnes sur les 55 interviewées lors de notre enquête sont remboursées de leurs frais de santé par le régime général par le biais d'un emploi salarié ou d'un chômage récent (parmi lesquelles 5 personnes ont déclaré avoir le RMI), et 16 par le RMI³³ (Pryen, 1997b). Certaines ont répondu par la négative à cette question, ou à celle de l'AMG (23 en disposent) ou du RMI (23 également), en précisant que le dossier était en cours, qu'elles y avaient droit, mais n'avaient pas encore rempli les papiers nécessaires. Le labyrinthe des instances administratives est souvent décourageant.

La toxicomanie sur les trottoirs de la prostitution constitue aussi une réalité épidémiologique, et n'est pas seulement une représentation fantasmée par les différents intervenants ou les habitants des quartiers. Toutes les personnes prostituées ne sont pas toxicomanes. Mais une part importante, et croissante, des personnes prostituées consomme des drogues³⁴. 30 personnes dans notre échantillon ont déclaré avoir eu l'occasion de consommer une drogue (héroïne pour 27 personnes, cocaïne pour deux, les deux produits étant cités pour une personne) dans le dernier mois³⁵. Pour les deux tiers d'entre elles (N=21), la consommation est journalière. En moyenne, cela fait 4 ans et

³³ Dans l'enquête nationale, à partir des sept projets de prévention à VIH, la couverture sociale a été obtenue dans plus d'un tiers des cas par le RMI (24%) ou l'AMG (10%). La cotisation privée (16%), le régime général (15%) et le rattachement à un membre de la famille (6%) représentent 37% des cas (Serre et al., 1996).

³⁴ Dans l'enquête nationale, la question de l'usage de toxiques a posé problème. Deux équipes n'ont pas souhaité poser la question. Et pour celles qui l'ont fait, 16% des données sont manquantes. La proportion obtenue de 16% est donc une estimation minimale. Des données fournies dans un autre cadre par l'équipe du "Bus des femmes" montraient une proportion de 47% (Serre et al., 1996, p.415).

³⁵ La direction générale de la police nationale parle de "85% de cette population" qui "s'adonne à un usage régulier et 122 [qui] ont déjà fait l'objet de procédures pour infraction à la législation sur les stupéfiants" (rapport fait à la mairie de Lille, janvier 1997). La manière dont sont produites ces données spécifiques est peu explicitée. On trouve par ailleurs des chiffres avancés par la presse ou par des débatteurs dans des interventions publiques, dont on ne connaît pas l'origine, qui parfois puisent à des sources diverses (et donc le plus souvent non comparables, alors qu'elles sont pourtant mises sur le même plan). Cela pose un véritable problème quant à la production des données et l'utilisation qui est faite de ces dernières.

deux mois qu'elles sont consommatrices de drogue (de cinq mois à 10 ans). Au total, deux tiers ont utilisé la voie intraveineuse, soit dans leur pratique actuelle (N=9), soit passée (N=10). La polytoxicomanie, notamment médicamenteuse (principalement les benzodiazépines tels que le Rohypnol³⁶ ou le Tranxène), est fréquente.

L'enquête auprès des services sociaux et médico-sociaux relevant du Conseil Général du Nord (Plancke, Pryen, 1993) souligne l'importance de ce problème de leur point de vue. Il est en effet cité dans un tiers des cas décrits (N=64, sur 190 personnes suivies décrites (pour 38 personnes, la toxicomanie étant citée en tant que premier problème parmi la liste des 10 items proposés)).

Les enquêtes ethnographiques montrent que les personnes toxicomanes qui se prostituent sont dans une situation particulièrement difficile, cumulant les handicaps sur le plan de la distance à l'emploi, à la formation, au logement, et de façon cruciale sur le plan sanitaire et de l'accès aux soins. L'équipe d'Ingold pose, pour les toxicomanes qui se prostituent, en parallèle avec la rareté de l'accès aux soins, l'omniprésence des problèmes de santé : maladies infectieuses (MST, hépatites), accidents ou suites d'accidents de la voie publique, problèmes dentaires (il manque des dents à beaucoup de jeunes femmes ou de jeunes hommes, ou leurs dents sont gâtées - la relation à l'autre, notamment par le biais du sourire, en est marquée de façon singulière), maladies psychiatriques (dépression) et autres pathologies (Ingold, 1993, p.53).

Concernant la population globale des usagers de drogue, on dispose, depuis 1987, de "l'enquête de novembre" réalisée par le ministère des Affaires sociales, de la santé et de la ville (Service des statistiques, des études et des systèmes d'information (SESI) du ministère des Affaires sociales et Direction régionale des Affaires sociales (DRASS)), qui permet de décrire une partie de cette population, celle qui s'adresse aux services sanitaires et sociaux. La région Nord-Pas De Calais est placée en tête, devant l'Île-de-France depuis novembre 1993, quant au nombre de toxicomanes pris en charge par ces structures, avec un taux de 54 pour 100.000 habitants, contre 35 en moyenne nationale (48 pour l'Île de France) en 1995. On estime à 18.2% le taux de toxicomanes infectés par le VIH en 1995 en France. La région Nord-Pas de Calais semble préservée avec un taux de 7% des cas renseignés en 1993, de 9.1% en 1994, et de 5.7% en 1995 (Plancke et al., juin 1995, et Toxicomanie 59, janvier 1997). Si un faible taux de renseignement du statut sérologique impose la plus grande prudence (56.6% des personnes ont un statut sérologique inconnu

³⁶ Ce médicament psychotrope, fortement dosé, associé avec l'alcool, entraîne des états d'obnubilation, une levée des inhibitions, une sensation d'invincibilité qui peuvent amener à des passages à l'acte avec agressivité incontrôlable, suivis d'endormissement avec amnésie antérograde totale (Toxicomanies, 1996).

dans la région en 1995), les différentes enquêtes menées à ce propos, chacune avec leurs biais spécifiques, convergent toutefois toujours pour souligner cette faible contamination. Ainsi, les derniers travaux de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP), enquête multicentrique effectuée dans cinq sites dont Lille, en 1995-1996, auprès d'un échantillon d'usagers de drogues recruté pour moitié dans la rue, et pour moitié dans les institutions, vont dans le même sens. La séroprévalence (le taux de contamination) à Lille est estimée, par ces travaux, à 5%, alors qu'elle est de 25% à Paris et de 36% à Marseille (Ingold et al., 1997).

Mais les données concernant les hépatites sont par contre alarmantes, la séroprévalence étant de 47% pour l'ensemble des sites de l'enquête IREP (Paris, Banlieue parisienne, Lille, Marseille et Metz) concernant l'hépatite C, et de 23% concernant l'hépatite B, les variations entre sites étant cette fois peu importantes. La contamination se ferait, non pas par le partage des seringues, dont la pratique est en baisse, le message de prévention étant relativement bien passé, mais par la réutilisation des seringues et le partage du matériel d'injection. La contamination se ferait via l'eau, utilisée pour la dilution du produit, lorsque la seringue utilisée pour préparer une "dose" est usagée et comporte alors encore des particules sanguines. Le reste du matériel servant à la préparation, comme la cuillère, ou le coton, peut également être contaminé par cette eau souillée.

Plus spécifiquement, la description de la population d'usagers reçue par le dispositif de réduction des risques de l'association AIDES (Plancke et al., 1996) souligne que 17.2% des personnes ayant répondu à la question du bordereau de premier contact avec l'antenne sont sans couverture sociale (6.2% pour "l'enquête de novembre" de 1995).

Le "queman" - le manque - , l'argent et son cruel besoin, le produit - qu'il soit illicite ou prescrit -, le projet et la perspective d'en arrêter la consommation, le corps, l'agression, la prison³⁷, sont des dimensions qui leur sont particulièrement présentes. Elles sont du même coup largement banalisées. "Tiens, tu sais qu'Untel est tombé ? [est en prison]", ou "Alors, tu es sorti quand ?", sont des réflexions qui parcourent les échanges.

³⁷ Dans l'enquête par questionnaire, 10 personnes, dont 7 sont usagères de drogue, ont déclaré avoir déjà été incarcérées ; les périodes passées en prison vont d'une durée de un mois pour trois personnes à 18 mois (en moyenne, 6 mois pour les neuf durées qui sont connues) (Pryen, 1997b).

3.2.2. L'accès aux soins et le droit commun : "le toxicomane, un malade comme les autres ?"

De façon générale, les conditions d'accès aux soins sont le plus souvent vécues comme le parcours du combattant. L'attente pour entrer en cure décourage. Le fait d'être accueilli en psychiatrie quand on sollicite l'hôpital pour se soigner fait faire demi-tour. Les démarches pour obtenir l'aide médicale gratuite (AMG) constituent paradoxalement un obstacle à l'accès aux soins. L'aide médicale permet la prise en charge de tout ou partie des frais médicaux. Elle permet de ne pas faire l'avance des frais, ni chez le médecin, ni pour les prescriptions. La loi du 29 juillet 1992 a réformé l'aide médicale. Elle a confié aux départements l'essentiel des responsabilités dans la prise en charge et la gestion de cette aide.

Les pièces administratives demandées sont nombreuses, et surtout, non centralisées. Les personnes qui ont constitué un dossier pour le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ont déjà dû fournir les mêmes pièces aux mêmes Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), qui pourtant les redemandent pour le dossier de l'AMG. En cas de déménagement dans le département du Nord, le transfert de dossier entre l'ancien et le nouveau CCAS dont dépend la personne est nécessaire pour que celle-ci puisse bénéficier de bons. Ce qui signifie des délais d'attentes pendant lesquels la personne n'a plus accès aux soins. Les démarches à suivre font relever ce droit à la santé exclusivement du soin, contrairement à la politique déclarée de prévention et de promotion de la santé. En effet, il faut d'abord être malade, pour justifier d'une demande de "feuilles jaunes", qu'il faut faire auprès du CCAS, avant de pouvoir consulter un médecin.

Surtout, le département du Nord, dont le Conseil Général est présidé par Jacques Donnay (RPR), a une politique tout à fait spécifique quant à ce droit, en le contrôlant (règlement départemental d'aide sociale du Nord voté par délibération le 5 juillet 1993). Un "médecin contrôleur" est d'ailleurs chargé explicitement de cette question - alors que les termes de la loi ne placent pas cette aide sociale sous contrôle. Les tensions sont vives au sein du Conseil Général à ce propos, et les interprétations parfois contradictoires. Le texte du 24 avril 1997 (réf. PG/JD) émanant du Conseil Général et de son médecin contrôleur révèle une position défensive, cherchant à justifier sans cesse ce contrôle, abusif au regard des termes mêmes de la loi : "la Direction de l'Aide Sociale n'impose aucune limitation des bons d'aide médicale mais un contrôle est exercé à partir du dépassement d'une certaine consommation.". Plus loin, il est rappelé, pour faire face aux interprétations qui parcourent les débats : "Encore une fois, nous précisons que ce nombre de bons n'est pas limitatif.". Mais il est contrôlé, à partir du seuil de 5 bons par

trimestre. Le médecin contrôleur doit être alors sollicité pour intervenir auprès des CCAS pour délivrance de bons supplémentaires. Concrètement, une personne souffrante doit aller voir son médecin pour lui dire qu'elle ne peut pas payer, lui demander d'appeler le médecin contrôleur pour disposer d'un sixième bon, aller à la mairie chercher ce bon, retourner chez son médecin pour qu'il prescrive une ordonnance, et enfin aller à la pharmacie chercher ces médicaments. La nuit et le week-end, les médecins et pharmaciens peuvent répondre aux demandes, mais doivent prévenir ultérieurement le médecin contrôleur qui régularisera *a posteriori* la situation. Le texte précise, pour souligner sa bonne foi, que 5 bons par trimestre, "cela représente vingt bons par an et par personne, soit près de trois fois la consommation médicale moyenne par français."

Surtout, la population des toxicomanes est particulièrement visée pour répondre à la question "pourquoi ce contrôle". D'une part, du point de vue des praticiens : "Il peut se présenter aussi parfois, malheureusement, une façon de faire un peu surprenante de la part de quelques rares praticiens par facilité ou par manque d'information, surtout en ce qui concerne la population des toxicomanes.". D'autre part, du point de vue des toxicomanes eux-mêmes. Il leur est demandé de choisir un médecin et un pharmacien pour une durée de six mois reconductibles. Il est explicitement recommandé à ces derniers de ne pas répondre aux demandes de patients inconnus afin de "ne pas être complice de ce nomadisme et de l'usage frauduleux qu'ils pourraient faire de l'aide médicale". Ces patients ne devront pas être pris en charge, puisque probablement suivis par ailleurs : "Il sera d'ailleurs inutile de demander dans ces conditions une régularisation *a posteriori* au médecin contrôleur car elle ne serait probablement pas acceptée.". "Il est demandé également aux médecins et pharmaciens d'être vigilant à l'égard de certains patients (bien souvent connus de tous car ce sont toujours les mêmes) qui sont des spécialistes chroniques de l'appel de garde pour des motifs légers."

Le texte se termine en soulignant trois nouvelles interrogations suscitées par la nouvelle thérapeutique du Subutex, ayant autorisation de mise sur le marché pour la substitution à l'héroïne et aux produits opiacés en janvier 1996. Ce produit est facilement disponible, puisqu'il peut être prescrit par n'importe quel médecin généraliste, sur carnet à souches, pour une durée maximum de 28 jours, à la différence de la méthadone qui reste liée en France à un protocole contraignant circonscrit à l'intérieur des centres spécialisés (loi de 1970, dans le cadre de la prise en charge anonyme et gratuite des personnes toxicomanes - contrairement au Subutex qui nécessite une protection sociale, dont la prise en charge est donc forcément nominative). Le Subutex a pu très vite être présent sur le "marché", en quantité importante, d'où les préoccupations du Conseil Général quant à la "fidélisation" de la clientèle toxicomane auprès des médecins

généralistes et pharmaciens. La dernière interrogation levée par le texte, et qui le conclut, est une question à laquelle l'ensemble des lignes précédentes a contribué à répondre du point de vue de l'administration : "Le patient toxicomane est-il un patient comme les autres ?". L'aide médicale départementale, avec son support par bons jaunes, apparaît comme dérogatoire du droit commun, et discriminatoire envers un public très défavorisé et isolé socialement, que Castel (1995, p.469) décrit comme la figure archétypique de la désaffiliation qu'incarnait le vagabond de la société préindustrielle.

Certains intervenants sociaux disent avec cynisme qu'il vaut mieux, dans ce département du Nord, être sans domicile fixe, et donc bénéficiaire de l'aide médicale État (AME) - car le support par bons est supprimé, donc non dérogatoire et non discriminatoire -, plutôt que d'être domicilié, et relever donc de l'AMG (Conseil Général). Simone Veil, alors ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement Juppé, a réagi à cette situation par une circulaire ministérielle du 21 mars 1995, relative à l'accès aux soins des personnes les plus démunies (paragraphe 1.2.8.) : "Dans certains départements, des dispositions restrictives sont mises en œuvre limitant, par exemple, le nombre d'actes médicaux pris en charge au titre de l'aide médicale de manière forfaitaire pour les personnes concernées, obligeant les bénéficiaires de l'aide médicale à s'adresser périodiquement au Centre Communal d'Action Sociale pour obtenir leur contingent mensuel de bons d'aide médicale ou tout autre document attestant de la prise en charge des actes médicaux, paramédicaux ou de fournitures médicales. Ces procédures sont manifestement illégales. Il importe que, sur ce point notamment, les dispositions de la loi du 29 juillet 1992 soient correctement appliquées." (souligné par nous).

Un collectif d'associations s'est mobilisé dans le département pour interpellier les différentes institutions sur cette conception spécifique du toxicomane, malade particulier, sortant du droit commun. Un texte, adressé aux Conseillers Généraux du Département du Nord le 2 avril 1997, souligne cette violation du droit : "Le droit à la prévention et aux soins sans aucune discrimination constitue un droit fondamental tel que défini par le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et celui de la Constitution du 4 octobre 1958 pour toute personne résidant en France, quels que soient son statut administratif, son origine, son mode de vie, ses comportements, ses ressources. Malheureusement, nous constatons quotidiennement la violation de ce droit et cette situation est particulièrement alarmante dans le département du Nord alors même que les médias viennent de mettre en exergue les mauvais indicateurs de santé, de mortalité et de morbidité de notre région qui confirment les inégalités sanitaires et sociales dont souffrent particulièrement les personnes les plus démunies.". Ce collectif demande depuis

plusieurs mois à ce que le règlement départemental soit mis en conformité avec la loi, et propose la mise en place d'une carte santé, dispositif déjà expérimenté dans d'autres départements, facilitant les démarches et l'accès aux soins, vécus pour le moment par les personnes démunies, surtout quand elles sont toxicomanes, comme humiliants et culpabilisants.

Le cas de Thierry est significatif de ce difficile rapport aux institutions de soins, et de la représentation que les usagers (de drogue et de services hospitaliers) peuvent s'en faire en fonction des signes qui leur sont renvoyés. 24 heures après avoir arrêté l'héroïne en novembre 1997, il souffre du manque. Alors qu'il n'est pas isolé socialement, en relation étroite et sur le long terme avec des associations de réinsertion, et travaillant dans le cadre d'un Contrat Emploi Solidarité depuis quelques mois, il ne peut pourtant en parler à personne, sa toxicomanie n'étant pas connue dans le cadre de relations qui conditionnent l'aide à un comportement "de bonne volonté". Au téléphone, je lui donne des adresses de centres spécialisés dans les soins pour toxicomanes. Sa première question est fondée sur la peur : "Ils ne vont pas m'enfermer ?". Le toxicomane n'est pas un malade comme les autres, pour ainsi craindre pour sa liberté en exprimant une douleur.

Les travaux d'Olivier Dembinski sur le groupe professionnel infirmier montrent de la même manière de quelle façon la catégorie des toxicomanes est considérée comme étant "à part", et combien la réponse à la question "le malade toxicomane est-il un malade comme les autres ?" s'énonce par la négative. La prise en charge des malades toxicomanes en service hospitalier, "dans les étages", est essentiellement instrumentale. Selon l'auteur, il s'agit d'une part de neutraliser la part d'individualité et d'imprévisibilité de l'objet de soins, et d'autre part de provoquer chez lui une réaction de rejet du service hospitalier et de sa prise en charge, réaction qui viendrait confirmer les représentations du toxicomane comme malade instable et dangereux. Considérés comme appartenant à un groupe à risque - étiquetage qui préside au geste -, le comportement adopté vis-à-vis d'eux, exclusivement défini, organisé et rythmé par les gestes techniques, tend à nier l'histoire et la souffrance de l'individu pour révéler son inadaptation sociale (Dembinski, 1997).

CONCLUSION : FEMMES PUBLIQUES, BIEN COMMUN.

Nous avons dans ce chapitre souligné les frontières problématiques entre le privé et le public, que ce soit concernant la santé, l'ordre, ou la moralité - publiques. Les catégorisations administratives et juridiques sont largement ambiguës. La prostitution, dans les ordonnances de 1960, est considérée comme un acte privé, une affaire de liberté

individuelle ou de morale personnelle. Seules sa manifestation extérieure (le racolage) en tant qu'atteinte à la moralité publique, et son exploitation ou son assistance par des tiers en tant que délits, entrent de fait dans le domaine public. Mais par suite, les interprétations de la loi et son application brouillent les frontières entre privé et public, parce que quelque chose de la prostitution renvoie à la transgression, qu'il convient de rappeler à celles-là mêmes qui dans le même temps en sont considérées comme les "victimes".

Que recouvrent ces notions de privé et de public ? Olivier Schwartz, en travaillant sur le monde privé des ouvriers, en a problématisé la complexité (1990, p.29-32). L'intérêt principal de son analyse est de montrer le caractère polysémique de la notion, montrant qu'une conduite, classée comme publique selon un point de vue, peut aussi renvoyer au registre du privé selon la manière dont elle est investie, et inversement. Il souligne trois déterminations essentielles de la notion de privé, et par suite, les deux notions se renvoyant l'une à l'autre dans un jeu de miroir, de la notion de public. Ces trois registres sur lesquels fonctionne et prend sens cette opposition, ou ce binôme, renvoient à des réalités différentes.

Le premier réfère à l'idée du secret, de l'intime, du protégé et du caché, s'opposant à la visibilité sociale - renvoyant à la présentation de soi dans les relations publiques au sens de Goffman (1973 [1971]). Le second registre relève de l'idée de propriété, de possession, de propre, à laquelle s'oppose l'idée de ce qui est commun, dont l'usage est ouvert à tous. Enfin, le dernier registre renvoie à l'idée d'autonomie, de libre rapport à soi pour le sujet, de sphère où l'acteur peut jouir souverainement de ses forces, et où il peut s'autoriser à désirer et à prendre une marge d'écart par rapport à la norme. Si nous examinons la place de ces notions quant à la prostitution, nous pouvons souligner, à l'instar de Schwartz lorsqu'il tente de définir son objet, le caractère polysémique des notions en question, et les différentes tensions qu'une activité comme celle de la prostitution révèle entre les différents registres.

Les femmes prostituées sont dites "publiques"³⁸. Il nous semble que cela réfère directement au deuxième registre mis en évidence par Schwartz : l'usage de ces femmes,

³⁸ C'est ce que semble dire Pino, frère d'une prostituée accueillant en Italie des clients allemands durant le deuxième guerre mondiale, lorsqu'il répond aux accusations de maquereau et surtout de fascisme :

"-Quand tout ça va changer - tu vois ce que je veux dire ? - ta sœur on la fera se promener tonduée et toute nue, comme une poule mouillée... Quant à toi... quant à toi, on te mijote quelque chose dont t'as même pas idée...

Pino fait front, mais on voit qu'il accuse intérieurement le coup. Il se mord les lèvres.

- Quand tout ça va changer, dit-il, quand vous serez devenus moins connards, je vous expliquerai les choses. Premièrement : ma sœur et moi, c'est pas pareil, on fait chacun ce qu'on veut ; et le maquereau, à vous de le faire, si ça vous chante. Deuxièmement : si ma sœur va avec les Fritz, c'est

dans la prostitution, est commun. Ces femmes sont publiques car elles échangent un service spécifique contre une somme d'argent, moyennant des conditions à négocier, aux hommes qui en manifestent le désir. À l'origine de la disproportion de l'échange selon Simmel, l'argent l'est également de son caractère public, par la mesure qu'il donne du service, par la place qu'il donne à la relation sur un marché - de concurrence -, par la négociation qu'il implique, et surtout par le regard qu'il suscite. Jean-Guy Nadeau le note bien, en parlant de la situation canadienne : "Chez nous, c'est l'argent et sa sollicitation qui criminalisent la rencontre prostitutionnelle. Les policiers considèrent que lorsqu'une *fil*le couche avec un *gars*, il s'agit d'une affaire de morale qui ne les concerne pas. Mais si elle se fait payer, il s'agit d'une affaire publique. D'où l'escouade dite de la "*moralité*". C'est donc l'argent qui transforme une affaire privée en affaire publique." (Nadeau, 1987, p.317, en italique dans le texte). Même si c'est dans une perspective critique, Janice Raymond note également cette entrée sur un marché public : "la prostitution est le commerce de l'exploitation et de l'abus sexuels, le privé est rendu et est accepté ouvertement sur le marché libre." (Raymond, 1994, p.7). Et par l'équivalence monétaire, les femmes prostituées sont aussi communes, dans le sens de non distinguées, dans le sens où elles se ressemblent et se comparent entre elles et à la valeur de l'argent, et ce contre le mouvement général qui tend vers l'idéal de distinction : "L'augmentation des valeurs personnelles qui définit cet idéal [de distinction] apparaît ainsi, même quand on le projette dans les choses, supprimée aussi loin que porte l'efficacité de l'argent, lequel rend les choses "communes" dans tous les sens du terme et les place ainsi, linguistiquement déjà, en contradiction absolue avec la distinction." (Simmel, 1987 [1977], p.498).

Mais c'est aussi l'intervention policière, sanitaire et administrative, dont les formes diffèrent selon les temps et les lieux, qui confère à la prostitution son caractère public. Judith Walkowitz, en faisant l'histoire de la prostitution dans l'Angleterre victorienne, montre bien que ce sont les *Contagious Disease Acts* des années 1860, qui en établissant un contrôle sanitaire sur les soldats en garnison, et en soumettant les prostituées à un examen médical, ont profondément changé à la fois le mode de vie des personnes prostituées, et la perception qu'elles se faisaient d'elles-mêmes. Si jusque là, les femmes étaient plutôt indépendantes, plutôt bien intégrées dans les quartiers populaires, avec un

pas qu'elle soit pour les Fritz, mais parce qu'elle est internationale comme la Croix-Rouge ; elle ira tout pareil avec les Anglais, les nègres et tous les autres types qui viendront après. (Tout cela, ce sont des raisonnements que Pino a appris en écoutant les grands, ceux-là mêmes, peut-être, qui parlent maintenant avec lui. Pourquoi faut-il donc que ce soit lui, à présent, qui doive les leur répéter ?) Troisièmement : moi, tout ce que j'ai fait avec les Fritz, ça été de les taper d'un tas de cigarettes, et, en échange, je leur ai fait des blagues comme celle d'aujourd'hui, que je vous raconterai plus parce que vous m'avez fait enrager." (Calvino, 1978 [1947], p24, souligné par nous).

niveau de vie plus élevé que leurs homologues ouvrières, la mise en place des mesures brutales de surveillance sanitaire et l'enregistrement obligatoire ont conduit à disperser la prostitution, la coupant du milieu ouvrier avec lequel des liens étaient tissés, à la rendre plus insaisissable sauf aux mains des proxénètes, à brouiller les frontières entre vie privée et vie publique au détriment de la première. Une des fonctions de cet arsenal de mesures était d'apposer sur ces femmes le sceau de la honte publique, de détruire les supports que la communauté ouvrière pouvait constituer, de forcer la ligne de partage entre les femmes respectables et les prostituées, bref, de leur faire accepter le statut de femmes publiques (Corbin, 1987 ; Walkowitz, 1980 et 1991).

Si les personnes qui se prostituent aujourd'hui ne font plus l'objet de telles mesures (sauf dans certaines villes où la politique de dressage de procès-verbaux relève de la même perspective), il n'en reste pas moins que la définition du proxénétisme insiste bien sur la même dimension : en soulignant combien leur vie privée est une fiction par l'interdiction de "vivre avec", jusqu'au premier mars 1994 et la révision du Code Pénal, puis de "vivre avec sans justifier de ses propres ressources", c'est le fait qu'elles appartiennent au domaine public qui est souligné. Et l'intervention policière sur les trottoirs, parfois théâtrale, ou le tutoiement dont elles font le plus souvent l'objet, soulignent ce même statut apposé de femmes publiques. Les médias sont là pour le rappeler. Un reportage sur la drogue à Lille en 1996 a conduit les caméras de l'équipe de télévision sur les trottoirs de la prostitution lilloise. Les prostituées sont filmées, leur visage vaguement caché, comme si leur présence sur le trottoir, et leur activité, conditionnait leur appartenance de fait au domaine public. Gail Pheterson (1986) précise qu'"Une femme qui gagne de l'argent par la sexualité est définie comme vendant son honneur. [...] en négociant sa sexualité, elle perd officiellement des libertés civiles et des droits humains." (traduction personnelle)³⁹.

La question qui se pose alors est plus directement celle de cette activité. Quelle place la prostitution prend-elle donc, pour que ceux et celles qui l'exercent soient aux prises avec un tel statut ? Une autre tension se révèle, celle qui déjà parcourait les discours concernant le règlement de la question sanitaire, et celle qui est sous-tendue par l'actuel dispositif réglementaire et législatif, à savoir celle qui se situe entre nécessité et mal, se débattant avec l'illégitimité d'une fonction accordée à la prostitution, et qui renvoie à l'impossible légitimation d'une pratique sociale considérée comme portant atteinte à l'intégrité et à la dignité humaine.

³⁹ "A woman who earns money through sex is defined as selling her honor. [...] as a result of negotiating her sexuality, she does officially lose civil liberties and human rights." (Pheterson, 1986, p.11).

CHAPITRE 2

LA PROSTITUTION, ENTRE NÉCESSITÉ ET ILLÉGITIMITÉ

INTRODUCTION

En cherchant à rendre compte de la manière dont la prostitution prend place dans notre société, c'est la question de la fonction et de son illégitimité qui surgit. Cette question n'est que rarement posée en dehors des réponses que les uns ou les autres veulent y apporter. Pour les uns, comme les associations abolitionnistes françaises, on ne peut reconnaître socialement la fonction de la prostitution puisque celle-ci légitime un ordre social inacceptable, les personnes assurant cette fonction étant enfermées dans leur condition de prostituées assimilée à l'esclavage. Pour les autres, notamment dans les pays protestants réglementaristes comme les Pays-Bas, la reconnaître s'inscrit dans une stratégie quasi-entrepreneuriale - les proxénètes ouvrant une maison close disposant d'un statut d'entrepreneur - ou sociale - les handicapés recourant aux services d'une "infirmière ou thérapeute du sexe" pouvant être remboursés par leur couverture sociale - ou citoyenne - les personnes prostituées qui assurent cette fonction revendiquent un statut et le respect de leurs droits.

En tous les cas, la place sociale de la personne prostituée s'articule toujours autour de la tension entre nécessité et illégitimité. C'est cette configuration spécifique qui pose problème : une fonction sociale est reconnue à la prostitution ; mais celle-ci est plus ou moins combattue. De toutes les manières, cette fonction est portée par des sujets - dont le statut de sujet est d'ailleurs remis en question -, le plus souvent des femmes, dont l'intégrité physique, psychologique, et sociale, interpelle. La question nouvelle de la réduction des risques liés à la contamination par voie sexuelle vient aujourd'hui, comme pour la toxicomanie, cristalliser des positions opposées, conflictuelles, le plus souvent sourdes les unes aux autres. C'est autour de ces enjeux que les luttes de définition

s'organisent. Elles ne sont pas seulement symboliques, mais revêtent des formes très concrètes. L'objectif est bien d'agir sur les institutions pour modeler les normes et les lois. Et elles se fondent sur des représentations de la prostitution et de la personne prostituée radicalement opposées.

Le premier point de ce chapitre s'attachera à la manière dont les sciences humaines ont rendu compte de cette fonction sociale illégitime, en s'inscrivant dans la perspective du "corps social prostituant". Nous partirons de Hughes qui, en analysant les institutions bâtardes, s'inscrit alors de manière pragmatique dans cette perspective fonctionnaliste. Nous présenterons ensuite l'analyse simmelienne, critiquant l'ordre social mais proposant également une alternative au statut de la prostituée. Enfin, nous terminerons par l'approche du féminisme critique radical. Nous rendrons compte des conséquences tirées ou non par les différents auteurs suite à la réponse qu'ils ont pu y donner, guidés qu'ils sont ou non par l'idée, sous-jacente ou explicite, de ce que doit être, ou devrait être, une société harmonieuse. La littérature sociologique a en tous les cas majoritairement appréhendé la prostitution dans les termes de la fonction, en tant qu'elle constitue une institution définie comme un ensemble de manières d'être, de faire, de penser, dans la société, qui présente une relative stabilité.

Le second point de ce chapitre aura pour objet de retracer une partie des discours en présence et en débat, autour de la question de la place à accorder à la prostitution dans la société. Ces débats sont tendus autour de ces questions de la fonction sociale, de la place sociale, et du statut de sujet ou d'objet dans les rapports prostitutionnels et plus généralement dans les rapports sociaux.

1. LA FONCTION SOCIALE DE LA PROSTITUTION

Hughes, dans son article sur les institutions bâtardes¹, adopte un point de vue macrosociologique. Il pose la question de la fonction qu'une "entreprise collective" telle que la prostitution peut remplir. Il l'appréhende dans ses liens avec l'institution légitime et valorisée dans nos sociétés du mariage monogamique. Par son appartenance à une tendance pragmatique, et par sa volonté marquée de prendre ses distances d'avec le réformisme social qui lui est contemporain, Hughes aborde la prostitution sans perspective critique, morale ou prescriptive, en admettant son caractère nécessaire et sa

¹ Le chapitre 9 de l'ouvrage *Le regard sociologique*, 1996, p.155-163, est la traduction de "Bastard institutions", cours dispensé dans un enseignement de sociologie des institutions professé à l'Université de Chicago le 26 novembre 1951.

neutralité. C'est au cœur du réglément des rapports entre les hommes et les femmes, non pas sur le plan d'un ordre biologique inéluctable mais dans la manière dont la société le gère, qu'il pose la question de la prostitution. Nous retrouvons alors Simmel quant aux liens qu'il pose avec l'institution du mariage. Mais celui-ci n'adopte pas la même posture de neutralité pragmatique. S'il porte les mêmes conclusions que les réglementaristes quant à la fonction de la prostitution, il est résolument critique, essentiellement quant au sort réservé aux victimes de cette nécessité, considérées du point de vue de la société comme fautives ; tandis que les réglementaristes en profitent pour légitimer un état de fait et prescrire un mode d'organisation spécifique. La perspective critique de Simmel nous permettra de faire le lien avec une sociologie féministe dénonçant l'ordre social capitaliste et patriarcal.

1.1. L'institution bâtarde

Hughes n'a pas pour objet la prostitution. Suivant sa préoccupation quant à l'extrême variété du champ des possibles d'un ordre de phénomènes, il traite des institutions bâtardes. Une institution, entreprise collective, diffuse des biens et des services. Elle satisfait de cette manière, de manière légitime - et définit ce faisant en partie - les besoins humains légitimes. Mais tous les besoins humains ne peuvent être pleinement satisfaits par ces institutions légitimes. Ainsi, l'institution n'est qu'une manière de définir les comportements, de façon modale (les plus fréquents), convenable et standardisée.

Mais d'autres comportements sont possibles pour un même domaine d'activité. Certaines institutions, déviations par rapport à celles qui sont établies, peuvent alors naître en opposition à ces dernières (c'est le cas des sectes, contre l'institution de la religion et du clergé officiel), pour répondre à des besoins illégitimes ou pour répondre illégitimement à des besoins légitimes. Ces institutions, qualifiées de "bâtardes", correspondant à des déviations, peuvent être néanmoins stables voire chroniques, et tacitement acceptées, même celles qui sont en dehors du champ de la crédibilité.

C'est en examinant la diversité des arrangements entre les sexes que Hughes rencontre la prostitution. Cette dernière n'est alors qu'une déviation par rapport à la norme et au comportement modal que constitue le mariage, au même titre que l'institutionnalisation du célibat au nom de la religion, autre manière, plus noble et gratifiante, de se sortir du modèle dominant et modal quand il fait défaut à assurer la satisfaction des besoins. Deux pôles de déviation par rapport à l'institution centrale que constitue le mariage, deux

institutions, l'une du côté diabolique (faut-il préciser lequel ?²), et l'autre du côté angélique ; deux pôles qui ne constituent pas seulement des écarts pathologiques à ce qui doit être, mais qui sont constitutifs de l'ensemble du système d'activités et des entreprises humaines.

Examiner les déviations à l'institution modale et légitime dans les deux directions lui permet de souligner que la norme et le mode ne sont qu'une solution possible dans un champ des possibles ouvert, et que les déviations sont en lien fonctionnel avec l'institué. La prostitution, antique institution, n'est qu'"un des dispositifs organisés permettant de compenser le mauvais fonctionnement du système de sélection des partenaires." (Hughes, 1996, p.159). Ce mauvais fonctionnement est souligné de deux manières. La première concerne la difficulté pour certaines catégories de personnes de trouver des partenaires appropriés pour le mariage ou des partenaires sexuels (les militaires, les hommes de l'Ouest américain, ceux des zones portuaires ou littorales, isolés en montagne ou en forêt, congressistes...) - mauvaise répartition numérique, dans un système de monogamie institutionnalisée, réparée par un usage économique (aux deux sens du terme) des femmes disponibles. La seconde réfère à la difficulté à l'intérieur du mariage de s'accorder entre partenaires sexuels (pour des raisons d'éducation, de tempérament, d'expérience personnelle) - l'utilisation de la prostitution pour faire face à cette difficulté ne mettant pas en danger l'ordre social dominant car déglagée, au moins dans sa définition formelle, de toute trace d'affectivité³.

La prostitution se situe du côté de l'imperfection bâtarde. Il s'agit d'une institution qui répond illégitimement à des besoins légitimes, marquée donc par la désapprobation sociale et morale, mais dans le même temps tacitement - ou explicitement, selon les contextes - reconnue. C'est toute l'ambiguïté de la relation à la prostitution, considérée comme un mal mais en même temps comme une nécessité. Cela nous permet de mieux comprendre cette idée de "licence en creux" que nous avons déjà examinée. Si les personnes prostituées sont autorisées, d'une certaine manière, à exercer l'activité de la prostitution, elles sont dans le même temps marginalisées pour s'y "livrer". Si la *licēnce* consiste à séparer les professionnels des autres (Dubar, 1991, p.142), dans ce cas il

² Même si l'évolution de la place dans nos sociétés de la "vierge consacrée" et l'évolution du regard social porté sur elle ne rendent plus la réponse aussi évidente, il reste que les deux pôles de l'institution se renvoient bien l'un à l'autre, dans un jeu de miroir et de positif-négatif.

³ Goffman le note, de façon très lapidaire, donc à la manière d'une évidence qu'il n'a pas à démontrer et qui lui permet d'étayer son argumentation concernant les interactions sociales, et spécifiquement les jeux "à côté" des personnages, et le talent des acteurs : "Dans l'art de commencer une courte scène, les comédiens de music-hall sont, à mon avis, naturellement nos maîtres. Heureusement pour la tranquillité et le décorum de nos lieux publics honorables, les comédiens ne sont pas toujours disposés à jouer gratuitement : de même que la prostitution protège nos mariages, le théâtre protège nos rues." (1973 [1971], note 18, p.126, souligné par nous).

s'agit d'une marginalisation, d'une séparation par le bas, pour une division sociale et morale du travail concernant des fonctions dévalorisées par la collectivité.

Cette même difficulté dans la répartition numérique hommes / femmes est soulignée par Kingsley Davis (1961), qui s'interroge sur cette institution, omniprésente et dans le même temps condamnée : "Permettre à un petit nombre de femmes de s'occuper des besoins d'un grand nombre d'hommes, c'est l'exutoire le plus pratique pour les armées et pour les légions d'étrangers, de pervers et d'individus physiquement repoussants parmi nous. Cela remplit un rôle qu'apparemment aucune autre institution ne remplit parfaitement." (traduction personnelle)⁴. La définition encyclopédique que donne John H. Gagnon (1968) fait référence aux mêmes argumentations, dans la section concernant les fonctions sociales de la prostitution : "il semble que la manière dont la prostitution est organisée, étendue, et évaluée est une fonction de la signification du mariage dans la société et des manières dont cette société organise l'accès aux expériences sexuelles légitimes. Là où il y a de grandes contraintes quant aux relations sexuelles prémaritales et où les femmes sont fortement valorisées pour leurs capacités reproductives, la prostitution parmi les femmes existera comme une forme alternative de satisfaction pour un nombre important d'hommes." (traduction personnelle)⁵.

Ces différentes approches relèvent d'une conception fonctionnaliste, cherchant à répondre à la question de la fonction de la prostitution dans l'organisation de la vie sociale et de la réponse aux besoins sociaux qu'elle constitue. Elles examinent son rôle dans le maintien de l'ordre social. Durkheim aurait classé la prostitution parmi les "phénomènes de sociologie normale", dans la mesure où elle revêt des formes généralisées et où elle constituerait "un facteur de la santé publique, une partie intégrante de toute société saine" (1992 [1937], p.66). Il aurait ainsi considéré la prostituée, au même titre que le criminel, comme "un agent régulier de la vie sociale" (1992 [1937], p.72).

⁴ "Enabling a small number of women to take care of the needs of a large number of men, it is the most convenient sexual outlet for armies and for the legions of strangers, perverts, and physically repulsive in our midst. It performs a role which apparently no other institution fully performs." (Davis, 1961, p.288).

⁵ "it seems that the way in which prostitution is organized, diffused, and evaluated is a function of the significance of marriage in the society and the ways in which society organizes access to legitimate sexual experience. Where there are great restraints on premarital coitus and female are highly valued for their reproductive capacities, prostitution among females will exist as an alternative form of gratification for large numbers of males." (Gagnon, 1968, p.593).

1.2. Analyse sociologique de l'institution, dénonciation ou reconnaissance

Ce dysfonctionnement de l'arrangement entre les sexes est souligné de la même façon par Simmel, mais dans une perspective cette fois beaucoup plus engagée dans la dénonciation. La question de la fonction lui apparaît de façon évidente : la prostitution sera nécessaire tant que nous aurons pour valeur centrale (l'institution légitime pour Hughes) le mariage monogamique. Pour Simmel, qui rencontre la prostitution au carrefour de la philosophie de l'amour et de la philosophie de l'argent, la prostitution dans les économies monétaires se caractérise par la "disproportion entre la marchandise et le prix à payer" (Simmel, 1987 [1977], p.478) : dans le contexte culturel et social de l'économie monétaire où l'argent devient étalon de toute chose, et de l'individualisme où l'individu acquiert une haute valeur personnelle, ce qu'il y a de plus impersonnel, de plus instrumentalisé - l'argent -, s'échange contre ce qu'il y a de plus personnel, surtout pour la femme (dans la mesure où la femme s'engage plus totalement que l'homme dans la transaction sexuelle) - l'acte sexuel. Nous reviendrons dans la conclusion de cette partie, en examinant la norme transgressée par l'échange prostitutionnel, sur les implications de cette disproportion. Prolongeons ici la question de la fonction telle que Simmel la pose, et surtout les perspectives d'action qu'il envisage selon la société idéale qu'il espère.

Cette relation, si avilissante soit-elle (il la compare à une "syphilis morale"), constitue pourtant, dans le contexte historique et culturel de Simmel, et selon lui, un mal nécessaire. Puisque le développement de la culture, les conditions sociales, conduisent à retarder la maturité intellectuelle, économique et psychologique exigée pour fonder un foyer, le mariage monogamique restant une référence ; puisque la maturité sexuelle, qui reste de l'ordre du biologique, n'en est pas pour autant retardée ; il est nécessaire de trouver un exutoire. Pour son temps, il s'agit de trouver "un mécanisme éjaculatoire au premier venu, aussi répugnant soit-il" (Simmel, 1988 [1892], p.12). Pour protéger le groupe des femmes de la sexualité préconjugale masculine nécessaire étant données les conditions sociales et sexuelles de la société monétaire, une fraction de ce groupe est mise à disposition, est sacrifiée ; "ces filles sont carrément massacrées" (Simmel, 1988 [1892], p.20), d'autant plus que ce qu'elles engagent ne se limite pas à des prestations isolées mais implique autant leur passé que leur avenir. Bref, ce que la société exige d'elles, c'est "le sacrifice de leur vie entière" (Simmel, 1988 [1892], p.21). Ce qui est gagné d'un côté est reperdu de l'autre. Ainsi donc, "il est fatal qu'un accroissement de culture amène un besoin accru de prostitution." (Simmel, 1988 [1892], p.19).

L'analyse simmelienne aboutit ainsi à la même conclusion que celle des réglementaristes, redevables de leur théorisation au siècle dernier à Parent-Duchâtelet. Rappelons simplement que selon ce dernier, "les prostituées sont aussi inévitables, dans une agglomération d'hommes, que les égouts, les voiries et les dépôts d'immondices ; la conduite de l'autorité doit être la même à l'égard des uns qu'à l'égard des autres, son devoir est de les surveiller, d'atténuer par tous les moyens possibles les inconvénients qui leur sont inhérents, et pour cela de les cacher, de les reléguer dans les coins les plus obscurs, en un mot de rendre leur présence aussi inaperçue que possible." (1836, p.513). Indispensables à la tranquillité de la société, les prostituées servent d'exutoire, de soupape de sécurité pour une sexualité perçue comme une menace et protègent ainsi le corps social de la maladie - tout en constituant par ailleurs elles-mêmes une source de maladie.

Mais si la reconnaissance de la fonction de la prostitution rassemble ces deux auteurs, les chemins suivis pour y parvenir et les conclusions auxquelles ils parviennent diffèrent profondément. Simmel considère la prostituée comme une victime sacrifiée par la société pour la société et contextualise ce mal nécessaire, contre l'illusion réaliste, tandis que Parent-Duchâtelet essentialise et réifie la prostitution, l'universalisant, adoptant le modèle de la prostituée-née. Le premier évalue le rôle de la société sur la trajectoire des individus, notant que "d'innombrables fois, loin que la sanction suive le délit, c'est la société qui a commencé par punir, provoquant ainsi le délit " (1988 [1892], p.26-27), tandis que le second naturalise la prostitution, en fait l'essence même de l'individu ; le primat est donné au social ou au tempérament individuel.

Le spécialiste des égouts, considérant la prostitution comme inévitable, destinée à satisfaire la sexualité masculine, cherche à la réglementer pour en gérer les dangers, à la placer sous le contrôle direct de l'administration. Il naturalise le phénomène, tant par son analyse que par les moyens qu'il préconise. Quérel pourra en dire : "il faut pour cette race à part, la vie à part qu'imposera le réglementarisme, seul capable de maintenir la prostitution dans la marginalité qui lui est propre." (1986, p.261). Simmel, on l'a vu, cherche à rendre compte des conditions sociales qui la rendent possible. Tant que celles-ci subsisteront et rendront la prostitution nécessaire, l'action doit consister à en gérer les conséquences secondaires, non pas tant dues à la prostitution en elle-même qu'à l'exclusion dont elle est l'objet dans une culture qui fait du mariage monogamique le seul type de relation honorable. Cette fois, ce n'est donc pas l'enfermement et le cloisonnement qui sont préconisés, mais au contraire un aménagement de la prostitution qui conduirait à l'élévation de la position sociale des femmes prostituées. Quand la société "concédera qu'il existe en son sein quelque chose comme la prostitution - laquelle

sera nécessaire tant qu'elle tiendra au mariage monogamique - elle devra élever la position sociale de ce genre de femmes, pour écarter de la sorte l'aspect empoisonné du phénomène. Car si la prostitution est un mal secondaire, les phénomènes secondaires qui en découlent à leur tour - démoralisation, dépravation générale des mentalités, criminalité des prostituées - représentent les pires des maux, mais ne lui sont pas forcément liés, car ils ne procèdent aujourd'hui que de sa position exceptionnelle, due au régime exclusif de la circulation monétaire, à l'arrogance des *possidentes* vis-à-vis de l'offre, et au pharisaïsme de notre société. Quand, victimes des circonstances, les prostituées n'auront plus à payer pour les péchés d'autrui, elles ne seront plus tentées de mériter cette punition après coup, en quelque sorte, pour leurs propres péchés." (1988 [1892], p.27, en italique dans le texte).

1.3. Analyse sociologique et remise en cause de l'ordre social dominant

Simmel pousse son analyse plus loin, en envisageant les conditions sociales dans lesquelles la prostitution serait caduque. Ainsi, une organisation sociale plus morale avec l'amour pleinement libre, dans laquelle les rapports entre sexes ne seraient plus tenus de se réaliser dans le cadre donné du mariage, dans laquelle les étapes respectives de développement intellectuel, psychologique, économique et sexuel des hommes et des femmes concorderaient et seraient harmonisés, pourrait rendre anachronique la prostitution⁶. "Il faut considérer comme l'idéal ultime de toute cette évolution l'adaptation harmonieuse de la formation physico-sensible et de la formation spiritualo-caractérologique, rendant l'une et l'autre désormais indissociables dans le temps. Si dans les cultures les moins élevées la maturité, de fait, survient à ce double point de vue simultanément, et que dès lors la régulation des rapports entre les sexes y est simple, la culture évoluée a au contraire dissocié les deux aspects et créé par là les difficultés dans ces rapports. C'est une tâche de notre organisation à l'efficacité toujours croissante que de réharmoniser les aspects en question à un niveau supérieur" (1988 [1892], p.30).

Cette ouverture sur une société autre rejoint alors celle de la sociologie critique. En considérant uniquement le critère de vénalité pour définir la prostitution (nous reprenons la classification des définitions élaborée par Fossé-Poliack, 1984), les anarchistes dans la tradition proudhonienne dénoncent les rapports sociaux de domination depuis l'usine jusqu'à la maison close. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un labeur identique

⁶ Nous verrons dans la conclusion de cette partie que l'évolution culturelle depuis Simmel a pu par exemple rendre anachronique, ou en tous les cas change le sens de l'initiation sexuelle par la prostitution (voir Bozon, 1993).

encadré par des rapports sociaux de domination et un objectif d'asservissement de la femme à l'ordre social capitaliste dominant. Si la prostitution est un labeur au même titre que le travail salarié, ce dernier s'inscrit dans un rapport de prostitution au même titre que la première⁷. La fonction de la prostitution est triple, et répond aux exigences de l'ordre capitaliste bourgeois : protéger la famille bourgeoise des pulsions sexuelles en désignant une classe de femmes spécifique, et permettre aux jeunes filles de sa classe de parvenir vierges au mariage tandis que les jeunes hommes seront initiés⁸ ; permettre de contrôler un certain nombre de femmes issues de la classe dangereuse du sous-prolétariat ; interdire au travailleur la transcendance de l'amour pour ne pas affaiblir son ardeur au travail (Corbin, 1982 [1978], p.355-356)⁹.

En étendant le critère de vénalité dans la définition de la prostitution (Fossé-Poliack, 1984), les socialistes (Engels, Bébel) considèrent le mariage bourgeois au même titre que la prostitution. L'unique critère qu'ils retiennent pour les différencier est la fréquence de l'échange, puisqu'il a lieu une fois pour toutes concernant le mariage de convenance - et est donc assimilé à l'esclavage -, et de manière plus limitée concernant la prostitution "officielle". La mère organisant ce type d'arrangement est qualifiée d'entremetteuse ; "le mariage de convenance se convertit assez souvent en la plus sordide prostitution - parfois des deux parties, mais beaucoup plus fréquemment de la femme ; si celle-ci se distingue de la courtisane ordinaire, c'est seulement en ce qu'elle ne loue pas son corps à la pièce, comme une salariée, mais le vend une fois pour toute, comme une esclave."¹⁰

À leur manière, certaines analyses féministes construisent l'objet de la même façon¹¹. Il ne s'agit plus ici (ou seulement) de dénoncer l'ordre capitaliste bourgeois, mais l'ordre

⁷ "tout travail salarié est une prostitution, parce que, en louant son travail, c'est toujours son corps - muscles ou cerveau - qu'on loue." (R.C. "Salarariat et prostitution", *Les temps nouveaux*, 29 avril 1899, cité par Corbin, 1982 [1978], p.355).

⁸ Alain Corbin mettait déjà en évidence ce rôle d'initiation par les personnes prostituées au XIX^{ème} siècle, au moins pour la catégorie sociale des jeunes bourgeois, enfermés dans un "*ghetto sexuel*", en raison de l'importance accordée à la virginité au mariage pour les filles de leur milieu social (Corbin, 1982 [1978], p.294).

⁹ Les femmes saint-simoniennes souligneront particulièrement cette condition comparable des prolétaires et des femmes, employant alors le "Nous" pour parler d'une condition commune première, celle de femme (Perrot, 1991, p.53) - mais occultant par là, en ramenant à elles-mêmes, la possibilité d'une auto-détermination des femmes, en tant que prostituées.

¹⁰ Engels Friedrich, *L'origine de la famille, de la propriété de privée et de l'État*, Paris, Éditions sociales, 1975 [1884].

¹¹ Rappelons que Nadeau les considère davantage comme relevant de l'interactionnisme, étant donnée la place qu'elles réservent à la parole des femmes prostituées elles-mêmes et au sens qu'elles accordent à leur activité. Toutefois, celles qui se font majoritairement entendre en France relèvent davantage d'une perspective fonctionnaliste critique. Nous considérons nous-mêmes que la perspective féministe dans laquelle s'inscrivent par exemple les travaux de Gail Pheterson relève de l'interactionnisme. Mais parce que notre recherche s'inscrit dans le contexte français, et que celui-ci est particulièrement marqué par l'adhésion et la défense de l'abolitionnisme, nous centrons davantage notre propos sur ce point de vue.

de domination des hommes sur les femmes, les rapports de "sexage" pour reprendre le terme de Colette Guillaumin, "l'appropriation d'une classe de sexe par l'autre" (1978, p.21). L'appropriation du corps des femmes par les hommes est complète, comme l'était celle des esclaves. Dans ce cadre, de la même manière que pour les socialistes, le mariage et la prostitution ne s'opposent pas mais "se vérifient l'un l'autre pour exprimer l'appropriation de la classe des femmes" (Guillaumin, 1978, p.13). Seule l'idée de mesure différencie les deux. L'appropriation des femmes dans la prostitution est mesurée, tandis que celle qui prend place dans le mariage est illimitée, et s'applique à tous les domaines, depuis les services domestiques jusqu'au service sexuel. Simone De Beauvoir note la même chose, reprenant quasiment terme à terme les propos de Engels : "la seconde [la femme mariée] est engagée à vie par un seul homme ; la première [la prostituée] a plusieurs clients qui la paient à la pièce" (1949, p.377). Pour les deux, l'acte sexuel est un service que s'approprie l'homme.

À partir de cette analyse, deux positions sont possibles. Ou la prostituée est la figure de la femme émancipée, puisqu'elle est la seule à établir clairement les termes d'un contrat qui reste implicite dans le cadre du mariage où le service sexuel est gratuit - c'est de ce discours que se saisiront / que construiront, les prostituées révoltées de Lyon en 1975. Ou elle est au contraire, et c'est l'interprétation la plus courante, l'archétype du sujet aliéné. Pour Kate Millet, et pour beaucoup d'autres féministes, "la prostitution est une espèce de paradigme, [...] c'est, en quelque sorte, le cœur même de la condition sociale féminine. Non seulement la sujétion de la femme y est ouvertement déclarée, et les rapports d'argent entre les sexes y sont énoncés en clair, chiffre à l'appui, au lieu de se dissimuler sous des clauses subtiles d'un contrat de mariage [...], mais l'acte même de la prostitution est en soi une déclaration de notre valeur, de notre réduction à l'état d'objets. Ce n'est pas son sexe que la prostituée est amenée à vendre, en réalité : c'est sa dégradation. Quant à l'acheteur, au client, ce n'est pas la sexualité qu'il achète, mais le pouvoir, le pouvoir sur un autre être humain [...]. Une fois le contrat conclu, la prostituée, comme tout travailleur exploité, s'efforcera d'en faire le moins possible pour son salaire. Mais l'affaire est tout de même conclue, et le seul fait qu'elle *puisse* l'être démontre la situation relative de l'homme et de la femme, lui étant le maître, elle l'esclave [...]" (Millet, 1972, p.64, en italique dans le texte, souligné par nous).

Le texte introduisant le numéro spécial de Chronique Féministe (1994) sur la prostitution et le féminisme est explicite : "Dans le gué de tant d'incertitudes, de doutes, nous sommes arrivées à une évidence : la prostitution, acte tarifé sur base du temps

Nous renvoyons, pour une plus large mise en perspective des débats au niveau international, aux travaux de Gail Pheterson (1995) et à ceux à venir de Lilian Mathieu.

consacré et du type de service presté est bien le pôle dur de toutes les oppressions de femmes. Quelqu'éloignée qu'elle apparaisse du quotidien de la majorité d'entre nous, la prostitution est une forme d'oppression générique des femmes au sein des sociétés patriarcales. À ce titre, elle nous concerne et nous affecte toutes et tous. À l'issue de ce travail et plus que jamais, l'analyse féministe nous engage dans la voie d'une lutte contre la prostitution en tant que telle." (1994, p.3).

La figure de proue de ce type de féminisme est sûrement Kathleen Barry, sociologue, conférencière et journaliste américaine, présidente de l'Organisation non gouvernementale "Coalition against Trafficking in Women" au moment de l'écriture du Penn State Report (1991) sur lequel nous reviendrons. Elle travaille à faire disparaître la distinction entre prostitution libre et prostitution forcée, distinction qui se trouve au cœur des débats sociaux aujourd'hui. Ses ouvrages sont cités comme des références. Le premier, pionnier en la matière, a pour titre "L'esclavage sexuel de la femme" (1982 [1979]). Elle y tente de décrypter les mécanismes retenant la femme en esclavage au profit d'une société dominée par l'ordre masculin, et propose de travailler à de nouvelles valeurs, redéfinissant la perversion et affirmant l'importance de l'intimité comme principes fondamentaux du féminisme. Elle souhaite que soit "décriminalisée" la prostitution, sans que celle-ci soit acceptée, quelles que soient les formes qu'elle revêt, pour redonner un statut de citoyennes aux femmes qui y sont enfermées par le réglementarisme ou le statut de délinquantes. Son analyse soutient que les causes sont moins à rechercher dans les conditions matérielles, dans la domination économique, que dans la domination sexuelle, la "colonisation sexuelle", dans une idéologie de "sadisme sexuel". C'est parce que les femmes sont considérées comme des objets sociaux-sexuels, dans les sociétés patriarcales dans lesquelles s'exerce le pouvoir des hommes non questionné et intégré par les femmes, que l'esclavage sexuel des femmes est rendu possible. L'auteur insiste sur la nécessité de ne pas distinguer de catégories (comme on pourrait le faire en parlant d'esclavage des enfants), ce qui tendrait à diminuer l'importance de l'esclavage en général (et des femmes en particulier).

En France, c'est Marie-Victoire Louis qui s'engage pour dénoncer l'appropriation du corps des femmes, aussi ancienne que la domination masculine, transcendée dans le système patriarcal, universel même s'il revêt des formes d'expression différentes (1994). Quelles que soient ces formes, le corps est en tous les cas au cœur d'un dispositif d'assignations : corps reproducteur, corps asservi gratuitement dans le travail domestique, ou rétribué différenciellement dans le travail salarié, corps soumis au plaisir masculin avec le silence des femmes pour allié. "L'hypothèse que je fais, avec beaucoup de précautions, est que le contrôle des corps est sans doute le principal enjeu politique de

toutes les sociétés ; celui du corps des femmes, le plus fondamental." (1994, p.15). Ainsi, l'analyse de la prostitution ne peut être isolée de l'analyse plus globale du statut de la femme et des fonctions qui lui sont assignées, expliquant et justifiant la prostitution. Et c'est ce statut assigné à la femme qui, de manière générale, n'offre pas d'alternative suffisamment différente à la prostitution pour que cette dernière puisse être considérée autrement que comme une issue possible. "La prostitution, c'est l'institutionnalisation permanente, codifiée, d'un pouvoir ainsi offert aux hommes de pouvoir se réassurer eux-mêmes par la domination d'autre." (1994, p.16-17).

Jennifer James (1977), critiquée par Kathleen Barry pour selon elle résumer la prostitution à un service social nécessaire et inévitable, un élément universel de chaque culture (Barry, 1982 [1979], p.197-198), intègre pourtant de la même manière cette dimension socio-sexuelle, en proposant une voie de sortie : si "la prostituée est une *femme* déviante et son client est un *homme* normal" (traduction personnelle)¹², c'est aussi parce que les modèles socio-sexuels, que les modes de socialisation sexuelle, ne sont pas les mêmes lorsqu'il s'agit des hommes ou lorsqu'il s'agit des femmes. C'est parce que les premiers se conforment au rôle, tandis que les secondes y dérogent, que les désignations sont différenciées. "La disparition de la prostitution ne dépend pas d'une réforme légale mais d'un changement dans le processus de socialisation sexuelle qui produit à la fois l'offre et la demande." (traduction personnelle)¹³. La divergence vient des conséquences déduites pourtant d'une même analyse.

1.4. La prostitution, un produit social

Ces différentes approches, si la fonction n'est pas essentialisée et qu'elle se rapporte à la place sociale conférée à cette activité plutôt qu'à une quelconque "nature" des besoins auxquels elle répond, nous permettent de comprendre de quelle manière la prostitution prend sens socialement. La prostitution se pose en partie comme "déjà-là". Mais en partie seulement. Elle prend place sur une scène sociale particulière, lui préexistant, culturellement, juridiquement et socialement organisée (les acteurs y participant étant aussi divers que l'appareil policier ou le Milieu dans certains espaces, ou encore les agences de tourisme pour les pays étrangers ou certains quartiers de Paris). "Cette rencontre ne vit que d'une expérience collective plus large qui la rend possible, la détermine, la banalise ou lui donne sens. En fait, c'est une large part de notre culture qui

¹² "The prostitute is a deviant *woman* and her customer is a normal *man*." (James, 1977, p.422).

¹³ "An end to prostitution is dependent not on a legal reform but on a change in the sexual socialization process that produces both the supply and the demand." (James, 1977, p.422).

constitue *la prostitution*. Celle-ci *n'existe que socialement mise en scène et constituée*, à mon sens, peut-être même davantage *une activité culturelle et sociale* qu'une activité interpersonnelle." (Nadeau, 1987, p.316, en italique dans le texte). Ainsi, la "rencontre prostitutionnelle apparaît alors comme un produit social et non simplement comme la rencontre entre les offres et les demandes du client et de la prostituée.. d'autant que ces offres et ces demandes sont elles-mêmes socialisées." (Nadeau, 1987, p.312, en italique dans le texte, souligné par nous), que ce soit l'offre et la demande d'argent, ou l'offre et la demande sexuelle, qui se répondent mutuellement. Et le sens se construit aussi dans les interactions sociales qui prennent place sur cette scène particulière.

Avant de poursuivre, notons les deux risques qu'un point de vue fonctionnaliste, généralisant et objectiviste, ne permet pas toujours d'éviter. D'une part, les groupes sociaux envisagés, que ce soit celui des clients, hommes, ou celui des personnes prostituées, hommes et femmes - plus rarement envisagé lorsque la question de la fonction préside au raisonnement, puisque ce sont les besoins des hommes qui sont examinés -, ne sont pas homogènes. D'autre part, le sens de la relation prostitutionnelle ne peut se passer de celui que les personnes qui la vivent lui accordent, quelle que soit leur place dans cette relation - et ce sens peut aussi renvoyer à la fonction, nous le verrons.

Les groupes sociaux - les clients constituant moins un groupe qu'une collection d'individus rassemblés par une pratique - ne sont pas des groupes homogènes. Les raisons des clients, lorsqu'elles ne sont référées qu'à des hommes seuls ou malheureux en couple, ou lorsqu'elles ne sont renvoyées aux hommes qu'en tant que membres de la classe dominante, restent transparentes. L'enquête ACSF (Spira, Bajos, et le groupe ACSF, 1993) a permis de disposer pour la première fois en France de données sur un échantillon représentatif d'hommes ayant payé pour avoir des rapports sexuels au cours de ces dernières années (Bajos et al., 1997, voir en annexe pour une présentation plus complète). Elle montre que, dans leur ensemble, les clients ne constituent pas un groupe homogène, tant du point de vue de leur caractéristiques socio-démographiques, que du point de vue de leur activité sexuelle ou de leurs comportements préventifs. Les motivations du recours à la sexualité vénale paraissent différentes, la prostitution représentant un des éléments d'une activité sexuelle plurielle pour les uns, un moyen, semble-t-il, pour les autres, de compenser une vie sexuelle si ce n'est "pauvre" du moins peu satisfaisante. Bien que les données d'ACSF ne permettent pas de saisir directement les raisons des clients ou les caractéristiques de la relation prostitutionnelle, elles invitent à s'interroger sérieusement - ce qui reste peu fait - sur leur diversité. Du point de vue du groupe de personnes prostituées, des facteurs aussi divers que l'identité sexuelle (femme,

homme, transgender), l'origine sociale, l'origine ethnique, les conditions d'exercice, tendent à souligner combien l'homogénéité d'un tel groupe rassemblé uniquement quant à une pratique isolée de ses conditions de réalisation dans des contextes d'interaction spécifiques et amputée du sens qui lui est accordé est un idéal-type peu heuristique.

Surtout, le parti-pris objectiviste prend le risque de ne pas chercher de quelle manière est vécue la pratique considérée. Concernant les analyses féministes, centrée sur la prostitution comme archétype de la domination masculine, Lilian Mathieu dénonce ce risque. Il centre son analyse sur le postulat qui fonde ces analyses, celui d'une homologie relative entre mariage et prostitution, et le met "au défi" de la prostitution d'hommes pour des hommes. "Une des principales limites d'un tel point de vue est son biais objectiviste, qui aboutit à totalement escamoter l'expérience subjective des acteurs et actrices qui sont engagé-e-s dans ces rapports d'appropriation. Ce faisant, on se prive de tout moyen de comprendre comment de tels rapports peuvent être vécus et, le plus souvent, perçus comme allant de soi, et comment ils peuvent se maintenir et se reproduire. On peut toujours affirmer que prostitution et mariage sont les deux faces d'un même rapport d'appropriation, pour la prostituée comme pour la femme mariée *ce n'est pas la même chose* [...]. Naturalisés et décontextualisés, les rapports qui se tissent tant entre une épouse et son mari qu'entre la prostituée et son client - toutes catégories outrageusement homogénéisées - semblent condamnés à exister de toute éternité. Réduites à des effets de structures intemporelles [...] les formes concrètes du maintien des relations de domination restent largement incompréhensibles [...]. La force persuasive d'une telle analogie se limite au seul pouvoir évocateur que permet la sollicitation d'une intelligibilité immédiate, à la fois perceptive et affective. Mais faute de faire de l'analogie une véritable méthode de recherche empirique, faute de construire et de poursuivre la comparaison jusqu'au bout et de faire ainsi apparaître *ce qui rapproche comme ce qui distingue* les deux faits sociaux comparés, celle-ci ne parvient pas à dépasser le seul pouvoir suggestif du discours provocateur et / ou dénonciateur." (Mathieu, septembre 1996, p.3 et 4, en italique dans le texte).

C'est aussi parce que ces analyses ont une perspective téléologique, une conception de ce que doit être une société harmonieuse, qui oriente leur démarche dans son ensemble, que l'interprétation des acteurs impliqués ne peut être entendue. Leur problématique répond à celle de l'idéologie - en tant que "système de significations concernant l'organisation sociale légitime, son fonctionnement, ses finalités"¹⁴. Elle les conduit à s'engager dans un type spécifique de revendications, et à accorder aux personnes

¹⁴ Pierre Ansart, *Les idéologies politiques*, Paris, PUF, 1974, p.21 (cité par Tripier, 1991, p.28).

prostituées un statut particulier, avant de chercher de quelle manière cette place peut être occupée.

2. LES TENSIONS DU DÉBAT ACTUEL

Les discours qui parfois s'affrontent sur la scène publique pour définir la manière dont la prostitution doit être abordée s'articulent autour de cette même tension entre fonctionnalité et illégitimité. Ils puisent aux mêmes sources que certaines des analyses que nous venons de présenter, d'autant que les principales femmes qui militent dans le champ sont les mêmes sociologues qui produisent les analyses sociologiques. Nous pouvons tracer quelques-uns des enjeux de ces discours en présence, plus spécifiquement dans le cadre européen.

2.1. *L'abolitionnisme radical*

Le premier groupe d'acteurs a pour figure emblématique la sociologue que nous avons déjà rencontrée, Kathleen Barry¹⁵. L'expression la plus formulée de cette position se trouve dans "The Penn State Report" (1991). Ce rapport est le résultat d'une réunion internationale d'experts organisée par The Coalition Against Trafficking in Women, organisation non gouvernementale, avec la Division des droits de l'homme et de la paix de l'UNESCO, à State College en Pennsylvanie, du 8 au 10 avril 1991. Il fait suite à une réunion d'experts ayant eu lieu à Madrid en 1986, organisée par l'UNESCO et la Fédération abolitionniste internationale (FAI). L'un des principaux résultats de la réunion en Espagne avait été de trouver un accord sur le fait que le concept de prostitution forcée, à la base de la Convention de New-York, ne pouvait plus être retenu, dans la mesure où il sous-entend la possibilité d'une prostitution libre¹⁶. Le travail du groupe d'experts tend, à partir de ce constat, à reformuler les termes de la Convention internationale qui, en luttant contre les formes d'exploitation et de coercition des personnes prostituées (par le proxénétisme ou les maisons closes), reconnaît selon eux implicitement que la prostitution peut être un libre choix. Or, "L'esclavage sexuel des femmes se rapporte [...] à la traite internationale des femmes *et* à la prostitution forcée des rues, aux deux ensemble." (Barry, 1982 [1979], p.30, en italique dans le texte). La déréglementation va de pair avec la dépénalisation, et tend alors à occulter les "effets déshumanisants" (The

¹⁵ Rappelons que ce type de féminisme n'est pas le seul.

¹⁶ Ce concept de prostitution forcée a toutefois été retenu par tous les gouvernements lors de la conférence onusienne sur les femmes à Pékin en 1995.

Penn State Report, p.1) sur la femme qui se prostitue, victime, et à laisser le client dans l'ombre. Il s'agit alors d'adopter une approche "reconnaissant que la prostitution exploite sexuellement les femmes et fait d'elles des victimes" (The Penn State Report, p.2), que la "prostitution viole en soi les droits fondamentaux de la femme parce que : la prostitution est une violation de l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme ("Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits") de l'article 4 ("Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude") et de l'article 5 ("Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants"). La prostitution des femmes est une violation de la dignité des femmes." (The Penn State Report, p.3, souligné par nous).

Cette morale de l'abolition, ou de la disparition de la prostitution, rejoint point par point la morale de l'abstinence décrite par Alain Ehrenberg concernant la toxicomanie. Le fondement de cette morale est l'abstinence - ou en tous les cas la continence - pour les clients, l'objectif pour la prostituée¹⁷ est la réadaptation sociale, et le projet sociétal est la disparition de la prostitution. Ce même parallèle avec la toxicomanie fonctionne d'ailleurs pour les rédacteurs du rapport eux-mêmes. Réfléchissant sur les compte-rendus de l'Organisation mondiale de la santé dans lesquels la préoccupation des risques prédomine, ils soulignent combien une approche dans les termes de la réduction des risques leur semble impensable, unimaginable : "Peut-on imaginer un rapport qui sur la drogue, aurait cette approche et concluerait sur les voies et moyens de se droguer sans risques." (The Penn State Report, p.i).

Quelque part, c'est encore le lien social qui est en question. La notion de victime est centrale - dans le prolongement de la lutte contre la traite des "blanches". Le corps de la femme ne peut être vendu sans que ne soit vendues dans le même temps son individualité, son intégrité - et donc ce qui peut fonder son appartenance à la communauté de ses semblables. La personne prostituée est renvoyée à la différence, à un ailleurs, parce qu'une personne ne peut être sujet dans la prostitution qui n'est possible que par le proxénétisme, et plus largement l'exploitation de la femme. L'abstinence prend aussi sens dans le champ sexuel, les hommes ne pouvant justifier de leur solitude pour monnayer une telle activité. Et si les personnes prostituées se déclarent libres et utiles, c'est seulement parce qu'elles sont l'objet de manipulation : "Les victimes parviennent à penser qu'elles sont des professionnelles nécessaires à l'invincible désir masculin alors que cette image suave cache leur véritable aliénation." (Marie-Pierre de Brissac Herzog, Avant-Propos à Barry, 1982 [1979], p.11).

¹⁷ Elle n'est envisagée qu'au féminin, puisqu'elle est prise en compte dans une perspective de rapports sociaux de sexe.

"Cette conception utopique d'une société sans prostitution est la première étape, la condition préalable à toutes formes de lutte contre ce fléau." (The Penn State Report, p.i). Cette conception s'enracine dans la tradition des abolitionnistes de la fin du siècle dernier, conduite par Joséphine Butler dont la croisade reste la référence. Aujourd'hui, en France, cette conception est essentiellement portée par des associations nommées "abolitionnistes", en référence non pas à la réglementation, mais à la prostitution en tant que telle. La plus active dans le champ de la prise de parole publique est sûrement le Mouvement du Nid, né dans la mouvance du catholicisme social dans l'après-guerre, appartenant à la Fédération européenne pour la disparition de la prostitution (FEDIP) organisatrice des Journées Européennes de la prévention de la prostitution, sous le haut patronage de l'UNESCO, du ministère de l'Éducation nationale et du ministère des Affaires sociales, les 22 et 23 novembre 1996.

La question centrale, telle qu'elle se pose dans ce système d'interprétation, est la suivante : "Existe-t-il un droit de se prostituer ?". La réponse s'énonce clairement par la négative pour ce type de mouvement. Marie-Victoire Louis, critiquant les positions du gouvernement hollandais, souligne que la "défense la plus élémentaire des droits de la personne ne légitime pas pour autant le droit des femmes à la prostitution." (1992, p.55). Elle critiquera toutefois la position du Penn State Report, résumant selon elle la prostitution à ses formes hétérosexuelles et la prostituée à une victime (1994, p.19), et se montrera particulièrement critique envers le Mouvement du Nid lorsqu'il défend cette position extrême sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, considérant que "la principale intéressée n'a pas la liberté de dire qu'elle n'est pas libre.". Selon elle, et citons-la ici longuement, cette position, "aussi formellement juste soit-elle, n'est pas acceptable dès lors que des conclusions en sont tirées. Elle est fondée sur un inacceptable déni de droit. Comment les prostituées peuvent-elles, si elles sont niées en tant que personne, secouer le joug de leur exploitation ? Comment peut-on, au nom de la reconnaissance de l'aliénation dont elles seraient victimes, leur refuser même la conscience de pouvoir sortir de leur situation ? Même si l'on pense, à juste titre sans doute, que la majorité des collectifs ne sont pas "*libres*" vis-à-vis des proxénètes. Cette appréciation ne peut en aucun cas justifier le refus de principe de l'existence de tels collectifs. En tout état de cause, ces femmes sont libres de défendre ce qu'elles considèrent comme étant leurs intérêts et nul ne peut parler en leur nom et place. A-t-on par ailleurs jamais vu un progrès dans l'avancée des droits de la personne qui ait pu s'exprimer indépendamment de la prise en charge des principaux-aes intéressé-e-s de la défense de leurs propres droits ? Mais reconnaître leur droit à s'organiser et à défendre comme elles l'entendent les critères de leur action, les reconnaître comme interlocutrices,

ne signifie pas pour autant nécessairement cautionner leurs positions, ni leur reconnaître leur droit à parler seules sur la prostitution. C'est peut-être par l'articulation réfléchie d'un projet qui s'assignerait toujours la disparition de la prostitution, qui donnerait aux prostituées la maîtrise des droits dont elles ont été dépossédées parce que prostituées - ce qui n'est pas synonyme du droit des prostituées - et par la mise sur pied d'une efficace politique contre le proxénétisme couplée avec une législation anti-violence que nous pourrions dépasser peut-être les limites de l'abolitionnisme. Pour cela, une politique exclusivement répressive n'est plus de mise. Il faut concrètement que les femmes qui se prostituent aient des alternatives de vies qui ne soient pas pires que la situation qu'elles souhaitent quitter." (1992, p.56-57, en italique dans le texte).

2.2. Un abolitionnisme tempéré, pour un statut social et fiscal

Menant à son terme cette réflexion, une nouvelle présidence du conseil de l'organisation non gouvernementale "The coalition against trafficking in women" a conduit à nuancer le discours faisant de toute prostitution une prostitution forcée. Une belge, Marie-Thérèse Destercke, au carrefour des cultures flamande et wallonne faisant le pont entre les cultures latines et celles du Nord, chargée de mission au ministère de la Culture et des Affaires sociales de la francophonie, ayant créé pour ce ministère un service au Droit des femmes et à l'Égalité des chances, développe en effet un discours plus pragmatique, en cherchant à faire "la négociation médiane entre ces deux thèses qui s'affrontent et qui sont totalement antinomiques" (1997, p.4). La lutte contre la traite des êtres humains reste centrale, mais l'idée d'un statut social et fiscal pour les personnes prostituées ayant fait le "choix" de la prostitution est évoquée. Si la reconnaissance du salariat de la prostitution est considérée comme une position intenable, qui risquerait d'ouvrir la porte sur l'espace de Schengen à des femmes victimes de trafiquants internationaux, la reconnaissance d'un statut social et fiscal d'indépendante devrait être envisagé : "il faut obtenir que dans une négociation soient rigoureusement abordées les questions relatives à la préservation de la dignité et à l'intégrité de la personne mais une fois cela posé, il faut adopter des règlements et des lois qui, sur le plan social, soutiennent dans la dignité, les personnes qui se prostituent, sans remettre en cause, le fait qu'elles se prostituent." (p.6). Il s'agit de travailler dans le champ social, une fois posées les limites quant aux trafiquants. Les axes développés comprennent, outre une unité de vues en matière de lutte contre les trafiquants, la recherche d'une politique commune aux quinze États, à partir d'une étude comparative sur le "statut social" de la personne qui se prostitue (sécurité sociale, fiscalité individuelle, droits civils) ; l'absolue nécessité d'exclure la personne qui se prostitue de toute peine pénale ; la formation d'une

police humaine respectant les droits privés et citoyens ; un travail de prévention et d'aide à la réinsertion. Invitée à intervenir à la tribune de la Journée départementale de prévention de la prostitution par le Mouvement du Nid le 10 avril 1997, à Lille, les auditeurs un peu avertis ont pu saisir combien avait évolué le discours de l'ONG, et pouvait se trouver, sur certains points, en opposition avec le discours de l'association invitante - et en décalage avec la politique abolitionniste clairement affichée de la France.

Ce nouveau discours de l'organisation internationale fait le pont entre le discours abolitionniste radical et celui de certains groupes organisés de prostituées. La question s'énonce pour ces derniers, dans une logique militante de lutte pour la reconnaissance d'un statut, dans les termes : "Existe-t-il des droits pour les personnes prostituées ?" - question qui entre en résonance avec les propos de Simmel sur la revalorisation sociale du statut de la prostituée.

2.3. Les collectifs de prostituées

Les droits des prostituées sont spécifiquement et explicitement revendiqués de manière organisée à partir de 1985, date de la fondation de l'International Committee for Prostitutes (ICPR). Un ouvrage souligne particulièrement cette volonté : *A vindication of the rights of whores* rassemble à ce propos des contributions de chercheurs et de prostituées, à partir du deuxième congrès international des prostituées ou "travailleuses du sexe" (sex workers) tenu au parlement européen à Bruxelles en octobre 1986, co-organisé par Gail Pheterson (alors psychologue à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas et thérapeute, co-fondatrice de l'ICPR) et Margo St. James (la première à parler, en 1973, au nom des "travailleuses du sexe", fondant COYOTE (Call Off Your Old Tired Ethics), une organisation de défense des droits des prostituées à San Francisco). La prostituée n'est plus, dans ce cadre, considérée comme une victime, mais comme une personne disposant d'une parole et d'un droit à la faire entendre, et s'auto-déterminant : "It is a radical stance to assume prostitute legitimacy" (Pheterson, 1989, p.4), que nous pourrions traduire par : "C'est une posture radicale que d'affirmer la légitimité des prostituées".

Une charte mondiale pour les droits des prostituées a été rédigée dans cette perspective en 1985 par l'ICPR, lors du premier congrès international s'étant déroulé le 14 février 1985 à Amsterdam, et travaille à faire entrer dans le droit commun la prostituée, notamment auprès du Parlement européen. À propos de ces revendications, un juriste hollandais pourra souligner, dans un article intitulé "La prostitution comme travail"

(Brünott, 1986), combien c'est le droit à la libre disposition de soi qui prédomine. Cet auteur, plaidant pour une décriminalisation, critiquant parallèlement les législations des Pays-Bas et de l'Allemagne substituant le contrôle de l'État au contrôle des proxénètes, précise que les positions des féministes peuvent conduire, si l'on n'y prend garde, à un extrémisme fâcheux freinant le contrôle que peuvent avoir sur leur travail, leurs conditions de travail et par suite leurs revenus, les prostituées elles-mêmes. "Les prostituées méritent reconnaissance et respect dans la société, auprès des pouvoirs publics et aussi chez les féministes. La pitié comme les tentatives de sortir les femmes de la prostitution ont déjà trop souvent conduit à considérer ce groupe comme incapable de s'exprimer et à lui imposer le silence. Nous considérons l'organisation des prostituées au niveau national et international comme une évolution intéressante qui mérite d'être soutenue. Les autorités et les organisations (parmi lesquelles les organisations féministes) vont devoir traiter les prostituées comme des partenaires égaux." (Brünott, 1986, p.296-297).

Lors du congrès à Bruxelles qui a donné lieu à l'ouvrage dirigé par Gail Pheterson, aucune française n'est présente (alors que quelques-unes étaient venues au premier congrès). C'est Grisélidis Réal, prostituée à Genève, fondatrice du Centre de documentation international sur la prostitution et membre de l'ICPR, qui parle en leur nom¹⁸. Les revendications sont essentiellement centrées sur les conditions d'exercice de la prostitution rendues difficiles par la législation française sur le racolage et sur le proxénétisme, notamment quant aux possibilités de vivre avec la personne de son choix. Elles rejoignent les premiers mouvements des prostituées qui étaient nés en 1975. C'est en effet en France, à Lyon précisément, au printemps 1975, que prend forme le premier grand mouvement de protestation des prostituées. Ces dernières, soutenues par le Mouvement du Nid, occupent plusieurs églises à Lyon, pour protester surtout contre le poids des mesures policières - notamment les excès de la Brigade des Mœurs en matière de procès verbaux de racolage -, contre l'insécurité, et contre le poids des mesures fiscales. Le 2 juin, l'église Saint-Nizier dans le centre de Lyon est occupée par une centaine de prostituées. Elle est évacuée par la police le 10 juin. Ce mouvement, dont Ulla, dont on précise qu'elle est prostituée, mère, et diplômée en droit, fut la porte-parole, est largement relayé dans l'opinion publique. Soutenu par la population et encouragé - mais pas de manière unanime - par les féministes faisant leur la cause des prostituées, intégrée dans une cause plus large, celle de l'exploitation et de l'oppression des femmes en général jusque dans le mariage, il étend la mobilisation à Marseille et

¹⁸ Sa correspondance avec le journaliste Jean-Luc Hennig nous éclaire sur la manière dont elle vit et interprète la prostitution (Réal, 1992).

Paris. La manipulation par les proxénètes, qui tireraient les ficelles de derrière le rideau, est dénoncée par certains, tandis que la revendication d'une liberté et d'une utilité sociale forment l'essentiel du discours des prostituées révoltées¹⁹.

Cette mobilisation collective conduit à la réalisation d'un rapport ministériel par un haut magistrat, Guy Pinot, qui après avoir reçu des collectifs de prostituées, souligne les contradictions de la législation. "En France, la répression du proxénétisme dans ses formes les plus dangereuses et les plus choquantes doit certes demeurer l'un des objectifs de l'action de la Police et de la Justice. Mais cette répression s'insère dans un projet plus vaste qui tend à la resocialisation des prostituées. **Elle ne doit pas dépasser la limite au-delà de laquelle elle provoque ou aggrave la dégradation de la condition des prostituées.** Il est donc indispensable que des créneaux soient aménagés dans la législation afin que la prostitution puisse trouver des lieux décents où s'exercer dès lors qu'elle n'est pas interdite. Il n'appartient pas, en France, aux pouvoirs publics, à moins de renoncer au système abolitionniste, de la cantonner dans des lieux impérativement fixés. Il convient donc que cette détermination du lieu d'exercice revienne à la prostituée elle-même qui, en l'absence de toute règle discriminatoire, devrait pouvoir pratiquer, selon les particularités locales, soit en hôtel meublé, soit en studio ou en appartement dont elle serait locataire ou propriétaire." (Rapport Pinot, 1975, p.17, en gras dans le texte). Ces propositions seront toutefois peu discutées et peu suivies, jugées trop libérales. Les pratiques policières ne changèrent pas, et les dispositifs attachés à la prévention et à la réinsertion ne furent guère plus nombreux.

Si quelques formes d'organisation ont parfois surgi en France²⁰ (voir Solé, 1993, p.139 sq.), aucune n'a réellement perduré. Depuis 1989, c'est davantage la mobilisation autour des compétences en matière de prévention du VIH qui structure l'action des personnes prostituées françaises, hommes, femmes, ou travestis et transsexuels. Nous avons déjà eu l'occasion d'en montrer les formes, autour du collectif Olympio, en lien avec les actions similaires européennes organisées en réseau Interbus. Le deuxième Congrès international de l'ICPR était déjà particulièrement marqué par cette préoccupation. "Étant donnée la crise mondiale du sida, la santé était un thème fortement

¹⁹ Nous renvoyons à la thèse en cours d'achèvement de Lilian Mathieu à l'Université de Paris X-Nanterre concernant l'action collective des personnes prostituées.

²⁰ Les mêmes revendications à l'exercice libre d'un métier, sans tracasseries policières et sans atteintes à la vie privée, ont pu s'entendre plus ou moins publiquement après 1975. En 1980, le procès de femmes grenobloises se dressant contre leurs proxénètes et se portant partie civile, conduit par Mery, fait la une des journaux, autour de la question du droit à disposer de son corps. L'Association parisienne d'action et de défense des femmes prostituées est créée le 13 juin 1980, et travaille, avec le Planning Familial, à ce que ces femmes puissent vivre comme les autres femmes. Un journal naît de ce mouvement : *Macadam* est édité pour la première fois en mars 1981 et titre "Femmes prostituées oui, putains non".

présent lors du congrès" (traduction personnelle)²¹. Mais à la différence de la crise liée à la syphilis, les personnes prostituées se sont elles-mêmes mobilisées publiquement face au sida. "Elles sollicitent les mêmes confidentialité et choix en matière médicale que les autres citoyens et se positionnent elles-mêmes en tant qu'éducatrices du sexe à moindre risque" (traduction personnelle)²². C'est bien cette revendication qui fait aujourd'hui débat : "L'approche qui tend à traiter la prostitution sous l'angle de la santé publique et qui transforme les prostituées en éducatrices sexuelles des hommes est, en revanche en France, en train de retrouver, avec le sida, un certain regain. Cette instrumentalisation des prostituées n'est pas acceptable." (Louis, 1994, p.16, souligné par nous).

C'est bien surtout cette compétence revendiquée en matière de santé publique qui est exprimée en France, et entendue par certaines institutions publiques, voire suscitée par elles, davantage que la volonté de reconnaissance d'un statut de type professionnel. Mais cette revendication, même limitée au champ de la réduction des risques, cristallise les mêmes oppositions. Les institutions ont à ce propos une écoute sélective : l'action sociale s'adresse aux associations abolitionnistes, tandis que l'action sanitaire travaille avec les projets de type communautaire, fonctionnant sur le principe de parité. Les institutionnels provoquent cet appel à compétences - parfois davantage que les personnes prostituées elles-mêmes. On a pu par exemple entendre une responsable de la Division sida, lors de la réunion du 17 mars 1995 du réseau sentinelle, dire qu' "il faudrait des personnes qui soient mandatées pour aller aux commissions DAS". Ces projets se situent davantage sur le niveau des revendications en matière de santé publique (comme pour ce qui concerne les toxicomanes) - initiées le plus souvent par d'autres qu'elles-mêmes - et non sur le registre des revendications citoyennes. Le déséquilibre est permanent entre logiques sanitaire et militante (Bizot et Rosenbaum, 1996). Et la place des personnes prostituées est difficile à tenir, entre le "dedans" et le "dehors", l'indignité liée à la prostitution restant la marque de cette place.

2.4. Les conflits de traditions, ou les conflits d'intérêts, au niveau européen

En effet, la France constitue, au niveau européen, le fer de lance de l'abolitionnisme. Selon les contextes sociétaux, les attitudes seront différentes, et ce type de question ne pèsera pas de la même manière. Le pragmatisme calviniste des Pays-Bas est sûrement le

²¹ "Due to the world AIDS crisis, health was a highly charged topic at the congress." (Pheterson, 1989, p.49).

²² "They are demanding the same medical confidentiality and choice as other citizens and putting themselves forth as safe sex educators." (Pheterson, 1989, p.28, souligné par nous).

plus clairement affiché, dans la législation et le statut reconnu aux personnes prostituées, et les revendications de ces dernières dans ce cadre ne s'expriment pas dans les mêmes termes. Dans un contexte où le droit à disposer de soi-même est interprété très largement, où "l'individu acquiert la possibilité de se retirer toujours mieux, de soustraire toujours plus ses affaires privées aux intrusions extérieures" (Simmel, 1987 [1977], p.486), où le protestantisme moderne "a en principe abandonné le soin d'assurer l'ordre religieux et la formation de la communauté à la conviction personnelle et à l'initiative privée [...et] a, sur le fond, accepté, à côté de lui, l'existence d'un monde séculier tout à fait émancipé de la tutelle religieuse qu'il n'entend plus dominer, directement ou indirectement, par la médiation de l'État" (Troeltsch, 1991 [1911], p.47)²³, les individus profitant de manière habituelle ou professionnelle de la prostitution d'autrui ne sont que faiblement poursuivis, et le statut de sujet plus largement octroyé aux personnes qui se prostituent. L'encouragement à la prostitution volontaire est donc autorisé (Cazals, 1995). Comme en Allemagne, les maisons closes et les vitrines jalonnent les rues. Avec la Grèce, ce sont les trois pays européens clairement réglemmentaristes²⁴.

Déjà, lors des rencontres européennes d'Amsterdam des 4 et 5 juillet 1991 sur le trafic des femmes, organisées par la Fondation contre le trafic des femmes des Pays-Bas en collaboration avec le groupe des Verts du parlement européen, la position de la France se heurte à la position hollandaise. Marie-Victoire Louis (1992) rend compte des débats, manipulés selon elle autant par la Hollande que par les collectifs de prostituées - comme le seront selon elle ceux du Conseil de l'Europe, quelques mois plus tard en septembre 1991, à Strasbourg -, avec pour finalité déguisée de contrôler le marché du sexe, de plus en plus internationalisé et investi par les prostituées étrangères. Les collectifs de prostituées seraient, selon Marie-Victoire Louis, motivés par la volonté de contrôler un marché de plus en plus ouvert à l'internationalisation et donc à la concurrence. La Hollande quant à elle aurait pour stratégie d'imposer au reste de l'Europe la reconnaissance, non seulement de la prostitution, mais aussi du proxénétisme, considéré comme une entreprise commerciale comme une autre, le gouvernement hollandais employant le terme "d'entrepreneurs de services sexuels". Dans son nouveau code pénal, le proxénétisme est légalisé dans la mesure où "le droit à l'autodétermination dont jouit

²³ C'est peut-être dans cette conception différente du privé et du public, et des frontières qui distinguent ces deux sphères, que nous pouvons chercher le sens des législations et des approches différentes de la question de l'accès monnayé au corps. Cela nous invite à creuser ces pistes concernant l'inscription culturelle de phénomènes comme la prostitution - et à les complexifier, contre le réductionnisme féministe qui ne considère que le poids des facteurs économiques.

²⁴ Contrairement à ce que les vitrines de certaines de ses villes (Anvers, Bruxelles, Liège) peuvent laisser croire, la Belgique n'est pas un pays réglemmentariste. Elle a en effet ratifié la Convention internationale de New-York par la loi du 6 mai 1965. Toutefois, certaines contradictions persistent, oubliées par les réformes successives, et des formes de réglemmentation partielles continuent d'exister.

tout homme ou femme adulte et indépendant qui n'a été soumis à aucune influence illégale, implique le droit de cette personne de se livrer à la prostitution et de permettre qu'une personne profite des revenus qu'elle en tire" (ONU, Conseil économique et social, E/1990/33). Ainsi, ne sont reconnues comme répréhensibles que les formes abusives de son exercice, et seule peut être poursuivie "la personne qui en recourant à la force ou à la menace de la force ou de toute autre action physique, en abusant de l'autorité ou de l'influence que lui confère une situation de fait, ou en agissant de manière frauduleuse, en incite une autre à lui remettre les revenus qu'il a pu tirer de l'exercice d'une activité sexuelle." (article 250 bis du code pénal). À charge pour les victimes de ces pressions de les prouver. Si le gouvernement hollandais s'inquiète des accords de Schengen, c'est moins, selon Marie-Victoire Louis, par peur de ne pouvoir lutter efficacement contre la traite des êtres humains, que par peur de voir les intérêts de ceux qui en vivent en danger - il s'agit de contrôler les flux migratoires pour éviter le déferlement de prostituées étrangères, sélectionnant ces dernières pour préserver les intérêts en jeu. Ainsi, il lutte pour reformuler les termes de la Convention de New-York - à l'opposé de ce qui est proposé dans le Penn State Report - qu'il n'a pas ratifiée, pour en supprimer le préambule et affirmer de nouveaux principes, "le principe d'un droit à l'autodétermination des femmes, la distinction entre prostitution reconnue comme un travail et la prostitution forcée et inclurait toutes les nouvelles formes de trafic." (rapport final de la conférence d'Amsterdam, 5 juillet 1991).

Les objectifs implicites sont plus largement guidés selon la sociologue française par les intérêts économiques et financiers en jeu dans les commerces liés au sexe, au nom d'une impossibilité à intervenir légalement, par réalisme, contre "l'exploitation de la prostitution des femmes adultes indépendantes, qui ont de leur plein gré, consenti à être exploitées" (ONU, Conseil économique et social, E/1990/33, p.8). Marie-Victoire Louis note combien ce concept de "consentement à l'exploitation" pose problème. Elle souligne surtout combien son interprétation relève de l'arbitraire des autorités étatiques, ces dernières pouvant alors considérer que la prostitution des femmes européennes relèverait du "travail", de la "prostitution libre", tandis que celle des femmes du Tiers-Monde relèverait de la "prostitution forcée", et combien les peines encourues effectivement, lorsque les situations sont présentées à la justice (seulement 21 cas depuis 1987 jusque 1991) sont légères en comparaison de celles qui sont passibles. Les enjeux ne se situent pas uniquement dans un registre éthique, ils sont aussi largement financiers et politiques. La vraie question est selon Marie-Victoire Louis celle que pose, non sans difficultés, la position abolitionniste : "Veut-on ou non, abolir, à terme, la prostitution ? Cette lutte, qui pose en préalable la défense du droit des individu-e-s à disposer d'eux, elles-mêmes,

exige une lutte contre les États qui couvrent ou / et facilitent ces trafics, contre les proxénètes qui le mettent en œuvre, contre les clients pour lesquels il est organisé." (1992, p.55).

Lors de la conférence ministérielle de La Haye du 26 avril 1997, au cours de laquelle les ministres des 15 pays européens ont élaboré un "code européen de conduite pour prévenir et combattre le trafic des femmes aux fins d'exploitation sexuelle", les Pays-Bas, sous la conduite de Nel van Dijk, député européen du parti des Verts²⁵, et présidente de la Commission des droits des femmes au Parlement européen, ont tenté à nouveau de faire admettre l'idée d'une réglementation au niveau européen. L'échec n'est pas franc, puisque le terme de prostitution disparaît au profit d'une définition large et floue de la traite, laissant une grande marge de manœuvre aux États pour en définir les critères²⁶. Mais la France a toutefois réussi à intégrer dans le corps du texte les obligations des États ayant ratifié les conventions internationales et notamment la Convention de New-York.

Les mêmes manipulations que celles de la conférence d'Amsterdam sont dénoncées, par la France, la Belgique et l'Espagne. Marie-Victoire Louis intervient là encore : "Ce qui va être proposé à La Haye, c'est l'achèvement du processus : pour la première fois à un niveau ministériel, les gouvernements, sous couvert de prévenir et de combattre les excès du trafic des femmes, doivent entériner et la légitimité de la prostitution, et celle du proxénétisme, et celle du trafic. Il n'est d'ailleurs même pas question officiellement de réguler ce marché ; un "code de bonne conduite" entre ses bénéficiaires, les États et les proxénètes, sera suffisant pour servir de grossier paravent à la libre loi du marché des êtres humains. [...] Ce projet de code est l'aboutissement de près de vingt années de travail efficace et intelligent du gouvernement hollandais pour imposer ses vues sur le plan international et européen. [...] Reste aux citoyens et aux citoyennes européen-ne-s qui n'ont jamais été informé-e-s par quiconque de la gravité de l'engagement qui va être pris, à demander que leurs gouvernements s'opposent à l'adoption de ce texte. Sinon, nous devons tous et toutes reconnaître que nous acceptons, pour freiner la baisse de

²⁵ Notons que les Verts français ne se situent pas sur cette ligne. Dominique Voynet, porte-parole nationale de ce mouvement, précise que si le débat n'a pas été tranché entre les positions des Verts au niveau européen et celles des abolitionnistes, "la quasi-totalité des Vertes françaises a penché assez résolument pour l'option de Wassyla [Tamzali, chargée des droits des femmes à l'UNESCO] : l'idée d'une prostitution légale, hygiénique, d'un métier, nous semble aux antipodes de l'avancée des droits des femmes." (revue *Prostitution et Société*, avril-mai-juin 1994, p.11).

²⁶ "Tout comportement qui facilite l'entrée légale ou illégale, le transit par ce territoire, l'entrée ou la sortie du territoire d'un pays de femmes dans le but d'obtenir un profit d'une exploitation sexuelle par les moyens de la contrainte, de violence particulière ou de menaces, de chantage ou de fraude, d'abus d'autorité tels que la personne n'a pas de choix réel et acceptable autre que de se soumettre à la pression ou à l'abus mis en œuvre".

notre niveau de vie, comme solution à la "crise", que des millions de personnes, hommes, femmes, adultes, adolescents et enfants des deux sexes, n'aient d'autre horizon de vie que d'être pénétrés sexuellement dans le sexe, l'anus ou la bouche par des sexes d'hommes et/ou de les masturber. Et nous devons accepter de vivre avec cette réalité à la face du monde." (Louis, 1997b, p.20-21, texte envoyé au journal *Libération* avant la conférence de La Haye).

À Bruxelles, le cabinet d'Anita Gradin, femme politique suédoise, Commissaire européenne à l'Égalité des chances, est chargé du dossier. Il travaille à la lutte contre la traite des êtres humains en coordonnant deux projets financés par l'Union européenne, STOP et Daphné. L'initiative Daphné dispose d'un budget de 3 millions d'écus pour l'année 1997 pour aider à lutter contre la violence exercée contre les enfants, les adolescents et les femmes, et en particulier la violence liée à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales ou aux sévices sexuels. Le programme STOP, action commune du 29 novembre 1996, fonctionne avec 6.5 millions d'écus pour la période 1996-2000 et est établi par le Conseil de l'Union européenne, "considérant comme une question d'intérêt commun le renforcement de la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures dans la lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants ; considérant que la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants constituent une atteinte grave aux droits fondamentaux de la personne, et notamment à la dignité humaine ; considérant que les évolutions récentes montrent que la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants peuvent constituer une forme importante de la criminalité organisée, dont les dimensions au sein de l'Union européenne deviennent de plus en plus préoccupantes ; conscient de la nécessité d'une approche coordonnée et multidisciplinaire de cette problématique ; considérant que, à cet effet, la mise en place d'un cadre pour des actions de formation, d'information, d'études et d'échanges au bénéfice des personnes responsables de l'action contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants sous toutes ses formes est de nature à accroître et à faciliter la lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi qu'à améliorer la compréhension réciproque des systèmes juridiques des États membres, à prendre conscience des convergences entre eux et, par là, à réduire, là où ils existent, les obstacles à une coopération accrue entre les États membres dans ce domaine" (JO des Communautés européennes, n° L 322/7, 12/12/96). Il vise à la fois le domaine de la formation, les programmes d'échanges et de stages, l'organisation de rencontres et de séminaires multidisciplinaires, les études et recherches, et la circulation d'informations, pour empêcher le trafic aux frontières et pour la coopération entre les États.

L'Union européenne travaille à une approche globale de la prostitution. La commissaire européenne s'investit largement dans l'action²⁷. Dans ce débat, les ministres français de la justice, de l'emploi, et chargé du droit des femmes, sont très clairs : "La France a réaffirmé son attachement aux conventions qu'elle a ratifiées [...]. la France, ainsi que plusieurs autres pays, a fait entendre des positions sensiblement différentes de celles exprimées par les Pays-Bas, d'une part parce que nous considérons que toute forme de prostitution fait violence aux personnes concernées et qu'il ne peut y avoir de prostitution volontaire, sachant aussi que le proxénétisme est en tant que tel, réprimé dans le droit français ; d'autre part, parce que le champ de la prostitution néerlandaise se limite à la lutte contre la traite des femmes alors que même si les femmes sont indéniablement les plus touchées par le phénomène de la traite, il n'en demeure pas moins vrai que les problèmes de violence et de trafic concernent aujourd'hui de plus en plus les hommes et les enfants." (communiqué de presse, 26/04/97, souligné par nous).

Pour faire face aux tentatives réglementaristes, le Ministre français du Travail et des Affaires sociales Jacques Barrot, au gouvernement Juppé, sollicite les préfets de région et de départements pour réaffirmer les principes et la politique de la France, par une circulaire reçue le 30 mai 1997. Sa volonté est de renforcer le volet social, en coordonnant davantage les interventions au niveau interministériel. Ce sont la Direction de l'action sociale et le Service des droits des femmes qui sont chargés de cette coordination, la gestion budgétaire restant à la Direction de l'action sociale tandis que le pilotage des dossiers revient dorénavant au Service des droits des femmes - alors même que la France insiste pour souligner que la prostitution concerne aussi les hommes et les enfants. Le préfet chargé de la sécurité et de la défense de la région du Nord-Pas de Calais avait en quelque sorte devancé la demande du ministre en chargeant de mission une fonctionnaire de l'État pour faire un état des lieux de la prostitution et des compétences des différents intervenants dans le département dès le 10 mars 1997 (Van Holderbeke, 1997). La note ministérielle précise en effet qu'il convient de procéder à une évaluation du phénomène prostitutionnel, à une identification des actions menées et des acteurs qui les mettent en œuvre, et à un repérage des financeurs autres que l'État. Des journées techniques de sensibilisation sont prévues par cette note pour le second semestre 1997.

²⁷ "Il nous faut des politiques de soutien aux familles afin de donner à tous les enfants la chance d'un bon démarrage dans la vie. Nous avons besoin d'une politique sociale, de politiques relatives à l'éducation et au marché du travail. [...] il est indispensable d'élaborer une politique européenne coordonnée visant à assurer la croissance et l'emploi. [...] Au niveau de l'Union européenne elle-même, j'ai personnellement pris l'initiative de lutter contre le trafic de femmes à des fins d'exploitation sexuelle, qui, malheureusement, augmente de plus en plus." (Gradin, 1996, p.25).

L'attachement à la position abolitionniste est clair. L'opposition avec les Pays-Bas révèle sûrement, comme le montre Marie-Victoire Louis, des enjeux économiques et financiers. Ces contradictions soulignent peut-être surtout, et cela la sociologue française tend à l'occulter en ne posant son analyse qu'en termes d'intérêts, combien la place du corps, de la sexualité, l'utilisation qui peut en être faite, sont différentes selon les contextes culturels.

L'approche réglementariste apparaît incompatible avec le modèle explicatif dominant en France. Et l'idée de reconnaissance d'un statut à la personne prostituée se heurte à l'impensable. Celle de l'approche en termes de réduction des risques est elle-même tourmentée. Le dialogue entre les différentes positions dont nous avons rendu compte est très difficile. La perspective de la disparition de la prostitution ne s'accorde pas avec celle de la réduction des risques, même si l'une n'exclut pas toujours l'autre. Ces Journées européennes pour la prévention de la prostitution de novembre 1996, nous en avons déjà parlé, révélaient l'incompatibilité de ces positions à propos de la prostitution : à une même tribune, ne pouvaient se rencontrer ces deux types de représentations, ces deux manières d'agir quant à la prostitution, ces deux points à partir desquels s'expriment les points de vue sur le phénomène. Les organisateurs de ces journées, abolitionnistes, n'y avaient pas inclus la dimension de santé publique et / ou militante. La quinzaine de manifestants, des associations ACT-UP de lutte contre le sida, et du PASSTT (Prévention action-santé pour les travestis et transsexuels), rassemblés à l'entrée pour lutter contre l'ordre moral présidant selon eux à l'organisation des deux journées, sont finalement invités à dire, à la tribune, leur communiqué de presse. Celui-ci, signé par le collectif Olympio, intitulé "De qui se moque-t-on", revendique clairement la parole, et veut faire reconnaître les compétences des personnes prostituées, fustigeant l'organisation en empruntant un vocabulaire extrémiste, et par là même difficilement understandable : "Ces dernières années en France nous ont montré tant sur le plan de la recherche que sur le plan du terrain que nous pouvions ensemble "personnes de la communauté prostituées et personnes de santé" envisager une parole égalitaire, des actions communes, des échanges de compétences qui nous font être au plus près aujourd'hui du terrain avec discernement et justesse dans nos actions de santé communautaire. [...] Au nom de la morale intégriste, les ligues de vertu diabolisent fanatiquement la prostitution, elles sont responsables de l'inquiétante situation dans laquelle vivent et travaillent les personnes prostituées.". Le groupe repartira, et le débat continuera sans rebondir aucunement sur le texte. Simple parenthèse. Pas de dialogue.

Du point de vue des plus radicaux parmi les abolitionnistes, la réduction des risques s'inscrit, en manipulant les discours, dans une perspective réglementariste. *L'analyse du*



rapport final de la première recherche-action française par le Mouvement du Nid dénonce ce qui serait une manipulation : "L'enquête parle beaucoup des droits réclamés par les femmes prostituées : obtenir un statut professionnel, de bon citoyen, de "bonnes conditions de travail", la sécurité sociale, des lieux spécifiques pour des soins et pour se prostituer... [...] S'il est un droit spécifique que l'on puisse envisager, c'est celui pour tout être de ne pas devenir prostitué, celui de pouvoir quitter au plus vite la prostitution. [...] La démarche, la réalisation de l'enquête "Recherche-action" s'inscrivent dans une histoire, en France et dans le monde : celle de la lutte nécessaire face au Sida, mais surtout celle de la recherche d'un statut de la prostitution, de sa reconnaissance officielle, de son institutionnalisation. Aujourd'hui le Sida, comme hier la syphilis, sert d'alibi à une main-mise par les pouvoirs publics sur la prostitution, et à un contrôle de son exercice et de ses manifestations, par le biais de la surveillance médicale des personnes prostituées." (Document du Mouvement du Nid, janvier 1991, p.5-6). Cette analyse est en lien avec une pratique spécifique sur laquelle nous aurons l'occasion de nous arrêter plus longuement - mais qui ne fait pas l'unanimité parmi les associations abolitionnistes²⁸. Mais précisons dès maintenant que si, pour le Mouvement du Nid, Mouvement d'Église catholique²⁹, le sida "demeure une préoccupation d'importance", et que "tout doit être entrepris pour parvenir à son éradication", on ne peut prévenir les risques liés à la pratique prostitutionnelle sans être solidaire de cette dernière. Or, cette solidarité n'est pas pensable. Donc, "Une véritable politique de prévention du Sida implique une réelle politique de prévention de la prostitution, avec la perspective de sa disparition." (Mouvement du Nid, janvier 1991, p.11). Et il ne s'agit pas, par exemple, de donner un accès facilité aux préservatifs.

CONCLUSION : QUELS ENJEUX QUANT AU STATUT DE LA PERSONNE PROSTITUÉE ?

La perspective macrosociologique, pragmatique comme la sociologie américaine ou critique depuis Simmel jusqu'aux marxistes et aux féministes, souligne le caractère spécifique de cette institution que constitue la prostitution. Si elle répond à une fonction, construite socialement dans le contexte dans lequel elle prend place, elle renvoie dans le même temps à une déviation illégitime. La manière institutionnalisée dont elle répond à des besoins socialisés relève de la transgression de la norme. Les débats sociaux qui

²⁸ Par exemple, le Mouvement Le Cri, ou le Mouvement du Nid belge, ne partagent pas l'ensemble des analyses et des pratiques du Mouvement du Nid français.

²⁹ Au passage, nous renvoyons aux travaux théologiques de Jean-Guy Nadeau (1987) pour ce qui concerne "L'Église et le stigmaté prostitutionnel".

s'articulent autour de ce double sens ont des incidences très concrètes, puisqu'il s'agit de modéliser des lois en fonction de la perspective adoptée.

Ils mettent donc en jeu très concrètement la vie des personnes concernées. Au cœur de la discussion des diverses réglementations, c'est la liberté des acteurs qui supportent cette institution qui est en question. C'est le troisième registre d'Olivier Schwartz (1990) qui est questionné, celui qui renvoie à l'investissement privé dans une activité, à l'idée d'autonomie. Cette activité, que l'on peut considérer comme publique du point de vue du second registre d'Olivier Schwartz, étant données les interventions étatiques, politiques, et monétaires ; que l'on peut considérer de la même manière du point de vue du premier registre, la prostitution de rue se situant sur un territoire public, visible, exposé, *placé devant* même si une large part de l'activité en tant que telle reste invisible et cachée aux regards ; peut-elle être investie privativement ? La personne prostituée - homme ou femme - trouve-t-elle des marges d'autonomie dans la prostitution ? Peut-elle être également sujet dans la relation³⁰ ? Peut-elle ne pas seulement subir l'utilisation de sa sexualité et de son corps ?

Avant de chercher à apporter des éléments de réponse depuis la position occupée par les personnes prostituées elles-mêmes dans la seconde partie de ce travail, nous voudrions rendre compte de la manière dont cette tension entre la position de sujet et celle d'objet se rencontre quotidiennement par les personnes prostituées, dans leur face-à-face avec les principaux intervenants, professionnels ou bénévoles, et ce à partir du discours et des pratiques de ces derniers. Les représentations desquelles ils s'inspirent renvoient essentiellement à l'objectivation de la personne prostituée et participent à construire la prostitution comme problème social et psychologique.

³⁰ Nous avons déjà répondu à cette question, de notre point de vue sociologique, en considérant la prostitution de la même manière que Castel considère la toxicomanie (1992), à savoir comme un mode de vie, et en soulignant combien les personnes prostituées, même contraintes, sont des sujets sociaux.

CHAPITRE 3

LA PERSONNE PROSTITUÉE, ENTRE SUJET ET OBJET

INTRODUCTION

Robert Castel nous invite à ne pas réduire ce qui constitue aujourd'hui un véritable paradigme sociétal (Paugam, 1996), "l'exclusion", à la seule relégation hors du monde du travail légitime. Le processus de désaffiliation tel qu'il le définit ne s'inscrit pas seulement par rapport au monde du travail, vis-à-vis duquel les personnes prostituées seraient plus ou moins distantes, ni seulement dans les termes d'une dérégulation venant bousculer la "manière d'habiter un espace et de partager des valeurs communes sur la base d'une unité de condition" (Castel, 1991, p.161). Il s'exprime également en termes de lien social, qu'il soit envisagé sous l'angle de la famille ou des ressources relationnelles, ou encore sous l'angle de l'adhésion à, ou l'insertion dans, des structures porteuses ou non de sens. Les relations que les personnes prostituées entretiennent avec divers dispositifs s'inscrivant dans la tradition du bénévolat, ou dans la ligne d'action généraliste des dispositifs d'aide à la réinsertion professionnelle, ou d'aide à l'insertion, ou encore dans la pratique nouvelle de réduction des risques, constituent aussi des ressources, pas seulement économiques, mais également sociales et relationnelles. Elles pourraient également constituer des ressources en termes de projets, vecteurs de sens, même si, on le verra, ces dernières ressources ne sont encore que peu supportées par des "enjeux collectifs", par des "structures qui portent un sens" (Castel, 1995, p.416).

En tous les cas, c'est l'action sociale que peuvent mener les intervenants les plus couramment rencontrés par les personnes prostituées de notre région que nous voudrions dans ce chapitre examiner tout particulièrement. Notre objectif est de poursuivre notre discussion de l'appréhension problématique, dans un même temps mais en fonction de

deux mouvements, de la prostitution comme fonction, et des individus qui la supportent. C'est essentiellement la manière dont cette tension se manifeste dans les principaux rapports aux institutions que vivent les personnes prostituées que nous voudrions éclairer. La méthodologie employée n'a pas permis de considérer les transactions identitaires en elles-mêmes, sauf pour ce qui concerne quelques observations non systématisées que nous avons pu faire de contacts entre intervenants (policiers, sociaux, associatifs) et personnes prostituées ou toxicomanes. C'est donc surtout à partir d'entretiens ou de discours tenus par des intervenants, et d'entretiens ou discussions tenues avec les personnes concernées par leurs actions, mais aussi à partir de notre participation à la réflexion régionale¹ (Conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD) de la mairie de Lille, Préfecture, Conseil Régional et Général) et nationale (colloques, groupe Respect)) que nous aborderons deux points.

Le premier point nous conduira à envisager la manière dont peut s'exprimer cette activité spécifique dans le cadre d'une relation d'aide avec des intervenants plus ou moins généralistes. Le second point nous amènera à réfléchir sur les structures et les modalités de leur action en direction spécifiquement des personnes prostituées. Il nous amènera essentiellement à considérer les mêmes tensions que nous soulignons concernant les débats autour des réglementations (entre réduction des risques et réinsertion, entre reconnaissance d'un statut et esclavage), et surtout à noter le poids quasi-monopolistique de l'association du Mouvement du Nid, tant dans les discours publics énoncés dans notre département, que dans la définition spécifique de ce que peut constituer la relation d'aide.

1. L'AIDE À L'INSERTION

Globalement, les personnes prostituées sont peu en lien, du point de vue de leur activité prostitutionnelle, avec les structures traditionnelles d'aide sociale. Les intervenants les plus courants relèvent davantage du domaine sanitaire. Ce sont les médecins généralistes qui sont rencontrés pour les trois derniers mois par le plus grand nombre de personnes : 40 sur les 55 interrogées dans notre enquête (Pryen, 1997b)². Le Centre de dépistage anonyme et gratuit a été visité par 17 personnes sur cette même période de temps. 9 personnes (soit un tiers des personnes ayant consommé des drogues

¹ Le sociologue a donc lui aussi une place dans le champ de son objet, en produisant un type de données spécifiques, et en les rendant publiques / au public, et ce d'une certaine manière.

² Nous n'avons que peu rencontré ces interlocuteurs privilégiés des personnes prostituées. En effet, la relation praticien-personne prostituée n'entre pas dans le champ public (contrairement à la relation praticien-toxicomane, rendue visible par exemple par l'association GT59 (Généralistes-Toxicomanie dans le département du Nord), et par les réseaux existants dans la prise en charge médicale de la toxicomanie).

dans le dernier mois) ont fréquenté un centre spécialisé pour toxicomanes, Boris Vian (N=4), le Centre d'information et de traitement des dépendances (CITD) (N=3), ou le Cèdre Bleu (N=2). Les circonscriptions et les clubs de prévention ne sont quasiment pas rencontrés (respectivement N=3 et N=2)³. Le médecin à l'hôpital a été vu par six personnes.

C'est leur situation financière qui a le plus souvent été citée par les personnes elles-mêmes comme problème dans l'enquête par questionnaire, par 32 personnes sur 55. C'est d'ailleurs le principal motif invoqué à la reprise de la prostitution pour celles qui ont arrêté durant une période (le "besoin d'argent" a été cité par 24 personnes sur 37).

Plus de la moitié des personnes sont inscrites à l'ANPE, et le RMI est un moyen fréquent de disposer de ressources (pour 23 personnes). Mais ce dernier dispositif constitue peut-être surtout un biais possible pour accéder à une couverture sociale, et plus globalement à un statut social, qui même s'il est peu satisfaisant et reste un stigmat, permet au moins de se présenter devant un employeur, ou un propriétaire, ou un organisme bailleur, sans devoir justifier de son absence de fiches de paye par... le silence. À un stigmat, on en préfère un autre.

Pour tenter d'éclairer l'autre côté de l'interaction que constitue le travail social, nous pouvons relire le travail que nous avons réalisé sur les représentations et la prise en charge de la prostitution par les services sociaux et médico-sociaux, dans le département du Nord (Plancke, Pryn, 1993 et 1995 ; les données qui suivent, quantitatives et qualitatives, sont issues de ce travail, dont on trouvera exposée plus précisément la méthodologie en annexe). Si les services sont plus ou moins proches dans leur pratique professionnelle de la prostitution, la rencontre avec les personnes prostituées semble toutefois fréquente, qu'elle soit plus ou moins directe. Dans leur majorité (56.2% des 196 unités ayant répondu à un questionnaire s'adressant aux 212 services sociaux et médico-sociaux relevant ou financés par le Conseil Général du Nord), les services répondants estiment que la prostitution est importante, ou très importante. Au total, 760 cas de prostitution ont été comptabilisés concernant l'année 1992 par ces 196 unités. Ils concernent 120 de ces services, soit 61.2% de l'échantillon. En moyenne, ces services concernés ont rencontré 6.3 personnes.

³ Dans l'enquête menée auprès des services sociaux et médico-sociaux du département, les circonscriptions de prévention et d'action sociale ont été pour moins de la moitié (47% d'entre elles) concernées, mais elles l'ont été de manière importante (en moyenne, 8.2 personnes rencontrées dans l'année) ; les clubs de prévention sont nombreux à avoir été concernés dans l'année 1992 (82% d'entre eux), mais avec un nombre de personnes rencontrées inférieur à la moyenne de l'ensemble des services (4.2 contre 6.3) (Plancke, Pryn, 1993).

Nous avons, parallèlement à cette enquête par questionnaire, réalisé des entretiens avec des intervenants sociaux ayant été amenés au cours de leur pratique professionnelle ou bénévole à rencontrer des personnes prostituées, que la prostitution ait été dite ou non au cours de cette relation⁴. Notre objectif était de repérer les représentations sociales des intervenants sociaux à propos de la prostitution et des personnes prostituées, ainsi que les relations et les conduites établies avec ces personnes. 13 structures ont été sollicitées, 16 entretiens ont été réalisés avec au total 19 personnes.

De quelle façon la relation s'établit avec les personnes prostituées, et surtout, la prostitution se dit-elle, et dans quelles conditions ? Il est apparu d'une part que la prostitution, comme le sida, ne pouvaient se dire que dans un contexte particulier, dépassant le cadre professionnel strict pour toucher à la sphère de l'intimité, nécessitant la confiance et le temps. D'autre part, que le contenu de la relation semblait en partie conditionné par la définition des missions de la structure et par les compétences que s'attribuent ou se voient attribuer les travailleurs sociaux.

1.1. La parole sur la prostitution relève du domaine de l'intime - du privé

La parole sur la prostitution est essentiellement perçue par les travailleurs sociaux comme appartenant au domaine de l'intime, ne pouvant s'exprimer que dans une relation du même type. La relation de travail social semble difficilement pouvoir l'incorporer. Les dimensions de confiance, d'intimité, de long terme, de proximité, de liens forts, de convivialité, apparaissent essentielles pour que la prostitution se dise. Le temps et la confiance sont primordiaux pour les intervenants sociaux. La verbalisation de cette activité peut difficilement se faire sans ces éléments. Ceci est valable également pour l'institution policière, du côté des mineurs,

"Il faut essayer de les écouter ! Bien souvent quand ils en sont arrivés là, c'est parce que il n'y a plus personne avec qui ils peuvent parler, ils ne sont plus écoutés, ou alors bon à partir du moment où on discute, on essaye de comprendre. Et puis il faut (...) qu'il se crée des liens, qu'ils aient confiance. Parce que s'ils n'ont pas confiance en nous ! je crois que ça ne sert à rien quoi ! Il ne faut pas leur jouer d'entourloupes. Faut être franc avec eux ! Bon on dit voilà, on est obligé de te remettre au foyer ! Il

⁴ Au moment de cette enquête, qui était née d'une interrogation du Conseil Général du Nord, suite à la décision de la Directrice des affaires sanitaires et sociales de fermer le SPRS, la formation spécifique auprès des travailleurs sociaux, mise en œuvre par le Mouvement du Nid, avec les municipalités de Tourcoing et de Lille par le biais de leurs Conseils communaux de prévention de la délinquance (CCPD), n'était pas encore mise en place.

n'y a que comme ça qu'on arrive à obtenir quelque chose quoi ! Mais ça se passe bien." "Et au niveau des mineurs (...) on ne peut pas aborder le sujet du pourquoi, tout de suite, il faut que ça vienne d'eux-mêmes. (...) pour avoir un bon contact avec eux, qu'ils aient confiance en nous. Parce que je pense que c'est primordial." (brigade des mineurs, 30 ans).

La prostitution semble de toutes façons rarement abordée de front par les personnes prostituées elles-mêmes. Si la plupart n'en parle pas, celles qui l'abordent le font de façon indirecte, en se présentant comme étant suivies par le Mouvement du Nid, ou par le service de prévention et de réadaptation (SPRS) jusqu'en septembre 1992 (date de sa fermeture sur décision de la nouvelle directrice des Affaires sanitaires et sociales), moyen de se faire repérer en tant que personne prostituée mais de façon moins explicite ; ou en en parlant par le biais de la santé, ou des problèmes d'horaire vis-à-vis des enfants. De la même manière, les chercheurs ayant travaillé sur la prostitution dans l'Ouest de la France relèvent que la prostitution occasionnelle est davantage suspectée qu'établie, et qu'elle est le plus souvent perçue au travers des difficultés sociales (Besson, Calvez, 1992, p.9). Il sera en tout cas plus facile d'en parler avec des femmes plus âgées qu'avec des jeunes, avec des femmes qu'avec des hommes.

Lorsque ces dimensions ne sont pas présentes, même si la certitude de la prostitution est acquise, la plupart des travailleurs sociaux ne l'aborderont pas.

"Alcoolique ici bon ben je leur pose la question quasiment systématiquement de l'alcool, et ils disent vous savez, on peut pas faire autrement, dans la rue, ben voilà on peut pas faire autrement (...). Les femmes, la prostitution bon c'est ... moi j'ose moins poser la question si directement, j'attends un contact avant de demander mais (...). En tout cas de ma part, peut-être que j'ai tort, mais pour l'aborder, j'attends d'avoir une relation de confiance avec la personne, je ne vais pas lui dire au bout de 2 ou 3 fois.." (assistante sociale, 35 ans).

"Sauf celles qui le cachent, parce qu'apparemment là, elles se seraient braquées je pense. Faut quand même établir une relation de confiance." (éducatrice spécialisée, 30 ans).

Ou bien il s'agit de solliciter en partie cette parole, c'est le cas des associations davantage militantes ; ou bien on se positionne dans l'attente, cela revenant à dire que le cheminement de la personne doit se réaliser au préalable, pour rester dans le cadre du respect de l'autre. Mais de toutes façons, la parole doit venir de la personne elle-même.

Et cette parole a une valeur en soi, indépendamment des solutions concrètes relevant du champ économique et social à apporter aux personnes.

"Bon avec l'autre personne dont je vous parlais, c'est clair qu'on en a parlé parce qu'elle était ouverte ! De me dire, " ah ben oui l'autre fois moi j'étais sur le trottoir, y'a un flic qui est passé, soit disant j'étais trop aguichante, mais y'en a qui sont pires, y'en a qui sont à poil sur le trottoir", bon ! on arrivait parce que il y avait du répondant, mais quand les personnes souhaitent pas peut-être aborder plus, je dirais je les respecte ! Elles en sont pas là dans leur cheminement ! à mettre des choses sur la table, à essayer de réfléchir avec des psys ou autres, pour approfondir le pourquoi, bon puis aussi le problème de la société et tout ça ! Moi j'ai toujours essayé de les respecter ! si elles voulaient aborder le problème, on l'abordait !" (assistante sociale, 25 ans).

"c'est vrai que dans la relation d'aide, il y a des domaines où ça devient hyper personnel, et moi je me permets pas trop d'aller creuser !" (assistante sociale, 25 ans).

"Je crois aussi que pour en arriver à creuser, il faut sacrément connaître la personne, et qu'on sente qu'elle le veuille quoi !" (éducatrice spécialisée, 30 ans).

Il s'agit bien de "creuser", donc de mettre au jour quelque chose qui ne va pas de soi, qui est caché, enfoui, voire enterré.

"on ne peut pas l'aborder dans la mesure où les personnes n'en parlent pas ! (...) Donc c'est vrai que ça on l'aborde lorsqu'on connaît les gens depuis plus longtemps, où l'on a pu avoir un certain nombre d'entretiens, où il y a vraiment eu une confiance qui s'est établie ! Là on peut aborder tous les problèmes ! Mais les personnes qu'on voit très irrégulièrement, donc c'est très difficile en fait." On ne peut l'aborder "Que dans le long terme, ou dans la mesure où il y a une relation de confiance qui s'est établie hein !" (éducateur spécialisé, 40 ans).

Là encore s'exprime la difficulté à penser la prostitution au travers des cadres d'analyse fournis par le corps professionnel, les cadres étant davantage puisés dans la personnalité même du travailleur social, dans l'expérience personnelle qu'il fait du travail social, plutôt que dans sa formation ou dans ses outils professionnels (on ne parle pas avec n'importe quel travailleur social de sa prostitution, et tout le monde n'est pas capable de l'écouter ; cela semble dépendre davantage de la personnalité que des capacités professionnelles). En parlant des situations suivies, l'idée de flou entourant la réalité de ces situations est souvent soulignée,

"Il y en a une qui est une ancienne prostituée, enfin je pense, on ne sait jamais bien" (assistante sociale, 40 ans) ; "Mais je vous dis, on est toujours dans le flou hein !" (éducateur spécialisé, 40 ans).

Cette incertitude est particulièrement soulignée par les données quantitatives. Nous avons distingué *a priori*, dans l'élaboration du questionnaire destiné aux services du Conseil Général, les cas où la prostitution était affirmée par la personne se prostituant elle-même, les cas où la prostitution était affirmée par un ou des tiers, et les cas où la prostitution était "soupçonnée", les faits n'ayant pas été confirmés avec certitude. Moins la prostitution est sûre, et plus le nombre de cas est élevé. Ainsi, 45 services ont déclaré avoir connu (ou suivi) au moins une personne prostituée durant l'année 1992 ; au total, 120 personnes ont été décrites, soit une moyenne de 2.7 situations par unité concernée. 55 services ont déclaré avoir connu des personnes, pour lesquelles l'information reçue d'une tierce personne laissait penser qu'elles se prostituaient ; 178 situations sont comptabilisées, soit une moyenne de 3.2 situations par unité concernée. Enfin, 103 services ont "soupçonné" la prostitution chez au moins une personne suivie ; 462 situations sont dénombrées, soit une moyenne de 4.5 par unité concernée. Les services étaient amenés à décrire les trois dernières situations rencontrées. Beaucoup de questions ne trouvent pas leurs réponses (comme celle sur la fréquence de l'activité prostitutionnelle de la personne suivie), indiquant combien la prostitution constitue un sujet peu abordé. Au total, sur 188 situations décrites, la prostitution n'est affirmée (par la personne elle-même ou par un tiers) que dans un peu moins de deux cas sur cinq (39.4%). Et la prostitution n'a été abordée en tant que telle au cours de la relation d'aide que pour 45.6% des 182 situations décrites, les intervenants étant toutefois à leur propos plus de la moitié à trouver qu'il aurait été important de le faire (62.8% sur 94 situations dans lesquelles la prostitution n'a pas été abordée en tant que telle avec la personne décrite).

Indépendamment de la formation, ce qui semble discriminant pour les travailleurs sociaux est leur aptitude à entendre. Ils estiment le plus souvent devoir abandonner en partie leur "casquette" professionnelle pour libérer la parole. Celle-ci est éminemment personnelle, bien plus que pour l'alcoolisme ou la toxicomanie, alors même qu'elle relève d'une activité parfois considérée comme professionnelle ; paradoxe qui rend les situations encore plus difficiles à appréhender.

"Nous dans la profession, on ne peut pas non plus toujours aborder, parce que c'est vachement personnel, en même temps c'est leur métier, je dirais entre guillemets, c'est pas évident hein !" (assistante sociale, 25 ans).

La même assistante sociale soulignera l'importance de créer des liens forts, la nécessité de l'investissement personnel dans la relation,

"et puis vraiment prendre les situations à cœur je dirais, s'investir plus, justement parce que il y a une grosse difficulté, qui n'est pas prise en charge ailleurs, on n'en parle pas beaucoup non plus au niveau de la société quoi !".

Cette parole ne met pas seulement en jeu les personnes qui la produisent, mais également celles qui la reçoivent, dans leur rapport aux valeurs, dans leurs représentations. La nécessité d'un travail sur soi est souvent évoquée dans la capacité à entendre cette parole. Pour certains, cette remise en question est envisagée ou en cours, pour d'autres, elle est présentée comme réalisée.

"- *Et qu'est-ce qui vous en empêche ?* [d'aborder la prostitution] - Ben c'est peut-être moi hein ! Pour l'instant ! C'est peut-être simplement parce que j'ai pas grand... ça fait un an que je travaille là seulement , donc c'est peut-être que, (...) j'ai trop de de respect de la personne et qu'en fait (...) je crois l'aider en attendant alors que je ne l'aide pas ! Je crois que c'est ça hein ! Je me pose la question en vous en parlant ! Pour moi ça fait quand même partie de l'intimité de la personne, plus que l'alcool, et (...) je vais pas demander à chaque personne qui vient combien elle a eu de copains dans les mois qui viennent (...) y'a aussi ça ! Bon je me dis que il y en a certains qui parleraient pas de prostitution même si ils ont des (copains qui changent sans arrêt). Ça fait partie du respect de l'autre ! Bon de sa vie privée, (...) mais ça se fait pas comme ça quoi. " (assistante sociale, 35 ans).

"c'est une bonne question, parce que en fait, faudrait peut-être que je prenne de l'assurance là-dedans ! (...) il faut que j'avance là-dedans, je pense, oui." (assistante sociale, 35 ans).

"Mais je crois qu'il faut une écoute particulière vis-à-vis de la prostitution ! en même temps écouter soi-même ses propres tabous, ses représentations, ses blocages !" (assistante sociale, 25 ans).

"au début il y a tout un temps de découverte par rapport au métier, aux gens qu'on côtoie, et après il y a vraiment un, comment dirais-je, un travail à faire aussi, par rapport à soi. Et je crois que j'en suis plus là par rapport à demander quoi que ce soit par rapport aux autres. En gros, j'aimerais mieux avoir un soutien pour moi, actuellement, pour continuer à progresser dans ce que je fais, avant de pouvoir dire qu'il faille faire telle et telle chose pour aider en plus la personne que j'aurais en face.

A la limite, l'outil principal, c'est moi pour le moment, et je me dis, moi je vois ça, je fonctionne avec ça, y'a ça y'a ça y'a ça, et je crois que ce sera l'étape suivante, quand je verrais que les personnes en fait je pourrais pas leur apporter et ça et ça et ça, si je vois que y'a rien d'autre qui corresponde, que là je pourrais dire... donc c'est vrai que par rapport à la prostitution, jusqu'à présent, non, parce que par rapport aux dossiers que j'avais, il n'y a pas eu une demande spécifique, (...) j'ai pas eu besoin de creuser dans ce sens là, donc en fait, j'ai fait avec et ça allait comme ça." (éducatrice spécialisée, 30 ans).

Ce travail sur soi est une remise en question,

"Ou alors bon, si on se dit qu'il y a quelqu'un qui est passé, là, et qui se prostitue, et qui n'arrive pas à le dire, je pense qu'il y a dans ce cas là quand même un minimum d'erreur de notre part quoi. Un échec." (éducatrice spécialisée, 30 ans).

Les mêmes obstacles s'élèvent face à la parole sur les risques liés à cette activité. On peut difficilement parler de la prostitution, on parlera difficilement des maladies sexuellement transmissibles et du sida pour les mêmes raisons, sauf dans les lieux spécifiques tels que le centre de dépistage anonyme et gratuit et pour quelques assistantes sociales qui disent aborder le sida sans problème. Comment aborder la prévention du sida avec des personnes avec lesquelles on ne parle pas de leur sexualité, et en particulier, de leur prostitution ?

"C'est, c'est dingue hein ! Surtout actuellement avec tous les problèmes au niveau séropositivité et autre quoi ! Je sais pas comment, comment elles vivent ça mais ça doit être la terreur tous les jours ! Bon j'ose pas trop questionner là dessus quand j'en rencontre parce que c'est vrai que, c'est pas évident non plus, en espérant qu'elles sont bien informées, qu'elles se protègent et tout !" (assistante sociale, 25 ans).

"Et celles qui l'abordent moins ouvertement [la prostitution], bon c'est un petit peu toujours par le biais d'autre chose, tiens, faudrait peut-être voir un médecin, faire des prises de sang, ben en même temps tu fais toutes les analyses quoi !" (éducatrice spécialisée, 30 ans).

Pour celles avec qui la prostitution est dite, l'idée qu'elles en connaissent beaucoup plus que les travailleurs sociaux sur la question est souvent avancée pour légitimer le fait qu'on l'aborde peu.

"Mais je crois qu'en fait, nous les personnes ici, elles sont quand même bien au courant du sida, de ce qui se passe, etc. Des risques, et donc, à ce niveau là il n'y a pas encore trop de problèmes pour l'aborder." (éducatrice spécialisée, 30 ans).

Cette même éducatrice soulèvera le problème du contexte de la relation. Elle décrivait l'exemple d'un foyer donnant aux arrivants un préservatif. "bon, ici, il n'y a pas d'hébergement, donc on n'est pas lié à ce problème là !" . Son action est donc limitée à la définition qu'elle se donne de son champ d'action ; cela revient à dire qu'une structure sans hébergement ne peut prendre en compte que ce qui fait le "quotidien diurne" des personnes, la sexualité n'étant pas prise en compte.

Ainsi, les personnes prostituées considérées comme "professionnelles" par les travailleurs sociaux sont perçues comme prenant leurs précautions. Et il ne s'agit pas d'un manque d'information sur la question pour celles qui ne se protègent pas, mais davantage de rapport à l'avenir, de capacité à se projeter, de capacité à prendre en compte son corps, et aussi de ressources financières. Ces facteurs sont primordiaux dans la prise en compte du risque mais difficiles à prendre en compte dans la pratique du travailleur social.

"Bon, et donc, là, pour le coup, on a un travail d'information à faire. D'informer, qu'elle risque telle ou telle chose. Bon en général, en fait (...) à ce niveau là, elles sont au courant. Elles sont au courant, qu'elles risquent effectivement de choper le sida, de choper certaines maladies, mais bon, il y a aussi l'aspect financier, et souteneur, qui est derrière tout ça ! qui est par exemple, qu'elles se feront plus de fric, à partir du moment où elles acceptent que l'autre ne mette pas un préservatif, etc, ou.. alors là ! c'est encore différent ! Je crois qu'elles ont conscience ! elles ont conscience. Qu'il y a danger. Hein ! (...) Et puis après, et ben il y a la pratique. Et dans la pratique, ben ce n'est pas forcément évident. Et si un mec propose 3 fois plus, parce qu'elles acceptent de faire l'amour ou, enfin faire l'amour, c'est même pas (rires) , bon, enfin bref, ça c'est encore autre chose ! mais, sans préservatifs ! elles vont accepter ! Il y en a qui vont accepter ! Bon donc, ff, l'aspect santé, en tant que travailleur social, on a au moins un boulot d'information à faire. Un boulot d'information, et un boulot d'information sur ce qu'elles risquent ! et, sur ce qu'elles doivent faire justement pour parer au risque." (assistante sociale, 25 ans).

La parole sur le sida et les risques liés à la pratique de la prostitution existe donc. Mais elle reste toutefois limitée, se heurtant d'une part aux mêmes obstacles qui empêchent de parler de la prostitution, avant tout considérée comme du domaine privé et très peu

analysée dans ses dimensions socio-économiques, mais renvoyée à la structure de la personnalité du sujet, et d'autre part à l'idée que les personnes prostituées "professionnelles" se protègent systématiquement et n'ont donc pas besoin d'entendre de discours sur le sida.

1.2. La parole sur la prostitution ne s'inscrit pas dans le cadre du mandat et des compétences particulières

Ajoutée à ces éléments de l'ordre de l'intimité et du problème personnel, apparaît, de façon toutefois moins systématique, l'idée que la prostitution est difficile à prendre en compte :

- si elle n'entre pas dans les missions que les travailleurs sociaux se sont fixées ou se sont vus fixer par l'institution dans laquelle ils s'inscrivent, dans le "créneau" qu'ils occupent. Dans cette perspective, une grande majorité (88.6%) des services ayant répondu au questionnaire estime que la prostitution doit faire l'objet d'un traitement, de réponses spécifiques. On peut citer à ce propos l'exemple d'un service, recevant une proportion non négligeable de personnes prostituées selon les dires d'une assistante sociale, mais pour lequel la prostitution n'est pas une catégorie d'appréhension des situations puisque le rapport d'activité n'en fait nullement mention.

"Ben alors là, moi je ne connais pas assez. Je ne sais pas. Ce n'est pas vraiment mon créneau, il faudrait plutôt questionner le Nid, je pense que vous l'avez fait." (assistante sociale, 25 ans).

"On situe quand même plus en protection de l'enfance. (...) Donc là bon moi, mon travail c'est surtout, au niveau protection des enfants encore, et puis essayer de faire des actions d'insertion pour elle, sur le plan professionnel ! (...) Je lui ai dit que bon, je savais ce qu'il en était par rapport à ce qu'elle faisait, que ça, bon, ça la concernait, mais moi ce qui me concernait, c'était la protection des enfants.(...) [...] J'y travaillerais dans la mesure où il y aurait une incidence sur les enfants. Ca, c'est vrai. Mais pas en priorité, ou si il y a une demande, au niveau professionnel, par exemple dans le cadre du RMI ! Donc là effectivement, moi je me sentirais concernée !" (assistante sociale, 40 ans).

"Bon cela dit, on en fréquente peu nous, en tant que telles. Et de toutes façons quand elles se prostituent plus ou moins, étant entendu que c'est jamais très clair, sauf pour les trois que je vous ai indiquées, c'est pas à ce titre qu'on intervient avec elles. (...)

Alors évidemment (...) on ne peut pas, avoir une prise en charge éducative ou thérapeutique en ne tenant pas compte de ça, quand c'est le cas. Mais, c'est ça parmi beaucoup d'autres choses !" (éducateur spécialisé, 40 ans).

- si ces derniers ne s'en sentent pas compétents. Globalement, le sentiment d'être démuné face à la prostitution est apparu très fortement tout au long des entretiens. Il a fallu souvent insister pour signifier que notre intérêt n'était pas de connaître ce qui serait la réalité de la prostitution, mais la prostitution perçue par les travailleurs sociaux, notamment dans leur pratique professionnelle. Ainsi, les réponses au questionnaire concernant l'adaptation des réponses apportées par l'unité enquêtée soulignent toutes ce même sentiment⁵, tant en matière de formation (87.9% des services qui se sont exprimés estiment la leur insatisfaisante (138/147)), qu'en termes de relais mobilisables (78.6% (114/149)), de temps disponible (73.1% (114/156)) et de lieu (65.6% (98/158)).

"Non, honnêtement, je ne sais pas, je ne connais pas. Je ne connais pas bien hein ! Ce n'est pas vraiment le milieu que je fréquente, que je connais. Je ne connais que mes quelques petites dames, comme ça, à droite à gauche !" (assistante sociale, 40 ans).

"et puis en plus je ne suis pas non plus spécialisée pour l'amener à faire ça en fait hein ! (...) il faudrait quelqu'un qui soit compétent ! parce que c'est quand même un milieu particulier, un jargon particulier, c'est assez codé quand même comme profession. (...) C'est ce qui fait la difficulté de ce métier ! Éducatrice spécialisée en tout et en rien ! (rires) (...) c'est vrai qu'on pourrait se spécialiser dans toutes ces catégories là quoi ! Donc c'est par petites touches !" (éducatrice spécialisée, 30 ans).

- ou encore s'ils estiment que la demande de la personne prostituée n'est pas de l'ordre de sa prostitution, et qu'aborder cette dernière ne se justifie pas, comme dans le cas des personnes pour qui on estime que la prostitution est une activité secondaire, issue d'une problématique plus globale telle que celle liée à la toxicomanie, ou liée directement à un problème de ressources⁶, ou des personnes prostituées qui sont considérées comme professionnelles, pour lesquelles la prostitution est un métier, et le recours à l'action sociale une demande ponctuelle pour des problèmes annexes.

⁵ sachant qu'il est difficile de savoir si les moyens sont estimés en tant que tels, et / ou dans une stratégie d'évitement, des craintes étant exprimées au moment de l'enquête quant à une possible charge de travail supplémentaire, suite à la fermeture du service spécialisé en octobre 1992.

⁶ Le problème de la toxicomanie occupe le premier rang des problèmes cités comme étant régulièrement associés à la prostitution (21.9% des 497 problèmes cités). Les problèmes financiers ont été cités dans un cas sur dix (10.4% - *pauvreté, manque d'argent, dettes, difficultés financières, absence de ressources*).

"elle n'en parlera pas de façon plus précise ni plus développée avec moi, parce qu'en fait ça n'a rien à voir avec les enfants directement. Elle me demandera plus un travail auprès des établissements là où ils sont, elle me fera part de ses impressions, mais elle, elle essaye toujours de faire la distinction avec son métier. Malgré tout, ça transparait, et donc parfois elle est obligée d'en parler au cours de la conversation. (...) Donc c'est clair pour elle. Il ne faut pas que je lui dise quoi que ce soit là dessus quoi, elle est comme ça, elle fait ça, point, et puis, pour les enfants c'est autre chose ! - *Votre rôle est limité aux enfants ?* - Oui. Et je ne me sentirai pas le droit à la limite, de lui dire quoi que ce soit par rapport à ce métier. Pour moi c'est quelque chose qui est établi, elle le sait, tout le monde le sait, et on fait avec quoi !" (éducatrice spécialisée, 30 ans).

Avec les personnes qui ne se reconnaissent pas dans la prostitution, aborder cette question est encore plus difficile. Comment mettre un nom sur une activité alors que la personne elle-même ne la prend pas en considération de façon formelle, dans la définition de soi.

"on peut pas l'aborder dans la mesure où les personnes n'en parlent pas ! Donc c'est un peu difficile de dire, bon ben en fonction de votre look, en fonction de ce qu'on peut, vous ne seriez pas prostitué ? donc ça nous semble un peu difficile !" (éducateur spécialisé, 40 ans).

- si les personnes sont suivies par les services spécialisés, comme le SPRS, maintenant fermé, et / ou le Mouvement du Nid, on laisse à ces derniers le soin d'aborder la prostitution, parfois dans une stratégie d'évitement du problème laissé à des professionnels jugés compétents, parfois en arguant du travail différent et complémentaire qu'ils peuvent mener avec les personnes.

"Mais bon, à ce niveau là, il y avait quand même le SPRS derrière ! qui abordait bien le fond quoi ! Bon il y a le Nid aussi, qu'on rencontre plus [*davantage*] maintenant parce qu'il n'y a plus le SPRS ! Donc moi ici, c'est pas que je me contentais de l'insertion, puis du côté logement, et puis démarches, mais je dirais c'est valorisant aussi, de faire un trait sur ce qui peut avoir été une certaine image de soi avant, et puis dire on redémarre, bon, sans gommer ! sans oublier !" (assistante sociale, 25 ans).

"Mais bon, d'un autre côté je me disais qu'il était déjà suivi par le Nid donc, ce côté là aussi il devait être pas mal creusé quoi, même s'il disait qu'il n'exerçait plus le métier." (éducatrice spécialisée, 30 ans).

"Et je la rencontre assez régulièrement, hein, dans le cadre du RMI, bon tout en sachant que ma prise en charge vient en complément de celle du Nid hein, bon j'interviens, par derrière, je dirais. (...) C'est vrai que à travers les personnes que je rencontre, c'est une problématique qui existe pour elles ! mais que pour moi, je ne table pas tout là dessus, surtout, sachant qu'elles ont quand même un autre contact avec un service que je sens plus pertinent que moi sur la question quoi. Pour moi, bon c'est une composante de la situation familiale." (assistante sociale, 40 ans).

Il faut bien préciser que cet aspect du cadre restrictif des missions, obstacle à la parole, est abordé moins systématiquement que ne l'est la forme que doit prendre la relation pour que la prostitution soit dite, c'est-à-dire en termes de temps et de confiance. Au moins deux assistantes sociales insistent sur le fait que ce qui importe est la capacité à entendre, quel que soit le problème, et non pas la compétence en termes d'outils professionnels. Elles s'estiment donc compétentes, pas toujours pour appréhender le phénomène dans sa globalité, mais pour l'appréhender au niveau de l'individu, dans la relation avec lui. La prostitution entre logiquement dans la mission, peut-être pas de leur structure professionnelle, mais du travail social en général.

Deux éducatrices et une assistante sociale tiennent le même discours, mais pour le public qu'elles reçoivent, elles estiment que la prostitution n'est qu'un élément d'une problématique plus globale. S'il est nécessaire qu'elle soit dite, elle n'est toutefois pas considérée en tant que telle car elle découle d'une situation de galère ou de toxicomanie. Ainsi, lorsque l'une d'elles se trouve de façon exceptionnelle face à une situation où la prostitution est liée à une problématique sexuelle particulière (personne ayant été violée), cela pose problème, et la sensation de ne pas être compétente réapparaît.

"ben j'avoue que, j'étais très, très démunie. Très démunie pour parler de son problème de prostitution".

Il apparaît que, pour de multiples raisons, la parole sur la prostitution soit difficile au sein des structures sociales. Bien évidemment, elle est plus facile dans les services spécialisés, les personnes prostituées choisissant de se faire repérer en tant que telles en les fréquentant. Doit-on en déduire que les travailleurs sociaux sont à l'origine de cette difficulté ? La réalité est sûrement plus complexe. On peut penser que des stratégies d'évitement sont mises en œuvre par les travailleurs sociaux pour ne pas aborder la prostitution des personnes rencontrées, ou que leurs représentations de la prostitution en occultent certains aspects. Il faut rappeler que les travailleurs sociaux rencontrés ont tous

été confrontés au phénomène, mais que d'autres travailleurs sociaux ont pu l'être sans le savoir ou sans vouloir le savoir.

Mais les personnes prostituées élaborent également des stratégies en fonction de leurs représentations du travail social et de la façon dont elles vivent la prostitution, choisissant de parler de tel aspect de leur situation plutôt que de tel autre en fonction de la structure dans laquelle elles se trouvent. Ainsi, un jeune suivi par une assistante sociale ne parlait jamais avec elle de sa prostitution, préférant réserver ce lieu pour d'autres aspects du suivi social, mais s'inscrivant dans le même temps au SPRS pour parler de sa prostitution. L'image que les bénéficiaires de l'action sociale se font du lieu, lui-même repéré en fonction de ses missions explicites, empêche parfois également qu'ils puissent parler de certains aspects de leur situation. Même si un travailleur social est capable d'entendre la prostitution d'une personne, cela présentera des difficultés si son lieu de travail est une circonscription. L'image qui y est attachée est fortement liée à la famille, au suivi administratif. Une personne hésitera peut-être à parler de sa prostitution de peur qu'on lui enlève ses enfants. Le contenu de la relation est donc à la fois lié aux travailleurs sociaux, aux personnes prostituées, et au contexte dans lequel cette relation s'inscrit.

"De toutes façons à mon avis, ce serait miraculeux qu'elles viennent un jour ici, aborder en disant 'voilà, je sais plus quoi faire', bon, on s'en occuperait, c'est pas ça le problème ! Mais je les vois mal, arriver ici en disant, 'je suis prostituée, il faut qu'on m'aide !'" (assistante sociale en circonscription, 25 ans).

"Ce n'est pas que ça ne rentre pas dans le cadre d'une mission, mais on n'est pas (...) au courant ! Comment peut-on être au courant ! Il n'y a pas de signalement par rapport au gamin, (...) c'est pas la personne qui va se présenter à une permanence de secteur ! donc c'est des gens qu'on ne touche pas ! Donc (...), s'il n'y a pas une demande, de leur part ! on peut pas être au courant ! c'est pas possible !" (assistante sociale, 25 ans).

En tous les cas, la prostitution des personnes rencontrées est toujours considérée comme un problème, sur lequel il convient de "travailler", qu'on s'en sente ou non compétent, le principal outil étant la parole, le "parler de soi". Le contrat ainsi offert consiste alors du point de vue des personnes prostituées à fournir une contrepartie psychologique à l'aide sollicitée - ou parfois proposée, ou encore imposée.

2.3. Les injonctions, offenses territoriales

La relation aux intervenants consiste également parfois à subir plus ou moins passivement, et négocier plus ou moins heureusement, des "offenses territoriales"⁷. Nous n'avons pas étudié de manière systématique les systèmes d'action concrets dans lesquels se joue l'identité pour autrui. Jean-Marc Weller pouvait poser la question de la permanence de l'identité en observant les pratiques des agents de relation dans les caisses de sécurité sociale et en les confrontant à leurs discours sur ces mêmes pratiques (1994). Didier Demazière pouvait poser la question de la transaction identitaire en observant les interactions des chômeurs de longue durée avec des agents de l'ANPE et en recueillant ensuite des entretiens avec les deux interactants (1992 ; 1996). Nous n'avons pas élaboré de dispositif méthodologique pour soulever ces mêmes questions. Mais nous avons pu toutefois observer quelques interactions significatives et participer à quelques situations relevant le plus souvent de l'injonction, de l'imposition d'une norme.

Sur le trottoir, une jeune femme doit faire face à l'information que me donne, en sa présence, une intervenante à son propos : "Alors elle, elle a l'hépatite C.". En sortant du cabinet du médecin, où je l'ai accompagnée parce que l'ayant trouvée en état de manque lors d'un rendez-vous pour un entretien, Frédéric(que), transsexuelle non opérée, se voit infantilisée par le médecin, qui s'adresse à moi pour "me passer le relais", en pensant que je suis "son" assistante sociale, en me disant quel traitement elle doit prendre. Quand je précise que je ne fais que l'accompagner, et que s'il a des consignes, il peut les donner directement à sa patiente ici présente, mais que par contre je souhaiterais le rencontrer puisque je fais une recherche sociologique sur le sujet, la distance est prise. Dans ces deux exemples, il est peu fait cas des territoires du moi et de l'offense que peut constituer l'accès aux réserves d'informations, cet "ensemble de faits qui le concernent dont l'individu entend contrôler l'accès lorsqu'il se trouve en présence d'autrui." (Goffman, 1973 [1971], p.52). Non seulement les personnes les plus démunies ont des territoires moins vastes, mais de plus elles doivent faire face à leur violation, offense difficilement réparable et même difficilement perçue comme telle par ceux qui en sont à l'origine puisqu'elle est faite "pour leur bien". Certaines offenses sont même de droit, comme celles liées à l'intervention policière : cette femme arrêtée en public pour présomption d'agression, laissée debout sur le trottoir en attendant le car de police, les menottes aux poignets, le sachet de préservatifs qu'elle vient d'aller chercher au bus encore dans les mains, pleurant et criant sur l'avenue, n'est pas dans une situation anormale au vu du cadre de l'intervention - et cela souligne le caractère public de cette femme, conféré ici par

⁷ Nous reviendrons sur celle initiée par le sociologue.

l'intervention policière. "Si les réserves de type territorial constituent la revendication principale des individus en groupe, l'offense principale est alors l'incursion, l'intrusion, l'empiètement, la présomption, la transgression, la salissure, la souillure, la contamination, bref, la violation." (Goffman, 1973 [1971], p.57). Si leurs compétences relationnelles ne sont pas moindres, le cadre de la relation dans laquelle ces compétences pourraient s'exercer et les contraintes qui pèsent sur elle facilitent cette exposition aux offenses et leur difficile réparation.

Dans le café où nous nous entretenons avec Linda, un éducateur nous interrompt brutalement, nous prenant tout d'abord toutes deux pour des bénévoles du Mouvement du Nid. Linda doit faire face au tutoiement et à l'écœurement d'un travailleur social face aux clients. Elle défend ces derniers (se défendant du même coup) en soulignant leurs besoins (donc sa nécessité) et en replaçant l'analyse dans un cadre plus général, celui de la société et de la culture dans laquelle la prostitution prend sens. Le travailleur social racontera plus tard que lorsqu'il voit sur le trottoir des jeunes qui sont placés dans le foyer dans lequel il travaille, il leur lance, sur un ton dégagé, en les revoyant dans leur lieu de vie : "Et bien, que faisais-tu donc hier soir dans le Vieux-Lille ?". Une intervenante travaillant auprès de femmes sortant de prison vient au dispositif d'échange de seringues pour tenter de convaincre une jeune femme qu'elle peut s'en sortir, qu'elle peut faire autre chose que de se prostituer. Quand elle tourne le dos, un jeune homme s'exclame avec ironie et à voix basse, mais adressée explicitement au public qui est encore à l'écoute : "Et vive la liberté !", échange réparateur correctif permettant de signifier aux autres combien la position occupée ainsi désignée est aussi une position viable (Goffman, 1973 [1971], p.150 sq.).

Un visiteur occasionnel du dispositif d'échange de seringues, présent parce que travaillant à un projet pour recueillir les seringues usagées, s'attendait à la déférence dont parle Goffman (1974), d'autant plus qu'il pensait répondre aux besoins des toxicomanes. Mais en parlant de son projet et également des toxicomanes en général et des comportements qu'il leur attribuait, de l'identité qu'il leur assignait, sans jamais s'adresser aux usagers eux-mêmes mais seulement aux individus du même bord que lui, il a manqué à considérer qu'ils puissent faire partie du même univers. L'un de ceux-là qui nous écoutait, usager de drogue par voie intraveineuse, représentant du groupe dont il parlait, a pu - seulement parce que je lui ai "donné" la parole - manquer à la déférence, manquer à lui renvoyer dans les règles l'expression de "l'appréciation portée sur lui, ou sur quelque chose dont il est le symbole, l'extension ou l'agent" (Goffman, 1974, p.50 sq.). Il a profité d'une nouvelle distribution de la parole - dont il ne se serait peut-être pas saisi lui-même - pour exprimer son sentiment d'amertume, concernant ce qu'il appelait la

nouvelle "rentabilité" des usagers de drogue, les nouveaux profits économiques ou symboliques réalisés sur le compte des toxicomanes. Il remettait indirectement mais très clairement en question la présence du visiteur et la manière dont ce dernier avait considéré ses "interlocuteurs". Cette réflexion, sans agressivité mais précisément ciblée et par suite cassante, a eu pour effet de mettre fin à la légitimité du discours du visiteur qui, après un moment de gêne, visiblement démuni pour y répondre, s'est levé pour quitter notre cercle, la discussion ne pouvant reprendre sur les bases qu'il avait jetées sauf à ce qu'il s'excuse ou se justifie de son offense. De la même manière, certaines intrusions ne sont visiblement pas perçues comme telles par les personnes qui franchissent pourtant sans précautions les limites du territoire du moi, mais avec des intentions louables. C'est le cas de certains intervenants en réduction des risques : lorsqu'une trop grande familiarité avec des personnes rencontrées pour la première fois commande les "sommations" qui sont les premiers pas de l'interaction, du type : "Salut ! ça va ?", des réponses cassantes peuvent renvoyer à cette intrusion, en signifiant le refus du "consentement à suspendre les hostilités pour la durée de la conversation" (Goffman, 1973 [1971], note 18, p.86), du type "Qu'est-ce que ça peut te faire ?".

Les exemples pourraient se multiplier. Chacun des trois points abordés soulignent en tous les cas combien dans la rencontre avec les intervenants divers, sollicités pour des aides sociales (logement, couverture sociale...), ou rencontrés depuis la reconnaissance sur le trottoir de l'appartenance à la catégorie "prostitué" (policiers ou bénévoles ou professionnels de l'action sociale), la parole sur la prostitution, considérée comme un outil efficace à la conscientisation d'un problème, est elle-même prise dans la tension entre le privé et le public, l'intime et le professionnel ; combien elle est perçue comme spécifique ; et combien elle conduit à nombre d'injonctions lancées comme autant d'offenses.

2. LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES AU CHAMP DE LA PROSTITUTION, PRODUCTION DE SENS ET / OU STIGMATISATION ?

Les personnes se prostituant ne rencontrent pas seulement - ni le plus - les structures sociales traditionnelles. Isolées socialement ou dans les possibilités dont elles disposent pour parler de leur expérience, elles sont surtout rencontrées par des structures spécifiques, parfois à partir du, ou uniquement sur, le lieu même du trottoir. Elles peuvent aussi à certains endroits s'organiser en collectifs, ou en tous les cas initier et / ou participer à des groupes d'action en santé communautaire.

2.1. *L'action collective et la santé communautaire*

L'aspect communautaire reste aujourd'hui logé au cœur de la problématique de santé publique. Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'une organisation davantage citoyenne, travaillant à l'auto-détermination des personnes prostituées, avait pu s'étendre au niveau international (ICPR, International committee for prostitutes rights, Pheterson, 1989). En France, si 1975 a pu constituer une date fondamentale quant à ces revendications avec la révolte des prostituées lyonnaises, ce mouvement a rapidement fait l'objet de critiques serrées concernant ce qui aurait constitué une manipulation opaque des revendications par le Milieu, les proxénètes soufflant aux prostituées les paroles à prononcer. Quelques collectifs se sont créés ici ou là, sporadiquement, comme la Coordination de défense des péripatéticiennes professionnelles (CDPP) à Lyon, au moment où débutait l'étude des chercheurs lyonnais, rapidement éteinte, en 1994. Les revendications portaient sur l'obtention de droits sociaux et un statut légal pour les personnes prostituées : "*D'accord à l'impôt sur le revenu, mais assorti d'un statut légal, nous donnant droit à une caisse de retraite, une Sécurité sociale, un accès au crédit bancaire, comme tout citoyen et une reconnaissance légale* instituée par la Chambre des députés, sous forme d'un texte de loi précis." (extrait de la plaquette de présentation de la CDPP, signé par Karine, péripatéticienne lyonnaise) (cité par Welzer-Lang et al., 1994, p.210, en italique dans le texte). Mais la parole des prostituées en France n'est que peu produite / peu écoutée sur le point des revendications en termes de statut, se heurtant constamment au soupçon de la manipulation et / ou de la rationalisation *a posteriori* d'un discours forcément énoncé depuis une place de victime exploitée, non libre, non autonome. Gail Pheterson notait à la fin des années 80 que les prostituées constituaient l'un des groupes les plus réduits au silence dans la société⁸.

Mais dans le contexte nouveau lié au sida est née une forme d'organisation nouvelle et semble-t-il durable, car soutenue logistiquement et financièrement par une administration. Elle n'est que peu liée, en France, à une réflexion plus globale sur les représentations de la prostitution et sur le statut dans la société de la personne prostituée. Mais elle y participe nécessairement en partant des conditions de vie, dans une optique de prévention. La première mobilisation de ce type a été le fait des prostituées de la rue Saint-Denis à Paris, sollicitant une information sur le sida. Une journée d'information se déroule le 28 novembre 1989 à l'église Saint-Merri. À l'issue de cette rencontre de femmes prostituées et de plusieurs équipes, une recherche action est menée, associant sociologues, épidémiologistes, travailleurs sociaux et femmes prostituées ; l'Agence

⁸ "Prostitutes are among the most silenced groups in society." (Pheterson, 1986, p.1).

française de lutte contre le sida, la Division générale de la santé, et l'œuvre hospitalière de l'Ordre de Malte (Coppel et al., 1990). Cette recherche-action débouche sur la mise en place du Bus des Femmes, première structure de ce type reprise et adaptée par la suite sur différents sites.

Aujourd'hui, différents projets de ce type existent dans plusieurs villes françaises (Lyon, Marseille, Montpellier, Nîmes, et Paris ("Bus des Femmes", Projet prostitution masculine, et Prévention Action Santé-Travestis Transsexuels (PASTT)). Ce sont les institutions de santé publique ou des associations directement liées au sida qui les financent (Fierro, Welzer-Lang, 1995). L'originalité essentielle réside dans la revendication par les personnes impliquées dans les projets et dans la prostitution d'une expertise et d'une compétence spécifique dans le domaine de la santé publique (Verboud, 1992), reconnue comme telle par une institution, celle de la Direction Générale de la Santé du ministère, par sa Division Sida. Dans ce champ de la santé publique, un collectif est créé, nommé "Respect" ou "réseau sentinelle", qui réunit l'ensemble des projets de prévention sida en milieu prostitutionnel - constituant l'Interbus, ou encore le collectif "Olympio", du nom du responsable du projet concernant la prostitution masculine à Paris, Olympio De Aquino, décédé du sida -, les représentants des institutions publiques qui les financent et les quelques chercheurs travaillant sur le domaine. Un travail d'évaluation, de réflexion, de comparaison, est également mené à un niveau européen, financé par la DGS et la commission des communautés européennes (Europap, European intervention projects AIDS prevention for prostitutes, 1995). La Division de l'Action Sociale de ce même ministère, dans une situation quasi-schizophrénique pour ce dernier, a quant à elle pour interlocuteurs et partenaires privilégiés les associations abolitionnistes, limitant son action le plus souvent à les financer sans réaliser de réels appels d'offres. La chargée de mission auprès du Préfet à la sécurité et à la défense du Nord écrit : "Il est encore trop tôt pour apprécier les bénéfices de la circulaire du 30 mai 1997 ; mais jusqu'à présent, la nature des actions financées par l'État et les vecteurs qui conduisent les financements jusqu'au terrain sont au mieux parallèles, le plus souvent antagonistes : la main gauche du Ministère peut-elle ignorer encore ce que fait sa main droite ?" (Van Holderbeke, 1997, p.33).

Aux personnes prostituées investies dans des actions de terrain visant à la prévention du sida, on reconnaît une compétence - jusqu'à, pour les personnes animatrices employées dans le Bus des Femmes à Paris, disposer à l'embauche d'années d'ancienneté correspondant à leurs années de prostitution. Cette compétence ne déborde toutefois pas le champ de la prévention du sida au sein du milieu prostitutionnel. La logique est davantage celle de la santé publique que celle d'une revendication militante,

voire citoyenne (Bizot, Rosenbaum, 1996). Dans cette perspective, un diplôme qualifiant de formation continue a pu être proposé lors d'une réunion de travail du réseau sentinelle le 19 janvier 1996. Faisant entrer les nouvelles professionnalités issues des actions de prévention du VIH à l'université (celle de Toulouse-Le Mirail, Daniel Welzer-Lang, maître de conférences à cette université, étant à l'initiative du projet), l'expérience des personnes prostituées ayant travaillé dans ce domaine aurait ainsi été qualifiée. Le diplôme universitaire d'action sociale et communautaire (DUASEC) aurait conduit à une reconversion "professionnelle". Accueilli très diversement au sein du réseau, soit avec enthousiasme, soit avec méfiance, il a en tous les cas posé le problème des compétences en matière de réduction des risques.

Cette participation à l'univers social et politique pose la question transversale et récurrente du "dedans" et du "dehors" et de la difficile position de ceux qui tentent de faire le lien (Dubet, 1995, p.144). "Ainsi, au moment même où l'on affirme à l'individu stigmatisé qu'il est un être humain comme tous les autres, on l'avertit qu'il serait peu sage de sa part de faire semblant et d'abandonner "son" groupe. Bref, on lui dit qu'il est comme tout le monde et qu'il ne l'est pas, la proportion à respecter entre ces deux états étant un sujet de désaccord parmi les orateurs. Cette contradiction, cette farce, c'est son sort et son destin. Elle constitue pour chacun de ceux qui font profession de représenter les stigmatisés un défi permanent, qui l'exhorte à élaborer une politique de l'identité cohérente et le rend prompt à déceler les aspects "inauthentiques" des programmes concurrents, quoique bien lent à comprendre qu'il n'existe peut-être aucune solution "authentique"." (Goffman, 1975 [1963], p.147). Cette contradiction explique peut-être en partie les difficultés que rencontrent les projets de prévention, sur le moyen et le long terme, que ce soit du point de vue des personnes prostituées que celui des institutionnels.

Dans la région du Nord, cette mobilisation communautaire n'existe pas pour le moment, même si la première recherche-action menée dans la région (Pryen, 1991), financée par l'Agence française de lutte contre le sida et coordonnée par l'Observatoire régional de la santé et le bureau de promotion de la santé de la DDASS, avait pour objectif de travailler en parité avec les personnes prostituées. Les conditions d'une certaine forme d'action collective n'étaient pas réunies. La demande provenait bien davantage de l'institution que du groupe de personnes prostituées. Celui-ci ne constitue pas une entité homogène, en dehors de l'unité de condition les rassemblant. Et surtout, à cette période, dans notre région, la réinsertion était davantage le maître mot des interlocuteurs, la "réadaptation" sociale l'objectif des travailleurs sociaux du Service de prévention et de réadaptation sociale, ce service constituant le contexte dans lequel prenait sens la recherche. Nous verrons combien le mouvement abolitionniste est présent dans le

département, mais même en dehors de cette mouvance, les relations au travail social relevaient bien davantage de la sortie de la prostitution que de l'amélioration des conditions d'existence ou de la réduction des risques, et les relations aux personnes prostituées relevaient davantage du "colloque singulier" (Ion, 1991) que de l'adresse à un collectif. Comment un "inadapté social" peut-il s'engager dans une mobilisation collective alors même qu'il est "amputé de sa valeur sociale" (Demazière, 1995) ?

Nous pouvons souligner que des acteurs nouveaux dans le champ de la prostitution, empruntant notamment la voie d'entrée de la toxicomanie et des risques infectieux qui lui sont liés et celle des préoccupations sécuritaires, ont pu dans le département du Nord, depuis 1996, créer un espace de débat différent confrontant des logiques diverses.

2.2. De la réduction des risques et de la réinsertion

Aujourd'hui, deux associations travaillent directement en direction des personnes prostituées à Lille. Mais depuis 1997, des projets nouveaux, épars et encore peu coordonnés, naissent. Nous nous attacherons à les décrire, en tentant d'en saisir les enjeux et les évolutions, mais également, pour la plus visible des associations, à en dégager les effets spécifiques quant à la désignation des personnes auxquelles elle s'adresse, après avoir rappelé la place de l'État dans la prise en charge de la question de la prostitution.

2.2.1. L'État et son difficile investissement, dans un contexte de monopole et de non coordination

Rappelons que la prostitution demeure une compétence de l'État, même après que les lois de décentralisation de la première moitié des années 1980 aient transféré l'action sociale individualisée aux Conseils Généraux. Les Services de prévention et de réadaptation sociale relevaient donc directement avant leur fermeture progressive de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Celle du Nord a profité d'un changement de direction pour suivre, mais à moitié, les recommandations d'un rapport de l'Inspection générale des services (IGAS), conseillant de rattacher les missions du S.P.R.S. aux services départementaux. Elle ferme donc le SPRS en septembre 1992, tandis que la deuxième recherche-action concernant les clients, financée par l'Agence française de lutte contre le sida, se terminait - et perdait alors de son sens, puisqu'elle s'inscrivait dans le travail du service social en question. Trois arguments principaux sont officiellement avancés pour cette fermeture, sans qu'un état des lieux de la prostitution et

de sa prise en charge dans le département n'ait été réalisé : la faible importance du phénomène (cette notion importante de seuil critique, renvoyant à un faible taux d'activité du service, même si celui-ci rédigeait un rapport d'activité auprès de 100 personnes chaque année) ; sa liaison avec la toxicomanie, qui justifierait la prise en charge des personnes concernées par les centres pour toxicomanes (mais ces derniers avaient à ce moment-là une approche uniquement centrée sur la toxicomanie, considérant la prostitution comme un "épiphénomène") ; sa faible spécificité, qui permettrait aux services sociaux généralistes d'accueillir le reste du public (là encore, nous pensons l'avoir montré, la prostitution n'est pourtant pas perçue comme relevant de leurs compétences).

Si des négociations s'engagent entre services de l'État et du Conseil Général du Nord, dans l'objectif de poursuivre l'accueil et l'aide aux personnes prostituées, si le bureau de la santé du Conseil Général du Nord commande une enquête à l'Observatoire régional de la santé et à l'IFRÉSI pour "évaluer" la manière dont la prostitution est perçue et traitée par ses services (Plancke, Pryn, 1993), aucune action ne fait suite à ces négociations, qui resteront à l'état de rapport et de réunions formelles. Aucune Convention n'est passée entre les deux institutions pour qu'une action spécifique ne perdure. La prostitution ne fait donc plus l'objet d'une approche particulière. L'État garde à sa charge la prévention et la réinsertion, tandis que le Conseil Général met à disposition ses services sociaux généralistes (qui ont pu exprimer des réticences quant à une charge de travail supplémentaire, au moment de la fermeture du S.P.R.S.). La lutte contre la toxicomanie et le sida sont des compétences de l'État. La répartition des tâches, dans ces méandres institutionnels, n'est pas simple.

Surtout, la seule démarche de l'État, par l'intermédiaire de la DDASS et plus spécifiquement, dans le cadre du dossier précarité, de sa politique d'accès aux soins des plus démunis, est restée, jusqu'à aujourd'hui, de financer le Mouvement du Nid, détenant un quasi-monopole sur l'action et la réflexion. En tous les cas, ce monopole est recherché par l'affirmation nous le verrons fallacieuse dans le rapport d'activité et financier du Mouvement (1996) : "Pour terminer, il faut noter que le Mouvement du Nid est la seule instance agissant dans le domaine de la prostitution dans la région Nord-Pas de Calais" (p.1, souligné par nous), affirmation relayée par le journal local "Nous Vous Lille", de la mairie de quartier du Vieux-Lille, qui note que "Seule, l'association "Le Nid", appuyée par le Conseil de quartier, poursuit inlassablement son action" (mai 1997, n°4).

Seul partenaire de la DDASS du Nord concernant le dossier prostitution - à hauteur de 350.000 francs -, il bénéficie également de financements complémentaires de la DDASS du Pas de Calais, du Conseil Régional à hauteur de 200.000 francs, qui constitue ainsi la troisième source de revenus⁹, mais également de la mairie de Lille, des Conseils de quartier¹⁰, des Conseils communaux de prévention de la délinquance de Lille et de Tourcoing, des Conseils généraux du Nord et du Pas de Calais, de la préfecture du Nord (Contrat Ville 175.000 francs, et Fonds Interministériel à la Ville 100.000 francs), de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille¹¹. Les logiques de ces financeurs semblent se remettre à l'expertise de la DDASS et suivre son choix, dans la mesure où le dossier "prostitution" relève de sa compétence dans le champ sanitaire (Van Holderbeke, 1997, p.27). Toutefois, l'opacité entre les différentes institutions (Préfecture, DDASS-État, région, département, ville) semble prédominer, comme nous l'ont appris les multiples discussions et rencontres à différentes réunions. Le Mouvement du Nid constitue l'interlocuteur principal des différentes institutions, sans pourtant faire le lien entre ces dernières qui n'établissent que peu d'échanges autour de la réflexion sur la prostitution.

L'État considère cette association comme un partenaire essentiel, comme le montre la place prise par le Mouvement dans la communication extérieure de ses services : une publicité pour la bande dessinée "Pour toi Sandra" est insérée dans la lettre du service des Droits des Femmes de mai 1997, présentant le Mouvement du Nid comme une des principales associations compétentes en matière de prévention de la prostitution et d'aide aux personnes prostituées, tandis que l'article précise que ce service aux Droits des Femmes "a réactivé comme une de ses priorités le dossier prostitution" (p.2) ; pour la région du Nord, le plan à trois ans de lutte contre le sida de la DDASS cite le Mouvement du Nid dans le sous-thème "Approche sociale et prostitution", alors que cette association ne mène pas directement d'action de prévention du VIH, et oublie de citer la principale association que pourtant elle finance à ce propos, AIDES-Nord-Pas de Calais : "Le Mouvement "Le Nid", spécialisé dans la lutte contre la prostitution, assure le dispositif de prise en charge et d'insertion sociale des personnes prostituées. En outre, d'autres

⁹ C'est le seul Conseil Régional (dont la présidente est en 1997 Marie-Christine Blandin, appartenant au Mouvement politique des Verts) à notre connaissance finançant des actions dans le champ de la prostitution, celle-ci ne relevant pas officiellement de ses compétences. "Très précisément, la lutte contre la prostitution n'entre pas dans le cadre strict des compétences régionales. Il n'empêche : nous avons avant tout le souci de l'homme et de son environnement. Notre action "Région solidarité" vise à aider les gens marginaux, exclus. Et la prostitution est une forme d'exclusion. Ces personnes doivent donc trouver des moyens de s'en sortir, d'autant plus qu'elles se sentent entourées, aidées." (Blandin, in *Prostitution et Société*, supp. au n°102, 1993, p.15).

¹⁰ Le Conseil de quartier du Vieux-Lille note par exemple avoir voté le 27 février 1997 pour des aides financières au "Mouvement du Nid" en vue de l'achat de bandes dessinées "Pour toi Sandra", mises à disposition des établissements scolaires.

¹¹ Les dons ne représentent, avec 55.136,60 francs, qu'une partie infime des ressources du Mouvement.

associations mettent en place des programmes de réduction des risques infectieux, de suivi des personnes vulnérables, démunies, incarcérées ou touchées par la toxicomanie. Les personnes prostituées peuvent en bénéficier." (*Programmation stratégique de la prévention de l'épidémie de sida et de la prise en charge des personnes infectées dans le Nord-Pas-De-Calais. 1997-2000*, document préparatoire, DDASS du Nord, Délégation SIDA Nord-Pas-De-Calais).

Des velleités d'élargissement des discours et actions en direction des personnes prostituées, non coordonnées et peu visibles entre elles, se font entendre depuis 1994. Comment expliquer la naissance de ces différentes volontés, même si jusqu'à présent elles sont encore jeunes et peu problématisées, et si elles restent encore peu coordonnées ? La toxicomanie, en termes d'augmentation numérique, de visibilité, et d'importance des troubles associés à la pratique prostitutionnelle, n'y est sûrement pas pour rien. Si la prise en charge de la prostitution reste, nous le verrons, l'apanage des associations profanes, peu professionnalisées, celle de la toxicomanie est largement plus diversifiée et plus professionnelle. La problématique de la réduction des risques tend à s'imposer progressivement, même si dans le cas de la France cela n'est pas sans difficultés ; elle se pose comme une nécessité aussi pour les personnes qui se prostituent. Les liens de plus en plus étroits tissés entre les deux pratiques ont conduit vraisemblablement à interpeller les intervenants sociaux dans leur pratique professionnelle : la population des toxicomanes qui se prostituent est de plus en plus souvent rencontrée. L'évolution dans la prise en charge des toxicomanes a pu rebondir sur la prise en charge des personnes prostituées, et la problématique de la réduction des risques offrir une alternative à la mono-spécialisation du champ. Nous pouvons décrire quelques-uns des projets qui se sont construits pour certains, ou qui tentent de le faire actuellement.

Le comité AIDES Nord-Pas de Calais, nous le verrons, développe la réduction des risques en direction de cette population. L'association A.I.D.E. (Association pour l'information sur les drogues) dépose un projet en 1995, rejeté par la DDASS, qu'elle remanie en 1997, visant à assurer une permanence d'accueil pour les prostituées toxicomanes. "Parcours de femmes" propose un accompagnement aux femmes sortant de prison et rencontre donc des personnes prostituées. Les clubs de prévention G.P.A.L. et Itinéraires s'intéressent aux projets d'action communautaire existants, et travaillent en octobre 1997 à construire une action dans les mêmes termes, ceux de parité et de santé communautaire.

Une autre structure, complétant l'offre de post-cure, de pré-post-cure, et d'appartements thérapeutiques de l'association Espace du Possible, financée par la ville de Lille pour la plus grande partie, et aussi par la Division sida de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, fait d'une manière spécifique le pont entre les deux attributs des personnes prostituées et toxicomanes. Il s'agit d'Ellipse, une "boutique", soit un dispositif de "seuil adapté" (dénomination remplaçant celle de "bas seuil", caractérisant l'absence d'injonction thérapeutique et l'accent sur la réduction des risques), s'adressant aux usagers de drogue par voie intraveineuse. Situé Porte de Valenciennes, près du métro, dans des locaux neufs (et qui le sont restés, soulignent ses salariés, contre l'image du toxicomane détruisant tout ce qu'il touche, même les structures qui sont mises à sa disposition) et accueillants, attenants à l'hôpital Saint Vincent de Paul, il propose depuis le 4 mars 1996 un accueil individuel de 10 à 13 heures, et de 17 à 18 heures, et un accueil collectif de 13 à 17 heures. Il offre un service d'échange de seringues et des préservatifs, des collations, des possibilités de se laver et de laver son linge, et des consultations infirmières.

Le vendredi est le jour "réservé" à un accueil spécifique pour les femmes, de 11 à 14 heures. Même si celles-ci se prostituent pour la majorité (à 95% selon une éducatrice), il s'agit davantage de donner les moyens d'une intimité, en l'absence des hommes, surtout pour celles qui ne sont pas en couple, notamment pour se laver, plutôt que de les rassembler autour de cette condition commune. Toutefois, les visées ne sont pas les mêmes selon les acteurs en présence dans ce dispositif. Une Convention a en effet été passée avec le Mouvement du Nid. Une éducatrice, salariée du Mouvement, travaille dans les locaux d'Ellipse. Mais les entrées sont différenciées, deux sonnettes à la porte permettant de distinguer les destinations ; le bureau de l'éducatrice, à l'étage, d'une certaine manière, ne fait pas partie du même espace. La salariée du Mouvement participe à l'accueil collectif des femmes et fait un accueil individuel spécifique au Nid le mercredi après-midi. On le pressent, cette Convention n'est pas sans poser problèmes, puisque les deux discours des deux institutions ainsi mises en présence / juxtaposées ne concordent pas sur les points essentiels de la manière de traiter les risques associés aux pratiques toxicomaniaque et prostitutionnelle (la salariée du mouvement ne donne pas de préservatifs, alors que les salariés d'Ellipse en fournissent parfois par boîte de 144), et sur celui de "seuil" (la salariée du mouvement vise la réinsertion, en tout cas l'arrêt de la prostitution, alors que ceux d'Ellipse ont pour objectif la réduction des risques).

À la réunion du Conseil communal de prévention de la délinquance du 28 janvier 1997, durant laquelle sont exposées les données de la police et, par nos soins, les données de l'enquête menée par questionnaire auprès des personnes prostituées (Pryen,

1997b), l'idée de groupe technique, transversal, est lancée. Elle recevra un écho très défavorable. Les travailleurs sociaux présents sont en effet investis dans de nombreux autres groupes et surchargés. Le coordonnateur national du Mouvement du Nid propose alors, après s'être opposé à l'idée de groupe technique, que l'ensemble des intervenants sociaux se mobilisent pour la Journée départementale de lutte contre la prostitution organisée par ses soins le 10 avril, et pour le lancement de sa bande dessinée destinée à la prévention et à l'information. Les personnes présentes adhèrent à la proposition.

Deux points restent en suspens, celui des conditions de vie concrètes des personnes prostituées pourtant exposées dans leurs dimensions de fragilité sociale, relationnelle et sanitaire, et celui de l'absence de coordination entre les différentes institutions travaillant à ce problème. Ces préoccupations sont reprises, et une nouvelle réunion est programmée, à l'initiative du CCPD, le 21 octobre 1997. Cette fois, le courrier d'invitation s'adresse aux "membres du groupe technique", qui donc fait exister un groupe dès lors qu'on s'adresse à ses membres - alors qu'il ne s'agit que d'une création "ad hoc" - et c'est le Professeur Demaille, adjoint au maire, vice-président du Conseil communal de prévention de la délinquance, qui invite à participer à la prochaine réunion du groupe technique "Prostitution" - mais de fait, il n'y a jamais eu de réunion dans ces termes. Les personnes invitées sont la Préfecture, la DDASS du Nord, le Conseil Régional, la police, les associations. Pour la première fois, ces différentes institutions pourraient donc se rencontrer - mais seul le Conseil Régional, représenté par le chargé de mission au cabinet, sera "nouveau" à cette rencontre, la DDASS et la Préfecture n'étant pas représentées. Les personnes prostituées n'y sont toujours pas conviées, et leur présence reste encore difficile à envisager. Le contexte déjà présenté (la réunion du 28 janvier notamment, ayant conduit à discuter de signaux multiples quant aux difficultés rencontrées par les personnes prostituées, mais également par les habitants des quartiers en question) ainsi que l'opportunité d'une programmation financière ont contribué à produire cette rencontre de logiques différentes, voire opposées, autour d'objectifs au cœur des débats parcourant la prostitution comme la toxicomanie, enjeux définis par la mairie. La lettre du Professeur Demaille au maire Pierre Mauroy est loin de faire l'unanimité, puisqu'elle déclare "qu'il convient aujourd'hui de s'attaquer à la gestion des conditions de vie des personnes prostituées. Car le public prostitué lillois, s'il est bien connu du Conseil Communal de Prévention de la Délinquance n'en reste pas moins dans un isolement affectif, social et sanitaire déplorable. Le temps est à l'organisation d'outils de prise en charge des difficultés des personnes prostituées dans leurs conditions quotidiennes d'existence." (lettre datée du 24 avril 1997). Si la lettre présuppose le

consensus, ce n'est pourtant pas le cas, puisqu'elle repose le débat entre réduction des risques et abolition.

D'autres réflexions, menées par d'autres acteurs, ont été élaborées entre-temps. L'action de l'État qui travaille avec un prisme tout particulier, celui de la sécurité et de la défense, est en effet relancée. C'est cette fois l'ordre public qui est questionné, plutôt que la santé publique ou l'action sociale. C'est en effet le préfet chargé de ces questions (mais il s'agit peut-être moins d'une fonction que d'un individu) qui, le 10 mars 1997, suite aux données policières alarmantes (leur comptabilisation se faisant à partir d'une logique de stock, qui contrairement à la logique de flux, additionne les données sans questionner leurs variations) et aux risques soulignés dans ce rapport quant à la santé et à l'ordre publics, charge une conseillère en formation continue auprès de la Délégation régionale au recrutement et à la formation de la police d'étudier le phénomène prostitutionnel dans le département du Nord et de proposer des solutions à y apporter. La démarche vise à mieux connaître le phénomène et les différents acteurs qui y sont confrontés et par suite, à envisager des actions et solutions. Il ne s'agit pas de penser ces dernières dans les termes d'une gestion uniquement policière et répressive, mais d'en tenter une approche globale - rejoignant par là en quelque sorte le discours du chargé de mission au Conseil Régional, qui pose la question de la nécessaire gestion d'un espace public.

La chargée de mission rencontre une quarantaine d'intervenants et chercheurs et procède à des recherches documentaires appuyées. Son rapport insiste d'une part sur la fragilité sociale des personnes prostituées, et d'autre part sur les logiques de prise en charge du problème. Il insiste sur le caractère opaque de ces dernières, les institutions n'ayant pas ou peu connaissance d'associations travaillant, même tangenciellement, sur la question, en dehors du Mouvement du Nid, et souligne le caractère hégémonique, et par suite problématique, de ce Mouvement : "Le Mouvement du Nid est un repère éthique nécessaire, il nous rappelle le danger permanent de l'aménagement de la prostitution. Mais dans le même temps, ses déclarations de principe, sa situation hégémonique, et, semble-t-il, sa volonté de s'y maintenir, semblent stériliser l'imagination des décideurs et occulter des actions discrètes et utiles qui répondent aux évolutions du phénomène prostitutionnel." (Van Holderbeke, 1997, p.33). Cette réflexion est le pendant d'une remarque que la même fait précédemment quant à la prise en compte du problème par l'État : "À l'évidence, la prostitution n'est pas une priorité du Ministère." (p.19).

Une série de propositions vise à la prévention et à une meilleure connaissance, mais surtout à coordonner l'action des services de l'État, des collectivités territoriales et des associations, sous l'angle sanitaire et social en premier chef. Il sera rendu au préfet et aux

institutionnels (DDASS, police, Délégation au droit des femmes, Fonds d'action sociale, Parquet) le 25 juin 1997, et un rapport définitif plus large, comprenant notamment la description des projets parisien et lyonnais, le "Bus des Femmes" et "Cabiria", sera plus largement diffusé en août 1997. Les objectifs du Préfet chargé de la sécurité et de la défense visent en tous les cas visiblement à faire réouvrir le dossier par les instances légitimées par l'État et à réfléchir sur les actions possibles et la manière dont ces actions pourraient être impulsées, suivies, et évaluées par les services de l'Etat. La lettre signée de sa main qui accompagne le rapport de Madame Van Holderbeke précise en effet que les conclusions du rapport "permettront de mettre en œuvre une stratégie départementale de lutte contre le proxénétisme et de prévention de la prostitution." (25 septembre 1997). Une réunion est prévue le 28 novembre 1997 à ce propos. Notons à nouveau que cette volonté préfectorale a précédé la volonté de l'administration centrale, énoncée dans la circulaire émanant du ministère du Travail et des Affaires sociales le 30 mai 1997 (Jacques Barrot, sous le gouvernement Juppé - Anne-Marie Couderc étant au Droit des Femmes), rappelant l'intérêt de l'État pour ce problème et le ferme attachement de la France à l'éthique abolitionniste. Co-signée par le Directeur de l'Action Sociale et le chef du Service des Droits des Femmes, cette circulaire indiquait la nouvelle prise en charge du dossier, au niveau national, par le Service des Droits des Femmes, tandis que la gestion budgétaire était maintenue à la Direction de l'Action Sociale, et que la gestion des subventions au plan local demeurait assurée par les DDASS, les chargés de mission départementaux aux Droits des Femmes étant sollicités pour apporter leur concours. Si "La circulaire du 30 mai 1997 a peut-être relancé l'action, [...] il est encore trop tôt pour mesurer son effet." (Van Holderbeke, 1997, p.19).

2.2.2. La réduction des risques et les conditions de l'exercice de la prostitution

Si le Mouvement du Nid reste donc pour le moment le principal interlocuteur des institutions et des professionnels de l'action sociale (qui on le verra, ne peuvent disposer d'une formation spécifique que par l'intermédiaire du Mouvement), le comité AIDES Nord-Pas de Calais intervient également directement sur les trottoirs de Lille. Les trois quarts des personnes interviewées dans notre enquête par questionnaire l'ont rencontré dans les trois derniers mois (42/55) (53 le connaissent). Les modalités de son action expliquent tout à fait cette connaissance : elle intervient directement sur le trottoir et aborde de façon systématique les personnes en leur proposant un service, minimal, à des heures diversifiées et avancées dans la nuit. Pourtant, cette association n'est pas référente en matière de prostitution, car elle n'a encore que peu problématisé la question, et

n'aborde ce champ que de manière tangentielle, à travers un prisme particulier, celui de la prévention du sida (sa mission principale), passant par la réduction des risques infectieux auprès des usagers de drogue. Si, au niveau national, sa fédération propose une formation spécifique à la prostitution, forte de son investissement dans les débuts de la plupart des projets de recherches-actions financés par les DDASS et regroupés dans le Collectif Olympio, le comité régional Aides Nord-Pas de Calais ne dispose pas d'un discours constitué sur la question, si ce n'est celui de la réduction des risques, dont Ehrenberg a pu montrer qu'il avait encore du mal, au niveau de la toxicomanie, à être entendu (Ehrenberg, 1996), même s'il tend aujourd'hui à s'imposer. Nous verrons que cette absence de discours constitué n'a pas comme unique effet de ne pas poser l'association comme interlocutrice privilégiée sur ce problème pour les instances institutionnelles, mais pose également des problèmes en interne.

Concrètement, l'association intervient auprès des personnes prostituées de deux manières, par l'action Réduction Des Risques (RDR) auprès des usagers de drogue, dispositif à "seuil adapté", et par l'action Prévention et Ecoute en Milieu Prostitution (PEMP). L'action RDR existe depuis 1994. Elle est financée par la délégation Sida des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales du Nord et du Pas de Calais, par le Conseil régional du Nord-Pas de Calais, les Conseils Généraux des deux départements, et les municipalités de Lille, Villeneuve d'Ascq, Tourcoing et Valenciennes. Ce programme a pour objectif de donner aux toxicomanes les moyens de réduire les risques VIH et hépatites, liés à leur usage de drogue. Ainsi, des véhicules (Transit Ford) stationnent ponctuellement et de façon régulière dans des quartiers de plusieurs villes de Lille-Métropole, du Valenciennois et du Pas de Calais. Un "travail de terrain" est mené dans la rue et dans les squatts pour chercher de nouveaux sites et rencontrer de nouvelles personnes. Les lieux restent définis en fonction de leur fréquentation. Les déplacements des toxicomanes du fait par exemple de la pression policière conduisent à des réadaptations continues, les plannings des bus étant régulièrement réédités.

Une équipe de salariés est spécifiquement attachée à ce programme RDR, des bénévoles - qu'on appelle volontaires - prenant la relève pour les samedi. Certains des salariés ont été usagers de drogue, cette proximité ayant pu constituer un critère à l'embauche ; d'autres ont été recrutés en fonction de compétences reconnues dans le domaine social ; un équilibre entre les deux types de profil a été recherché. Des personnes ayant des compétences dans le champ sanitaire sont nouvellement recrutées. En effet, la

nouvelle responsable du groupe à partir de l'été 1997 est infirmière de formation¹². À chacune des sorties, deux salariés assurent l'accueil des usagers de drogue. Ils proposent du matériel d'injection stérile (seringues, tampons alcoolisés, eau stérile, acide citrique) et des préservatifs, mais également du café et des gâteaux, constituant ainsi un espace de sociabilité. Les seringues usagées ramenées par les usagers de drogue sont déposées dans des containers et détruites.

Lorsque les quartiers sur lesquels s'installe le "bus", ou le "camion", sont ceux du Vieux-Lille (parking en face du palais de justice, au centre de l'avenue du Peuple Belge, puis à la demande de la police, sur le trottoir latéral, près d'un mur, position moins centrale, moins visible, et donc moins "gênante"), ou de la gare (parking des Reignaux), les personnes accueillies sont majoritairement (mais pas seulement) des personnes se prostituant (usagères de drogue ou non), non originaires du quartier, toutes femmes. Mais de nombreux hommes, qui ne se prostituent pas, usagers de drogue le plus souvent, sont également présents dans, ou autour du dispositif de réduction des risques. Certains peuvent rester les deux heures que dure la permanence - et sont donc présents sur le trottoir durant de longues périodes -, davantage que les femmes qui avant tout travaillent et font des allers-et-venues entre le trottoir et les marches du "bus". Ils sont pour certains liés à elles, ce sont ces "proxénètes-képas" que nomme la Brigade des Mœurs. Ceux qui se rendent au dispositif ne sont pas tous usagers de drogue par voie intraveineuse (UDVI), même si cela reste le principal mode d'administration de façon générale. Certaines l'ont été, ne le sont plus, ou le redeviennent. Certaines usent de drogue par d'autres moyens¹³ et / ou prennent des cachets¹⁴, et / ou suivent un traitement de substitution par la méthadone ou le Subutex¹⁵. Ils sont parfois en lien avec des

¹² Le projet de Lyon, "Cabiria", insiste sur le caractère sanitaire de ce type d'action, et fonctionne donc avec des infirmières, en parité avec des personnes prostituées.

¹³ On estime à 57.6% la proportion des usagers de drogue suivis dans les dispositifs d'aide qui utilisent le produit par voie intraveineuse dans le Nord-Pas de Calais en novembre 1994 (Plancke et al., juin 1995, p.39). La région du Nord est toutefois particulièrement remarquée par un mode de consommation spécifique, celui qui consiste à "chasser le dragon", l'héroïne étant fumée (Boekhout Van Solinge, 1996, p.184). En novembre 1993, 46.7% des usagers de drogue suivis dans les dispositifs d'aide ne s'administraient pas la drogue par voie intraveineuse dans la région, alors que ce n'était le cas que de 36.9% pour l'ensemble de la France (Plancke et al., juin 1995, p.39) (cela peut constituer l'une des raisons du plus faible taux de contamination au VIH des toxicomanes du Nord).

¹⁴ Les benzodiazépines sont fréquemment utilisés par les toxicomanes en France (sachant que ce pays est celui qui consomme le plus de produits pharmaceutiques au monde). 62% des héroïnomanes qui fréquentaient les dispositifs d'aide sont polytoxicomanes (alcool, cannabis, préparations à base de codéine, certains opiacés inscrits sur les listes pharmacologiques, cocaïne et crack) selon le SESI en novembre 1993 (Boekhout Van Solinge, 1996, p.184).

¹⁵ Produits pour la substitution à l'héroïne et aux produits opiacés. La méthadone ne peut être prescrite que dans des centres de soins spécialisés pour toxicomanes, par une équipe pluridisciplinaire. Le Subutex est délivré depuis janvier 1996, dans des conditions beaucoup plus souples puisque tout médecin généraliste peut le prescrire à partir des carnets à souches, pour une durée maximale de 28 jours. Mais rappelons que l'accès aux soins pour les toxicomanes, et surtout dans le département du Nord, présente de sérieux obstacles.

activités illégales, ils se "débrouillent". Ils organisent une part essentielle de leur vie personnelle et sociale autour de la recherche et de la consommation d'un ou plusieurs produits psychotropes, répondant à la définition du *toxicomane avéré* qu'en donne l'équipe de Castel (1992, p.13).

Dans les principes du programme, qui reprend la charte du comité qui est signée par les intervenants relevant de l'association, s'inscrivent en priorité le non-jugement, le soutien sans condamnation, le respect de l'usager et de son histoire. Trois mots d'ordre sont explicites quant au fonctionnement à l'intérieur du bus : pas de consommation de "came", pas de "business" (de deal), et pas de violence. En dehors de ces trois pré-requis rigides (mais qui peuvent toutefois être détournés), deux autres demandes sont formulées : que le nombre de préservatifs et/ou de seringues soit énoncé explicitement, dans l'objectif que les usagers auto-évaluent leurs besoins ; que les seringues usagées soient ramenées, pour éviter les contaminations accidentelles et dans une perspective d'échange - ce retour ne conditionne pas le don de seringues stériles, même si certaines injonctions peuvent être parfois prononcées lorsqu'un usager habitué des services de AIDES est perçu comme peu soucieux de ramener ses seringues usagées. Les conseils et les mises en garde ne concernent, quand il y a discussion¹⁶, que les modes d'injection et, beaucoup moins fréquemment, les modes de prévention pour la contamination par voie sexuelle. Les effets néfastes et irréversibles des produits sont toutefois évoqués, surtout pour ce qui concerne les médicaments tels que le Rohypnol, ou pour les associations de produits particulièrement dangereuses. Si le programme n'a pas pour objectif la lutte contre la toxicomanie, une large place est faite dans les conversations, dans les informations affichées dans le bus ou énoncées verbalement, aux structures travaillant dans ce domaine. Les rencontres sont l'occasion d'échanges (information, conseils, soutien, écoute...) mais aussi d'orientations vers les structures adaptées aux besoins exprimés ou ressentis.

L'action PEMP existe depuis 1994, suite à l'investissement solitaire et à corps perdu d'une femme touchée dans son histoire personnelle par un drame impliquant mortellement son fils, au travers de la prison et de la drogue. Voisine d'un certain nombre de personnes prostituées, dans le quartier de Fives, elle s'engage personnellement en leur donnant des préservatifs. Après avoir rencontré le "bus" de AIDES au moment où il est présent dans ce quartier, elle peut alors disposer d'un plus grand nombre de préservatifs et effectue alors cette distribution de manière plus

¹⁶ L'instrumentalisation maximale de ce service est possible : certaines personnes ne s'engagent pas physiquement dans l'espace du bus, et sans parfois aucune formule de salutation, énoncent rapidement leur demande, du type "Je peux en avoir 30 ?", ou "Tu peux m'en mettre 10 ?", et partent rapidement avec leur sachet.

systématique, jusqu'à se rendre directement sur le trottoir et rencontrer de nouvelles personnes. Cette rencontre avec AIDES a débouché sur la mise en place d'une action spécifique, dans le cadre de l'association, fonctionnant au départ avec seulement cette femme, devenue volontaire, et un volontaire de l'association proche de l'action catholique et du Mouvement du Nid, mais dans le même temps préoccupé par la réduction des risques. L'action fonctionne encore toujours avec des volontaires (terme spécifique à cette association pour désigner les bénévoles). Ce n'est qu'en août 1996 qu'un salarié à mi-temps est embauché comme responsable d'équipe.

L'action consiste au moment de l'enquête (juin-août 1996) en trois sorties hebdomadaires dans plusieurs sites du Centre de Lille et dans le quartier du Vieux-Lille. Elle est menée en binôme, avec un véhicule léger banalisé (Renault Express) qui permet de se déplacer facilement sur les différents sites et de rencontrer les personnes prostituées individuellement sur le lieu de leur activité. Cette fois, la démarche consiste à se rendre directement auprès des personnes reconnues sur le trottoir comme se prostituant, sans attendre sur un lieu que ces dernières fassent la démarche. Du matériel de prévention est proposé (préservatifs, gel lubrifiant), ainsi que des informations, des conseils, et des réponses aux demandes formulées (sociales, familiales...).

En juin 1997, notamment suite aux données du questionnaire passé en collaboration avec lui (Pryen, 1997b), la question de la prostitution se pose au comité AIDES de manière plus globale, et l'équipe PEMP s'interroge sur les limites de son action dans les termes de la réduction des risques - par exemple, lorsque la Renault Express s'approche d'un groupe de prostituées, nous avons pu entendre : "Tiens, voilà les... ah, j'allais dire voilà les capotes !", ou encore une femme dire à une autre, "- Hé ! ce sont les préservatifs ! - Ah les capotes ! Ouais ! Je vous avais pas reconnu !". L'association n'est reconnue que par le service qu'elle offre - ou encore par le prénom de cette femme à l'initiative de l'action. Une nouvelle offre est envisagée. L'association se pose en effet la question de l'accueil et du suivi dans ses locaux mêmes et celle d'une ligne téléphonique. Un questionnaire est formulé par l'équipe et passé auprès de 45 personnes prostituées en juin 1997 pour connaître plus précisément leurs demandes quant à une action spécifique.

Toutefois, cette action reste encore peu problématisée et soumise aux variations de l'investissement des bénévoles. Cette absence de formalisation de l'action et la difficile élaboration d'un projet d'équipe a plusieurs conséquences. D'une part, elle ne pose pas l'association comme interlocutrice privilégiée dans la connaissance du problème, alors même qu'on lui reconnaît une connaissance empirique indéniable. Les personnes investies dans l'action sont jeunes, avec une expérience professionnelle courte (ou sans

rapport avec ce type d'action), et leur discours n'est pas problématisé. Ainsi, à la réunion du Conseil communal de prévention de la délinquance du 28 janvier 1997, la salariée de l'association alors responsable de l'action PEMP, présentant l'action spécifique auprès des personnes prostituées, parlait de ces dernières en utilisant le terme de "filles". Une femme, plus âgée, lui en a fait la remarque à la fin de la réunion, en aparté. Il s'agissait d'un conseil sur les termes à utiliser : "personnes prostituées" plutôt que "filles", exprimé sur un mode bienveillant, mais en même temps condescendant. Il révélait en tous les cas combien c'est de la légitimité de cette jeune femme à produire une connaissance autre qu'intuitive dont il était question, et combien cette dernière était ainsi entamée.

D'autre part, une grande marge de manœuvre est donnée aux différents intervenants. L'action minimaliste est la réduction des risques (distribution de préservatifs, et pour l'action RDR distribution de matériel stérile). Mais selon les formations initiales et l'engagement des intervenants, la volonté de répondre aux demandes et d'accompagner les personnes prostituées dans certaines démarches, voire de les conseiller, sera différente, sans que l'équipe ne parvienne à y donner une cohérence d'ensemble. Ce qui aboutit à des pratiques et des modalités de relation toutes différentes en fonction des intervenants - depuis les modes de relation (de professionnels à amicaux, voire familiaux, offensant potentiellement les "territoires du moi") jusqu'au service proposé (puisque le fait de distribuer ou non des seringues au cours de cette action ne fait pas, au moment de l'enquête, l'objet d'un consensus) -, et parfois à des problèmes sérieux, comme l'affaire menant trois volontaires devant le Procureur de la République du Parquet de Lille pour non assistance à personne en danger. Trois femmes prostituées menaçaient une de leurs collègues devant trois volontaires de AIDES, en janvier 1997. Ces derniers ont tenté de la protéger, restant à ses côtés, jusqu'à baisser les bras devant son enlèvement, minimisant les conséquences d'une agression si courante sur les trottoirs de Lille ou d'ailleurs. Le fait de se défendre d'imaginer le pire les a conduits à ne pas appeler la police. Malheureusement, ces conséquences auraient pu être mortelles, l'enlèvement ayant pour dénouement planifié - heureusement déjoué - l'homicide volontaire.

Si des problèmes se posent très concrètement dans la mise en place de cette action, il reste qu'elle constitue pour certaines des personnes prostituées et / ou toxicomanes la seule institution avec laquelle des liens sont tissés, plus ou moins stables, plus ou moins utilitaires, et dans lesquels l'injonction, qu'elle soit à se réinsérer ou à se désintoxiquer, reste minimale.

2.2.3. *Le Mouvement du Nid*¹⁷, une pastorale stigmatisante

Le Mouvement du Nid, représentatif de la position abolitionniste française¹⁸ prenant la relève de l'abolitionnisme protestant, est né en 1937, à l'initiative du père André-Marie Talvas (1907-1992), qui créa également l'association Vie Libre pour les personnes alcooliques. Cet aumônier du Mouvement Populaire des familles avait en effet été sensible aux deux problèmes, celui de la prostitution et celui de l'alcool, rassemblés en une seule personne, une femme alcoolique et prostituée. Le Mouvement du Nid sera officiellement reconnu en 1946. Mouvement d'Église directement lié au catholicisme social en milieu ouvrier visant à rechristianiser des populations délaissées par l'institution catholique, il est membre du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Il dispose du statut d'Organisation non gouvernementale auprès du Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies, et est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, liée par différentes Conventions au ministère des Affaires sociales (qui reste sa principale source de financement), et membre de la Fédération abolitionniste internationale (FAI) fondée en 1875 par Josephine Butler. Constitué en réseau national de 30 délégations, présent dans 28 villes de France avec environ 250 militants actifs et 3.000 sympathisants, il édite une revue trimestrielle "Prostitution et Société" (anciennement "Femmes et Monde", et à ses débuts "Moissons nouvelles", du nom d'un centre de formation jociste fondé en 1941).

¹⁷ Il est important de ne pas raccourcir la dénomination de cette association, étant donnée son histoire en partie commune, mais depuis 1971 disjointe, avec l'Amicale du Nid, qui travaille avec des professionnels et non pas des bénévoles, qui n'analyse pas la prostitution dans les mêmes termes, et qui joint à sa pratique professionnelle des actions de prévention des risques infectieux (préservatifs, mais également seringues). Des personnes ont ainsi pu être très étonnées de voir dans le reportage de Jean-Marie Cavada, "États d'urgence", un bus d'échange de seringues sur lequel ils avaient pu lire le Nid. Il s'agissait de l'Amicale.

¹⁸ Il ne constitue pas la seule association de lutte contre la prostitution. Le Mouvement "Le Cri" travaille à la prévention de formes plus larges de marginalité, la prostitution constituant une de ses préoccupations. Les "équipes d'action contre le proxénétisme", éditant la revue "Esclavage", ont une action de prévention et de réinsertion, et plus spécifiquement d'aide à la dénonciation des proxénètes. Elles se portent systématiquement partie civile dans les procès. Elles ont mis en place un centre de documentation basé à Paris, le CRIDES, Centre de recherche internationale et de documentation sur l'exploitation sexuelle. L'Union contre le trafic des êtres humains est la représentante française de la FAI. Mais le Mouvement du Nid reste la référence principale en France (c'est lui qui est sur le devant de la scène des Journées européennes de lutte contre la prostitution de novembre 1996, même si l'organisation de cette manifestation est le fait de plusieurs associations), et tout particulièrement dans notre région du Nord.

Il est l'un des membres fondateurs de la Fédération européenne pour la disparition de la prostitution (FEDIP) en 1994, regroupant des associations¹⁹ ayant en commun un mode de travail, une analyse de la prostitution et des objectifs d'action. Ces derniers veulent rendre possible à long terme la disparition de la prostitution par une action sur ses causes et sur les mentalités de l'opinion et des pouvoirs publics. L'objectif est la disparition de l'esclavage sous toutes ses formes.

Dans le département du Nord, le Mouvement du Nid est le référent en matière de prostitution, disposant d'un discours constitué et rendu publique par d'importants moyens relationnels - la femme du Préfet de Région de l'époque s'est par exemple beaucoup investie pour l'association au début des années 1990 - et économiques. Il a une action directe auprès des personnes prostituées, l'objectif de réinsertion dominant la ligne d'action. Il propose dans ce sens une permanence d'accueil collectif (un soir par semaine, de 17 à 19 heures, au parvis Saint Maurice, au sous-sol d'un immeuble paroissial - une telle permanence à Tourcoing est à l'étude, même si la situation géographique du local, loin des trottoirs de la prostitution, mais proche de l'univers privé des personnes qu'il cherche à attirer, peut constituer la raison de sa faible fréquentation durant ses premiers mois d'existence (avril à juin 1997)), et un "contact trottoir" (48 rencontres durant l'exercice 96, et une centaine de personnes contactées à ces occasions). Le rapport d'activité note que 85 personnes ont été suivies en 1996 dans leur parcours de réinsertion (63 femmes et 22 hommes). 79 d'entre elles ont été aidées financièrement, les critères d'attribution ou les objets de ces aides financières n'étant pas spécifiés, celles-ci allant de 36 francs pour B.K. à 33.498 francs pour H.I.

D'autre part, le Mouvement organise depuis 1994 avec les mairies de Lille et de Tourcoing (et également dans les départements de l'Hérault et des Hauts-de-Seine, et un projet de coopération transfrontalière avec la Belgique) une formation, "Le travail social et la prostitution", touchant chaque année une vingtaine de travailleurs sociaux, juges d'application des peines, psychologues, salariés d'associations... Les objectifs sont de développer chez les participants la capacité à aborder la prostitution comme un phénomène social (et non pas pur problème personnel de la personne prostituée), de prévenir la prostitution sous toutes ses formes, d'agir sur le discours ambiant, de repérer l'existence d'un comportement prostitutionnel, et de mettre en œuvre une dynamique de réinsertion. Les points travaillés sont : la prostitution comme système d'exploitation ;

¹⁹ Mouvement du Nid France, Mouvement du Nid Belgique, Beweging het Nestje (België), Villa Teresita (Espagne), Ruhama Women's Project (Irlande), Associação O Ninho (Portugal), Anawim Women Working Together (Royaume-Uni).

culture et prostitution ; droit et prostitution ; santé et prostitution ; Prévention-réinsertion, quelles approches pour le travail social ? ; le partenariat.

Mais l'action du Mouvement est surtout largement orientée, depuis 1987 et sa première campagne d'affichage mise en place avec des professionnels de la communication, sur le changement de l'opinion publique, en travaillant avec l'aide d'autres associations abolitionnistes à l'organisation de Journées de prévention de la prostitution (comme la semaine d'exposition et de débats, la première en son genre, organisée à Tourcoing en novembre 1990, ou les journées européennes, organisées en novembre 1996 au forum de la défense à Paris, ou celle, départementale, du 10 avril 1997 organisée à l'Aéronef à Lille) ; ou en travaillant à l'élaboration et la diffusion d'une bande dessinée, "Pour toi Sandra" (1996), réalisée par le dessinateur Derib²⁰, destinée aux jeunes, outil conçu pour sensibiliser et permettre des débats autour de la question ; ou encore, à travailler en lien étroit avec les mairies de quartier sur des projets de sensibilisation (450.000 francs sont ainsi investis dans l'action "Dix quartiers contre la prostitution" à Lille).

Ainsi, trois types de publics sont essentiellement visés par l'action de l'association : "les trois partenaires du système prostitutionnel (personnes prostituées, clients, proxénètes) ; l'opinion et les pouvoirs publics en vue des changements durables des comportements face à la prostitution sous toutes ses formes ; les acteurs sociaux en matière de formation pour une approche globale de la prostitution dans leurs responsabilités professionnelles ou bénévoles." (rapport d'activité et financier 1996, p.1).

Contrairement au champ de la toxicomanie, dans lequel les prises en charge institutionnelles relèvent surtout du champ médical et médico-psychologique, le domaine de la prostitution est laissé dans le flou et "abandonné" au monde "profane" - non pas au sens religieux, au contraire, mais au sens où ce sont des structures non médicalisées, non professionnalisées, non technicisées ou très peu. Les pouvoirs publics, jusque récemment, s'étaient dégagés de leur compétence en déléguant leur mission aux associations, sans toutefois élaborer de véritable politique d'appel à projets ou de reconnaissance de projets existants. Cela a mené, dans la région du Nord, à une situation hégémonique du Mouvement du Nid, moins en ce qui concerne l'action directe auprès des personnes prostituées qu'au niveau des modalités de l'action sociale menée vis-à-vis d'elles, par la formation des travailleurs sociaux laissée à leurs soins, et qu'au niveau des discours tenus à leur propos (pour exemple, la réunion-débat du 7 décembre 1994 où les

²⁰ qui a également réalisé la bande dessinée "Jo", concernant le sida.

politiques présents, invités par le Mouvement du Nid, s'inspiraient essentiellement de l'expérience des bénévoles, ou la journée du 10 avril 1997 de lutte pour la disparition de la prostitution, organisée par le Mouvement du Nid en partenariat et d'une seule voix avec toutes les institutions et collectivités locales impliquées (Conseil Régional, Préfecture, DDASS, villes de Lille et Tourcoing)).

Le rapport entretenu avec les personnes prostituées est particulièrement spécifique : il relève de la conversion, quasi religieuse. À l'opposé des associations travaillant dans le champ de la réduction des risques ne proposant qu'un service, celui de donner des préservatifs ou des seringues, sans discours constitué en système - même si les modalités des relations entretenues pour rendre ce service ne sont pas neutres -, le Mouvement se présente devant les personnes avec une image constituée de ce qu'elles sont, et propose moins un service qu'une voie vers la libération.

Si la perspective et l'action du Mouvement d'une part répond à certaines des attentes de personnes prostituées, et d'autre part ne doit pas sa situation hégémonique qu'à elle-même, la place ayant été laissée vacante par les autres acteurs institutionnels professionnels, il nous semble important de souligner combien le fonctionnement de cette institution pose aussi des problèmes d'ordre éthique - alors même qu'elle revendique le monopole en cette matière. Nous voudrions mettre en exergue les deux points précédemment cités, celui de l'absence de pluralisme dans le discours des instances publiques absorbé par l'interprétation monolithique du Nid - ce dernier travaillant à garder ce monopole -, et celui du point aveugle du regard de ses bénévoles, négligeant de considérer les conditions de vie actuelles des personnes prostituées et refusant de manière argumentée de les entendre de là où elles parlent - ou pourraient parler.

Nous présenterons dans un premier temps le discours officiel du Mouvement, au travers des discours ou écrits publics ou publications de ce Mouvement. Nous chercherons plus précisément à rendre compte de la conception de la relation d'aide par les membres de ce Mouvement dans un second temps.

La prostitution, la dernière forme d'esclavage

L'analyse de la prostitution que développe le Mouvement insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un problème individuel, et qu'on ne peut résumer le phénomène à la démarche individuelle d'une personne, mais qu'il faut l'appréhender comme un système aux dimensions locales, nationales et internationales, où se retrouvent trois partenaires : les personnes prostituées, les proxénètes et les clients. La prostitution constitue une

forme persistante de l'esclavage, une violation des Droits de l'être humain, et concerne chacun d'entre nous.

Le discours du Mouvement fait reposer sa légitimité sur la durée de son expérience : c'est parce que cela fait plus d'un demi-siècle qu'il existe - et 20 ans qu'il pratique à Lille (depuis 1975) - qu'il peut répondre de l'efficacité de ses pratiques et de la validité de son discours idéologique, "discours sur ce que l'on sait et discours sur ce que l'on fait, énoncé sur l'ordre légitime du monde et injonction à agir en conformité avec cet ordre" (Tripier, 1991, p.28), reposant sur la dramatisation de l'anecdote.

La bande dessinée "Pour toi Sandra" (Derib, 1996), qui a constitué pour l'année 1996 le principal support dans la communication publique du Mouvement - les principales manifestations de cette année ont été l'occasion de la présenter, d'établir un débat-discussion avec le dessinateur Derib, et de procéder à des distributions et dédicaces -, rend compte des principaux messages que le Mouvement cherche à diffuser, essentiellement auprès des jeunes. La page de garde prévient : "Ton corps n'est pas à vendre : il est à toi. La prostitution c'est la violence, ne l'oublie pas", annonçant clairement le postulat de départ (qui nous conduira aux analyses de Simmel).

L'histoire met en scène deux principales protagonistes. La première est une femme, apparemment très bien intégrée socialement, professionnellement et économiquement, mais pour laquelle nous saisissons dès la première page que son passé peut la rattraper : "En ce début d'après-midi, j'étais loin de me douter que j'allais faire une rencontre qui allait me replonger dans un passé que j'avais cru pouvoir oublier définitivement." (p.1). C'est la seconde femme, Sandra, qui la fera replonger dans ce passé si lourd : 15 ans de moins qu'elle, dans la galère, amoureuse folle d'un jeune, séduisant et inquiétant voyou sur sa moto, sans voir qu'il n'est intéressé que par sa valeur de marchandise et qu'il a pour objectif de la vendre à un réseau de proxénètes pour régler ses dettes.

Le principe de l'histoire repose sur le parallélisme des vies de ces deux femmes, l'une, Doris, ayant suivi l'itinéraire jusqu'au bout, pouvant ainsi éviter à l'autre, Sandra, de le parcourir de la même manière. Des "flash-backs" nous renseignent sur le premier, tandis que le second se conjugue au présent. Pour les deux, c'est un homme malhonnête qui, profitant de leur naïveté et de leur besoin d'amour et d'affection, les a piégées.

Doris raconte l'engrenage de la prostitution, le piège du proxénétisme, de la drogue et de l'alcool, de plus en plus refermé sur elle. On apprend la manière dont les règles sont imposées, et on s'informe également sur la population. Tombée au plus bas, jusqu'à l'hospitalisation suite à l'agression d'un client, elle commence son dur chemin vers la

réinsertion, avec l'aide de la rencontre d'une association, d'un psychiatre, et de la naissance d'un enfant grâce auquel elle découvre l'amour : "grâce au respect, à l'amour et à la volonté, tout est possible !..." (p.70, souligné par nous). Après cette narration, l'histoire revient au présent, dramatique en l'occurrence, de Sandra, menacée par son ami proxénète. Doris lui permettra de s'en sortir avant qu'elle n'entre dans le chemin de la prostitution.

Une quinzaine de pages suivent, sous forme de questions-réponses, informant sur ce qu'est la prostitution, en tant qu'exploitation, organisation mondiale et fait de société, et sur la manière de refuser la prostitution comme atteinte aux Droits de l'Homme. Enfin, un glossaire et des informations sur ce qu'est et fait le Mouvement du Nid terminent la bande dessinée.

Le proxénétisme

Globalement, l'accent est mis sur le caractère d'exploitation dans la prostitution et le profit que celle-ci procure aux réseaux de proxénètes. "La prostitution, c'est quoi ? Un acte sexuel contre de l'argent. L'anonymat, l'absence de choix des partenaires, le plaisir exclu, définissent la prostitution. Celle-ci n'est pas un simple acte privé. C'est une organisation, un système d'exploitation qui utilise et récupère des situations de détresse, des échecs, des manques, au profit du proxénétisme." On le voit bien dans le scénario de la bande dessinée, dans les deux cas, il s'agit de l'exploitation par un homme malhonnête de la détresse et de la recherche de chaleur des deux jeunes filles. Il n'y a pas prostitution sans proxénétisme, la prostitution est toujours forcée et se situe toujours dans le cadre d'un réseau plus large. Au cas où la personne prostituée s'exprimerait sur l'absence de profit à un tiers, il s'agit forcément d'une justification et d'un aveuglement. Et c'est à la sortie qu'elle pourra conscientiser ce qui n'était, nécessairement, que justification.

Les dimensions sociales et économiques réduites aux dimensions psychologiques

Le rôle des besoins économiques et de la situation de crise de l'emploi est quasiment absent des dimensions explicatives de la prostitution, qui n'est qu'"une illusion de solution à leurs souffrances". Ainsi, l'habitude est prise de répondre à ce propos que le chômage et la misère matérielle ne peuvent rendre compte de la prostitution. Le poids du contexte économique actuel dans le processus de sortie de la prostitution est minoré, voire nié. Le Mouvement interviendrait même mieux aujourd'hui qu'en 1975, malgré la crise. Dans la revue éditée par le Mouvement, les réponses aux questions sont du même ordre, et font relever la prostitution d'une analyse causale psychologisante. "Si certaines

personnes sont bel et bien poussées par la misère dans les pays en voie de développement ou même en France, l'argent est souvent un masque cachant des causes plus subtiles. Ni décision subite, ni comportement irréfléchi, la démarche prostitutionnelle est spécifique, en lien avec l'histoire singulière de la personne. Elle ne s'explique profondément qu'au regard d'une problématique mal résolue de la sexualité, de l'identité, des raisons de vivre, à la suite de carences affectives et familiales. Ses racines sont à chercher du côté d'une blessure dans le domaine relationnel, d'une dévalorisation et d'un manque d'amour. Le rapport au corps est souvent abîmé par des expériences traumatisantes comme le viol ou l'inceste. Pour les femmes, la vengeance à l'égard de l'homme est une raison de "choisir" la prostitution afin, au sens propre, de le faire payer. La prostitution peut aussi donner une apparence de valeur à ceux qui manquent précisément du sentiment de leur valeur." (*Prostitution et Société*, n°hors série, "Prostitution, 100 questions pour comprendre", 1996, p.10, souligné par nous).

Dans les commentaires de la bande dessinée, l'argent, les conditions socio-économiques, sont de la même manière mis à distance. "L'argent suffit-il à expliquer le recours à la prostitution ? Ce n'est pas uniquement pour de l'argent que l'on se prostitue. L'argent n'est qu'un prétexte, la partie visible de l'iceberg. La prostitution apparaît d'abord comme une apparence de solution à des souffrances personnelles, des fragilités affectives, des ruptures, des exclusions. Les personnes prostituées gagnent-elles beaucoup d'argent ? Certaines peuvent en gagner beaucoup. Mais le monde de la prostitution est ainsi fait que l'argent est aussitôt dépensé. Il passe dans les mains des personnes prostituées pour alimenter les réseaux de proxénétisme et les profiteurs de tous ordres. En réalité le système prostitutionnel enrichit les proxénètes et dépouille les personnes prostituées. Pourquoi certains jeunes en arrivent-ils à se prostituer ? L'absence de repères, l'éclatement des familles, l'exclusion, la maltraitance, les abus sexuels subis dans l'enfance, conduisent de plus en plus d'adolescents à l'errance et à la galère." (souligné par nous).

L'attention est portée sur la prostituée, pas sur le regard qu'on lui porte

Lorsque les conséquences de la prostitution sont envisagées, c'est sur la déchéance personnelle que vit la prostituée que l'attention est portée. Il ne s'agit pas de remettre en question le regard social ou moral porté sur le phénomène autrement que pour le refuser. Ainsi, à la question "La prostitution a-t-elle des conséquences sur la personne ?", n'est pas remis en cause le regard social méprisant et stigmatisant ou victimisant qu'on lui porte. Seuls les effets de la pratique prostitutionnelle, considérée en tant que telle, sont envisagés : "Il est difficile d'échapper aux séquelles liées à l'exercice de la prostitution.

La prostitution est en soi une atteinte à la santé physique, psychique, morale et affective des personnes prostituées. Elle blesse profondément en touchant à l'intégrité du corps et à l'identité de l'être. Elle dégrade les relations avec les autres." (souligné par nous). Ces autres ne sont pas remis en question pour ce qui concerne leur rôle sur ces relations, c'est la pratique même de la prostitution qui, essentialisée en quelque sorte, produit ces conséquences.

De la même manière, le processus de sortie n'est perçu que d'une manière individuelle : il relève de la volonté de la personne. C'est ce processus de sortie tel qu'il est envisagé et la relation d'aide qui l'accompagne, que nous voudrions examiner maintenant.

La relation d'aide conditionnée à la décision individuelle d'une personne prise dans un système

Plus globalement, la pratique du Mouvement du Nid et des autres associations et intervenants, policiers ou sociaux, pose la question de la sortie de la prostitution. Nous aurons l'occasion de reposer cette question de manière plus globale, même si la méthodologie employée ne nous permettra pas d'y répondre précisément.

Nous l'avons déjà souligné en parlant de la prépondérance donnée aux dimensions individuelles et psychologiques : le poids de la sortie repose sur les épaules de la personne elle-même. C'est elle qui doit le décider. L'accompagnement se fera à partir de cette décision. L'accent est dans le même temps paradoxalement sans cesse porté sur la prostitution comme système global d'exploitation, comprenant trois partenaires, le client, le proxénète et la prostituée. Ainsi, l'un des objectifs de la formation de travailleurs sociaux est de permettre à ces derniers de ne pas se tromper en considérant la personne aidée indépendamment de ce système, et de resituer la personne dans cette globalité.

Pourtant, dans le même temps, l'action de sortir de la prostitution comme système est dépendante de la décision individuelle. C'est donc autour de cette décision que s'organise la relation d'aide. Il s'agit alors d'être à l'écoute de ce désir, latent de toutes les manières, car c'est de cette décision que les bénévoles pourront être solidaires, et c'est cette décision qu'ils pourront accompagner, sur le chemin de la vérité. Si la décision d'en sortir, implicite de toutes les manières, n'est pas verbalisée, il s'agira de ne pas se faire piéger à aider la prostitution des personnes - être solidaire de la personne prostituée, mais ne pas être solidaire de sa prostitution.

Ne pas tomber dans le piège de cette justification, c'est lutter contre le système prostitutionnel, et ne pas contribuer, si peu que ce soit, à ce qu'il fonctionne

différemment. Il s'agit qu'il ne fonctionne plus. Ainsi, la prévention du sida ne se conçoit pas en tant que telle, mais dans la prévention plus globale de la prostitution, celle-ci étant personnalisée, voire diabolisée et tentaculaire. De la citation qui suit, on déduit que la politique de prévention du sida constitue une attaque envers les personnes prostituées.

"S'il est vrai que, au même titre que d'autres, mais pas davantage, le milieu prostitutionnel puisse être un des lieux de transmission des maladies sexuellement transmissibles, alors une conclusion s'impose : attaquons-nous non pas à la prostituée, mais à la prostitution. C'est la prostitution qu'il faut faire disparaître." (Femmes et Monde, avril-mai-juin 1987, n°77, p.26, souligné par nous).

Là encore, mais de manière plus cruciale, nous pouvons reprendre ce que nous disions concernant le rapport aux travailleurs sociaux : il s'agit de payer de sa personne, de justifier de son être, dans la relation d'aide ainsi proposée. On peut parler ici de position colonialiste dans le sens de Bruno Chenu²¹, cité par Jean-Guy Nadeau, puisqu'il s'agit de ramener l'autre à soi, en imposant son discours comme vrai et unique²². C'est à cette vérité et à cette unicité que se joindra la personne prostituée, un jour ou l'autre, comme nous l'avons déjà souligné concernant le proxénétisme.

Dans cette même perspective, rares sont les personnes prostituées invitées à témoigner aux tribunes des débats collectifs. Si le colloque organisé à Bruxelles a permis à quelques-unes de témoigner, c'est sur le mode du repentir. Et les journées parisiennes ou lilloise ont été marquées par leur absence. Deux arguments sont avancés pour y répondre : il est difficile de faire témoigner quelqu'un dont l'histoire constitue un traumatisme ; il ne s'agit pas de parler de la personne prostituée, mais de la prostitution (même si ce sont pourtant des anecdotes individuelles qui supportent le plus souvent les interventions publiques). Ainsi, dans le bilan de leur formation pour les travailleurs sociaux (Tourcoing, 96/97), ils soulignent que la proposition de rencontrer des personnes prostituées ne peut être reprise : "nous savons d'expérience que les personnes prostituées ou ex-prostituées souffrent énormément quand elles sont mises en demeure de raconter, sincèrement s'entend, ce qu'elles vivent ou ont vécu, c'est pourquoi avec le Mouvement du Nid nous préférons aller contre l'évidence de la nécessité de tels témoignages (et l'attractivité non contestable de ceux-ci) et ne pas solliciter ces personnes

²¹ CHENU Bruno, *L'Église au cœur*, Paris, Centurion, 1982.

²² Chenu (p.47, cité p.443 dans Nadeau, 1987) cite les propos de Marie-Noël, tirés de *Notes intimes*, qui formalisent quelques-unes des réactions des personnes prostituées à l'action pastorale du Mouvement : "Il y a dans le catholique un être satisfait, supérieur - celui qui possède la vérité -, plein de sécurité et de certitude. S'il s'incline vers l'autre pensée - il s'incline - c'est pour la sauver. [...] Elle n'est pour lui qu'un objet de compassion et de conquête. Il l'aime par miséricorde. Il la méprise par foi. Aucun échange possible. Un catholique donne. Il ne reçoit pas."

en souffrance." (p.7, souligné par nous). La qualité de sincérité est jugée à l'aune de leurs savoirs d'expérience. Concernant les collectifs de prostituées, il s'agit là encore de ne pas tomber dans le piège de leur justification.

Avant que la décision de sortir de ce piège n'émerge, ils seront attentistes, ou "statiques" au sens de Rémi Parent : "tout se passe souvent dans ce discours ecclésial comme si les réponses n'attendaient que les questions pour se manifester ; comme si le passé, ou le futur que nous assurerait la Révélation, nous livraient, toute faite, "la formule de la communion à vivre aujourd'hui" [Parent]." (Nadeau, 1987, p.442).

Or, précise Rémi Parent, "cette formule, comme l'indique, entre autres, l'histoire des rapports entre l'Église et la prostitution, nous ne la "*possédons*" pas. Il y a dans cette histoire, comme ailleurs, trop de détours, de compromissions, de doubles mesures et de signes d'évolution pour qu'on puisse croire arrêtées ou déterminées d'En Haut, des réponses qui se montrent le plus souvent humaines et historiques, bien qu'elles puissent être "inspirées", et qui sont toujours à reprendre ici et maintenant." (Nadeau, 1987, p.442-443, en italique dans le texte).

Cette volonté de ne pas être solidaire de ce que sont les personnes au moment où elles sont rencontrées, et en quelque sorte, de conditionner l'aide à la volonté de sortir de la prostitution, est particulièrement pesante pour les personnes prostituées rencontrées par le Mouvement. De façon récurrente, elles parlent de cette forme de "chantage à la réinsertion" comme quelque chose qui sous-tend la relation (mais qui peut aussi être largement instrumentalisé par certains).

"Puis y'en a une, une fois qui était venue, elle m'a dit faut pas continuer à travailler comme ça, faut arrêter, faut venir, on va vous aider et tout ! J'ai dit de quoi j'me mêle ici euh..."

"Ouais.. Puis y'a des personnes qui disent aussi, euh fff, si on s'en sort pas, c'est qu'on veut pas. (..) Hein comme au Nid, y dit, ben si j'veux m'en sortir, j'peux m'en sortir, même avec un, un salaire, j'ai qu'à laisser mes meubles chez un garde meuble, j'ai qu'à prendre une chambre meublée, et puis voilà, tu vas t'en sortir. Ah non, j'me suis pas battue pendant des années, pour acheter mes meubles, pour acheter.. pour pouvoir avoir un appartement, pour aller vivre chez les autres ou, y'a bien quelqu'un qui va t'héberger ou tout ça, ben non ! C'est pas parce que t'arrêtes que tu dois, toujours dépendre de quelqu'un ! (..)"

Il s'agit, de la même manière que Castel le note concernant la politique globale du RMI et du contrat d'insertion qu'il suppose, d'une véritable "magistrature morale" : la personne prostituée doit "mériter" l'aide qu'on lui apporte (Castel, 1995, p.471). Les exigences à l'autonomie pèsent fortement, et la vieille logique de la philanthropie n'est pas loin : "fais acte d'allégeance et tu seras secouru." (Castel, 1995, p.472). Et la sortie de la prostitution, considérée comme une nécessité pour retrouver le statut d'être humain à part entière, s'envisage indépendamment des contextes économiques et sociaux dans lesquels s'inscrit l'histoire des personnes. Dans la bande dessinée, nous le soulignons, c'est seulement la volonté, le respect et l'amitié qui permettent de se sortir de ce piège dans lequel on tombe, ou on glisse, que constitue la prostitution.

Lorsque la décision autonome sera prise, il s'agira pour le Mouvement du Nid de l'accompagner - au risque de participer à leur désignation, comme ce jeune garçon le note en soulignant qu'il préfère ne pas dévoiler sa connaissance du Mouvement, ou cette femme qui raconte avoir perdu son boulot lorsque son patron a appris son passé et a donc commencé à agir en conséquence vis-à-vis d'elle en lui parlant par sous-entendus. Elle précise que lorsque des bénévoles font les démarches pour un logement ou un travail, l'étiquette "prostituée" ne peut que les suivre, étant donnée la spécificité de l'association.

"C'est vrai que pour beaucoup, elles ont besoin, regarde, pour la caisse d'allocations familiales, tout ça, elles savent pas faire leurs papiers, elles savent pas pour l'allocation logement, le RMI, des trucs comme ça ! Mais, c'est qu'à chaque fois que eux, ils font la démarche, t'es cataloguée. Même si c'est une démarche à la mairie, ou une démarche pour un stage, pour n'importe quoi, ou à l'ANPE, ou "j'connais quelqu'un à l'ANPE, j'veis lui téléphoner !" Ben, tu vas voir la personne à l'ANPE, elle sait que t'es comme ça. (...) Alors moi j'dis si tu peux, vaut mieux t'en sortir par toi-même..."

On peut parler, à la manière de l'équipe de Castel travaillant sur les sorties de la toxicomanie, d'un "hétéro-contrôle profane", au sens où la prise en charge est institutionnelle et non médicalisée, non professionnalisée, mais fondée sur des valeurs communes opposant le bien et le mal, ce qui est convenable ou ce qui ne l'est pas, et pour laquelle les moyens utilisés relèvent du sens commun, à savoir le travail, le respect des horaires fournissant un cadre, la régularité. Elle est totale dans la mesure où le discours de l'institution sur la prostitution est constitué en système, mais la prise en charge est ponctuelle et repose peu sur l'idée de communauté d'appartenance comme peut le faire une association comme Le Patriarce pour les toxicomanes, même si le fonctionnement de la permanence a pour objectif de rassembler, sur un temps court, différentes histoires et parcours dans la prostitution. Si la rupture est souhaitée d'avec les anciens modes de

sociabilité rattachant les personnes au monde de la prostitution, des procédures d'éloignement ne sont pas systématiquement engagées. Toutefois, des liens privilégiés avec des communautés religieuses en Belgique permettent d'envoyer parfois des personnes en "retraite", notamment lorsqu'il y a proxénétisme et nécessité de s'en éloigner. Peut alors s'établir une conversion radicale, en rupture totale d'avec l'ancien monde de socialisation. De toutes les manières, il s'agit bien de reconstruire une nouvelle identité personnelle et sociale.

Dans un même temps, du point de vue des personnes qualifiant ce dispositif, alors que parfois l'incompréhension peut être grande et l'agressivité forte, c'est pour certains la seule structure à laquelle ils peuvent adresser leurs demandes. Certains y vont depuis des années, tous les mardis soirs, comme un point de repère dans leur semaine parfois vacante de toute autre activité sociale.

"- *Faut plus y aller alors ?* [suite à tous les griefs que les deux jeunes hommes venaient d'énumérer contre le Mouvement, ne comprenant pas notamment les critères présidant à l'aide apportée aux personnes, et reprochant un arbitraire dans les pratiques]

M : Ben qu'est-ce tu veux faire d'autre ?

N : Moi j'suis obligé d'y aller.

M : Qu'est-ce tu veux faire ? Où tu veux ? Tu veux aller où ?

N : Avec deux mille deux ?

M : A X ? X ils vont te dire, on n'est pas, on est, on s'occupe pas de ce problème là, moi j'ai déjà été à X. On va dire, on s'occupe pas de ce problème là, vous allez, au Nid, y reste que ça ! Y reste que le Nid !"

Le quasi-monopole et l'importance qu'il a pris dans le champ des structures agissant quant à la prostitution, qui conduit encore aujourd'hui certains intervenants à le poser comme la seule issue, pose problème, car il ne peut répondre à toutes les demandes des personnes, qu'elles soient de l'ordre de la sortie, et davantage encore lorsqu'elles ne sont pas de cet ordre.

De plus, le statut accordé à la personne prostituée questionne. Réduite à l'esclavage dans la prostitution, la parole de la personne prostituée ne prend sens que lorsqu'elle s'engage sur le chemin de la conversion, quasi-religieuse. La réduction de son être à son comportement dans la prostitution, la conception de son existence à celle d'esclave, la négation de sa parole et de son existence sociale depuis la prostitution, participent de la production du stigmat, renvoyant la personne se prostituant à sa propre volonté - ou

absence de -, à sa déchéance, indépendamment du contexte économique et social dans lequel elle agit. La bande dessinée est exemplaire : le chemin de la réinsertion, même s'il est difficile et long, mène à une vie authentique, entourée de gens vrais, hors de toute contrainte économique et financière. On peut vivre avec le RMI, à partir du moment où la décision d'arrêter a été prise. Cela renvoie directement à la responsabilité individuelle. Nous l'avons vu avec les analyses d'anthropologie historique d'Alain Ehrenberg, cette responsabilité est parfois lourde à porter, surtout lorsque les ressources sont faibles.

Leur quête, à eux aussi, ne peut qu'être flouée dans leur rencontre avec l'autre, quand ce dernier n'est pas reconnu et est ramené à soi. L'abbé Talvas, fondateur du Mouvement, affirmait pourtant que "Ce sont elles qui m'évangélisent". "Nous ne pouvons qu'agir "avec" les personnes prostituées et non "pour". Elles doivent être les auteurs de leur propre libération et de celle de leur milieu en apprenant à marcher par elles-mêmes, en découvrant dignité, confiance en elles-mêmes et dans les autres. Sinon c'est nous qui répondons à leur place à l'appel intérieur que Dieu leur adresse et au lieu de les aider à se libérer nous les aliénons." (cité par Nadeau, 1987, p.284).

CONCLUSION : LA PRODUCTION D'UNE PLACE SPÉCIFIQUE, PAR LES INTERVENANTS, ENTRE COMPASSION ET CULPABILISATION.

Notre second chapitre avait débouché sur la difficile question du statut conféré à la personne prostituée, entre sujet et objet, actrice ou victime. Nous avons dans ce troisième chapitre cherché à connaître comment les intervenants sociaux, généralistes ou spécifiques, mais également les personnes prostituées elles-mêmes, y répondaient dans l'action sociale, sanitaire, communautaire, voire policière.

La réponse n'est bien évidemment pas tranchée, unilatérale, globale. Mais nous avons en tous les cas montré combien était présente, dans la région du Nord, dans les discours et les pratiques, cette violence symbolique de la relation du travail social expliquée dans les mêmes termes par Vincent De Gaulejac et Robert Castel, propre peut-être à cet individualisme contemporain qui renvoie l'individu émancipé à ses propres choix, dans une société qui a logé la responsabilité de nos vies à l'intérieur de nous-mêmes (Ehrenberg, 1995). "Le "parler de soi" est l'outil essentiel de la pratique du travail social comme si le fait de produire un récit sur son existence pouvait donner un sens aux difficultés que l'assisté rencontre et permettre leur résolution. Tout se passe comme si on voulait faire "payer" à l'assisté l'aide qu'il demande. Mais faute de ressources monétaires, à l'inverse du client dans les relations commerciales, on lui demande de

"payer de sa personne", de donner une contrepartie psychologique au soutien qui lui est accordé." (De Gaulejac, 1996, p.116-117). "Qui ne peut payer autrement doit continuellement *payer de sa personne*, et c'est un exercice épuisant." (Castel, 1995, p.473, en italique dans le texte).

Il s'agit pour les personnes ainsi sollicitées de trouver les ressources pour rappeler aux intervenants qu'elles font partie du même monde qu'eux, que les injonctions prononcées ne peuvent pas toujours être reçues à partir de la position de celui qui les reçoit, que la définition agie peut différer de la définition octroyée (Goffman, 1975 [1963] ; 1973 [1971], p.318). La négociation identitaire constitue "un processus communicationnel complexe, irréductible à un "étiquetage" autoritaire d'identités pré-définies sur la base des trajectoires individuelles." (Dubar, 1991, p.115). Mais nous l'avons vu au travers de ces différentes situations, les ressources ne sont pas toujours disponibles, et la honte et sa "fulgurante décharge" sont parfois la seule réponse possible, comme "expérience du lien social", comme "prise en compte de l'expérience d'autrui à travers son "regard", donc des normes qui fondent la société dans laquelle *je vis*. [...] "La honte est par nature *reconnaissance* (souligné par Sartre). Je reconnais que je suis comme autrui me voit" (J.P. Sartre, 1943, p.266)." (De Gaulejac, 1996, p.159, en italique dans le texte).

Et la manière dont les personnes prostituées portent cette tension dans la relation aux différents intervenants, entre reconnaissance et illégitimité, tend davantage du côté du stigmatisme et de l'injonction à (se réinsérer, se désintoxiquer)²³ que du côté de la prise en compte d'une possible négociation identitaire, même si les ressources pour entamer cette négociation ne sont pas nulles. Déjà, parce que leur statut qui leur est officiellement conféré renvoie directement à la notion d'inadaptation sociale, donc de nécessaire réadaptation. Dans la relation d'aide, mais plus largement dans les différents types d'interaction, le stigmatisme tient une large place, oscillant entre personne coupable et / ou à assister pour opérer une sortie nécessaire de la prostitution.

²³ Mais le pôle de la reconnaissance ne va pas toujours sans "offenses territoriales", produites par l'extrême familiarité de certains intervenants en réduction des risques qui constitue une violation de l'espace propre à l'individu tout aussi stigmatisante.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

LE STIGMATE DE LA PERSONNE PROSTITUÉE : LA VÉNALITÉ DU SERVICE SEXUEL

Cette partie s'est attachée à montrer, à partir de plusieurs points de vue, de quelle manière la prostitution était socialement construite. Le premier chapitre a permis de situer le contexte juridique dans lequel la prostitution telle que nous l'observons prend place, mais surtout, au travers des statuts juridiques et des catégorisations opérées, la difficulté de penser la prostitution en dehors d'un double sens, celui d'activité privée accolé à celui d'inadaptation sociale, celui de respect de la liberté individuelle opposé aux conséquences sur la santé publique, l'ordre public, et la citoyenneté. Il a permis de montrer combien dans les termes mêmes de la loi la place de la personne prostituée, surtout quand elle est toxicomane, était construite comme spécifique, entre inadaptation et délinquance. Le second chapitre a permis d'éclairer ce difficile tiraillement, au cœur même de l'analyse sociologique, critique ou non, et de situer les différents débats publics proposant des réglementations différentes à partir de ces tensions. Le troisième chapitre a montré que si les dispositifs d'action sociale sont aussi créateurs de lien social, ils attendent surtout des personnes rencontrées qu'elles "payent de leur personne" pour s'engager sur la voie de la réinsertion et ont des effets stigmatisants puissants même s'ils peuvent être instrumentalisés par leurs bénéficiaires.

Ainsi, les institutions policière, judiciaire, administrative et sociale, et plus généralement le regard social porté sur la prostitution, contribuent à produire un brouillage des frontières entre le public et le privé. Ici peut-être plus qu'ailleurs, dans la perspective ouverte par Garfinkel et Goffman, "le rapport entre déviance et conformité établit moins une frontière entre le normal et le pathologique qu'il n'organise les pratiques d'attribution d'une signification à un acte. [...] le sens du fait social s'établit nécessairement dans une constante oscillation entre normal et pathologique, entre déviance et conformité." (Ogien, 1995, p.197-198).

La catégorie de prostituée est construite à partir de la notion d'inadaptation sociale, tout en faisant relever la prostitution d'un acte individuel. Le privé des personnes prostituées est investi par le regard public, ce dernier contribuant à le construire comme stigmaté. Les effets secondaires peuvent être, comme le notait Guy Pinot, de rapprocher la prostitution de la délinquance : **"les liens entre prostitution et banditisme deviennent d'autant plus étroits que les prostituées sont traitées en délinquantes."** (Pinot, 1975, p.12, en gras dans le texte). Mais sans même considérer ces conséquences potentielles, la construction sociale de la place de la personne prostituée relève d'une mise à l'écart, d'une relégation, d'un contrôle social.

"Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre." (Goffman, 1975 [1963], p.161). Quelles sont donc ces normes insatisfaites ? En quoi consiste la transgression, dans la prostitution, pour que ces points de vue socialement constitués construisent la prostitution du point de vue du stigmaté ? Si "La position de la prostitution dépend des sentiments sociaux qu'elle éveille" (Simmel, 1988 [1892], p.28), de quels sentiments s'agit-il ?

C'est du côté du corps et de l'argent, dans la manière dont ils prennent place dans un "processus de civilisation" spécifique (Elias, 1973 [1969]), que nous pouvons chercher des éléments de réponse à cette question de la norme et de sa transgression. Nous ne pouvons prétendre à traiter toutes les dimensions impliquées par la prostitution, et par la présence simultanée de ces deux éléments que sont le corps et l'argent. Mais nous pouvons *a minima* tenter d'en soulever quelques pans.

Si le corps est le plus souvent passé sous silence car allant de soi - l'existence étant d'abord corporelle, et l'action humaine passant par la médiation du corps, qu'il s'agisse de la parole, de la sexualité, ou de la simple poignée de main -, la relation prostitutionnelle vient comme point de résistance et comme révélatrice de ce corps en le rappelant à nous - comme le fou ou le handicapé ou la maladie viennent déranger la fluidité de la communication corporelle (Le Breton, 1982). Et elle se pose comme point de résistance alors que dans le même temps les conduites corporelles dans la prostitution sont tellement ritualisées que l'épaisseur des corps en jeu dans l'interaction tend à être gommée.

Si la médecine moderne occidentale s'appuie sur une conception anatomo-physiologique du corps isolé, autonome, réalité en soi indépendante de l'esprit à la manière de Descartes - le corps se situe alors sur le registre de l'avoir davantage que sur

celui de l'être -, Freud et son étude des hystéries rappelle que le corps est aussi le terreau sur lequel vient s'inscrire l'histoire toute entière de l'individu, à la fois individuelle et collective, psychique et sociale. Des représentations multiples du corps coexistent, parfois dans leurs contradictions - Denise Jodelet dégage par exemple un modèle explicatif de la folie propre à la communauté qu'elle étudie (1989) ; Jeanne Favret-Saada montre à quel point les sorts, autour de la notion de force, permettent d'expliquer un rapport au monde dans lequel le corps prend une place particulière (1977). Chacune de ces représentations a sa propre efficacité symbolique. Chaque représentation ne peut prétendre être unanimement acceptée dans nos sociétés occidentales, pour lesquelles le modèle dominant, s'il reste lié à la conception cartésienne de rupture radicale et d'autonomie du corps, s'enrichit de dimensions multiples, pour former des modèles hétérogènes, parfois contradictoires (la médecine moderne intervient aux côtés des médecines traditionnelles, de l'homéopathie, de l'acupuncture, des techniques de yoga, de cheminement intérieur, d'analyses aux référentiels divers..).

Il semble en tous les cas que l'échange sexuel vénal, l'accès au corps de la femme par la médiation de l'argent, soit, dans nos sociétés occidentales, et particulièrement en France, un des points sur lesquels l'accord soit large pour le considérer comme une transgression. Alors même que le corps dans nos sociétés capitalistes tend de plus en plus à se présenter comme marchandise, depuis le domaine du sport et ses athlètes que s'arrachent les groupes internationaux jusqu'au domaine de la publicité, qui expose le corps idéal, de la femme comme aujourd'hui de l'homme, la conception qui fait de la prostitution une aliénation, comparable à l'esclavage, et plus généralement les attitudes face à la prostitution, s'enracinent dans cette "représentation symbolique essentielle fondée sur l'identification du corps et de la personne, sur un refus de dissocier l'être spirituel de l'être charnel ; il exprime à sa manière l'unité de l'être humain et le principe de l'incarnation." (Labrusse-Riou, 1991, p.23). C'est la conception du droit qui, parfois à l'encontre de la liberté individuelle, tend à protéger le sujet en travaillant à rendre le corps "indisponible". C'est la position du Comité d'éthique français, qui affirme l'indisponibilité du corps ou d'une partie du corps humain et sa non commercialisation, concernant l'expérimentation en biologie où le corps est sujet à expérimentation, ou concernant l'échange des moyens de reproduction où la conception peut se faire sans sexualité - même si la prostitution échappe toutefois à son champ de réflexion (Louis, 1994, p.18).

Partant d'un point de vue interactionniste, et cherchant les sources du stigmatisme dans le point de vue légal, social, psychologique et idéologique, Gail Pheterson s'interroge sur le nom de "putain", qui simultanément nomme et déshonore la femme prostituée. Elle relève

que ce terme ne désigne pas seulement les femmes qui exercent l'activité prostitutionnelle, mais est également utilisé pour en désigner d'autres. Mais à la différence des secondes, les premières ne sont pas seulement stigmatisées comme prostituées, elles sont prostituées. La désignation est alors selon elle synonyme de "non chasteté", d'impureté (*unchastity*). Surtout, elle est spécifiquement féminine, et n'est pas appliquée aux hommes : même s'ils ont le même type de comportement, ils ne sont pas désignés comme "putains".

Gail Pheterson énumère les normes ainsi transgressées par les formes de l'activité prostitutionnelle dans les sociétés occidentales : 1. avoir des rapports sexuels avec des étrangers ; 2. avoir des rapports sexuels avec de nombreux partenaires ; 3. en tant que femme, prendre l'initiative, contrôler la rencontre sexuelle, et être une experte ; 4. demander de l'argent pour un échange sexuel ; 5. en tant que femme, user de l'énergie et des capacités à satisfaire le désir et les fantasmes sexuels d'un homme impersonnel ; 6. en tant que femme, être seule dehors la nuit, dans les rues noires, attirant le désir masculin ; 7. en tant que femme, se trouver confrontée à des hommes effrontés, ivres, ou abusifs, qu'elle peut affronter ("femmes arrogantes ou vulgaires"), ou ne pas affronter ("femmes victimisées") (1986, p.16, souligné par nous).

LE CARACTÈRE VÉNAL, AU CŒUR DE LA DÉSIGNATION ?

Si les normes concernant la sexualité et le poids de l'institution du mariage monogamique ont pu évoluer, le nombre trop grand de partenaires et le fait que les relations soient l'occasion d'un échange d'argent restent la ligne d'horizon sur laquelle bute la normalité (Pheterson, 1986, p.45). Ce dernier point, conditionnant l'accès au corps sous réserve d'échange monétaire, et ce surtout pour la femme, est peut-être celui qui explique qu'il soit si difficile de penser la prostitution en dehors de termes moraux ou psychologiques - et si aujourd'hui il est moins courant de la penser en termes de perversité ou de débauche, en tout cas elle est pensée dans les termes de la victimisation et/ou de profil psychologique spécifique¹.

C'est bien cette transgression spécifique que note Bourdieu, en soulignant combien le stigmate qui frappe la prostituée atteste le sacrilège que constitue l'amour vénal, "en tant

¹ Même si on peut noter des évolutions, notamment avec le contexte nouveau du sida, qui a conduit à aborder la prostitution du point de vue des conditions de vie des personnes prostituées. Nous avons noté par exemple les glissements sémantiques, conduisant à adopter des catégories nouvelles, comme celles de "professionnelles du sexe". Il reste que la prostitution est considérée comme posant problème à l'ordre public, à la moralité publique, et à la santé publique - voire à la citoyenneté.

que vente du corps et commerce de ce qu'il recèle de plus sacré : le sexe de la femme est en effet socialement constitué en objet sacré, soumis, conformément à l'analyse durkheimienne, à des règles strictes d'évitement ou d'accès, qui déterminent très rigoureusement les conditions du contact consacré (agents et moments légitimes, etc.) ou profanateur (...)." (Bourdieu, 1994, p.2). Or, ces règles sont transgressées dans la prostitution, comme le souligne cet écrit du médecin chef du dispensaire de salubrité de la préfecture de police à la fin du siècle dernier : "la déchéance morale et physique pour la femme a commencé le jour où elle a vendu son corps comme elle aurait vendu une marchandise quelconque. La personnalité humaine a disparu puisqu'il ne reste plus rien de ce qui en constitue l'essence." (cité par Solé, 1993, p.45).

Et c'est cette même transgression qui est décrite par le philosophe allemand Georg Simmel, lorsqu'il s'attache à faire une philosophie de l'argent. Le sentiment d'avilissement que produit la prostitution, l'appréciation portée sur la vente d'un service sexuel, naissent de l'impossible équivalent monétaire de l'intégrité du corps, dans nos sociétés d'économie monétaire où l'argent a pris valeur d'universel, neutre et anonyme, équivalent d'objets de plus en plus nombreux et divers, tandis que le corps a pris valeur spécifique, authentiquement individuel, révélant l'intime et l'essence de la personnalité². Cette interprétation idéale a éminemment été portée par le christianisme, qui a conduit à soustraire la valeur humaine à toute relation, à toute série quantitativement déterminée, par la notion d'âme et de son salut, et par la notion de valeur *absolue*, incommensurable, inéchangeable, que possède l'homme, l'homme en soi, unitaire et indivis (Simmel, 1987 [1977], p.451-453). Elle a également été portée par la philosophie des Lumières et le socialisme éthique, pour lesquels la valeur de l'homme repose en l'homme uniquement parce qu'il est homme (Simmel, 1987 [1977], p.455). La vente d'êtres humains contre de l'argent ne peut se concevoir pour ces philosophes qui bâtissent les notions de dignité de l'homme (rappelons que c'est de cette dignité que s'inspire la Convention de New-York) et de "droits de l'homme", avec l'idéal de "l'être-pour-soi".

² À ce propos, Charles Péguy écrira une note, pour dénoncer la valeur que l'argent a pu prendre dans le monde moderne, qu'il intitulera "Un univers prostitutionnel" (1935 [1914]). Le qualificatif caractérise ici le monde moderne en tant qu'il est commandé par la puissance de l'argent, il est relatif à "l'universelle vénalité", sans aucune connotation sexuelle ou relative aux mœurs. L'argent "a ramassé en lui tout ce qu'il y avait de vénéneux dans le temporel, et à présent c'est fait. Par on ne sait quelle effrayante aventure, par on ne sait quelle aberration de mécanisme, par un décalage, par un dérèglement, par un monstrueux affolement de la mécanique ce qui ne devait servir qu'à l'échange a complètement envahi la valeur à échanger. [...] De là est venue cette immense prostitution du monde moderne. Elle ne vient pas de la luxure. Elle n'en est pas digne. Elle vient de l'argent. Elle vient de cette universelle interchangeabilité. [...] Le monde moderne n'est pas universellement prostitutionnel par luxure. Il en est bien incapable. Il est universellement prostitutionnel parce qu'il est universellement interchangeable."

L'être humain a pu, dans d'autres contextes et d'autres temps, se compenser monétairement. Le wergeld, réparation de l'homicide volontaire par le paiement d'une somme, ou l'esclavage, ou encore le mariage par achat, le soulignent. La personnalité était mesurée par une valeur objective, l'individu valait en soi telle ou telle somme ; "tant que d'un côté la personnalité reste immergée dans le type générique, alors que de l'autre la valeur monétaire ne s'est pas encore généralisée jusqu'à perdre toute couleur, il y a entre elles deux une plus grande proximité : les anciens Germains ne souffraient certainement pas dans leur dignité personnelle parce que le wergeld traduisait leur valeur en argent." (Simmel, 1987 [1977], p.465).

Mais étant donnée l'évolution de la valeur de l'argent en parfaite discordance avec l'évolution de la valeur de l'être humain, le wergeld, comme l'esclavage, comme le mariage par achat, sont rendus impossibles. Si la prostitution existe, c'est au risque de ne pouvoir se penser en dehors du jugement moral. La prostitution ne peut que constituer un rapprochement totalement incongru de ces deux directions - alors même que la forme monétaire est la condition nécessaire à sa possible réalisation, dans les termes du non-engagement, de l'absence de conséquences et de la disponibilité - et ne peut que conduire à l'avilissement des personnes qui la vivent. "Une évolution divergente va rendre impossible de compenser le premier [le tout de l'être humain] par le second [l'argent], ou alors, quand subsiste une telle possibilité, comme avec la prostitution, il en résulte une terrible dévalorisation de la personnalité. [...] l'individualisation accrue rend de plus en plus contradictoires et avilissantes les relations purement individuelles nouées pour des raisons autres que purement individuelles." (Simmel, 1987 [1977], p.479), dans un contexte où les concepts axiologiques de l'être et de l'avoir s'opposent - on ne peut échanger son être contre un avoir - et où l'idéal de la personnalité consiste en la distinction, définie comme "une combinaison unique de sentiments de différence, qui reposent à la fois sur la comparaison et le fier refus de toute comparaison." (Simmel, 1987 [1977], p.492). "Un genre de différence bien particulier entre les êtres constitue le support extérieur de la valeur de distinction : une différence qui d'un côté accentue le rejet positif de la confusion, de la réduction à un même dénominateur, au commerce vulgaire ; et qui, par ailleurs, ne doit pas trop se signaler, afin d'arracher l'élément distingué à sa suffisance, à sa réserve, à sa clôture intérieure, et de mettre son essence en relation avec d'autres, ne fût-ce qu'une relation de différence. Distingué est l'individu tout à fait personnel, qui cependant réserve entièrement sa personnalité." (Simmel, 1987 [1977], p.492). La prostitution, nous l'avons vu en montrant le caractère "commun" des personnes prostituées, est construite comme stigmatisme dans un contexte culturel qui empêche de penser l'échange d'argent contre un accès au corps sans l'idée de profanation

du sacré - même si cet accès au corps est particulièrement codifié et ritualisé dans l'échange prostitutionnel.

LA FEMME PROSTITUÉE, L'HOMME CLIENT

Simmel souligne que cette disproportion dans l'échange est particulièrement creusée pour la femme, cette dernière s'engageant plus personnellement dans l'acte sexuel que l'homme, et la société attendant d'elle qu'elle engage effectivement son moi le plus profond, alors qu'elle n'attend de l'homme qu'une partie de sa personnalité - ce qui explique la condamnation plus forte de l'adultère de la femme et la plus grande tolérance quant aux aventures des hommes, et le déclassement irrémédiable de la femme prostituée, tandis que le client peut rester un bon père de famille. Et ce n'est pas le fait que les femmes aient des relations avec beaucoup d'hommes, ce n'est donc pas la polyandrie, mais la polygynie, le fait que les hommes puissent disposer de plusieurs femmes, faisant ainsi perdre à la femme sa valeur de rareté, qui caractérise la prostitution et lui donne son caractère avilissant pour les femmes.

Quelques données récentes issues de l'enquête sur les comportements sexuels en France (Spira, Bajos, et ACSF, 1993)³ nous permettent de souligner ces hypothèses et l'actualité du caractère plus personnel de l'acte sexuel pour la femme, dans la mesure où celle-ci s'engage plus totalement que l'homme dans la transaction sexuelle. Dans cette enquête, quel que soit le partenaire considéré, les femmes se déclarent plus fréquemment amoureuses de leur partenaire que les hommes qui n'investissent sentimentalement qu'une minorité de leurs relations sexuelles⁴. Elles ont moins d'expériences sexuelles sans être amoureuses, distinguant moins les rapports sexuels de la notion d'amour (Bozon, 1993, p.1329 ; Ducot, Bajos et Spira, in Spira, Bajos, le groupe ACSF, 1993, p.143-145). Elles jugent dans le même sens plus sévèrement l'infidélité que les hommes, et si l'idéal reste l'harmonisation des sentiments amoureux et des désirs sexuels, la dissonance entre les deux est davantage acceptée et vécue par les hommes que par les femmes⁵. Pour les hommes comme pour les femmes, le fait d'avoir des aventures extra-

³ Même si, comme le souligne De Singly, l'enquête a particulièrement décontextualisé l'activité sexuelle des multiples significations que peut revêtir la relation pour les individus impliqués, adoptant par là tendanciellement une perspective masculine (1995, p.162).

⁴ Les différences sont marquées concernant les sentiments amoureux éprouvés lors du premier rapport sexuel : 9% des femmes n'étaient pas amoureuses du tout, 27% un peu (ou assez) amoureuses, et 64% l'étaient très (passionnément). Les hommes sont respectivement 33%, 34% et 33% (ACSF, 1993, p.127).

⁵ Si 63.8% des hommes estiment qu'"on peut avoir des rapports sexuels avec quelqu'un sans l'aimer", ce n'est le cas que de 35.9% des femmes (ACSF, 1993, p.145).

conjugales est jugé plus normal pour les hommes que pour les femmes (Ludwig, Spencer, Touzard, Beltzer, Moatti, in Spira, Bajos et ACSF, 1993, p.204). Brenda Spencer souligne enfin la concordance d'autres enquêtes quant à la plus grande valorisation féminine de l'engagement affectif dans la relation sexuelle (Spencer, 1993, p.1430). C'est de ces engagements différentiels dont Welzer-Lang rendait compte en soulignant les représentations asymétriques des rapports hommes / femmes, légitimant le discours de la prostitution comme "mal nécessaire", la sexualité de l'homme relevant de la Nature (Welzer-Lang et al., 1994, p.64).

Cela peut expliquer la différence dans la stigmatisation entre celle qui offre le service et celui qui l'achète ; ou encore les manières différentes de vivre la prostitution, ou de se voir reconnu comme prostitué, selon qu'on soit homme ou femme (Mathieu, septembre 1996)⁶. Surtout, on peut reprendre à notre compte la juste remarque d'Annie Mignard (1976), qui souligne que l'acte peut être anodin pour l'homme quand il est client dans la mesure où il s'inscrit entre des dizaines d'autres activités⁷, alors que pour la femme concernée depuis son statut de prostituée, l'acte s'inscrit de manière répétitive dans l'ensemble de sa vie, et continue à la poursuivre même dans sa vie privée qu'elle est le plus souvent conduite à protéger du sceau du secret. Elle est désignée en tant qu'elle *est* prostituée, alors que le client peut parfois être désigné en tant qu'il *est allé voir* une

⁶ De manière générale, les jeunes hommes subissent moins le stigmatisme lié à la prostitution et l'isolement social que les femmes. La construction sociale des genres traverse l'univers prostitutionnel, aussi du point de vue des personnes, hommes ou femmes, qui exercent cette activité.

⁷ Et quand cet acte particulier est renvoyé comme constituant l'identité complète de l'individu, c'est la terreur, comme l'exprime ce personnage, ayant découvert que la prostituée à laquelle il s'adresse dans une maison close est sa fille et qu'il a à s'en expliquer : "Le drame pour moi est là tout entier, monsieur : dans cette conscience que j'ai que chacun de nous - voyez-vous - se croit "un seul", alors que c'est faux : il est "cent", monsieur, il est "mille", selon toutes les possibilités d'être qui sont en nous : il est "un seul" avec celui-ci, "un seul" avec celui-là - et ces "un seul" différents au possible ! Et cela, en même temps, avec l'illusion d'être toujours "un seul pour tout le monde", et toujours "cet un seul" que nous croyons être dans tous nos actes. C'est faux ! c'est faux ! Nous nous en apercevons bien, lorsque, dans l'un de nos actes, nous nous retrouvons soudain, par un hasard des plus malheureux, comme accrochés et suspendus : nous nous apercevons, veux-je dire, que nous ne sommes pas tout entiers dans cet acte, et que ce serait donc une atroce injustice que de nous juger d'après ce seul acte et de nous maintenir accrochés et suspendus au pilori pendant une existence entière, comme si celle-ci se résumait tout entière dans cet acte ! Est-ce que vous comprenez maintenant la perfidie de cette fille ? Elle m'a surpris dans un lieu et dans une attitude où elle n'aurait pas dû me voir, elle m'a vu tel que je ne pouvais pas être pour elle ; et la réalité qu'elle voudrait m'assigner est telle que je n'aurais jamais pu m'attendre à devoir l'assumer envers elle, celle d'un moment fugitif et honteux de ma vie ! C'est cela, monsieur, c'est cela dont je souffre surtout. Et vous verrez qu'à cause de cela notre drame prend une très grande valeur." (Pirandello, 1977 [1958], p.70). L'auteur souligne de manière particulièrement sensible la problématique de l'identité pour autrui, celle de la production du soi, multiple, dans l'expérience sociale "qui détermine dans quelle mesure le soi participe à la communication. (...) Nous nous scindons en toutes sortes de différents soi suivant nos amis. Nous discutons politique avec l'un et religion avec l'autre. Il existe une grande diversité de soi correspondant aux différentes réactions sociales. C'est le processus social qui produit le soi ; en dehors de ces expériences, il n'existerait pas." (Mead, 1963 [1934], p.121). Il peut, comme pour le personnage de Pirandello, y avoir collision dans certaines situations.

prostituée. Soulignons que jusqu'au début du siècle, le fait d'avoir des rapports sexuels avec des personnes prostituées était normalisé, voire dans certains milieux, un passage obligé vers l'âge adulte, un signe de virilité, un rite initiatique, avant de devenir, mais dans une moindre mesure que ne l'a toujours été le fait de se prostituer, un stigmatisme. Les données de l'enquête ACSF exploitées par Michel Bozon (1993) ont pu montrer l'évolution culturelle et historique de ce rôle joué par la prostitution dans l'initiation sexuelle. L'auteur souligne que ce rôle que la prostitution pouvait remplir il y a quelques années n'existe plus de la même manière aujourd'hui. Si dans les générations les plus anciennes, plus d'un homme sur dix débutait sa vie sexuelle avec une personne prostituée, ce n'est pratiquement plus le cas pour les générations récentes - sachant qu'un pic est toutefois observé dans les années correspondant à la guerre d'Algérie. L'auteur souligne en outre que l'âge auquel se produit ce premier rapport sexuel avec une personne prostituée évolue. Dans les générations les plus anciennes (50-69 ans), il était associé à une précocité sexuelle, les individus trouvant le moyen de commencer leur vie sexuelle dans un contexte où les partenaires étaient rares. Pour les générations récentes, l'auteur montre que la tendance s'inverse. La fréquence de ce type d'initiation diminue sensiblement, et change dans le même temps de signification : la prostitution comme forme d'initiation ne reste significative de nos jours que pour les individus entrant tardivement dans la vie sexuelle. Ce qui semble signifier que, dans un contexte où les partenaires sexuelles sont plus accessibles, la prostitution constituerait aujourd'hui davantage une réponse pour les hommes présentant des difficultés particulières à trouver une première partenaire.

La jonction entre les deux amours - le sentimental, l'affectif et le sexuel, le matériel - qui deviennent alors étroitement mêlés, jonction réalisée historiquement en Occident au XIX^{ème} siècle, dans un contexte où la valeur de l'institution du mariage monogamique s'allège, peut peut-être expliquer cette transformation (De Singly, 1995). En tous les cas, le poids différentiel du stigmatisme provient aussi de l'investissement différentiel de la sexualité selon le genre. "Pour l'homme, c'est un engagement partiel, son corps ne représentant pas la totalité de lui-même alors que pour la femme, cela signifie au contraire un engagement "total", le corps devant exprimer le cœur, l'âme." (De Singly, 1995, p.171, souligné par nous). Et l'âme ne peut être vendue, sauf au Diable.

Cela explique également que les "call-girls" soient moins stigmatisées que les filles de rue : tant qu'à vendre son âme, autant en demander le prix. Celles qui ne demandent qu'une faible somme et qui travaillent dans des conditions précaires ne font pas payer le prix fort à leur déclassement et n'y gagnent pas de "valeur de rareté" (Simmel, 1987 [1977], p.483). Aux prostituées de luxe, qui ne sont d'ailleurs pas forcément nommées

"prostituées", "l'énormité des sommes dépensées épargne [...] les stigmates de l'infâmie et donc de la clandestinité" (Simmel, 1987 [1977], p.489). Le traitement social différentiel de la prostitution "de luxe" et de la prostitution de rue souligne les différences sociales entre les "call-girls" et les "putes" de la rue, et entre les clients des premières et les clients des secondes.

La prostitution n'est pas seulement traversée par des rapports sociaux de sexe, elle l'est aussi par des rapports sociaux de classe, par une hiérarchie de valeurs. Si l'échange d'argent pour un service sexuel est ce qui relie l'ensemble des formes de prostitution dans nos sociétés⁸, les différentes conditions d'exercice reflètent également la place sociale différente des individus. La "call-girl" se loue pour la soirée. Elle est aussi engagée pour paraître aux yeux des autres, elle sait parler, faire la conversation, elle est belle. La "pute" de rue se loue pour parfois 10 minutes. Elle se cache, elle n'a pas besoin d'être cultivée, elle n'a pas besoin d'être belle. La première se rencontre dans un cadre de rêve, la seconde se contente de la rue, d'un hôtel de passe miteux, de l'habitable d'une voiture. Pour la première, l'argent, d'autant plus qu'il est en quantité importante, ne vient pas entamer complètement l'illusion d'une rencontre de rêve. Pour la seconde, l'illusion est largement entamée par toutes les caractéristiques de la relation (le temps bref et les lieux relégués), et la faible quantité d'argent contribue à cette désillusion.

La seconde partie de notre travail, qui traite de la prostitution dans les termes de la profession, peut nous permettre d'enrichir cette première approche dans les termes de la norme. C'est en effet, nous le pensons, la sociologie des professions telle que l'a envisagée Everett C. Hughes qui peut nous permettre d'analyser la prostitution du point de vue de l'activité elle-même et des personnes qui l'effectuent. En mobilisant le champ de la sociologie des professions, il ne s'agit pas de chercher à résoudre cette oscillation entre normal et pathologique, entre reconnaissance et relégation, entre "nécessité" et "mal", mais à intégrer ces tensions dans l'analyse en partant de l'activité prostitutionnelle et du sens que celles et ceux qui l'exercent lui accordent. Il ne s'agit pas de dire la vérité

⁸ Paola Tabet (1987) montre que les critères de rémunération et de multiplicité des partenaires ne sont ni nécessaires ni suffisants pour qualifier les relations désignées comme prostitutionnelles. Mais elle part, pour ce faire, d'une analyse anthropologique comparative, mettant alors en relation des comportements prenant sens dans des contextes sociétaux radicalement différents. Ce parti-pris prend le risque de comparer des phénomènes incomparables (Mathieu, septembre 1996). Pour ce qui concerne notre contexte contemporain et occidental, la relation prostitutionnelle se caractérise bien par l'échange d'argent pour un service sexuel, même si le stigmatisme de "putain" peut être mobilisé dans d'autres contextes.

sur le monde, mais de tenter de rendre compte de la vérité sur la conception que les hommes et les femmes s'en font (Tripiet, 1991, p.178).

DEUXIÈME PARTIE

L'ACTIVITÉ PROSTITUTIONNELLE, UN MÉTIER DE SERVICE PERSONNALISÉ

INTRODUCTION À LA SECONDE PARTIE

Reprenons donc la question que nous formulions dans l'introduction générale de cette thèse. En quoi le paradigme de l'interactionnisme symbolique, plaçant au centre de ses préoccupations la socialisation professionnelle, peut-il nous aider à aborder, de manière féconde, cette activité non proscrite mais largement surveillée, légale mais non reconnue, tolérée mais réprouvée, aux frontières du licite et du dicible ? En quoi la sociologie des professions de cette tradition peut-elle nous aider à rendre compte de la place ambiguë réservée à l'activité spécifique de la prostitution de rue, que nous avons décrite et analysée ?

1. LA RELATION PROSTITUTIONNELLE COMME RELATION DE SERVICE

En analysant la relation prostitutionnelle comme un service - même si elle engage beaucoup d'éléments fortement fantasmatiques ou imaginaires (voir à ce propos Nadeau, 1987, ou Winick, 1962) - au cours duquel il y a échange marchand dans la sphère publique, nous pouvons sortir du regard moral tiraillé porté sur la prostitution, en incluant ce regard dans l'analyse de cette activité.

Dans ce cadre, la prostitution peut être considérée comme un cas particulier d'une catégorie plus générale, celle des services nécessitant un contact avec le public - et pour lesquels le contact peut être inter-individuel ou établi entre un individu et un groupe. "En principe, *les professions vouées aux services personnalisés* sont celles où les praticiens effectuent pour un ensemble d'individus un service personnel spécialisé, les nécessités de ce service exigeant qu'ils entrent directement et personnellement en communication avec chacun de ces sujets alors qu'aucun autre lien ne les unit à eux." (Goffman, 1968 [1961], p.378, en italique dans le texte). La référence du modèle type offert par les travaux de Hughes concernant les professions, de Becker dans son étude sur les musiciens de danse (1985 [1963]), ou de Goffman lorsqu'il aborde la relation client-praticien/réparateur (1968 [1961], p.377 sq.), est alors particulièrement heuristique pour aborder la relation prostitutionnelle.

Travis Hirschi (1962) utilise cette même référence à Goffman, envisageant de la même manière la prostitution comme une profession vouée aux services personnalisés. Il décrit les techniques et les compétences qu'elle nécessite, qui constituent le métier, et qu'il convient d'apprendre, puis la satisfaction au travail, et enfin l'idéologie professionnelle. Il manque toutefois selon nous à considérer combien le troisième terme avancé par Goffman, à savoir la communauté dans laquelle l'activité de service considérée s'inscrit, est important pour saisir l'ensemble de ces éléments. En effet, Hirschi présente ces différents points sans réellement tenir compte des contextes sociaux, négligeant les interactions dans lesquelles sont impliquées les personnes en question. La tension vis-à-vis de la norme nous apparaît être occultée, comme sont voilées les interactions sociales, au profit d'un recentrage sur la prostituée professionnelle.

Il s'agit pour nous, en adoptant la même perspective, non pas de légitimer une place sociale qu'on souhaiterait voir accorder à ceux et celles qui effectuent ce service, non pas de valoriser une pratique sociale fortement dévalorisée, mais de rendre compte de la manière dont cette place sociale est effectivement occupée, négociée, et du mode sur lequel cette pratique sociale est effectivement réalisée, dans le système d'action concret dans lequel elle prend place. Or, ce n'est pas sans contradictions, sans tiraillements, sans tensions, tant du point de vue global du statut juridique accordé, que du point de vue des intervenants sociaux privilégiés (du client au policier, en passant par les bénévoles, volontaires, travailleurs sociaux...), et finalement, du point de vue des personnes prostituées. Mobiliser la sociologie des professions ne conduit pas nécessairement à adopter une vision idyllique, édulcorée, de cette activité. Elle doit nous permettre d'en avoir une approche interprétative davantage dégagée des enjeux sociaux de construction sociale du problème, puisque les intégrant dans l'analyse.

Goffman décrit les services personnalisés qui s'adressent à des clients, et qui concernent des spécialistes, disposant d'une compétence rationnelle et reconnue, pour intervenir sur un objet, système physique complexe, propriété personnelle du client - qui peut être son propre corps. La "réparation", dans la relation prostitutionnelle, ne concerne pas un objet matériel extérieur au client. Mais les mêmes tensions entre clients et praticiens, les mêmes définitions idéales du service, les mêmes modes de négociation peuvent être décrits, considérant que le corps est l'objet en question sur lequel intervient, avec son propre corps, la personne prostituée.

La relation de service en tant que telle a ceci de spécifique qu'elle a une forte composante relationnelle, et qu'elle engage les corps des deux interactants. C'est le corps de la prostituée qui est le plus souvent considéré. Mais le corps du client est lui aussi en

jeu. La remarque de Goffman résonne alors étrangement : "Dans le type de relations sociales qui fait l'objet de cette étude, certaines personnes (ou clients) se mettent entre les mains d'autres personnes (praticiens-réparateurs)." (1968 [1961], p.380, souligné par nous). "Le fait d'abandonner son propre corps à un praticien pour qu'il le traite sur un mode mi-rationnel, mi-empirique, représente à coup sûr un des points cruciaux de la relation de service." (1968 [1961], p.394). Le pouvoir du client face à la prostituée est certes plus important que celui dont il peut disposer dans la relation au médecin, étant donné d'une part le statut social accordé à la personne fournissant le service, et d'autre part le statut "physique", le corps de la prostituée étant également, au sens propre (mais pour certaines pratiques seulement), "entre les mains" du client. Celui-ci, de fait, présent corporellement lors de l'interaction, est donc susceptible d'intervenir en cas de litige sur la définition du service. Mais il n'en reste pas moins que la relation de pouvoir, même déséquilibrée, est bilatérale.

Le pouvoir que les clients peuvent exercer sur les personnes prostituées est en tous les cas le fait d'une collection d'individus, sans concertation, et non d'une collectivité (Goffman, 1968 [1961], p.389). Il n'est pas celui d'un groupe constitué ; la relation est essentiellement duelle, de face-à-face, et surtout, elle reste le plus souvent cachée, secrète. Mais elle s'enrichit d'un troisième terme, à savoir la société dans laquelle elle s'inscrit - et qui peut peser par les règles qu'elle édicte, plus ou moins formelles et explicites, avec des agents spécifiques pour les faire appliquer (depuis les policiers de la Brigade des Mœurs jusqu'aux intervenants sociaux). D'autres acteurs périphériques peuvent également interagir, comme les proxénètes ou les dealers.

Cette interaction est relativement structurée, nous le verrons en décrivant les tâches qu'elle nécessite. La "publicité" étant interdite, le racolage actif étant verbalisé, seul le corps tel qu'il se montre sur un territoire particulier peut servir de critère pour entamer la négociation. Celle-ci, qui précède la passe, est un moment où les renseignements sur le service proposé et possible sont fournis en même temps que les tarifs correspondants, répondant plus ou moins à la demande du client, et ce plus ou moins civilement. Les trois points qui composent l'échange verbal de toute interaction entre un client et un praticien, à savoir la partie "technique", la partie "contrat", et la partie "civilités" (Goffman, 1968 [1961], p.383), sont présents dans la négociation.

Le service ne sera évalué qu'après sa réalisation. Nous pouvons établir des ponts avec le service que fournissent les avocats, dans la mesure où sur certains points (mais sur certains points seulement), ils se trouvent dans la même situation que les personnes

prostituées : la publicité et le démarchage (ou racolage ?) sont interdits¹. Pour eux, c'est le réseau et la confiance qui résolvent le paradoxe de l'incertitude sur la qualité. Le fonctionnement du marché n'est pas seulement laissé au hasard ou au pari (Karpik, 1992). Le bouche à oreille fait circuler les expériences dans le réseau des clients - réguliers ou occasionnels ; la fixation des honoraires tend à s'égaliser par le poids de normes collectives construites au sein du réseau des producteurs du service. Et la confiance est véritablement institutionnalisée, comme dispositif de réduction des risques de l'asymétrie de la relation : il s'agit d'une "construction sociale d'un ensemble réciproque de droits et de devoirs", ensemble de règles défendant la qualité minimale et le dévouement à l'égard des clients (Karpik, 1992, p.12).

La place sociale des personnes prostituées est pour le moins différente de celle des avocats (même si à Lille, les places géographiques sont très proches, le Palais de Justice ouvrant ses portes sur la principale avenue des territoires de la prostitution de rue (avenue du Peuple Belge)). Ces derniers sont vêtus d'un uniforme et auréolés d'une légitimité, fournie en partie par les diplômes universitaires qui conduisent à la restriction du nombre d'avocats (alors que la prostitution ne requiert pas de diplôme, et que le contrôle du marché est beaucoup plus implicite), autrement respectables que ceux des personnes prostituées. Toutefois, la solution au paradoxe de l'incertitude quant à la qualité emprunte les mêmes chemins, plus ou moins tortueux.

Ainsi, le bouche à oreille ne fonctionne pas du côté des clients, individus isolés les uns des autres dans leur demande spécifique marquée le plus souvent du sceau du secret. Mais des clients peuvent en tous les cas rester fidèles aux services d'une personne, cette dernière ayant tout intérêt à ce qu'ils en soient satisfaits - d'autant qu'elles exercent leur activité sur un territoire relativement restreint, et peuvent donc facilement être retrouvées en cas de "réclamation" parfois violente. À l'inverse, les personnes prostituées peuvent aussi sélectionner leur clientèle, en refusant la passe sur des critères plus ou moins explicites, parfois sociaux ou ethniques, parfois sur le mode du ressenti. L'exercice de l'activité à partir du territoire commun de la rue conduit à établir une tarification harmonisée, ainsi qu'un service minimalement défini par le respect de règles - les moyens de contrôle et de sanction peuvent ne pas être que symboliques, et des agressions peuvent avoir pour motif le non respect allégué de ces règles. La confiance quant à elle se fonde sur la notion de respect qui constitue nous le verrons le cœur de la rhétorique professionnelle.

¹ "Toute recherche d'une publicité personnelle est interdite à l'avocat" et "Toute sollicitation et tout démarchage de clientèle sont interdits à l'avocat" (Karpik, 1992).

La place sociale des personnes prostituées est différente de celle des avocats. La réaction sociale, nous l'avons montré, oscille entre tolérance et réprobation. Si la prostituée a un statut d'inadaptée sociale dans notre société, elle est pourtant aussi intégrée dans le paysage social. Et elle revendique aussi son rôle dans le maintien de l'ordre social et familial, rôle reconnu pour beaucoup. La prostitution est civilisée, mais en même temps, condamnée. Comment rendre compte de cette ambivalence ? Nous avons déjà abordé cette question dans les termes de la tension entre légitimité et illégitimité, en soulignant la fonction sociale accordée à une institution, qui répond de manière illégitime à des besoins toutefois reconnus. Pour prolonger la réflexion dans les termes de la division morale du travail, comme le concierge gagne sa vie en effectuant le "sale boulot" des autres (Hughes, 1996, p.81), la prostitution relèverait du "sale boulot", délégué par l'ensemble de la société à un groupe de femmes (et d'hommes), celui de pallier les carences dans les arrangements entre les sexes ou les difficultés dans les relations hommes / femmes.

2. LE SALE BOULOT (*DIRTY WORK*) ET LE SAVOIR COUPABLE (*GUILTY KNOWLEDGE*)

La délégation du "sale travail" aux personnes prostituées n'a pas à voir avec une organisation fermée, hiérarchisée, mandatée pour réaliser, avec le concours de différents corps professionnels, une même tâche spécifique. La prostitution de rue ne peut se comparer mécaniquement avec par exemple un hôpital dans lequel la répartition des tâches et l'organisation sociale du travail conduisent à déléguer les tâches jugées "indignes" à des personnes occupant des positions subordonnées (pour cet exemple, voir Arborio, 1995). Cette délégation est beaucoup plus diffuse et n'est pas le fait de groupes sociaux définis, co-présents sur les mêmes lieux en vue d'un même objectif - comme peuvent l'être les médecins ou les infirmières, quand ils renvoient aux aides-soignantes les tâches les moins valorisées, classées socialement, dans les soins aux malades. La différence essentielle réside dans le fait que la relation à la clientèle reste une relation interindividuelle. Pourtant, à l'intérieur même du groupe des personnes prostituées, une forme de délégation du "sale boulot" peut exister. Elle n'est pas forcément visible. Une prostituée refusant un client parce qu'elle ne veut pas répondre à sa demande, ne le renvoie pas forcément sur une autre. Mais en portant un point de vue sur le groupe de clients dans son ensemble, et sur celui des personnes prostituées dans son ensemble, une forme de division du travail et de répartition de la clientèle est probable - surtout si on extraie le regard de la rue, et que l'on considère des formes différentes, comme la

"prostitution de luxe". Elle est plus claire par exemple pour celles qui se "spécialisent" dans les rapports sado-masochistes. Elle est plus diffuse concernant celles qui acceptent les passes sans préservatifs, ou les pratiques refusées par la plupart, comme la pénétration anale.

Concernant la question qui nous préoccupe, à savoir celle de la place sociale des personnes prostituées, la délégation du "sale boulot" se fait sur le mode général : c'est aux personnes prostituées que revient le rôle de faire face à la misère relationnelle et sexuelle dans la société et aux problèmes liés au couple. Elle était sûrement davantage visible lorsque la prostitution servait plus souvent qu'aujourd'hui à initier sexuellement les jeunes hommes, parfois conduits par leurs pères au bordel : l'initiation était directement renvoyée à des professionnelles. En tous les cas, elle renvoie à cette forme d'"hypocrisie sociale", concernant un sale boulot jugé nécessaire qui est pourtant feint d'être ignoré comme tel (Hughes, 1996, p.83). Une fonction est reconnue à la prostitution, et donc aux personnes prostituées, pour effectuer des tâches qui sont estimées indignes, mais qu'il faut pourtant bien réaliser². La place sociale de la personne prostituée porte en tous les cas dans ses termes le poids de cette hypocrisie sociale dont parle Hughes quant à cette tension entre reconnaissance implicite mais non publique d'une nécessité et d'une fonction.

Il reste à savoir, et nous le chercherons tout au long de cette partie, comment ce sale boulot est vécu, interprété par les acteurs eux-mêmes. Les notions de "sale", d'"impur", sont relatives, ne sont pas "naturelles", et sont susceptibles de classement par les acteurs luttant pour imposer leurs définitions légitimes³. Tout ce qui a trait au corps ne relève pas forcément du sale. Par exemple, le baiser est une pratique impensable pour toutes dans le cadre de la relation au client, parce que directement lié à l'affectivité et à l'intimité, alors que la fellation est la pratique la plus fréquente et la plus instrumentalisée. Mary Douglas

² La relation prostitutionnelle serait par exemple un des lieux privilégiés où pratiquer la fellation. Indépendamment de la réalité de cette assertion, que cette pratique soit plus souvent ou non réalisée dans le cadre privé ou public, l'explication est communément avancée, notamment par les personnes prostituées : il s'agit de rendre un service qui n'est pas rendu dans le cadre privé. Cette dernière pratique renverrait à la délégation du "sale boulot". Par exemple, les données de l'enquête sur l'analyse des comportements sexuels en France (Bajos et al., 1997) indiquent que bien que les hommes ayant eu un rapport sexuel payant dans les cinq ans soient plus nombreux à pratiquer souvent ou parfois la fellation que les hommes n'ayant jamais été clients, ils y ont recours plutôt moins fréquemment avec leur partenaire principale, leur partenaire "privée". Si cette différence n'est pas statistiquement significative, elle va en tous les cas dans le sens de ces représentations communes.

³ Olivier Dembinski note à propos des infirmières que le "change complet" d'une personne alitée peut être perçu par certaines professionnelles comme un acte très gratifiant, alors que le fait de placer des perfusions à la chaîne peut être au contraire perçu comme très dévalorisant (1997, note 18 p.8). Il invite à la vigilance quant aux préconceptions appliquées pour définir ces notions. Il s'agit de ne pas naturaliser ce qui constituerait le "sale boulot" comme Hughes a tendance à le faire en désignant certaines tâches "simplement parce qu'elles sont physiquement dégoûtantes" (1996, p.81).

(1992 [1967]) a pu montrer combien les interdits liés à la peur de la contagion par la souillure étaient culturellement définis, liés à la défense de l'intégrité d'un ordre social spécifique. Elle montre que les rites de purification ne sont pas si éloignés de nos pratiques d'hygiène. Ces dernières ont moins pour visée de tuer les germes que d'établir un ordre dans le désordre. "Quand nous aurons détaché la pathogénie et l'hygiène de nos idées sur la saleté, il ne nous restera de celle-ci que notre vieille définition : c'est quelque chose qui n'est pas à sa place. [...] Bref, notre comportement vis-à-vis de la pollution consiste à condamner tout objet, toute idée susceptible de jeter la confusion sur, ou de contredire nos précieuses classifications." (Douglas, 1992 [1967], p.55). Elle nous invite à chercher le sens accordé au "sale boulot" par ceux-là même qui s'en chargent - ou s'en voient chargés.

En tous les cas, c'est bien cette place sociale spécifique, en tant qu'elle est tiraillée entre deux significations contradictoires, qui pose question. Si les personnes qui l'occupent sont ainsi mises à distance, c'est bien parce que les principes qui guident sa construction, entre nécessité et illégitimité, s'opposent. Si nous définissons la place sociale, qui fonde la dignité sociale d'un individu, comme une position à laquelle est associée une utilité sociale et une reconnaissance publique (Castel, 1995, p.412 ; p.449), on perçoit combien la place accordée à la personne prostituée est problématique, puisqu'elle associe utilité sociale - et donc intégration sociale - et non reconnaissance, et ne peut donc fonder sa dignité sociale. L'autorisation à occuper cette place est donc ambiguë et implicite - une "licence en creux" -, et formalisée dans des termes liant inextricablement le privé et le public.

Si le risque de brouillage des frontières entre la femme honnête et la prostituée a toujours guidé la volonté réglementariste, et si encore aujourd'hui le regard porté sur la prostituée reste marqué par l'ambiguïté, c'est peut-être aussi à cause du "savoir coupable" (*guilty knowledge*) logé au cœur de la relation prostitutionnelle. Le savoir coupable est selon Hughes l'un des critères fondamentaux quant à la définition de la profession, "sorte de connaissance inavouable qui caractérise un aspect essentiel de la relation entre le "professionnel" et son client" (Dubar, 1991, p.142). "Le juriste, le policier, le médecin, le journaliste, le scientifique, le chercheur, le diplomate, le secrétaire particulier ont nécessairement tous la licence d'acquiescer, et dans une certaine mesure de garder secrets, des savoirs coupables, ou pour le moins potentiellement embarrassants et dangereux." (Hughes, 1996, p.101) ; "la nature même du **savoir** du "professionnel" est au cœur de la "profession" : il s'agit d'un secret social, confié par l'autorité à un groupe spécifique, qui l'autorise et le mandate à échanger des signes de transgression contre des marques de

réintégration sociale et de réhabilitation morale" (Dubar, 1991, en gras dans le texte, p.143).

S'il convenait de construire un monde à part pour cette "race à part", c'est peut-être aussi pour que ce savoir ne puisse pas franchir ces frontières. La mise à l'écart, institutionnalisée au temps du réglementarisme, plus latente aujourd'hui, participe également de ce cloisonnement entre monde profane et monde professionnel. En quelque sorte, comme le prêtre, la prostituée doit porter un costume distinctif, et doit vivre dans le célibat - en tous les cas, tout est fait dans ce sens par la législation sur le proxénétisme, et par la distinction traditionnelle épouse-mère / "putain". Les confusions, rendues de plus en plus possibles par l'adoption de tenues vestimentaires communes aux deux figures, sont à ce propos aussi sources d'inquiétude, comme lorsqu'on apprend que la prostituée peut également être mère, ou âgée, ou insérée même partiellement et de façon précaire dans le monde professionnel légitime⁴.

Dans la relation prostitutionnelle, l'autorisation au savoir coupable est elle aussi "en creux", marquée elle-même du sceau du secret et de la culpabilité. Il ne s'agit en effet que d'une autorisation implicite. Si l'on peut comparer le savoir coupable des prostituées à celui du prêtre ou du psychanalyste, une différence reste essentielle : ces derniers sont explicitement autorisés à entendre les secrets des pécheurs et des patients, alors qu'on ne reconnaît pas explicitement la nature des secrets des clients que les personnes prostituées ont à entendre. Cette écoute reste dérangeante. Surtout, l'acte lui-même fait partie du savoir coupable. Se confesser, ou travailler à une psychanalyse, est l'occasion d'échanger un savoir coupable, mais la relation aux deux personnages mandatés pour l'entendre ne participe pas de ce savoir. On peut imaginer dire qu'on va se confesser, sans pour autant que le contenu de la confession ne soit divulgué. On peut raconter qu'on voit "un psy", sans livrer la nature de la demande. Un prêtre et un psychanalyste ont pour fonction d'entendre, et peuvent discuter de leur métier, sans que celui-ci ne soit toujours chargé de culpabilité. Ce n'est pas le cas pour ce qui concerne la relation prostitutionnelle. Même si elle n'est pas considérée comme adultérine, elle reste une faute à dissimuler. La relation prostitutionnelle n'est pas seulement le lieu d'échange d'un savoir coupable, il est également le lieu de sa production.

Ce secret social comporte plusieurs dimensions, toutes liées à des "situations de culpabilité" qu'il faut savoir gérer. Il concerne d'abord la demande elle-même : un des

⁴ Les multiples interventions ou discussions que nous avons pu mener nous ont appris que ces informations choquaient le plus souvent, en bouleversant les représentations cloisonnant les deux mondes.

codes de la "bonne professionnelle" est de ne pas se manifester, même auprès d'un client régulier avec qui des liens se sont noués, lorsque celui-ci est en compagnie de tierces personnes, voire de sa femme, et qu'il est rencontré hors contexte prostitutionnel - ce qui peut être également la règle entre le "psy" et son patient, alors que les relations avec d'autres professionnels peuvent perdurer et survivre à la relation de clientèle. L'anonymat est dû au client lorsque celui-ci respecte de son côté les termes de la relation. Dans le cas contraire, cette connaissance peut être utilisée contre lui, comme cette jeune femme qui pour se venger d'un client irrespectueux, le rencontrant dans une grande surface en compagnie de sa famille, se dirige vers lui pour le saluer, provoquant un drame familial. Le respect a bien une dimension bilatérale. La "faute" du recours à la prostitution est tue, tant par le client - sauf peut-être lorsqu'il est dans le groupe des pairs - que par les personnes prostituées. Mais si c'est la honte qui commande le secret au premier, c'est la "déontologie" qui le commande aux secondes. Et selon les dires de certaines, ce secret est d'autant plus pesant - et potentiellement utilisable - qu'il s'agit parfois - mais ce sont elles qui sont le plus souvent citées - de personnalités connues ou de personnes aux "professions honorables" - et établies - comme des avocats, des juges, des médecins. Ce secret a une dimension individuelle - taire le recours à la prostitution d'un individu particulier. Mais il a également une dimension collective : "La prostitution, du moins l'utilisation par des hommes de femmes prostituées, appartient tout à la fois à la logique masculine que nous venons de décrire, et en même temps à un secret collectif que partagent les hommes entre eux." (Welzer-Lang et al., 1994, p.119), même si le poids du stigmatisme sur ce secret tend aujourd'hui à l'alourdir davantage qu'en d'autres temps.

Ce savoir coupable se double du contenu de la relation demandée par le client : nature des actes, plus ou moins "naturels", "normaux", ou "pervers". Si la pénétration vaginale ou la fellation sont des actes que l'on peut révéler facilement, on parle de la sodomie, des différents scénarios de domination, du refus du préservatif, en baissant le ton. Enfin, les personnes prostituées, peut-être plus spécifiquement les femmes, sont parfois des confidentes, ont parfois ou souvent un rôle d'écoute. Elles mettent en avant leur rôle de médiation dans le couple, dans la famille, ou de réconfort pour les personnes seules. Elles sont donc parfois au cœur du secret du fonctionnement familial, tel qu'il peut être dit dans la confiance. Elles disposent en tous les cas d'informations sur la mère-épouse sans que celle-ci n'en dispose sur elles. Et elles sont également parfois au cœur de la misère relationnelle de certains hommes⁵. Comme les détritiques peuvent constituer pour le

⁵ Le professionnel de la sociologie, quel que soit son objet, dispose également d'une autorisation à un savoir coupable. Dans le cas de la prostitution, cela a à voir avec les activités illégales (comme le proxénétisme ou la consommation et le deal de drogues, ces dernières activités pouvant renvoyer à la souffrance et à la question de la limite et de l'urgence (Gosselin, 1992)). Mais le savoir du chercheur est également composé, étant donnée sa démarche même de connaissance, du savoir coupable des

concierge "les clés d'un certain pouvoir magique sur le locataire, ce prétentieux malfaisant" (Hughes, 1996, p.82), par les informations sur sa vie privée qu'ils révèlent, la personne prostituée détient un certain pouvoir, rarement utilisé, mais mobilisable, vis-à-vis du client, par les informations dont elle dispose, tant du point de vue de la démarche même du client, que du point de vue des paroles et des actes échangés durant la rencontre. C'est peut-être ce savoir qui produit une telle opacité sur le monde de la prostitution.

L'objectif de cette seconde partie consiste à rendre compte de la manière dont les personnes prostituées vivent la prostitution, et de la manière dont elles en rendent compte. Nous travaillerons dans un premier temps à décrire très précisément et concrètement les territoires sur lesquels prend place la prostitution de rue à Lille, et les tâches que cette activité nécessite. Cette étape descriptive est nécessaire pour tenter de saisir dans quelles conditions concrètes la pratique prostitutionnelle s'effectue, mais également quels enjeux et quelles difficultés elle présente, dans sa réalisation même.

Nous reviendrons plus précisément dans les deux chapitres qui suivront sur la manière dont la prostitution peut s'apprendre, et les règles qui la définissent dans les termes du bon travail ; et sur la manière dont les personnes légitiment le service qu'elles assurent, service qui supporte le cœur du "drame social du travail", par la tension entre celui qui le sollicite et celui ou celle qui le fournit (*social drama of work*) (Hughes, 1996 [1976]).

professionnels étudiés. Les entretiens de recherche ont quelque chose aussi de la révélation - qui peut aussi être regrettée à la fin de l'entretien. Par la démarche de recherche, c'est comme si le savoir du groupe "détournait" sur le chercheur. Cette connaissance peut ainsi peut-être expliquer les multiples réactions de défense rencontrées au hasard des discussions, lorsque les personnes apprenant le sujet de ma recherche posent en premier lieu des questions destinées, on pourrait croire, à neutraliser ce savoir, du type "Et tu peux me filer des adresses ?", ou encore "Et tu fais de l'observation participante ?", "Et alors, tu as pu arrondir tes fins de mois ?". Et tout aussi sérieusement, elle peut peut-être expliquer les nombreuses révélations d'hommes, rencontrés dans le cadre professionnel, mais plus souvent dans le cadre privé, quant au fait d'avoir été clients. Le chercheur, même femme, de par son sujet de recherche, entre alors dans des réseaux de confiance qui lui étaient *a priori* fermés.

CHAPITRE 1

TERRITOIRES ET PRATIQUES DE LA PROSTITUTION DE RUE A LILLE

INTRODUCTION

Nous ne risquons pas, malgré les craintes d'Anne Van Haecht et pour reprendre ses termes déjà cités, de "transformer cette étude en une sorte de guide" (Van Haecht, 1973, p.30) pour "Lille by night". Il s'agit de saisir, dans leurs réalités concrètes, les conditions d'exercice de la prostitution, même si beaucoup d'entre elles nous échappent, parce que non dites, ou non dicibles, et non observables. La formalisation des savoirs et des compétences et leur transmission, on le verra, sont en effet très peu explicitées, sauf peut-être en ce qui concerne la prévention du sida, domaine dans lequel les personnes prostituées (pas à Lille, mais dans les villes de France ou d'Europe où des projets ont été financés sur le mode de la parité) ont eu à revendiquer leurs compétences, véritables enjeux sociaux quant à leur légitimité concernant la santé publique. On ne peut bien évidemment pas parler pour la prostitution de savoir procéduraux, qui seraient ceux dont la formalisation et la transmission, donc leur appropriation sociale, auraient été menées jusqu'au bout. La prostitution est plutôt caractérisée par la quasi inexistence d'une organisation formelle et collective de la transmission, à l'instar des métiers à formation professionnelle faible ou inexistante, et de ceux impliquant une concurrence entre les membres du groupe (Charlon, Demailly, et al., 1995). Mais l'observation et les entretiens permettent de dégager les différentes tâches, au cours de différentes étapes, que la prostitution nécessite.

Notre méthodologie s'est appuyée, nous l'avons déjà souligné, sur plusieurs types de données. Nous avons accordé une place toute particulière au travail de terrain, dans la lignée de Hughes (Chapoulie, 1984). À la suite de Robert Park qui avait fait ses armes de sociologue dans le journalisme, Hughes a été pour la tradition sociologique américaine

(avec Herbert Blumer), prolongeant ainsi les apports de l'anthropologie (avec Malinowski), le principal propagandiste de l'observation *in situ* et plus globalement de la démarche de "travail de terrain" (*fieldwork*). Cette dernière comprend, avec l'observation *in situ* qui consiste dans "les activités d'un chercheur qui observe personnellement et de manière prolongée une partie des situations et des comportements auxquels il s'intéresse, et n'est donc pas réduit à ne connaître ceux-ci qu'à travers les catégories utilisées par ceux qui y participent", divers autres modes de recueil de données (témoignages, archives..) (Chapoulie, 1984, p.585). Surtout, Hughes a souligné l'importance pour le sociologue d'adopter une attitude réflexive à propos de la relation d'enquête, des rôles assignés ou revêtus par lui, et des effets de la position du chercheur sur ce qu'il observe ou recueille - implications autant méthodologiques qu'éthiques. Cette préoccupation est à mettre en lien avec une conception spécifique de ce qui constitue l'objet de la sociologie : "des actions collectives et des processus sociaux qui peuvent être en partie appréhendés à travers des interactions directes, et dont le sens vécu par les agents n'est ni donné d'avance, ni susceptible d'être négligé" (Chapoulie, 1984, p.587).

L'observation que nous avons pu mener a eu ses propres limites et ne constitue qu'une partie du dispositif méthodologique que nous avons élaboré. Nous essayons en tous les cas de revenir constamment dans la présentation des analyses sur la manière dont nous avons procédé pour co-construire, ratifier, dans un processus continu et interactionnel, une certaine place, un certain cadre donnant un sens et une pertinence aux échanges, une certaine position¹, non définis et non repérables *a priori*. Nous interrogeons le statut du sociologue dans la relation d'enquête en tentant d'en objectiver le(s) rôle(s) (Pryen, 1996b), pour répondre à notre exigence d'interrogation sur le mode de production des données, et de visibilité de ce dernier ; "le sujet est doublement présent, des deux côtés de la connaissance" (Gosselin, 1992, p.136). Cette exigence² constitue une condition de la validité des données et un des moyens selon Hughes, avec l'emploi de la démarche comparative, de réaliser l'émancipation, juste équilibre de cette

¹ Position définie comme l'"attitude que nous prenons envers nous-mêmes et des autres personnes présentes, telle qu'elle s'exprime dans la manière dont nous traitons la production et la réception d'une énonciation" (Goffman, 1987 [1981], p.137).

² Cette démarche réflexive sur la production des données, dans la tradition de la phénoménologie, est soulignée par des auteurs aussi divers que Georges Devereux, pour ce qui concerne la subjectivité inhérente à la relation d'enquête (1980 [1967]), J.-P. Olivier de Sardan pour élaborer une politique de terrain avec comme condition la présence finale des données (1995), Jeanne Favret-Saada pour ce qui concerne les conditions rendant possible la parole (1981), Olivier Schwartz pour faire de la relation d'enquête un événement heuristique (postface à Anderson, 1993 [1923]), ou Vincent De Gaulejac pour la sociologie clinique (voir notamment son introduction aux *Sources de la honte* (1996) dans laquelle il explique ses liens avec l'objet). Elle est utilisée dans les enquêtes de la tradition de Chicago postérieures à 1940, comme l'exemplifie William Foot Whyte, en publiant en 1955, en profitant de la deuxième édition de l'ouvrage *Street corner society* douze ans après la première, un appendice relatant la manière dont il a procédé et l'histoire de sa problématique (1996 [1943]).

oscillation dialectique inévitable entre l'observation et la participation (Hughes, 1996, p.275³).

Notre observation interroge l'idée de participation. Peut-on réellement prendre le rôle de l'acteur en vue d'adopter complètement et de façon conforme ses vues et ses interprétations ? Il s'agirait alors de se prostituer pour comprendre la prostitution. En dehors des obstacles liés à la nature même du comportement étudié, cela signifierait que le vécu est doué d'une valeur intrinsèque, indépendamment des acteurs qui lui confèrent une signification, et que l'interprétation du sociologue équivaut à celle de l'acteur, voire lui est supérieure. Si les objectifs ont pu varier dans le temps et en fonction des différentes étapes de la recherche, des circonstances et des différentes configurations de rôles (que ce soit lors de prises de contact sur le trottoir, en vue de réaliser des entretiens, qui ont été l'occasion d'observations (Pryen, 1996b), ou lors de notre "observation participante périphérique" du dispositif de prévention de AIDES dont l'objectif était plus explicitement l'observation des interactions se déroulant sur cette scène (Pryen, 1997a)), en tous les cas, ils n'ont jamais visé à atteindre ce qui serait l'essence de la réalité vécue par les personnes.

Nous avons cherché à décrire, pour partie, les conditions dans lesquelles se vit la prostitution, le décor dans lequel elle prend place. Il ne peut s'agir que de certaines des conditions objectives vécues subjectivement par le chercheur. Si par exemple la question de l'agression du regard du client se pose pour le chercheur, elle ne se pose pas nécessairement pour une prostituée, ou en tout cas pas de la même façon, comme pour ce qui s'agit de l'attente, la peur de l'agression, le froid et la pluie, les regards, la relation au client, étant données les raisons différentes pour lesquelles un même territoire est occupé, les ressources différentes pour faire face aux offenses, et l'exposition différentielle à ces dernières. Nous avons cherché à nous socialiser, pour partie, au monde de la prostitution, et à observer, pour partie, les interactions sociales se déroulant sur la scène d'un dispositif de réduction des risques débordant sur celle de la prostitution, en nous interrogeant sans cesse sur les effets de notre présence et de notre regard, et de notre implication dans ces interactions ; "il s'agit de les rencontrer [les gens] là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas de tort à ceux que l'on observe." (Hughes, 1996, p.267).

³ Introduction à l'ouvrage de Buford H. Junker, *Field Work : An introduction to social sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 1960.

La compréhension interprétative du monde vécu par les personnes rencontrées reste une reconstruction *a posteriori* par l'analyse des discours. C'est un dispositif méthodologique et conceptuel dont l'observation n'est qu'un aspect qui nous permet d'appréhender le sens donné à l'expérience vécue par les acteurs, diversement engagés dans la rencontre prostitutionnelle, et de construire des catégories d'analyse permettant d'en rendre compte.

Dans le premier point de ce chapitre, ce sont les territoires sur lesquels s'exerce la prostitution de rue lilloise que nous décrirons, en tentant d'en souligner les spécificités, à la fois quant à leur place dans la ville, pas toujours bien trouvée, et quant aux populations qu'ils accueillent, différenciées en fonction de quelques variables. Les tâches que la personne qui se prostitue dans la rue doit effectuer feront l'objet du deuxième point. Nous distinguerons le racolage, dans ses dimensions objectives mais également dans ses dimensions subjectives en tant qu'il constitue un enjeu qui se déroule sur la place publique, et la passe en elle-même, de manière descriptive, mais en examinant aussi les risques potentiels et les moyens d'y faire face. Entre ces deux moments, nous décrirons la négociation.

1. LES TERRITOIRES DE LA PROSTITUTION DE RUE LILLOISE

Nous pouvons nous essayer à faire "l'écologie" de la prostitution de rue lilloise, à l'instar de la tradition de l'École de Chicago initiée par Park et Burgess, dont l'une des préoccupations était le territoire, les ressources territoriales, l'environnement comme contrainte et lieu de conflit mais également comme lieu de transaction, d'accommodement réciproque (Tripiet, 1991, p.176 sq.). Dans cette perspective, nous chercherons à présenter les territoires de la prostitution de rue en fonction de leur place dans la structure urbaine spécifique considérée, et les enjeux qu'une telle pratique porte - ou supporte - dans la ville (nous y reviendrons pour ce qui concerne les enjeux internes, en discutant de la pratique du racolage en termes de concurrence ou de coopération).

L'"habitat naturel" des personnes prostituées, pour reprendre le terme utilisé par Becker (1985 [1963], p.194), désignant par là les scènes sur lesquelles se déroulent les activités quotidiennes des personnes, recouvre des réalités multiples. Il comprend en effet le lieu de vie quotidienne ressortissant du domaine individuel et privé et le lieu de prostitution, parfois nettement distingué du premier, parfois le chevauchant (lorsque les personnes vivent à l'hôtel ou dans des studios dans le quartier où elles se prostituent). Ce lieu de prostitution se décompose au moins en deux lieux, le lieu de racolage et le lieu de

la passe. Le premier lieu se résume, en ce qui nous concerne, au trottoir. Ses dimensions sont collectives (le groupe est présent réellement ou potentiellement) et publiques (c'est un lieu ouvert aux regards). Le second lieu, sur lequel se déroule effectivement l'échange économique-sexuel, relève également du domaine public (quoique soustrait au regard des autres, il reste du domaine de l'activité prostitutionnelle, au sein du marché sexuel et de l'échange monétaire, et non du domaine privé) mais individuel (même si la dimension du groupe reste présente virtuellement). Ce dernier lieu prend des formes diverses - hôtel, voiture du client, studio, couloir, camion, camionnette - définissant des formes diverses d'échange et des conditions particulières d'exercice de la prostitution.

1.1. Le chiffre, ou les chiffres

Le monde prostitutionnel lillois est peu important, même s'il tend à augmenter, comparativement à la place de la région en ce qui concerne la densité de population (319 habitants au kilomètre carré dans la région (441 dans le département du Nord) contre 104 en France métropole au recensement de 1990), et son caractère urbain. En 1991, le Conseil de l'Europe place Lille, avec 121 prostituées, loin derrière Marseille (605), Lyon (293), Nice et Cannes (277), Toulouse (199), et Bordeaux (190) (Actes du séminaire de Strasbourg, 1991). Mais en 1996, les statistiques de la Brigade de répression du proxénétisme, en ce qui concerne la prostitution "notoire"⁴, donnent, par le S.R.P.J. de Lille, pour la région Nord-Picardie, le pourcentage d'augmentation le plus frappant, de 93.1% entre 1995 et 1996. On passe ainsi à Lille à 386 personnes reconnues comme prostituées, derrière Marseille (518), Lyon (433), et Nice (421) (377 à Toulouse et 2.644 à Paris). Un rapport fait par la direction générale de la police nationale (circonscription de sécurité publique de Lille), à partir des données de la Brigade des Mœurs, auprès du conseil communal de prévention de la délinquance, chiffrait, en janvier 1997, à 366 le nombre de personnes prostituées à Lille.

Pourtant, nos observations et les témoignages des personnes travaillant en direction de la population prostituée, nous conduisent à être sceptiques quant à ces données. Le chiffre de 366 a par exemple été produit, sur une année et demi, à partir des contrôles d'identité effectués par cette brigade à chaque rencontre nouvelle⁵. Il s'agit d'une forme de fichage, informelle, non légale, légitimée par les liens qu'entretient la prostitution avec diverses formes de délinquance (deal, usage de drogue, proxénétisme), et acceptée

⁴ Les procès-verbaux dressés pour racolage passif par la Sécurité Publique ne sont plus disponibles à partir du 1^o mars 1994 pour faire une évaluation précise.

⁵ Les données fiscales ne nous permettent pas d'évaluer le nombre de personnes prostituées, puisque moins d'une dizaine sont connues par les services des impôts (et aucune par l'URSSAF).

largement par les personnes prostituées elles-mêmes. On peut parler de quasi-naturalisation de ce fichage, certaines prostituées pensant qu'il est obligatoire d'aller se déclarer au commissariat et s'y rendant d'elles-mêmes (les enquêtes lyonnaises font cette même remarque), ou en tous les cas, pensant cette démarche comme une forme de protection. De toutes les manières, ce fichage ne dit rien du nombre de prostituées se situant au moment "t" sur les trottoirs lillois. Dans le rendu qui en est fait, n'est pas tenu compte du "turn-over", pourtant important (la même brigade estime rencontrer 20 nouvelles personnes par mois, ne sachant pas estimer combien quittent le trottoir sur la même période), ni des périodes durant lesquelles des prostituées arrêtent leur activité, momentanément parfois. Nous avons pour notre part, sur une période de quatre semaines, durant les mois de septembre et octobre 1996, et au cours de trois moments dans la semaine (14-17 heures ; 17-20 heures ; 20-24 heures), lorsque nous faisons passer le questionnaire (Pryen, 1997b, voir méthodologie en annexe), rencontré 85 personnes prostituées différentes. La file active du dispositif de prévention et d'écoute en milieu prostitution du comité AIDES Nord-Pas de Calais était estimée à cette même période à 70 personnes. Le chiffre que nous pourrions proposer resterait un construit social. De surcroît, la population totale reste fluctuante. Ce qui est surtout significatif, c'est l'utilisation et l'instrumentalisation dans diverses circonstances du chiffre fourni par les données policières, sans interrogation sur son mode de production, donnant à voir une situation alarmante, "envahissante".

Quoi qu'il en soit, il nous semble que la faible importance numérique et la circonscription à des territoires limités restent caractéristiques de la prostitution de rue lilloise. L'un des arguments couramment avancés pour l'expliquer est la proximité de la Belgique. On sait en effet que des personnes françaises se prostituent en Belgique, pays abolitionniste ayant ratifié la Convention de New York, mais dans lequel la vente, la location, la mise à disposition des chambres ou de tout autre local peut légalement générer un profit (Louis, 1997a, p.13). Ainsi, des bars montants ou des vitrines se rencontrent à Liège, Anvers, ou sur la route allant de Courtrai jusqu'à cette dernière ville. Des jeunes femmes françaises s'y rendent, répondant aux annonces alléchantes et qu'on peut penser trompeuses qui peuplent les rubriques "Hôtellerie - Restauration" des journaux locaux : "BAR BELGIQUE rech. hotesses logées nourries. Minimum 25.000F." (Inter 59, 17/06/97) ; "BAR GD ROUTE BELG dem SERVEUSES mini 18 ans vie familiale TB gains mini 15000 à 20000F/m logées" ; Engageons une serveuse et une barmaid 25 ans - possibilité logement Bon salaire" ; "BAR CLUB DEM HOTESSES max 35 ans poss logée nourrie" (Galibot, 16/06/97).

Un historien local note que "Quatre-vingt pour cent de ces femmes sont françaises et un inspecteur de la PJ de Lille fait remarquer que s'il n'y avait pas de bars en Belgique, il y aurait dix fois plus de filles à Lille." (Coussée, 1995, p.171)... soit, pour une estimation la plus basse, 1000 prostituées !! L'argument est trop mécanique pour être retenu, même si des liens entre la France et la Belgique existent, même si des jeunes femmes peuvent se rendre en Belgique pour y exercer cette activité.

L'hypothèse plus globale que nous pourrions avancer est celle du contexte social dans lequel prend place cette prostitution. Pour aller dans ce sens, le traitement secondaire des données nationales sur les comportements sexuels en France, effectué par Laurent Plancke, Christophe Declercq et Alexis Ferrand (1995), montre des différences significatives entre la région Nord-Pas de Calais et la France. Nous retiendrons surtout celles qui concernent les hommes. Les régionaux ont moins souvent été multipartenaires dans les douze derniers mois précédant l'enquête (qui s'est déroulée de septembre à décembre 1991, et de janvier à février 1992), que ce soit pour des relations hétérosexuelles (9.5%, soit une différence négative de 3.0%) ou homosexuelles (qu'ils ne déclarent pas, soit une différence négative de 0.8%), et sont plus souvent abstinentes (9.8%, soit une différence positive de 3.6%). Le nombre de partenaires au moment de l'enquête souligne le monoparténariat : 87.2% des hommes de la région ont déclaré un partenaire. Les nouveaux partenaires (avec lesquelles la première relation sexuelle remonte à moins de douze mois) sont rares, concernant 14.1% des hommes de l'échantillon. Les différences comparatives à la France sont faibles mais néanmoins significatives : les hommes de la région ont un peu plus souvent un et un seul partenaire au moment de l'enquête (+1.8%), étant donc moins nombreux à ne déclarer aucun partenaire (-0.84%), ou à en déclarer plusieurs (-0.97%). 33% des hommes interrogés déclarent avoir eu un partenaire sexuel et un seul durant leur vie, alors qu'ils sont 21% pour la France entière. Le nombre moyen de partenaires sur la vie est de 6.3 pour les premiers, alors qu'il est de 11 pour les hommes en France. Le préservatif est moins souvent utilisé dans la région (50.7% des hommes ne l'ont jamais utilisé au cours de leur vie, et 81% ne l'ont pas utilisé dans les douze derniers mois ; les écarts sont compris, pour la durée de la vie, entre 15.5% pour les 35-44 ans et 30.0% pour les 45-54 ans). L'ensemble de ces différences tend à confirmer l'hypothèse d'un plus grand "conformisme sexuel" régional, d'un "système normatif ancien" faisant du monoparténariat hétérosexuel un "modèle extrêmement prégnant" (Plancke et al., mai 1995, p.39 et 40).

Dans le même sens, les analyses de Jacques Lavertu à partir des données du recensement de 1990 notent la dominance, dans la moitié Nord de la France, à l'instar du

Nord-Ouest européen, du modèle de la famille nucléaire classique (1996). Il précise que les couples avec ou sans enfants se localisent plus souvent dans la moitié Nord du pays. Les couples jeunes, sans ou avec deux enfants, se rencontrent plus souvent dans notre région, leur carte se superposant à celle de la fécondité, tandis que les ménages d'une seule personne sont plutôt moins présents. Difficile de plaquer à cette analyse les résultats de l'analyse secondaire de l'ACSF à propos des clients. Pourtant, on peut toutefois, sans parvenir à des mises en relation véritablement fondées mais en termes d'hypothèse, relever combien la vie en couple était la variable qui paraissait être la plus significative concernant le recours à la prostitution. Les proportions les moins élevées de rapports sexuels payants dans les cinq dernières années sont toujours retrouvées chez les hommes vivant en couple depuis plus de 5 ans : 1,1% chez les 25-29 ans, 1,5% chez ceux qui habitent dans des agglomérations de moins de 50 000 habitants, 1,7% chez ceux qui ont 30-44 ans ou qui ont un niveau d'étude inférieur au BEP. La variable socio-démographique la plus liée au recours à la prostitution apparaît bien être le fait de vivre en couple ou non (Bajos et al., 1997). Les familles monoparentales sont toutefois nombreuses dans notre région fortement urbanisée. Mais les familles recomposées le sont aussi, ce qui souligne combien la famille nucléaire, modèle familial prégnant, peut aussi "renaître de ses cendres" (Lavertu, 1996, p.299).

De la même manière que la région du Nord-Pas de Calais est la moins touchée par le virus du sida, que l'homosexualité est moins facile à exprimer et à vivre dans cette région (l'exploitation des données ACSF ne permet pas de savoir si oui ou non elle est moins souvent pratiquée), la prostitution de rue est peut-être moins affranchie des valeurs familiales et religieuses traditionnelles, et sa présence moins évidente dans une région qui laisse une place privilégiée aux liens familiaux dans un contexte encore fortement imprégné de la culture ouvrière, même si celle-ci est en crise. La faible importance numérique des travestis est là encore pour le noter, en comparaison de ce qui constitue, à Lyon, ou encore à Paris, la principale transformation dans le paysage prostitutionnel⁶.

1.2. Les lieux de racolage

En tous les cas, la prostitution de rue lilloise est particulièrement circonscrite à des territoires très spécifiques. La boucle qui parcourt l'essentiel des trottoirs de la

⁶ Les données de l'ACSF concernant les "clients" de la prostitution ne nous permettent pas de tirer de conclusions. 3.3% des hommes ont payé pour un rapport sexuel dans les cinq dernières années ; 2.6% dans la région Nord-Pas de Calais (sur une base de 580 hommes). Les différences ne sont pas significatives, et nous ne savons pas si ces rapports payants s'inscrivent dans le cadre de la rue.

prostitution lilloise forme au total environ 5 kilomètres. Nos observations abondent dans le même sens que les données de la Brigade des Mœurs concernant leur description.

Les femmes, et les quelques travestis ou transsexuelles que l'on estime à moins de dix, se rencontrent sur une même unité territoriale, depuis la gare jusqu'au bout de l'avenue du Peuple Belge - une exception : le parking du Centre régional des transports (CRT) situé à l'écart de la ville de Lesquin, sur lequel quelques personnes (8 selon les données du SRPJ de Lille) exercent leur activité essentiellement auprès des chauffeurs routiers. Les données du SRPJ de Lille pour l'année 1996 soulignent combien la prostitution de rue hétérosexuelle dans la région Nord-Picardie concerne surtout et avant tout le chef-lieu du département du Nord. Seules 6 personnes sont connues à Valenciennes (Nord) (sur le parking routier de Prouvy, 1 femme et 5 hommes), 8 à Amiens en Picardie (2 femmes et 6 hommes), et une femme à Tourcoing (Nord). Les villes de Lille, Loos, Marcq-en-Barœuil, Pont-S/Sambre, La Madeleine, Wattignies (Nord), Amiens (Picardie), Ste-Catherine-lez-Arras (Pas de Calais) et St Quentin (Aisne) sont notées pour ce qui concerne des bars et des salons. La brigade de répression du proxénétisme caractérise la prostitution lilloise par sa proximité à la toxicomanie. Elle souligne que la plupart des nouvelles venues (63 en 1996) sont toxicomanes, domiciliées dans la banlieue lilloise, et que les plus âgées "commencent également à s'adonner à la consommation de stupéfiants" ainsi que certains proxénètes (20 interpellés en 1996, parmi lesquels plus de la moitié ont été identifiés comme dealers).

Sur le plan de la ville de Lille (voir en annexe), les quartiers considérés forment une espèce de losange. Ils n'ont pas toujours été ceux-là. La rue du Molinel, par sa proximité avec la gare, était par exemple un lieu particulièrement reconnu pour cette activité spécifique, jusqu'avant les années 80, et a été complètement déserté depuis - l'historien Bernard Coussée (1995) trouve la trace la plus ancienne de la prostitution à Lille en 1382, s'agissant de la première ordonnance du magistrat de Lille interdisant les sorties de nuit et fixant par le fait même les heures d'ouverture du "bourdiel public" situé alors rue Lepandeur, actuelle rue du Molinel. Si quelques tentatives semblent être faites par des personnes pour investir d'autres lieux (nous avons par exemple pu rencontrer une personne près de Caulier), il n'apparaît pas que ces tentatives aboutissent à fixer de nouveaux territoires.

Un lieu nous échappe, celui sur lequel de jeunes garçons se prostituent (9 selon la comptabilité policière rendue publique au conseil communal de prévention de la délinquance du 28 janvier 97), c'est-à-dire la citadelle, construite par Vauban. A l'écart de la ville, profitant de l'isolement du grand parking qui la jouxte et du bois de Boulogne

qui l'entoure, la ronde des voitures est particulièrement active, le soir et la nuit. Les travaux de réhabilitation du quartier de la gare, liés à la construction du centre commercial Euralille et de la gare TGV Lille-Europe, en 1992, ont conduit à la fermeture de la porte de Roubaix, qui était jusque là, et à partir du début des années 80, avec le parking Carnot non loin, un lieu de prostitution masculine. Ce type de prostitution est donc aujourd'hui davantage secret, et surtout moins distinct d'autres formes de rencontres (échangisme, drague homosexuelle). Il est aussi plus difficilement accessible, et nous ne pourrions en rendre compte autrement que par notre connaissance des jeunes garçons qui se prostituaient Porte de Roubaix, et que par des témoignages plus récents sur la prostitution au bois de Boulogne. Un des prolongements de ce présent travail pourrait être de s'intéresser de manière plus approfondie à cette population et à ce territoire spécifiques.

Trois sites de la prostitution de rue visible et accessible à Lille peuvent être distingués. Ils sont attenants, leurs frontières sont donc construites de manière arbitraire, mais leur choix est légitimé en fonction de leur occupation par des populations quelque peu différenciées. Le premier site, le plus au sud, a pour centre de gravité la place des Reignaux. Il comprend le parvis Saint Maurice, la rue de Roubaix, le parking des Reignaux, la rue du Lombard, les rues des canonniers et des jardins avant le boulevard Carnot. Le second site, médian, concerne la place aux Bleuets, et comprend les rues des canonniers et des jardins après le boulevard Carnot, la rue de Courtrai, la rue de Gand, la rue du Pont Neuf, la rue de la rapine, la rue Saint-Jacques. Enfin, le dernier lieu a pour axe principal l'avenue du Peuple Belge jusqu'à l'avenue Winston Churchill et comprend les rues attenantes.

La prostitution sur le premier site tel que nous l'avons défini apparaît beaucoup moins dense, et plus traditionnellement ancrée dans le quartier, même si les travaux de rénovation et de mise en valeur du carrefour de l'Europe (Euralille, gare Lille-Europe), ont pu la circonscire davantage qu'elle ne l'était (notamment par la fermeture de la Porte de Roubaix, qui on l'a déjà vu, accueillait les jeunes garçons mais également quelques femmes). Elle apparaît plus traditionnellement liée au quartier. Ainsi, quelques prostituées (qui restent toutefois très minoritaires) ont leur appartement, dans lequel elles vivent et / ou exercent leur activité prostitutionnelle. C'est aussi dans ce quartier que subsistent quelques sex-shops, et que des bars montants étaient connus jusque dans ces dernières années avant d'être l'objet de procédures de fermeture pour proxénétisme (comme ceux de la rue de la Clef, ou de la rue de Roubaix - cf Voix du Nord des 19 et 20 mai 1991, du 4 juillet 1992). Ce quartier est en tous les cas davantage situé dans la ville (entouré de bars, de restaurants, d'hôtels, lieu de passage parce que proche de la gare Lille Flandres) que ne peut l'être l'avenue du Peuple Belge. Si le quartier du Parvis Saint

Maurice a été particulièrement fréquenté dans la deuxième moitié des années 70, il ne l'est plus seulement aujourd'hui que par quelques prostituées relativement âgées et anciennes. La circulation dans le quartier, difficile étant donnée l'étroitesse des rues, le nombre important de voitures stationnées, et la condamnation d'un circuit possible en boucle pour les voitures autour de l'église Saint-Maurice, a semble-t-il contribué à rendre moins aisé l'accès aux prostituées par les clients en véhicule.

Les deux autres quartiers sont davantage relégués, plutôt à côté de la ville, et pourtant au cœur du quartier historique de Lille. L'avenue du Peuple Belge, sur laquelle se situent, presque face à face, avec un grand parking au milieu, deux grandes institutions lilloises, le Palais de Justice et le cabaret travesti renommé et très coté "Les folies de Paris", est le passage obligé de la ronde des clients ou encore des "mateurs"⁷. Le conservatoire de musique donne également sur cette avenue, où sont installés quelques cabinets d'avocats. Quelques logements HLM accueillent des populations moins favorisées, au bout de l'avenue, rue Ramadier, mais le quartier est davantage marqué par son caractère bourgeois. Et c'est paradoxalement ce quartier de Lille, parallèle à l'avenue historique de la rue de la monnaie où les commerces de luxe côtoient les galeries d'art, qui accueille la prostitution la plus reléguée. C'est en effet aussi, de ce côté de l'hospice Comtesse, un quartier déserté le soir, sombre, sans hôtels, sans bars, avec un jardin au milieu de l'avenue sur un bout, du côté du périphérique, à son extrémité nord. Si c'est sur la place Louise de Bettignies qu'il commence, au sud, plus proche de la rue de la monnaie par son caractère commerçant et vivant, c'est aussi de ce pôle que la prostitution tend de plus en plus à s'éloigner, sous l'action conjointe de la Brigade des Mœurs mais aussi plus implicitement des commerçants eux-mêmes.

Ces deux derniers sites accueillent davantage de prostituées. Les chiffres de la Brigade des Mœurs soulignent cette densité différencielle : 294 personnes sont dénombrées dans le Vieux-Lille (de la place aux Bleuets jusqu'à l'avenue Churchill), et seulement 55 personnes sont comptabilisées dans le quartier de la gare SNCF. Lors de nos passages répétés sur une période de quatre semaines, pour l'enquête par questionnaire, nous avons rencontré 16 personnes sur le site des Reignaux, 8 ont répondu au questionnaire ; 24 sur celui de la place aux Bleuets, 19 ont répondu ; 44 avenue du Peuple Belge, 28 ont répondu au questionnaire. Si deux semaines avaient été consacrées au dernier site, une

⁷ Le terme de ronde est d'autant plus justifié, que le circuit des voitures peut facilement former une boucle. Depuis la porte de Gand, elles empruntent l'avenue du Peuple Belge qui se dédouble, son centre étant composé d'un parking et plus loin d'un jardin. Après l'hospice général, elles reprennent l'avenue en sens inverse, empruntent la rue de la rapine en sens unique, puis la rue du Rectorat, ensuite la rue des Jardins, toujours en sens unique, pour revenir sur la rue de Gand par la rue des Canonnières.

bonne partie des personnes rencontrées l'ont été lors de nos premiers passages. Indépendamment de la période d'enquête plus longue, on peut affirmer qu'il y a davantage de personnes qui se prostituent sur ce site, et davantage de mouvements (il est ainsi plus difficile de retrouver, aux mêmes horaires, et sur le moyen terme, les mêmes personnes). Et davantage de tensions concernant une improbable intégration urbaine.

1.3. La gestion d'un espace public

C'est en effet essentiellement le quartier du Vieux-Lille qui cristallise les tensions autour du partage d'un territoire par des personnes aux objectifs et aux intérêts divers. Une réunion organisée par le mouvement du Nid le 7 décembre 1995 révélait de manière brutale et surprenante ces tensions. L'association de loi 1901 luttant pour l'abolition de la prostitution en tant qu'elle représente la dernière forme d'esclavage, organise avec le magazine la Croix une soirée débat sur le thème : "Prostitution : Tout faire pour la prévention". La ville de Lille et la région Nord-Pas de Calais y sont associées. Le lieu dans lequel prend place cette réflexion est la "halle aux sucres", avenue du Peuple Belge, "au cœur" donc de la scène sur laquelle se déroule l'action. À la tribune, le coordinateur du Mouvement du Nid ; un témoin privilégié, Jean-Michel Carré, producteur, réalisateur TV (entre autres "Les trottoirs de Paris" et "Clients des prostituées") ; côte à côte, Marie-Christine Blandin, présidente du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais (Les Verts), et Colette Codaccioni (RPR), jusqu'à seulement quelques jours avant cette réunion, ministre de la solidarité entre les générations du gouvernement Juppé. Dans la salle, des bénévoles du Mouvement du Nid, quelques travailleurs sociaux, quelques personnes liées à la politique sociale de la ville, Annie Roucol (alors chargée de mission prostitution à la Direction des Affaires Sociales du ministère), au moins une femme qui se prostitue, un jeune homme (qui restera dix minutes) et une jeune femme (qui prendra la parole) qui se sont prostitués, deux sociologues, et de nombreux habitants et commerçants du quartier du Vieux Lille.

Le premier temps, celui de la tribune, est marqué par le consensus malgré les différences politiques. Si la forme est particulière à chacun des intervenants - dans le ton, les termes, le maintien, l'hexis ("manière de porter le corps, de se porter, de se comporter où s'exprime tout le rapport au monde social", Bourdieu, 1977, p.51) -, le contenu est sensiblement le même et répond au cadre fixé par le titre. Il revêt presque un caractère d'évidence : il faut prévenir de la prostitution, et réinsérer les personnes prostituées. Les différences politiques semblent s'évanouir face à ce postulat. Marie-Christine Blandin note d'ailleurs que les prostituées elles-mêmes (il sera peu fait cas de la prostitution

masculine ou travestie lors de cette soirée) n'ont pas manqué de la renvoyer au monde politique en général lors de sa visite à la permanence du Nid, lui signifiant que "les Codaccioni, les Mauroy [maire de Lille], les Blandin" étaient tous à mettre "dans le même sac", que le problème demandait à être traité indépendamment des tendances politiques, dans un cadre plus large de choix d'une société sans prostitution. Parfois misérabiliste, souvent humaniste, la ligne dominante était commune aux quatre intervenants ainsi qu'à l'animateur du débat (parfois lui-même débateur).

Le second temps, celui du débat, est beaucoup moins consensuel. Les interventions consistent en effet essentiellement, à l'étonnement des tribuns, en l'expression d'un ras-le-bol des habitants du quartier, agressant parfois les débatteurs surpris de se trouver en position de se défendre, interpellant parfois les représentants de la mairie de quartier du Vieux-Lille présents dans la salle, peut-être moins surpris quant à eux, ayant déjà dans leurs dossiers un cahier de doléances à consulter. Les réponses souhaitées au problème relèvent davantage du registre de la répression, du déplacement. On entend que les prostituées "sont sources de mort", qu'il faut "éliminer" le phénomène. Si, depuis cette rencontre inattendue, des dispositifs ont été mis en place par la municipalité et son conseil de prévention de la délinquance ("10 quartiers contre la prostitution" - "appel résolu face au problème de la prostitution" lancé "dans une délibération votée à l'unanimité" par le Conseil de quartier du Vieux-Lille du 4 avril 1997, et soutien concret de l'association "Le Nid" "en s'engageant dans une action d'information et de prévention vers les jeunes des lycées et collèges conduite avec succès" (Nous Vous Lille - quartier du Vieux-Lille, mai 1997, n°4)), afin de sensibiliser, avec l'aide du Mouvement du Nid, les habitants des quartiers, les tensions existantes dans le quartier du Vieux-Lille restent particulièrement sensibles.

Ce sont d'ailleurs ces tensions qui sont rendues visibles dans la presse, le seul point de vue en termes d'action étant laissé au Mouvement du Nid. La Voix du Nord du 7/12/95, avec pour titre le slogan du Mouvement (L'esclavage est aboli. Et la prostitution ?), présentant cette réunion-débat cite d'abord, en sous-titre, les paroles qu'aurait prononcées le maire de Lille Pierre Mauroy, faisant référence au caractère envahissant et contaminant : "Avant, on arrivait à contenir la prostitution à Lille. Mais aujourd'hui, ils avancent. Ils sont désormais au palais de justice et ils se rapprochent de la mairie." L'article conclue de manière catastrophiste et quelque peu littéraire : "Tant il est vrai que la situation actuelle du Vieux-Lille ne constitue que la partie émergée de l'iceberg et que, si l'on ne fait rien, c'est toute la ville qui risque d'être contaminée... Si ce n'est déjà fait." (souligné par nous).

L'année 1997 est particulièrement marquée, que ce soit dans les journaux régionaux ou ceux que la ville de Lille édite, par les difficultés à partager, avec des intérêts différents, un même territoire. Ces articles évoquent surtout le point de vue des habitants du quartier, sans chercher à prendre en compte le réel problème du partage de l'espace dans sa globalité, ou le problème des conditions de vie des personnes prostituées. "Evoqué à la télévision, le développement de la prostitution a complètement miné le Vieux-Lille" "Au vu et au su de tous" "Et nos enfants ?" "Circulez..." (Voix du Nord du 25 février 1997) ; les "lieux les plus fréquentés sont le périmètre des gares, certaines rues du Vieux-Lille et surtout l'avenue du Peuple-Belge, où les riverains disent leur ras-le-bol et pétitionnent." (Nous Vous Lille, mars/avril 1997, n°7, p.9).

Des habitants de la résidence Winston Churchill, revendiquant leur appartenance au mouvement des Verts, disent "Oui aux fleurs, non aux souteneurs" (Voix du Nord, 2 mai 1997), et organisent le premier mai 1997 un geste symbolique en plantant quelques fleurs sur le jardin au centre de l'avenue du Peuple Belge : "*Il y a ici un problème d'hygiène générale et nous demandons que cette avenue soit restituée à la promenade (avec un passage vélo), que ses pelouses soient entretenues par des jardiniers et surveillées. La prostitution partirait ainsi que sa clientèle dont la ronde nocturne infernale pollue le quartier et le rend vraiment dangereux : pots d'échappement, bruit, vitesse et stationnement sauvage sans aucun respect des trottoirs et de l'environnement, risques d'agression. Les souteneurs répondent à l'hostilité des habitants par la menace. Et les femmes se font continuellement accoster.*" La totale pour ces riverains révoltés." (Voix du Nord, 2 mai 1997, citation en italique dans le texte, souligné par nous). La prostitution est personnifiée, réifiée, voire diabolisée.

Le 21 mai, le même journal pose la question en gros titre : "Que faire du Pigalle lillois ?". Il faut préciser, mais nous l'avons déjà décrit, que l'avenue du Peuple Belge n'a pourtant rien du quartier parisien. La comparaison est largement inappropriée, sauf à vouloir frapper les esprits. Aucun sex-shop, aucun "peep-show", aucune boutique spécialisée. Une avenue, désertée le soir, des femmes qui racolent sur les trottoirs, des jeunes hommes qui marchandent, des voitures qui tournent. La question ainsi posée fait référence au projet de ces mêmes habitants, qui convient les membres du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Verts, et surtout Dominique Plancke, son responsable local, le 19 mai 1997, à entendre leur projet de réaménagement du quartier. L'objectif est de déplacer la question de la prostitution vers d'autres lieux (ou trottoirs), et de ne plus en souffrir les effets secondaires (voitures des clients bruyantes dans la nuit, préservatifs traînant dans les parkings, sollicitation des clients auprès des femmes se promenant...). "Lutter contre la prostitution et ses nuisances par un autre plan de circulation et par la

création de rues citoyennes et conviviales. [...] Ainsi la boucle de la prostitution en voiture dans le Vieux-Lille sera cassée !" (tract à la réunion du 19 mai 1997). "La nouvelle vie que prendrait cette rue ferait le bonheur des enfants des HLM et refoulerait la prostitution du secteur." (Voix du Nord, 21 mai 1997, souligné par nous). Les deux initiateurs du projet, figures "sympathiques" connues du quartier pour leurs choix et modes de vie écologistes, ont ainsi "semé du rêve. Attendons de voir s'il en sortira quelques pousses..." (Voix du Nord, 21 mai 1997).

Ce projet "citoyen" fait le pendant aux réactions vives des jeunes habitant la même résidence, chassant à coups de pierre selon la légende, à coups de mottes de terre selon des témoignages - à coups, de toutes manières -, les prostituées s'aventurant trop près de la résidence HLM dans les horaires de journée. "Les gosses eux-mêmes, excédés, jettent des cailloux sur les voitures des clients et prostituées" (Voix du Nord, 21 mai 1997). La manière dont sont relatés les faits dans la presse, comme le projet élaboré par ces militants écologistes, laisse entière la question plus globale de la prostitution et des conditions de vie des personnes qui l'exercent, repoussant le problème aux portes de leur quartier.

Une prostituée, Françoise, s'émeut, à la fois des réactions de violence physique, mais également du projet de réaménagement, signe d'une volonté de relégation sans prise en compte globale du problème. Individuellement, et non collectivement (si elle en parle à quelques collègues, aucune ne participe au projet), elle constitue un dossier de presse, relevant tous les articles ayant trait au projet se réclamant des Verts, qu'elle met en parallèle avec les déclarations d'intention ou de politique générale du mouvement politique, notamment quand ces déclarations insistent sur la lutte contre l'exclusion et la ségrégation. Elle prend des photos des lieux décrits dans les articles, et soumet son dossier auprès des divers intervenants (mairie de quartier, Conseil Régional). Sans disposer de solutions, elle cherche toutefois à ce que les problèmes se posent dans des termes différents.

Le racolage est de fait public⁸, et ne peut guère, dans le cas de la prostitution de rue, s'effectuer sur un autre espace⁹.

1.4. Des territoires qui accueillent des populations différenciées

Nos données recueillies par questionnaire, même si elles sont partielles et limitées, nous permettent de porter quelques coups de projecteurs rapides sur les caractéristiques des personnes se prostituant sur les lieux de la prostitution de rue, et d'attester ainsi les hypothèses que nous pouvions poser sur leur composition par nos observations et différents témoignages. Trois variables retenaient surtout notre attention : l'âge, l'ancienneté, et l'usage de drogues.

Les personnes qui exercent la prostitution dans le premier quartier retenu sont plus âgées : l'âge médian est de 47 ans et demi. Les trois quarts ont plus de 36 ans. La population rajeunit lorsqu'on se rapproche de l'avenue du Peuple Belge. L'âge médian passe à 29 ans pour le quartier des bleuets, et à 27 ans pour le quartier de l'avenue du Peuple Belge. La répartition entre les quatre tranches d'âge (19-24 ; 25-28 ; 29-35 ; 36-70) est à peu près équilibrée pour le quartier des bleuets. La tranche d'âge 36-70 ans n'est quasiment pas représentée dans le dernier quartier envisagé (1 seule personne sur 28). La même progression s'observe quant à l'ancienneté dans la prostitution. Sur le quartier de la place des Reignaux, la durée moyenne est de 15 ans, elle passe à 7 ans et 3 mois dans le quartier de la place aux bleuets, et à 3 ans et 7 mois pour le dernier quartier considéré.

Enfin, les personnes ayant consommé une drogue dans le dernier mois (héroïne pour la quasi-totalité) composent plus de la moitié de la population rencontrée dans le quartier

⁸ Que ce soit dans l'espace mais également dans le temps : c'est le soir qu'elles sont les plus nombreuses (45 sur les 55 personnes interrogées lors de l'enquête par questionnaire (Pryen, 1997b)), elles sont encore 39 sur 55 la journée, alors que la nuit voit sensiblement baisser les effectifs (28 personnes déclarent exercer la prostitution la nuit, sur 55), comme le week-end (42 sur 55). Nous n'avons pas défini ce que nous entendions pas nuit et soir, dans le questionnaire, de manière objective, par des tranches horaires. Certaines personnes demandaient à ce qu'on leur donne ce critère objectif, se demandant par exemple si, en travaillant jusqu'à minuit, elles travaillaient seulement le soir, ou aussi la nuit. Nous les avons renvoyées alors à leur propre appréciation. Mais les observations confirment cette baisse d'effectifs sensible après minuit, une heure du matin.

⁹ Méconnaissant les termes de la législation, les habitants se demandent "pourquoi rien n'est fait, pourquoi il y a un tel laisser-faire ?". Les multiples interventions dans les écoles de travail social confirment le manque d'informations quant au régime vis-à-vis duquel la France se positionne, même pour les étudiants de dernière année. Des raccourcis sont faits, par exemple, le documentaire réalisé par Christoph Weinert diffusé sur Arte le 25 septembre 1997 dans le cadre d'une soirée thématique "Affaires de sexe", compare en introduction les législations allemande et française : la prostitution est réglementée par les termes de la première ; et il est dit qu'elle est interdite dans les termes de la seconde !

de la place aux Bleuets (11 sur 19 personnes rencontrées sur ce lieu) et avenue du peuple Belge (18 sur 28). Une seule a été rencontrée dans le site de la place des Reignaux (sur 8 personnes).

De façon générale, celles qui exercent la prostitution dans le quartier des Reignaux sont moins souvent agressées. Elles travaillent moins souvent la nuit et le week-end, et plus souvent au domicile (ce dernier pouvant se situer pour certaines dans ce même quartier). Une seule personne rencontrée dans ce quartier a un logement précaire, étant hébergée par des amis, alors que plus de la moitié des personnes rencontrées sur les autres sites sont logées à l'hôtel ou hébergées.

tableau 1 : récapitulatif des caractéristiques en fonction du quartier (les pourcentages sont notés pour une commodité de lecture, pour donner une idée des proportions, mais réfèrent à des effectifs trop faibles pour donner autre chose qu'une indication)

	place des Reignaux	place aux Bleuets	Av. Peuple Belge
occasionnement	12.5% (1/8)	16% (3/19)	32% (9/28)
au domicile	50% (4/8)	10.5% (2/19)	21% (6/28)
en voiture	62.5% (5/8)	100%	100%
à l'hôtel	62.5% (5/8)	89% (17/19)	96% (27/28)
autre lieu	12.5% (1/8)	53% (10/19)	28.5% (8/28)
la nuit	37.5% (3/8)	58% (11/19)	50% (14/28)
le week-end	50% (4/8)	79% (15/19)	68% (19/28)
agression	37.5% (3/8)	79% (15/19)	53.5% (15/28)
toxicomanie	12.5% (1/8)	58% (11/19)	64% (18/28)
incarcération	0%	37% (7/19)	11% (3/28)
logement hôtel	0%	5% (1/19)	32% (9/28)
hébergés famille	0%	37% (7/19)	7% (2/28)
hébergés amis	12.5% (1/8)	10.5% (2/19)	21% (6/28)
rencontrés entre			
14-17	3	2	16
17-20	2	3	7
20-24	3	14	5

en % (en proportion d'effectifs) - ex : 12.5% des personnes rencontrées dans le quartier de la place des Reignaux (soit une personne sur 8) pratique occasionnellement la prostitution (source : Pryen, 1997b).

Une autre spécificité des territoires est visible. Si les deux premiers sont exclusivement féminins, le dernier est investi aussi par de jeunes hommes, non prostitués, mais proches de l'univers de la prostitution (Pryen, 1997a). Différents travaux (Coppel, 1993 ; Aquatias et Rarbo, 1995) notent combien, sur les territoires des quartiers dits "sensibles", l'espace public est réservé aux garçons, les filles n'en faisant pas partie¹⁰. Dans le Vieux-Lille, certaines des prostituées et certains des jeunes hommes

¹⁰ De la même manière que Saïd Bouamama et Hadjila Sad Saoud (1996) notent que l'espace public est principalement occupé, dans la culture maghrébine, par les hommes, même si les femmes et les jeunes ont été conduits à l'investir en France (et les populations des quartiers, dans le Nord, sont composés d'une grande proportion de personnes d'origine maghrébine). Dans notre échantillon, si la nationalité est française, une seule personne étant de nationalité tunisienne, la nationalité des parents

connaissent également ces territoires observés dans ces travaux cités. Nos observations nous apprennent en effet que les jeunes femmes se prostituant dans les rues lilloises viennent des quartiers en difficulté de la région (Lille Sud, Roubaix, Tourcoing, bassin minier), qu'elles se connaissent aussi par leur milieu de vie quotidien, et qu'elles connaissent également les jeunes garçons, avec qui elles ont pu vivre leur enfance et leur adolescence, et qui investissent ce lieu de prostitution parce qu'en lien avec le monde de la toxicomanie. Mais ici, les places respectives sont par contre différentes. Les femmes font, par définition, partie de cet espace public. Et elles n'y sont pas seules. Les hommes y sont également présents, et pas seulement ceux auxquels on pense tout de suite, c'est-à-dire les clients, mais également les toxicomanes et / ou les dealers et / ou amis, "grands frères" des prostituées, "proxénètes-képas" pour reprendre le jargon policier (le képa étant le paquet, en verlan, dans lequel se vend le produit psychotrope). Nous verrons combien cette spécificité est importante, les interactions à l'œuvre sur le territoire du Vieux-Lille étant de ce point de vue particulières. Avant de les considérer, c'est la description de ce en quoi consiste la pratique, ou les pratiques, de la prostitution de rue, qui constitue notre étape suivante.

2. LE CONTENU DU FAISCEAU DE TÂCHES

Le métier de prostituée est décomposé par Travis Hirschi (1962) en 7 étapes. Il s'agit 1) de trouver les clients, 2) de leur "vendre", 3) de fournir un lieu approprié afin d'effectuer la transaction, 4) de plaire au client, 5) d'obtenir l'argent, 6) de se protéger des maladies, des grossesses et des blessures physiques, 7) d'éviter la police. Nous distinguerons quant à nous différents moments, et différents espaces. Le temps du racolage précède le plus souvent, pour ce qui concerne la forme de la prostitution de rue, le temps de la passe, avec le temps de la négociation opérant la transition entre les deux. L'espace du racolage est celui de la rue. Il est public, soumis au regard des autres, et collectif, occupé par d'autres personnes dont l'activité est la même, et donc espace de concurrence. Celui de la passe, si l'on peut considérer qu'il reste public par son caractère commercial, échappe quant à lui, en partie seulement parfois, au regard public.

est plus diversifiée : française pour 39 personnes, maghrébine pour 12 personnes (1 de Tunisie , 11 d'Algérie (trois personnes interrogées y sont nées)), Europe du Sud pour 3 personnes (Italie et Espagne), et africaine pour une personne (Mali). Les données fournies à l'OCRTEH par le SRPJ de Lille relèvent en 1996 19 personnes de nationalité algérienne, 6 tunisienne, 6 marocaine, 3 belge, 2 ivoirienne, 2 yougoslave, 1 espagnole, 1 italienne, 1 allemande, 1 ghanéenne (soit environ 10% de femmes prostituées d'origine étrangère).

2.1. Le racolage

2.1.1. Une pratique publique et un espace de concurrence

On l'a vu, le racolage est verbalisable. Ce qui constitue le premier problème auquel se heurte la personne se prostituant¹¹. Son activité, en effet, est permise, mais la seule manière de rencontrer le client est pourtant passible d'une amende (pouvant aller au maximum jusqu'à dix mille francs, et vingt mille francs en cas de récidive). Rappelons que *le fait, par tout moyen, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe*, selon l'article R 625-8 du nouveau Code Pénal du premier mars 1994. Même si la distinction est faite désormais, dans les termes du nouveau Code Pénal, entre racolage actif et racolage passif, ce dernier n'étant plus verbalisé, la différence entre les deux reste largement soumise à l'arbitraire. De fait, le racolage est public. Comment faire la différence entre son caractère passif et actif, étant donné son objectif clair, celui d'amener des clients potentiels à le devenir réellement ?

En pratique, à Lille, la brigade de protection et de préservation sociale, que tout le monde, même ses membres, continue d'appeler la "Brigade des Mœurs", verbalise très peu. Environ cinq procès verbaux pour racolage sont dressés par mois, d'après les déclarations de cette brigade, à "celles qui ne jouent pas le jeu" (celui de la collaboration). Les témoignages des prostituées vont d'ailleurs dans ce sens. Même si les objectifs de cette brigade, aux faibles effectifs et aux missions nombreuses (notamment celle d'instruire les enquêtes relatives aux affaires de mœurs), sont explicitement répressifs, sa population cible est davantage celle des proxénètes qu'elle tente d'incriminer par le biais de procédures de flagrant délit (n'ayant pas besoin de plaintes pour instruire ces procédures). Certains intervenants sociaux, ou des habitants des quartiers (essentiellement celui du Vieux-Lille), proches d'une conception sécuritaire, expriment d'ailleurs le souhait que le nombre de procès verbaux augmente, afin de sauvegarder "la moralité publique", dans un contexte où le racolage (parfois également la passe, quand celle-ci se déroule dans les jardins des résidences, ou dans les voitures des clients lorsqu'elles sont stationnées sur des lieux publics) est visible, public, au regard des passants, et bien évidemment surtout des habitants et de leurs enfants - et nous avons décrit les tensions qui peuvent en découler.

¹¹ Et qui a pu, pour certaines époques et sur certains lieux, conduire à des "révoltes", principalement orientées contre la politique des Brigades des Mœurs (comme celle, en 1975, qui a débuté à Lyon).

L'espace de racolage n'est pas seulement public, il est également collectif. D'autres personnes, aux mêmes objectifs - ou aux objectifs différents, pour ce qui concerne les dealers ou les proxénètes -, se partagent ce territoire, ce qui peut être rassurant et protecteur. Certaines femmes racolent à deux ou trois, le temps de l'attente étant alors plus convivial, et la présence des autres étant une forme de protection. Mais ce n'est pas toujours sans poser problème. Si le mythe du conflit autour du territoire est à relativiser, il n'en reste pas moins qu'il constitue bien un enjeu, qu'il faut conquérir, un espace de concurrence pour lequel il faut se battre, parfois physiquement. Si l'espace du Vieux-Lille est davantage investi par les plus jeunes, les moins anciennes, et disposant de moins de ressources, c'est aussi parce que c'est le lieu le plus relégué, où sont conduites, ou refoulées, celles qui arrivent.

Djamila, nouvellement arrivée, originaire de Dunkerque, témoigne de la manière dont elle a pu être guidée sur ces territoires.

"Ben y'a des règles. Alors toutes les nouvelles, c'est dans le fin fond de Lille, du côté palais de justice et tout. Et tout ce qui est début de Lille et tout ça, c'est pour les anciennes. Ceux qui sont là depuis 3 ans, 4 ans, 5 ans, 6 ans. J'ai su ça quand je suis arrivée. Parce qu'on m'a dit "ouais, c'est ma place, tu dois pas être là et tout".. déjà hier où tu m'as trouvée, y'en a une qui est venue me voir en voiture en me disant que je devais pas rester là. (..)". (Djamila).

L'exemple de Lili, jeune femme toxicomane, désespérée en juin 1994 d'avoir dû faire les quatre coins de Lille, renvoyée du quartier de la gare sous nos yeux par Paule, plus ancienne et davantage reconnue, montre à quel point à une situation sociale déjà dramatique vient se surajouter l'exclusion par une population qui pourtant partage une même condition. Deux ans plus tard, rencontrée à nouveau, c'est cette fois elle qui dicte les règles à des plus jeunes tout aussi intruses qu'elle l'était à son arrivée : "Ça fait deux ans et demi que j'essaie de me faire ma place, je vais pas me laisser faire maintenant !" (Lili, rencontrée à nouveau en 1996). À ce moment-là, elle partage sa place avec deux autres jeunes femmes, toutes deux toxicomanes, qui veillent également sur la place d'une "ancienne". Cette dernière ayant vue, depuis son logement, sur leur place, peut intervenir si besoin, dans la perspective d'un échange de services. Au passage, on voit que les alliances ne correspondent pas à des partitions strictes et étanches des populations et des pratiques. Toutefois, les témoignages sont multiples, de la part des personnes se prostituant du côté du quartier de la place des Reignaux, concernant le refoulement systématique de toute nouvelle, surtout quand elle est toxicomane, vers les rues plus reculées du Vieux-Lille.

2.1.2. Dans la rue

Se faire reconnaître comme prostituée est relativement facile. C'est même plutôt l'inverse qui est difficile, étant donné l'étiquetage des lieux de prostitution. Le simple fait de stationner, debout, dans une position statique, à partir du moment où l'attente se situe dans un quartier lié à la prostitution, constitue le geste annonçant l'idée de la relation prostitutionnelle à la fois chez l'individu prostitué et chez autrui, client ou autre (Mead, 1963 [1934]). Il constitue un indice concret conduisant à se faire identifier comme tel, bien souvent indépendamment de l'expression corporelle d'orientation qui consiste à adopter une activité reconnaissable et ouvertement motivée par les objectifs officiels du moment et du lieu (Goffman, 1973 [1971], p.132). La stigmatisation d'un quartier conduit à la stigmatisation parfois "abusive" des personnes qui l'occupent, et peut expliquer le ras-le-bol des habitantes des quartiers dont nous parlions¹², ou l'embarras de la sociologue, qui la pochette sous le bras, et le jeu de clé de voitures à la main, ou se mettant à "l'abri-bus", n'empêche pas l'identification à la prostituée. En tous les cas, cela montre combien la "qualité" de prostituée est aussi le fait d'une relation, d'une désignation, à partir d'attributs spécifiques qui ne sont pas toujours personnels.

La tenue vestimentaire ne correspond pas toujours au stéréotype de la minijupe et des hauts-talons, les plus jeunes étant parfois vêtues de jeans ou survêtement, baskets aux pieds, et sans maquillage. Elles interpellent fortement l'imaginaire, en le remettant en question, l'image traditionnelle associée à la prostituée ne correspondant pas à celles qui pourtant apparaissent bien "en être". Elles rendent également la confusion possible. On peut parfois penser que ce sont des personnes attendant quelqu'un ou le bus. À l'inverse, des clients sollicitent la sociologue circulant dans le quartier, ou des femmes ne faisant que passer (on raconte que si les prostituées ont été chassées de devant le palais de justice, c'est à la demande de magistrates et avocates, trop souvent sollicitées par des clients trompés). Le regard de l'autre assigne en partie un statut à la personne sur laquelle il se pose. Les abris-bus étant largement occupés par les personnes se prostituant, ils ne constituent pas non plus une protection contre cette assignation. La méprise inverse existe également. L'exemple de cet homme, qui s'avance vers moi alors que j'attends une prostituée avec qui j'ai rendez-vous, me demandant quand passe le prochain bus, et s'excusant quand je lui réponds ne pas savoir, montre qu'il a probablement pensé avoir

¹² Kathleen Barry donne des exemples plus dramatiques de telles confusions : un agent de police américain verse son témoignage à l'accusation de racolage en soulignant : "Je ne suis intervenu que lorsque le racolage était évident, on le voyait facilement à sa façon de marcher." (souligné par nous). En 1976, toute flânerie de la part d'une femme qui se tenait sur la rue ou s'y promenait pouvait être une preuve de prostitution, selon la législation de l'État de New-York (Barry, 1982 [1979], p.180).

demandé des horaires de bus à une femme attendant des clients davantage que les transports en commun. La méprise peut agacer : Bernadette a pu ainsi renvoyer durement un client, qui me sollicitait tandis que nous discutons toutes deux, en lui criant "Elle travaille pas, hé, andouille !", comme si sa méprise renvoyait directement aux codes qu'il n'était pas capable de reconnaître.

La même remarque était déjà énoncée aux États-Unis par Travis Hirschi (1962), parlant d'uniforme comme moyen de faire de la publicité pour le service qu'elles procurent : "Déjà en 1935, les chercheurs en sciences sociales disaient que "dans les grandes villes modernes il est impossible de distinguer, sur la seule base du logement ou de l'habillement une prostituée professionnelle déclarée"¹³. Plus récemment (1951) Lemert rapporte que "les signes extérieurs de la prostituée ont disparu"¹⁴. Cependant, Rolph (1955) note que : "La prostituée porte souvent non seulement un uniforme mais aussi un masque, les lèvres particulièrement soulignées, etc., étant familière avec tout le monde, bien que ces signes ne soient pas apparents dans la journée chez les mêmes femmes"¹⁵." (traduction personnelle)¹⁶ (les chercheurs cités sont américains, à l'exception de Rolph ayant travaillé sur la prostitution à Londres).

La plupart des personnes qui se prostituent, les femmes mais peut-être surtout les travestis, peuvent se reconnaître en effet à leur tenue (corsage dévoilant les seins, jupes courtes, prédominance du cuir, bottes ou souliers à haut-talons ou chaussures à semelles compensées, perruques, petit sac à main, maquillage prononcé...), tenue qui doit s'adapter aux conditions climatiques (les chaussettes et les bas, lorsqu'il fait moins 10 degrés comme en décembre 96 et janvier 97, sont alors appréciables - ou encore les produits psychotropes agissant sur la sensibilité au monde extérieur), tenue qui fait partie du décorum et qui appartient à la scène dans son ensemble (Goffman, 1973 [1971], p.19). La nécessité d'adopter cette dernière nécessite parfois des stratégies complexes de dissimulation vis-à-vis du quotidien (enfants, voisinage). Les toilettes de certains cafés, seulement ceux dans lesquels elles sont connues comme habituées (sinon, le temps passé dans les toilettes peut devenir suspect quant à l'usage de drogues), peuvent parfois servir à la transformation.

¹³ MAY Geoffrey, "Prostitution", in *Encyclopedia of the Social sciences*, New-York, The MacMillan Company, vol.12, 1935, p.559.

¹⁴ LEMERT Edwin M., *Social Pathology*, New-York, McGraw-Hill Book Company, 1951, p.254.

¹⁵ ROLPH C. H. (ed.), *Women on streets*, London, Secker and Warburg, 1955, p.76-77.

¹⁶ "As long ago as 1935 social scientists were saying that "in the great modern cities there is no basis for singling out by abode or dress even the avowedly professional prostitute". More recently (1951) Lemert says that "the external differentiae of the prostitute have vanished." However, Rolph (1955) reports that : "The prostitute often assumes not only a uniform but also a mask, the over-emphasized lips; etc., being familiar to everyone, though they are not often apparent in the daytime on the same women." " (Hirschi, 1962, p.36, souligné dans le texte).

Cette femme de 45 ans, prostituée depuis 24 ans, marque la nécessité de s'habiller de manière spécifique, et ce dans le secret. Dans le même temps, elle met à distance les stéréotypes associés à cette tenue, ceux qui associent à cette apparence l'absence de moralité, mais également ceux associés à l'image traditionnelle de la prostituée.

"J'ai des copines, tu dirais jamais qu'elles sont prostituées ! Bon la journée, elles sont normales, bon ben le soir elles s'habillent un peu pour aller travailler, elles partent jamais de chez elles habillées en boulot, tout ça, habillées en court, elles se changent après ! Le jour, où les voisins ou les propriétaires, ils savent ce qu'elles font ! Tu peux être sûre qu'elles se font virer !". - *Et par exemple ici, le voisinage.* - Non y savent pas. Y savent pas. - *Y savent pas ?* - (..) Non je fais attention, puis même, quand je m'en vais travailler, si je suis habillée en court, je m'habille, je mets un manteau long, je mets un imperméable ici avant de partir ou tout ça, ou alors je mets, je pars en jupe longue. Et puis je vais mettre une jupe chez Ali vite fait avant de partir ! Mais je pars jamais en décolleté, ni mini-jupe, ni rien du tout hein. Puis d'toutes façons, ça aussi c'est une idée reçue parce que les trois quarts du temps, je pourrais aussi bien travailler comme ça que, habillée court, que, qu'en tailleur que, habillée n'importe comment, ça change rien hein. C'est une idée reçue aussi, les filles avec les cuissardes, les blousons de cuir, les mini-jupes euh.. C'est vrai qu'y en a quelques unes ! mais, tu peux pas, c'est partout, elles sont pas toutes habillées comme ça hein ! Y'en a qui sont en jeans et en baskets ! (..)" (Nicole).

Pourtant, il s'agit aussi d'une nécessité :

"j'aime pas tellement me faire remarquer, la journée tout ça je suis jamais maquillée jamais rien, mais le soir évidemment j'suis obligée de m'habiller plus court, et puis avoir une tenue appropriée pour ça hein." (Odile).

Ce "transformiste", jeune homme de 29 ans se travestissant uniquement pour son activité prostitutionnelle, parle de cette préparation qui lui est nécessaire en termes d'"investissement" (en argent, en temps, et également en termes de santé, d'importants problèmes de peau se posant suite au maquillage fréquent et surtout important, et aux boucles d'oreilles auxquelles il est allergique), qu'il convient donc de récupérer.

"Mais je suis jamais rentré avec zéro francs quoi. Jamais. D'façons, je pourrais pas. Je resterais. J'dis je pourrais pas parce que déjà, je vois pas pourquoi je me suis maquillé, préparé et tout, venir pour rien faire, autant que rester chez moi, j'aurais dit." (Claude).

Les personnes qui se prostituent se reconnaissent également à leur posture corporelle. Adossées à une voiture, ou un pied s'appuyant sur un mur, la jambe repliée (position que tout un chacun peut se surprendre à trouver "naturellement" lorsqu'il est en situation d'attente dans la rue), permettant alors de ne pas se faire surprendre par l'arrière en occupant une position défendable (Goffman, 1973 [1971], p.46) ; ou un pied sur la chaussée pour désigner ceux à qui elles s'adressent (le fait de remonter sur le trottoir lorsqu'une personne extérieure, comme un chercheur, s'adresse à elles montre bien qu'il s'agit d'investir un espace spécifique), expression corporelle qui "est une gesticulation relativement consciente que l'individu accomplit avec tout son corps dans le but de donner des indications explicites au sujet de questions passagères et actuelles, indications que peut recueillir toute personne présente qui se soucie d'en percevoir l'auteur." (Goffman, 1973 [1971], p.129) ; ou encore assises sur les bords des fenêtres de commerces ou sur les parapets (utilisant ce que l'espace urbain peut leur offrir comme ressources, comme les horodateurs pour connaître l'heure, ou les arbres et les ponts pour s'abriter de la pluie), en tous les cas leur regard est tendu vers la rue, pour croiser celui des conducteurs des voitures qui circulent. À part Françoise, accompagnée le plus souvent de son chien, qui s'assoit sur un bout de tissu qu'elle dispose sur des poteaux en béton pour se plonger dans ses mots croisés (sous son parapluie quand il pleut), ou qui se poste à la fenêtre de son studio au moment des sorties des écoles pour y attendre, sans gêner les riverains et les écoliers, ses clients habitués sachant reconnaître sa présence grâce au positionnement de ses rideaux, ou encore Bernadette bouquinant au volant de sa camionnette stationnée qu'elle a aménagée pour recevoir à l'arrière les clients, toutes cherchent à atteindre le regard des clients, en donnant à voir des indices concrets de leur appartenance à la catégorie "prostituée" (Berger et Luckman, 1992 [1966]), en informant sur leur identité sociale et leurs intentions ou "projets d'action" (Goffman, 1973 [1971], p.285), en cherchant à entamer la négociation.

2.1.3. La négociation

L'interprétation des indices concrets que donnent à voir les personnes se prostituant ne comporte pas les mêmes enjeux selon qu'elles soient travesties, transsexuelles, ou femmes. Le moment de la négociation, durant lequel la personne prostituée se penche vers la fenêtre du véhicule arrêté (le plus souvent, les clients sont en voiture, mais ils peuvent être à pied), peut être pour les premières un moment crucial au cours duquel elles peuvent se retrouver face à la colère d'un homme qui se trouve avoir été trompé. Deux stratégies sont possibles. Certains travestis ou transsexuelles préfèrent annoncer d'emblée leur identité de genre, quand le client n'explicite pas sa demande (travesti ou

femme) et que le risque de l'éclatement de la vérité est plus probable (quand la passe se déroule dans la voiture, pour une fellation, le risque est par exemple moins grand). L'inscription territoriale peut être un moyen de déclarer son appartenance, la place aux bleuets étant plus spécifiquement occupée par les travestis (mais pas seulement) : "comme ça, un [1.], on n'emmerde pas les filles, et dans un sens, [2.] les clients ils savent quoi." (Claude). D'autres cachent leur identité, quand le risque de violence est estimé peu important, évitant l'impossible pénétration vaginale en prétextant avoir leurs règles, ou dissimulant leur corps jusque dans l'exécution de l'acte sexuel. De toutes les manières, la voix est travaillée, pour se faire plus douce, et le ton monte dans les aigus - ce qui est frappant lorsqu'on assiste au changement : quand la personne en discussion avec la sociologue se tourne pour répondre à une interruption d'un client, elle change alors de registre, tant vocalement que gestuellement.

"Y'a des travestis qui disent non, je préfère me mettre à côté d'une femme, ils croient que le mec il va pas le voir. Mais le mec il le voit enfin. Il est pas aveugle. - *Et alors quand il le voit, il fait semblant de rien ou...* - Ben, ça dépend hein. Moi de toutes façons, moi j'annonce toujours. Je préfère annoncer parce que, avant j'annonçais pas, bon déjà j'ai quand même une voix.. bon des fois y'a des mecs, tu sais, y sont babaches hein. Ou bien y font semblant d'être babaches, y font semblant de rien, rien vu. Bon ça dépend, quand c'est un petit vieux, moi quand c'était en voiture, bon j'annonce pas, je m'en fous. Y'a, y va rien m'arriver, bon c'est tout. Bon bien sûr, si c'est en chambre ou quoi, vaut mieux annoncer quoi. Parce que en pleine lumière, si le mec y dit on fait l'amour, on peut pas.. c'est vrai hein." (Claude).

De façon générale, nombre de négociations n'aboutissent pas, sans que l'on sache toujours très bien pourquoi, et la voiture repart. La femme ou le travesti énonce les conditions de tarif, les pratiques proposées, et le plus souvent l'outil incontournable, le préservatif. Ou la personne prostituée refuse car le client "ne lui revient pas" et la méfiance ou l'impression de danger aboutit à l'éconduire. Ou c'est le client qui s'en va, ou qui cherche des arrangements que la prostituée n'accepte pas, sur les conditions de tarifs ou sur celle du préservatif. Ces derniers motifs sont parfois lourds de conséquences. En effet, si le client continue son chemin, s'arrête à la hauteur d'une autre prostituée, et l'emmène, il est facile d'en déduire que cette dernière "casse les prix", ou travaille sans préservatifs - et ces allégations ont parfois des suites graves -, sans savoir si entre-temps le client n'a pas changé d'avis, ou si ses motifs n'étaient pas seulement des prétextes pour refuser après avoir vu de près le visage de celle qu'il avait d'abord vu de loin. Quoi qu'il en soit, si la négociation aboutit, la personne prostituée monte alors dans

le véhicule du client, ou l'accompagne en marchant. C'est le temps de la passe qui est alors entamé.

2.2 La passe

2.2.1. Le décor

"L'espace de la passe" relève, comme celui du racolage, du domaine public. Quoique soustrait au regard des autres¹⁷, il reste du domaine de l'activité prostitutionnelle, au sein du marché sexuel et de l'échange monétaire, et non du domaine privé. Le caractère public constitue également une catégorie de la pratique quotidienne des acteurs. Bernadette, assise au volant de sa camionnette, la fenêtre ouverte pour discuter avec moi debout sur le trottoir, le faisait remarquer avec ironie, dans la période de contrôle social particulièrement aigu concernant les fumeurs. Alors que je m'apprêtais à allumer une cigarette, elle me rappelait, en désignant d'un geste large son lieu de travail (la camionnette), alors même que je me trouvais en dehors des limites concrètes du véhicule, que je devais demander la permission puisque nous nous trouvions dans un lieu public (dans ce cas, les lieux de racolage et d'exercice de la prostitution se recouvraient).

Mais cet espace devient individuel, et par là, plus dangereux, davantage risqué, car à l'abri de toute aide potentielle en cas d'agression. Très majoritairement, la passe se déroule dans la voiture du client (dans l'enquête que nous avons menée par questionnaire (Pryen, 1997b), cela concerne 52 personnes interrogées sur 55)¹⁸ et à l'hôtel (49 sur 55) - qui rappelons-le, peut être l'objet d'une procédure judiciaire pour proxénétisme hôtelier. Si ce sont majoritairement les hôtels proches de la gare qui sont investis, des témoignages rapportent que les motels les moins excentrés peuvent également servir de décor à la rencontre prostitutionnelle (comme le Formule 1 à Mons).

Une faible proportion de personnes accueille les clients à leur propre domicile (12 sur 55), et une minorité possède un studio spécifique pour la prostitution (2 sur 55). On pénètre alors dans un univers particulier. Françoise, portant une casquette rouge flashant,

¹⁷ Dans la mesure du possible, car la discrétion n'est pas toujours assurée quand la passe se déroule dans la voiture du client, en fonction du lieu sur lequel celle-ci est garée. Des intervenants sanitaires et sociaux du département du Nord ont été invités à visiter l'aménagement réalisé à Rotterdam : à l'écart de la ville, des "boxs" ont été construits sur un parking. Chaque emplacement est donc entouré de parois suffisamment hautes pour assurer la non visibilité de ce qui se passe dans la voiture ; des poubelles peuvent recevoir les préservatifs usagés ; et la proximité des autres prostituées et clients permet de répondre en cas de besoin aux demandes de secours.

¹⁸ Des parkings de résidence, le parvis de Notre Dame de la Treille, ou encore près des anciens abattoirs dans la rue du Guet en impasse avec peu d'habitations, sont des lieux désignés pour garer les voitures.

un foulard de couleur vive, un manteau jaune brillant avec un col de fourrure noir, un fuseau noir, ses mots croisés sous le bras, m'invite à visiter ce qu'elle appelle son bureau sans téléphone, sans fax et sans ordinateur. Environ 25 m². Plafond aux poutres apparentes, très bas ; lumière tamisée (2 grosses boules en rotin) ; moquette. Ambiance feutrée, sombre, ramassée. Quelques habits (tenues légères, brillantes, colorées) pendent, espacés, sur des cintres accrochés à une seule barre de chaque côté de la pièce. Sur la penderie au dessus du lit, un petit sac, à facettes brillantes et colorées et un masque "loup" très tape à l'œil. Des chapeaux sur l'étagère et la table (un haut de forme blanc type Folies Bergères, un béret vert...). Un aspirateur près de l'étagère. Sur cette dernière, un livre, "L'art de plaire", en évidence. Des coussins, dont l'un est un imprimé avec les personnages de Peter Pan, sont disposés le long du lit, un lit double, avec des arcades en rotin. Un coin salle de bains, avec toilettes et lavabo. C'est un décor tel que Toulouse-Lautrec pourrait l'avoir représenté. Madeleine de son côté m'accueille en peignoir de soie rose, très maquillée (noir qui allonge l'oeil, bordure dorée, rose), dans son "appartement de fonction" qui lui sert aussi de domicile. Tout est rose. Très "kitch". Cuisine, toilettes et salle de bains à gauche du palier. Des portes fenêtres, avec des petites vitres, séparent les différentes pièces. Le salon et chambre sont à droite et constituent une grande pièce séparée en deux. Un grand lit occupe la chambre, qu'elle s'empresse de refaire alors qu'il n'est pas défait, réajustant simplement le couvre-lit et replaçant les coussins sur les chaises et le lit. Sur la table du salon, un cendrier contient des préservatifs, un peu comme un présentoir. La couleur rose prédomine et donne le ton à l'ensemble de l'appartement. Si la grandeur et la clarté de cet appartement donnent une sensation différente du premier, moins oppressante, l'artificialité et l'étrangeté restent les sentiments dominants.

Le domicile du client sert également de décor, et de manière non négligeable (11 personnes sur 55 ont cité cet autre lieu), comme les lieux ouverts (8 personnes dans l'enquête parlent de "dehors", "à pieds", ou "dans la nature"). Ces derniers lieux ont été systématiquement relevés par la police municipale, en vue de produire une "cartographie" de la prostitution (diffusée par le Conseil communal de prévention de la délinquance, présentée en annexe 1).

2.2.2. L'agression

Le risque, on l'a déjà souligné en faisant remarquer le caractère invisible au regard des autres de la passe, est particulièrement sensible¹⁹. "Tu vois, tu montes, mais tu sais pas si tu vas descendre." (Claude). 33 personnes (60%) parmi celles que l'on a interviewées par questionnaire ont été agressées au moins une fois dans les six derniers mois (en moyenne, près de deux fois (1.91) ; 14 personnes ont été agressées plus d'une fois). Sur 39 agresseurs décrits, 21 sont des clients, 8 sont des prostituées ou des "filles", 8 sont des hommes non clients, ou "faux clients". Un est décrit comme un dealer, et un autre comme un usager de drogue. Cela souligne que le risque d'agression n'est pas lié exclusivement au lieu et aux partenaires de la passe, mais également aux autres lieux et partenaires de l'activité prostitutionnelle. Claude s'est par exemple fait frapper à coups de barre de fer par des skin heads, l'homophobie se superposant alors aux autres motifs. On peut aussi penser que les agressions sont sous-déclarées, étant donnée la banalisation de ce type d'atteinte à l'intégrité physique que nous avons pu constater au cours de nos observations, les temps de récupération apparaissant extrêmement courts en rapport aux chocs parfois subis. D'un autre point de vue, le rapport aux institutions policières est souvent trop complexe pour aller déposer plainte de façon systématique. La sécurité n'est d'ailleurs retenue comme problème que par 18 personnes sur les 55 interrogées.

Face au danger constant que peut constituer le client, là encore, des stratégies peuvent être adoptées. Les stratégies préventives consistent à "flairer" le danger, et à refuser le client s'il semble constituer un risque - nous reviendrons sur ces compétences adaptatives.

Les stratégies proprement défensives sont diverses, et pas toujours efficaces. Les conditions de réalisation de la demande du client ne permettent pas toujours, même si les personnes restent aux aguets, de garder le contrôle de la situation. Lorsque la passe a lieu à l'hôtel ou au domicile (le plus souvent, dans ce dernier cas, ce ne sont que les clients réguliers et connus qui sont acceptés), la proximité d'une aide potentielle, ou la connaissance préalable des clients reçus, est garante d'une plus grande sûreté. Même si nos données quantitatives ne sont pas significatives, les différences soulignent toutefois que la probabilité de se faire agresser est moindre pour celles qui travaillent à leur domicile ou à l'hôtel (respectivement 50% (6/12) versus 63% (27/43) ; 57% (28/49) versus 83% (5/6)).

¹⁹ Il est rappelé lorsque des formules du genre : "Fais attention à toi" sont lancées à une collègue ou à la sociologue.

La voiture du client ou les lieux publics semblent par contre constituer des espaces à grand risque. 84% des personnes ayant déclaré dans notre enquête exercer la prostitution chez le client ou "dehors", "dans la nature", ont été agressées dans les 6 derniers mois (16 sur 19), contre 47% de celles qui n'avaient pas déclaré un tel autre lieu (17 sur 36). Pour 9 lieux sur 14 décrits pour les agressions, c'est la voiture du client qui a vu se dérouler la scène. Dans cet espace si petit et si confiné qu'est l'intérieur d'une voiture, l'arme privilégiée que constitue la bombe lacrimogène est de peu d'utilité, l'agressée en souffrant autant que l'agresseur. Les mains sont particulièrement guettées, et font souvent peur, surtout lorsqu'elles se balladent sur le corps, comme par exemple autour du cou.

"T'as quelquefois peur ? - Peur ? Ben.. j'avais peur.. sur le trottoir tu parles ? - Ouais. - Ou bien quand tu montes dans une voiture. - Les deux. - Ben, non, sur le trottoir, non. Mais, plutôt quand je monte dans une voiture que.. quelquefois, y'en a qui passent que la tête hein, ça veut rien dire hein. Mais des fois, c'est vrai que je suis assez méfiant quand même, j'ai toujours peur. Ouais. Surtout quand, y met sa main comme ça [il passe sa main autour du cou], ou quoi que ce soit. Je me demande.. tu sais, j'suis pas, à l'aise. Comme quand y met sa main ou quoi." (Claude).

Ces mains ne sont jamais quittées des yeux :

"Tu dois toujours te méfier. Jamais tourner le dos. (..) Et puis un client qui est toujours sur euh.. moi j'surveille toujours leurs mains ! J'suis toujours en train de les surveiller ! Même quelque fois y'en a un qui va chercher quelque chose tu sais dans le, le vide, le truc, vide poches là, sur le côté des portières. Tout de suite, j'surveille pour voir c'qui va, tu sais, qu'y sort pas un couteau, une matraque, un.. toujours, toujours, toujours, même s'il a l'air gentil, on, toujours, on est, on est aux aguêts. Et si il a l'air un p'tit peu, bizarre, un p'tit peu drôle, tout d'suite, là alors là c'est encore pire. Et même quand on est dehors, dans la rue, on est toujours en train de regarder, des voitures qui passent plusieurs fois, les gens qui passent plusieurs fois, ou quand tu vois des gens plus ou moins drôles et tout. On doit toujours faire attention si on est dos au poteau, ou dos au mur.. c'est pour ça qu'y a beaucoup de filles qui sont ap-, appuyées sur les murs. Parce qu'on peut jamais les attaquer par derrière." (Nicole).

Des armes plus dangereuses peuvent également être utilisées, comme des pistolets à grenailles. La parole, pour rassurer, pour apaiser, pour argumenter, est également une arme.

"Je me suis rendue compte que c'était.. tangent. Il fallait, mais faut rester calme, apaiser la personne, etc." (Françoise).

Dans la voiture, elles peuvent avoir à se saisir des clés de contact, ou sauter de l'habitacle, même si le véhicule n'est pas à l'arrêt ; refuser de fermer le cliquet de la porte en prévision d'un cas d'urgence, ou parfois ouvrir en prévention un carreau au cas où le besoin d'appeler de l'aide se présenterait. L'argument du copain qui a relevé la plaque minéralogique de la voiture peut servir également à dissuader un client menaçant. Ce copain, ou le frère biologique, ou le "grand frère" symbolique, proxénète de toutes façons au regard des catégorisations juridiques, peut être un agent de réassurance, réel car présent physiquement - même si de toutes manières, la passe échappe à son pouvoir d'agir, reste la menace des autres acteurs, que ce soient les autres prostituées ou les amis de ces prostituées -, ou virtuel, si la seule réassurance est de l'avoir au bout du fil en cas de problème à partir de la plus proche cabine téléphonique. En tous les cas, à nouveau nous pouvons souligner les difficiles confrontations entre les statuts juridiques et les histoires vécues, ces personnes ayant le statut juridique de proxénètes en prêtant assistance à la prostitution d'autrui, quelle que soit la relation qui les unit à ces femmes et le sens de cette relation pour les deux partenaires impliqués.

Il reste que les agressions sont multiples et courantes. Les personnes qui les subissent les racontent, elles les partagent, elles en montrent les stigmates, entre deux passes, dans le bus d'échange de seringues ou sur le trottoir. Raconter et rire de situations de tensions - parfois dramatiques - en les rendant cocasses, c'est mettre en commun des événements qu'elles ont vécu - parfois affronté - seules, c'est partager ces tensions avec d'autres qui peuvent les imaginer pour les avoir vécues, et c'est prendre de la distance quant au risque objectif sensible, physiquement perceptible. Ce que Goffman appelle les adaptations subjectives, face au risque et à l'angoisse que procure l'activité prostitutionnelle, vient compléter les adaptations matérielles pas toujours efficaces (Goffman, 1974, p.143-149).

Le moment durant lequel s'exerce la prostitution est également fragilisant. La nuit facilite l'exposition aux risques, dans ces quartiers désertés par la vie urbaine diurne habituelle et rassurante. Celles qui déclarent travailler la nuit et le week-end ont une probabilité plus importante que les autres d'avoir été agressées (respectivement, 71% (20 sur 28) versus 48% (13 sur 27) ; 68% (26 sur 38) versus 41% (7 sur 17)). Et celles qui déclarent travailler la journée ont une probabilité moins importante contre celles qui déclarent ne pas travailler la journée (51% (20/39) versus 81% (13/16)). Il est difficile de savoir dans quelle mesure le moment, ou les lieux, constituent des facteurs de risque en eux-mêmes quant à l'exposition aux agressions. Des facteurs moins directement liés à la

situation de la passe entrent évidemment en jeu. Par exemple, celles qui sont remboursées de leurs frais de santé ont moins souvent déclaré avoir été agressées (55% (23/42) versus 77% (10/13)), comme si leur sécurité sociale était le signe d'une meilleure protection dans d'autres domaines. Celles qui ont consommé des drogues dans le dernier mois (30 personnes sont concernées) ont davantage déclaré avoir été agressées, et ce plus souvent (67% (20 sur 30), en moyenne 2.25 fois, versus 52% (13 sur 25), en moyenne 1.4 fois). Nous ne pouvons dégager le poids respectif de ces différents facteurs, nous l'avons déjà souligné, étant donnée la faiblesse des effectifs. Mais la situation de la passe, les conditions dans lesquelles elle s'effectue, ont un effet direct sur la sécurité des personnes engagées dans la transaction.

L'argent étant le principal motif des agressions (le vol est invoqué 17 fois, et le fait de ne pas payer la passe 6 fois ; dans 6 cas, c'est le viol ou l'agression sexuelle qui sont invoqués), il s'agit de minimiser son importance. Zoé déclare toujours au client qu'elle vient seulement d'arriver, ou qu'elle n'a encore "rien fait" si elle a repéré qu'il rôdait depuis un petit moment et l'avait donc déjà sûrement remarquée. En tous les cas, il faut le dissimuler entre chaque passe. Au domicile, c'est facile. Dans la rue, ou l'ami / proxénète le récupère entre chaque client - Sylvie passe à chaque fois dans les jardins d'une résidence HLM pour retrouver Fred qui la rassure et prend l'argent ; Aziz joue le même rôle pour Isabelle -, ou l'argent est dissimulé (dans les chaussures ou chaussettes, ou dans le soutien gorge), jamais placé dans le sac à main. Parfois, les agresseurs s'y trompent...

"Parce qu'y sont cons parce qu'y prennent les sacs, alors qu'y savent très bien qu'une fille elle mettra jamais son argent dedans. À moins, une babache." (Claude).

2.2.3. *Les pratiques*

C'est le client qui est l'unité de mesure, l'unité comptable - on "fait un client" -, davantage que les pratiques, dont il est d'ailleurs assez difficile de parler.

La parole sur les pratiques dans la relation d'enquête

Certains chercheurs, on l'a vu, ont volontairement laissé de côté cette question, la considérant comme nécessairement grivoise, voyeuriste. C'est sûrement le contexte du sida qui a permis, par une recherche des pratiques à risque pour la contamination au VIH, qu'on puisse s'y attacher de façon légitime, sans que le doute sur le caractère moral de l'intérêt porté aux pratiques constitue un obstacle. Il reste que la parole sur cette question, même pour celles qui sont aux premières lignes de ces pratiques et ce dans un contexte

spécifique, non privé, permettant, en tout cas on pourrait s'y attendre, la prise de distance pour en parler, reste difficile.

Georges Devereux (1980 [1967]) nous dit que de manière générale, il est probable que la meilleure information sur la sexualité soit recueillie dans une interaction hétérosexuelle. Mais lorsque l'objet de recherche est la prostitution, la relation entre un chercheur homme et une prostituée femme peut s'interpréter dans une logique parallèle à celle de la prostitution. Cela ne conduit pas à faire du fait d'être un homme un obstacle au recueil de données, mais à la nécessité pour le chercheur, homme, mais aussi femme, de s'interroger sur ses effets. En tant que femme, je me situe d'emblée en dehors de la relation prostitutionnelle lors de l'interaction avec les personnes prostituées, les clients étant hommes²⁰. Quoique ma démarche lui ait été, par moments, parallèle dans la forme (parallélisme formel d'autant plus frappant lorsque je circulais en voiture pour repérer l'activité prostitutionnelle, ou lorsque mes allers-retours pédestres croisaient ceux des clients), elle était pourtant sans ambiguïté quant à un aboutissement et une finalité - même si elle était soumise par ailleurs à de multiples interprétations. Cela a conduit, les quelques fois où mes pas et mes yeux ont rencontré respectivement ceux des clients, en sortant du domicile qui était également le lieu de travail de personnes prostituées, à ne pas permettre la reconnaissance mutuelle - même si dans ce cas, il n'y avait pas d'enjeu quant à la relation d'enquête en elle-même. Vis-à-vis en tout cas des personnes prostituées abordées, le sens des rapports établis ne pouvait s'investir d'un sens proche de la relation prostitutionnelle, comme c'est le cas lorsque les enquêteurs fonctionnent en couple mixte²¹.

Pourtant, nous rejoignons la remarque de l'ethno-psychanalyste, car il nous semble que nous avons sûrement davantage appris dans deux circonstances. La première, lors de nos observations en accompagnant les temps de prévention de l'équipe prévention et écoute en milieu prostitution du comité AIDES Nord-Pas de Calais, lorsque ceux-ci étaient menés par un homme, formateur par ailleurs, qui loin de se contenter de donner les préservatifs, interrogeait très précisément les personnes sur la façon dont elles les

²⁰ Des chercheurs écossais, travaillant sur les clients de prostitué(e)s, ont toutefois rencontré trois femmes clientes sur un total de 209 personnes interrogées (Morgan Thomas, Plant et Plant, 1990). C'est la seule étude à notre connaissance citant une population cliente féminine. Si des formes de prostitution masculine existent pour les femmes, elles ne se superposent pas aux territoires de la prostitution de rue (par exemple, Philippe rencontre des femmes, avec qui il a des relations payées, dans le métro bruxellois). Si Daniel Welzer-Lang (1994) en a relevé quelques exemples, il souligne que cela reste de l'ordre de l'anecdote. Et si des formes nouvelles de tourisme sexuel semblent se développer, en ciblant spécifiquement les demandes de femmes (ou à les susciter), cela reste encore à la marge (le reportage de Christoph Weinert (1997) montre que les "bordels" pour femmes trouvent difficilement leur place sur un nouveau marché dont la clientèle reste rare).

²¹ Même si des demandes de la part de couples émergent, elles restent marginales.

utilisaient, et les conseillait, en se positionnant à la fois comme formateur et bénévole ("volontaire"), mais aussi comme homme. La seconde, lors de nos entretiens avec des travestis, leurs pratiques étant davantage problématiques et plus mystérieuses que celles des femmes prostituées avec des hommes clients, suscitant donc davantage de commentaires et de descriptions. Par ailleurs, les relations avec les jeunes hommes, homosexuels, rencontrés par le biais du SPRS au début des années 90, sont spécifiques. Ces jeunes hommes sont les seuls qui tiennent régulièrement, et ce dans le long terme, à donner spontanément des nouvelles, personnelles, de leurs situations, à la sociologue.

Les pratiques exercées

Comme l'ont montré les travaux d'Isabelle de Vincenzi et al. (1992), l'acte majoritairement réalisé est la fellation. L'importance de cette pratique à moindre risque de transmission du VIH pourrait expliquer en partie la faible contamination (au moins pour les pays européens) par le biais des relations prostitutionnelles. La pénétration vaginale est moins fréquente (ce que confirment les entretiens), mais est toutefois réalisée par la quasi-totalité des personnes. Si 3 personnes ont déclaré ne pas la pratiquer dans notre enquête par questionnaire, deux d'entre elles étaient travestis, et n'étaient donc pas concernées. C'est la pratique de la pénétration anale qui reste particulièrement discriminante. Seules 12 personnes (dont les deux travestis) déclarent pratiquer la pénétration anale avec les clients. L'observation de la pratique de prévention du comité AIDES Nord-Pas de Calais est à ce propos éclairante. Les volontaires de cette association proposent du gel lubrifiant, pour une meilleure utilisation du préservatif et un meilleur confort, quelle que soit la pratique. Cette proposition était, au début de l'action, largement refusée, et surtout considérée comme un affront par la plupart des personnes, parce qu'elles supposaient que le gel ne s'utilisait que dans le cas de la sodomie : "J'en veux pas ! Je me fais pas... hein !".

Les tarifs officiellement pratiqués sont classés différemment. Ou c'est le lieu qui constitue la catégorie pertinente (200 francs en voiture, 500 à l'hôtel plus le prix de la chambre), ou c'est la pratique ("100 francs la pipe, 200 l'amour", ou "200 francs la fellation et 200 francs l'amour"). Des négociations sont ensuite possibles en fonction des pratiques et de l'accès au "corps morcelé" (Field, 1992), le prix augmentant en conséquence (caresses, au-dessus du tee-shirt et au-dessus de la taille pour certaines). En tous les cas, des stratégies sont adoptées pour en faire le moins possible.

"[La question est posée par un volontaire de AIDES lors d'un temps de prévention]
- *Tu fais que des fellations ?* - Ouais, et encore, je fais que des branlettes. Je dis au

client, dis-moi quand ça vient, je finirai à la bouche. Oh trop tard ! Excuse-moi !" (Lili, 1996).

Ou pour ce travesti, dont le médecin a conseillé d'éviter la sodomie :

"À cause de mon occlusion intestinale quoi. Donc j'essaie de le faire le moins souvent possible, bon je peux le faire, y m'a dit, mais le moins souvent possible quoi. Ou bien je fais semblant quoi (*rit*). - *Ouais ?* - Ah ouais. Ah ouais. Ben en voiture tu peux hein. - *Ouais ?* - Ouais. Ben ouais, tu triches quand même. Ben c'est logique, parce que, je sais pas, moi je me dis ça hein, si tu, comment, si en une soirée t'as 10 clients qui demandent la sodomie, je te dis pas après comment que tu es hein. (...) Donc j'essaie de faire moins souvent possible, mais quand c'est en voiture bon, je mets, je mets ma main et puis j'essaye de, pour pas que ça, ça rentre quoi (*rit*). - *Y'a des techniques*, - Ouais, ben ouais. Ben disons, en appartement, souvent t'es obligé. Bon c'est vrai, t'es dans un lit, eux ils aiment bien, tu sais ils aiment bien le voir, que vraiment quoi. Mais en voiture, bon y fait noir, et puis, y'a pas beaucoup de place en voiture, comment que tu fais. T'es, tu peux pas faire en levrette comme une femme. J'veux dire tu peux pas, faire comme ça, c'est impossible. Quand t'es dans une voiture. Donc moi je me retourne comme ça (*se tourne de côté*), bon je serre bien les fesses, je fais semblant de rien quoi, puis c'est tout. Bon, des fois ils le voyent, des fois y disent "oh j'suis pas dedans ou quoi", "mais si t'es dedans !" (*rit*) Ah ouais ! Faut mentir, faut mentir quand même, parce que y'a.. "hé, c'est moi qui la sens", je dis, "c'est pas toi !" (*rit*) Ben voilà. Ecoute ! (..)" (Claude).

Ce qui sera fait en plus sera monnayé au maximum :

"Moi je dis, je dis 500, si le mec y dit ben non, j'ai pas assez ben, y dit 400, je dis ouais, OK, mais, je me donne pas, je fais pas, je fais pas l'Amérique hein. J'veux dire, et après bon si y doit me donner l'argent, ben là je lui dis, je dis écoute ben rajoute moi 200 ou, ou un peu plus et je donne quelque chose de mieux et, voilà, c'est tout. Non non, je vais pas commencer à donner le cul pour 500 francs hein (*rit*)."
(Claude).

Des techniques sont également utilisées pour accepter les demandes même si elles sont rendues difficiles par exemple par les règles mensuelles,

[au cours d'une observation durant un temps de prévention de l'équipe PEMP, cette jeune femme revient vers nous après avoir "fait" un client, et dit à sa sœur, prostituée elle-même et présente à ses côtés sur le trottoir] "Je l'ai fait quand même. Il a rien vu,

j'ai dit que je voulais pas risquer que le préservatif reste dans le vagin, et j'en ai profité pour le froter.",

ou par le sexe biologique non conforme au genre social - techniques pas toujours efficaces :

"Comme là y'a un travesti bon, lui il est fort, c'est vrai, bon il arrive à se planquer et tout, bon même en chambre il a déjà fait, mais une fois il s'est pris une patate et.. par le mec hein. Ben ouais, y a dit, tu me prends pour, un con ou quoi là. Ben ouais, y dit j'ai l'habitude de faire l'amour avec des femmes hein, y dit, t'es pas une femme hein. Et donc là y'a eu des problèmes hein. Y'a démonté sa gueule hein ! (rit) - *C'était un transsexuel ou c'était un travesti.* - Non, c'était un travesti, y'était pas opéré ni rien hein, mais il avait une façon de le faire, en disant.. en plus c'était, y met des lumières bleues chez lui, donc déjà y'a pas trop de lumière, donc ça passe bien quand même, y'a une voix qui passe bien, bon, y'a pas de seins mais y met des prothèses en genre de silicone, donc y se déshabille pas carrément mais le mec, bon on caresse on dirait des vrais seins, c'est vrai, et pour le bas, y se planque carrément, et puis, vraiment tiré puis y met un scotch, et puis bon quand y fait l'amour, bon j'veux dire, y'écarte pas les jambes, puis y fait comme ça, puis y met à côté, mais bon le mec qui a l'habitude de faire l'amour avec une femme, y voit la différence, c'est vrai, logique. Bon là, elle a cru que c'était un jeune de 25 ans, qui l'aurait pas vu, et ben.. il l'a vu hein, il lui a mis des coups sur la gueule hein. Alors maintenant ça va, elle annonce maintenant, en chambre." (Claude).

D'autres types de pratiques peuvent être demandées et effectuées. Certains clients viennent uniquement pour parler, et cette pratique d'écoute est particulièrement valorisée par les personnes prostituées, et ce de manière générale, même lorsque la demande d'écoute n'est pas exclusive d'une demande sexuelle. Elles parlent de, et revendiquent, on le verra, leur fonction de quasi-thérapeute. Des relations de confiance peuvent s'établir sur le long terme avec les clients réguliers - ceux que Welzer-Lang qualifie de "(presque) fidèles" pour les opposer aux clients "papillons" (Welzer-Lang et al., 1994, p.116 sq.) - qualifiés par certaines, et pas toujours avec cynisme, de "fiancés", ou d'"amoureux".

"- *Et vous avez des clients réguliers,* - Ah moi j'ai ma clientèle habituée depuis des années. Ah oui, y viennent toujours. J'les ai connus jeunes, y se sont mariés, ils ont des enfants, des petits-enfants, ils sont, ils viennent encore toujours (*sourire amusé et tendre*). C'est à dire.. ça devient voyez.. pas de l'amour parce que c'est pas possible."... mais... (Madeleine).

D'autres ont des demandes particulières, de type sado-masochiste, qui font parfois peur par leur bizarrerie, leur étrangeté, et leur perversité, mais avec lesquelles des distances sont prises par la moquerie, le rire, l'humour, "moyen pour désamorcer l'intériorisation de la honte et dénoncer les violences humiliantes" (De Gaulejac, 1996, p.267), ou le défoulement lors de la pratique elle-même, même si la peur que la situation ne se modifie à leurs dépens est toujours présente.

Elles doivent parfois se prêter à des mises en scène de domination. Un client venait avec un carton de tabliers, cette femme devait en choisir un, le mettre autour de la taille, et le client dormait sur sa poitrine en l'appelant maman. À l'hôtel, un client se plaçait devant une table comme s'il s'agissait d'un bureau, elle devait sortir, frapper violemment à la porte, et lui crier dessus.

"Moi j'en ai un, il me paye rien que pour passer l'aspirateur ici ! - *Que lui, passe l'aspirateur ?* - Oui ! Puis il faut que je le traite comme mon esclave. Alors je l'appelle "conchette", j'dis "allez ben conchette, maintenant dépêche toi, passe l'aspirateur, et là c'est sale, et là c'est sale", et tout les, et il fait la vaisselle, il nettoie la salle de bains, il nettoie les toilettes, y, y passe l'aspirateur, et il me paye pour ça. - *Et il vous paye combien ?* - Mille francs. - *Pour faire votre ménage ?*" (Nicole).

2.2.4. L'utilisation du préservatif

L'utilisation du préservatif avec le client, qu'il soit régulier ou inconnu, est déclarée majoritairement dans notre enquête, quelle que soit la pratique considérée. Et la plupart déclarent mettre le préservatif elles-mêmes, pour s'assurer qu'il sera mis, et bien mis. "Y'a que le plastique qui a un droit d'entrée". Seules deux personnes déclarent ne pas toujours utiliser le préservatif pour la fellation avec un client régulier, cette pratique étant considérée comme à moindre risque. Toutefois, les données de l'IREP (Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance)²² notent que pour un quart (24%) des personnes interrogées sur les cinq sites ayant déclaré exercer ou avoir exercé "un travail sexuel" (situation qui concerne 12% des personnes dans l'échantillon total, dont 39% des femmes et 2% des hommes), le préservatif n'a pas été utilisé avec tous les clients (Ingold et al., 1997, p.11). La déclaration de la non-utilisation du préservatif est difficile dans le cadre d'un questionnaire, étant données la non-désirabilité sociale d'un

²² qui concernent l'enquête multicentrique sur les attitudes et comportements des toxicomanes face au risque de contamination par le VIH et les virus de l'hépatite, effectuée dans cinq sites dont Lille (les autres sont Paris, la région parisienne, Marseille et Metz), en 1995-1996, auprès d'un échantillon d'usagers de drogues recrutés pour moitié dans la rue, et pour moitié dans les institutions.

tel comportement, et la délégitimation et la forte stigmatisation, tant par le regard social associant prostitution et sida, que par le regard des pairs associant professionnalisme et protection, qu'une telle pratique induirait. Si de nombreux témoignages de personnes prostituées parlent d'autres femmes ou travestis, qui travaillent sans préservatifs, cela ne nous apprend que sur l'enjeu que le préservatif constitue, et rien sur les pratiques réelles. Certains témoignages laissent toutefois entendre que l'utilisation du préservatif n'est pas toujours systématique, en fonction de la connaissance du client, ou de la pratique demandée, la fellation étant considérée comme peu risquée par exemple.

En tous les cas, la distinction entre la sphère du privé et celle du public est relativement claire : la moitié des personnes interrogées n'utilise pas le préservatif dans le cadre des relations privées, pour la fellation, la pénétration vaginale et la pénétration anale (25/42 ; 19/41 ; 8/11). Nous ne savons toutefois rien de la nature de cette relation, mari fidèle ou amant de passage.

tableau 2 : utilisation du préservatif en fonction de la pratique sexuelle et du partenaire

préservatif	fellation			pénétration vaginale			pénétration anale		
	tjs	svt/rt	jms	tjs	svt/rt	jms	tjs	svt/rt	jms
client inconnu	100% (55)	0%	0%	100% (52)	0%	0%	100% (12)	0%	0%
client régulier	96.4% (53)	1.8% (1)	1.8% (1)	100% (52)	0%	0%	100% (12)	0%	0%
partenaire privé	11.9% (5)	28.6% (12)	59.5% (25)	24.4% (10)	29.3% (12)	46.3% (19)	9% (1)	18.3% (2)	72.7% (8)

en % (effectifs) - ex: 100% des personnes des personnes qui pratiquent la fellation avec un client inconnu utilisent toujours le préservatif (sur une population de 55 personnes) - les totaux des effectifs en ligne ne sont pas toujours égaux à 55 car des personnes pouvaient ne pas être concernées par la pratique, ou par le type de partenaire (source : Pryn, 1997b).

Mais les études épidémiologiques ont pu montrer que c'est davantage dans le cadre des relations privées - qui ne sont donc pas sans risques, même si elles sont souvent considérées comme telles - que la contamination par le virus du VIH se fait, plutôt que dans le cadre du travail sexuel. Surtout, la contamination est plus fréquente quand la pratique prostitutionnelle est associée à la pratique toxicomaniaque. Une recherche effectuée dans 9 villes européennes (Amsterdam, Anvers, Athènes, Copenhague, Lisbonne, Londres, Madrid, Paris (les données concernant cette capitale provenant des travaux de De Vincenzi et al., 1992), et Vienne), auprès de 945 prostituées, de septembre 1990 à novembre 1991, note que 80% des prostituées utilisent toujours le préservatif avec leurs clients. L'enquête donne un taux de séroprévalence au VIH de 5.3%. Mais le taux s'élève à 31.8% (35 sur 110) pour les usagères de drogue par voie intraveineuse,

contre 1.5% (11 sur 756) pour les non usagères (OR 31.6 ; $p < 0.0001$, test du χ^2) (EWGHP, 1993).

CONCLUSION : DES TÂCHES À RÉALISER À PARTIR D'UN ESPACE PUBLIC.

En décrivant les territoires et les différents temps, lieux et pratiques de la prostitution de rue à Lille, nous avons souligné le poids fondamental de l'espace à partir duquel se réalise la transaction prostitutionnelle, à savoir la rue, espace public faisant partie d'un cadre urbain plus large, et donc traversé par de multiples enjeux : celui de la sécurité publique, celui de la moralité publique, celui de l'intégration ou de la relégation dans cet espace urbain. S'il constitue un enjeu "externe", révélé par les tensions avec les habitants, mais également par le poids du regard policier - notamment pour définir ce qui constitue la transgression du Code Pénal en terme de racolage actif - ou des passants, il représente également un enjeu "interne", du point de vue de la coopération ou de la concurrence (et des conflits) autour du territoire. Nous en avons encore peu parlé, mais il constitue également un enjeu pour des interactants plus proches de l'univers prostitutionnel, les dealers et / toxicomanes et / ou proxénètes, amis, concubins, ou "grands frères" des prostituées.

Le second "espace-temps", celui de la passe, est plus difficile à décrire, car soustrait au regard. Pourtant, nous avons pu souligner là encore les risques d'agression (la part des agressions du fait de certaines prostituées étant plus difficile à cerner), et la difficulté des pratiques, mais également les moyens de minimiser ou d'échapper à ces difficultés. Il constitue également un enjeu, tout en étant moins contrôlé puisque moins visible, quant au respect des règles établies. Ce sont ces règles que nous allons à présent examiner, en précisant tout d'abord de quelle manière elles peuvent être apprises.

CHAPITRE 2

LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE À LA PROSTITUTION

INTRODUCTION

Comment apprend-on à se prostituer, et ce dans les règles ? Difficile de répondre à cette question, parce que difficile de la poser. C'est pourtant une question essentielle de la socialisation professionnelle, qui nous conduit à poser celle des carrières et celle des critères de la professionnalité. Mais il est difficile de parler des pratiques, surtout quand certaines d'entre elles relèvent de ce que Mauss appelait les "techniques de la reproduction", qui n'ont pas ici à voir avec cette fonction. C'est sûrement au cours des temps de prévention des volontaires et salariés de AIDES, et par ce qui nous a été donné de voir le plus souvent par hasard durant les temps d'observation sur les trottoirs de la prostitution de rue, que nous avons pu apprendre de la manière dont la carrière de la prostituée pouvait se construire, davantage que dans la difficile verbalisation de la manière dont on peut apprendre le métier.

Le difficile apprentissage des techniques sexuelles et relationnelles en jeu dans la relation prostitutionnelle, le poids du silence ou du non-dit, et le sentiment de "déjà-là", "déjà-su", laisse penser que les acteurs savent "comment faire sans nécessairement savoir comment dire ce qu'ils font" (Giddens, 1987, p.72), les règles étant connues et utilisées tacitement. Comme s'il s'agissait davantage d'une "conscience pratique" que d'une "conscience discursive".

"tu peux pas, dire à quelqu'un, j'sais pas moi, t'as une fille, dire qu'est-ce que tu veux faire comme profession plus tard, prostituée. Non, tu peux pas, souhaiter une chose comme ça ! Donc j'estime que c'est pas une profession, c'est, quand tu le fais, c'est juste un boulot, c'est tout. Donc ça s'apprend pas ! Ca vient comme ça euh..

- Y'a des choses qui s'apprennent quand même,

- Ouais mais, bon, mais quand tu, tu le fais ! Y'a des choses qui s'apprennent. Bon parce que au fur et à mesure..., j'vais te dire que le type qui, la première fois qui s'est jeté à mes pieds en disant "maîtresse, maîtresse, maîtresse", j'me suis dit, ben qu'est-c'que j'lui fais à c'ui-là. Hein ? Bon, c'est vrai qu'un p'tit peu c'est les clients qui, j'dis "bon ben qu'est-c'que tu veux", bon c'est lui qui joue à être ton esclave et tout ça, bon c'est tout ! C'est que t'apprennes un p'tit peu donc, t'apprends sur le tas ! (..) Mais c'est pas une chose que tu peux apprendre dans une école ou que tu peux apprendre, tu vois ? Donc tu peux, une gamine tu lui dis qu'est-c'que tu veux faire plus tard, pour l'orienter, prostituée, non ! C'est pas un (?) c'est pas une profession. Pour moi c'est juste un boulot ! Prostituée c'est ma profession, mais tu, j'sais pas, comment expliquer. J'sais pas si tu comprends." (Nicole).

Même si elles sont difficilement dicibles, il y a bien "des choses qui s'apprennent". On ne peut réduire le métier de la prostitution à la manière de Kingsley Davis, pour qui aucun savoir, ni savoir-faire, ni savoir-être, ni aucun travail, ne sont en jeu dans la relation prostitutionnelle. "D'un point de vue purement économique, la prostitution tend vers une situation où l'on obtient quelque chose en échange de rien. À partir du moment où l'occupation est lucrative, la question intéressante qui se pose est de savoir non pas pourquoi tant de femmes se prostituent, mais pourquoi si peu le font. La réponse est évidemment que la prostituée ne reçoit pas une récompense en premier lieu pour un travail, une compétence, un capital ou une terre (loyer). C'est essentiellement une récompense pour une perte de statut social." (traduction personnelle)¹. Si le stigmate lié à l'activité prostitutionnelle et la condamnation morale qui y est attachée sont effectivement des éléments avec lesquels il faut composer, nous avons déjà, il nous semble, en décrivant le faisceau de tâches du métier de la prostitution, et en montrant notamment les moyens de faire face à l'agression, et plus généralement les savoir-faire et savoir-être nécessités par les requis de la situation de travail, ici la relation prostitutionnelle, montré combien ce travail ne pouvait se réduire à ce "rien" dont Kingsley Davis parle. Des "savoirs d'expérience", appropriés par les acteurs hors de toute transmission formelle, composites et puisant à des sources multiples (cognitive, idéologique, affective), tendus entre intuition et savoir explicite, entre technique et idéologie professionnelle, sont en jeu, et ne sont pas neutres quant à la reconnaissance, interne au groupe ou plus largement sociale, associée à ces moyens, posés comme légitimes ou non, en vue de résoudre les problèmes dans la définition du travail (Charlon, Demailly et al., 1995).

¹ "From a purely economic point of view, prostitution comes near the situation of getting something for nothing. Since the occupation is lucrative, the interesting question is not why so many women become prostitutes, but why so few of them do. The answer of course is that the harlot's return is not primarily a reward for labor, skill, capital, or land (rent). It is primarily a reward for loss of social standing." (Davis K., 1961, p.277).

Deux temps s'articulent dans ce chapitre. Le premier s'interrogera sur la manière dont le métier de la prostitution peut s'apprendre. Le second s'attachera à rendre compte de la manière dont il est défini, ce en quoi consiste la professionnalité des personnes prostituées, et en quoi les pratiques peuvent, légitimement ou non, s'écarter de ce modèle professionnel.

1. QUELS MODES DE TRANSMISSION DES SAVOIRS D'EXPÉRIENCE ?

La question de l'apprentissage du métier de la prostitution est au cœur du processus de socialisation professionnelle. Elle n'est pas simple à poser pour un métier comme celui de la prostitution. Comme Nicole le notait, point de formation initiale ou continue, point de validation des acquis, point de diplôme. Point ou presque (nous examinerons ce que le sida a pu changer) de savoirs formalisés, procéduraux, méthodologiques ou théoriques. Et point de qualification, qui réglerait les rapports du salaire à l'emploi. Pourtant, les savoirs et les compétences en question ne sont pas neutres. Ils constituent des enjeux sociaux, au cœur de rapports de pouvoir. D'une part, ils sont au centre d'une revendication de reconnaissance sociale quant à la "fonction publique" de la prostitution, et à la capacité des personnes qui l'exercent à gérer le problème de santé publique que constitue le sida. Ce sont ces derniers savoir-faire, revendiqués dans les termes de la compétence, qui ont conduit ces dernières années, en France, à faire exister socialement le groupe des personnes prostituées. D'autre part, ils constituent des enjeux de différenciation interne : il y a une bonne manière d'exercer la prostitution et une mauvaise manière, une façon professionnelle de considérer cette activité et une façon non professionnelle. On le voit, la question des savoirs professionnels et des compétences "connote un rapport social entre trois phénomènes, qui sont eux-mêmes, chacun, des construits et des enjeux sociaux : les propriétés individuelles ou collectives d'ordre cognitif, affectif et éthique de ces individus ; les situations-problèmes appelant le travail humain ; la reconnaissance à la fois du caractère adapté et réussi de ces conduites [professionnelles] et de la légitimité de ces individus à les adopter." (Demailly, 1994, p.78).

Ces savoirs d'expérience, dans le cadre de ce métier à forte composante relationnelle et caractérisé par la relation de face à face, sont peu formalisés, et leur transmission est peu encadrée. Ils sont avant tout pragmatiques, issus de l'expérience quotidienne du service prostitutionnel dans le contexte spécifique de la rue, espace de concurrence, et dans l'interaction personnalisée avec le client qui sollicite le service.

Ils ont pu revêtir d'autres formes, à d'autres époques, ou aujourd'hui dans d'autres lieux, pour des formes d'organisation de la prostitution différentes. Les romans ou les films sont emplis de témoignages de ces "mères-maquereilles", ou de ces proxénètes, enseignant la prostitution à leurs protégées. Judith Walkowitz précise que le bordel était, dans l'Angleterre du siècle dernier, le lieu d'une vie collective particulière, dans laquelle la femme recevait un nouveau nom, apprenait de nouveaux rituels, ainsi qu'un argot spécifique. Ce lieu de socialisation fonctionnait comme un substitut de la famille, comme un système d'assistance et un lieu de sociabilité, et non pas seulement comme un lieu d'enfermement et de contraintes, pour des femmes qui à cette époque (aujourd'hui encore) occupaient les emplois les moins qualifiés d'un nouveau secteur tertiaire (employées, vendeuses, bonnes) (1991, p.393). La proximité des statuts d'employée de maison et de prostituée du siècle dernier est d'ailleurs particulièrement sensible, comme le montre ce passage du *Journal d'une femme de chambre* d'Octave Mirbeau (1900). Célestine décrit le bureau de placement dans lequel elle attend d'être embauchée comme domestique.

"A nous voir ainsi affalées sur les banquettes, veules, le corps tassé, les jambes écartées, songeuses, stupides ou bavardes... à entendre les successifs appels de la patronne : "Mademoiselle Victoire ! ... Mademoiselle Irène ! ... Mademoiselle Zulma ! ..." il me semblait, parfois, que nous étions en maison et que nous attendions le miché [le client]. Cela me parut drôle, ou triste, je ne sais pas bien, et j'en fis, un jour, la remarque tout haut... Ce fut un éclat de rire général. Chacune, immédiatement, conta ce qu'elle savait de précis et de merveilleux sur ces sortes d'établissements... Une grosse bouffie, qui épluchait une orange, exprima :

- Bien sûr que cela vaudrait mieux... On boulotte tout le temps, là-dedans... Et du champagne, vous savez, Mesdemoiselles... et des chemises avec des étoiles d'argent... et pas de corset !

Une grande sèche, très noire de cheveux, les lèvres velues, et qui semblait très sale, dit :

- Et puis... ça doit être moins fatigant... Parce que, moi, dans la même journée, quand j'ai couché avec Monsieur, avec le fils de Monsieur... avec le concierge... avec le valet de chambre du premier... avec le garçon boucher... avec le garçon épicier... avec le facteur du chemin de fer... avec le gaz... avec l'électricité... et puis avec d'autres encore... eh bien, vous savez... j'en ai mon lot !...

- Oh ! la sale ! s'écria-t-on, de toutes parts.

- Avec ça ! Et vous autres, mes petits anges... Ah ! malheur ! ... répliqua la grande noire, en haussant ses épaules pointues.

Et elle s'administra, sur la cuisse, une claque... " (p.316-317).

Dans le contexte contemporain, certaines de ces formes de transmission peuvent se retrouver. Aziz, "proxénète" au regard de la loi, précise qu'ayant vécu avec une prostituée plus âgée avant de connaître Isabelle, il a pu lui apprendre "quelques trucs", lui donner des conseils, comme de ne pas parler aux autres. "Ca va, elle le fait bien, elle suit ce que je dis.".

Ailleurs, pour des types d'organisation tels qu'on les trouve dans les pays réglementaristes comme les Pays-Bas, l'Allemagne, ou comme elles peuvent exister dans certaines villes belges, les requis de la situation de travail doivent être différents. Travailler en vitrine ou travailler dans la rue n'est sûrement pas la même chose. Et sûrement que la formalisation et la transmission des savoirs ne revêtent pas les mêmes formes. Déjà, parce que le milieu dans lequel évoluent les personnes est davantage clos que ne peut l'être la rue, et les collègues davantage présentes. Ensuite, parce que certaines peuvent disposer d'un statut de salariée et d'un patron, et donc disposer d'un cadre juridique dans lequel prend sens leur activité plus ou moins reconnue socialement, au sein d'une structure plus ou moins hiérarchisée.

Le documentaire télévisuel réalisé par Christoph Weimert nous révèle tout particulièrement ces différences dans l'apprentissage et dans l'organisation du travail (diffusé sur Arte le 25 septembre 1997). Il distingue quatre variations sur le thème de l'amour vénal : "garçon paie fille", "fille paie garçon", "fille paie fille", et "garçon paie garçon". Dans la première variation, il nous emmène dans un "bordel" en Allemagne. La femme qui le dirige se désigne comme étant un employeur. Nous accompagnons une femme prostituée. Elle s'habille avec un corset, c'est sa directrice qui l'aide à nouer les lanières dans son dos : "À mon avis, ça devrait aller.". Cette "mère maquerele" moderne nous explique que dans la salle de réunion, un grand planning est exposé avec les heures de présence de chacune. Dans chaque chambre, un présentoir avec les préservatifs, un rouleau de papier, une corbeille, et un lavabo ou une salle de bains. Une affiche expose, en lignes, les pratiques proposées (fellation, pénétration vaginale, pénétration anale (que toutes ne font pas), jeux avec doigts et vibrateurs, pénétration du poing dans le vagin, duos avec jeux érotiques lesbiens ou non, "champagne naturel" (urine donnée ou reçue), massages érotiques...), les temps accordés (partant de 15 minutes pour un rapport très rapide, déshabillage et rhabillage compris), et les tarifs correspondants. Ces actes sériels ainsi présentés se rapprochent d'une organisation quasi-industrielle. Les femmes prostituées défilent une à une pour saluer le client assis dans une pièce, qui ensuite énonce son choix à la maîtresse des lieux. Pour la variation "fille paie garçon", nous

accompagnons un "callboy" qui "s'entraîne" avec une femme dont nous ne connaissons pas le statut (employée ? cliente privilégiée ?), en suivant les conseils et leçons d'un masseur agréé par l'État qui dirige ses gestes. "- Donc des mouvements circulaires ? - Il faut surtout bien masser l'intérieur du vagin. - Pour moi, en tant que callboy, il est important de savoir quoi faire pour que la femme atteigne l'orgasme rapidement.". Il s'agit d'avoir la meilleure productivité possible, pour un acte reproductible, même dans ses dimensions relationnelles.

On le voit, la question de l'apprentissage, mais également du rôle de la proximité dans le travail des collègues, et de l'organisation même de ce travail, se pose de manière radicalement différente. Une orientation future d'un travail de recherche pourrait être de saisir plus précisément ces processus dans ces conditions particulières, dans un objectif comparatif². La prostitution de rue sur les trottoirs urbains renvoie en partie à d'autres dimensions.

1.1. Comment débute-t-on la carrière dans la prostitution ?

Le premier point qu'il nous semble important de relever, avant même d'examiner quels peuvent être les savoirs d'expérience nécessités par la pratique et la manière dont ils peuvent être acquis ou transmis, concerne l'entrée dans la carrière. Elle a une dimension *objective* déterminée par les statuts définis même implicitement, et la position dans l'ensemble social considéré. Sans qu'aucun statut spécifique "officiel" ne vienne marquer cette étape, on peut considérer que la première arrivée / venue sur le trottoir, et le premier client, constituent la première étape dans cette carrière. Nous avons vu combien la place géographique pouvait constituer un enjeu, qui est à acquérir, parfois à conquérir. L'ancienneté est alors un élément de légitimité, une ressource mobilisable dans la définition de ces territoires.

² Il serait également intéressant de comparer la perception des hommes se prostituant pour des femmes avec les femmes se prostituant pour des hommes. Ce simple documentaire révèle combien ces perceptions diffèrent. Et même si les arguments développés concernant l'ouverture d'un nouveau marché, celui des femmes, se basent sur l'égalité d'accès à la sexualité, les femmes rejoignant les hommes sur le marché du sexe (ce qui apparaît bien difficile aujourd'hui, les demandes étant rares, le chiffre d'affaires des seules maisons closes de ce type étant faibles), la sexualité féminine reste spécifique, et la place de l'homme dans la relation le reste également. Un "callboy" raconte : "La femme doit être préparée, mise en condition.". "Elles demandent beaucoup d'attention, de tendresse, le but premier n'est pas le sexe, contrairement aux hommes. "Je suis très bon. Je sers bien les femmes, et je leur donne ce qu'elles veulent. Je suis un amant sensible et je suis très tendre. Et donc, personne ne s'est plaint ! (rit)". Il s'agit de les "honorer", et de leur donner "la sensation d'être une femme" (il faut d'abord leur effleurer la main, puis le genou...). Il ne nous semble pas que la parole des femmes prostituées se situe sur ce registre, et sur cette forme. De même, dans les commentaires, les femmes qui se prostituent pour les hommes sont renvoyées à leur enfance difficile, alors que les "callboys" rencontrés sont au contraire renvoyés à leur niveau de diplôme élevé. Il conviendrait d'approfondir ces différences, qui renvoient il nous semble à la construction sociale des genres.

C'est dans sa dimension *subjective*, telle qu'elle peut être vécue et surtout reconstruite par les personnes, que nous parlons maintenant de l'entrée dans la carrière. Cette première fois est, pour la plupart, racontée comme étant un hasard, une rencontre, un événement objectivé, extérieur. Non seulement l'apprentissage, on le verra, se fait sur le tas, par l'expérience, mais de plus, l'entrée même dans la prostitution, telle qu'elle peut être dite, survient comme si l'on ne s'y attendait pas, l'on ne l'imaginait pas.

Le plus souvent, il s'agit d'une sollicitation externe, dans un contexte de nécessité économique. Zoé raconte que c'est en sortant du tribunal (rappelons que ses portes ouvrent directement sur le trottoir de la prostitution), auquel elle s'était rendue pour assister au jugement de divorce de son oncle et sa tante, qu'elle est accostée par un client.

"c'est parce que j'avais ma famille, mon oncle et ma tante qui étaient en train de divorcer et, on a été au tribunal, et quand je suis sortie, j'ai pris le bus moi et, quand j'ai pris le bus, à l'arrêt de bus, y'en a un qui s'est arrêté et y m'a demandé mes prix. Mais j'travaillais pas. J'l'ai envoyé chier. Et.. du lendemain j'avais pas de thunes, j'dis j'vais tenter. Et ça a bien marché ça euh.. quand j'ai travaillé et puis voilà." (Zoé).

Myriam raconte qu'elle était assise sur les marches de l'escalier qui monte le pont enjambant l'avenue du Peuple Belge, en compagnie d'une amie prostituée, quand un client lui a demandé "C'est combien ?". Connaissant les tarifs par son amie, elle s'est entendue lui répondre, et est montée dans la voiture. Elle parle en riant de son inexpérience, "j'avais même pas de préservatif, je m'en souviendrai toujours !". Elle a dû aller en acheter avec le client dans une pharmacie. Elle raconte que le client a senti qu'elle n'était pas à l'aise, que c'était la première fois, car elle était froide, distante, alors qu'aujourd'hui, elle s'efforce de faire la conversation.

Claude a accepté la proposition d'un homme qui l'avait pris en stop, avant de rechercher d'autres relations de ce genre, toujours par le biais de l'auto-stop, et d'être informé par un des hommes rencontrés que la Porte de Roubaix était un lieu spécifique, sur lequel il pouvait exercer plus explicitement cette même activité.

"Et puis, une fois j'ai fait du stop à l'âge de 15 ans, et je suis tombé sur un mec, comme ça, et y m'a proposé 100 francs, pour faire quelque chose avec lui. Mais, bon moi j'avais ni couché avec une fille, ni couché avec un mec, donc, je savais pas, je pensais que c'était bien ou pas bien, je savais pas quoi. Ça m'a plu quoi. Et puis, 100 francs c'était beaucoup pour moi donc euh.. pour ça." (Claude).

Lili s'embrouille. Nouvellement arrivée sur les trottoirs de Lille, repoussée du quartier de la gare, perdue, toxicomane, grande, maigre, très masculine (deux autres jeunes filles diront, deux ans plus tard, l'avoir prise en premier lieu pour un travesti), le visage anguleux, les veines en très mauvais état et un œil gonflé avec un hématome, les larmes coulent le long de ses joues silencieusement. C'est comme si elle était déjà prostituée avant de le savoir :

"je faisais du stop sur la route de Loos, un gars s'est arrêté, il croyait que je faisais du stop, en fait je tapinai." (Lili, 1994).

Bertrand, en galère, homosexuel, est payé davantage qu'il ne se fait payer.

"Ben parce que j'étais homosexuel. Et quand je suis monté sur Lille, le premier gars que j'ai rencontré, ben, il m'a payé. Donc j'ai dit ouais, pourquoi pas. Après je pensais le revoir, je l'ai jamais revu. Puis après bon ben, j'en ai connu d'autres comme ça, et puis ça, ça a commencé comme ça, comme j'étais à la rue que j'avais pas un rond, au moins j'ai dit ben voilà, je suis sauvé, j'ai la solution, non seulement je suis homosexuel, je peux aller avec qui je veux, je suis mignon et tout, et en même temps, tu discutes, tu, c'est un, c'est un monde en fait hein, c'est pas.. c'est un monde fermé quand même, bon, les gens voient pas toujours ce qui se passe." (Bertrand).

Anne-Marie, au chômage 18 ans en arrière, marchait dans la rue. Un client la sollicite, elle accepte : "Ah ? C'est si facile ?". Nicole parle d'un concours de circonstances : c'est la perte de son emploi et de son logement, suite à l'emprisonnement de son mari, qui la conduit dans un hôtel de passe, dans lequel elle rencontre des prostituées qui lui expliquent leur travail, qui lui apparaît alors comme la seule porte de sortie. Madeleine n'a pas compris ce qui s'était passé. Sollicitant un travail dans un bar, elle pense avec naïveté que son activité se limitera à servir les clients. Quand la patronne ouvre une porte pour lui montrer qu'elle ne doit pas seulement se tenir derrière le comptoir, et qu'elle lui désigne ainsi un homme, assis, attendant qu'elle lui pince les seins, elle est "saisie, suffoquée".

"Alors j'avais tout ça à charge, 5 enfants, j'avais 31 ans, dans la misère avec mon mari puisqu'il est mort de boisson, et puis ce que j'ai dû faire, ben j'ai dû faire ça. Sans le savoir d'ailleurs, personne qui m'a placée, y'a personne qui m'a fait quoi que ce soit, ce n'est pas vrai, euh.. j'ai atterri. J'ai atterri où je devais pas atterrir, finalement. Sans le savoir !" (Madeleine).

Quelques-unes parlent du conseil donné par une de leur connaissance, prostituée. Linda retrouve sa copine sur les trottoirs de Lille, qu'elle a connue enfant dans un foyer à Saint-Omer. Cette dernière lui propose un mode de résolution de ses problèmes financiers qu'elle a elle-même adopté.

1.2. Une faible organisation formelle et collective de la transmission des savoirs

Pour ce qui concerne la prostitution de rue, s'il existe des formes légitimes d'exercice du métier, et des manières légitimes d'en parler et de le justifier, leur apprentissage passe donc par des situations très peu explicites, et peu formalisées. Aucun cadre juridique ne permet d'identifier cette pratique. Aucune formation initiale n'est bien évidemment - évidence abolitionniste, mais non réglementariste - élaborée par quelque instance pédagogique. La relégation sociale est forte, la dicibilité est faible. Il n'existe pas de manuel du racolage ou de la passe, parce que ce savoir est aussi un savoir coupable (comme il n'existe pas de manuel de la confession), et que de plus ce savoir coupable n'est pas reconnu en tant que tel, la licence étant une licence "en creux". Seule la parole peut être support de transmission - sauf pour ce qui concerne la prévention du sida, pour laquelle des brochures peuvent transmettre un savoir particulier, celui concernant les pratiques sexuelles à moindre risque. Le groupe n'est pas constitué en organisation, et n'a que peu de prise sur la manière de contrôler l'activité de ses membres - même si des modes d'intervention existent, comme celui de la violence physique ou verbale, ou celui de l'entraide et du conseil -, alors que les institutions extérieures en ont davantage - comme la Brigade des Mœurs ou les habitants des quartiers, ou encore, agissant de manière plus ou moins communautaire, les projets de prévention du VIH. Surtout, même si le territoire est en partie commun, l'activité en tant que telle ne relève pas d'un travail d'équipe, et se situe davantage dans un espace de concurrence que dans un espace de coopération, même si celle-ci n'est pas absente. La relation prostitutionnelle est, dans son déroulement au moment de la passe, le plus souvent indépendante des autres personnes prostituées. Elle relève du face à face avec le client. L'exercice de la prostitution est solitaire - quelques rares personnes disent toutefois avoir assisté à la prestation de service d'une autre, pour leur initiation au métier -, et la division du travail est faible, quasi-inexistante.

Charlon, Demailly et al. (1995) construisent une typologie des différents modes de transmission des savoirs d'expérience, en vue d'éclairer, en final, certains éléments structurants constitutifs des identités professionnelles concernées. Quatre modèles-types

sont ainsi formalisés, en fonction de la force et de la nature du contrôle collectif, des temps, des lieux et des dispositifs : la valorisation de l'apprentissage en situation et du rôle des futurs pairs ; l'apprentissage individuel sur le tas ; la domination des savoirs symboliques ; l'articulation des savoirs. Selon cette grille de lecture, la prostitution relèverait davantage, au premier abord, du second modèle, à savoir un type de transmission pour laquelle l'organisation formelle et collective est quasi-inexistante, même si à d'autres époques et / ou sur d'autres lieux, le rôle des pairs a pu être plus important. C'est la forte composante relationnelle mais solitaire de ce métier et la situation de face à face, toujours nouvelle même si elle est structurée - on a pu décrire le faisceau de tâches -, et la nature même des actes - pas seulement des rapports sexuels, mais aussi de la relation dans sa globalité et de la distance à établir, des odeurs de l'autre, inconnu, à supporter, de la peur, de l'attente et du stigmate social qui sont liés à la situation qu'il faut le plus souvent apprendre à garder secrète -, qui nécessitent des "savoir-faire en actes", qui ne peuvent s'acquérir que sur le tas, par l'expérience, et par essais et erreurs.

"- Comment vous réagissez alors, parce qu'on parle beaucoup, y'a des chercheurs qui disent, faut plus parler de prostituées faut parler de professionnelles du sexe. Pas seulement des chercheurs, mais aussi des prostituées qui s'investissent dans l'action, par rapport au sida, et qui disent,

- Qu'on est des professionnelles du sexe, c'est vrai ! (..) Mais on n'apprend pas, à devenir professionnelle, si tu veux, ça te vient, un p'tit peu à la fois ! Si tu veux, comme j'te dis, moi j'ai appris sur le, le tas ! (..)" (Nicole).

C'est en demandant au client ce qu'il veut qu'on peut répondre à sa demande, surtout lorsque celle-ci sort de l'ordinaire, et qu'on apprend aussi à deviner ce pour quoi il est venu.

C'est parce que les clients insistent sur le fait qu'elle est mignonne, et qu'elle devrait travailler en jupe, que Nadia parvient à le faire, alors qu'à ses débuts elle ne savait pas, ne voulait pas, ne pouvait pas, montrer ses jambes.

C'est parce qu'on s'est fait voler son argent qu'on apprend à le mettre ailleurs que dans son sac. Depuis l'agression qu'elle a subie par trois hommes, lui ayant volé son sac avec dedans 4.500 francs, Nadia cache l'argent dans son appartement après chaque passe.

C'est parce que des clients sont partis sans payer qu'on fait payer d'avance.

"Alors, ils abordent, et puis, ils embarquent, comme si ils étaient euh.. clients, et en fait, ils sont là pour abuser de toi ! Moi ça m'est arrivé combien ! 4 fois ? Ça fait que maintenant, je demande l'argent d'avance. (...) Ça fait con mais.." (Djamila).

C'est parce que les situations de danger, voire d'agression, ont été vécues qu'on apprend à les anticiper, et qu'on acquiert ce "flair", le même peut-être que celui dont parlent les douaniers pour déceler les affaires (Jacob, 1995). C'est cette expérience qui permet de repérer, comme les policiers peuvent le faire, tous ceux dont l'apparence "ne cadre pas" (Goffman, 1973 [1971], p.229). Françoise a du mal à expliquer sur quels critères elle refuse certains clients. Elle répond à la question en disant que "c'est instinctif". Certaines parlent d'un sixième sens, ou de la "psychologie" que l'expérience leur a fait acquérir. On "sent", on "voit", on "sait", mais difficile de dire à partir de quels critères.

"Je le sens, on aurait dit je le sentais. Tu sais pour ça, c'est peut-être à la longue, ou c'est peut-être seulement moi qui ai, qui ai, je sais pas, un sixième sens ou, tu vois ?" (Nicole).

C'est parce qu'un client décide de mettre lui-même le préservatif, et qu'il l'enlève au dernier moment, que cette jeune femme décide de le mettre systématiquement elle-même.

Un travesti, faisant partie de l'équipe du PASTT (Prévention Action Santé Travestis Transsexuelles), mimait avec beaucoup de cynisme, lors d'une réunion du réseau sentinelle, pour concrétiser les problèmes de sécurité qui faisaient l'objet de la discussion³, dans quel type de situation il devait se mettre, toute en souplesse et contorsions, pour faire une fellation dans la voiture tout en prenant le maximum de précautions, à savoir garder un œil sur les mains du client. L'expérience a en tout les cas permis d'acquérir cette compétence adaptative (Goffman, 1973 [1971], p.238), en s'exerçant à faire face aux situations dangereuses, inquiétantes, alarmantes, et à les éviter dans la mesure du possible.

³ Et l'enquête réalisée par la suite soulignera l'importance des agressions, puisque au moins une personne sur trois (119/355) déclare avoir été agressée depuis le début de l'année (période de 5 mois) (28% des femmes (39/137). Et lorsque l'agresseur a été identifié, il s'agit pour 58% des cas (46/79) d'un client (cf. Serre et al., 1996).

1.3. Les "mœurs", les dealers, les proxénètes... autant d'acteurs avec qui il faut négocier les règles du jeu

Pour l'exercice de leur métier, les personnes prostituées n'ont pas à négocier avec un ensemble de règles écrites prescrivant les actes, de règlements bureaucratiques qui fixent les conduites de façon minutieuse et détaillée. La transaction se loge au cœur de l'interaction avec le client, ce dernier énonçant sa demande, la personne prostituée y répondant - ou non - en posant ses conditions. Deux règles pourtant, et non des moindres, fixent deux interdictions : celle relative au racolage actif, et celle relative au proxénétisme. Les deux concernent directement l'activité prostitutionnelle. La première a pu être particulièrement contraignante (comme à Lyon en 1975), elle l'est moins aujourd'hui (à Lyon et à Lille, mais elle le reste à Paris ou à Marseille). Elle reste en tous les cas soumise à la définition arbitraire des agents qui l'appliquent, et souligne que le jeu est aussi collectif, et déséquilibré, dépendant de règles établies et appliquées de façon externe. La seconde est relative au domaine privé, mais agit également sur les conditions concrètes d'exercice de l'activité, en définissant le lieu sur lequel peut s'effectuer la passe (uniquement sur le mode négatif), et en interdisant l'assistance qu'on pourrait prêter à cette dernière. La relation prostitutionnelle, de fait, ne peut prendre place nulle part sans entrer dans l'illégalité. Elle ne peut se dérouler par exemple à l'hôtel. Il faut alors jouer avec les relations entretenues avec les hôteliers, et détourner la règle. Elle ne peut se dérouler dans la voiture du client sans risquer de se trouver face à la colère des habitants. Elle ne peut se dérouler en appartement (ce qui présuppose la possibilité d'acheter, ou de louer, un appartement spécifique ou non), si ce dernier a été acheté en vue de se prostituer, ou s'il est loué à un propriétaire alors proxénète. L'ensemble des autres contraintes écrites auxquelles ont à faire les personnes prostituées (obligation de déclarer les revenus..) relèvent davantage du droit commun, mais avec toutes les ambiguïtés liées à cette activité qui se surajoutent. Ainsi, la seule transaction avec une quelconque hiérarchie concerne les actes qui sont illégaux. Et il s'agit bien d'une transaction à propos de règles, selon les termes des agents de la Brigade des Mœurs, soulignant par exemple que les seuls procès-verbaux pour racolage sont dressés à "celles qui ne jouent pas le jeu".

1.3.1. La brigade de protection et de préservation sociale : les "mœurs"

Ces transactions relèvent de rapports de force et de pouvoir. Claude a négocié avec la Brigade des Mœurs pour ne pas avoir sur lui ses papiers, par peur de se les faire voler et d'avoir par la suite des problèmes, l'adresse y figurant. Comme dorénavant les "mœurs"

le connaissent, le problème a pu être réglé. Mais les transactions restent souvent au désavantage des personnes prostituées, surtout lorsqu'elles sont toxicomanes. De façon générale, la Brigade est bien perçue, comme pouvant apporter une protection vis-à-vis des clients - alors que les relations avec les policiers en tenue sont plus tendues. Les membres de la brigade leur demandent si des clients n'ont pas été repérés comme dangereux ; elles relèvent les plaques minéralogiques et leur donnent l'information. Madeleine les loue pour leur diligence et leur réconfort, après qu'elle se soit faite agresser par un client à coups de barre de fer. Beaucoup pensent que le fichage, et donc la déclaration de son statut à la police, est encore obligatoire. Aziz raconte qu'Isabelle a été fichée, et que c'est beaucoup mieux au cas où il lui arriverait quelque chose. Ce fichage est perçu comme légitime, car permettant de suivre les affaires liées à la délinquance ou aux agressions, tant du point de vue des clients que du leur.

"- *Ca se passe comment avec eux. [les mœurs]*

- Ca va. Tant qu'on est déclarées, ça va. Si t'es pas déclarée..

- *Ca veut dire quoi, être déclarée ?*

- Ben, c'est qu'tu vas au commissariat, tu dis c'que tu fais et, y t'prennent tes empreintes, ta photo euh.. on sait jamais, si y'a un client qui s'fait agresser, y sortent les photos d'un ordinateur et, et lui, si y reconnaît la fille y dit c'est elle.

- *T'es allée faire ça toi ? T'es allée au commissariat ?*

- Ouais.

- *De toi-même ? ou bien ils t'ont emmenée.*

- Non, y m'ont pris. J'travailais au Vieux Lille et, j'savais pas, qu'y fallait s'déclarer. Et y m'ont dit de déclarer, j'ai dit comment je dois déclarer. Et hop, j'ai déclaré à la police, ils ont dit bon maintenant, t'es déclarée. Bon j'suis allée, ils ont pris des photos, des empreintes..

- *Ils ont pris tes empreintes ?*

- Ouais ! Si je fais un meurtre !

- *Ouais, mais normalement, t'as pas à te déclarer hein.*

- Si.

- *Non, pas dans la loi, ils le font si tu veux, mais normalement t'as pas..*

- Non, normalement, ouais, mais, c'est mieux qu'ils le font, moi j'dis. Comme ça au moins, si t'as un problème, si tu t'fais agresser, tu peux aller porter plainte, tu peux dire c'que tu fais, tout ça. Moi j'dis, la brigade des mœurs, c'est là pour ça hein ! C'est là pour les prostitutions hein, c'est comme la brigade des stup, c'est la drogue, et la brigade des mœurs c'est la prostitution. C'est vrai, chacun sa brigade. (...)" (Zoé).

Les membres de la brigade eux-mêmes parlent de cette pratique de fichage. Ils disent convoquer les jeunes femmes, les prendre en photo et relever leurs empreintes, justifiant cette pratique en leur disant qu'ils pourront ainsi les reconnaître en cas de décès. Leur action est surtout centrée sur les proxénètes. Lorsque ceux-ci sont également dealers, ils cherchent moins à les inculper pour infraction à la législation sur les stupéfiants - d'ailleurs du champ de compétences de la brigade des stupéfiants -, car moins "payante", les peines étant plus importantes pour proxénétisme que pour deal. Leur mission est bien de l'ordre de la répression, mais ils s'attachent peu aux prostituées, qui sont "de pauvres filles". Ils verbalisent peu, seulement lorsqu'elles ne jouent pas le jeu, quand elles "leur parlent mal", ou "sont quasiment à poil dans la journée" - la nuit, c'est différent, la tolérance est plus grande. Et ils peuvent avoir à les déplacer, quand le Parquet, en voisin, le leur demande. Ils remarquent qu'elles portent peu plainte, alors qu'elles sont souvent agressées⁴. Mais dans le même temps, ils établissent une hiérarchie pour les recevoir.

En me rendant à un entretien avec eux, par hasard, j'arrive à la brigade en même temps qu'un policier en civil redescend les escaliers, après le poste auquel on laisse ses papiers, en tenant par la manche une prostituée. Visiblement énervé, il s'exclame vivement : "Qu'est-ce qu'elle fout là, elle !! je l'ai trouvée dans les étages !!". Le jeune policier à l'accueil l'informe qu'elle se rendait aux "mœurs". La jeune femme se justifie en disant que la porte était fermée, qu'elle cherchait son chemin. Elle pleure, elle vient de se faire agresser, elle dit que c'est l'ABEJ (Association baptiste d'entraide à la jeunesse) qui lui a dit de venir ici, "Appelez l'ABEJ, vous verrez !". Je me rends au rendez-vous et les laisse. Quelques minutes plus tard, alors que les membres de la brigade et moi discutons, le policier de l'accueil frappe. "Qu'est ce que je fais de la nana en bas ?", "Elle a qu'à aller voir ailleurs. De toutes manières, elle a agressé une autre fille y'a 15 jours !". Elle doit en fait déposer plainte au commissariat de quartier⁵, car depuis septembre 96, c'est la brigade des flagrants délits qui traite les plaintes (sauf les affaires importantes comme les tentatives d'assassinat qui relèvent toujours des mœurs). "Quoi, les filles correctes on veut bien faire quelque chose, mais les moins que rien ! Faut bien établir une hiérarchie !". Ce discours est l'indice, le signe - il faudrait adopter une autre méthodologie pour le poser plus précisément -, que l'infraction est une construction sociale, et que les agents de la police procèdent en recourant à des typifications, les guidant dans leurs pratiques, en établissant des catégories, et en projetant le devenir

⁴ Le travail des associations comme le Bus des Femmes à Paris ou Cabiria à Lyon insiste sur les moyens à développer pour favoriser les modalités et la capacité des personnes à déposer plainte.

⁵ Celui du Vieux-Lille n'est plus ouvert que les jours de la semaine, aux heures traditionnelles de bureau, alors qu'il était ouvert 24 heures sur 24. L'ilotage dans le quartier a également cessé (Nous Vous Lille, Vieux-Lille, mai 1997).

possible de leurs membres. Cicourel⁶ a pu le montrer concernant la délinquance juvénile perçue par la justice des mineurs. "De ce point de vue, l'infraction ne se déduit pas de la nature de l'acte commis : elle est une construction sociale, c'est-à-dire qu'elle se définit dans l'activité pratique visant à l'appréhender et se présente comme une accumulation d'éléments provenant d'interprétations divergentes." (Ogien, 1995, p.126 [voir p.123 sq.]).

1.3.2. Le proxénète

Un autre type de rapport de force peut devoir s'établir, dans une forme de dépendance hiérarchique, avec le proxénète quand il existe. Les formes intégratrices les plus souvent évoquées dans le monde prostitutionnel sont liées à ce type de relation. La prostitution se décline alors en termes de réseaux de proxénétisme. C'est ainsi que la Nana - Anna Karina - de Jean-Luc Godard (*Vivre sa vie*, 1962) est mise sur les rails de la prostitution, guidée par les conseils très formalisés et précis de Raoul - Sady Rebbot -, son ange gardien, qui finira par provoquer sa mort en cherchant à l'échanger et à la faire passer dans un autre réseau. Ou que Sandra se voit menacée par un homme manipulateur et calculateur, de la même manière que l'a été Doris, dans la bande dessinée éditée par le Mouvement du Nid destinée à sensibiliser les jeunes à la réalité prostitutionnelle comme forme d'esclavage et d'exploitation (Derib, 1996).

Si certains de ces réseaux de proxénétisme sont encore dénoncés, l'action de la Brigade des Mœurs les a majoritairement fait disparaître, au moins dans les villes de province (à Lyon, les grands réseaux de proxénétisme ont également disparu depuis une dizaine d'années (Welzer-Lang et al., 1994)). Il reste que les réseaux internationaux inquiètent le Nord depuis la Belgique toute proche, et que des formes plus clandestines demeurent à l'abri des regards policiers (comme ces bars clos destinés à des clandestins où des formes spécifiques de prostitution s'exerceraient). Le proxénétisme a une existence *a minima* institutionnelle, puisque 36 délits ont été constatés par le SRPJ de Lille en 1994, et 32 en 1995, mais l'activité du service de police judiciaire est peu importante comparativement aux autres grandes métropoles⁷. Il s'agit d'affaires de proxénétisme hôtelier (salons de massage et bars), ou d'affaires relatives à des relations de couple : une seule femme est concernée par la relation à un seul homme.

⁶ Cicourel A., *The social organization of juvenile justice*, New York, Wiley, 1968.

⁷ Pour comparaison, en 1995, le SRPJ de Marseille a constaté 99 délits de proxénétisme, celui de Paris 98, celui de Lyon 60, celui de Strasbourg 39, celui de Bordeaux 32 et celui de Montpellier 31 (Ministère de l'Intérieur, Paris, La documentation française, 1996).

Ou la relation s'inscrit dans une relation de couple traditionnelle. C'était le cas pour Odile, rencontrée en 1991, qui se prostituait de manière autonome, son mari n'intervenant pas dans sa pratique, qui au contraire a pu en subir les conséquences, puisqu'elle l'a dénoncé comme proxénète le jour où elle en avait assez de lui ; ou de Nadia, qui dissimule d'abord son activité à son compagnon, et qui s'oppose ensuite à la volonté de ce dernier quand il apprend sa prostitution, et qu'il la somme d'arrêter. Ou la présence de la toxicomanie, schéma de plus en plus courant, vient compliquer les choses, nécessitant des sommes d'argent assez extraordinaires - le gramme d'héroïne se vend 300 francs sur le marché lillois (Ingold et al., 1997) ; les besoins peuvent atteindre, pour un couple, 40.000 francs par mois. Les revenus des couples Aziz et Isabelle, et Fred et Sylvie, tous quatre toxicomanes, dépendent de l'aide sociale (RMI) et donc surtout de l'activité des deux jeunes femmes. Si Sylvie raconte que c'est Fred (lui-même s'étant prostitué quelques années plus tôt) qui lui a proposé cette solution pour subvenir à leurs besoins ("Voilà, on a besoin d'argent, est-ce que tu ne peux pas tapiner ?"), Aziz raconte que c'est Isabelle qui s'est prostituée, sans lui dire, jusqu'à ce que les sommes d'argent ainsi gagnées le fassent se douter de quelque chose. Ces jeunes hommes sont en tous les cas présents sur le trottoir (ce qui conduit les habitants des quartiers à considérer que la police ne fait rien, puisqu'ils sont visibles, repérables, et pourtant "jamais inquiétés"). Durant les passes, ils marchent dans la rue, parfois en essayant de repérer la voiture du client qui a emmené leur amie, et de relever son numéro de plaque minéralogique. Au retour de la passe, ils récupèrent l'argent pour éviter que la jeune femme ne le conserve sur elle et prenne le risque de se le faire voler. Ils sont en tous les cas prêts à intervenir en cas de conflit avec d'autres jeunes femmes, ou d'autres jeunes hommes - si Aziz disposait d'une arme, il ne conserve plus sur lui qu'une matraque. Il faut surtout veiller à échapper aux "mœurs".

Par ailleurs, les relations de séduction ne sont pas rares dans cet espace, et sont plus ou moins sincères. Dans le "bus", une jeune femme subissait une sollicitude particulièrement pressante de la part d'un jeune homme : "Tu es tombée bien bas, tu traînes avec ce milieu, mais il faut t'en sortir, il faut trouver un boulot, tu vaud mieux que ça....". Elle ne s'en défendait pas, l'écoutait passivement, s'efforçant de ne pas l'offenser, de marquer son acceptation, en ne contredisant pas ce jugement sévère, le rapport de force étant à son désavantage. Elle tient par contre à se justifier, à expliquer après son départ, à la sociologue assise à leurs côtés et par suite à l'écoute des paroles échangées, qu'elle n'était pas dupe, qu'elle ne voulait surtout pas le contrarier, mais qu'elle avait compris qu'il cherchait surtout à profiter de sa prostitution.

L'image traditionnelle du "mac" organisant la prostitution de plusieurs personnes, intégré dans le Milieu, se gomme, au profit du "julot casse-croûte", ou du "proxénète-képa", visibles sur les trottoirs, ou de la relation de couple dans laquelle la prostitution est au centre d'enjeux très divers, négociés ou non. En tous les cas, l'argent n'est plus remis dans les mains du proxénète, qui "relèverait les compteurs" et qui ne donnerait qu'un pourboire à la personne prostituée, la mettant ainsi clairement sous sa dépendance⁸. La gestion de l'argent est une gestion partagée. Et la relation correspond aussi, du point de vue des femmes, à une revendication au droit d'avoir une vie privée, même en étant prostituée.

1.3.3. *Le dealer*

Quant au dealer, il dispose d'un pouvoir important, en fournissant un produit essentiel pour les personnes. Le plus souvent, d'après les témoignages, l'héroïne, qui circule sur ce territoire du Vieux-Lille, n'est pas achetée par les personnes lorsqu'elles peuvent disposer d'autres réseaux, la came étant jugée de mauvaise qualité, et vendue par des dealers en qui on ne peut avoir confiance, parce que, eux-mêmes toxicomanes et en galère, ils prélèvent leur dose sur celles vendues. Pourtant, des discussions autour des "plans" parcourent les discussions dans le "bus", contre la norme énoncée au sein de ce dispositif "Pas de business", donc à voix basse ou en présence de salariés plus tolérants. "T'as pas un plan ? T'as pas vu Mohamed ? Je cherche après lui pour des cachets. Si tu vois un type, tu me l'envoies ? Même pour de la "meug". Tu connais le chinois ? - Ouais, paraît qu'il est tombé. - Non, on le voit encore. Sinon, y'a un belge, enfin un type qui s'appelle Saïd, mais il a pas une tête d'arabe, dont la voiture est immatriculée en Belgique. Tu sais pas si sa came est bonne ?".

Le produit, quel qu'il soit, constitue en tous les cas un enjeu. Les cachets et le cannabis circulent beaucoup sur le Vieux-Lille, et sont vendus par des usagers de drogue, qui fréquentent le dispositif de réduction des risques, et qui peuvent aussi être "proxénètes" au regard de la loi. Mais ils peuvent également être vendus par des prostituées, ainsi moins dépendantes de l'activité prostitutionnelle. Ces produits peuvent être sources de conflits. Un jeune homme, se présentant comme le défenseur de la veuve et des orphelins, et aussi des prostituées, se rend dans le bus d'échange de seringues. Un autre vient de vendre à Zoé une plaquette de Rohypnol. Le premier a vu la transaction s'opérer. Il demande alors à Zoé, très gentiment et doucement, de bien vouloir lui

⁸ Rappelons que nous ne parlons pas ici des réseaux de proxénétisme organisés au niveau international. Dans ce cas, l'exploitation financière, le chantage aux papiers concernant la légitimité à séjourner dans les pays européens, sont clairement plus pesants sur la liberté des femmes concernées.

en donner un. Mais la jeune femme vient de tous les ingérer. Le jeune homme ne peut la croire, étant donné l'effet que produit sur lui un seul cachet - l'absorption de nombreux Rohypnol n'a pas le même effet que l'absorption d'une faible dose. Zoé : "Mais si tu savais combien j'en prends dans la journée ! J'en prends 40 !". Pensant qu'elle le trompe, il se mêle alors d'envenimer le conflit latent entre le second (le vendeur), et une autre prostituée, en y incluant Zoé. Par suite, le dealer disparaît, avec le sac de Zoé. Quand celle-ci s'en aperçoit, plusieurs se lancent à la poursuite du voleur, dont le premier jeune homme. Celui-ci revient, bredouille. "Dommage qu'on ne l'ait pas retrouvé ! La prochaine fois que je le vois, il va passer un mauvais moment. Ben oui, normal ! On aurait dû faire 50-50 !".

Certaines jeunes femmes ont leur dealer attiré, qu'elles rencontrent sur leurs lieux de vie (Tourcoing, Roubaix, Lille Sud...). C'est le cas de Zoé, qui a un "plan sûr" sur Tourcoing. Parfois même, il livre à domicile. C'est le cas pour Myriam et son amie. Elles discutent dans le bus d'échange de seringues, de manière très affective et soumise en même temps, de leur dealer, qui les livre chez elles à Fives. Il leur dit qu'il faut qu'elles viennent plus tôt sur le trottoir, qu'elles viennent à 8 heures le matin, quand elles se plaignent de ne pas "faire" d'argent. Il lui est d'ailleurs déjà arrivé de venir sur les lieux pour vérifier qu'elles travaillaient bien. Il leur a fait un cadeau : un demi gramme de blanche (cocaïne) pour Noël et leur a promis la même chose pour nouvel an. Tout le temps où elles ont été présentes au bus, tentant vainement de se réchauffer et regardant les trottoirs déserts, elles ont discuté des excuses qu'elles pourraient bien lui donner pour expliquer le fait qu'elles n'aient pas "la thune". À 20 heures, il se met à neiger. "Ouais, super, il neige, on va pouvoir lui dire qu'on n'a pas pu travailler ! Voilà, c'est ça qu'on va lui dire. On va lui dire qu'il neigeait." Elles précisent qu'elles ont déjà un crédit. Elles parlent avec amitié de cet homme, tout en cherchant à tirer le meilleur profit de cette relation.

Cette relation ambiguë est exprimée littérairement par Burroughs : "Quand on est camé, le fourgueur est comme l'être aimé pour l'amoureux. On guette son pas dans le couloir, sa manière de frapper à la porte, on dévisage les passants dans la rue. On peut reconstituer tous les détails de sa physionomie comme s'il était là, sur le pas de la porte, lançant pour la millième fois sa plaisanterie classique : "Désolé de te décevoir, mais je n'ai rien pu me procurer", avant d'épier sur vos traits les alternances de l'espoir et de l'angoisse, savourant le sentiment de sa toute-puissance, le pouvoir de rendre heureux ou malheureux." (Burroughs, 1996 [1977], p.175).

1.4. Un apprentissage par les pairs limité mais existant

L'apprentissage par les pairs n'est toutefois pas complètement absent, pour ce qui concerne les formes contemporaines, venant relativiser ce que nous disions à propos de la faiblesse de l'organisation formelle et collective, et à propos de la manière dont était reconstruite l'arrivée dans la prostitution.

Il était sûrement plus important lorsque les formes d'organisation étaient plus collectives. Les témoignages des plus anciennes le confirment, ou en tous les cas, se rapportent de manière nostalgique à un passé révolu, où une forme de solidarité pouvait exister, où les codes étaient respectés, où on ne faisait pas n'importe quoi parce que le contrôle des pairs s'effectuait. Les règles sont énoncées sur le mode négatif (de la même manière que celles énoncées aujourd'hui, même si elles le sont moins explicitement).

"- Parce que moi j'savais pas, comment, on faisait tout ça, puis j'suis tombée sur une qui était beaucoup plus ancienne, elle m'a dit, faut faire comme ci, tu demandes avec une capote, faut rester autant de temps, si tu veux rester plus longtemps, tu demandes ça, si tu veux, si tu te déshabilles tout, complètement, tu demandes ça euh..

- *Et qu'est-ce qui était permis, et qu'est-c'qui était pas permis, par exemple.*

- (..) Ben à l'époque, ce qui était interdit, travailler sans capote, déjà hein ! Une fille qui travaillait sans capote, elle est, elle était chassée du coin. C'est vrai qu'y avait beaucoup de, plus de, règles que maintenant. Elle devait pas embrasser un client, elle devait pas rester plus longtemps qu'y fallait avec un client, pour le même prix.. elle devait pas sortir avec un client, elle devait pas tomber amoureuse d'un client, elle devait pas prendre son pied avec un client (*rit*) !

- *Et maintenant c'est plus, c'est plus aussi vrai ?*

- Ben, ben non, y'a plus, y'a plus ce milieu, y'a plus tout ça." (Nicole)

1.4.1. Avant le trottoir

On peut se poser la question de la formation (*training*), avant même l'arrivée sur le trottoir (ou avant la première passe, la venue sur le trottoir pouvant précéder cette dernière, comme Myriam qui rappelons-le, accompagnait une amie prostituée dans un quartier de prostitution). Et ce, pour ce qui concerne plus spécifiquement les plus jeunes dont la carrière est plus récente et pour lesquelles l'usage de drogues est davantage connu - la question ne se pose pas de la même façon pour celles dont l'entrée dans la carrière est plus tardive ou plus ancienne, et moins directement liée à la toxicomanie. Soulignons

quelques-unes des données obtenues par la passation du questionnaire en septembre et octobre 1996 (Pryen, 1997b) : plus de la moitié des personnes rencontrées, 30 sur 55, déclarent avoir consommé des drogues dans le dernier mois. Le produit consommé est l'héroïne pour 27 personnes, la cocaïne pour deux personnes, les deux produits étant cités par une personne. Pour plus des deux tiers (N=21), l'utilisation de cette drogue est journalière. La population des personnes usagères de drogues est plus jeune : l'âge médian est de 26 ans, alors qu'il est de 35 ans pour les personnes non usagères. Elles exercent la prostitution en moyenne depuis moins longtemps (4 ans *versus* 9 ans et demi), mais elles ont commencé plus jeunes (21 ans et 10 mois, *versus* 28 ans et 10 mois pour les autres).

En moyenne, cela fait 4 ans et deux mois qu'elles consomment, de cinq mois à 10 ans. 15 personnes se droguent depuis plus longtemps qu'elles ne se prostituent, de un an jusqu'à 5 ans et demi. Ces personnes consomment des produits depuis en moyenne 5 ans et 8 mois. Et pour les 15 autres personnes, le temps de prostitution est plus long que celui de la drogue, de un an jusqu'à 14 ans. Ces dernières consomment en moyenne depuis 2 ans et 8 mois. L'âge est sensiblement le même pour ces deux cas de figure. Cela pose la question de la place temporelle de l'une par rapport à l'autre. Se prostitue-t-on avant de se droguer, ou se drogue-t-on avant de se prostituer ?

Les intervenants sociaux considèrent le plus souvent la prostitution des toxicomanes comme accidentelle et seconde (Bertau et al., 1996). Penser les deux constitue encore pour les chercheurs une gageure, l'interrogation qu'ils portent hésitant à aborder de front les deux questions (dans l'enquête nationale sur la prévention du VIH, la question de l'usage de drogues n'a pas été posée pour deux projets sur six (Serre et al., 1996)).

La plupart des rapports de recherche émaillent leurs compte-rendus des figures de toxicomanes qui se prostituent. Cela reste souvent de l'ordre de l'implicite, de l'évidence, en tout cas, rarement expliqué, et dans une perspective d'enchaînement causal. La "forte fréquence de la prostitution féminine et masculine" (Giuliani Piccari et al., in Guffens, 1994, p.71) est posée comme un fait susceptible d'expliquer la forte contamination des toxicomanes par des infections virales. Duneton (in Guffens, 1994, p.120), en faisant référence à une enquête américaine (Drucker E., 1991⁹), explique que l'interaction sida et toxicomanies dépasse largement la pratique de l'injection, par le "comportement sexuel des toxicomanes au crack, en particulier des femmes qui ont recours à la prostitution (sex for drug)". Toussirt relève les besoins d'argent importants qui conduisent à la

⁹ DRUCKER E., *Communities at risk : the social epidemiology of AIDS in New York City*, AIDS and Social sciences, The University of Kentucky, 1991.

prostitution. "La dépense quotidienne d'un consommateur de crack est donc très élevée d'où un recours fréquent à la prostitution chez les consommateurs de crack." (Toussirt, in *Lettre du CRIPS*, 1996, p.4). Un article rendant compte d'une enquête sur l'infection par le VIH dans une population de prostituées à Paris décrit lapidairement ce schéma causal : "ces femmes, dont la dépendance à la drogue les a conduites à la prostitution" (De Vincenzi et al., 1992, p.224)).

À Paris, l'équipe de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP), qui a d'abord pour intérêt la toxicomanie, a été conduite à s'interroger sur la spécificité du travail sexuel (Ingold et al., 1993). Sa posture est intéressante, dans la mesure où elle évite de ne voir dans la prostitution des toxicomanes qu'un "épiphénomène de la toxicomanie", comme c'est le cas pour beaucoup d'intervenants en toxicomanie (Bertau et al., 1996, p.473) : elle ne cherche pas à expliquer d'emblée les relations entre prostitution et toxicomanie ; "nous n'avons pas tenu à nous soumettre dès le départ à une interprétation de l'articulation qui existerait entre la prise de drogues et le travail sexuel. De telles interprétations sont par ailleurs disponibles, mais encore une fois, elles n'envisagent les sujets que par rapport à une activité donnée - le travail sexuel, la prise de drogue - et manquent alors de rendre compte de l'intrication, des contradictions, des oppositions qui peuvent exister entre les pratiques elles-mêmes, toutes choses qui caractérisent précisément un mode de vie." (Ingold et al., 1993, p.8-9). L'équipe souligne l'existence de plusieurs formes : travail sexuel pour la drogue / drogue pour le travail sexuel, sachant que les frontières sont loin d'être tranchées (Ingold et al., 1993, p.58). Le rapport montre surtout combien les exigences des deux modes de vie, des deux types de pratique, sont toujours extrêmes, et parfois contradictoires : "travail sexuel et toxicomanie apparaissent bien comme deux mondes et deux pratiques qui s'opposent l'un à l'autre. Les exigences de l'un et de l'autre entraînent le sujet dans un perpétuel dépassement de lui-même, lequel aboutit inéluctablement à une perte de contrôle dans l'un ou l'autre domaine, si ce n'est dans les deux." (Ingold et al., 1993, p.56). Vivre dans le même temps la prostitution et la toxicomanie apparaît particulièrement difficile, voire contradictoire (Ingold et al., 1993). C'est cette même posture que nous avons adoptée pour rendre compte de l'exercice de la prostitution qui, pour les toxicomanes et les non toxicomanes, plus qu'un simple moyen, davantage qu'une simple pratique, est un mode de vie particulier, qui implique un rôle social et des techniques spécifiques, dans un contexte contraignant particulier.

Mais en traitant de la question de l'apprentissage, nous voudrions apporter quelques éléments de réponse concernant ce qui précède le passage à l'acte pour ces jeunes filles dont la plupart, aujourd'hui, viennent des quartiers en difficulté eux-mêmes stigmatisés et

traversés par la toxicomanie, et/ou qui sont passées dans des foyers¹⁰, et qui constituent ce qui nous paraît être aujourd'hui la figure principale de la prostitution¹¹.

Nos propres données ne nous permettent pas véritablement de répondre à la question. Nous avons vu en effet que la manière de reconstruire l'enchaînement des situations et les raisons de leur passage à l'acte faisait une large place à la sollicitation extérieure, dans un contexte de privation sociale économique, sans que nous puissions reconstruire les réseaux antérieurs à la prostitution et le processus et les étapes dans la définition de soi - constituant la dimension *subjective* de la carrière selon Hughes, à savoir l'évolution des représentations que se fait l'individu de ses étapes dans sa trajectoire passée et à venir et de sa trajectoire comme totalité. Nous savons toutefois que la plupart des jeunes femmes qui arrivent depuis quelques années sur les trottoirs de Lille viennent majoritairement des quartiers dits "difficiles", et sont concernées par la toxicomanie. Nous savons également combien elles se connaissent entre elles, depuis ce territoire spécifique d'où elles viennent, et pas seulement à partir du territoire de la prostitution. Nous savons aussi, sans présumer du type de relations établies, combien les jeunes hommes, toxicomanes et/ou dealers, sont également des figures connues des quartiers en question. "Tu connais Untel ? Mais si, il est de Wazemmes.", ou de Roubaix, ou de Lille-Sud.

¹⁰ Les travailleurs sociaux (notamment ceux du foyer d'Esquermes, de l'EPDSAE (Etablissement Public Départemental de Soins Adolescents Enfants)) et des membres de la Brigade des Mineurs témoignent de leur travail auprès de ces jeunes filles, en rupture, fuguant, et se prostituant à ces occasions. S'agit-il d'une prostitution fantasmée par ces intervenants, comme Welzer-Lang le note concernant la prostitution présumée des femmes dans un quartier de Lyon ? La convergence des témoignages laisse plutôt penser à une réalité, même si son ampleur est relative.

¹¹ Rappelons qu'elle n'est pas la seule. Mais nous pouvons noter que si, dans l'enquête par questionnaire, 15 personnes ont déclaré avoir débuté la prostitution avant de rencontrer la drogue, parmi elles, au moins une, il s'agit de Zoé, avec qui nous avons pu mener un entretien par la suite, nous a montré combien la relation d'enquête était aussi une mise en scène dans laquelle l'histoire était reconstruite, avec le poids des attentes présumées de l'interlocuteur, et de la société en général. Dans le questionnaire, à la première question concernant la durée de prostitution, elle répond 3 ans. Au milieu du questionnaire, à la question sur la durée de toxicomanie, elle répond un an. On pourrait en conclure qu'elle s'est droguée après s'être prostituée. Elle fait en tous les cas partie des 15 personnes pour lesquelles nous soulignons cette enchaînement historique. Pourtant, dans l'entretien, elle explique sa prostitution par la drogue. Elle dit se droguer depuis un an, et se prostituer depuis neuf mois, sa prostitution étant le moyen trouvé pour échapper à la prison et pour subvenir à ses moyens financiers importants. Mais plus tard dans l'entretien, elle dit avoir des clients réguliers depuis deux ans et demi. Nous pensons, tout en prenant très au sérieux ce qu'elle a pu nous dire en fonction des diverses circonstances d'interaction, qu'effectivement, elle se prostitue depuis trois ans, et qu'elle se drogue depuis plus longtemps. Mais si la relation de confiance pour le questionnaire, comme pour l'entretien, était suffisante pour permettre la déclaration des pratiques, elle n'échappait pas au poids du regard social, et par suite à la minimisation des durées. La première question du questionnaire étant "abrupte", la transaction avec ce poids de la désirabilité sociale n'a pas pu être conduite de la même manière que pour la question beaucoup plus tardive de la toxicomanie.

Une inscription territoriale spécifique

Une grande partie des jeunes femmes qui se prostituent avenue du Peuple Belge vivent, ou ont vécu, dans les quartiers que le langage courant nomme les "banlieues", que les chercheurs désignent par "quartiers difficiles". Lille Sud, Tourcoing, ou Roubaix, ou encore le bassin minier traversé par la crise, sont des lieux couramment cités parce que lieux de vie, d'interconnaissance, de partage d'expériences.

L'enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) sur les conditions de vie (1993-1994), étendue à 10 quartiers relevant des politiques de la ville du X^e plan (1994), traitée par une équipe de chercheurs de l'Institut fédératif de recherches et d'études sur les sociétés industrielles (Ifrési), nous permet d'en savoir un peu plus, notamment sur Lille Sud dont la réputation de "banlieue" à problèmes, traversée par des épisodes de violence et marquée par la drogue, fait régulièrement la "une" des journaux locaux, voire nationaux (notamment en mai 1993, lors des événements liés à la "chasse aux dealers", suite au raz-le-bol des habitants ou encore, selon les interprétations, suite à un conflit entre dealers). Même si la conclusion des chercheurs ayant mené cette enquête, à partir de ces données quantitatives mais également par entretiens, est bien que "le portrait-type d'un quartier en difficulté n'existe pas" ((Duprez et al., août 1996 et décembre 1996, avant-propos), on peut toutefois chercher à dessiner les contours de ce qui fait, ou de ce qui a fait à un moment donné de leur histoire, la vie quotidienne d'une partie des personnes qui arpentent les trottoirs du Vieux-Lille.

Le quartier de Lille-Sud accueille 14% de la population lilloise (22.000 habitants environ). Fortement touché par le chômage et la précarité de l'emploi, dans un contexte où les entreprises réduisent leurs effectifs ou ferment leurs portes, il bénéficie de la procédure DSQ (Développement social des quartiers) depuis 1984.

Une partie de ce quartier nous préoccupe particulièrement. Il s'agit de Lille-Sud nouveau, habitat formé de logements sociaux séparés du centre-ville par des voies de chemin de fer et une autoroute, vite dégradés après avoir accueilli des classes moyennes au moment de leur construction (à partir des années 1960).

Ce quartier n'est pas seulement fermé sur lui-même, il n'a pas seulement un effet négatif sur les personnes qui l'habitent. Les relations de voisinage, la solidarité de proximité et les relations amicales, la famille qui "résiste", l'usage du quartier et des multiples occasions qu'il présente (quatre centres sociaux (mais dont trois viennent de subir une procédure de liquidation judiciaire), des lieux d'accueil et d'écoute, un centre

de loisirs, une maison des associations...), conduisent à rejeter l'hypothèse de l'anomie. Les quartiers sont décrits comme étant davantage précarisés que précarisants.

Toutefois, les "compétences biographiques", pour reprendre un terme des auteurs, ne permettent pas toujours de s'approprier le quartier de manière positive. Et certains empruntent le chemin de la toxicomanie et / ou de la prostitution pour sortir, plus ou moins heureusement, des conditions sociales "invalidantes" de leur lieu de vie.

Le chômage est particulièrement présent. 25% des chefs de famille ont déclaré être au chômage (deux fois plus souvent que dans le DSQ moyen¹²). Le taux de chômage, calculé sur la population active, est de 37% pour l'ensemble de la population (contre 24% dans le DSQ moyen et 14% en France entière). 46% des personnes référentes des ménages sont non diplômées, contre 30% dans le DSQ moyen et 22% dans la population nationale. Ce fort taux s'explique en partie par la part importante des immigrés arrivés en France à l'âge adulte (le tiers de la population du quartier fait partie d'un ménage dont le chef de famille est de nationalité étrangère, presque toujours du Maghreb).

Le problème des ressources est également (par suite) crûment posé. 77% des personnes ont des revenus par unité de consommation inférieurs à 4000 francs par mois, contre 29% pour l'échantillon national.

La situation des jeunes est particulièrement sensible, étant donnée de surcroît la part importante de cette catégorie d'âge dans le quartier. 46% des habitants ont moins de 20 ans et 56% ont moins de 25 ans (contre 30% dans le DSQ moyen et 25.7% dans la France entière). Si le taux de chômage est un peu moins important que dans le DSQ moyen (40% contre 48% et 30% au niveau national, pour les moins de 25 ans), le taux de travail précaire est important (68% contre 52% dans le DSQ moyen et 48% au niveau national). Surtout, les taux restent sensiblement supérieurs, même pour les plus diplômés, surtout lorsqu'ils sont d'origine maghrébine.

Concernant plus spécifiquement les femmes, le taux d'activité est sensiblement moins élevé (41% contre 51% dans le DSQ moyen et 49% pour la France entière). Les femmes d'origine maghrébine se distinguent particulièrement, avec un taux d'activité extrêmement bas : 15% d'entre elles se déclarent actives (la distance au travail salarié ne présument rien de la distance à la scolarisation puisque les filles d'origine maghrébines de 18 ans et plus sont encore 23% à étudier, contre 3% des filles d'autres origines). Une des

¹² Il s'agit de la reconstruction statistique, à partir de l'enquête nationale sur les conditions de vie 1993-1994, d'un quartier artificiel, constitué de logements de l'enquête nationale situés dans les quartiers de la politique de la ville du X^e plan.

hypothèses avancées par les auteurs questionne le repli sur la sphère privée, autour de la famille et de la religion. Le taux de chômage est en tous les cas, pour les femmes qui se déclarent actives, particulièrement touchant : 40% contre 25% dans le DSQ moyen et 16% en France entière.

Ces caractéristiques prennent place dans un univers où la drogue est omniprésente. C'est ce qui fait peut-être le lien principal entre le territoire du quartier et celui de la prostitution. L'essentiel du deal d'héroïne se fait dans le sud de l'agglomération lilloise, les dealers ayant été repoussés par l'action de la police des centres villes et des centres commerciaux (Duprez, Kokoreff et al., 1996). Le quartier est particulièrement investi par l'économie de la drogue, qui est d'ailleurs identifiée par une large majorité des habitants de Lille-Sud comme le principal problème. Si cette économie peut constituer une stratégie d'adaptation pour faire face à l'invalidation sociale que souligne l'ensemble des caractéristiques précédemment décrites (absence de qualification, bassin d'emploi marqué par la désindustrialisation et le chômage), la prostitution peut en constituer une autre, ou s'allier à la première (peut-être aussi, pour ces jeunes femmes d'origine maghrébine, pour échapper au destin prononcé par d'autres qu'elles-mêmes).

L'intériorisation d'un stigmat

Les pistes offertes par Nanette J. Davis, pour un autre territoire (Minnesota) et un autre temps (1971), moins concernés par la toxicomanie, peuvent nous aider à éclairer ce processus d'ajustement de la conception de soi, dans ce qui peut se passer avant l'arrivée sur le trottoir et ce moment spécifique où l'offre extérieure, un facteur parmi les autres dans le déroulement de la carrière, conduit à franchir le premier pas dans le parcours de la prostitution. Elles soulignent également combien le métier s'articule au stigmat.

Nanette J. Davis emprunte, pour analyser la carrière et le développement de l'identité déviante de la prostituée, à la *labelling theory*. À partir d'entretiens menés avec 30 prostituées emprisonnées dans trois institutions correctionnelles dans l'État du Minnesota (1971), elle distingue de la même manière que Hughes trois phases, pour caractériser le processus qui conduit ces femmes à ajuster la conception de soi, pour la mettre en conformité avec les attentes informelles des autres significatifs, et ainsi adopter une définition de soi déviante. La première étape de la carrière est le passage de la promiscuité au premier acte de prostitution. La seconde est celle de la déviance transitionnelle (*transitional deviance*). La troisième est celle de la professionnalisation. Nous reconnaissons les trois stades de la socialisation professionnelle de Hughes, celle du passage à travers le miroir, celle de la gestion de la dualité, et celle de la conversion

ultime - cette dernière étant l'identification complète au groupe, qui reste le plus souvent, dans le cas d'une activité déviante comme la prostitution, ambiguë.

Nanette J. Davis définit donc la première phase de la carrière de la prostituée par le passage de la liberté de mœurs (*promiscuity*) au premier acte de prostitution. Surtout, elle montre comment le processus est marqué d'abord par une intériorisation de ce caractère d'immoralité, comme faisant partie du statut, la jeune fille considérant par suite ne pas avoir d'autres alternatives¹³. Elle considère quatre éléments : l'âge de la première expérience sexuelle et les manières dont les jeunes filles se définissent la liberté des mœurs ; la perception de l'enfance et de l'adolescence conduisant à une conception de soi comme étant "différente" ou "fauteuse de trouble" ; le passage au premier acte de prostitution ; les chemins de recrutement par lesquels elles sont conduites à adopter ce comportement.

C'est parce que la "sexualité précoce" des jeunes femmes interviewées s'inscrit dans un modèle qui conduit à un étiquetage informel, et à la stigmatisation par des autres significatifs (parents, professeurs, proches), que ces jeunes filles sont amenées à modifier leur conception d'elles-mêmes. Son analyse est intéressante en ce qu'elle se démarque de la perception traditionnelle qui relie abus sexuels et prostitution par les conséquences des premiers sur la personnalité des personnes concernées, et qui par là, isole leur responsabilité et établit des classements à partir d'un profil type, éludant le rôle du regard social (Pheterson, 1986, p.70 ; 1992).

Si, pour trois jeunes femmes de son échantillon, l'entrée dans la sexualité est plus tardive, c'est parce qu'elle s'inscrit alors spécifiquement en opposition à des contrôles rigides, et des tabous pesants. Nous pouvons faire le lien ici avec ces jeunes filles maghrébines, dont les portes de sortie d'un univers familial et "territorial" pesant, ouvrent parfois sur la prostitution - elles peuvent ouvrir aussi sur l'école et la réussite scolaire, ou le mariage -, et ce non sans ambiguïtés : la peur d'être reconnue par les frères, la peur que les parents ne l'apprennent, soulignent combien les liens familiaux sont ambivalents, et restent structurants, et combien la honte est aussi une expérience vécue par ces jeunes femmes quant au déshonneur qu'elles pensent faire subir à leurs familles dont la respectabilité est mise en question - comme celle de la drogue pour les jeunes hommes d'origine maghrébine. Djamilia explique ainsi son parcours comme la conséquence du poids du regard de son père, et des mutilations sexuelles subies de la

¹³ "there is a "drift into deviance", with promiscuity initially used as a status tool, but later becoming defined by the individual as having consequences for the foreclosure of alternative career routes." (Davis N., 1971, p.300).

part de sa mère : "Elle a voulu me faire peur des hommes, et regarde maintenant, je suis une pro !" : "Ça fait qu'on était très attiré. (...) - *Par ?* - Par euh.. par la vie de l'extérieur. Mais quand j'ai connu la vie de l'extérieur, ben j'ai été bloquée. - *C'est-à-dire ?* - J'ai voulu tout avoir d'un coup. Et je me suis retrouvée ruinée."

De toutes les manières, l'identité déviante naît d'un processus d'étiquetage, qui produit des attentes spécifiques de comportements non conventionnels¹⁴, et conduit les filles qui se les voient apposer à chercher dans des groupes particuliers l'approbation ou la reconnaissance d'un tel statut. Le passage à la prostitution est facilité par une définition de cette déviance relativement proche de celle préexistante, liée à l'immoralité (*promiscuity*) : elle est considérée comme une réponse normale aux normes imposées par les pairs, et un signe d'émancipation sociale et financière¹⁵. Ce passage est également facilité quand les jeunes femmes sont confinées dans des institutions correctionnelles : les fugues de ces institutions, la nécessité de subvenir à ses besoins lors de ces occasions, le rapport à la police, anticipent la socialisation à la prostitution et facilitent l'apprentissage d'un rôle déviant.

Surtout, dans chacune de ces étapes, c'est le poids de la stigmatisation qui rend compte de la formation d'une identité déviante, conduisant ainsi à adopter, d'abord le plus souvent dans une phase transitionnelle, puis de manière professionnelle, le comportement déviant, qui correspond aux attentes du groupe de pairs : "Incontestablement, la réponse aux *attentes du groupe de pairs* fournit la voie majeure de recrutement ("C'est l'environnement. Tout le monde le fait.")(traduction personnelle)¹⁶.

Plus proches de nous, dans le temps et le lieu, Sylvain Aquatias et Kamel Rarrbo (1995) font de la variable sexe, avec la variable âge, les critères principaux selon lesquels s'organisent les relations sociales à l'intérieur des cités. Nous avons pu observer combien les jeunes femmes rencontrées sur les trottoirs de Lille se connaissaient entre elles depuis leurs quartiers de vie, et combien elles connaissaient les jeunes hommes, toxicomanes, dealers, fréquentant ce même territoire de prostitution dans le Vieux-Lille. Les auteurs relèvent quant à eux, sur le territoire de la cité, de forts clivages séparant

¹⁴ "The significance of these events, however, is in the situated meanings which impose on the girl, a self-definition of unconventional or "troublemaker". In the interactional processes with significant others (parents, teachers, neighbors, and friends), the girl achieves an identity as one who is "different". She is a person who is expected to behave in unconventional ways." (Davis N., 1971, p.303).

¹⁵ "the sex-with-money act, an instrumental behavior, is viewed as a normal response to peer norms, and an indication of emancipation, both social and financial." (Davis N., 1971, p.304).

¹⁶ "Response to *peer group expectations* undoubtedly provides the major avenue to recruitment ("It's the environment. Everyone is doing it.")(Davis N., 1971, p.306, en italique dans le texte).

garçons et filles dont les formes de sociabilité diffèrent (publique et collective pour les premiers, privée et individualisée pour les secondes) : peu de relations amoureuses, peu de couples originaires de la même cité, peu de relations sociales, et surtout méfiance des filles vis-à-vis des garçons - méfiance que l'on retrouve également sur les trottoirs. Cette méfiance commande la distance, pour sauvegarder la réputation, maintenue également par la présence parfois brutale des grands frères. Nos observations respectives ne se contredisent pas, mais informent sur des stades différents du processus suivi par les jeunes filles. Ainsi, les auteurs précisent que cette réputation peut toutefois être ternie. Ils citent à ce propos une jeune fille de 21 ans d'origine maghrébine : "Et pendant 6 mois, ça a été l'horreur dans la cité, c'est depuis là que je suis malade des nerfs. Comme je suis pas restée avec lui, bien sûr, il a dit à tous ses copains qu'il m'avait eue, enfin qu'il avait couché avec moi. Alors là, y'a d'autres mecs qui ne se sont pas gênés pour dire que, eux aussi, ils avaient couché avec moi, bref, j'avais une réputation de salope dans la cité." (p.21).

Les clivages entre filles et garçons sur les quartiers de vie ne signifient pas que filles et garçons vivent dans deux mondes séparés. Les interactions entre les deux, même sur le mode de la distance, soutiennent le processus d'étiquetage. Et si de la même manière que les auteurs, Anne Coppel (1993) précise que les territoires publics (porches, cages d'escalier..) sont plutôt investis par les garçons, si de la même manière elle insiste sur la réputation à tenir contre les rumeurs et sur la distance prise par suite d'avec les garçons, elle rend aussi compte des catégorisations faites par ces derniers, opposant les "filles bien" aux "vicieuses" : "Et puis il y a celles qui déçoivent toujours, c'est des vicieuses. Elles se démerdent mieux que les mecs." (cité p.182). Ces dernières, considérées comme "des femmes à tout le monde", peuvent vivre, sous la contrainte parfois, des "parties à plusieurs".

Ainsi, si l'arrivée sur le trottoir et la première passe sont perçues et racontées comme extérieures, dues au hasard, inattendues, elles prennent aussi sens dans un contexte spécifique et un mode de vie particulier, marqués par une anticipation du rôle, une socialisation anticipée, du fait de la catégorisation précoce de ces jeunes femmes comme provocatrices et filles faciles, cherchant à répondre à ce que les hommes attendent d'elles, du fait de leur isolement quant au monde conventionnel et leur proximité au monde déviant, et du fait des nécessités économiques pour être autosuffisantes - ou pour suffire au besoin du couple¹⁷ -, surtout vis-à-vis du risque du manque.

¹⁷ On peut noter, sans présumer de la part de cette figure, que de nombreuses jeunes filles ont été initiées à la drogue par leur compagnon toxicomane, parfois après quelques années de vie en couple avec lui.

1.4.2. Sur le trottoir

L'apprentissage sur le trottoir se fait surtout sur le mode négatif (comme c'était déjà le plus souvent le cas) : Lili, qui doit faire les quatre coins de Lille, et Djamila, ont appris, de façon violente, sur quels trottoirs il leur était laissé de pratiquer. "J'ai su ça quand je suis arrivée. Parce qu'on m'a dit "ouais, c'est ma place, tu dois pas être là" et tout.. [...] J'suis restée là quand même ! Mais sinon j'ai pas le droit de rester là." (Djamila). Les compétences et l'autorité des personnes occupant déjà le territoire les conduisent à terme à obéir le plus souvent à l'injonction. Deux sœurs jumelles ont à leur arrivée dû subir le racket d'autres jeunes femmes, payant ainsi un droit d'entrée sur le marché.

Mais l'apprentissage peut se faire également sur le mode positif. Le cas des travestis est tout à fait particulier. L'homme se prostituant en homme peut être conduit à un certain moment dans sa carrière de prostitué à se travestir, lorsque son âge avance et rend la clientèle plus difficile. Ce n'est pas le cas de tous les jeunes hommes, et ce n'est pas non plus la carrière de tous les travestis, lorsque pour ces derniers c'est l'identité de genre qui est préexistante à la prostitution. Mais c'est le cas de Claude, qui raconte son retour à Lille, après un passage à Paris où il se prostituait en garçon au Trocadéro.

"je suis revenu sur Lille et tout, et puis là, bon je connaissais un peu les travestis de Lille déjà, et y'en a une qui m'a mis en travesti, y m'a dit que.. que j'étais bien quoi, et puis, j'ai continué comme ça à travailler, en travesti quoi. Ca a commencé comme ça. Je suis devenu travesti." (Claude).

"Et donc on a, bon, comme je la connaissais de Paris, tout ça, on s'est vus plusieurs fois, on a été boire des verres ensemble, tout ça, et c'est elle qui m'a dit ben essaye de te mettre en travesti tout ça, et puis c'est elle qui m'a habillé, maquillé la première et puis, elle a dit ouais, ça passe, ça va, et puis à force, tu t'améliores, tu vois." (Claude).

Ce rôle des pairs sur l'image qu'on peut offrir aux autres, et notamment aux clients, se retrouve également entre femmes. Nous sommes assises, avec Marie et Jocelyne, âgées d'une trentaine d'années, sur les marches du commissariat du Vieux-Lille, avenue du peuple belge. Sabine, 23 ans, toxicomane depuis 10 ans mais apparemment depuis peu sur le trottoir, aux dents abîmées ou absentes, passe en traversant la route en biais. Elle se retrouve au milieu, s'imposant face aux voitures, au moment où Marie la hèle, après que Jocelyne lui ait dit "Hé, c'est pas ta copine ?". Elle est grande, forte, longue, les cheveux bruns coupés courts au carré. Elle est très énervée, volubile, excitée. Elle vient de quitter un groupe de jeunes rassemblés dans le parc au milieu de l'avenue, entouré de canettes vides et d'un halo de fumée. Elle s'adresse directement à Marie, et lui

demande : "Sauve moi la mine ! Tu vois pas comme je suis blanche, les clients ne voudront jamais de moi !". "Ça va ? je ne sens pas trop la bière ?", demande-t-elle en expirant sous le nez de Marie. Cette dernière, maternante et protectrice, lui dit sur un ton de reproche, "Toi t'as encore pris quelque chose !". Sabine jure les grands dieux que telle n'était pas son intention, qu'elle ne devait même pas "venir travailler", qu'elle avait prévu d'aller au cinéma - comme si le monde de la prostitution produisait une attraction, indépendamment de la volonté des personnes ainsi conduites à lui (Bertrand dit la même chose quand il parle de la dépendance à la prostitution). Elle révélera au fur et à mesure, sur un ton badin mais comme prise en faute, une chose à la fois, qu'elle a bu de la bière, qu'elle a pris deux Rohypnol, et qu'elle a fumé du shit. Marie lui fait des remontrances, la sermonne, lui disant qu'elle prend n'importe quoi, que le danger est dans le mélange, qu'elle a encore pris des cachets, que c'est encore pire que la drogue, qu'il faut qu'elle arrête. Elle me dira plus tard qu'elle partage avec elle la méthadone qu'elle se procure en Belgique, pour tenter que toutes deux s'en sortent.

Après une discussion sur d'autres sujets, Sabine revient à son image : "Tu vois pas comment je suis blême, les clients voudront pas de moi ! En plus j'ai bu, t'as pas du machin pour mettre dans la bouche ?" Marie : "Tu crois pas que je me balade avec ma valise ?". Marie lui fournit du rouge à lèvres, et du fard à paupières. Sabine se maquille très maladroitement. Elle remarque que Marie a un rouge à lèvres plus clair qui souligne le contour des lèvres, Marie lui fait remarquer que ce n'est pas du rouge à lèvres, mais un crayon. "Et comment tu le mets ?" "Ben tu fais le tour de la bouche !" "Tu peux pas me le mettre ?" "Prends plutôt la glace, c'est trop difficile à faire pour quelqu'un d'autre." "Donc tu entoures avec le crayon ?". Jocelyne sort de son sac un cache cernes en pinceau mais vide, dont elle vante les mérites : "avec ça, tu peux cacher n'importe quoi, n'importe quel bouton passe inaperçu". Sabine : "Mais il faut quand même que tu mettes du fond de teint ?", "Non, même pas ! Juste ça, on voit plus rien. C'est super.". Jocelyne fait remarquer à Sabine qu'elle s'en est mise un peu partout. "Je peux ?", Sabine répond par l'affirmative, Jocelyne commence alors à arranger un peu les dégâts autour des yeux avec son doigt. Sabine lui dit qu'elle aime bien, que c'est agréable, elle se laisse faire les yeux fermés. Jocelyne n'osera pas frotter près de la bouche, et lui dira d'essuyer elle-même : "Tu n'as pas un kleenex pour te frotter ?", "Non, faudra d'ailleurs que j'en achète pour les clients.". "Oui, tu ne vas tout de même pas leur dire de s'essuyer sur le siège de la voiture !". Elles rient.

Nous avons par ailleurs pu observer que l'espace du dispositif d'échange de seringues, offrant un espace de sociabilité spécifique, sûrement différent de celui qui existe par ailleurs dans la rue, mais sur certains points similaire, est aussi un lieu où les

jeunes femmes se réassurent quant à leur image, se renvoyant les unes aux autres (les hommes présents pouvant s'en mêler) des remarques - compliments ou conseils - quant à leur coiffure, à leur maquillage, à leurs tenues qu'elles s'échangent parfois. Et un lieu, nous l'avons déjà souligné, où elles prennent leurs distances vis-à-vis des clients, et où elles échangent à propos des passes qui viennent de se faire et de la manière dont elles se sont déroulées. Ainsi, autant qu'un moyen de prendre ses distances par rapport au client, c'est aussi un moyen d'échanger les expériences, et de profiter de cette manière de celles des autres.

Mais de façon générale, c'est bien l'apprentissage sur le tas qui prédomine, la transmission des savoirs étant peu formalisée. Le face-à-face avec le client reste largement une expérience solitaire, même si les tarifs sont définis collectivement, même si l'information sur les lieux du racolage mais également de la passe est diffusée.

"- Ouais, moi j'suis venue, j'me suis mis, au parking là. Personne m'a rien dit. Si, au début y disaient.. enfin, y disaient pas en face de moi, y disaient à des filles et tout, des filles venaient me le dire. Elles disaient rien, elles disaient ouais ouais, y'a une fille qu'elle est.. mais tant que la fille elle vient pas me le dire, moi j'bouge pas. Personne y'est venu. J'suis restée là.

- *Et t'as tout de suite su quels tarifs y fallait prendre, ou..*

- Non.

- *Non ? Comment t'as fait alors.*

- J'en ai parlé avec une fille, et elle elle m'a dit c'est comme ça. Parce que j'lui ai dit c'est la première fois que j'viens et tout, (?) alors elle a dit c'est, 200 francs l'amour et 200 francs la fellation avec les caresses. Elle a dit ça. Parce qu'au début je savais rien hein. J'sais pas combien fallait faire, j'savais pas où y fallait aller, rien du tout. Tout ça c'est, des filles qui me l'ont dit en fait.

- *C'est toi qui as demandé ou c'est elles qui venaient te dire, ou ça s'passait comment ?*

- C'est moi qui a demandé. Parce que elles savaient pas, elles, que j'étais nouvelle, ou si je venais d'ailleurs. Elles savaient pas si je venais peut-être, si je travaillais ailleurs. Alors j'leur ai demandé. Pas sur le coup hein, j'leur ai dit bonjour avant. J'parlais, et puis après j'demandais.

- *C'était facile à demander, ou c'est dur.*

- Non facile. Ca venait dans la conversation. On discutait, et ça venait.

- *Elles t'ont donné des trucs ?*

- Des quoi ?

- *Des trucs, enfin des, tu sais, des trucs de métier ou..*

- Non !
- *Des ficelles, comme on dit des ficelles de métier.*
- Non elles m'ont donné les tarifs, et l'endroit. Elles m'ont donné plusieurs endroits où aller.
- *Oui ? C'est quoi les endroits.*
- Les abattoirs, des trucs comme ça. (...)" (Zoé).

1.5. Les compétences acquises par l'exercice d'autres activités

L'apprentissage peut passer également par les activités précédemment exercées. Le travail en bar a pu être, pour Bertrand et Thérèse, un travail ayant permis d'acquérir une certaine expérience mobilisable pour la prostitution.

- " - *Pour toi, c'était un métier.*
- Ouais, parce que, c'est un métier où, il faut avoir de la psychologie. Parce que moi j'ai pas fait que, que le trottoir. J'étais dans les bars, dans les, les gens que j'ai rencontrés, j'ai essayé de les arnaquer psychologiquement. En les rendant amoureux ou, en fait c'est plus de la péripatési, j'sais pas comment on dit là. C'est surtout ça. Au plus t'es là-dedans, tu veux gagner plus, donc si t'es assez intelligent pour comprendre ça.. Parce que moi ça, je le savais déjà avant. Parce que dans le temps, avant de me prostituer, je me prostituais pas mais, je faisais le bar américain, tu vois, je faisais consommer du champagne.
- *T'as commencé comme ça ?*
- J'ai commencé comme ça moi. Ah ouais, moi j'ai commencé dans mon patelin hein.
- *A Armentières ? T'étais serveur, mais en fait plus que serveur quoi.*
- Ah ouais ouais ouais... Au soir, dans un bar, si tu veux faire de la caisse, faut vendre du whisky ou du champagne hein. Donc de toutes façons, tous les métiers, on est pute hein. Tous les patrons sont des putes. Ça je regrette mais, quand tu veux vendre quelque chose, faut se vendre aussi. Mais, vendre son cul, c'est une autre paire de manche quoi. Ça on sait le faire ou pas, ça dépend. Moi j'y suis arrivé, bon ben, c'est fini, j'y arrive plus, bon ben c'est tout. C'est comme un voleur qui a volé, et puis qu'un jour il s'arrête parce qu'il sait plus. Je crois que c'est comme si j'avais fait une carrière là-dedans, tu vois ? Donc, bon mais c'est reconnu nulle part. Alors c'est plus une tare tout ça mais, c'est reconnu nulle part." (Bertrand).

Thérèse explique à la fois son "bagage" obtenu lorsqu'elle travaillait en bar, le rôle des pairs quant à l'information sur les lieux où il est possible d'exercer son activité, et

souligne également l'extériorité de la première fois - elle parle comme Madeleine du fait qu'elle a "atterri".

"Comment ça s'est passé, ben, moi j'ai perdu mon emploi, et puis un jour je suis venue à Lille et puis, bon y'a un gars qui m'a proposé de l'argent, et puis bon ben, voilà. Alors après bon ben j'ai, je me suis placée dans un endroit, donc c'était pas le bon endroit, y'a des filles qui sont venues voir, elles m'ont dit voilà, si tu veux, on peut te donner un endroit qui est mieux, où tu gêneras personne. Donc je suis atterrie ici dans le quartier, puis après bon, j'ai trouvé un logement, et puis après bon ben j'suis restée. Comme mon logement était pas loin de, de mon boulot quoi, donc j'suis restée dans le coin. Je me suis appropriée. Voilà. Puis comme j'ai trouvé, bon que les gens étaient sympathiques aussi, la clientèle était sympathique, donc ça m'a, ça m'a donné de l'attrait. Que avant en usine, c'était toujours les bla bla bla des gens, pas toujours, puis c'était toujours une cadence infernale, et, beaucoup, donner de soi-même quoi, même trop, pour ce qu'on était payé, donc, quand j'ai fait ce boulot là, j'ai trouvé que c'était plus agréable. Mais j'avais commencé en bar, disons, avant. Donc j'avais déjà un petit peu les notions.

- *Avant que cet homme vous propose de l'argent ?*

- Voilà, c'est ça, j'avais déjà travaillé en bar. C'est-à-dire qu'en bar, bon ben je travaillais à la bouteille de champagne quoi. Donc déjà je tenais compagnie aux gens.

- *Sans que ce soit un bar montant ?*

- Sans que ce soit un bar montant. Un bar, on appelle ça le bar américain classique quoi. Donc déjà là j'apprenais déjà à parler aux gens, à leur tenir compagnie, et donc déjà là, ça prenait déjà euh... et puis bon ben comme là aussi je trouvais que j'étais pas tellement payée, en fait, parce qu'on n'était payé qu'à la bouteille, euh bon ben alors je me suis décidée, j'dis rien à faire, y faut que, j'aille faire un tour, et en faisant ce petit tour, bon ben j'ai rencontré un homme assez généreux, et puis bon ben ça m'a mis sur la voie, j'me suis dit après tout ben pourquoi pas, y'en a qui le font ! J' me suis dit ça aussi, alors j'dis bon au début ça sera peut-être difficile, mais après bon ben, j'm'y mettrais et puis, j'y arriverais. Voilà." (Thérèse).

Pour une jeune femme, c'est son travail dans le social qui lui a permis d'avoir un certain type de maîtrise de la relation avec le client. Le cas d'une prostituée hollandaise, rencontrée lors d'une réunion du réseau "Interbus" européen, qui était assistante sociale, et qui a décidé de se prostituer, est un exemple particulièrement peu approprié au contexte français. Toutefois, l'idée de mobilisation de compétences acquises dans un autre champ n'est pas complètement hors sujet.

1.6 Quel rôle des dispositifs de réduction des risques ? Quels enjeux, pour quel mandat ?

On peut souligner que le dispositif de réduction des risques et l'action prévention en milieu prostitution du comité AIDES Nord-Pas de Calais ont pu contribuer à former les personnes prostituées en matière de réduction des risques et à modifier certaines pratiques. L'utilisation du gel lubrifiant était perçue négativement par les personnes se prostituant, parce que associée uniquement à la pratique, refusée par la plupart, de la pénétration anale. L'information des volontaires et salariés, l'insistance sur le plus grand confort et la plus grande sécurité donnés par l'utilisation du gel, ont pu conduire certaines personnes à l'adopter. De la même manière, certaines préféraient mettre deux préservatifs au client, pensant ainsi diminuer les risques de rupture. L'information a conduit à faire abandonner (pas toujours) cette pratique au contraire plus risquée étant donnés les frottements. Concernant la pratique de la toxicomanie, les conseils de réduction des risques infectieux liés à la pratique d'injection ont pu conduire, de manière secondaire, à appliquer une démarche de moindre risque à la pratique prostitutionnelle.

Ailleurs, les dispositifs de prévention des risques liés à la pratique prostitutionnelle ont pu, lorsqu'ils fonctionnaient sur le mode paritaire, contribuer à faire reconnaître socialement les savoir-faire des personnes prostituées, au moins dans le domaine de la santé publique. La question ne se pose pas dans les termes d'une formalisation des savoirs, mais au moins dans ceux d'une reconnaissance sociale des capacités des acteurs à mobiliser leur expérience et leurs savoir-faire, d'une revendication de compétences, pour participer à un projet participant des projets plus globaux de la société de laquelle ils font partie, même si c'est généralement sur le mode de la relégation. Cet enjeu est au centre de luttes de pouvoir, notamment quant à la production de connaissances sur le monde prostitutionnel. Les débats et discussions, parfois vifs, dans le groupe qui rassemble les différents projets de ce type en France, révèlent les enjeux quant aux désignations utilisées dans les rapports effectués par les chercheurs. Elles doivent parfois être validées par les membres du groupe. L'éviction par l'agression, de la part les membres de l'équipe de l'OMS/AFLS travaillant sur la recherche action de Paris, d'une chercheuse de l'équipe d'Ingold enquêtant dans la rue Saint-Denis, montre que la recherche constitue aussi un lieu de pouvoir, quand son objet met en question la légitimité sociale revendiquée, conforme aux attentes de la société (notamment quant aux garanties offertes sur le plan de la prévention des maladies sexuellement transmissibles) (voir Ingold et al., 1993, p.22). On peut voir dans ces deux exemples une tentative de professionnalisation, par la volonté de la part de certaines personnes prostituées, celles

impliquées dans les projets, de procéder elles-mêmes à la définition de leur activité - qui reste, même dans ces espaces spécifiques, définie par d'autres -, et par la volonté de faire reconnaître socialement leur capacité à gérer un problème comme celui de la santé publique.

En tous les cas, ces capacités à faire face aux exigences liées à des situations de travail particulières, cristallisées autour de la prévention du VIH, sont reconnues socialement - même si cette reconnaissance n'est que partielle, et surtout conflictuelle. On peut alors parler de compétences (Demailly, 1994, p.72). Le Bus des femmes, recrutant les animatrices en les dotant d'années d'ancienneté correspondant à leurs années de prostitution, participe par exemple de cette reconnaissance. Le dispositif de Lyon est à cet égard significatif. L'évaluateur du projet note que si le dispositif a pu trouver une place consensuelle dans le monde hétérogène de la prostitution, s'il a pu en comprendre la logique, "ceci a en grande partie été possible grâce à la présence des animatrices de prévention issues de la prostitution, qui en connaissaient parfaitement la logique interne tout en disposant en son sein d'une légitimité largement reconnue." (Mathieu, janvier 1996, p.11). Est ainsi notée, en décrivant les tensions parfois présentes au sein du dispositif, plus facilement gérées par les animatrices que par les infirmières démunies et illégitimes, "l'autorité symbolique, largement reconnue, que leur confère leur ancienneté sur le marché de la prostitution."(p.24).

Ces animatrices ont été recrutées de manière spécifique. Les initiateurs du projet - extérieurs, comme pour la plupart des projets, au monde de la prostitution - invitent par des tracts distribués sur le trottoir à une réunion destinée à présenter le projet, et surtout à susciter l'intérêt et la participation des personnes elles-mêmes. Ils demandent à ces dernières de choisir deux de leurs collègues qui occuperaient cette fonction. Une troisième sera également embauchée sur un Contrat emploi solidarité à l'entretien du bus.

Une partie du premier groupe de pilotage avait donc pour objectif à l'origine de mettre en place une action sur le principe de "l'auto-support", sur le modèle des associations de malades aux États-Unis, visant à prendre en charge eux-mêmes leur pathologie, parfois à l'encontre du champ médical. Elle s'opposait en cela à ceux pour qui l'action doit avant tout viser à la réinsertion. La promotion de la santé repose sur l'action de la communauté elle-même, en tant qu'elle est concernée de par son mode de vie spécifique. "Dans le cas qui nous intéresse ici, ce sont les personnes prostituées elles-mêmes, considérées comme des acteurs responsables, qui sont perçues comme devant prendre en charge la prévention au sein de leur groupe ainsi qu'auprès de leurs clients. Pratiquement, c'est par l'intermédiaire de relais de prévention prostitués que le dispositif entend accomplir une

part importante de son action. Dans cette perspective, l'expérience prostitutionnelle est supposée apporter à celles et ceux qui l'exercent un certain nombre de compétences spécifiques et irremplaçables qu'il est nécessaire de valoriser afin de rendre possible le travail de prévention." (Mathieu, janvier 1996, p.17).

Cette reconnaissance spécifique de compétences, certes limitée, et ce localement, au champ de la réduction des risques, a toutefois conduit à reconnaître aux personnes prostituées des capacités d'acteurs autonomes. Nous citons déjà cette représentante de la Direction générale de la santé, participant aux projets de réduction des risques, mandatant en quelque sorte les personnes investies dans l'action issues de la prostitution pour rencontrer l'institution davantage frileuse quant à cette reconnaissance, celle de l'action sociale, travaillant de son côté avec les associations abolitionnistes. Et, au-delà, deux personnes prostituées siègent au conseil d'administration de Cabiria, au titre de "représentant-e-s de la communauté prostituée". Une certaine forme de solidarité, et surtout de conscience collective, laissent supposer qu'une forme de mandat est revendiquée par certaines personnes prostituées, en ce qui concerne la manière dont le service doit être effectué, à savoir à moindre risque quant à la contamination par le VIH et les MST. Toutefois, les moyens disponibles pour mettre en œuvre ce mandat sont encore largement hors du contrôle des membres du groupe eux-mêmes. Les rencontres des différents intervenants sur la question, organisées par le Conseil communal de prévention de la délinquance, révèlent combien la participation potentielle des personnes prostituées peut encore susciter de résistances et créer un véritable malaise. Lorsque la question est abordée lors de la réunion du 21 octobre 1997, la venue de personnes prostituées dans cette salle de la mairie qui nous accueille est perçue par certains comme une confrontation incongrue et impossible de deux mondes distincts. C'est la *licence* même qui est remise en question : donner autorisation, même implicitement, à des personnes d'assurer un service sexuel, remet en cause l'idéal d'une société sans prostitution pour lequel la majorité des intervenants travaillent dans notre contexte abolitionniste.

Nous avons déjà, en parlant de l'apprentissage, et en rendant compte des tâches qui constituent l'exercice de la prostitution, donné des éléments de réponse aux questions qui président au point suivant. Mais plus précisément, quels sont les critères du "bon travail" revendiqués par les personnes qui l'exercent, à la fois vis-à-vis de l'extérieur et de façon interne, et quels sont les savoirs d'expérience nécessaires pour accomplir le service sexuel ? Quelle est cette professionnalité, "définie comme "l'ensemble des compétences considérées comme caractérisant normalement les membres d'un groupe professionnel donné" (Demailly, 1994, p.72), mais également définie par le rôle qu'on attend d'eux qu'ils tiennent vis-à-vis d'eux-mêmes, de leurs collègues, des clients et du

monde profane¹⁸ ? Quels sont ces actes, techniques, savoirs d'expérience, pratiques, constitués en modèle, indissociables des visions du monde et des représentations de la situation et de la manière de la contrôler et de la résoudre ?

2. LE "BON TRAVAIL" - LA BONNE DISTANCE AU CLIENT - ET SA POSSIBLE, ET CONTROVERSÉE, REDÉFINITION

Le modèle de la relation prostitutionnelle comporte de multiples dimensions. La plus évidente et pourtant la moins dicible est celle qui réfère aux pratiques sexuelles proprement dites, effectuées dans le service prostitutionnel. C'est bien la fellation, la "pipe", ou la pénétration vaginale, "l'amour", qui sont le plus souvent exprimées dans la demande du client, ou dans l'énonciation des tarifs par les personnes prostituées, au moment de la négociation. D'autres dimensions sont pourtant tout aussi essentielles : celle de la prévention des maladies sexuellement transmissibles par l'utilisation systématique du préservatif, celle de l'imposition des tarifs collectivement définis, celle de l'accès codifié au corps et de la dissociation de soi (De Singly, 1995, p.166). Surtout, ces pratiques sont indissociables du sens accordé à la relation, au service proposé ou demandé, et indissociables des valeurs professionnelles en jeu et plus largement des visions du monde qui les accompagnent.

Il s'agit en tous les cas de garder la bonne distance avec le client. C'est sûrement ce qui est au cœur du drame social du travail prostitutionnel. C'est d'ailleurs une question récurrente dans tous les métiers relationnels et de service. "Ceux-ci se distinguent dans leur ensemble par le fait que leurs membres entretiennent un contact plus ou moins direct et personnel avec le consommateur final du produit de leur travail, le client auquel ils fournissent un service. En conséquence le client est à même de diriger ou de tenter de diriger le travailleur dans l'exécution de sa tâche, et de lui appliquer une gamme de sanctions diverses, qui va de la pression informelle à l'abandon de ses services." (Becker, 1985 [1963], p.105-106). Ainsi, "Une partie du problème social et psychologique du métier correspond à la sauvegarde d'une certaine liberté et d'une certaine distance sociale par rapport à ceux qui sont concernés par le travail effectué de la façon la plus critique et la plus intime." (Hughes, 1996, p.84).

¹⁸ "The model member of a profession is a man of certain skills and knowledge, one who keeps proper balance between the more and the less valued activities of the profession, and who plays his role well in relation to himself, his colleagues, other personnel in medical work, and toward his patients and the public." (Hughes, "The making of a physician", 1958, p.123).

Des actes techniques et relationnels, sériels ou spécifiques, composent un mode d'exercice de l'activité, auquel des sens divers peuvent être accordés. Pour certaines, il est lié à la personnalisation de la relation au client, comme cela peut être le cas pour les surveillants de prison concernant les détenus, ou les infirmières concernant les patients. "En réalité on peut montrer, et les deux choses sont liées, d'une part que les surveillants travaillent aussi à l'aide de règles informelles non écrites qu'ils produisent et d'autre part qu'ils ne travaillent pas sur de la matière humaine mais sur l'humain au sens que nous avons retenu. Du moins il y a des moments où les détenus ne sont qu'une série, de l'humanité matérialisée et d'autres moments, peut-être les plus importants, où les détenus sont des humains individualisés, des personnes avec qui une relation duale, de face à face se met en place." (Benguigui et al., 1994, p.280). Pour d'autres, ce mode d'exercice réfère à un calcul d'efficacité dans le jeu du "faire-croire" : obtenir le plus en faisant croire au mieux à cet engagement. Les pratiques sexuelles proprement dites restent le support de la relation, mais des capacités relationnelles sont exigées par le service au client, qui comprend également l'écoute, et le jeu du "faire-croire" - du simulacre (voir Nadeau, 1987, p.359 sq.). Ces savoir-faire, techniques et relationnels, reproductibles et instrumentalisés, font partie de la définition légitime du métier. Et la personne prostituée ne sort pas de son rôle professionnel, même lorsqu'elle met en acte ces dimensions relationnelles. Ainsi, il s'agit d'établir la bonne distance, d'utiliser son corps sur le mode du "faire-croire", et d'être à l'écoute - pour différents motifs - du client. Les nécessités économiques et / ou celles du "manque" peuvent conduire à s'en écarter. Et l'engagement d'une partie de son histoire personnelle peut parfois réduire la distance au client. Mais le modèle reste la norme à laquelle ces manquements sont référés.

2.1. Le respect, et la distinction vie privée / vie publique

C'est la notion de respect qui permet de rendre compte de cette distance ainsi établie. Il est peut-être le critère essentiel du "bon travail", organisant le "stéréotype professionnel". La prostituée doit respecter le client, mais aussi savoir se faire respecter. Au modèle de la prostituée idéale correspond donc un modèle du client idéal, et donc un modèle de relation idéale, au cœur duquel se situe le respect, de l'autre, de soi, et des codes, qui constitue une règle dans le cadre d'un contrat passé entre les partenaires, mais dans le même temps un moyen de revendiquer aussi le respect de la société plus globale, contre la stigmatisation et la réprobation morale - le respect des pairs n'a pas forcément la même

valeur, selon les relations établies avec eux¹⁹. Dans les termes utilisés, ce respect est une donnée de la relation, que chacun des partenaires connaît : il s'agit bien d'un savoir.

"- Ben vis-à-vis de la personne, parce que si la personne vous a réglé donc, faut être correct quoi. C'est comme le commerçant, si il prendrait votre argent, puis qui vous donnerait pas votre marchandise (*rires*) ! Ce serait exactement pareil ! C'est l'offre et la demande en fait.

- *Hum. Et si vous deviez me définir en fait la prostitution, vous la définiriez comment. Justement, avec tous ces codes, c'est quoi ces codes ?*

- Ben disons que, c'est oui, c'est un peu l'offre et la demande, comme je disais. C'est ça. A partir du moment où c'est dans les normes.

- *Hum ? Et c'est quoi les normes.*

- Ben disons que c'est, bon ben, que la personne met le préservatif, puis bon ben il nous embrasse pas sur la bouche, enfin, qui tient quand même un peu ses distances. Que, nous on est correct, mais que la personne aussi est correcte. Voilà.

- *Et si, il respecte pas, qu'est-ce qui se passe ?*

- Non, j'crois qu'en principe, les personnes comprennent, certaines règles, la règle du jeu, je crois. Ils savent très bien que, ou à moins qu'on ait affaire vraiment à un homme qui a bu un verre ou un truc comme ça, donc à ce moment là, bon ben moi, j'fais une chose, je rends l'argent, et puis je dis voilà, la prochaine fois ça ira mieux, tu seras en meilleure forme ! Mais je cherche à, bon au maximum, qu'il n'y ait pas de problèmes. Voilà. Je, prends toujours les choses avec diplomatie. Disons. Donc au départ, y'a déjà, une maîtrise de soi-même parce que la personne on sait, lui dire que y faut, faire les choses, correctement. Donc, et même d'eux-mêmes ils le savent. Ils le savent très bien. Qu'il faut pas, abuser quoi ! comme on dit. Hein, ils savent bien qu'on n'est pas leur femme, y'a quand même des choses à respecter. Puis les personnes en principe qui viennent, bon ben elles ont un p'tit peu l'habitude aussi. Donc ils savent, quand même, respecter notre personne, comme nous on la respecte.

- *Et l'ensemble des règles alors, donc y'a le préservatif, y'a le fait de ne pas embrasser sur la bouche, et y'a quoi d'autre encore,*

- Enfin moi je pratique pas, non plus, la sodomie, c'est une chose que je pratique pas, puis bon ben, à part ça, j'me laisse pas, trop, je laisse pas les personnes trop, trop toucher quoi (*phrase hachée, difficile*). Voilà. J'laisse un, une certaine, comme j'ai dit,

¹⁹ Gail Pheterson note que quelles que soient les différences culturelles, lors d'un congrès de prostituées venues de 10 pays différents, un consensus se dégagait sur ce qui constituait la définition d'une prostitution de haute qualité : lorsqu'elles pouvaient être fières d'elles-mêmes et avoir le respect des collègues (p.17). La notion de respect, pour ces personnes prostituées organisées collectivement, se logeait non pas dans la prostitution en tant que telle, mais bien dans les compétences dans le travail et dans l'intégrité conservée.

une certaine distance. Que j'essaie de, de se faire respecter quoi en fait hein, c'est pas parce qu'on fait ce métier là qu'on se fait pas respecter, bien au contraire hein. Parce qu'on n'est pas des, disons que moi, j'traîne pas les cafés, j'traîne pas le soir ni tout ça, la nuit j'suis chez moi, je viens en fin d'après midi, vers 17h30, 18 heures je rentre, j'suis pas quelqu'un qui traîne quoi. Parce que y'a des filles qui traînent hein, même qui font pas ce travail là puis qui traînent hein, alors, bien sûr, tout le monde peut leur manquer de respect." (Thérèse)

"Mais moi, j'me fais respecter hein, ah ouais ! Ça y'a pas de doutes hein."
(Madeleine).

Et ce respect est noté comme faisant partie d'un univers professionnel, démarqué de la dimension familière et intime qui traverserait l'univers conjugal. Si le client ramène avec lui son univers privé, il ne doit en tous les cas pas se comporter comme s'il y était. L'imperméabilité des frontières entre ces univers est nette :

"Ils le savent très bien. Qu'il faut pas, abuser quoi ! comme on dit. Hein, ils savent bien qu'on n'est pas leur femme, y'a quand même des choses à respecter." (Thérèse).

Et à l'inverse, la prostituée établit une stricte distinction entre son domaine privé et le domaine public, celui de la rue. On ne parle pas de soi avec le client.

"- Des fois j'en ai marre. Des fois j'ai pas envie de les faire mais si tu veux, y'a payé, c'est normal hein. J'vais pas m'tirer, j'suis pas une voleuse hein. C'est vrai, y paye, y'a pas payé pour rien, y'a pas payé qu'tu t'en vas.

- *Tu le respectes le client ?*

- Ouais (*ferme*). Y m'respecte, j'le respecte. (..)

- *Y te parlent, des fois ?*

- Ouais ! Moi aussi, j'parle.

- *Tu parles de toi ?*

- Non. J'parle de la pluie et du beau temps. C'est vrai, j'dis (?), des trucs comme ça. Si y'habite à Lille, des trucs comme ça. (..)." (Zoé).

D'une certaine manière, les différentes techniques mises en œuvre pour que l'acte en tant que service soit différencié de ce qui pourrait constituer le même acte dans des circonstances différentes - changement de prénom marquant le fait que l'identité personnelle ne relève pas du même champ que celle qu'on adopte dans l'activité

prostitutionnelle²⁰ ; changement de tenue ; revendication d'une distinction entre vie privée et vie publique ; prise de distance symbolique mais également physique (par l'utilisation du préservatif et un accès au corps morcelé et codifié) - relèvent du même registre : il ne s'agit pas d'investir de manière privée l'activité prostitutionnelle, mais d'établir des frontières, plus ou moins étanches, entre deux domaines spécifiques.

Ainsi, beaucoup parlent de leur activité comme d'un métier comme un autre. Les termes employés le plus souvent pour désigner le fait de se prostituer renvoient à cette idée de métier, on dit en effet "travailler". Certaines se fixent des horaires, les mêmes que celles que donnerait un emploi de bureau, ou un emploi d'usine. Elles se donnent le plus souvent un prénom "de trottoir", gardant ainsi le contrôle d'une partie de leurs "réserves d'information", protégeant ainsi leur univers privé, une partie de leurs territoires du moi (Goffman, 1973 [1971], p.53). Lorsque le vrai prénom est dit, en aparté, c'est une ouverture sur cet univers privé, et une invitation à y pénétrer, sans risque d'offense. Et celles et ceux qui "mélangent tout" sont critiqués ou plaints. Si Nadia était à ses débuts de celles-là, "maintenant, je travaille, je travaille ; je travaille pas, je travaille pas.". Comme Madeleine, "Moi je, je fais le métier, finalement, on peut l'appeler prostitution puisque c'est de la prostitution, c'est vrai, mais je travaille comme à l'usine moi ! Je vais à l'heure, et je rentre à l'heure !".

2.2. La théâtralisation

Le contact avec le public que nécessite la relation prostitutionnelle est bien entendu spécifique. Il peut être particulièrement risqué et source de souffrance (Serre et al., 1996 ; Pryen, 1997a). L'objet dont il est question dans cette relation de service concerne le corps des interactants - lieu ultime, définitif de l'exercice du pouvoir (Nadeau, 1987, p.377-378).

Nous nous attacherons ici à analyser ce dont il est question lorsque l'on parle du corps dans la relation prostitutionnelle. Dans un premier temps, c'est la manière dont on peut appréhender les situations dans lesquelles le corps est impliqué que nous examinerons. Nous appliquerons dans un second temps cette perspective à la situation prostitutionnelle. Enfin, nous nous attacherons à la situation de mise en scène qu'elle constitue, autour du jeu.

²⁰ Anselm Strauss note combien les enjeux de la désignation par le nom sont identitaires (1992a), et Goffman note que de tous les porte-identité, le nom est à la fois le plus utilisé et le plus facilement falsifiable (1975 [1963], p.75).

Mais deux points nous semblent essentiels à rappeler avant de débiter. Le premier consiste à rappeler que le corps du client est également en jeu. Même si c'est lui qui est à l'origine de la demande, et que le service qu'il sollicite auprès de la personne se prostituant est sexuel et implique sa présence corporelle, le service effectué concerne également - et peut-être le plus souvent, surtout - le corps du client - la pratique la plus fréquente étant la fellation avec le préservatif comme moyen de mise à distance.

Le second cherche à attirer l'attention à nouveau sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement d'une relation qui se laisserait résumée par l'accès au corps de la personne prostituée, oubliant ainsi la dimension de réciprocité de la relation, ce qui serait, pour reprendre les termes de Nadeau, "réduire la relation à sa dimension sexuelle, scotomisant ses autres dimensions. C'est oublier que la marchandise visible qui s'échange ici, c'est en réalité l'argent du client et pas seulement le corps ou la technique de la prostituée." (Nadeau, 1987, p.319, souligné par nous).

2.2.1. La relation prostitutionnelle, une situation de mise en jeu du corps

La relation prostitutionnelle est bien une relation négociée. Il ne s'agit pas, comme l'affirme André Gorz, en rencontrant la prostitution dans son ouvrage sur les métamorphoses du travail, d'une relation signifiant "Tu paies et tu feras de moi ce que tu voudras" (1988, p.183), cette même idée étant présente dans la manière de définir la prostitution comme étant "le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui pour de l'argent" et d'en faire son métier." (Le Petit Robert, qui cite le dictionnaire de droit Dalloz, souligné par nous).

Simmel nous enseignait déjà que le caractère indifférencié, générique, de l'argent, mesure de toute chose, moyen abstrait de tout contenu et de toute consistance temporelle, conduisait à donner la prépondérance au donneur d'argent sur le donneur de marchandise (Simmel, 1987 [1977], p.249). Mais il ne nous enseignait pas que cette prépondérance soit aussi totalitaire. Il faudrait *a minima* questionner la marge de manœuvre dont dispose la prostituée, tant dans le service qu'elle rend (conditions d'accès au corps, pratiques refusées...), que dans le choix du client (qu'elle peut renvoyer). Et si "l'échange se fait à la tête du client" (Gorz, 1988, p.182), c'est peut-être une caractéristique commune aux autres types de relations de service. "Payer donnerait donc tous les droits aux clients. Mais des prostituées s'en défendent, imposant leurs conditions au client. Dans un roman largement autobiographique, Jerzy Kosinski rapporte ces mots de prostituées italiennes qui refusaient dix fois le prix de la passe en répétant : "Pas à l'intérieur... Je fais tout. Sauf à l'intérieur". L'argent ne les achète donc pas vraiment, mais seulement ce qu'elles

veulent louer ou investir de leur corps... qu'elles mettent en scène." (Nadeau, 1987, p.326). Même si elle répondait à la désignation du vice, l'explication de Madeleine insiste aussi sur ce point²¹ :

"C'est pas parce que j'ai fait des années ce métier, que je suis, esquintée, que je suis salie, parce que j'ai toujours fait respecter mon corps malgré tout. Y'a la limite ! Parce que, vous savez, c'est un peu de vent qu'on vend. C'est du vent ! C'est du vent ! Finalement, qu'est-ce qu'il a. Qu'est-ce qu'il a finalement. Une caresse ou deux, c'est fini en deux secondes ! Il nous a payées ! Vous allez pas dire qu'y'a du vice là ! Et pour lui, ça a été satisfait ! Mais moi je sais que, c'est pas ça ! Vous comprenez ? [...] Mais une fille, qui est bien, qu'elle fait son métier, vraiment parce que c'est un métier ça, c'est pas seulement d'amener l'homme. Il faut savoir travailler, il faut savoir le, discuter, il faut savoir l'amadouer, il faut, y'a beaucoup de choses, c'est pas seulement le lit ! Moi j'travaille pas comme ça ! Moi mon client il rentre, et j'lui parle, de choses et d'autres ! Pas seulement du lit ! Je parle de tout, il me parle de tout ! Et puis après je lui fais sa chose en deux secondes ! Et c'est fini, il s'en va ! Mais moi mon corps, je l'fais respecter ! Qu'on fait l'amour normal, j'suis d'accord, mais tout le reste, moi ça n'existe pas, chez moi." (Madeleine).

L'accès au corps ne peut se concevoir de manière essentialiste, comme Gorz peut le faire : "Il y a prostitution chaque fois que je laisse n'importe qui acheter, pour en disposer à sa guise, ce que je *suis* sans pouvoir le *produire* en vertu d'un savoir-faire technique" (Gorz, 1988, p.186, en italique dans le texte). Là encore, les définitions encyclopédiques rejoignent cette perception, essentialisant l'échange : "un commerce de nature spéciale dont les êtres humains sont la marchandise qui se vend et s'achète" (Encyclopædia Universalis). C'est bien là où butte la question de la normalité quant à la prostitution.

Il nous semble qu'André Gorz fait de cette manière la même erreur que Marcel Mauss reconnaît avoir faite durant quelques années, celle "de ne considérer qu'il y a technique que quand il y a instrument", alors que le "corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme." (Mauss, 1993 [1936], p.371 et 372). En considérant à juste titre le corps comme le sol de tous les vécus, Gorz en déduit que la prostituée ne peut que

²¹ La conception instrumentale des savoirs infirmiers (qui ne les résume pas), "révélatrice d'une prise en charge atomisée qui réduit l'exercice infirmier à la résolution d'équations thérapeutiques en dehors des problèmes individuels [dans un cadre thérapeutique] limité à des pathologies désincarnées" (Dembinski, 1997, p.12) nous semble s'approcher, par la déshumanisation par laquelle elle procède, de cette capacité à instrumentaliser la relation (même si les pré-requis de la situation de travail ne sont pas comparables, notamment dans la définition du procès de production des soins et de l'organisation du travail, et dans la distance possible du corps de la professionnelle).

se mentir à elle-même en prétendant vendre autre chose qu'elle-même (Gorz, 1988, p.184). Annie Mignard parle à ce propos, dans le même sens, de l'expérience schizoïde de la prostitution, insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas, comme dans beaucoup de professions où le corps est en jeu, d'une force de travail extérieure à ceux et celles qui la pratiquent, mais de "l'intégrité du dedans", de "l'identité d'un être sexué et total" (Mignard, 1976, p.22). "On n'a pas son corps, on *est* son corps. "Mon corps est moi." Non un objet, un instrument, séparé de l'être qu'on peut vendre, louer, abandonner, ou garder pour soi, mais l'être même. On ne s'appartient pas, on est. C'est pourquoi la liberté du propriétaire que les prostituées revendiquent sur leur corps-objet, me semble la même aliénation. C'est pourquoi toute prostitution me semble schizoïde et proprement invivable." (Mignard, 1976, p.19, en italique dans le texte). Les associations abolitionnistes adoptent le même ton : "La prostitution est négation et violation des Droits de l'Homme, atteinte à la santé physique, psychique, morale et affective. Elle touche à l'intégrité du corps, à l'identité d'un être. Elle l'atteint au plus profond de lui-même, dans son essence même. Elle est désespoir existentiel." (Mouvement du Nid, janvier 1991, p.9).

C'est l'absence qui prédomine ; l'absence de raison, voire de relation. La journaliste Claudine Legardinier parle ainsi de "non relation", utilisant les parenthèses de la même manière que Gorz ["(sans raison)"] ou Fossé-Poliack quand elle justifie de son absence d'intérêt pour les pratiques ["- ne serait-ce que parce qu'il serait nécessairement grivois ! ... -"], pour éviter de s'en expliquer et pour jouer de l'effet d'opposition et d'appel aux sentiments : "Rien de moins clair, contrairement à ce qu'affirment les clients, que cette relation (non-relation) prostitutionnelle où sont à l'œuvre peur, honte, vengeance et ignorance de l'autre. Poussé par le mal-être et la difficulté à communiquer, le client, réduit à l'état de "machine à payer", ne saurait trouver une réponse à ses problèmes dans la comédie prostitutionnelle. Il s'agit en fait d'un marché de dupes où client et prostitué(e) sont floués, chacun à sa manière, pendant que le proxénète ramasse les dividendes." (Legardinier, 1996, p.11). Si l'on peut considérer que la quête est flouée, elle est surtout ambivalente, et revêt des dimensions multiples, dont celle de la reconnaissance, sociale, économique, sexuelle.

La prostitution est sûrement d'une certaine manière schizoïde. La séparation du corps et de l'esprit est en effet souvent invoquée par les personnes impliquées dans l'échange. Cette expérience est sûrement aussi douloureuse, et n'est pas sans effet, comme si nous pouvions nous extraire de notre expérience corporelle. Mais elle n'est pas invivable, puisque des personnes la vivent - même si elles peuvent aussi en mourir - et peuvent en rendre compte. Et cette dissociation n'est peut-être pas le propre de la prostitution, mais

constitue peut-être une dimension plus transversale des rapports sociaux - même si c'est bien parce que le corps est en jeu ici dans sa dimension sexuelle que la prostitution éveille de tels sentiments sociaux. Définir la prostitution sans tenir compte de la manière dont s'échange le service sexuel mais aussi en occultant l'argent, donc le caractère réciproque et réversible de la relation, conduit à nier les individus en jeu dans celle-ci, leurs capacités, leurs stratégies. C'est ne pas leur reconnaître l'intelligence qui caractérise l'homme dans la mesure où il est "capable d'apporter des significations aux autres et à soi-même" (Mead, 1963 [1934], p.111).

Jean-Guy Nadeau intègre très justement ces ambiguïtés, dans une problématique du croire et du faire croire, en soulignant l'efficacité mais également l'effet de piège : "Mécanisme de défense, et sans doute piège, cette schize permet à la prostituée de se préserver du jeu qu'elle joue et du jeu que le client prétend lui imposer. [...] cette schizophrénie peut aussi jouer comme alibi : "C'est pas moi, c'est mon corps". Tout se passe comme si elles faisaient alors croire au client qu'elles sont présentes avec lui, présentes à la soumission ou au plaisir, alors qu'elles se feraient croire à elles-mêmes qu'elles en sont absentes. Mais y-a-t'il seulement une *vérité* entre ces deux stratégies de *croire et de faire croire* ?" (Nadeau, 1987, p.370, en italique dans le texte).

En tous les cas, on apprend socialement à se servir de son corps, de façon générale, et de manière plus spécifique dans la relation prostitutionnelle. Et la manière dont nous nous en servons sert aussi de langage, parce que les attitudes corporelles, les "gestes", lorsqu'ils comportent à leur base des idées, et qu'ils les font naître en même temps chez autrui, deviennent alors des symboles significatifs (Mead, 1963 [1934]).

Marcel Mauss a rendu compte du caractère collectif, social, culturel, et symbolique, bien plus que naturel, de "l'expression obligatoire des sentiments" (1968 [1921]). Les larmes produites de manière obligatoire, dans un cadre moral, pour saluer la visite d'un étranger ou le retour d'un membre de la tribu, "sont plus que de simples manifestations, ce sont des signes, des expressions comprises, bref, un langage. (...) C'est essentiellement une symbolique." (1968 [1921], p.88).

L'anthropologue rend compte ensuite de la codification sociale qui préside à l'utilisation du corps (1993 [1936]). Malade et hospitalisé à New York, il a la révélation de cette utilisation sociale du corps : la démarche des infirmières qui le soignent ne lui est pas inconnue tout en l'interpellant. C'est celle des actrices du cinéma américain. Il en déduit qu'il n'existe pas de façon naturelle de marcher. "La position des bras, celle des mains pendant qu'on marche, forment une idiosyncrasie sociale, et non seulement un

produit de je ne sais quels agencements et mécanismes purement individuels, presque entièrement psychiques." (1993 [1936], p.368). Ce qui nous semble le plus naturel relève d'une technicité corporelle acquise, d'un "habitus", de techniques - définies comme "actes traditionnels efficaces" - et de la raison pratique collective et individuelle. Le corps est modelé par les rapports sociaux dans lesquels il prend place. De la même manière que la façon de marcher, la sexualité - que Mauss résume aux *techniques de la reproduction* - relève du domaine des techniques du corps, même si son caractère caché, quasi clandestin dans notre société, lui donne un statut particulier quant à l'apprentissage dont elle est l'objet. Luc Boltanski analyse les usages sociaux du corps avec une grille similaire : il s'agit d'une culture somatique, "sorte de *code des bonnes manières* d'être avec son corps, profondément intériorisé et commun à tous les membres d'un groupe social déterminé." (1971, p.217, en italique dans le texte).

Les techniques relatives à la sexualité au sein de l'échange prostitutionnel relèvent de la même manière de ce champ. Les rapports prostitutionnels sont une des *situations de mise en jeu du corps* qui constituent pour Jean-Michel Berthelot (1983) l'objet d'une sociologie du corps.

Berthelot propose une méthode d'approche des trois niveaux d'analyse qu'il isole à propos de ces situations de mise en jeu du corps. Les deux premières modalités selon lesquelles le corps est produit comme être social relèvent de la question du rapport corps / culture formulée dans les termes : "quel corps pour quelle société ?". Il s'agit d'une part des pratiques de ritualisation du corps, et d'autre part des pratiques de perpétuation du corps. Le troisième niveau, mode d'entrée s'imposant plus évidemment pour la situation prostitutionnelle, répond davantage à la question "quel corps par quelle société", et concerne les pratiques de production. "Nous sommes là au niveau le plus fondamental, celui où le corps, à travers sa mise en jeu répétée, comme *outil*, support de toute pratique, est simultanément produit comme forme corporelle déterminée" (1983, p.128, en italique dans le texte). C'est à ce niveau que les analyses de Marx ou de Villermé se situent, dans ce que Berthelot appelle "l'espace de corporéité", dans lequel prennent place le corps, corps outil, corps producteur, et son double, le corps consommé, corps mutilé. Berthelot nous apprend surtout à chercher, dans une situation qui réfère plus précisément à une dimension, à faire surgir les autres niveaux ; dans une situation comme la relation prostitutionnelle qui donne à voir *a priori* le corps morcelé, il nous conduit à chercher et à déceler aussi le corps-signe, le corps-spectacle, relevant de la corporéité modale, espace des modalités de ritualisation, et pourquoi pas le corps ludique, le corps érotique, au niveau intermédiaire de la perpétuation.

2.2.2. *Quel corps en jeu dans la relation prostitutionnelle ?*

Si le corps est investi de manière propre à l'individu qui l'habite, en fonction de sa propre histoire, il est également habité en fonction de codes collectifs, culturels et sociaux. Dans la relation prostitutionnelle, on apprend à se servir de son corps, même si cet apprentissage est difficilement dicible, difficilement formalisable parce qu'il semble aller de soi. Cet apprentissage relève de plusieurs niveaux. Le corps est mis en jeu pour réaliser le service sexuel, défini par la pratique sexuelle, et contraint pour partie par le lieu sur lequel il s'effectue (l'espace réduit de la voiture n'est pas comparable à la chambre d'hôtel), ressortissant du champ des techniques du corps. Il l'est aussi dans les gestuelles qui constituent l'étiquette corporelle, qui donnent les codes de la relation avec les différents interactants du monde prostitutionnel, qui informent sur le type de relation possible - nous pensons tout particulièrement à la manière de présenter aux autres, les clients et les passants, son corps, qu'on *offre* aux regards sur un territoire commun, public. Il l'est encore au niveau infracorporel - pour reprendre le même exemple de la douleur développé par Le Breton (1991), c'est peut-être cette perception différencielle du corps dans ses manifestations mortifères qui est la plus marquante et qui donne le plus ce sentiment d'étrangeté à l'observateur extérieur dont les catégories diffèrent. Il ne s'agit pas d'en déduire que la douleur et la souffrance ne sont pas présentes dans le monde prostitutionnel, parce qu'elles ne se vivraient pas sur le même mode que dans d'autres univers. Mais la résistance aux multiples agressions (physiques, du client ou d'hommes seuls ou en groupe ou de prostituées ou de la seringue ; morales, par la stigmatisation et la désignation et la relégation) est en tous les cas souvent frappante, "comme si la perception des sensations morbides était inégalement acérée dans les différentes classes sociales ou plutôt comme si des sensations similaires faisaient l'objet d'une "sélection" ou d'une "attribution" différente et étaient éprouvées avec une plus ou moins grande intensité selon la classe sociale de ceux qui les éprouvent." (Boltanski, 1971, p.211). On pourrait parler, de la même manière que ce dernier auteur, de "culture somatique", dans laquelle le rapport au corps est davantage instrumental, et la "dureté" et la "résistance" au mal sont particulièrement valorisées, et surtout vécues, parfois jusqu'au bout, sous le poids des contraintes économiques et physiques de la vie quotidienne sur le trottoir. D'autant "qu'un rapport réflexif au corps est peu compatible avec une utilisation intense du corps [...] parce que l'instauration d'un tel rapport ne pourrait avoir d'autre effet que de diminuer la résistance qu'ils sont en mesure d'opposer à leur corps, donc de réduire en qualité et en quantité le travail qu'il fournit." (Boltanski, 1971, p.222).

Considérer que le service sexuel fourni par la relation prostitutionnelle relève des techniques du corps conduit à parler de corps "hiérarchisé et découpé" (Welzer-Lang et al., 1994, p.155), ou de "corps morcelé" (Field, 1992, p.40). Les territoires corporels sont découpés et leur accès est interdit ou permis, dans des conditions de tarification et d'utilisation spécifiées. "Dans la passe habituelle, le corps prostitué n'est achetable qu'en parcelles : tant pour le sexe, tant pour les seins, tant pour la nudité complète... Et l'hypothétique collection, l'impossible exhaustion de ces parcelles ne pourront jamais retrouver le corps entier." (Field, 1992, p.41).

Michel Field souligne que ce corps morcelé n'est pas seul en jeu dans la relation prostitutionnelle : à l'autre extrémité, dans les relations de type sado-masochiste, le corps reste entier. Mais à la différence du premier, il n'est pas accessible, et c'est le corps du client qui est concerné par la dévalorisation. "Là, le corps était absent par une proximité si grande qu'il ne pouvait s'approprier qu'en détail. Ici, le corps s'abstrait par une distance si grande qu'il ne peut plus s'approprier." (Field, 1992, p.42). L'auteur parle alors de "la forme machinale d'un acte sexuel unissant des corps absents" (p.46), paradoxe où "la déréalisation est à son comble alors qu'on voudrait le corps le plus présent possible." (p.46). Nadeau souligne cette même dimension : "Dès l'abord et quoiqu'il en soit du caractère social de la rencontre, l'identification et l'approche des partenaires jouent sur le registre sexuel : tenue vestimentaire dans la rue ou au bar, regards, sourires, paroles d'invitation ou annonces dont le caractère sexuel est évident. Mais ce qui frappe l'observateur, c'est la *codification* rigoureuse de cette séquence sexuelle, alors même qu'on a longtemps présenté la prostitution comme un lieu de *libération* sexuelle. La relation est brève, impersonnelle, souvent anonyme. (...) la relation se déroule selon un scénario, plus ou moins ritualisé, imaginé ou soufflé par la culture, scénario auquel se plient le client et la prostituée." (Nadeau, 1987, p.318, en italique dans le texte). Ce qui est en jeu, au travers de cette codification, est aussi histoire de mise en scène.

2.2.3. *Le jeu*

Si beaucoup disent avoir voulu ou vouloir être artiste (Linda, Madeleine...), c'est en soulignant combien la prostitution n'est pas si éloignée de cette vocation, en tant qu'elle est aussi un jeu théâtral, joué avec plus ou moins de cynisme ou de sincérité.

En réalité, rien n'est livré de sa vie privée. Il s'agit d'être en représentation, pour satisfaire la demande du client, sans investir de soi. Cette mise en scène est reproductible dans toutes les relations aux clients, quand la demande relève également de cette théâtralisation - ce qui n'est pas toujours le cas. Elle constitue ainsi un acte qui engage

l'histoire du client. Mais elle ne conduit pas la personne prostituée à s'engager elle-même, elle ne l'amène pas à sortir de son rôle professionnel, elle fait partie de ce rôle. Et elle peut aussi être reproduite, dans une conception quasi-taylorienne, de la même manière que les actes sériels, techniques, que constituent les pratiques sexuelles en tant que telles.

"C'est, c'est automatique. Pour moi c'est des étrangers ! C'est comme une vendeuse. Elle travaille dans un, dans un magasin, elle vend des vêtements. Elle est là pour vendre ! Bon on la paye ! elle a pas à raconter sa vie ! Bon si, y'en a qui disent t'es mariée, ou ceci, ou cela, moi j'dis si j'étais mariée j'serais pas là hein ! (..) C'est tout, moi j'raconte jamais ma vie. J crois qu'c'est un peu le mystère qu'ils aiment bien aussi. C'est p't'être ça aussi, j'sais pas. (..)" (Nicole).

Madeleine revient sur l'expression déjà citée :

"Donc c'est du vent. Moi j'appelle ça du vent. Je vends du vent. Et ils sont contents."
(Madeleine).

Le théâtre de la prostitution serait-il un cirque ? Comme Linda, qui dit "on est des clowns", Madeleine utilise la même expression :

"Donc moi, ça m'intéresse pas moi. Moi non. Non. Cependant, y'en a beaucoup qui voudraient que je sors avec eux puis tout, non, au restaurant, sortir en boîte. Non, j'ai pas besoin de voir les clowns, moi. J'ai fait le clown assez tout ma vie. J'ai fait le clown pour plaire moi, tout ma vie. Ben oui ! C'est pire qu'un clown ! (*rires*) Moi je raconte des histoires et tout, ils viennent pour ça des fois parce que je les fais rigoler ! Ben oui ! j'les fais rigoler. Des fois y dit, t'arrêteras jamais hein ! J'leur raconte n'importe quoi, ils aiment bien ! Alors donc, j'ai fait le clown tout ma vie. D'toutes façons, j'aurais voulu être artiste alors ! Dans l'ensemble, j'fais moitié artiste avec le client, et moitié le reste." (Madeleine).

La part de théâtralisation est peut-être rendue plus visible encore par les travestis. Claude parle de ces hommes qui très certainement savent qu'il est homme, mais veulent croire qu'il est une femme. Il se prend lui-même au jeu, satisfait d'avoir bien joué son rôle, et d'avoir tenu son personnage de manière crédible.

"Ben c'est parce que, y non, oui, bon des fois, y'en a je le sais, je le vois à la façon qu'y parle, qu'y sait que je suis un homme. Mais y veut pas le dire, parce que, en un sens y va peut-être se dire, ah j'suis un pédé, regarde j'ai pris, j'ai pris un travesti.. dans sa tête

hein. Donc y veut faire croire, vraiment à fond que.. en plus moi je me crois aussi ! Je me dis, tiens, ben c'est bien, il a pas vu que j'étais travesti, donc ça fait plaisir, et j'dis ben ça va, je passe bien et tout, mais dans un sens, ça leur ferait plaisir plus à eux, parce qu'y se disent, y disent euh.. comment dire, ouais, j'ai eu mon fantasme, j'ai pris un travesti, mais lui y croit que c'est une femme. Tu sais, c'est ambigu, c'est ça, y veulent pas, dire qu'ils ont pris un mec quoi." (Claude).

"Le corps de la prostituée s'offre comme une scène où le client peut jouer. [...] Dans une étude sur Sade, Jane Gallop considère que la putain ("*the whore*") est la porteuse de masques par excellence, son seul attribut étant une perpétuelle contrefaçon : "La putain, c'est-à-dire la femme-comme-vraiment-femme, la féminité ultime, est pur réceptacle. Sa forme, masque, identité, n'est pas l'expression d'une essence intérieure, mais une réponse aux souhaits de l'autre. Son identité est celle de l'autre. Comme réceptacle amorphe, capable de prendre n'importe quel remplissage..."²². Or, *se mettre*, c'est effectivement investir l'autre et son corps, c'est prendre la place. Il y a dans cette pénétration une violence que le "*spongisme*" (de éponge) de la prostituée désamorçe en partie. Mais l'enjeu y demeure celui de *se mettre* en scène, de *se mettre* en jeu, mais sans en prendre vraiment le risque. L'art de la prostituée consiste à permettre au client de se centrer sur ses fantasmes à lui et de les projeter sur elle pour leur donner chair. [...] Le souci ou le besoin des clients n'est pas seulement hygiénique ou *sexuel*. *Il y a dans la prostitution quelqu'un : quelqu'un avec qui jouer, quelqu'un devant qui jouer*. Ce qui semble important, c'est que l'autre, pro-stitué, reconnaisse la performance. C'est là son rôle, ce pour quoi, spectateur-participant, il est placé devant. C'est souvent la même commande qu'un client fait à son analyste. Mais la réponse du psychanalyste, qui accepte le jeu et le risque du transfert, vise à faire émerger la parole et l'histoire de l'analysé pour que celui-ci réintègre son histoire de façon responsable plutôt que de répéter son scénario avec son analyste. La rencontre prostitutionnelle gère tout autrement la demande du client puisqu'elle la réduit à un scénario déjà là et sans histoire." (Nadeau, 1987, p.362-363, en italique dans le texte, souligné par nous).

Toutes insistent sur le décalage entre ce que pense obtenir le client, et ce qu'elles lui donnent réellement. Mais avec plus ou moins de volonté d'y répondre par la notion de "service public", ou par cynisme et plaisir à avoir réussi à le tromper. Les données de Charles Winick (1962) soulignent combien les attentes des clients ne peuvent trouver de réponse auprès des prostituées qui s'efforcent de tenir cette distance : 47% des répondants pensent que la prostituée peut tomber amoureuse d'eux, et 66% pensent

²² Jane Gallop, *Intersections. A reading of Sade with Bataille, Blanchot and Klossowski*, Lincoln-London, University of Nebraska Press, 1981, p.82s.

qu'ils pourraient tomber amoureux d'elle, évoquant cette possibilité en disant qu'elle ne les ferait donc plus payer.

2.3. Un métier de prise en charge de la personne

L'expérience permet de résoudre ce conflit, en gardant cette bonne distance, de jouer ce jeu, et de mobiliser ou d'acquérir des compétences relationnelles telles que les personnes prostituées peuvent se poser comme spécialistes de la nature humaine. De la même manière que le clinicien dont parle Freidson, "Il est en vérité tellement impressionné par les difficultés de ses clients et par sa dextérité, du moins apparente, à les en sortir, qu'il finit par se prendre pour un expert en problèmes humains, et pas seulement médicaux. Il est comme beaucoup de ces personnes dont le métier donne à faire avec les dessous de la vie - les concierges, les policiers, les prostituées, les chauffeurs de taxi, les barmen - : il a tendance à croire que son travail lui confère plus qu'à d'autres une sorte de sagesse pour comprendre la vie et la nature humaine." (Freidson, 1984 [1970], p.179).

2.3.1. Une capacité à faire respecter la bonne distance

Lorsque le client ne répond pas au modèle idéal, et surtout lorsqu'il présente de ce fait un risque, la relation, dans la mesure du possible, est "amortie", et ce dans les meilleurs conditions possibles, afin d'éviter d'en subir des retours dommageables. Ainsi, Thérèse parlait de la diplomatie pour renvoyer un client ayant trop bu. Sur le trottoir, Françoise renvoie de la même manière un client ivre qui nous aborde de manière insistante et agressive, en adoptant un comportement plutôt maternant, berçant l'homme sous l'emprise de l'alcool et ne refusant pas de manière définitive en renvoyant la passe à plus tard : "ça ira mieux un autre soir !". Elle décrit dans l'entretien mené plus tard cette manière de faire, qui vise aussi à ne pas perdre définitivement le client :

"Je préfère perdre des visites, que ce soit en voiture ou chez moi, que risquer ce qu'il faut pas. Ou alors, si j'ai pas de chien [qui habituellement l'accompagne], m'arranger pour que ça soit la personne qui dise, ben qu'elle reviendra. Que ça soit d'elle-même ! Pour qu'elle se sente pas agressée. [...] Alors bon ben j'ai trouvé (?) s'arranger pour que la personne parte d'elle-même. Si elle veut pas vraiment partir, "ben ce sera pour une autre fois ! Aujourd'hui, non, je suis fatiguée", je dis, "oh là là, je commence à avoir mal aux dents!" (*rires*). Essayer de trouver quelque chose, comme ça." (Françoise).

Nicole décrit le même type de situations, pour lesquelles la négociation à l'amiable est préférable au risque de l'agression :

"Si j'avais un problème ici [à son domicile], j' préfère encore leur rendre l'argent, en disant bon ben écoute on s'entend pas, même si y'a commencé ou tout ça, bon j'lui rends l'argent, et puis tu t'en vas, et puis c'est tout. Hein. On s'entend pas, tu vas en voir un autre et puis c'est tout. J' préfère encore rendre l'argent qu'avoir une histoire. Quelque fois vaut, vaut mieux rendre l'argent et, pas te faire agresser ! (..)" (Nicole).

Madeleine décrit combien cela fait partie du métier, que de savoir déceler les intentions des clients et de savoir y faire face. Nous parlions de ce "flair", de ce sixième sens, appris par l'expérience, mais difficilement transmissible et formalisable. Il faut également ne pas montrer sa peur, cette dernière étant la marque de la fragilité, et l'ouverture possible à l'agression.

"Puis nous on le voit, d'toutes façons. Vous avez des hommes, ils rentrent, ils sont blancs, ils tremblent. Si vous avez peur, vous redescendez ! Ben faut pas n'avoir peur ! Des fois ils deviennent tout blanc, ils transpirent, ils tremblent. Oui mais si vous avez peur, lui il va le voir ! Alors il faut essayer de lui parler, de le détendre, de tout ça, moi j'le vois, moi tout de suite hein. Alors je le détends, tout ça, puis après ça se calme. [...] Si vous criez, c'est foutu. Faut pas crier. Ah non. J'vous dis, c'est un métier ça. Et faut savoir reconnaître les hommes, avec leurs yeux, tout, c'qu'y font, c'qu'y ressentent en eux, et tout. C'est ça, le vrai métier. C'est pas seulement de s'allonger hein. Ben non." (Madeleine).

Il s'agit en tous les cas de ne pas laisser le client franchir les limites²³ :

"Ben quand tu vois qu'y sont drôles [les clients], y faut tout de suite les remettre à sa place hein. Sinon, y t'marchent dessus." (Zoé).

Il faut apprendre la maîtrise de soi et de sa peur, la visibilité de cette dernière constituant un risque, nous l'avons souligné, vis-à-vis du client, mais aussi vis-à-vis des autres "filles" :

²³ Dans le même sens, mais dans un autre contexte tout spécifique car concernant des personnes prostituées organisées collectivement et rassemblées lors d'un meeting, trente femmes ont ainsi élaboré une grille de critères de refus, en revendiquant le droit à refuser le client, en fonction de ces critères, comme une priorité : 1. s'il est ivre ; 2. s'il ne veut pas utiliser de préservatif, quelle que soit la pratique ; 3. s'il est violent ; 4. s'il rappelle quelqu'un avec qui cela s'était mal déroulé dans le passé ; 5. s'il ne veut pas payer d'avance ; 6. s'il est suspecté, intuitivement, d'être violent ; 7. s'il insiste à propos de pratiques pourtant refusées ; 8. s'il est suspecté de maladie à partir d'un examen physique. (Pheterson, 1986, p.6, souligné par nous).

"Ben faut faire voir qu't'as pas peur hein, en fait. Si tu fais voir que t'as peur, y vont t'racketter hein." (Zoé)

Linda est sollicitée par un homme dans le bar dans lequel nous sommes en entretien. "Vous êtes belle !". Elle le remet à sa place : "Et rebelle. Allez, au-revoir !".

Les moyens utilisés ne sont pas seulement de cet ordre. D'abord, parce que les capacités relationnelles sont différentes selon les individus, et pour chacun, selon les moments. Le quartier du Vieux-Lille est à ce propos plus souvent parcouru de menaces, d'injures, de violences verbales et physiques. La routine de la prostituée toxicomane est aussi urgence, la nécessité de trouver les ressources financières pour obtenir le produit pesant fortement, et commandant l'impatience. Ensuite parce que les situations ne peuvent pas toutes être résolues de la sorte. Il faut parfois répondre à la réalité de l'agression physique (nous avons pu en donner quelques exemples en décrivant les pratiques).

2.3.2. *Une capacité à écouter*

Autant que des capacités acquises par l'expérience pour gérer la relation, l'activité de la prostituée est aussi un rôle social, revendiqué vis-à-vis du regard social, dans des termes toutefois différents selon les personnes : celui d'écoute, de confidente, de conseillère conjugale, qui fait aussi partie du "jeu" dans la mise en situation du corps dont nous parlions, du déroulement du scénario prédéfini. Ce sont peut-être les plus anciennes, ayant des clients réguliers depuis longtemps, qui revendiquent le plus cette fonction.

Djamila préfère être emmenée par les clients, parfois pour plusieurs jours (mais elle est la seule), afin qu'une certaine relation s'instaure, plutôt que d'effectuer la passe "traditionnelle" - mais elle insiste sur le fait qu'elle ne leur appartient pas, que c'est comme s'il s'agissait d'une location, et qu'elle reste libre de partir quand elle veut.

"Je refuse oui. Ben oui parce que c'est pas, c'est même pas du plaisir ! Où tu vas trouver le plaisir, dedans. C'est pas le plaisir ! Ça fait que, t'es obligée de te défoncer ! Tandis que quand tu restes, 3, 4 jours, 5 jours avec une autre, avec une personne, t'as le temps ! de, de, découvrir, de connaître, et y'a quand même quelque chose qui se crée quoi. Tu vois, y'a quand même, les sentiments, qui se créent, même si c'est un petit peu, y'en a. Tandis que du 5 minutes, y'en a pas ! Y'en a pas. Je sais pas !" (Djamila).

Françoise cherche à humaniser la relation. Elle parle de ses clients en les nommant ses "petits fiancés". Mais il s'agit de savoir jusqu'où il est possible d'aller, avant d'aller trop loin.

"- *Comment ça se passe avec eux ? C'est des clients réguliers, c'est des clients de passage ?*

- C'est des.. très peu de passage. Ou tout au moins, si ils sont de passage, enfin, je pourrais reprendre la formule, je crois que c'était celle des Trois Suisses, l'essayer c'est l'adopter !

- *Ah bon alors, si ils passent chez vous, ils y repasseront forcément ?*

- Ah oui oui oui, il y en a qui... y'en a, qui reviennent après des années ! Parce que ils ont changé de région. Quand ils repassent par ici, voir leur famille ou leurs amis, on vient dire un petit bonjour !

- *Donc c'est une relation qui est très affective aussi.*

- ... non. Certains oui. Ouais ouais. Mais, s'arranger pour que ça soit pas de trop. Y'en a qui se couperaient quand même en quatre pour moi. (...)

- *Vous les appelez vos petits fiancés ?*

- Ben parce que c'est plus une relation de fiancé que de client. (...) On s'amuse bien ensemble. On raconte des blagues, on dit des bêtises, je sais pas, c'est, ils disent que chez moi, c'est la maison du bon accueil !

- *C'est eux qui disent ça ?*

- Oui ! Le dernier salon où l'on cause !

- *Le dernier salon où l'on cause.*

- Oui. Je suis quand même pas madame Récamier.

- *Mais vous avez des codes à respecter ou..*

- Je suis une brave fille, je suis pas chien avec le temps, du moment qu'on n'exagère pas ! C'est ça aussi, qu'ils ont besoin. Et pas d'être pris pour un porte-feuille. (...) Ceux que je connais." (Françoise).

Les plus jeunes insistent de la même manière sur leur rôle à écouter. Mais la dimension de service public est moins présente, et cette pratique relationnelle se conjugue davantage sur le mode du cynisme. Cette dimension d'écoute fait partie du modèle, du scénario de la passe, et ce de manière beaucoup plus évidente lorsqu'elle est exprimée dans sa dimension sérielle, "taylorienne" : les conversations qui traversent le dispositif d'échange de seringues traitent souvent *du / le* client. Une jeune femme s'amuse de ce qu'un client lui ait dit "Ah toi, tu es gentille". Elle l'a "bien eu", elle a bien joué son rôle, puisqu'en réalité, elle ne voyait en lui que son porte-feuille - intention qu'il s'agit justement de dissimuler, puisque contradictoire aux attentes du client. La question de la

bonne distance à établir et de la théâtralisation pose celle de la résolution du conflit entre la routine de la prostituée et l'urgence du client, au cœur selon Hughes du drame social du travail. Et la capacité à écouter, à laisser l'univers privé du client envahir la relation prostitutionnelle, fait partie de cette routine.

L'oreille confidente est féminine, que ce soit dans l'univers privé (dans 62% des cas, c'est avec une femme qu'on discute d'aventures amoureuses, de problèmes ou de maladies sexuels, ou de vie de couple (Ferrand, Mounier, in Spira, Bajos, ACSF, 1993, p.175)), ou professionnel. Ne retrouve-t-on pas en effet un trait commun des métiers de femme, le modèle de la femme-qui-aide, "qui soigne et qui console", constituant le cœur des professions d'infirmière, d'assistante sociale ou d'institutrice (Perrot, 1987) ? En tous les cas, la confiance - "l'exercice de la liberté de pénétrer les réserves d'information d'un autre, et particulièrement d'accéder à une information secrète sur lui-même" (Goffman, 1973 [1971], p.185) - est unilatérale : c'est la personne prostituée qui pénètre l'univers privé du client, et non l'inverse. Ainsi, si la relation est particulièrement intime dans la mesure où ce sont aussi les corps et la parole secrète qui sont en jeu, elle n'est pas familière du point de vue de la personne qui rend ce service, ni libre, l'accès aux divers territoires étant codifié.

Françoise insiste sur le fait qu'elle a réussi à sauver des couples de la lassitude, en conseillant le mari quant à la manière d'être attentionné avec sa femme (lui offrir des fleurs à l'improviste, prendre soin d'elle...). Elle raconte même, ce qui est exceptionnel, que deux couples sont ainsi venus la remercier pour son aide. Avoir de la "psychologie" est ainsi une caractéristique des personnes qui se prostituent, apprise dans le cadre de la prostitution mais servant de manière plus large, et revendiquée par les personnes prostituées :

"Même si c'est un temps très bref, de contact, ça permet, de se connaître un peu mieux, de connaître les gens, devant des gens, et puis aussi, ça permet aussi d'avoir aussi un peu de psychologie vis-à-vis des gens qu'on connaît. On arrive à, en voyant des gens, à voir, un peu comment ils sont, et un peu, dans le visage, à connaître leur personnalité aussi. Dans leur façon d'être, de voir, comment ils sont, quelle vie ils mènent. Pourquoi ils viennent nous voir" (Thérèse).

2.4. Les écarts aux règles et la justification par le manque

Ces règles peuvent toutefois être renégociées, dans les termes de l'aménagement ou de la dérogation. Une conversation surprise entre deux femmes laisse penser que les tarifs

peuvent être modulables en fonction de la conjoncture économique : "Je veux bien faire 150, comme c'est la fin du mois." À ses débuts, Lili déduisait le prix de la chambre d'hôtel du prix de la passe (alors que "cela ne se fait pas"), et remboursait les clients mécontents. L'utilisation du préservatif est aussi, d'après les enquêtes, susceptible d'être moins systématique quand le client est régulier et connu, ou lorsque la demande du client, sans préservatif, est plus rémunératrice, et que les besoins financiers sont importants et les ressources pour refuser moindres, comme c'est le cas parfois pour des personnes toxicomanes. Un travesti raconte aux autres prendre le risque en échange de 1000 francs. Et les stratégies de prévention ne relèvent pas seulement de l'utilisation du préservatif : Djamila a pour seule stratégie, à l'efficacité toute symbolique, la sélection des partenaires. Comme Rommel Mendès-Leite l'a montré pour les "hommes à pratiques homosexuelles", des systèmes de "protections imaginaires" sont forgés à partir des représentations de la sexualité et des partenaires, en fonction de trois points de repères principaux : Moi, Nous, les autres. L'auteur montre qu'une hiérarchisation des partenaires est ainsi construite, fondée en partie sur des "apparences" qui rendraient "visible" le statut sérologique des personnes rencontrées (1992). Elle utilise quasiment tous les sens possibles, dont le sixième (elle "sent").

"-Des fois je l'utilise, des fois je l'utilise pas. Ca dépend les gens.

- Alors en fonction de quoi.

- En fonction des personnes. Parce que y'a, y'a des personnes on les sent, qui sont, qui sont sains. Et y'a d'autres personnes on voit que, ils, ils ont l'expérience euh.. ils aiment ça quoi. Donc ces gens là, il faut mettre des préservatifs parce que c'est des personnes qui changent, toujours. Mais y'a d'autres personnes, tu mets pas de préservatif parce que tu sais euh.. puis même au toucher, tu sens tout de suite si c'est un habitué ou pas." (Djamila).

Lorsque c'est le "queman", le manque, qui est abordé, avant la prostitution, le mode de vie lié à la consommation de drogue laisse paraître toutes ses exigences. Parce que "La drogue recèle la formule du virus "diabolique" : l'*Algèbre du Besoin*. Et le visage du Diable est toujours celui de besoin absolu. Le camé est un homme dévoré par un besoin *absolu* de drogue. Au-delà d'une certaine fréquence, ce besoin ne peut plus être freiné et ne connaît plus aucune limite. Selon les termes du besoin absolu : "*Tout le monde en ferait autant*". Oui, vous en feriez autant." (Burroughs, 1964 [1959], p.3, en italique dans le texte, souligné par nous). La formule est littéraire. Il faut souligner que les recherches ont montré que le niveau de consommation est flexible, c'est-à-dire qu'il s'adapte aux flux monétaires et aux aléas de l'approvisionnement sur le marché local. Cette flexibilité remet en cause la figure du toxicomane prêt à faire n'importe quoi

lorsqu'il est saisi par le besoin impérieux de drogue (Ogien, 1995, p.144, citant les travaux de Hanson et de son équipe²⁴). Mais la formule provient d'un homme qui a connu ce "singe", comme il l'appelle, agrippé à lui. Il nous renvoie surtout, comme Freud l'a fait avant lui, à une commune humanité²⁵.

En tous les cas, ce "*vous en feriez autant*" renvoie à cet état de manque, ce "queman", tellement présent parce que redouté, qui peut conduire malgré tout à justifier des écarts aux normes, parce que le besoin de "came" supplante le reste : ""Pourquoi avez-vous *besoin* de drogue, Mr. Lee ?" C'est une question que posent les psychiatres stupides. La réponse est : "J'en ai besoin pour me lever le matin, pour me raser et prendre mon petit-déjeuner ; j'en ai besoin pour survivre." (Burroughs, 1996 [1977], p.44, en italique dans le texte). C'est ce que Zoé souligne en déclarant qu'en ayant un plan sûr, elle s'évite de se poser ces questions que d'autres se posent :

"Tu diras pas, demain j'vais m'lever, j's'rai malade. Tu dis pas ça. Tandis qu'y'en a qui touchent, y s'posent direct la question. Demain quand j'vais m'lever, comment que j'vais être.. [...] J'veux dire, y'en a qui s'posent ces questions là. C'est vrai, y'en a qui s'posent des questions quoi. Y trouvent pas le soir y disent ah demain comment j'vais faire ! j'vais trouver, mais j's'rai malade, j's'rai en manque.. Quand j'travaille, y'a des filles qui passent, qui d'mandent des plans, pour la came, j'dis non j'sais pas, elle dit ah comment j'vais faire pour demain !!"

Le manque sert de point de repère quant au niveau de dépendance, comme la dose nécessaire pour le combler quand il existe. "Ah lui, un aller retour²⁶ et il est défoncé ! J'aimerais bien être comme lui ! Il a pas le queman.". Par ailleurs, exercer la prostitution dans ces conditions est, selon ceux qui peuvent témoigner des deux manières de faire, très différent.

²⁴ Hanson et al., *Life with héroïne*, Lexington, Lexington Books, 1985.

²⁵ "La vie telle qu'elle nous est imposée est trop dure pour nous, elle nous apporte trop de douleurs, de déceptions, de tâches insolubles. Pour la supporter, nous ne pouvons pas nous passer de remèdes sédatifs. [...] Ces remèdes, il en est peut-être de trois sortes : de puissantes diversions qui nous permettent de faire peu de cas de notre misère, des satisfactions substitutives qui la diminuent, des stupéfiants qui nous y rendent insensibles. Quelque chose de cette espèce, quoi que ce soit, est indispensable. Ce sont ces diversions que vise Voltaire quand il donne comme accord final à son "Candide" le conseil de cultiver son jardin ; l'activité scientifique, elle aussi, est une diversion. Les satisfactions substitutives, comme celles offertes par l'art, sont, en regard de la réalité, des illusions, elles n'en sont pas moins efficaces psychiquement, grâce au rôle que la fantaisie a assumé dans la vie d'âme. Les stupéfiants influencent notre être corporel, en changeant son chimisme." (Freud, 1995 [1929], p.17).

²⁶ Cela fait référence à l'héroïne quand elle est prise en fumette. Cela signifie qu'il lui suffit de respirer deux fois, dans un sens d'aller et retour, la fumée dégagée par le chauffage de l'alu sur lequel est disposé le produit, pour en avoir les effets maximaux.

"Puis quand on fait la pute en étant pété, c'est très différent parce que, parce qu'on est ailleurs, on sent rien, on sent rien. Tu sens, tu sens même pas.. tu sens pas grand chose. C'est très différent quand on le fait à, quand on le fait en étant drogué, en n'étant pas drogué. En étant drogué, c'est bon.. faut vraiment y aller fort, pour que tu sentes quelque chose.. c'est comme si y se passait rien. Et euh.. avec, tu t'en rends plus compte. Ben de, oui, ben c'est à dire que quand, quand.. quand on n'est pas stabilisé, y'a pas moyen de faire autrement !" (Philippe).

Une jeune femme : "Je travaille mieux quand j'ai pris des cachetons."

Zoé : "Oui, moi aussi. Mais ça me fait me réveiller tôt !".

La drogue permet à Djamila d'être hors d'elle-même, tout en étant consciente, et lui permet d'éviter de sentir "le rejet", de faire face à "la haine", et de boire "sa honte".

"Sinon tu peux pas faire ça.. en ayant toute ta tête. C'est pas, c'est pas possible. Tu peux pas. (...) Si y'en a, je voudrais bien les voir. Parce que la plupart des filles que j'ai vues moi, elles étaient encore plus défoncées que moi." (Djamila).

Les écarts qui concernent la pratique prostitutionnelle restent rarement dits et demeurent plus largement dénoncés chez les autres. Les manquements aux règles de la pratique prostitutionnelle, s'ils existent, sont particulièrement gardés secrets. Certains se laissent toutefois entrevoir. Cette jeune femme racontait avoir "arnaqué" un client, lui ayant demandé de l'attendre dans sa voiture pendant qu'elle se rendait à son domicile pour chercher quelque chose qu'elle avait oublié. Il attend toujours après elle et le portefeuille qu'elle lui a dérobé. Une des personnes présentes, toxicomane, réagit par un mouvement qui évoque un jugement. Celle qui raconte se sent prise en faute, et se voit dans l'obligation de se justifier : "Tu en aurais fait autant, j'étais en "queman".": cette justification réaffirme son soutien à la règle, en fournissant une réparation à l'écart, celle qui énonce que n'importe quelle personne, dans cette condition, aurait agi de la même manière. Une autre laisse échapper, dans un moment d'énervement collectif suite à l'agression d'une femme par d'autres prostituées, qu'elle a "fait travailler les deux nouvelles", prenant l'argent de leur client. Ingold souligne ces redéfinitions du travail sexuel : pour certains, le travail sexuel n'est plus que l'occasion de voler (Ingold et al., 1993, p.60).

Les événements qui concernent "la débrouille" (les vols essentiellement) semblent moins secrets, peut-être parce que la prison, expérience largement partagée au moins par

les usagères de drogue²⁷ et leurs compagnons, les rappelle sans cesse, que les frontières de la légalité sont floues, et que les passages du statut de victime à celui de coupable fréquents. Une femme raconte dans le "bus", à tous ceux qui sont présents, l'agression qu'elle a subie sur un parking désert par un client. Violée, battue, elle lui échappe après trois heures de lutte. Elle porte plainte, est hospitalisée au centre hospitalier régional. Se trompant de chambre en sortant de sa douche sous laquelle elle s'est piquée, elle en profite pour "faire un sac". Elle laissera malheureusement les traces de sa rapine dans sa propre chambre d'hôpital. Elle en sera accusée le lendemain, par ceux-là mêmes auprès de qui elle dépose sa plainte à propos de son agression²⁸.

En tous les cas, les besoins financiers exigés par la consommation du produit, la dynamique de précarisation dans laquelle cette consommation s'inscrit, l'isolement social particulièrement aigu des individus qui la vivent, la difficile maîtrise de son attention à soi et à autrui, interfèrent avec la pratique prostitutionnelle, elle-même difficile et risquée.

2.5. L'affectivité et la distance au client réduite

Par ailleurs, la bonne distance au client est modulable. Le service prostitutionnel peut aussi être l'occasion qu'une histoire entre chacun des partenaires s'engage, et engage une part d'eux-mêmes qui n'était pas prévue.

Ainsi, des clients réguliers peuvent voir leur statut évoluer, en tous les cas, inscrire leur relation de clientèle au sein de relations privilégiées. Des services peuvent être rendus : Nicole a pu prendre un appartement grâce à la caution d'un de ses clients, devenu un ami, jusqu'à ce qu'elle quitte durant un temps la prostitution et reprenne à nouveau ses distances. C'est pourtant la même qui insiste sur le fait de ne pas livrer de sa vie privée à ses clients. Philippe note l'impossibilité d'échanger autre chose que de la sexualité dans le cadre de la relation prostitutionnelle. Lorsqu'il s'agit d'affectivité, et cela se passe surtout lorsque ses clients sont des femmes, l'argent ne peut plus alors être l'équivalent.

"Mais c'est parfois, c'est plutôt gênant de faire ça, parce que c'est plus lourd, évidemment, parce qu'avec une vieille.. mais euh.. mais d'autre part, je sais pas, j'aime pas non plus demander de l'argent, parce que c'est souvent uniquement pour la

²⁷ Dans l'enquête par questionnaire, 10 personnes sur les 55 interrogées ont connu la prison. Parmi elles, 7 sont usagères de drogue (Pryen, 1997b).

²⁸ Un autre type de glissement est également évocateur : Aziz va assister aux jugements des affaires au Palais de justice (dont les toilettes peuvent parfois dépanner certaines) lorsqu'il s'ennuie en attendant Isabelle...

tendresse ou des trucs comme ça, et leur demander de l'argent pour la tendresse, ça m'emmerde. Ca me met mal à l'aise. Pour le sexe, ça va. Pour le sexe, demander de l'argent pour le sexe, c'est pas un problème. Mais quand y s'agit de tendresse, c'est plus difficile. Quand y s'agit de donner la tendresse à quelqu'un, c'est parfois plus difficile. Encore que souvent, ce sont des vieilles riches, alors tu t'en fous.. bon." (Philippe).

Et le plaisir - mais beaucoup plus rarement - peut aussi être revendiqué. Françoise parle de sa prostitution comme d'une libération, et plaint ces femmes prostituées qui insistent sur la désincarnation de leur corps, au risque de ne plus jamais trouver le plaisir. Grisélidis Réal, militante et écrivain, revendique l'amour pour ses clients : "En échange de l'argent qu'ils nous donnent, nous donnons une grande part de nous-mêmes, dans un travail très difficile, qui requiert un maximum de courage, de connaissance, de patience, d'abnégation. J'ose affirmer (en tout cas en ce qui concerne les prostituées plus âgées, celles qui ont l'expérience de la vie), que nos clients, nous les AIMONS. Mais d'un amour humain, même quand ils sont insupportables, même les plus durs, les plus répugnants, les plus malades, même quand on les déteste. Il y a quelque part, entre eux et nous, au plus profond de nous-mêmes, une connivence, une complicité, une reconnaissance : celles d'appartenir à la même confrérie de victimes d'une injustice..." (Grisélidis Réal, "Lettre ouverte", *Femmes et Mondes* 48 (1980), p.22). Elle précise ailleurs la valeur de cet amour, en l'opposant à l'amour passion et au sentiment amoureux : "Je les aime tous, mais *je ne suis pas amoureuse*, voilà la différence ! Toutes ces queues, tous ces intérieurs d'Anus brûlants comme l'enfer, tous ces Foutres, épais, gluants, fétides, giclant, bavant, hoquetant, quelle *horreur* !! Ah non ! L'amour, c'est *l'amour*; à ne pas confondre avec la sexualité ! *Non* !! Moi je rêve d'un Amant, un Prince des Ténèbres, mystérieux et fatal, qui m'attend dans un univers interdit, immobile depuis des siècles, pétrifié et fossilisé dans un désir minéral. Et j'avance vers lui, millénaire par millénaire, et nous nous rejoignons dans l'espace, entre les étoiles. Ça, ça dépasse de loin toutes ces petites envolées et ces petites retombées végétales fugitives ! Hein ? Ça a une autre dimension que ces petites bandaisons animales étriquées ! Foutre-Dieu, comme dirait l'Autre ! Une goutte de sperme ne fait pas la passion ! L'amour, ce n'est pas une serviette-éponge sur un lit avec une boîte de Kleenex à portée de la main !" (Réal, 1992, p.63, en italique dans le texte).

Dans ces cas où la distance au client est réduite, la relation prostitutionnelle n'est plus seulement, du point de vue de la personne prostituée, considérée sous l'angle utilitariste et purement technique. L'engagement de soi, la place laissée libre à une part d'affectivité, rejoignent alors le mouvement historique et culturel plus général de jonction entre les

deux amours, l'amour sexuel et l'amour sentimental (De Singly, 1995), ce mouvement dont nous parlait Corbin pour rendre compte du caractère caduc de la "mise à part" de la prostitution et des personnes qui l'exercent dans les maisons closes. C'est le même mouvement, lorsque les prostituées partent du point de vue cette fois du client, en revendiquant le fait qu'elles lui fournissent un service qui n'est pas exclusivement sexuel. Se joue autre chose, dans cette relation de service, que la pure implication de corps sexués dénués de toute âme, ou que l'implication de corps impliquant forcément la perte de l'âme. François De Singly (1995, p.170) parle des "ratés" de la transaction, en tant qu'ils sont des éléments non programmés officiellement dans l'échange mais qu'ils font toutefois intrusion. Il comprend l'engagement du client, et le plaisir pris par la personne prostituée. Il nous semble que seul le deuxième aspect relève de ces "ratés". Le premier, pour lequel il prend l'exemple de ce client qui apporte des dragées à une prostituée avec qui il a des rapports réguliers, relève selon nous d'une définition de la transaction légitime. Acte qui s'engage autour de l'histoire du client, mais de lui seul, il fait aussi partie du modèle professionnel de ce service de prise en charge, et peut donc être vu comme un acte reproductible. En tous les cas, les "ratés" de la transaction viennent rappeler que la relation prostitutionnelle peut être investie de multiples significations et raisons. Même si en majeure, c'est une quête flouée, "En mineure, ce rapport constitue une rencontre réelle, non sans sympathie et reconnaissance, entre des personnes frustrées dans leur quête de soi et de l'autre. Même mal-menée, cette rencontre aide cependant à (sur-)vivre à la misère sexuelle, économique et sociale, et peut même se révéler une occasion de croissance." (Nadeau, 1987, p.385). Ce double mouvement est particulièrement souligné par Grisélidis Réal : "il y a dans la Prostitution deux démarches à la fois contraires et complémentaires : un défi, une auto-destruction (car on s'use, on se morcèle terriblement) et une tentative d'échange et de reconstruction des rapports humains sur un mode différent : estime, amitié, complicité et reconnaissance de la même frustration sexuelle chez l'autre, donc fraternité puisqu'on est les victimes et les *révoltés* de la même injustice." (Réal, 1992, p.14-15, en italique dans le texte).

CONCLUSION : UN MÉTIER À APPRENDRE

Nous avons souligné que la prostitution de rue, métier de service, s'apprend essentiellement sur le tas. Mais le rôle des pairs n'est pas totalement inexistant, tant au niveau de la présentation de soi, qu'au niveau des pratiques elles-mêmes (du racolage jusqu'à la passe) et aux moyens d'en éviter les risques (en termes d'agression ou de maladies sexuellement transmissibles). Les savoirs d'expérience qu'elle nécessite

peuvent toutefois être acquis dans de tout autres domaines, et peuvent aussi servir (non sans controverses) dans le nouveau champ de la prévention du sida (qui lui-même pourvoit à une certaine information sur les pratiques à moindre risque et aux moyens disponibles pour les réaliser). L'apprentissage ne consiste pas seulement à apprendre des techniques, sexuelles ou relationnelles, il relève également de l'intériorisation d'un stigmaté - et des moyens pour le manipuler.

Des règles qui déterminent le métier, et qui constituent le stéréotype professionnel, c'est sûrement le respect qui en est le centre. Respect du client, respect de soi - surtout quand le corps est en jeu dans l'interaction prostitutionnelle -, respect à revendiquer dans le regard des autres. La capacité relationnelle est mobilisée pour servir aux dimensions autres que sexuelles de la relation (écoute, aide, conseil), et dans le même temps, pour tenir la bonne distance au client (qui reste toutefois redéfinissable en fonction du type de relation engagée avec lui, et en fonction des justifications aux écarts, comme celle du manque).

Nous voudrions poursuivre en cherchant à "*pénétrer plus profondément* dans la scène sociale où s'accomplit le travail [*social drama*]", à "comprendre les dispositions et les moyens sociaux et socio-psychologiques par lesquels les hommes rendent leur travail tolérable et même valorisant, pour eux-mêmes et pour les autres." (Hughes, 1996, p.80, en italique dans le texte).

CHAPITRE 3

LA LÉGITIMATION, PAR LE MÉTIER, D'UNE PRATIQUE ILLÉGITIME

INTRODUCTION

C'est le point de vue des personnes effectuant le service prostitutionnel que nous voudrions développer, à partir d'une analyse de la manière dont elles donnent sens à la place sociale qu'elles occupent. Les personnes prostituées ne constituent pas une catégorie de déviants sociaux, tels qu'ils "donnent l'impression de refuser délibérément et ouvertement d'accepter la place sociale qui leur est allouée, et [...] agissent de façon irrégulière et plus ou moins rebelle à l'égard de nos institutions les plus fondamentales : la famille, la hiérarchie des âges, la division stéréotypée des rôles entre les sexes, l'emploi légitime à temps plein, accompagné d'une identité personnelle unique et ratifiée par l'État, les barrières de classe, la ségrégation des races", et "paraissent engagés dans un refus collectif de l'ordre social." (Goffman, 1975, [1963], p.165 et 167). Notamment, nous l'avons déjà esquissé, parce qu'elle peuvent revendiquer de contribuer à ce dernier, par la signification accordée à leur activité même. En ce sens, elles ne constituent pas une sous-communauté, un milieu spécifique se différenciant de celui des "normaux".

Comment répondent-elles à la question du sens accordé à la prostitution dans le contexte plus global dans lequel cette pratique se situe ? Bien évidemment, les réponses à la question posée diffèrent en fonction de l'expérience vécue et de l'histoire de chacun des individus. L'expérience commune de la prostitution ne conduit pas à uniformiser les manières de pratiquer et de donner sens à la prostitution, d'autant que ces dernières peuvent aussi s'élaborer en opposition, de manière interne. Si des normes, des codes particuliers existent, si une manière de se définir, parce que plus légitime, prédomine, des carrières diverses et des rationalités différentes coexistent. Si l'on peut considérer que la

prostitution constitue un milieu de socialisation spécifique, nous avons déjà montré qu'il ne compose pas un milieu homogène. Les individus s'approprient en effet subjectivement cette expérience de manière différenciée. La socialisation se fait par *segments* sans *unité "communautariste"* (Tripier, 1991, p.147-148) : des intérêts concurrents sont poursuivis, des valeurs multiples s'opposent. "Entrecroisement et segmentation impliquent que nous sommes confrontés à un univers marqué par une formidable fluidité, il ne pourrait et ne peut rester immobile. C'est un univers où la fragmentation, l'éclatement et la disparition sont les images en miroir de l'apparition, l'émergence et la fusion. C'est un univers où rien n'est strictement déterminé." (Strauss, 1992b, p.275). Tous les membres du groupe ne communiquent pas entre eux et ne se sentent pas forcément appartenir du même monde. Certains sont perçus ou se jugent comme étant plus authentiques, ou plus représentatifs, que d'autres (Strauss, 1992b), même lorsqu'ils se situent sur les mêmes territoires. Pourtant, pour reprendre la conclusion de Françoise parlant de son expérience qu'elle juge tout à fait spécifique et marginale et non comparable aux autres, parce que librement choisie, sans expérience de drogue ou d'alcool ou de proxénétisme, et vécue comme une libération : "mais je fais quand même la même chose qu'elles ! Moi aussi, on me montre du doigt.". Au moins sur le point de la stigmatisation quant à l'activité "primaire" qui les rassemblent (Strauss, 1992b, p.273), à savoir la pratique de la prostitution de rue, elles se retrouvent.

Cette diversité sera rendue dans l'analyse des discours et des observations effectuées dans des circonstances variées - circonstances importantes, puisqu'elles déterminent en partie la manière de "mettre en scène" son histoire et son expérience, de se représenter dans un univers social (Monfroy, 1995). Mais dans le même temps, il faudra rendre en quoi le travail sexuel de la prostitution de rue conduit à adopter certaines valeurs, univers de discours, communs à l'ensemble du groupe, notamment dans la relation à l'autrui généralisé. Nous tenterons dans l'analyse de souligner à la fois ces traits communs et ces différences, pour montrer que l'unité de condition des personnes prostituées sur le trottoir recouvre une diversité de situations, et que leur pratique commune d'un métier de service réprouvé socialement ne conduit pas à les laisser résumer, elles et leurs discours, à des caractéristiques communes.

Quels sont les systèmes de justification et de défense face au monde profane qu'élaborent les personnes prostituées ? Comment répondent-elles à la question de leur utilité, ou de leur inutilité sociale, mais également de quelle manière se défendent-elles vis-à-vis des agressions du monde profane ? C'est cet ensemble de questions que nous leur poserons, très directement lié aux trois fonctions subjectives des systèmes symboliques renvoyant à l'identité professionnelle, compris comme constituant la

professionnalité, telles que les définit Lise Demailly : "a) *Ils assurent aux membres d'un groupe professionnel une défense cohérente et efficace contre les agressions psychiques liées aux situations de travail* ou provoquées par des rapports de pouvoir et de prestige qui se nouent, en liaison avec le statut professionnel, dans des interactions sociales plus diverses. b) Ils leur fournissent les principes généraux d'une *adaptation réaliste* aux tâches quotidiennes (un niveau satisfaisant d'*efficacité*, de *confort* et d'*intelligibilité* de l'expérience vécue). Ils assurent aux sujets la maîtrise symbolique des situations, même en cas de défaillance pratique (perçue alors comme momentanée, explicable et corrigible) c'est à dire la capacité à faire du sens avec les situations rencontrées, la cohérence entre les représentations réelles et les représentations légitimes. c) Ils réalisent la construction d'une image de soi satisfaisante qui puise ses sources dans des sentiments de *reconnaissance sociale équitable, d'utilité sociale, et de devoir social accompli.*" (Demailly, 1991, p.118, en italique dans le texte), tendue toutefois entre le stigmatisme et le métier.

Nous les présenterons en fonction de trois dimensions, retrouvant ainsi en partie les trois axes selon lesquels Jean-Guy Nadeau (1987) rend compte de la prostitution. La première est monétaire : l'argent, qui constitue l'un des termes de l'échange, constitue la motivation première et ardemment évoquée, dans le contexte de crise, pour expliquer la prostitution. La seconde est sexuelle, et plus largement, relationnelle : elle concerne la réponse ainsi offerte à des demandes spécifiques de la part de ceux qui sollicitent ce service. La troisième est sociale : elle correspond à la volonté de lutter contre la stigmatisation et l'opprobre dont la prostitution et ceux et celles qui sont "placés devant" font l'objet, et à relégitimer ainsi cette pratique illégitime, en maîtrisant "les puissants contrôles sociaux" (Becker, 1985 [1963], p.83) qui la font apparaître comme immorale ou comme déchéance. Mais rappelons toutefois au préalable, nous en avons déjà parlé, que le premier système de défense utilisé par la plupart, au premier contact avec l'extérieur, est celui de la distanciation, et renvoie à la prostitution d'abord comme déviance.

1. GARDER LA FACE, VIS-À-VIS D'UNE ÉTIQUETTE INFAMANTE

Dans un univers particulièrement fragile, et dans lequel, même si l'on est "entre-soi" au regard d'une pratique, la norme continue de réguler les interactions, de présider aux discours si ce n'est à l'action, concernant d'une part la toxicomanie que tout le monde ne partage pas mais que tout le monde connaît et reconnaît, et d'autre part la pratique prostitutionnelle, norme à laquelle on ne contrevient pas sans risquer de briser l'ordre

interactionnel et de perdre cet "objet sacré" que constitue la face (Goffman, 1974, p.21). Ces valeurs et ces normes sont à la fois spécifiques à cet univers social particulier, mais sont aussi celles d'autres mondes sociaux, et de la société plus globale. Cet univers n'est pas hors de la société, même si le regard sociétal a mis du temps à se porter sur lui autrement que de manière stigmatisante. Et il s'agit alors, pour les personnes qui y sont impliquées, de savoir gérer une "identité souillée" (Goffman, 1975 [1963]), d'assurer la fonction défensive de leur position contre un discrédit éventuel (Goffman, 1973 [1971], p.156), de maîtriser des "techniques de neutralisation" permettant de transgresser des règles tout en admettant leur validité et leur justesse morale (Ogien, 1995, p.137 et sq, présentant les travaux de Sykes et Matza¹). Et les interactions au sein de ce monde social indiquent une relation aux règles. De la même manière que celui qui est concerné par la "folie de place", la personne stigmatisée par ses pratiques prostitutionnelles et / ou toxicomaniaques "est, au plus profond de son âme sociale, quelqu'un dont on peut être sûr qu'il connaît sa place, quelqu'un qui évalue la personne normale qu'il devrait être, et qui est cette personne en esprit, quoi qu'il ait pu arriver à sa chair. Il est quelqu'un qui ne veut pas être exigeant et inutile." (Goffman, 1973 [1971], p.327) ; "l'individu agit constamment de façon à faire savoir que son caractère est sain et sa compétence raisonnable. Lorsque, pour une raison quelconque, la scène qui l'entoure n'apporte plus cette information il se sent généralement poussé à agir de façon à contrôler l'impression défavorable qu'il risque de donner." (Goffman, 1973 [1971], p.159).

Cette idée de garder la face, ce besoin de prendre une position envers le stigmaté apposé, ce souci de montrer sa relation aux règles et à la normalité, est particulièrement crucial pour ce qui concerne la toxicomanie. Les usagers de drogue enfreignent par définition la norme érigée en loi. Mais quelle est leur relation générale à cette norme, indépendamment de leurs pratiques d'infraction, mettant en cause leur responsabilité morale ? Reconnaissent-ils la valeur de cette norme tout en la transgressant ? Nous prendrons le temps d'examiner plus spécifiquement, dans les deux premiers points, en quoi consiste l'attachement aux règles pour les toxicomanes, quel est leur "mode d'expression compensatoire", ce type d'échange réparateur ritualiste - il s'agit d'indiquer une relation, et non de compenser une perte - sur le mode de la justification (Goffman, 1973 [1971], p.101 sq.) : sortir de la toxicomanie ou, à tout le moins, en maîtriser la consommation, forment deux points à l'horizon du toxicomane, qui reconnaît ainsi la valeur de la norme, la "sainteté de la règle", continuant alors de faire partie de la scène sociale, sans remettre en question l'ordre qui y préside. Les trois points suivants

¹ SYKES G. et MATZA D., "Techniques of neutralization. A theory of delinquency", *American Sociological Review*, 22, 1957.

reviendront de la même manière sur la pratique de la prostitution, du point de vue des personnes qui sont jugées pour en tirer profit, et du point de vue des personnes qui l'exercent, qui cherchent à s'en distancier, et qui sont le plus souvent tenues au secret.

1.1. La sortie de la toxicomanie comme horizon

L'usage de drogues diverses (héroïne le plus souvent, associée à d'autres produits comme le cannabis, les benzodiazépines (Tranxène et/ou Rohypnol)), n'est pas extraordinaire. Rappelons que 30 personnes parmi les 55 interrogées par le biais du questionnaire déclaraient consommer des drogues dans le dernier mois (héroïne majoritairement). Et ces drogues constituent le quotidien de la plupart des personnes venant au dispositif d'échange de seringues de AIDES, et la raison d'être de ce dernier. De la même manière, les activités illégales, les agressions (parfois mortelles), les atteintes au corps (parfois définitives), la prison (moyen, au moins temporaire, de décrocher ou de moins consommer), la violence, la maladie, les problèmes infectieux, les problèmes dentaires, le chômage, le besoin d'argent, sont autant d'événements qui traversent la vie des usagers du bus, et plus largement des personnes se prostituant. Ces événements qui pour la plupart apparaissent se constituer hors des normes, de façon exemplaire lorsqu'ils se situent en dehors du champ de la légalité, se déroulent toutefois dans un monde social, en lien avec d'autres, traversé par des normes communes à ces autres univers.

La norme explicite concernant la pratique de la toxicomanie est celle de l'arrêt de la consommation de produits. S'il est admis qu'on ne puisse pas arrêter, on ne comprendrait pas qu'on ne dise pas le vouloir, qu'on ne déclare pas le souhaiter, et qu'on n'exprime pas constamment cette volonté. Le dispositif de l'association est l'un de ceux qui induit le moins cette "injonction thérapeutique", mais c'est toutefois celle-là qui structure les discours, dans un contexte national politique, juridique et sanitaire, reposant sur ce triangle d'or décrit par Alain Ehrenberg (1995) : l'abstinence comme fondement, la désintoxication comme objectif pour le consommateur, et l'éradication des drogues pour la société. Dans ce quotidien composé d'illégalité, de marginalité, de mensonges et de secrets, de stigmatisation, une large place est faite au "retour à la normale", à l'arrêt de la dépendance. "D'après celui-ci [Marsh Ray], la motivation sous-jacente aux tentatives fréquentes que font les toxicomanes pour se soigner eux-mêmes est la volonté de montrer

aux non-toxicomanes dont le jugement leur importe qu'ils ne sont pas vraiment aussi mauvais qu'on le croit." (Becker, 1985 [1963], p.60)².

Dans les conversations qui se déroulent dans le bus d'échange de seringues, les questions sur les dispositifs existants reviennent sans cesse : "Tu connais pas un bon centre de cure ?", même si cette information a déjà été donnée, comme s'il fallait sans cesse se justifier d'être encore "dedans". C'est surtout dans la considération qui est donnée à ceux qui ont arrêté, et à la mise en avant de l'image corporelle que ces derniers renvoient, que se révèle cet idéal. "Celle-là, y faut la féliciter, parce qu'elle a arrêté. Pourtant, elle tapait dur³ ! et maintenant, elle a sa bagnole !", la voiture - arborée par le jeu de clés à la main -, que la plupart des personnes qui viennent au bus ne possèdent pas - elle est réservée aux clients ? -, étant une marque de distinction particulièrement notifiée.

Le poids est l'indice - le stigmate ? - de la consommation. Il faut réajuster l'image défavorable que l'on projette et réimposer une définition de soi satisfaisante : "Tu sais pourquoi je me mets pas en jupe, comme les autres ? Parce que je suis trop maigre. Tu sais combien je pèse ? 40 kilos.". Le poids est aussi le point de référence, porté avec fierté, du sevrage que la prison privilégie souvent. "Regarde ma sœur, regarde comme elle est grosse ! Elle est sortie de prison hier, regarde les kilos qu'elle a !". "Je suis rentré en prison il y a un an, je faisais 62. Maintenant, je suis à 75, tu vois ?". "- Tu as changée ! - Oui hein. Je suis mieux, non ? J'étais descendue à 42, maintenant je suis à 58."

Les traitements de substitution sont très souvent discutés. On parle beaucoup de la méthadone, mais surtout, depuis janvier 1996, du Subutex. Rappelons que ce dernier produit est facilement disponible, puisqu'il peut être prescrit par n'importe quel médecin généraliste, sur carnet à souches, pour une durée maximum de 28 jours, à la différence de la méthadone qui, même si on peut se la procurer librement sur le marché belge, reste liée en France à un protocole contraignant, mais anonyme et gratuit, circonscrit à l'intérieur des centres spécialisés. Le Subutex a pu très vite être présent sur le marché, en quantité importante. Si la plupart en parlent comme d'un moyen d'arrêter, s'informent sur les effets que les autres ont ressentis, se plaignent de substituer une dépendance à une autre, discutent des dosages, il est rarement utilisé seul - sauf à s'inscrire dans un cadre thérapeutique spécifique -, et s'intègre dans le mode de vie lié à l'usage de drogues illicites. Ce qui tend à montrer que c'est cette "cristallisation du comportement social

² La phrase se poursuit : "Quand ils réussissent à venir à bout de leur accoutumance, ils s'aperçoivent avec consternation que les gens - s'inspirant manifestement du principe "qui a bu boira" - continuent de les traiter comme des toxicomanes."

³ "taper" signifie prendre le produit.

autour d'un produit x ou y" qui fait le toxicomane, autant ou davantage que le produit (Castel et al., 1992, p.13,15).

Ce dernier ne revêt pas non plus la même signification en fonction de la relation qui lui sert de support. Les résistances de certains praticiens à soigner les personnes toxicomanes, et à solliciter l'aide sociale du Conseil général, difficilement attribuée, pour disposer de "feuilles jaunes" (une feuille, un acte gratuit) dans le cadre de l'aide médicale gratuite, expliquent parfois que des personnes reprennent de l'héroïne, après avoir commencé un traitement au Subutex. L'accès aux soins pour les plus démunis pose un réel problème dans le département du Nord, nous l'avons déjà évoqué.

Cette norme de la sortie envisagée peut parfois peser lourd, et conduire à une mise en scène - pas toujours crédible, puisqu'il est difficile de maîtriser des paramètres tels que la dilatation des pupilles, ou la baisse d'attention -, destinée à convaincre l'interlocuteur (la sociologue plutôt que les intervenants du bus) qu'on y est arrivé, qu'on est "clean", qu'on n'a rien pris depuis des jours, ou qu'on n'a pas pris d'autres produits que le Subutex - ou en tous les cas, qu'on en prend moins qu'à une époque.

"Maintenant j'ai, hein, enfin j'ai, bien arrêté. Je tape de temps en temps mais j'ai bien diminué. Comparé à avant ouais. Avant j'pouvais taper un gramme, un gramme et demi, là j'tape quoi.. deux képas d'10 ? Parce que, j'ai bien diminué. (...)" (Zoé).

Cette mise en scène est d'autant plus perceptible si l'on quitte un moment l'espace du bus. Elle est d'autant plus nécessaire que les "autruis" auxquels elle s'adresse tendent de plus en plus vers le pôle de l'injonction, ou que leurs intentions en matière de toxicomanie sont moins évidemment perçues. L'équipe PEMP de l'association Aides, encore peu au clair concernant le fait de donner ou non des seringues, centrait son action sur les préservatifs et la prévention de la contamination par voie sexuelle. Elle aborde une jeune femme qui prétend, au début de la conversation, qu'elle "ne tape plus", qu'elle ne prend plus que des médicaments prescrits par une association qu'elle fréquente ; qui quelques minutes plus tard, cherchant à expliquer pourquoi elle paraît si fatiguée, en dehors du fait qu'elle a dormi dans une cage d'escalier, se rappelle avoir fumé un "joint" quelques heures auparavant ; qui encore un peu plus tard, "avoue" qu'elle "tape" encore, mais seulement le matin, et juste pour le "queman", seulement un "alu"⁴ ; qui craque en disant qu'elle cherche à s'en sortir, qu'elle en est à 4 grammes par jour ; et qui enfin, en quittant les volontaires de l'association, leur demande s'ils ne donnent pas des seringues.

⁴ L'héroïne est consommée en fumette. Elle est chauffée sur une feuille d'alu et les fumées sont inhalées.

Certains cherchent à mettre à distance une démarche récente, déjà tentée plusieurs fois, mais toujours proche. Lili, rencontrée durant un temps de prévention PEMP en 1996, s'exclame "Hé, je suis pas une camée moi !". Quelques minutes plus tard, elle voit aux pieds de la volontaire, dans la voiture, des seringues, exceptionnellement présentes dans ce dispositif. D'une voix soudain plus douce et détachée, comme pour marquer le peu de cas qu'il faut faire de sa remarque, elle dit : "Ah, vous avez des pompes ?". La volontaire lui répond que oui, et lui demande si elle en veut. Embarassée, elle nous explique. "Non j'ai arrêté de shooter le 30 mars. J'ai pris en fumette jusqu'au 8 avril, et là j'ai arrêté pendant 32 jours, et j'ai repris. Si mon copain savait ça !". Elle a arrêté de s'injecter le produit suite à un abcès important au cou, qu'elle montre. De la même façon, dans le cadre d'une relation d'enquête sans le support de l'association - comme c'était le cas pour le travail de terrain, durant l'année 1994 -, il était rare que les prostituées parlent directement de leur propre usage de drogues (Pryen, 1996b).

À l'inverse, les usagers de drogue peuvent également être conduits à dramatiser leur situation - qui n'en reste pas moins dramatique - en vue d'obtenir plus rapidement et mieux ce qu'ils demandent. C'est dans des contextes où l'observateur ne fait pas partie du public auquel on s'adresse qu'on peut mieux s'en apercevoir. Frédéric(que), en état de manque, cherchant à disposer de médicaments en urgence, a donné à voir de la préparation, dans les coulisses de son domicile - qui constituent également une scène -, de sa représentation. Le caractère théâtralisé de la situation n'enlève rien à sa dimension critique. Sa voix au téléphone change, plus douce, plus traînante et languissante, tandis que ses gestes restent toujours aussi désordonnés au regard du public présent, quand elle s'adresse au médecin d'une association caritative référente en matière de lutte contre la toxicomanie. "Je vous appelle parce que j'ai un petit problème de toxicomanie... je suis en manque quoi, j'essaie d'arrêter, je prends des médicaments, mais je n'ai plus du tout d'argent pour aller chez le médecin..". En même temps, elle fait des grands gestes en regardant les deux personnes présentes dans la pièce, montrant qu'elle en fait beaucoup dans le ton de sa voix pour le convaincre de l'urgence. En se préparant, elle jette un regard dans un miroir : "Oh là là, je vais me donner un coup de brosse, je suis coiffée comme un canard.. oh et puis non, ça fera plus naturel."

1.2. À défaut de sortie, maîtriser la consommation

Il apparaît qu'il convient toujours de montrer sa bonne volonté concernant la sortie de la toxicomanie. Elle reste l'horizon que l'on maintient devant soi, et peut-être plus sûrement devant autrui. Si cet horizon reste lointain, il reste toutefois important de

maintenir, vis-à-vis des pairs et des autres, une image de soi positive, en tentant au maximum de se montrer maître de soi, maître de ses pratiques de consommation, de ses pratiques prostitutionnelles le cas échéant, en tout cas toujours maître de sa relation aux autres. Lorsque cette image n'est plus tenue, ces autres, et notamment les pairs, témoignent de cette déchéance, et renvoient l'individu en question à la rupture de sociabilité et des règles du bon usage.

L'équipe de Castel (1992) rend compte du travail de N. Zinberg⁵, en insistant sur la place du contexte social, constitué de rituels et de sanctions qui permettent de contrôler l'usage de drogues. Des règles de bon usage sont apprises, et des principes gouvernant les conduites d'addiction sont intériorisés au cours du processus d'apprentissage : 1. il s'agit de consommer de façon modérée, et non compulsive ; 2. de limiter l'usage aux contextes sociaux autorisant une prise "sûre" et "positive" ; 3. d'identifier et de contrer d'éventuels effets indésirés ; 4. d'isoler la consommation des autres circonstances de la vie sociale et de bien se comporter dans les relations sociales étrangères au monde de la toxicomanie (Castel et al., 1992, p.22-24 ; Ogien, 1995, p.143).

En fonction de ces principes, qui soulignent combien le toxicomane est un sujet social, la consommation de produits psychotropes ne doit pas conduire à perdre conscience de soi-même quand on partage un espace commun comme le bus d'échange de seringues. Il y a toujours quelqu'un pour rappeler à l'ordre celui ou celle qui perd conscience, qui s'affaisse, le nez dans son café. "Hé ! Reste avec nous !". Par peur que cette perte de conscience ne soit définitive ? Par peur des conséquences matérielles - café renversé, cigarettes à la bouche qui tombent, brûlent les vêtements ou la peau dans le cou (c'est donc la cause de ces plaies si fréquentes) ? Parce que l'espace est commun, partagé, et qu'il convient d'être minimalement présent sur cette scène, au risque d'avoir à la quitter.

Si la perte de conscience est évitée par les autres, elle est également angoissante pour soi. Un jeune homme avait absorbé une dose importante de Rohypnol, de la catégorie des benzodiazépines. Ce n'est pas tant les premiers effets (levée des inhibitions, sensation d'invincibilité) qui se sont avérés angoissants que l'amnésie antérograde totale qui s'en est ensuivie. Ayant totalement oublié ce qu'il avait fait durant ses deux heures de présence dans le bus le jeudi soir, il avait également perdu son emprise sur la réalité, qu'il a cherché à retrouver en demandant, sur un ton confidentiel et angoissé, à la permanence suivante, qu'on lui raconte ce qu'il avait fait. De quelle manière s'était-il mis en danger dans l'interaction en perdant conscience de lui-même ? Même si c'est l'effet direct du

⁵ ZINBERG N., *Drug, Set and Setting*, New Haven, Yale University Press, 1974.

Rohypnol qui lui a fait oublier ce qui s'était passé, c'est dans la perturbation qui se produit au niveau des règles sociales, et dans la difficile confirmation, aux autres et ici à lui-même, qu'il connaît sa place et sait y demeurer, que se loge la déviation. "Un grand nombre de rencontres modelées sur le type de la conversation ont, semble-t-il, en commun une nécessité fondamentale : l'éveil et le maintien de l'engagement spontané des participants au sein d'un foyer d'attention officiel. (...) Les rencontres diffèrent beaucoup par l'importance qu'on leur accorde, mais, cruciales ou insignifiantes, elles sont toutes autant d'occasions qui permettent à ceux qui s'y engagent de raffermir leur sens de la réalité. Ce n'est pas là chose minime, quelle qu'en soit l'enveloppe. Quand, par suite d'un incident, l'engagement spontané est mis en danger, c'est la réalité qui est menacée. Si l'avarie n'est pas détectée, si les interactants ne parviennent pas à se réengager comme il convient, l'illusion de la réalité se brise, la minutie du système social qu'avait créé la rencontre se désorganise, les participants se sentent déréglés, irréels, anormaux." (Goffman, 1974, p.119). La présence consciente au monde, et donc aux autres, est la condition minimale du respect de l'ordre interactionnel, et plus loin du sentiment d'existence⁶. L'angoisse exprimée par ce jeune homme dépasse sans doute le simple temps et lieu dans lesquels il n'était pas présent, le jeudi soir, de 18 à 20 heures, dans le bus d'échange de seringues. "Il y a sans doute un rapport entre ce qui, lors d'une rencontre passagère, fait perdre le pas à quelqu'un et ce qui, dans sa vie, peut le détacher de choses bien plus durables." (Goffman, 1974, p.119). Nombreuses sont les interjections ironiques, amusées, condescendantes, ou compassionnelles, sur tel ou telle, "toujours bourré", "complètement shootée". Toutes renvoient à la distance qui sépare celui ou celle qu'on désigne des autres, exemplifiée par l'extrême dans le retrait de l'ordre interactionnel : l'endormissement, et par suite, la disparition du regard comme support du lien. Cette distance est refusée, négociée, produisant des tensions, menaçant la relation :

"-Tiens, tu piques encore du blaze [du nez] !

- Non, non ! Demande leur, ça fait un moment que je discute avec eux, je buvais juste un verre de menthe, mais ça va !

- Si, tu piquais du blaze."

C'est l'image dépréciative qui est renvoyée par l'autre, parfois de manière inacceptable, qui conduit à ces formes de tensions. Elles émergent également quand sont pointés les indices des formes ultimes de consommation de la drogue. Le sens de ces

⁶ L'auteur de romans largement autobiographiques nous le rappelle : "Gains était conscient de son manque de présence physique et éprouvait parfois le besoin de prendre consistance, ne serait-ce que pour avoir assez de chair où planter une seringue. Dans ces moments-là, il rassemblait tout ce qui prouvait son existence réelle." (Burroughs, 1996 [1977], p.78).

stigmates peut être alors discuté et reconstruit. Une jeune femme fait remarquer à une autre, en s'exclamant, la grosseur de ses mains : la remarque n'est pas acceptable quand elle vise à faire remarquer le degré de dépendance au produit. Doucement, sur un ton neutre, informatif, un peu défensif : " - Non ! Je shoote⁷ pas dans les mains ! J'ai toujours eu les mains disproportionnées par rapport au corps.". Même si personne n'est dupe, tout le monde fait semblant.

" - Montre un peu tes bras ? Tu vois pas comment ils sont ? Tu n'as plus de veines ! Tu vois pas comment tu shootes ?

- Moins qu'avant. C'est vrai, je shoote, mais moins qu'avant. C'est surtout des trous que je fais en cherchant mes veines.

- Tu peux pas piquer ailleurs ? Piquer dans le cul ? Imagine, tu proposes au client, il voit ça, il prend ses jambes à son cou !

- Oui, je sais bien, je mets des manches longues, et ce sont les épaules que je découvre".

En tout cas, la pratique de l'injection apparaît vraiment spécifique, même si elle est courante pour ceux qui viennent au bus. Rappelons toutefois que le département du Nord (et surtout la région lilloise) se caractérise par une moindre consommation par injection, et par la pratique courante de la "fumette" (Boekhout Van Solinge, 1996, p.184). C'est souvent une pratique adoptée en dernier recours, quand la consommation est telle et la galère si grande, que l'économie commande d'exploiter au maximum les effets du produit : se l'injecter, plutôt qu'en inhaler les fumées, ou le sniffer. Elle semble déterminer une partition spécifique, une différence essentielle dans le rapport au produit. Certains ne se sont jamais injecté le produit par voie intra-veineuse, l'atteinte à l'intégrité du corps que constitue l'injection faisant peur, constituant une étape à franchir trop importante. En tout cas, il semble qu'on parle de ceux qui "tapent en shoot", et de ceux qui ne shootent pas - même si dans le temps, on peut passer d'une catégorie à une autre. Sur le trottoir, ces deux sœurs nous apprennent aussi combien la pratique du shoot peut rester du domaine du secret. La plus jeune, 25 ans, raconte que ni l'une ni l'autre ne se sont jamais shootées. Lorsque sa sœur, 26 ans, revient vers nous après une passe, elle raconte par hasard, en parlant de la manière dont elle envisage d'arrêter la came, qu'elle a failli y passer trois fois, parce qu'elle s'est injectée trois fois de la cocaïne, du temps où elle shootait... la plus jeune marque un temps d'arrêt, de surprise, d'incompréhension, suite à la révélation malencontreuse d'un secret. Le temps écoulé depuis, les

⁷ "shooter", ou "taper en shoot", en "prendre en shoot", signifie s'injecter le produit par voie intra-veineuse.

circonstances d'alors (durant la période de fuite de sa famille, avec laquelle elle n'avait eu aucun contact durant huit mois) ont permis d'adoucir la nouvelle.

1.3. L'accusation "à tort" de proxénétisme

La distance la plus marquée est peut-être celle, parce que la plus lourde de conséquences à la fois sociales et juridiques, que peut prendre l'homme - mais également la femme concernant son ami - vis-à-vis de l'étiquette de proxénète. Si les définitions formelles, comme celles du Code Pénal, permettent un repérage simple de la réalité, elles ne correspondent pas aux statuts revendiqués par les partenaires concernés par la *relation* de proxénétisme - que ce soit les "proxénètes" eux-mêmes ou les prostituées. Même si la fonction du "mac" perdure en partie, les attributs qui y étaient liés - comme la violence, le pur intérêt, "la multiplication des investissements" (le fait d'avoir plusieurs femmes sous sa coupe) - sont rejetés avec force. Le statut de proxénète, d'abord parce qu'il est condamnable juridiquement, est loin d'être endossé. Nombreux parmi les jeunes hommes qui fréquentent le dispositif de réduction des risques de AIDES seraient susceptibles de se voir revêtus de ce statut aux conséquences non négligeables. La "protection" qu'ils tendent à assurer auprès de leur amie est plutôt symbolique en ce qui concerne la relation au client, qui leur échappe. Elle peut être plus efficace concernant les autres prostituées ou les autres toxicomanes, même si elle reste largement aléatoire - il faut se trouver au bon moment au bon endroit, et en bonne forme (par exemple, ce jeune homme, restant le plus souvent durant les deux heures de permanence du "bus" à boire du café et à lutter pour ne pas s'endormir sous l'effet des Rohypnol, ne réagit pas à l'arrivée de sa petite amie qui vient pourtant de se faire agresser). Certains se chargent des préservatifs destinés aux relations payantes de leur amie. Les préservatifs étaient à un certain moment conditionnés dans des pochettes en carton. Certains hommes s'installaient dans le "bus" de AIDES pour les déballer avant de les donner à la prostituée. Ce geste constituait une tâche dans le déroulement de l'activité prostitutionnelle, et constituait également une forme d'assistance à la prostitution de la personne en question.

Pourtant, c'est un type particulier de négociation qui se noue entre les deux partenaires, la prostituée disposant le plus souvent d'une large marge de manoeuvre. Il ne s'agit pas d'occulter les situations d'exploitation et de violence. Mais l'archétype de la relation de proxénétisme est à mettre en question. Ainsi, pour certains couples dont les deux membres sont toxicomanes, la prostitution de l'une est quasiment présentée comme un "travail d'équipe" : la jeune fille est chargée de gagner l'argent, le jeune homme de défendre, protéger, surveiller. En cela, il ne s'agit pas pour eux d'une relation

d'exploitation puisque la relation de couple est stable dans le temps - parfois avec un ou des enfants -, et que si l'homme profite des ressources de la prostitution, c'est en y collaborant, et en accord avec la femme qui exerce l'activité prostitutionnelle, sans toujours employer la violence physique pensée comme caractéristique inhérente au proxénétisme. Si la violence dans le couple n'est pas rare, si l'on en juge par les marques fréquentes sur le corps de ces femmes et l'explication qu'elles en donnent, il faudrait pouvoir replacer cette violence dans la problématique plus large de la violence conjugale, sans la réduire à une forme d'exploitation systématisée, manichéenne, intégrée à des réseaux plus larges, qui si elle existe, ne résume pas tous les rapports de couple.

En tous les cas, comme le chauffeur qui brûle un feu rouge peut justifier de multiples raisons pour avoir violé la règle relative à la circulation (Goffman n'en cite pas moins de 24, comme le fait que sa femme est en train d'accoucher sur la banquette arrière, ou qu'il est un inspecteur chargé de tester les agents de la circulation, laissant la liste ouverte (1973 [1971], p.107)), le fait objectif de la violation du Code Pénal dans ses articles relatifs au proxénétisme ne peut rendre compte à lui seul de la qualification de l'acte. Le plus souvent, cette relation de proxénétisme est dite, du point de vue de l'homme, mais également de la femme, comme un échange de services négocié au sein d'un couple à la situation économique-sociale particulièrement difficile et dont les besoins financiers sont importants pour pouvoir disposer quotidiennement du produit. La catégorie "proxénète" est vécue comme une *accusation à tort* infamante, alors même que le comportement est *pleinement déviant* (Becker, 1985 [1963], p.43) puisqu'il transgresse l'article 225-5 du Code Pénal, transgression qui implique des stratégies diverses de dissimulation de la présence sur le trottoir ou de la vie en couple avec la prostituée afin d'éviter une éventuelle arrestation - ou même de dénégation de la relation qui les unit, même "entre-soi", vis-à-vis de ceux qui pourtant la connaissent et ce depuis longtemps, si l'injonction est moralisatrice : "Je comprends pas, tu es avec elle et tu la laisses faire ça ? - Non, je ne suis plus avec elle !".

De plus, les catégories ne sont pas closes sur elles-mêmes, elles sont perméables. Celui qu'on étiquette comme proxénète peut également revêtir/revendiquer dans le même temps, ou avoir revêtu/avoir revendiqué dans d'autres temps, d'autres statuts. Il peut être toxicomane, il peut être aussi dealer - ce qui permet d'ailleurs au sens commun de le rapprocher davantage de l'image traditionnelle du proxénète en n'y voyant que l'intérêt - ou les deux - ce qui brouille encore davantage les frontières. En tous les cas, les mondes de la toxicomanie et de la prostitution se mêlent. Il a pu également être prostitué avant de devenir celui qui protège, celui qui surveille, comme c'est le cas de Fred. Il a pu également être, comme Patrick et Bertrand, à un ou des moments donnés de sa vie,

client. La partition du monde prostitutionnel n'est pas nette et figée, des passages entre les différents statuts sont possibles.

1.4. La distanciation d'avec la culture professionnelle de la prostitution

De la même manière que pour la toxicomanie, la question de la sortie de la prostitution est très présente, en tous les cas pour les plus jeunes, et souvent toxicomanes, rencontrés dans l'espace du "bus". Quand quelqu'un sort de la came, on s'attend à ce qu'elle sorte de la prostitution. "- Tu travailles encore ? - Ben oui, je tape encore. Donc je travaille encore ! Si je tapais plus, tu me verrais plus là !". Dans les faits, la relation est loin d'être mécanique. Si la prostitution continue alors que la toxicomanie n'est plus, elle est minimisée - également par les autres, qui supposent a priori qu'elle est moins fréquente car moins soumise au besoin pressant d'argent -, et a besoin d'être plus explicitement légitimée.

Plus généralement, accostées par le chercheur les reconnaissant comme personnes se prostituant parce que racolant sur le trottoir, ou dans les relations aux représentants du monde social légitime (police, travailleurs sociaux, intervenants en réduction des risques, passants...), elles mettront le plus souvent dans un premier temps à distance cette étiquette infamante - de la même manière que certains jeunes des quartiers en difficulté dont la première réaction est de se démarquer de ce quartier par lequel ils sont reconnus, mais qui ne permet pas d'identification positive (Dubet, 1995, p.139 ; Coppel, 1993, p.181). Soit en renvoyant aux "anciennes" plus à même de parler de la prostitution ; soit en minimisant la durée de carrière dans la prostitution ; soit en précisant d'emblée que ce n'est que provisoire, et qu'elles vont bientôt arrêter. Cette prise de distance, toutefois moins nette que celle qui est prise vis-à-vis de la toxicomanie, en dehors du fait qu'elle peut constituer simplement une réaction - réponse réparatrice - à une offense territoriale effectuée par un enquêteur intrusif (Goffman, 1973 [1971], p.62), peut renvoyer à deux éléments d'explication, étroitement imbriqués.

Le premier renvoie à la première phase d'initiation à la "culture professionnelle" de la prostitution, durant laquelle se pose la question difficile à résoudre, de la manière dont "les deux cultures, profane et professionnelle, interagissent au sein de l'individu" (Hughes, 1958, p.120), et à la seconde phase d'"installation dans la dualité" entre le modèle idéal du métier et le modèle pratique, avant la dernière phase de conversion ultime et d'ajustement de la conception de soi, phases décrites par Hughes pour la "fabrication" des médecins et plus généralement des professionnels (voir Dubar, 1991, p.145 sq.).

Nanette J. Davis (1971) s'inscrit dans cette problématique. Nous avons déjà examiné la première étape de la carrière qu'elle décrit comme étant le passage de la promiscuité au premier acte de prostitution. C'est la deuxième étape qui nous intéresse ici, qu'elle appelle la déviance transitionnelle ("transitionnal deviance")⁸. Alors que le passage à l'acte est réalisé, l'ambivalence caractérise ce second stade, les prostituées oscillant entre le monde conventionnel et le monde déviant, entre le monde profane et le monde professionnel. Le monde conventionnel reste une référence, des tentatives sont faites pour le réintégrer (que ce soit celui du travail, de la formation ou l'univers familial), et les engagements à arrêter la prostitution parcourent les discours. Cette ambivalence dans le rôle à tenir conduit dans certains cas, quand des expériences négatives sont vécues avec un client, ou un proxénète, ou un policier, et qu'au contraire des expériences positives sont vécues en dehors du monde déviant, à abandonner la prostitution après quelques expériences (c'est le cas pour quatre personnes dans son échantillon). La poursuite dans la carrière déviante est quant à elle liée selon l'auteur à des contingences économiques fortes, à la solitude, et/ou au contrôle d'un proxénète, et à la non interruption par une intervention policière ou judiciaire (quoique ce dernier type d'intervention puisse constituer un facteur supplémentaire d'intériorisation d'une conception de soi déviante). Elle est également liée à l'identification potentielle avec un groupe de référence déviant, ces autres significatifs auxquels on s'identifie, et dont on écoute davantage les voix plutôt que d'autres⁹. Durant cette période de transition, il s'agira pour les prostituées, 1) de faire preuve de bonne volonté pour satisfaire le large éventail de demandes des clients, requérant certaines compétences sociales et sexuelles ; 2) de ne plus avoir peur des clients sadomasochistes ; 3) de s'adapter à la surveillance de la police ; 4) d'éviter les clients ivres ou non solvables ; 5) de substituer aux motifs de jeu ou d'excitation une éthique "commerciale". Si cet apprentissage n'aboutit pas, la prostituée continuera à se définir comme une occasionnelle, ou continuera à endurer une identité en crise temporairement soulagée par des passages dans le monde conventionnel (familial ou professionnel) ou en prison.

En demandant aux personnes rencontrées sur le trottoir de s'exprimer sur la prostitution, on prend donc le risque d'attendre de ces personnes qu'elles jouent un rôle

⁸ Nous pouvons la rapprocher de la notion de dérive ("drift") de Matza pour ce qui concerne la délinquance : "Le délinquant existe, de façon transitoire, dans les limbes entre la convention et le crime, répondant tour à tour à la demande de chacun, flirtant tantôt avec l'un et tantôt avec l'autre, mais repoussant à plus tard l'engagement (*involvement*), évitant la décision. Ainsi, le délinquant dérive (*drift*) entre l'action criminelle et l'action conventionnelle." (MATZA D., *Delinquency and drift*, New York, Wiley, 1964, p.28, cité par Ogien, 1995, p.136).

⁹ "Every man finds his "significant others", with whom he identifies himself so that he listens to their voices rather than to others. This is what is meant by the recently-adopted term, "reference group." (Hughes, "The making of a physician", 1958, p.125-126).

avant même qu'elles ne se sentent complètement identifiées à lui ou compétentes pour le tenir, et c'est peut-être à ce sentiment, de non identification et d'incompétence, à ces crises et dilemmes liés au rôle dans le passage du statut de profane à celui de professionnelle, qu'elles renvoient le chercheur.

Un second type d'explication peut toutefois être mobilisé. Il renvoie à la mise à distance de l'étiquette infamante, à la gestion d'une "identité souillée", et à la volonté de donner à voir au monde légitime son activité dans le provisoire et le réversible sans l'inscrire dans l'inéluctable. Il est plus directement lié au contexte de l'énonciation, et aux caractéristiques de la relation d'enquête. Il est bien évidemment lié au premier, dans la mesure où la conversion à la culture professionnelle de la prostitution passe aussi par l'apprentissage de la maîtrise du regard social sur cette activité. Les termes de Kingsley Davis, critiquables pour leur réductionnisme, en définissant la transaction prostitutionnelle exclusivement par la perte du statut social de la prostituée, investissement contre lequel s'échange la récompense monétaire, nous permettent toutefois de souligner combien cette perte est un des éléments primordiaux dans la carrière des personnes prostituées (Davis K., 1961, p.277).

C'est peut-être à cette perte qu'elles ne se résignent pas, alors même qu'elles sont impliquées dans le processus de professionnalisation, qu'elles sont inscrites dans des réseaux de relation, dans lesquels elles adoptent les rôles qu'on attend d'elles, et alors qu'elles disposent des codes, des compétences, des techniques, et des systèmes de justification, comme l'observation dans le dispositif d'échange de seringues ou des entretiens plus approfondis ont pu nous le montrer. Les informations visiblement contradictoires, dévoilées par inadvertance (comme pour Zoé qui dit se prostituer depuis un an, et qui parle ensuite, dans le même entretien, de ses clients, réguliers depuis deux ans et demi, au risque de perdre la face vis-à-vis de son interlocutrice, ou comme pour Djamila qui dit n'être là que depuis une semaine, et ne se droguer que depuis ce même temps, mais qui raconte bientôt toute une série d'événements qui visiblement n'ont pu se dérouler sur une seule semaine, de la même manière que beaucoup minimisent les durées) sont révélatrices de cette peur à se voir revêtir, par le regard d'autrui, d'un statut illégitime et socialement dévalorisé. De la même manière, les premières réponses en termes généraux sur la présence nouvelle et massive de la toxicomanie, même de la part des toxicomanes, sont révélatrices du jeu entre le général et le singulier, jeu "d'ouverture et de fermeture" (Petitat, 1996a, p.163) permettant de ne pas s'exposer dans sa singularité, et de ne pas risquer l'interprétation normative de la part de l'autre. Notre question aux personnes rencontrées sur le trottoir (il ne s'agit pas de notre consigne de départ aux entretiens) s'inscrivait elle-même dans ce jeu d'ouverture et de fermeture, en

étant formulée d'abord dans ces mêmes termes généraux, dans une relation de consultation plutôt que dans la sollicitation d'un récit, sollicitant une expertise plutôt qu'un vécu, s'adressant à des compétences spécifiques plutôt que cherchant à retracer une trajectoire individuelle (Olivier de Sardan, 1995) : "Que pouvez-vous me dire de la prostitution ?". Aborder une personne inconnue et stigmatisée comme prostituée ne peut se faire sur le mode de la singularité sans risquer de toucher à la zone d'intimité, et de liberté, du sujet - constituant alors une "offense territoriale".

Ces stratégies de dissimulation / révélation, oscillant entre le visible et l'invisible, le caché et le montré, mais aussi entre le licite et l'illicite, sont plus au moins efficaces, et les ratés sont plus ou moins "humiliants". Zoé souligne la fragilité de cette construction de soi en interaction avec l'autre. "Magie de la construction de soi et de l'autre, de la construction du lien dans les habits chatoyants des divers langages. Magie fragile : quelques fausses notes, un regard non-médusé, et elle se dissipe : le roi est nu. Les signes tiennent du fantôme. Quand l'écart est trop visible entre eux et les pratiques, ils n'habillent plus ; au contraire, en révélant leur fonction de maquillage, ils ajoutent à la disgrâce du travesti." (Petitat, 1996a, p.163). Elles sont le signe de l'intériorisation de la réprobation : exposer une compétence ou un savoir plus général signifie aussi reconnaître son appartenance à un milieu de socialisation particulier. Énoncer une situation contribue à la rendre plus réelle, parce que existant dans le regard de l'autre, et à la pérenniser. Et ce milieu n'est pas suffisamment intégrateur, l'identité proposée n'est pas assez positive, pour que soit revendiquée, ou même simplement énoncée, cette appartenance.

1.5. La scène publique sous le sceau du secret

Si la scène de la prostitution est publique, elle se caractérise donc aussi par le secret qui pèse sur l'activité prostitutionnelle. Du point de vue du premier registre employé par Olivier Schwartz (1990) pour rendre compte des notions de public et de privé, la prostitution est publique, puisqu'elle s'exerce à partir d'un lieu public, visible à tous, offert au regard non seulement des clients, mais aussi des passants, des commerçants, des policiers, des dealers, du sociologue... Elle est aussi mise en scène et représentation, depuis les postures corporelles et les "habits de scène" pour reprendre l'expression de Michel Field (1992) - encore que ces derniers évoluent, comme nous le faisons remarquer, pour ne plus bien se distinguer des tenues quotidiennes, rendant les confusions possibles -, jusqu'au vocabulaire et aux paroles échangées - qui ne se constituent pas en un argot spécifique, mais en codes particuliers.

Pourtant, la passe en elle-même échappe à cette visibilité sociale. Le service sexuel s'effectue dans des lieux divers, qui s'ils sont tous, dans la mesure du possible, soustraits aux regards, sont publics (hôtel - rappelons que dans ce cas, l'hôtelier peut être accusé de proxénétisme) ou semi-publics (à l'intérieur des voitures des clients, mais sur des lieux publics) ou privés (au domicile des personnes prostituées ou des clients). En tout cas, ce qui s'y passe est marqué du sceau du secret.

Mais surtout, sortie de cette interaction spécifique, l'activité de prostitution d'une personne est le plus souvent tue. Si comme le souligne André Petitat (1996b), toute interaction oscille entre opacité et transparence, la plupart des interactions dans lesquelles sont impliquées les personnes prostituées tendent plutôt au pôle de l'opacité quant à cette pratique spécifique, au risque de se discréditer quand le voile se déchire. Le secret est au cœur de l'existence sociale des personnes qui exercent l'activité prostitutionnelle. S'il convient de transmettre l'information permettant de reconnaître les "prestataires" du service, donc de mettre en avant, de placer devant - *pro-stituere* - ces signes révélant le stigmate, sur le lieu et le temps de la prostitution, au risque d'être verbalisé pour racolage, cette information, parce qu'elle implique le discrédit (Goffman, 1975 [1963]), sera le plus souvent, dans d'autres contextes, dissimulée : il s'agit de cacher le stigmate, et de marquer du sceau du secret l'activité quotidienne.

Les personnes interrogées dans notre enquête par questionnaire (Pryen, 1997b) sont majoritairement seules (célibataires (29), divorcées (10), veuves (2)). Seulement 2 se déclarent mariées et 12 vivant en couple. On pourrait suggérer que la peur de voir son ami, concubin, dénoncé comme proxénète, ait conduit à une sous-déclaration. Mais les conditions de l'enquête étaient telles que cette peur avait peu de raison d'être (même si la peur n'est bien évidemment pas forcément supportée par des raisons objectives). En tous les cas, les déclarations concernant la toxicomanie montrent que la confiance dans le traitement confidentiel des données était admise. Et nos observations confirment plutôt cette solitude relationnelle.

Mais cette peur existe toutefois, dans d'autres contextes, et peut complexifier énormément l'organisation du quotidien. Ainsi de ce couple, Aziz et Isabelle. Les affaires personnelles du jeune homme sont dispersées chez ses parents, son frère, sa soeur, et sa cousine, pour éviter l'accusation de proxénétisme. Il a raconté à ses parents que c'est parce qu'ils se sont faits cambrioler qu'il préfère mettre ses affaires chez eux. Mais que pensent ces derniers en le voyant arriver chez eux, à midi, pour faire un brin de toilette, se changer, regarder la télévision algérienne parce qu'ils ont la parabole, comme il le fait tandis que je l'accompagne ? Quand je lui demande s'il est un proxénète, il réagit

vivement par la négative. Parce qu'un proxénète c'est quelqu'un qui profite, qui va demander l'argent. Lui, il protège son amie quand elle est sur le trottoir, ayant été, dans certaines périodes, jusqu'à disposer d'une arme à cet effet. Il ne demande rien en échange, et paye même quelqu'un lorsqu'il ne peut pas l'accompagner. Quelquefois, elle lui offre un cadeau. Mais si elle lui donne de l'argent, il dit la rembourser.

Si la vie de couple n'est pas évidente, la place des enfants ne l'est pas non plus. 34 femmes dans notre enquête ont des enfants. Ces mères vivent seules pour les trois quarts (16 sont célibataires, 8 divorcées et 2 veuves ; 8 se déclarent en couple). Si les usagères de drogue ont moins souvent des enfants (elles sont plus jeunes), elles restent plus de la moitié à en avoir (56.6% (N=17) versus 68% (N=17)). Mais elles ont moins souvent leurs enfants avec elles. Pour 15 mères toxicomanes sur 17, ils sont placés, chez un membre de la famille (N=6), dans une famille d'accueil (N=6) ou dans une institution (N=3). Pour 9 mères sur 17 non usagères, ils ne sont pas avec elles, mais si trois sont placés chez un membre de la famille, les autres sont adultes (N=5) ou décédé (N=1).

tableau 3 : situation des enfants en fonction de l'usage de drogue

	usagères de drogue (N=30)			non usagères (N=25)	
enfants	17/30			17/25	
ne vivant pas avec	15/17			9/17	
	membre famille N=6	famille d'accueil N=6	institution N=3	membre famille N=3	adultes ou décédé N=6

en proportion d'effectifs - ex : 17 des 30 personnes usagères de drogue ont des enfants - parmi elles, 15 ne vivent pas avec eux (source : Pryn, 1997b).

Le placement des enfants n'est pas nécessairement fait contre la volonté des mères. Ce sont parfois elles-mêmes, surtout lorsqu'elles sont toxicomanes, qui estiment leur condition trop difficile pour pouvoir assurer les besoins de l'enfant. Ainsi, 9 mères toxicomanes sur les 15 dont les enfants sont placés ont fait ce "choix", le placement ayant été réalisé à leur demande (c'est le cas de deux des trois mères non toxicomanes dont les enfants sont placés). De plus, l'éloignement des enfants n'est pas toujours radical, et n'est pas le fait d'une institution extérieure, la famille ayant une place importante dans la substitution de l'autorité parentale.

Il n'en reste pas moins que la peur de voir ses enfants enlevés est toujours présente. Être mère et prostituée dérange. D'ailleurs, la première question à ce propos, qui revient le plus fréquemment au cours de différentes interventions ayant pour sujet la prostitution,

renvoie semble-t-il à ce clivage. Est demandé le plus souvent s'il est vrai que certaines mères de famille arrondissent effectivement leurs fins de mois en se prostituant. La question n'est pas de savoir si effectivement celles qui se prostituent sont également mères.

Si la toxicomanie et la prison sont plus facilement comprises par les mères comme motif au placement, celui de la prostitution est largement rejeté, et vécu comme une stigmatisation supplémentaire. Une prostituée peut être mère, et une bonne mère, contre toutes les argumentations sur la "moralité". Cette peur que leurs qualités maternelles soient remises en question complexifie les rapports aux institutions, surtout celles du travail social, conduisant parfois à préférer abandonner toute demande plutôt que d'avoir à aborder leur activité : "Ah non, j' préfère pas, j' préfère pas [en parler avec des travailleurs sociaux]. Ben non, après les assistantes sociales elles vont savoir que je travaille, elles vont m'prendre la tête, pour ma fille et tout, j' préfère pas non." (Zoé). On peut toutefois remarquer que parmi les services sociaux et médico-sociaux relevant ou financés par le Conseil Général du Nord, ce sont les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui ont rencontré, durant l'année 1992, le plus de personnes prostituées. Les trois quart de ces unités ont été concernés par la prostitution, rencontrant en moyenne 8.2 personnes sur l'année (la dispersion autour de cette moyenne est importante, l'écart-type étant de 13.8) (Plancke, Pryn, 1993). Et parmi les trois dernières situations décrites cette fois par l'ensemble des services concernés, pour lesquelles il était demandé de hiérarchiser les problèmes rencontrés au sein d'une liste de dix propositions préétablie, le ou les enfants ont été cités à 90 occasions (704 problèmes ont été cités pour 190 personnes), occupant le deuxième score, derrière le problème de la prostitution en lui-même.

Pour le placement des enfants, la famille peut constituer, on l'a vu, un support, une ressource. De la même manière que l'étude sur les conditions de vie dans les quartiers difficiles note que les liens familiaux ne sont pas complètement délités, que la famille résiste et que les liens familiaux entre parents et enfants perdurent (Duprez et al., août 1996), les personnes prostituées ne sont pas seulement en rupture avec leurs familles. Ainsi, dans l'enquête par questionnaire, 9 personnes sont hébergées par la famille, dont 7 sont toxicomanes. On l'a vu, les enfants peuvent lui être confiés également. Et nos observations confirment que les fêtes, comme Noël, sont aussi passées avec la famille, et que des liens étroits restent constitués.

Mais les relations peuvent se complexifier avec le poids du silence. Le secret peut avoir à être gardé sur l'activité prostitutionnelle et / ou toxicomaniaque. Pour les mères

prostituées plus âgées, c'est la question du secret / de l'annonce aux enfants qui peut se poser - mais aussi aux parents, comme Nicole qui après un silence de dix ans entre elle et ses parents, suite à l'annonce de sa prostitution, cache aujourd'hui qu'elle a repris à nouveau cette activité ; quant à son fils de 25 ans, s'il a été mis au courant, c'est par un tiers, et ils n'en ont jamais parlé ensemble. L'annonce aux enfants est souvent faite par d'autres, plus ou moins bienveillants. Une femme raconte à ses enfants qu'elle va faire des ménages le soir, une autre qu'elle fait la plonge dans un restaurant. Les deux sœurs rencontrées sur le trottoir disent chercher du travail dans la journée. Leurs parents, chez qui elles vivent, ne savent pas qu'elles sont toxicomanes ni qu'elles se prostituent. Zoé, mère d'une petite fille de trois ans, vit chez sa mère, avec deux autres de ses sœurs. Sa mère n'est au courant ni de sa prostitution, pourtant régulière, ni de sa consommation de produits psychotropes (héroïne et Rohypnol). Elle n'est jamais "défoncée" chez elle, et l'argent gagné est partagé en petites sommes. Difficile de ne pas voir pourtant, pour ces trois jeunes femmes, les indices multiples de leur prise de drogue et de leur prostitution. Suivant l'équipe de Castel dans son analyse de cet "aveuglement" des proches, ce seraient davantage des moyens mis en place pour éviter "les désagréments de ce que Goffman nomme un "ravage social" [un ravage organisationnel] : on joue sur les significations des actes, on laisse une dernière chance, on trouve de bonnes excuses pour cette fois, on arrive encore à effacer le problème, à ne pas voir la transgression...", afin de ne pas rendre irréversible le parcours de l'individu toxicomane hors du champ du quotidien et du "normal", et lui permettre le retour dans la sphère familiale, comme s'il s'agissait d'une "clause de sauvegarde" (1992, p.257-258). Aucun moyen n'est disponible à la famille pour faire face à la désorganisation extrême impliquée par le comportement imprévisible du malade offenseur ou du toxicomane insensé : "Il n'est donc guère étonnant que, pendant la phase de désorganisation, la famille vive la réalité présente comme un rêve, et tienne pour la réalité la routine domestique qu'elle ne peut plus que rêver." (Goffman, 1973 [1971], p.355). En tout cas, c'est la honte et la peur d'être reniée, conséquence lui apparaissant comme nécessaire de son comportement, qui commande le silence à Zoé.

"- T'es proche d'elle ? De ta mère ? - Ouais. - T'aurais pas envie de lui dire, ce que tu vis ? - Ah non. Parce que j'ai peur qu'elle me renie, des trucs comme ça.. parce que dire à ma mère que j'suis, j'suis prostituée euh.. ça ferait un peu drôle hein. Si sa mère elle accepte ben, c'est qu'elle l'aime pas vraiment. Une mère qu'elle sait que ses enfants y travaillent euh.. c'est pas une mère moi j'dis. Plus tard, je voudrais pas que ma fille travaille." (Zoé).

Pour certaines, le sujet est évité :

"Je ne vais pas la voir souvent, elle me sermonne toujours à propos de la came. Mais je lui téléphone." (Myriam).

D'autres peuvent être en rupture totale. Même si cela ne dit rien quant aux relations familiales, le fait que 10 personnes de notre échantillon, toutes usagères de drogue, vivent à l'hôtel, informe sur leur distance à une vie sociale stable. 9 autres, dont 7 toxicomanes, sont hébergées par des amis. Au total, la moitié des personnes interrogées n'a pas de logement propre (28 sur 55). Dans l'enquête nationale (Serre et al., 1996), pratiquement une personne sur deux (160 sur 324) était décrite comme ayant un mode de logement précaire (hébergées, à l'hôtel ou sans domicile fixe) (43% des femmes (55 sur 127) ; 33% des femmes avec enfants et 56% des femmes sans enfants).

L'isolement social reste frappant, même s'il n'est pas le seul mode sur lequel se conjugue la vie quotidienne. Si les personnes prostituées participent d'autres mondes sociaux que celui de la prostitution, le secret concernant leur activité semble prédominer dans leurs relations aux autres, et nécessite alors sans cesse des stratégies de dissimulation souvent pesantes pour la gestion du quotidien. Des circonstances particulières sont difficiles à justifier, comme l'absence de fiches de paye quand elles sont en recherche de logement, ou les blancs dans les *curriculum vitae* quand elles sont en recherche de travail.

Certaines sont parents d'élèves, suivent la scolarité de leurs enfants, et rencontrent d'autres mères à la sortie des écoles. Le secret et le danger de la révélation sont doubles, menaçant la personne mais également ses enfants. Ainsi, Nicole est obligée de mentir sur la nature de ses revenus et de son activité.

"Alors j'étais obligée de mentir ! pour pouvoir le protéger lui. Parce que si tu dis voilà, t'arrives dans une école catholique, "j'veux inscrire mon fils", "qu'est-c'que vous faites", "j'suis prostituée" ou, hein, ça la fout mal hein." (Nicole).

Certaines parviennent toutefois à vivre avec cet attribut dans tous les espaces sociaux qu'elles investissent. Elles sont intégrées au quartier dans lequel elles vivent *et* exercent leur activité prostitutionnelle. Cette intégration au quartier est davantage le fait des plus "anciennes" (certaines ont trente ans de "carrière", mais rappelons que l'ancienneté est parfois surtout le fruit du rapport subjectif à l'activité), et ce dans le quartier de la gare. Le quartier du Vieux Lille, du côté du Palais de Justice, davantage lieu de tensions entre prostituées et habitants, ne voit pas se réaliser ce type d'intégration.

"Or j'ai beaucoup de gens qui me respectent, beaucoup de gens qui m'aiment bien hein. Ah oui. J'ai énormément des gens, en dehors de ce métier, qui me connaissent très bien, depuis des années, ah j'suis bien considérée hein. Ah oui. Très bien. Ah oui, même bien. Quand y, des fois y disent, faut venir nous dire bonjour, faut venir nous dire bonjour." (Madeleine).

Françoise a une position encore plus spécifique. Elle est investie dans une vie associative liée à son quartier d'habitation.

"Je sais bien que moi, ma vie, elle est très positive, bien plus positive d'ailleurs que bien d'autres gens quand je regarde autour de moi, dans mon quartier, avec une vie, associative, ff, j'ai même eu des responsabilités nationales, même pendant que, je, tt, j'étais prostituée, j'avais des responsabilités nationales, tout en sach-, ces personnes là sachant très bien mes activités ! hein !" (Françoise).

2. DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE ET DE RELÉGATION SOCIALE, L'ARGENT

La prostitution est davantage justifiable et justifiée de façon générale que ne l'est la toxicomanie, et de façon particulière dans le contexte économique défavorable qui est le nôtre. Lili lance comme une évidence : "Pas de qualif, pas de boulot.". Légale, remplissant une fonction sociale, et rémunératrice au moins au niveau économique, mais également au niveau social, elle peut être vécue, perçue et revendiquée comme légitime.

2.1. Quelle place quant à l'insertion (non-insertion) dans le monde du travail légitime ?

On ne peut rendre compte des projets des personnes se prostituant sans considérer le contexte socio-économique, les conditions structurelles des bassins d'emploi, plus généralement les conditions de vie, définissant en partie les conditions objectives d'accès au marché du travail. Ce serait prendre le risque de considérer l'individu débarrassé de toutes les contingences socio-économiques - risque pris par certains discours portés sur la prostitution -, lui faisant alors porter, seul, le poids de sa relégation. Il s'agit d'inscrire l'expérience des individus dans le contexte spécifique dans lequel elle prend place, sans donner à ce contexte un poids sur-déterminant, ce qui conduirait à effacer du même coup les potentialités et les désirs portant les individus.

Si l'on peut considérer l'activité prostitutionnelle en termes de socialisation professionnelle, il ne s'agit pas d'une activité professionnelle mais bien, aux termes de la législation, d'une inadaptation sociale. La distance est, de fait, instituée entre le monde social légitime - et surtout le monde salarial - et le monde de la prostitution.

2.1.1. Le travail salarié légitime comme projet...

L'activité prostitutionnelle n'a pas toujours été, et n'est pas pour toutes les personnes qui l'exercent, la seule activité. 30 personnes dans notre échantillon ont travaillé avant d'exercer la prostitution, 2 pendant qu'elles exerçaient la prostitution. 23 n'ont jamais travaillé. La plupart des emplois occupés sont liés à la vente (8, vendeuse), à la restauration (8, serveuse, 2, travail en cuisine), au travail ouvrier (4, travail en usine) ou aux emplois de service (5, femme de ménage). Ils relèvent essentiellement du travail précaire et à durée déterminée, s'inscrivant ainsi dans le contexte global de l'effritement de la société salariale, caractérisé par l'augmentation massive et structurelle du chômage, par l'arrêt de la progression du salariat, par la "déstabilisation des stables" et la précarisation du travail (Castel, 1995). Plus de la moitié des personnes interrogées sont inscrites à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (N=31). Aucune n'a un statut déclaré comme une "appartenance positive" : salarié, étudiant, ou stagiaire (une seule personne se déclare dans la troisième catégorie)¹⁰.

Toutefois, pour la majorité, même pour celles dont les perspectives d'avenir dans le monde du travail sont quasi-inexistantes, et la distance à l'emploi infranchissable, tandis que celle relative aux activités illégales est parfois ténue, le travail reste une référence, un idéal, un projet (avec celui la constitution d'un couple et de la fondation d'un foyer pour les plus jeunes - les plus âgées en seraient revenues ? -, et pour toutes l'investissement d'un espace à soi). Cela confirme que le travail (mais aussi la famille) reste une référence, non pas ici économiquement, mais culturellement et symboliquement¹¹. Certaines prévoient de mettre sur pied une activité (le plus souvent, envisageant l'ouverture d'un commerce) avec les gains épargnés de la prostitution, renvoyant à l'image traditionnelle de la prostituée économisant pour reprendre un bar par exemple. Nadia rêve de payer sa maison (et si elle le fait, c'est "cash"), avant d'ouvrir un commerce, sans en projeter encore la nature. Madeleine a déjà fait cette expérience, tenant un bar durant cinq ans,

¹⁰ Le groupe de questions s'énonçait ainsi : "Vous êtes salarié(e) (CDI, CDD, intérim, CES)" : oui, non ; "Vous êtes étudiant(e)" : oui, non ; "Vous êtes stagiaire" : oui, non ; "Vous êtes inscrit(e) à l'ANPE" : oui, non ; "autre.". Le fréquent alignement des "non", à ce moment du questionnaire, était particulièrement pesant.

¹¹ Castel le souligne de la même manière concernant les bénéficiaires du RMI (Castel, 1995, p.449).

jusqu'à ce que ses forces lui manquent devant ses dix-huit heures de travail journalier et la faiblesse de ses gains. Nicole, à la fin des années 80, rachète à l'un de ses clients un atelier de confection. Des difficultés avec son concubin d'alors lui font perdre le sens de son investissement dans le travail (elle travaille 18 heures par jours) et la conduisent à repartir à zéro après avoir vendu son atelier et ses meubles. Elle se prostitue à nouveau durant 7 ans, avant de rencontrer à nouveau un homme dont elle tombe amoureuse. Elle fait alors de la vente de bijoux. Les problèmes de toxicomanie de son ami viennent alors troubler l'équilibre, que vient rompre radicalement l'administration fiscale qui lui réclame des arriérés d'impôts. A nouveau, elle doit tout vendre et reprendre son activité prostitutionnelle. Puis elle reprendra un café, puis plusieurs, en Belgique. Encore une fois, c'est une histoire d'amour malheureuse qui lui fera perdre cette situation. Pour cet ami, elle quitte la Belgique et revient en France. Il la quittera bientôt, la laissant une nouvelle fois sans autres ressources que celles de la prostitution. Mais ses projets, s'ils ne comprennent plus de relation amoureuse, restent attachés à cette forme d'indépendance que constituait le commerce.

"Mais moi si, si je dois encore arrêter, je préfère carrément avoir un commerce à moi, avoir quelque chose à moi, plutôt que d'aller travailler dans un bureau tout ça, tu sais ? J'voudrais c'est, même si je dois arrêter plusieurs années, travailler, me racheter, même si c'est qu'un p'tit appartement, si c'est même qu'un p'tit, mais que c'est à moi. Tu vois ? Même un p'tit, ça fait rien, mais à moi ! et reprendre un commerce, reprendre quelque chose, mais travailler pour moi tu vois, pas devoir aller travailler, chez un patron, ou tout ça, attendre un salaire à la fin du mois." (Nicole).

2.1.2. ...mais un projet lointain

Si le travail, indépendant pour les plus âgées, salarié en tout cas pour les plus jeunes, reste une référence, les espérances ne peuvent être que lointaines et découragées dans un contexte de crise particulièrement marqué. Le RMI peut constituer pour certaines, en attente de l'âge légal (25 ans), le seul horizon. Comme le souligne une jeune femme de manière très pragmatique, "Pas d'qualif, pas d'boulot". Or, elles sont souvent peu diplômées et d'origine sociale modeste. 35 personnes sur les 43 dont on connaît la profession du père sont d'origine ouvrière. Plus de la moitié des personnes interrogées n'a aucun diplôme (N=30). Parmi elles, la moyenne d'âge est de 34.9 ans (de 33.6 ans si on exclut pour ce calcul la personne âgée de 70 ans). 13 ont le BEPC (N=1), un CAP (N=8) ou un BEP (N=4). La moyenne d'âge est de 29.2 ans. 4 ont commencé un CAP ou un BEP qu'elles n'ont pas obtenu (moyenne d'âge de 25.5 ans), et 6 sont passées par

le lycée (classe de seconde pour 5, de première pour 1) (moyenne d'âge de 26.8 ans). 2 ont obtenu bac professionnel. Elles ont 24 et 19 ans. La moyenne d'âge diminue quand le niveau de diplôme augmente, même si ce dernier reste peu élevé, comme si la massification de l'enseignement et la dévalorisation des diplômes sur le marché du travail se révélaient aussi dans la prostitution.

Surtout, dans un contexte où, en 1995, seulement 40% des jeunes entre 15 et 29 ans occupent un emploi (contre 57% il y a vingt ans), ce dernier étant souvent temporaire ou à temps partiel (20% des moins de 30 ans qui ont un emploi sont en stage ou en contrat aidé, en apprentissage, sous contrat à durée déterminée ou en intérim), et où le chômage concerne un jeune sur dix et près d'un actif sur cinq dans cette tranche d'âge (mais 31% des non diplômés) (Meron et Minni, 1996), l'absence de diplôme et la distance au marché du travail ne laissent pas augurer d'une insertion salariale stable, surtout pour les jeunes femmes pour lesquelles les difficultés sont les plus grandes (23% des jeunes actives recherchent un emploi en 1995). La région, à cet égard, marquée par la crise de l'industrie textile et la fermeture des mines, ne permet pas d'envisager l'avenir de manière plus sereine. Le dynamisme de la métropole lilloise, qui n'est plus à mettre en doute après sa candidature (manquée) aux Jeux Olympiques de 2004, et son investissement dans des sites résolument tournés vers l'Europe (Eurallille, gare TGV Lille-Europe), ne compense pas les handicaps sur le plan de l'emploi. Le taux de chômage est de 16.6% dans la région au 31.12.1996, soit 4 points de plus que la moyenne nationale ; un RMIste sur dix vit dans notre région au 30.06.96 (85.010 sur 885.061 en France métropole). Les indicateurs liés à la santé marquent également la région (une étude de l'Observatoire régional de la santé place la région dans les premiers rangs des taux de toxicomanie et d'alcoolisme et dans les derniers rangs au niveau des ressources sanitaires pour ce type de pathologies (*La santé d'une région*, ORS, 1995)).

2.1.3. La question de la rémunération

23 bénéficient du Revenu minimum d'insertion (RMI), et 23 de l'Aide médicale gratuite (AMG). 22 personnes sur 50 déclarent d'autres ressources que celles que leur donne leur activité prostitutionnelle¹². Mais cinq personnes déclarent avoir le RMI, sans pourtant déclarer avoir d'autres ressources en dehors de la prostitution, comme si le RMI était davantage le signe d'un statut que celui d'une rémunération économique.

¹² Pour cinq personnes interviewées, nous n'avons pas l'information. Cette question, comme celle "Avez-vous des questions, des besoins, des difficultés, quant à votre situation financière", ont en effet été rajoutées après le test du questionnaire. Nous avons toutefois gardé les premiers répondants, en considérant qu'il ne s'agissait pas de non réponses, mais de "sans information" concernant ces items rajoutés.

Il faut toutefois souligner que les gains de l'activité prostitutionnelle ne sont pas négligeables, même si ce sont la pauvreté et les problèmes financiers qui prédominent. On est loin, à Lille, des images de l'abattage, et peut-être davantage encore de celles de la "prostituée de luxe". Mais en tous les cas, la perte des avantages économiques que la prostitution procure est un enjeu important dans le choix d'arrêter ou non cette activité. La prostitution est, s'il est besoin de le rappeler, aussi une activité lucrative (l'argent étant d'ailleurs la principale motivation invoquée à la reprise de cette activité, lorsqu'elle a été arrêtée). Si Welzer-Lang met très justement en garde contre le moralisme implicite présent dans la question des ressources (1994, p.141), cela ne doit pas nous conduire à la position inverse, qui ne prendrait pas en considération ces aspects économiques. Les avantages symboliques associés à l'entrée ou le retour sur le marché du travail (précaire le plus souvent) doivent pouvoir les compenser. La prostitution reste alors une alternative dont les bénéfices peuvent compenser les coûts lorsque le choix proposé est une dépendance à l'aide sociale, et / ou une suite de stages faiblement rémunérés, tant sur le plan économique que sur le plan symbolique, et dont les perspectives à long terme ne sont guère encourageantes.

L'histoire de Paule est à cet égard particulièrement significative. Transsexuelle, opérée, elle est l'exemple pris sans cesse, que ce soit par elle-même, par les associations, les services sociaux ou les prostituées, de la réinsertion. Témoignant dans les journaux locaux, ou dans la revue trimestrielle du Mouvement du Nid, présente tous les mardis aux permanences de cette association, elle enchaîne formation sur formation, passe un CAP comptabilité, fait stages sur stages, petits boulots sur petits boulots. La revue du Nid, dans la longue liste des "réinsertions" présentées dans le cadre d'un numéro spécial sur la région, met en avant ses qualités : "Elle a réussi à obtenir son changement d'identité. Elle a suivi avec succès plusieurs formations, elle quitte aujourd'hui un travail pour entrer en formation "couture". Tous les gens qui la connaissent sont, en effet, étonnés des dons qu'elle possède pour cette activité." (*Prostitution et Société*, supp. au n°102, 1993, p.51).

À partir de novembre 1994, on la rencontre pourtant à nouveau sur le trottoir. L'impossible stabilité dans le monde légitime du travail, les faibles rémunérations (133 francs 60 centimes nets pour huit heures), la faible reconnaissance dans un travail en usine où ses connaissances et son besoin de recherche ne peuvent être exploités - et peut-être également la difficulté à vivre socialement son changement d'identité - l'ont reconduite là où pourtant elle se targuait de n'être plus. Nicole parle d'elle :

"Et puis même tu sais quand on a arrêté d'travailler longtemps, les gens y demandent toujours pourquoi t'as arrêté, qu'est-c'que t'as fait, c'est toujours des questions, des questions, des questions ! Alors y'a une fille qui va au Nid là. Huit ans de stage. Elle a passé des diplômes, des diplômes, des diplômes, au bout de tant de stages, elle a toujours pas d'travail. C'est quand même pas normal ! Ben elle est r'tournée aussi ! En plus toujours des stages à 4000, 4000, 4000, 4000 euh.. tu peux pas continuer à vivre comme ça !" (Nicole).

La situation des jeunes garçons est à cet égard significative de cette suite d'emplois précaires, non qualifiés, et de stages de formation non qualifiants, qui constituent l'alternative à la prostitution - ou qui peut être vécue dans le même temps (ce qui semble être davantage possible pour les garçons que pour les femmes (Mathieu, septembre 1996, p.11)). Elle est peut-être davantage visible pour eux dans la mesure où elle se pose comme une nécessité. Si les femmes peuvent conserver une clientèle même quand leur jeunesse s'éloigne, ce n'est pas le cas des garçons, dont le jeune âge constitue le principal avantage sur le marché prostitutionnel. Ils envisagent donc leur sortie beaucoup plus tôt. Si certains se travestissent (c'est le cas de Claude), la plupart entre alors dans les mêmes circuits d'emplois aidés que la plupart des jeunes de bas niveau de qualification. Si les enquêtes lyonnaises montrent que ces jeunes hommes ont davantage de ressources (scolaires, sociales, économiques) pour faire face à cette sortie¹³, qu'ils envisagent plus tôt que les femmes (Mathieu, septembre 1996, p.13), la sortie n'est pas linéaire et l'insertion dans le monde du travail salarié stable reste une perspective lointaine.

Malik a fait un court passage dans la prostitution de rue. Il a encore, ponctuellement, des clients, par le biais de réseaux téléphoniques, mais ne considère pas cela comme de la prostitution¹⁴. Il entrecoupe, depuis plus de dix ans, son statut de "RMliste" par des stages, de remise à niveau (jamais atteint), ou d'aide à la recherche d'emplois (jamais trouvés). Le découragement, la solitude et le sentiment d'inutilité sociale parcourent son rapport au monde.

¹³ Ils sont également moins isolés socialement, peuvent davantage faire face au problème des agressions (ils ont été socialisés selon les critères de définition de la masculinité), et sont moins soumis aux proxénètes et, (même si c'est à partir d'un point de vue négatif), à l'ingérence dans leur vie privée : "Tout se passe comme si, en l'absence de toute reconnaissance légale, un couple homosexuel et d'éventuels rapports d'exploitation ou de violence à l'intérieur de celui-ci ne disposaient d'aucune forme de pertinence ni d'existence pour la police." (Mathieu, septembre 1996, p.12). Les transsexuels les plus engagés dans un processus de transformation de leur identité sexuelle sont quant à eux particulièrement isolés socialement et dans un processus de précarisation important, et sont peut-être les plus exposés et les plus vulnérables aux agressions.

¹⁴ Comme Patrick, qui rencontre un client, toujours le même, régulièrement, mais qui considère avoir arrêté la prostitution puisqu'il ne va plus sur le trottoir.



"En septembre 1993, j'ai commencé un stage de recherche d'emploi, en entreprise. Au début, c'était très bien. Ce stage devait finir le 15 décembre 1993. Je me sentais très bien avec le groupe, mais en même temps, dans ma tête, en pensant à ma famille, je ne pensais pas au stage. Je n'arrivais pas à l'heure, ou je ne venais pas du tout. J'y suis allé pendant un mois et demi, après je n'y allais plus du tout. Quand j'ai raconté ma vie de "pédé" aux formatrices, je me suis fait avoir, parce que j'ai senti qu'elles avaient été mises au courant par Le Nid. Le Nid téléphonait pour avoir les sujets des autres stagiaires, il a demandé si j'étais là. Les formatrices ont répondu que ça faisait longtemps que je ne venais plus. [...] Tout était mélangé dans ma tête, les problèmes, la famille, je me sentais ailleurs par rapport aux autres stagiaires, alors j'ai quitté le stage. Je me sentais rejeté par rapport aux formatrices et aux formateurs. De plus, j'avais déjà tellement fait de stages, depuis que j'avais 16 ans en tant qu'apprenti-boulangier, que j'en avais ras-le-bol." (Malik, extrait de l'histoire de sa vie qu'il écrit).

Pour lui aussi, le Mouvement du Nid mettra pourtant en avant le fait qu'il s'en soit "sorti" dans la longue liste des exemples de réinsertions. Comme le terme d'"exclusion", celui de réinsertion est flou et revêt des significations diverses. "Il a quitté le trottoir il y a quatre ans. Il a de la difficulté à trouver du travail. Il perçoit le RMI, complété par différentes aides. Par contre, il est employé comme animateur pour des colonies durant le temps des vacances. Il suit actuellement un stage de formation." (*Prostitution et Société*, supp. au n°102, 1993, p.50).

2.2. *L'argent, une contrepartie financière*

Surtout, sortir de la prostitution ne peut se penser en dehors des contraintes objectives et des déterminations du marché local du travail¹⁵. On l'a vu, celles-ci offrent particulièrement peu d'opportunités à sortir de la prostitution. L'argent, les rémunérations économiques, sont alors explicitement avancées comme raisons suffisantes pour débiter, ou continuer, l'activité prostitutionnelle. L'alignement des exemples de réinsertions dans le numéro spécial de *Prostitution et Société* (supplément au n°102, 1993) sur la prostitution dans la région laisse davantage un goût amer, les situations étant plus proches, malgré le chapeau "Réinsertions", de la zone de désaffiliation que de celle de l'intégration : "Josiane - 44 ans, 20 ans de prostitution. S'il y avait un roman à écrire, ce

¹⁵ Si Nanette J. Davis précise que dans son étude, à partir d'entretiens menés avec 30 jeunes filles dans le Minnesota, en 1971, la déprivation économique n'est pas l'élément essentiel pour la plupart des filles, mais plutôt l'indépendance, l'isolement des soutiens conventionnels, et le piège de l'argent "facile" (p.309), le contexte économique actuel, la faible ou inexistante qualification des jeunes femmes, et leur absence de perspectives, dans un contexte où la prise de drogues a pris une place prépondérante, laissent penser que le poids de l'économique est effectivement aujourd'hui quasi-vital.

serait la vie de Josiane. Croire à sa réinsertion, c'était croire à l'impossible et pourtant cela est fait. Après des passages dans plusieurs villes de France, la voilà "gardienne de toilettes" dans une grande gare et une vie de couple avec son Africain "qui revient de loin" à propos du titre de séjour. Enfin quelqu'un à aimer et qui n'est pas proxénète." (p.50).

Ainsi, c'est la situation économique et la fragilité de la place sur le monde du travail traditionnel qui conduisent pour la plupart à présenter l'argent comme le moteur principal à la prostitution. Nicole, à la consigne de départ de l'entretien lui demandant comment elle vit la prostitution, répond :

"(...) Moi en fait, moi c'est une question d'argent ! Mais c'est vrai, quand je veux arrêter, y'a pas moyen parce qu'y a toujours un problème d'argent hein. Mais bon." (Nicole).

Patrick répond de la même façon, même si le côté rémunérateur est présenté de manière davantage utilitariste et le profit clairement mis en évidence.

"- *Comment tu la vivais.*

- Bien ! Je la vivais bien, la prostitution. C'est bien, on gagnait beaucoup de sous ! Plus maintenant. Mais avant, ouais. On en gagnait beaucoup d'argent là. Y'avait beaucoup de clients, avec la porte de Roubaix." "Ouais c'est pour l'argent moi. C'est mon bonheur, les sous." (Patrick).

Et les rémunérations économiques sont la justification, parfois unique, presque comme une fatalité, pour expliquer la première passe, pour expliquer qu'on y soit encore, ou qu'on y soit retourné, pour expliquer qu'on ne puisse ou ne veuille en sortir, et pour rendre compte du fait que la prostitution constitue un métier.

"- *Pourquoi vous dites "si y'en a", des bons côtés. Ca veut dire qu'y en a peut-être pas ?*

- Bon ! ben y'en a pas beaucoup ! Parce que bon ben se prostituer, c'est pas un plaisir ! Bon moi j'y vais, pour gagner de l'argent, c'est tout !" (Nicole).

"quand tu vois que tu peux gagner deux fois en un jour, deux ou trois jours, ce que toi tu gagnes en un mois ! hein, et ben, c'est fini tu restes hein." (Nicole).

"Mais d'un jour à l'autre ! J'me retrouve avec un loyer de 4000 francs, plus de boulot, plus rien ! Qu'est-c'que tu veux que j'fasse ! J'suis retournée. (..)" (Nicole).

"Pour moi c'est un boulot parce que ça me ramène de l'argent !" (Nicole).

Si l'argent ainsi gagné constitue un avantage, il est également piégeant, car il conduit à y rester.

"je te dis, le fait c'est que, j'ai jamais eu beaucoup d'argent, et après bon, quand j'ai beaucoup d'argent, t'en reveux toujours un peu plus, t'en reveux un peu plus et puis, tu restes dedans quoi. C'est ça. Tu veux toujours de l'argent. Puis c'est de l'argent facilement gagné quoi. C'est vrai. Ben facilement gagné, ça dépend hein, parce que y'a des fois, c'est pas toujours marrant hein. Mais enfin euh.. tu gagnes bien quoi, c'est ça. C'est ça le problème. C'est ça. Donc t'es toujours tranquille, tu reviens.. comme des fois j'me suis dit bon je vais arrêter, bon je vais travailler tout ça entre deux, et chaque fois je retourne, parce que je gagnais quoi, 4000, 4500, et j'arrivais pas à m'en sortir. J'avais trop, je dépensais trop avant. D'argent. Mettons si je faisais 1000 francs, ça me faisait rien de claquer 500 parce que je disais le lendemain, je vais refaire 1000 francs. Bon j'm'en fous. Tu vois, c'est ça, le problème. C'est tout." (Claude).

"Bien que le matin des fois je me dis bon ben, j'ai pas tellement envie d'y aller, etc., mais, y'a rien à faire, j'ai bon ben j'ai telle facture à payer, ou telle chose à payer, bon faut qu'y'y vais, y'a rien à faire. Parce que c'est mon gagne pain ! Si j'y vais pas, y'a rien qui rentre (*sourire*)."
(Thérèse)

Cette justification est encore plus cruciale lorsque la dépendance aux produits psychotropes est telle que l'alternative à la prostitution est la prison.

"- *que tu me parles de comment, d'après toi, tu es devenue prostituée et toxicomane.*

- Ben besoin d'argent hein, c'est ça le, le plus hein.

- *Oui ?*

- Parce que avant je volais, mais.. j'me, j'suis passée au tribunal, et j'ai eu huit mois de sursis.

- *Huit mois ?*

- De sursis. Alors, si je me faisais encore attraper une fois ben, j'plongeais ! Alors j'ai dit, j'ai arrêté, et.. c'est comme ça que.. j'me suis mis à la prostitution hein. J'préfèrais, faire ça ! que d'me retrouver en prison quoi." (Zoé).

"Chaque fois j'disais c'est, pour moi c'était de l'argent facile. C'est pas de l'argent comme tu faisais, que tu travaillais avec ta sueur. Bon c'est bon, c'est de l'argent assez facile ! comme ça, après j'étais tentée." (Zoé).

Face à l'incapacité, à l'impossibilité, de trouver une réponse à la question des moyens pour vivre, la question des ressources est brutalement renvoyée à l'enquêtrice.

"Ah oui. (...) Je me dis que.. y'a peut-être d'autres moyens d'avoir du pognon, mais comment. Y'a toujours un moyen, mais faut trouver... Tu gagnes bien ta vie ?" (Djamila).

2.3. Une contrepartie sociale ambivalente

2.3.1. L'argent pour l'indépendance

Si cet argent gagné permet de vivre dans des conditions matérielles plus favorables - même si elles sont toutes relatives, nous l'avons vu en décrivant les conditions de vie des personnes - que celles que pourraient offrir des emplois précaires quand emplois il y a, il permet également de se détacher de certaines formes de dépendance : la dépendance conjugale et la dépendance patronale¹⁶. Le plus souvent, c'est la combinaison des deux qui est opposée à la condition de prostituée : "si c'est pour avoir un mari et un patron derrière le dos...". Mais cette indépendance est toujours ambivalente, puisque dans le même temps, l'idéal reste la constitution d'un couple et d'un foyer familial stable, et un emploi honorable et légitime.

"j'me suis dit, y'a rien à faire, faut un jour que je m'en sorte, parce que je peux pas toujours rester comme ça, sans travail, et tout ça quoi ! C'était, trop difficile pour moi. En plus je touchais plus le chômage, alors je pouvais pas vivre comme ça, c'était pas possible. Et comme je voulais pas dépendre de quelqu'un, bon ben j'dis, j'vais essayer de me débrouiller moi-même. Voilà. Disons que c'est un besoin d'indépendance, aussi. C'est une forme d'indépendance. De vouloir, bon, arriver par exemple à telle heure, partir à telle heure, et dire bon ben, j'suis chez moi, j'suis tranquille, y'a personne qui m'embête. Puis aussi le dé-, un désir aussi de pas avoir de patron aussi.

¹⁶ Dans une perspective toutefois particulière, le passage du roman pornographique *Josefine Mutzenbacher. Histoire d'une fille de Vienne, racontée par elle-même* est éclairant quant au moyen qu'offre la prostitution pour sortir d'une condition sociale dominée : "Je suis née dans la pauvreté, la misère, et je dois tout à mon corps. Sans ce feu que j'avais en moi, qui s'est allumé tôt et qui m'a permis de m'exercer encore petite à tous les vices imaginables, j'aurais fini comme ont fini toutes les gamines que j'ai connues : en vieilles femmes de ménage, quand elles ne sont pas mortes à l'orphelinat. La merde des faubourgs ne m'a pas eue. J'ai pu lui échapper en faisant la putain ; c'est seulement ainsi que j'ai pu rencontrer des hommes distingués et instruits." (cité par Pollak, 1984). Et la correspondance d'une femme du début du siècle, ayant tenté toutes les options que lui offrait son statut de femme à l'époque : mariage, prostitution, emploi dans le tertiaire, ayant vécu confortablement des "salaires du péché" (wages of sin), souligne le poids des conditions d'exploitation d'un emploi convenable. "Mon trouble provient du fait que je suis une employée qui a vécu comme une "dame" et il est difficile de mettre un frein à mes désirs et de vivre comme une employée le devrait." (Maimie, cité par Walkowitz, 1980, p.134, traduction personnelle : "My trouble is that I am a working girl who has lived like a "lady" and it's hard to curb my desires and live as the working girl should.").

Parce que, quelqu'un qui est fort indépendant aime pas avoir un patron, à rendre des comptes et tout ça, ça joue aussi un grand rôle ça. Et j'crois que, quand on est jeune on, on supporte mal un patron, et des fois ça vient de ça aussi. Ça vient de ça. Un mari ou un patron éventuellement. En disant ouais, on veut pas être commandé. Alors, on préfère vivre sa vie comme ça. Même si c'est des fois un peu scabreux, à cause du temps ou, parce que des fois y faut de faire des attentes quoi ! y'a des attentes quand même, bon on se dit l'un dans l'autre, y'a personne qui est là pour nous commander. Pour nous régenter quoi. "Moi je suis libre de moi-même." (Thérèse).

"on trouvait plus de, de travail quoi. Stable surtout. On en trouvait, mais par périodes de quinze jours, ou huit jours, en dépannage, puis on restait autant de laps de temps sans rien faire. Alors c'était plus vivable. J'avais plus d'argent..., je pouvais plus, puis je me suis dit bon ben, étant donné que, j'y arrive quand même en, à me tenir, à pas faire de travers, j'ai préféré faire ça que de voler, par exemple dans les grands magasins, ou alors d'aller voler des petits vieux, ou alors de faire des cou- des trucs, pas pensables. D'avoir un jour un casier judiciaire tâché, j'me dis, j'me suis dit bon ben ça tâchera pas mon casier judiciaire tant que je ne fais pas de, grosses bêtises, et ça me permettra de vivre, sans... devoir rien à personne. Voilà." (Thérèse).

La même - et sa fille également - estime qu'il serait sûrement préférable d'avoir un petit boulot et un compagnon stable. Nous avons vu que ce projet idéal de sortie reste prégnant pour une grande partie des personnes prostituées. Mais ce projet est lointain, et c'est plutôt le pire qui est envisagé - violence conjugale et travail non valorisant -, et auquel on oppose les avantages de la condition de prostituée.

"J'ai une grande fille. Mais ça va, ça se passe bien. Bon bien sûr peut-être qu'en elle-même, elle voudrait bien que, un jour, je trouve quelque chose de "safe" [sûr] quoi, peut-être un homme qui, qui peut subvenir un peu plus à mes besoins, et que moi je trouve par exemple, un petit boulot, quelque chose. Mais, elle se dit bon ben pour l'instant, c'est mieux que d'être, d'être comme ça, enfin moi c'est mon, moi aussi c'est mon point de vue. Je préfère être comme ça, que d'être sous la coupe d'un homme, que le soir il me frappe, et puis d'avoir, 3, 4 enfants, (*rires*), de tous âges quoi, et puis d'être malheureuse, chez moi. Parce que malgré tout, là y'a personne qui me rend malheureuse quoi. C'est, c'est une liberté, malgré tout." (Thérèse).

Bertrand rejoint le discours de Patrick, notamment sur la dimension de jeu, d'indépendance, de transgression. Mais il note davantage les contreparties désagréables à long terme.

"Non mais, ben tu vois, du temps comme ça, bon ben, quand t'as vécu la prostitution, y'a pas, moi je parle des, des inconvénients, mais y'a quand même quelques avantages au niveau.. bon moralement, c'est une liberté quoi. C'est encore, tu peux encore courir, bon à la porte de Roubaix, du temps de la porte de Roubaix, on se faisait bronzer, on rigolait bien entre copains ! Et on allait au café, on allait manger au restaurant, on vivait à l'hôtel, c'est des vacances, payées au jour le jour quoi. Donc y'a eu, y'a quand même un côté liberté qui est là quoi. Bon l'égalité y'en a pas ! Y'a de la concurrence, et après y'a.. y'en a qui restent qui deviennent proxénètes, y'en a qui tombent malades, y'en a qui vont en prison, y'en a qui.. t'as de toutes sortes quoi. T'en as qui continuent, qui y sont encore, ou qui se travestissent." (Bertrand).

"- Tu gagnais facilement, t'avais beaucoup d'argent qui passait dans tes mains ?

- Au début ouais hein. C'est parce que moi j'ai jamais fait d'économies, je dépensais au jour le jour, je m'amusais ! Le soir, je me saoulais, ou je me droguais, ou n'importe quoi, je faisais la fête tous les soirs ! J'allais au restaurant, j'hésitais pas, j'avais une fringue qui me plaisait, je l'achetais. C'est beau, c'est tout beau au début. Ou alors il faut voyager." (Bertrand).

Claude a arrêté la prostitution durant le temps où il vivait avec un ami, mais "être à charge de quelqu'un c'est pas mon truc non plus.". La baisse des revenus, et le plus souvent la dépendance vis-à-vis d'un tiers, ou la perspective d'un emploi précaire et faiblement rémunéré, font reculer. Nadia précise qu'arrêter la prostitution signifierait vivre avec les 7.000 francs de son ami alors qu'elle gagne 30.000 francs par mois, et surtout être dépendante de lui. À l'alternative que ce dernier lui propose quand il apprend sa prostitution, "lui ou le trottoir", elle répond le trottoir, au risque de le perdre.

2.3.2. L'argent compense une position sociale dévalorisée.

L'argent gagné dans la relation prostitutionnelle permet également de rééquilibrer les rapports de domination dans lesquels sont enferrées les personnes au statut social et économique défavorisé. Si la reconnaissance sociale ne passe pas dans nos sociétés seulement par l'économique, si la place et l'utilité sociales des individus ne sont pas seulement conditionnées au statut économique et professionnel, comme Castel peut le souligner en proposant une grille de lecture impliquant le relationnel, l'argent, la "thune", constituent évidemment le cœur de la reconnaissance lorsqu'aucun autre moyen ne peut être mobilisé.

"J'vois pas en quoi c'est anormal, d'ailleurs, je sais pas, faudrait me dire en quoi c'est anormal. Peut-être que si tout le monde avait le même, le même, si on était à égalité, si y'avait égalité économique, ce serait anormal. Mais bon, y'a les pauvres et les riches, il est normal que les pauvres fassent tout pour, (*rit*) pour piquer de l'argent aux riches, moi je sais pas moi, ça me semble logique, non ? Non, j'sais pas hein. (*rit*) Vous me regardez avec des gros yeux comme ça (*rit*) ! Moi ça me semble logique ! (*rit*) Non, non, c'est un jeu de con, parce que t'en as marre, évidemment, à la fin. C'est toujours la même chose, ce sont les riches contre les pauvres, les riches contre les pauvres, les vieux contre jeunes, les femmes contre les hommes, et toujours la guerre, la guerre, la guerre, la guerre, partout tout le temps et.. être en guerre en permanence, c'est pas.. Ca c'est emmerdant, et ça ne finira jamais.." (Philippe).

Linda précise que c'est par l'argent qu'elle peut vivre et exister, les deux mots clés de son discours, centré sur l'injustice sociale.

2.3.3. *L'argent est aussi une réparation de la peur et de l'humiliation*

L'argent constitue l'un des termes de la transaction. Il est ce contre quoi s'échange l'accès au corps, mais plus loin, les risques pris dans la relation, risques objectifs mais également subjectifs, ceux de la peur, de l'humiliation, de la honte.

"Mais ça dépend avec qui aussi.. si c'est avec un copain, je vais pas lui demander du fric.. si c'est avec quelqu'un que je connais pas .. ça dépend de la peur qu'on a ! Parce que, plus on a peur, plus on demande d'argent. (*rit*) C'est logique ! (*rit*) C'est logique ! Ca dépend, ça dépend de la peur qu'on a, en fait. C'est très.." (Philippe).

Pour Djamila, si l'argent n'est pas suffisant, et que la drogue est également nécessaire, l'équivalent monétaire permet toutefois de mettre à distance l'humiliation.

"Le mec, il te prend et puis y t'dit allez, vas-y, fais ça.. t'es un chien ! Ca fait euh.. t'es défoncée, t'acceptes. Tu vois, tu t'en fous parce que t'es raide, t'es bien dans ta peau, t'en as rien à foutre de lui, tout c'que tu veux de lui c'est son fric ! Ça fait que, tout ce qu'il pourra dire, tu pourras l'encaisser. Plus facilement que si t'es, à jeûn, tu pourras pas l'encaisser. T'as quand même ta fierté ! Moi étant, claire et nette dans ma tête, le mec y me dit ouais, salope, et ben je descends de la voiture. J'lui dis va te faire foutre. Mais étant défoncée, j'accepte tout ce qu'il me dit, j'en ai rien à foutre. Moi du moment qu'il me paye, c'est le principal." (Djamila).

Nicole, comme bien d'autres, insiste sur le caractère de l'échange et ce que peut y gagner la personne prostituée :

"Q. Alors vous avez l'impression de leur servir quand même ? R. Oui, j'ai l'impression de leur servir, mais en même temps, j'me dis, j'te sers peut-être comme ça pour 5 ou 10 minutes ou un quart d'heure, mais enfin moi j'me sers de ton argent aussi quoi. En fait, moi j'lui rends peut-être un service.. à assouvir un fantasme, mais moi j'lui prends son argent donc je vis quand même euh..." (Nicole).

2.3.4. Un argent gagné honnêtement, malgré la réprobation morale

Certains discours des personnes témoignant de leur sortie de la prostitution soulignent que l'argent tel qu'il pouvait être obtenu était un argent sale, alors que celui gagné dans le cadre d'une activité légitime est un argent propre. Cette argumentation est fréquemment mobilisée par les travailleurs sociaux ou associatifs, pour affirmer qu'une personne qui vivait avec parfois beaucoup d'argent, mais mal, le dépensant frénétiquement parce que chargé de culpabilité, peut alors vivre avec très peu d'argent, parce que légitime, géré plus rationnellement. Peut-être que la gestion de cet argent, certes différencielle pour certaines - mais beaucoup insistent sur leur vie quotidienne "rangée", non dispendieuse ni ostentatoire, même dans la prostitution -, est davantage la conséquence de la place sociale et de la reconnaissance (ou non reconnaissance) publique qui lui est associée. Ainsi, beaucoup sont conduites à justifier du caractère légal et légitime de leurs ressources, notamment au regard de la stigmatisation dont elles font l'objet, comme Nicole, quand elle se heurte à la suspicion de commerçants à qui elle fait des achats importants et qui cherchent à vérifier sa solvabilité.

"parce que, moi j'ai toujours été honnête, j'ai jamais volé, quand vous voyez que les gens vous suspectent touj-, tout de suite parce que, j'suis prostituée, après tout, l'argent, que j'ai, on m'le donne ! j'le vole pas !" (Nicole).

Djamila est particulièrement marquée par cette réprobation morale. Musulmane, elle a pour règle de ne pas "prendre" les musulmans parce qu'elle a honte de ce qu'elle fait, et qu'ils font en quelque sorte partie de sa famille. Elle se réfère à la Bible pour souligner que si c'est un péché ("J'ai péché, j'ai péché et j'ai bien péché."), le repentir est possible. Elle note, dans une même phrase, le caractère inéluctable et nécessaire de la prostitution comme unique ressource possible, la justification par le paiement, légal et légitime, et quelque part, par son lapsus, le caractère réversible du paiement : si la prostituée fait payer le client, le client fait payer aussi la prostituée.

"Je voulais être aidée, et puis, me réinsérer, pour avoir un boulot, recommencer à zéro. Et ben, j'ai pas, j'ai pas eu ce que je voulais. C'était le seul moyen d'avoir du fric et ben, c'était de, de faire le trottoir. Sinon je lis la Bible et tout... Même si la Bible empêche, c'est écrit que la prosti-, la prostitution c'est pas non plus l'idéal, mais tu peux à chaque fois te repentir. Sur le mal que tu as fait. Mais c'est pas le mal que tu, que tu fais, puisque, tu rends service ! T'es pas méchante en, en partant avec quelqu'un dans une voiture et, qui te fait payer et, que tu pars après ! C'est pas, c'est pas du vol ! (...) Tu comprends ?" (Djamila).

Elle insiste sur le fait que son activité est légale, relevant alors l'hypocrisie de la société qui pourtant ne reconnaît pas publiquement sa place :

"Moi je vole pas pour pas me faire piquer, et ce que je fais, je fais de mal à personne. Et on est mal vu par les gens qui passent, tu vois par les couples, par exemple, tout de suite ils sont là comme ça, alors que le bonhomme, de temps en temps il passe, racketter une fille quoi ! Et quand il passe avec sa femme, ouais, "regarde, c'est une pute" euh.. tu vois ? Tu vois ce que je veux dire ? (...)" (Djamila).

Nadia, passant devant le juge des enfants pour tenter de récupérer sa fille, se voit renvoyée à sa prostitution : "Oui, et alors ? Je gagne ma vie, j'ai pas honte, je peux le dire devant mon père, devant tout le monde !". Même si nous avons pu montrer combien cette activité était gardée secrète dans l'univers familial, lorsque la réprobation est clairement marquée, son affichage constitue aussi une réponse pour affirmer combien la prostitution est inscrite dans le monde légal à défaut de légitime, et combien il faut mener le raisonnement de la tolérance à son terme pour sortir de l'hypocrisie.

En tous les cas, cette ambivalence pose des problèmes très concrets, puisqu'aucune fiche de paye ne peut permettre de justifier de revenus, et rend la location d'un logement délicat ; puisqu'aucun achat notarié ne peut être réalisé sans risque de contrôle fiscal, lorsque, comme c'est le cas pour la plupart, étant donnée la perception sociale de l'activité comme relégation, aucune déclaration de revenus n'est faite ; puisque les contraintes journalières, pour certaines, sont particulièrement fortes (logement à l'hôtel, drogue...) ; puisque cet argent ne peut prendre la forme d'une retraite ; puisqu'il dépend fortement des "variations saisonnières" (maladies, intempéries...) ; puisqu'il est considéré socialement, davantage peut-être que pour les personnes prostituées elles-mêmes, comme de l'argent sale.

3. LA PROSTITUTION, D'UTILITÉ PUBLIQUE

Au-delà de cette première argumentation fondée sur l'économique et les significations sociales de cette rétribution monétaire, l'interprétation de la prostitution a une nette orientation fonctionnaliste. Les personnes prostituées parlent de leur activité comme étant d'utilité publique : c'est un service nécessaire, utile, quasi humanitaire. Paradoxalement, des mariages - parfois même des vies - sont sauvés par la prostitution. De la même manière que les professions, sous le poids de la législation contraignante aux États-Unis, ont produit des mythes et / ou des récits dramatiques pour exprimer la rencontre de leurs préoccupations avec l'intérêt général (Tripiet, 1991, p.145), les personnes exerçant la prostitution produisent ce même type de discours - notamment sous le poids du regard social moralisateur ou défiant. Et il est frappant de noter la convergence de ces discours dans différentes enquêtes, ayant travaillé en d'autres temps et sur d'autres lieux (Nadeau au Canada, 1987 ; Hirschi aux États-Unis, 1962 ; Pheterson, même si ses données sont spécifiques à une certaine forme de mobilisation collective, 1986...). Si le seul mandat institutionnellement reconnu (même si c'est de façon partielle et controversée) est, nous l'avons vu, celui qui concerne la prévention du sida, une mission (*mandate*) plus générale est revendiquée par les personnes prostituées, celle de contribuer à l'ordre social et familial - alors même qu'elles sont désignées comme étant productrices de désordre : ce mandat est lui aussi marqué par l'ambiguïté, et ne conduit pas à la confiscation monopolistique de la fonction, mais en tous les cas, à la revendication de leur nécessaire utilité sociale.

3.1. *Les dimensions autres que sexuelles du service prostitutionnel*

D'abord, c'est un service qui ne se limite pas à sa dimension sexuelle - même si c'est aussi une réponse à des besoins sexuels -, mais dont la dimension relationnelle - les rapports humains, le contact - est primordiale. Réduire, comme le font Benjamin et Masters, la relation prostitutionnelle à sa dimension sexuelle ("You go to her when you want sex, what else !" ¹⁷), n'en faire qu'une "affaire de sexe" - oubliant au passage combien la sexualité ne peut se réduire au biologique et se circonscire au corporel -, ne peut permettre de comprendre en quoi la relation prostitutionnelle est aussi une "affaire de sens", et une relation de communication. Ce service comporte, nous l'avons vu en présentant les critères du "bon travail", une dimension d'aide et de conseil - remonter le

¹⁷ Benjamin Harry, Masters R.E.L., *Prostitution and morality. A definite report on the prostitute in contemporary society and an analysis of the causes and effects of the suppression of prostitution*, New York, Julian Press, 1964, p. 208 (cités par Nadeau, 1987, p.121 et 329).

moral, soutenir, conseiller - d'écoute toujours. Comme les infirmières qui revendiquent de ne pas être seulement des "piqueuses" (Dembinski, 1997), les personnes prostituées revendiquent de ne pas réduire leur activité au sexe, et à rien d'autre.

"- si t'es gentil avec, tu leur offres quand même un coca, une bière, n'importe quoi, tout ça, bon des fois ils sont pas exigeants quoi, j'veux dire, y te donnent 400 francs, tu fais que la pipe et puis.. même pas plus, ils aiment bien des fois, des fois c'est, c'est qu'un contact, parler ou, une présence quoi, c'est tout. Des fois y'a pas que, le cul hein. Moi j'ai des clients qui m'ont, qui me donnent par exemple deux cents francs pour faire un tour de voiture, seulement pour discuter. Ils vont me caresser les jambes et puis c'est tout. Tu sais, je veux dire, ils sont pas tous vicieux, heureusement, y'a des gens bien quand même. Y'en a qui sont bien quand même.

- *Ouais ?*

- Ouais, y'en a qui sont corrects. Non, c'est vrai." (Claude).

"Je trouve que c'est des rapports, des rapports humains, des contacts humains en fait, et, on rencontre des personnes différentes, et puis, ça apporte aussi un contact aussi." (Thérèse).

Enfin, il répond de manière nécessaire à des besoins, de sexualité (et l'argument tendant à dire que les viols sont ainsi évités est couramment avancé : "Vaut mieux une prostituée qu'une gamine !"), mais aussi de communication, de soutien moral, de changement, sans détruire la vie familiale (du côté de l'ordre familial), sans risquer de briser le ménage (et conjugal), sans complications, sans engagements, en échange d'un bénéfice financier pour la prostituée. Si l'argent permet au client de ne pas s'investir, il est également la contrepartie attribuée à la prostituée pour le service qu'elle a rendu. "La prostitution a toujours existé, et elle existera toujours". Même si le fardeau de cette nécessité est porté par elles.

"ça permet des fois de remonter des fois le moral des personnes auxquelles on connaît, et des fois c'est personnes des fois qui nous remontent aussi un peu le moral. [...] c'est pas tellement pour la sexualité, des fois c'est pour un, un besoin de communication. Pour avoir une petite entraide morale aussi, et pour aussi diversifier de la vie. Pas toujours entrer dans le jeu de la monotonie. Alors ils aiment bien passer un petit laps de temps, même si c'est court, bon et puis, ça leur permet de, pas, détruire leur vie familiale, c'est-à-dire en prenant quelqu'un de stable, ça pourrait briser leur ménage, tandis que là en nous voyant, bon ben c'est, un petit, un petit bénéfice qu'ils nous donnent, et puis en fait, après bon ben, ils se disent ils rentrent chez eux mais,

y'a pas de complications, ils mettent le préservatif et puis, voilà. C'est un p'tit moment passé sans faire du mal à personne." (Thérèse).

"Alors c'est leur petite vie, de leur femme, qu'elle est malade, tout ça. Alors, y'en a qui, y'en a aussi qui ont une maîtresse, y m'demandent des conseils, tout ça. Alors moi étant prostituée, j'les mets dans le droit chemin. Faut le faire !" (Madeleine).

3.2. Le rappel sur la scène des autres acteurs

3.2.1. Les autres femmes ; les hommes

Nous avons vu que l'argent et ses significations, et la fonction sociale de la prostitution, pouvaient servir également à lutter contre le stigmaté lié à leur activité. Un élément important du discours de légitimation vise à convaincre de la probité des personnes prostituées. Ce système de justification renvoie au caractère public, visible, et monétarisé de cette activité, en opposition à certains types de relations privées, moralement plus méprisables mais sauvegardés de l'opprobre par leur caractère privé ; ces femmes immorales mais qu'on ne dit pas "putains" servent de faire-valoir, de contre-point, pour mettre en exergue la moralité de celles que pourtant la bonne société montre du doigt. Ce sont les premières qui vivent une vie de débauche, qui propagent réellement les maladies et qui surtout prennent du plaisir à cette vie immorale. C'est par le fait qu'à l'inverse, les prostituées en font un métier, qu'elles l'exercent comme tel, qu'elles se font payer, l'affectif et le plaisir n'étant alors pas en jeu, en respectant les codes qui lui sont liés, qu'elles ont droit à - qu'elles revendiquent - un respect que personne ou presque pourtant ne leur marque. Rejoignant alors cette notion de respect que nous avons eu l'occasion de montrer, elles lancent à ces femmes qu'elles croisent sur le trottoir et qui les regardent en biais, ou à ces couples qui arrivent ensemble à l'hôtel mais repartent séparément : "Je suis peut-être une pute, mais moi, je me fais respecter, je me fais payer".

Et si elles sont là, c'est aussi et surtout parce qu'elles répondent à une demande, qui provient des hommes, clients, qui pourtant échappent au regard moralisateur. Ce sont toujours elles qui sont sur scène, au premier plan, alors qu'elles sont là avant tout pour rendre un service à ceux qui le demandent. Cet argument est pourtant sensiblement moins souvent avancé, la perception qu'elles ont de la sexualité masculine n'échappant pas à la culture dans laquelle elles s'inscrivent, et comme si remettre en question cette demande spécifique des hommes, c'était également remettre en question leur légitimité à y

répondre. D'ailleurs, la "faute" est aussi parfois renvoyée aux épouses de ces clients, qui n'assureraient pas leur fonction conjugale correctement, forçant ainsi le recours à la prostitution.

"Parce que de toutes façons, quand vous avez tous ces maris, que les femmes, elles vont même pas avec leurs maris, elles s'en occupent pas, c'est comme des prostituées ! parce qu'elle attend son mois. Elle s'en occupe pas de son mari, il faut bien qu'il va ailleurs ! Faut réfléchir tout ça ! C'est quand même, comme des prostituées elles attendent le mois ! Et le mari, la moitié du temps, il est "choulé" ou y'est cocu ! Ou y'est divorcé ! Qu'est-ce que c'est que tout ça, c'est question d'argent aussi ! Mais on mélange pas, évidemment, c'est pas le mot "prostituée", ces femmes là." (Madeleine).

Nicole, d'après les dires des clients, pourrait également attribuer aux femmes légitimes le recours à la prostitution de leurs maris. Mais à la différence de Madeleine, elle dénonce ce qui serait une duperie :

"- Puis d'façons j'crois que quand on fait ce métier là, après on n'a plus trop confiance. Parce que, quatre, quatre vingt dix pour cent des cliens sont mariés, hein. Alors quand tu, tu vois ça, tout ce qu'ils racontent et tout ça euh.. "vite vite vite, j'ai dit à ma femme que j'allais chercher le journal" ou, y'a dit qu'y partait à la poste ou, y'a dit qu'y partait un week-end et puis, enfin qu'y était obligé de travailler le week-end, qu'y partait en déplacement, qu'y avait un séminaire, qu'y avait ci, c'était pour rester avec moi ! [...] Puis euh.. non les hommes sont trop, trop coueurs, tout ça.. J'crois que si maintenant je connaissais quelqu'un, ce serait juste pour la sécurité. [...] Tu, tu vois tout, tout c'qui s'passe et tout ça.. J'sais pas moi. Quand t'es mariée, tu penses pas que ton mari peut aller voir ailleurs. Mais quand tu vois, et puis en plus ils sont tous en train de parler en mal sur, sur leur femme. C'est ça, ça m'énerve ! J'dis c'est pas parce qu'il vient voir une fille, d'toutes façons, j'suis pas leur maîtresse rien du tout, y m'payent, après y s'en vont, y reviennent si y veulent, j'les revois plus si y veulent ! J'vais pas leur courir derrière, même si j'les vois dans la rue, j'leur dis même pas bonjour, alors j'vois pas pourquoi y viennent me raconter tout des conneries sur leur femme. Hein. Et jamais en bien. Et après tu les vois dans la rue, bras dessous bras dessous. Hein et.. y font semblant de rien ! (..) Et.. on dirait toujours qu'ils veulent euh.. s'décul-, s'déculpabiliser, tu sais ? Se donner une bonne raison de, de venir. En disant ben ma femme elle assure pas, ou ma femme veut pas, ou ma femme ceci, ma femme cela, c'est pour ça que j'viens.

- *Ce qui serait pas la vraie raison ? Qui serait un prétexte.*

- Non, c'est pas vrai ! J'suis sûre que c'est pas vrai. J'ai que, des clients qui m'ont dit que leur femme elle était horrible, elle était, elle était grosse, elle était ci, elle était là ! et pour finir j'les ai vus avec leur femme, ils étaient avec des femmes super ! Même quelquefois plus belle que moi ! C'est vrai, quelquefois y faut voir la réalité en face ! Ils disaient, alors que, y m'avaient dit que, leur femme elle était ci, elle était là, elle était moche, elle était ci, enfin plein de trucs, et pour finir moi j'les voyais avec leur femme, ça n'avait rien à voir avec c'qu'y m'avaient dit !" (Nicole).

Il faut en tous les cas rappeler sur la scène, et sous les projecteurs, l'acteur principal.

"Alors, les hommes sont jamais montrés du doigt. Y'a que la prostituée. Ah ben oui, ben ça c'est le bouquet hein. Ça a toujours été le bouquet de toutes façons. Ça a toujours été comme ça. C'est l'homme qui nous montre les vices. C'est l'homme qui montre le vice. [*parle de la prostitution comme métier, qui ne constitue pas un vice*] Parce que l'homme est fort vicieux hein. C'est eux hein. Ils en demandent des trucs, des fantasmes, des fantasmes, bon, pour eux, j'suis d'accord. Moi, j'm'en fous. Mais moi, j'me fais respecter hein, ah ouais ! Ça y'a pas de doutes hein. D'abord les gens qui regarderaient les minutes qu'y restent, ça quand même déshabiller, faut qu'y se rhabillent. Des fois même pas 5 minutes, il est parti. Alors faut comprendre quand même hein. Pas être aveugle hein. Ah bon ! Donc c'est du vent. Moi j'appelle ça du vent. Je vend du vent. Et ils sont contents. Ils sont contents parce que, ça dépend sur quelle fille qu'y tombe, qui parle, gentiment, et tout.. Vous savez, c'est pas seulement les.. moi j'en ai qui ont payé, qui pleuraient, y me racontaient leur vie. J'les écoutais, ils étaient heureux ! Parce que j'les avais écouté, puis j'leur remonte le moral. Vous savez, y'a beaucoup de cas, vous avez des hommes, ils ont des femmes dépression nerveuse, elles sont à l'hôpital, vous avez des hommes qui ont perdu leur femme, jeune ! Jeune. Après y'en a qui restent avec leurs enfants. Après y'a, y'a des handicapés. Ces handicapés, qui sont tristes, qui sont malheureux. Ben seulement un p'tit réconfort. Avec une prostituée comme on dit ! Qui c'est qui va les prendre. Hein ? Qui c'est qui va les prendre. Et ben ils viennent ! Je les "rechoule" pas ! C'est quand même des hommes, comme tous les hommes ! Mais ça, non. On voit ! voyez, dans tout, d'toutes façons. Moi, moi j'en ai marre moi, (*ton désolé, abattu*) dans tout on, on dit, on voit que le mal, on voit pas les à côtés, le bien, tout ça. On voit rien. On voit que le vice. Mais c'est, c'est désastreux de voir toujours le vice ! Ça c'est comme une batteuse de cartes ! Elle va se mettre devant vous, elle va vous raconter un tas de trucs ! Ben moi c'est exactement pareil ! C'est exactement pareil ! C'est un métier comme un autre ! Mais d'toutes façons les golders là, comment qu'ça s'appelle, j'sais même pas dire le nom, qu'elles sont avec des, des riches, qui descendent d'avion et tout ça,

qu'est-ce qu'elle fait, qu'est-ce qu'elle fait, elle a été payée le triple de nous ! Mais elle est dans un lit ! Ah bon ! Ça c'est pas des prostituées. Des dames de luxe ! Ben oui ! Parce qu'elle a une voiture, machin chouette ! Alors femmes de luxe. Alors ça me fait rire tout ça. Parce qu'elle le met pas dans son oreille hein, quand même, elle fait comme moi hein ! Ben oui ! C'est des trucs à dire hein ! Parce que les gens comprennent pas ce que c'est, prostituée. Comprennent pas, c'est pas vrai. Y peuvent pas être à notre place. Y racontent ce qu'ils veulent." (Madeleine).

Ces dernières paroles citées soulignent l'opposition entre "nous" et "ils-eux", entre un monde du dedans et un monde du dehors, ce dernier étant hostile, hypocrite, ambivalent. Et c'est cette hypocrisie dans le regard social porté sur la prostituée qui est particulièrement dénoncée, et souvent plus difficilement vécue que l'activité elle-même.

3.2.2. Les revendications à une reconnaissance

De façon plus globale, c'est le double standard - les attitudes différentes vis-à-vis des hommes sollicitant le service et vis-à-vis des femmes le procurant - qui est critiqué, et surtout, la place reléguée laissée à la prostitution : "On n'est quand même pas admises par tous les gens, par toute la société." (Djamila). De quelle manière les personnes prostituées revendiquent-elles, ou non, une reconnaissance sociale ? Nous avons déjà pu voir comment, dans des situations diverses, le stigmatisme pouvait être manipulé, la fonction revendiquée. Mais qu'en est-il des revendications concrètes sur les formes d'organisation de la prostitution ?

On peut être étonné par les demandes d'une part importante des personnes rencontrées à remettre en place une forme de contrôle sanitaire, et pour quelques-unes, par la volonté exprimée de "réouvrir" des maisons "closes". L'argument est que l'hypocrisie de la société, oscillant entre tolérance et relégation, cesse - et au passage, que la prostitution ne soit plus désignée comme étant un "groupe à risque". Le moyen alors envisagé par la plupart est moins celui d'un statut social - même si l'argument des impôts est souvent avancé : "On doit payer des impôts, mais on n'a pas de retraite, pas de statut !" - que la reconnaissance par une forme d'institutionnalisation de cette activité. De la même manière que le contrôle policier est vécu comme une protection, le contrôle sanitaire est vécu comme une reconnaissance de leur activité, et peut-être surtout comme la mise à distance de personnes mettant en danger la manière idéale d'exercer l'activité prostitutionnelle, qui "travaillent n'importe comment", et qu'on obligerait alors à se retirer du "marché", à tout le moins à se soigner.

Il ne s'agit pas des mêmes débats que peuvent mener au niveau international les personnes prostituées, revendiquant un statut légitime, mais insistant sur le caractère non répressif de cette reconnaissance. Davantage que des revendications prenant la forme d'une action collective, il s'agit plutôt d'une demande de sécurité, pour des personnes dont la position sociale est reléguée, dont la valeur sociale n'est pas reconnue, et dont les conditions de vie et d'exercice de leur activité sont particulièrement risquées et aléatoires. Comme le souligne Michaël Pollak concernant le sida, "Plus le risque paraît élevé et aléatoire, plus il est défini comme une menace pour tout l'équilibre social et économique, et plus le désir de sécurité s'exprime en réclamant la mise en place de garants institutionnels et juridiques." (1988, p.184). Le manque de confiance en soi et le sentiment d'insécurité "se réfugient dans la quête de garants extrêmes, sous forme de solutions techniques (le test) et réglementaires, seules tenues pour capables de rétablir la sécurité et la certitude d'un système déstabilisé." (p.189). De façon générale, c'est la stigmatisation et les jugements moraux auxquels elles sont soumises qui sont l'objet de revendications, mais ces dernières ne sont pas formulées dans des propositions précises, sauf en termes de ce qui est déjà connu, et qui peut également servir à établir des différenciations internes (entre celles qui travaillent correctement et se font déjà suivre sur le plan sanitaire et les autres), à savoir le contrôle sanitaire. À Lille, seule Françoise, nous en avons déjà parlé, isolée dans son action, n'ayant pas su mobiliser d'autres personnes prostituées autour d'elle - elles lui répondent "laisse tomber, ce sont des cons, qu'est-ce que tu veux y faire ?" -, rencontre des institutionnels pour les interpellier quant au problème de cohabitation que rencontre le Vieux-Lille. Elle ne propose pas de solutions (mais personne n'en dispose, sauf à reculer le problème en le repoussant sur d'autres territoires), mais en tous les cas, il s'agit pour elle de soulever le problème, et que des personnes puissent s'en saisir sur la place publique.

3.3. Le monde du dehors, le monde du dedans.

Nous avons déjà souligné les difficultés de communication en examinant certains des rapports entretenus avec des intervenants multiples, policiers, judiciaires, ou sociaux. Nous voudrions ici remarquer les signes de cette opposition, et les marques de ces frontières, même floues, entre le monde du dedans et celui du dehors, et au sein même du premier.

3.3.1. *Le monde du dehors intrusif*

Le premier signe de cette différenciation, pour le chercheur, est marqué par la relation d'enquête elle-même (Pryen, 1996b). Accoster les personnes sur le trottoir, lorsqu'elles ne sont pas connues par ailleurs, suscite en premier lieu, en réponse à ce que Goffman nomme la "sommation" pour solliciter une audience, premier temps de la cérémonie d'accès, un *temps de surprise* - pourquoi une passante nous adresserait-elle la parole ? - venant parfois après un *temps de disponibilité* - si ce n'est pour nous demander la route ? - ; puis un *temps de méfiance* : celui où elles découvrent que la sociologue s'adresse à elles de façon réfléchie et volontaire, en fonction de leur statut de personne prostituée, sans toutefois pouvoir situer ses attentes ; toujours un *temps d'intrusion*, dans la mesure où sa place n'est pas donnée *a priori*, et qu'il doit donc nécessairement passer par l'empiétement sur un territoire, voire l'imposition, sans justification évidente (Goffman, 1973 [1971], p.62). Le *temps de la relation acceptée* n'est que dernier, si une orientation et une ouverture mutuelle sont ratifiées par les différents interactants (Goffman, 1973 [1971], note 18 p.85). Cette succession de temps est sûrement inhérente à la situation d'enquête, quelle que soit la population, surtout lorsque celle-ci est abordée alors qu'elle est en relation à une forme de clientèle, lors du temps de travail. Même si l'on peut toujours tenter de "réduire au maximum la violence symbolique qui peut s'exercer à travers [la relation d'enquête]" (Bourdieu, 1993, p.906), le sentiment d'étrangeté est toujours premier.

Le sociologue ne fait pas partie des échanges codifiés, prévus et prévisibles, du trottoir. Il ne fait pas partie d'emblée de ce monde, en tous les cas, n'en est pas une figure connue. Sa présence sur les lieux, mais surtout l'entrée en relation avec les personnes, sont vécues comme une intrusion du "monde du dehors", légitime et normal, dans ce "monde du dedans", toléré mais stigmatisé, relégué (au niveau symbolique comme au niveau spatial). Parfois, cette intrusion est particulièrement refusée, avec agressivité, plus ou moins définitivement. Linda accepte qu'on s'entretienne plus longuement dans un café, mais sa première réaction met en cause la société dans son ensemble : "quelle hypocrisie de faire semblant de s'intéresser à une question dont tout le monde se fout !". Souvent, cette intrusion est, d'une manière ou d'une autre, évitée : les temps d'attente des rendez-vous manqués laissent le temps d'y réfléchir.

Ce monde du dedans n'est pas uniforme et comporte des figures multiples : c'est ainsi qu'une femme renvoyant le chercheur à ses livres, discute de façon amicale avec

deux policiers en tenue. Et entre-soi, même sans se connaître, la parole est possible sur le mode de la familiarité et de la reconnaissance mutuelle.

On ne fait pas non plus artificiellement partie de ce monde. On est tenu de rester à sa place. Si on en change, cela reste à la manière d'un jeu, un jeu de rôle, parfois drôle. Quand, dans le "bus", au détour d'une conversation détendue, je prononce sans réfléchir, avec les intonations appropriées, parce que cette expression était devenue momentanément un tic de langage, "tu vois quoi !" - expression qui ponctue la plupart des fins de phrases de ceux qui viennent au dispositif -, un jeune homme réagit et se retourne vers moi : "tu parles le langage de la rue ?". Réaction teintée d'étonnement, sans animosité, mais qui remet toutefois à sa place cette énonciation : ce n'est pas mon langage, c'est le sien, et même si je l'emprunte, il n'est pas mien.

Cet entre-soi s'acquiert. Ce sont toujours les extrêmes qui nous l'apprennent. Ainsi, dans le dispositif d'échange de seringues, c'est cette professeur de lycée qui nous rappelle, en se distinguant si fort des autres femmes, combien ce monde est spécifique quant au langage, quant aux comportements, aux attitudes corporelles, et quant aux manières de se droguer. L'inconvenance, l'embarras, sont toujours relatifs. Quand on la voit pour la première fois, on imagine qu'elle est assistante sociale, et qu'elle vient prendre contact avec l'association, comme il arrive parfois que des gens s'arrêtent pour s'informer sur son action. Il est en effet surprenant de la voir recourir aux services du bus, en plein Vieux-Lille, au cœur de l'univers prostitutionnel. Elle entre dans un espace social avec lequel elle n'est pas en accord, dans lequel ce qui se perçoit de son identité sociale ne correspond pas avec le moment et le milieu dans lequel elle s'engage. En quelque sorte, elle provoque l'embarras en même temps qu'elle est elle-même embarrassée (Goffman, 1974, p.87 sq.). Elle partage pourtant ce qui y rassemble, à savoir la dépendance au produit psychotrope. À la fois, elle est à sa place et elle n'y est pas. On lui donne du "vous" alors que les usagers entre eux se tutoient. Tout la démarque des autres personnes qui fréquentent le bus, la monture dorée et la forme carrée de ses lunettes, ses vêtements décontractés mais classiques, son langage, son hygiène dentaire et les soins portés au visage, les sachets de courses qu'elle tient à la main et desquels débordent des produits de qualité. Dépassée par sa pratique de consommation de drogue, qu'elle pouvait au départ, avec son mari lui-même usager, gérer avec ses propres ressources, elle venait en dernier ressort puiser dans les ressources d'individus pourtant socialement largement plus démunis. Ici, c'est elle qui apparaît démunie. Elle venait en quelque sorte se former auprès de celles qui disposent de davantage d'expérience. En effet, ses questions étaient plus souvent adressées aux autres jeunes femmes toxicomanes qu'aux salariés de AIDES. Elles concernaient les pratiques d'injection (ses veines étant

particulièrement abîmées par l'injection de cocaïne). En questionnant sur la manière dont est prise en charge la consommation, notamment dans ses conséquences sur le corps, elle cherchait chez l'autre le reflet de sa propre image.

"-T'es là pourquoi toi ?

- Comme toi.

- Toi aussi t'es toxico ?

- Ouais, ça fait 7 ans que je tape.

- Quoi ! 7 ans ? Ça se voit pas !".

Etonnée de cette dernière remarque correspondant à des félicitations, incongrue dans cet espace, la jeune femme l'en remercie. Ses questions angoissées touchaient aussi aux manières de se procurer la drogue et aux façons dont on pouvait financer sa consommation. Ces dernières questions mettaient mal à l'aise et indisposaient les personnes à qui elles s'adressaient, car si ces dernières pouvaient y répondre, l'espace du bus ne convenait pas à ce qui relève du "plan", des moyens de se procurer le produit. Elles gênaient par leur caractère illégal. Si les réponses existent, elles relèvent d'un autre champ, d'un autre territoire, en tout cas d'un registre moins direct et plus discret¹⁸. On imagine que le caractère insolite de sa présence au bus se reproduisait dans sa quête de produit dans des lieux comme les porches des appartements du boulevard de Belfort. Ainsi, il est plutôt attendu que, comme elle le racontait, elle se fasse régulièrement tromper sur la marchandise fournie par les dealers qu'elle rencontrait dans ce type d'endroit, lorsqu'elle ne pouvait pas se rendre à Rotterdam, auprès de son dealer habituel.

Les termes référant à un "dedans" et à un "dehors" marquent le difficile passage entre les deux mondes. Parlant de l'importance de l'argent, Claude note : "t'en reveux un peu plus et puis, tu restes dedans quoi.". Quand il parle d'arrêter, il pose comme condition l'éloignement : "je serais toujours tenté d'aller les voir [les amitiés], et j'ai toujours peur de retomber dedans". Quand il parle de retrouver sa place : "je vais rentrer dans ma place au Vieux-Lille". Djamilia parle de "depuis que je suis dans, dans le trottoir". C'est comme un engrenage, comme Bertrand le fait remarquer, comparant la prostitution à la drogue. On est "dans la prostitution", comme on est "dans la came". On "tombe" d'ailleurs dans les deux - ou on s'y "livre".

¹⁸ Si des négociations pour se procurer le produit peuvent s'inscrire sur le territoire du bus, c'est parce qu'elles se font au creux de l'oreille. Des paroles chuchotées parfois trop fort "démasquent" la personne à la recherche de "cachetons". Tant qu'il chuchote, il respecte la règle. Des plaquettes vides de Rohypnol ou de Tranxène (benzodiazépines) sur le sol aux alentours du véhicule montrent parfois qu'il a obtenu ce qu'il voulait, en dehors de l'espace du dispositif.

Paradoxalement, le monde du "dedans", opaque, est aussi exposé au regard, "prostitué", public. Madeleine explique la désignation sociale par le fait que "la prostituée, elle est à la vue de tout le monde". "nous on est des petites prostituées de dehors". Une lapalissade éclairante : "Tout ce qui est caché, y'est pas montré, évidemment ! Tout ce qui est à la vue, ce n'est pas difficile de le voir !". Une autre forme d'hypocrisie sociale que celle que nous avons examiné concernant le sale boulot tient au fait de ne voir que ce qui est visible, et à profiter de cette exposition au regard pour désigner. L'une des particularités de la prostitution réside bien dans ce caractère : comment peut-on dissimuler un stigmat qui doit nécessairement être montré ? Par définition, il ne peut être, toujours et en tout lieu, caché, puisque sa visibilité, sa publicité, au moins pour ce qui concerne la prostitution de rue, est la condition première de l'établissement de la transaction. Si des stratégies diverses sont adoptées, par certains, pour garder le secret sur cette activité, il y a forcément un lieu et un temps pour lesquels le stigmat devra être annoncé, affiché.

3.3.2. La toxicomanie : facteur de dérégulation du monde prostitutionnel

Mais ce monde du "dedans" n'est pas homogène. Les formes d'organisation sont éminemment plus complexes, et plus éphémères, que lorsqu'elles étaient organisées de l'extérieur, que ce soit par des réseaux de proxénètes, ou par une législation réglementariste - avec contrôle administratif, policier et sanitaire. Si l'on peut parler d'attachement ou de distance à une communauté, cela ne présume pas de l'existence réelle de cette communauté. En effet, si nous pouvons parler de monde social de la prostitution de rue, traversé par des modes de sociabilité et des contraintes spécifiques, on ne peut parler de communauté, le groupe prostitutionnel étant marqué davantage par la segmentation, par l'isolement, voire la solitude, la faible cohésion, et l'absence de représentation et d'identité collective autodéfinie et revendiquée.

Si les jeunes femmes renvoient aux anciennes, plus à même selon elles de parler de la prostitution, ces dernières marquent la même opposition, pour noter l'évolution récente, et la disparition de la communauté ancienne - qu'elle soit réelle ou reconstruite, il est difficile de le savoir - des populations et des pratiques. Pour celles qui ne peuvent nier leur ancienneté, c'est leur distance d'avec les autres, le fait qu'elles ne parlent à personne, qui est mis en avant. Le modèle de référence se conjugue au passé, et réfère davantage à la Nana de Godard, tandis que le contexte actuel est davantage renvoyé aux relations plus décomposées des lieux de drague des Nuits fauves au temps du sida.

"y'a plus, y'a plus ce milieu, y'a plus tout ça. - *Qu'est-ce qui a changé.* - (...) J'sais pas, c'est la mentalité qui a changé. Avant y'avait beaucoup d'entraide entre les filles tout

ça, mais par contre quand y'en a une qui faisait le con ! elle était, expulsée, tu vois. Mais y'avait beaucoup d'entraide. Tandis que maintenant, y'a plus rien, y'a plus personne euh.. avant, on avait toutes notre coin, on a, c'est vrai ! on n'avait pas, on pouvait, on se serait jamais permis d'aller travailler sur le coin de la copine, ou, tu vois ? On avait nos horaires, on avait.. maintenant, t'arrives quand tu veux, tu pars quand tu veux, tu prends le coin de n'importe qui, tu.. tu pars pars avec un client, tu vas manger, tu, tu sors avec, tu, tu fais c'que tu veux ! Avant c'est, peut-être parce qu'y avait le milieu, toutes les filles elles avaient quelqu'un. (..)" (Nicole).

Cette opposition peut se marquer physiquement, parfois violemment, on l'a vu, dans le partage des territoires. En tout cas, cette partition est exprimée le plus souvent très durement. Nadia dit qu'elle est prête à se battre, si une "toxico" vient s'installer sur son territoire. Elle s'adresse à une jeune femme : "Tu vois pas ta tronche ? Ça m'étonne pas que tu fais moins de clients, t'as les yeux dans le vide !". L'enjeu est aussi de garder la réputation d'un quartier, qui n'est déjà pas très bonne. C'est surtout frappant dans le quartier de la gare, duquel, visiblement, les plus jeunes et les plus nouvelles sont écartées, expulsées. Lorsque la question de savoir si les jeunes posent problème est posée à Anne-Marie, elle répond par la négative : "On les vire ! Comme on a été virées il y a 18 ans.". Claude parle du Vieux-Lille en parlant de sa réputation et en l'opposant "au bon temps" : "Tout le Vieux-Lille, pourri, le Vieux-Lille. Ouais. Tout des drogués... tout des jeunes. Et en plus, beaucoup des maghrébines maintenant, qui viennent de Roubaix, Tourcoing, et qui viennent tapiner.". Madeleine est intransigeante :

"Ah j'les fréquente pas moi [les autres filles]. Ah non, et puis les droguées encore moins hein. Ah ces drogués y bavent eux, quand y viennent me parler, ça va pas non ! Non non, moi j'suis pas d'accord, j'ai pas pitié d'une drog-, d'une droguée moi." (Madeleine).

De façon générale, et parfois par les usagers de drogue eux-mêmes, ce sont les prostituées toxicomanes qu'on désigne comme venant bouleverser les rapports aux clients, les rapports aux "collègues", les règles quant aux pratiques. À tort ou à raison - difficile de le savoir, même si des déclarations parfois laissées échappées nous permettent de dire que ces pratiques existent - elles sont accusées de monter avec des clients sans utiliser les préservatifs, sans faire appliquer les tarifs ; d'agresser les clients, et aussi les prostituées ; et ces accusations peuvent conduire à l'affrontement physique. Toutes se défendent de ces accusations plus ou moins énoncées de façon explicite.

Cette tentative de distanciation se marque explicitement sur le territoire du dispositif d'échange de seringues du comité de AIDES. Dans la manière dont on s'engage ou non dans cet espace, des frontières sont tracées. Certaines femmes ne s'engagent ni physiquement dans l'espace intérieur du bus¹⁹, ni symboliquement. La formulation de leur demande se limite pour certaines à une interjection du type : "*Tu peux m'en mettre 30 ?*", ou "*Je peux en avoir 10 ?*", sans qu'aucune formule de salutation ne soit empruntée pour entrer en matière, ou parfois simplement un vague "*Salut*". La personne choisit de ne pas s'engager dans cet espace social, en dehors du service très pragmatique qu'il offre. Le contact avec les autres usagers de ce service est minimal - la déritualisation est extrême - signifiant l'absence d'engagement dans l'univers qu'il représente. On peut parler de stratégies d'évitement, l'un des types de figuration explorés par Goffman pour rendre compte des interactions (Goffman, 1974, p.17 sq.). De cette manière, la personne participe de manière minimale à l'ordre social élaboré et construit par les échanges (de seringues, de paroles, de gestes, de signes), sans toutefois remettre en question cet ordre interactionnel, la tolérance étant admise de part et d'autre entre usagers et volontaires, et les contacts quasi-journaliers définissant un degré d'accès mutuel élevé (Goffman, 1973 [1971], p.91), le consensus et la compréhension mutuelle permettant la quasi-absence de parole et de regards sans empêcher les transactions de s'effectuer (Goffman, 1973 [1971], p.51). Ces "salut" sont le fait par exemple (mais pas seulement) de certaines prostituées non toxicomanes, qui viennent se procurer des préservatifs, mais qui marquent, de façon physique, corporelle, territoriale, leur non-appartenance au milieu des toxicomanes, leur refus de cette étiquette infamante, ou du moins dangereuse (Coppel, 1993, p.181).

Cette ligne de partage était particulièrement marquée par ces trois jeunes femmes, passant près du "bus" à l'heure où il plie bagages. Connaissant l'association par son action prévention en milieu prostitution, et profitant peut-être de ce moment intermédiaire où les usagers du programme réduction des risques étaient partis pour laisser aux volontaires la possibilité de ranger, elles s'arrêtent pour discuter. Les thermos sont ressorties pour leur servir un café : "Hé ! T'as pas servi dans les mêmes gobelets ? On n'est pas des drogués nous !". Une jeune femme que j'interpelle sur les lieux du bus pour lui présenter mon travail me fait remarquer d'emblée que, comme je peux le constater, elle se tient à distance du bus et des seringues qu'il contient. Lorsqu'on la rencontre à nouveau, cette fois lors d'un temps de prévention de l'équipe PEMP, et

¹⁹ Cet espace peut déborder sur l'extérieur, lorsque par beau temps, la table et les chaises pliantes sont sorties sur le parking, à mi chemin, ou à cheval, entre l'espace du bus et l'espace du trottoir, exposé au regard extérieur - les passants, ceux qui se garent à côté pour se rendre à la revue du cabaret des "Folies de Paris", les clients qui tournent, la police.

qu'une des volontaires lui dit qu'elle l'a vue au bus, elle précise tout de suite qu'elle n'y était que pour des préservatifs. Et dans un questionnaire passé par les volontaires de l'action PEMP en juin et juillet 1997 en vue de connaître les attentes des personnes prostituées sur une action spécifique auprès / avec elles, 57.5% des 46 personnes interrogées estimaient inutile que soient distribuées, dans un lieu d'accueil qui leur serait destiné, des seringues, alors que les préservatifs faisaient l'unanimité (96% indispensable, 4% utile).

Pourtant, Paule, qui repousse Lili, est elle-même toxicomane. Pourtant, Nadia raconte que les seules femmes avec qui elle a pu établir des liens d'amitié, formant un groupe avec lequel il était agréable de travailler, sont mortes, d'over-doses. Toutes se défendent d'avoir des amies dans le "milieu", de parler avec les collègues, sauf à dire "bonjour, bonsoir", mais toutes pourtant montrent les signes d'un être-ensemble beaucoup plus complexe que la partition "toxico / non toxico" ne le laisserait supposer. Le critère de consommation de produits psychotropes n'est pas forcément objectivement opératoire, comme ne l'était pas toujours celui de la durée de la carrière pour se reconnaître comme compétent à parler de la prostitution. Par exemple, même celles qui sont concernées par la consommation parlent d'abord - on retrouve alors le poids du contexte d'énonciation forçant le discours de désirabilité sociale et celui du stéréotype professionnel légitime - du désordre de la toxicomanie, de la désorganisation que celle-ci provoque dans le monde prostitutionnel. Certaines à qui on pourrait appliquer la définition du toxicomane avéré de Castel, en tant qu'elles organisent une part essentielle de leur vie personnelle et sociale autour de la recherche et de la consommation d'un ou plusieurs produits psychotropes, en tant qu'elles se reconnaissent par la "cristallisation [de leur] comportement social autour d'un produit x ou y " (Castel et al., 1992, p.13,15), cherchent toutefois à se démarquer des "vrais" toxicos, celles qui à leur avis "piquent du blaze [du nez]", dans leur façon de se tenir, dans la présentation qu'elles donnent d'elles-mêmes sur le trottoir, montrant leur déchéance aux yeux de tous, dont on peut lire la consommation dans les yeux, qui consomment le produit contre toute bonne conduite sur les lieux mêmes de la prostitution. En tous les cas, deux niveaux de discours, le général et le personnel, se confrontent, sans se confondre.

3.3.3. Un "entre-soi" et des sociabilités pourtant existantes

La distinction nouvelles / anciennes, ou toxicomanes / non toxicomanes, utilisée pour s'identifier ou non à une forme d'organisation sociale, ne s'établit pas toujours en fonction du critère "objectif" de la durée, mesurable en nombre de mois ou d'années dans

la carrière prostitutionnelle, ni en fonction de la consommation effective de produits psychotropes. Le point de vue à partir duquel est saisie la réalité prostitutionnelle participe à sa construction, et c'est parfois davantage le critère subjectif du sentiment d'appartenir ou non à ce monde qui conduit à adopter un discours de distance au monde prostitutionnel, *dans un contexte d'énonciation particulier*, celui de la relation à un tiers représentant, même à son corps défendant, l'ordre social et même moral (Pryen, 1996b). L'importance de ce contexte d'énonciation et du statut de l'interlocuteur est davantage perceptible lorsque ces derniers sont mal interprétés.

Une femme s'avance vers moi familièrement pour me demander une cigarette, tandis que j'attends dans un quartier de prostitution une personne prostituée avec qui j'ai rendez-vous. Elle me demande : "Tu travailles ?", me prenant visiblement pour une prostituée. C'est pourquoi je réponds non, en tout cas, si je travaille, ce n'est pas comme elle l'entend. Je lui explique la raison de ma présence et lui présente ma recherche. Plus distante, elle répond à ma question sur sa présence de manière également négative quant à l'exercice de l'activité prostitutionnelle. Elle m'explique qu'elle vient voir une amie, mineure, se prostituant, mais qu'elle-même n'a rien à faire avec cette activité. Visiblement, elle avait agi d'abord comme si elle était "entre soi", d'où en premier lieu sa familiarité, et en second lieu sa prise de distance, autant vis-à-vis de moi que vis-à-vis de la prostitution.

Dans d'autres contextes d'énonciation et de référence, dans d'autres circonstances de rencontre où les positions et les identités discursives des interactants sont différentes (Zimmerman, 1989), une forme d'organisation se donne à voir pour ces mêmes personnes qui pourtant s'en défendent et se présentent comme extérieures, nouvelles, non initiées.

L'observation sur les quartiers de prostitution montre que, contrairement à ce qui est d'abord avancé à la sociologue qui interroge une personne alors qu'elle exerce son activité, dans une relation interindividuelle, tout le monde semble se connaître sur ce territoire. On ne peut toutefois pas appliquer au groupe des personnes prostituées le terme de communauté. Mais l'on peut parler d'une manière d'"être-ensemble", dont nous pouvons nous attacher à en décrire les formes.

Cet être-ensemble se reflète par exemple dans la familiarité qui commande toutes les interactions, même celles qui ne sont pas familières. Les usagers du dispositif de AIDES se trompent souvent sur les prénoms, mais ils les prononcent toutefois, au risque de se faire reprendre. Ils ne se sortent pas mal de cette méprise : "Ah oui, excuse-moi, je

confonds avec Unetelle.". Ou ils cherchent à se les faire rappeler même s'ils ne les ont jamais connus ("C'est comment déjà, ton prénom ?"). C'est le signe qu'ils se reconnaissent comme faisant partie du même monde. Ces salutations font partie de ces rituels confirmatifs décrits et analysés par Goffman, servant à confirmer les relations sociales, à réaffirmer la reconnaissance et la participation mutuelle à la communication (Goffman, 1973 [1971], p.73 sq.). Il est difficile de saisir exactement quelles sont ces relations sociales qui unissent ces personnes dont une partie de l'expérience est comparable et se déroule sur un territoire commun, dans un temps partagé. Mais de réels réseaux de solidarité existent, même s'ils apparaissent peu constants, s'ils se constituent et se défont en fonction de critères parfois difficilement lisibles, et si la violence, verbale ou physique, apparaît omniprésente et banalisée. Aussi complexe que soit cet "entre-soi", cette façon d'"être ensemble", les signes en sont multiples : manière d'exposer et de parler du corps ; manière de prendre ses distances par rapport aux clients ; familiarité des interactions, même celles qui ne sont pas familières ; solidarités même ponctuelles qui font le pendant des conflits.

Celles qui sont à la rue sont parfois hébergées provisoirement ; celles qui sont à cours de préservatif sont parfois dépannées ; certaines font "taper" les autres [partagent le produit] quand elles le peuvent ; elles se protègent, au moins de façon symbolique, en partageant un bout de trottoir à plusieurs. Ces alliances peuvent aller jusqu'à l'engagement physique, pour défendre ou pour venger. L'affaire du 31 janvier 1997, au cours de laquelle une jeune femme a été victime d'une tentative d'homicide par trois autres femmes autour du tarif supposé pratiqué par la première, vient en tous les cas rappeler la violence, en l'occurrence de source interne, qui fait le quotidien de cet univers.

Des figures sont reconnues sur un certain espace, parfois autant par les prostituées toxicomanes que par les autres. C'est le cas de cette jeune femme de 21 ans, prostituée depuis quatre ans, clamant son autonomie quant à toute forme de dépendance. Elle peut émettre des jugements sur la toxicomanie des autres, parfois sévères, sans remettre en question l'équilibre des échanges, parce qu'elle est dans le même temps très présente et engagée au bus, très présente aux autres. Elle est affectivement liée à ses "collègues", leur rend des services (comme les héberger ou leur avancer de l'argent), et elle est connue comme quelqu'un sur qui on peut compter, respectée parce que "clean" et forte, ne se laissant pas marcher sur les pieds. Elle fait partie de cet univers, même celui de la drogue sans toutefois être consommatrice, et peut se permettre d'y porter un regard critique sans en attendre de sanctions. Au contraire, elle est même particulièrement écoutée, parce que du côté de la pratique légitime de la prostitution, du côté du rapport au corps conscient, du côté du contrôle du rapport aux clients et aux autres prostituées.

CONCLUSION : LA JUSTIFICATION DU "SALE BOULOT"

Si l'une des réponses à la désignation de la transgression de la norme pourtant reconnue comme une nécessité relève de la prise de distance, d'autres types de réponses composent les univers de discours. L'argent, les nécessités économiques, dans un contexte où les jeunes non diplômés sont fortement isolés du monde du travail légitime, où il n'y a pas de "taf" [travail], où la drogue constitue une réalité quotidienne pour beaucoup, et où les perspectives de "réinsertion" semblent bien peu engageantes, sont une justification forte pour expliquer la prostitution. L'argent n'est pas qu'un moyen de gagner sa vie, il est aussi la contrepartie des risques sociaux et physiques pris en "s'exposant" dans la rue, et contribue également à une position sociale davantage valorisée. Mais au-delà de ces considérations, c'est la volonté de refondre la place sociale accordée à la prostitution pour y inclure la reconnaissance sociale de cette utilité pourtant tacitement reconnue qui constitue le centre de l'argumentation. Le "sale boulot" n'est pas si indigne que cela - il y a autre chose que la sexualité qui s'échange dans la relation prostitutionnelle, et même, les pratiques sexuelles qui constituent le service ne sont pas forcément "sales" -, et surtout, il participe de la cohésion sociale, et il s'agit de le reconnaître comme tel.

Nous avons vu combien le monde du "dedans" était loin d'être homogène, même s'il s'oppose à un monde du "dehors" (mais pas seulement dans les termes de la relégation), et que le rapport que les personnes prostituées entretiennent entre elles, aux "mêmes" quant à leur pratique commune, n'était pas univoque. Nous voudrions conclure cette partie en montrant combien le stéréotype professionnel, décrit plus précisément dans le chapitre précédent, ne consiste pas seulement à élaborer un modèle de règles à respecter dans l'exécution des tâches difficiles que nécessite la prostitution, mais a également à voir avec la légitimation de la pratique vis-à-vis du monde profane.

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

LE PROFESSIONNALISME : ORDONNER LE DÉSORDRE.

Les interférences entre la pratique toxicomaniaque et prostitutionnelle, qu'elles soient réelles, ou construites, supposées, alléguées, comme elles le sont le plus souvent étant donné le caractère non visible de la passe, ne sont pas sans effets, réels eux aussi, puisque la violence physique peut être employée contre celles qu'on accuse de ne pas respecter les règles.

Les jeunes femmes toxicomanes viennent perturber les classifications préexistantes. Elles sont catégorisées de façon particulière lorsqu'elles sont désignées comme des "occasionnelles". Les personnes ainsi désignées sont des femmes. Les travestis et les transsexuels lillois se situent davantage aux côtés des femmes qui se définissent comme des professionnelles, la prostitution masculine étant considérée de façon très distincte (surtout depuis la fermeture de la porte de Roubaix) - alors que la situation lyonnaise décrite par l'équipe de Welzer-Lang situe les *transgenders* du côté du désordre plutôt que du côté de l'ordre.

Il ne s'agit pas pour nous de définir qui seraient les occasionnelles et les professionnelles, d'établir une typologie, mais de considérer la manière dont ces désignations sont utilisées pour établir un ordre dans le désordre¹. Le critère principal dans l'utilisation du terme "occasionnelles" n'est pas celui de l'irrégularité dans le temps, comme le laisserait supposer l'appellation, mais celui du manque de professionnalisme avec lequel l'activité de prostitution est exercée. Cette catégorisation s'appuie assez nettement sur une répartition géographique, qui on l'a vu, correspond effectivement à des

¹ Sylvie Besson et Marcel Calvez établissent une typologie empirique, à partir de deux critères : la mobilité (circulation entre différentes villes, sans attaches locales, et stabilité) et l'appartenance (reconnaissance ou non par les personnes de la nature de leur activité). La prostitution occasionnelle se situerait aux deux pôles négatifs de ces deux axes, à l'opposé des femmes professionnelles (1992, p.15). Ces termes parcourent par ailleurs la plupart des travaux sur la prostitution ou des comptes-rendus sans réellement être définis.

types de populations différentes en termes d'âge, d'ancienneté et de pratique toxicomaniaque : les professionnelles travailleraient au centre (de la gare jusqu'au rectorat), tandis que les jeunes toxicomanes auraient "envahi" / seraient "reléguées" dans le Vieux Lille (les alentours du palais de justice, de la rue de la rapine jusqu'à l'ancien hospice général, et même vers La Madeleine, quittant de plus en plus les lieux éclairés et centraux). Si des femmes se prostituant "pour arrondir les fins de mois" sont aussi désignées comme des occasionnelles, le discours sur le métier est pourtant élaboré surtout vis-à-vis des jeunes filles toxicomanes, perçues comme plus dangereuses et dans le même temps plus fragiles - et donc tombant plus facilement sous l'emprise d'un "mac" et disposant de moins de ressources face aux clients -, sur lesquelles on peut aussi s'apitoyer.

Si le discours peut donc être celui de la compassion, il est aussi souvent violent, comme peuvent l'être les actes. Ces paroles et ces actes montrent que la désignation des toxicomanes ne correspond pas seulement à une fonction symbolique, mais constitue également une forme de contrôle sur "le marché des entrants", au moins sur certains territoires. La défense de certains intérêts, économiques (quant à la baisse des tarifs), stratégiques (quant aux places sur le trottoir), concurrentiels (quant à la place prise par des jeunes femmes toxicomanes dont on suppose qu'elles font fi de la socialisation et de l'apprentissage des codes et des bonnes manières, à partir de la plus visible d'entre elles, à savoir la tenue, jusqu'au respect des pratiques quant aux tarifs et à l'utilisation du préservatif), sont à l'origine de certaines coalitions, même fragmentées, fragiles et éphémères.

Mais l'énoncé de cette définition du métier tel qu'il doit être et de l'idéal de service n'est pas l'apanage des non toxicomanes, des plus anciennes, des mieux intégrées. Il traverse l'ensemble du monde prostitutionnel. Même si les usagères de drogue sont soumises à davantage de contraintes, parce que plus fragiles tant économiquement que sanitaire et socialement, même si elles peuvent solliciter la justification du "queman" pour expliquer des écarts aux règles plus probables et plus fréquents, elles parlent d'abord du phénomène nouveau de la toxicomanie pour répondre à la question de la réorganisation, et ce dans des termes assez agressifs, mettant à distance ce qu'elles considèrent comme un danger et un bouleversement ; avant de dire, quand elles sont elles-mêmes concernées, qu'elles sont aussi toxicomanes. Et elles revendiquent la même manière professionnelle d'exercer leur activité, désignant celles, plus toxiques qu'elles, qui ne l'adoptent pas.

Zoé [dans le bus d'échange de seringues, observant la rue] : "Ça marche bien ce soir, y'a trois mochetés qui n'arrêtent pas de monter".

Une autre : "Ouais, mais faut voir à combien elles montent !".

Une jeune femme : "Nous, on n'arrive pas sur le trottoir complètement défoncées, on se pique pas devant tout le monde, on sait ce qu'on fait."

Le professionnalisme prend sens dans l'établissement de frontières, plus symboliques que réelles, au sein même du groupe prostitutionnel ; "toute profession tend à se constituer en "groupe des pairs avec son code informel, ses règles de sélection, ses intérêts et son langage communs" et à sécréter des *stéréotypes professionnels* excluant, de fait, ceux qui n'y correspondent pas." (Dubar, 1991, p.144). Toutes font ainsi référence à ce même *stéréotype professionnel* que nous avons décrit, qui reste la référence et structure les discours. Les agressions ou les inimitiés entre prostituées existent autour du danger de la remise en cause de ce modèle, essentiellement dans les conditions fixées dans le rapport au client (tarif, préservatif, respect), et dans le contexte particulièrement sensible du sida.

De manière générale, "nous avons un sentiment de camaraderie avec tous ceux qui se trouvent avec nous dans une entreprise commune." (Mead, 1963 [1934], p.185). "Nous dépendons normalement des situations où le soi peut s'exprimer d'une façon directe. Or, il n'y a pas de situation où il puisse s'exprimer aussi facilement que dans l'opposition à l'ennemi commun des groupes auxquels il est uni. [...] Il faut qu'il y ait quelqu'un contre qui se battre, parce que c'est en s'unissant à un groupe défini que le soi peut le plus facilement s'exprimer." (Mead, 1963 [1934], p.187). L'ennemi commun, c'est le regard social stigmatisant. Mais il est également interne au groupe, quand il met en danger, au moins au niveau symbolique, la bonne manière d'exercer la prostitution, et donc les moyens de faire face à ce regard social accusateur.

L'équipe lyonnaise, suite à la description de la crise de la prostitution, parle de "l'émergence de ce discours à teneur corporatiste" : "On assiste à la création d'une catégorie auto-identificatoire : les professionnel-le-s." (p.142). Si la notion de crise nous apparaît être effectivement pertinente pour donner un sens au discours des personnes prostituées sur ce que doit être et ce que doit faire une "bonne professionnelle", la question de la nouveauté de ce discours reste toutefois posée. Il ne nous semble pas pour notre part que la catégorie de professionnel/le, en opposition à un passé reconstruit de manière nostalgique, soit une construction nouvelle de la part des personnes prostituées. Ce qui peut être nouveau, c'est la force de ce discours pour faire face aux changements

parcourant la prostitution, et surtout ceux liés à l'arrivée de plus en plus importante et sans cesse renouvelée de jeunes femmes toxicomanes.

Quoi qu'il en soit, nous rejoignons cet auteur quant à sa fonction : "Les critères d'identité mis en avant sont destinés à exclure et à se protéger de celles et ceux qui ne font pas partie de la catégorie." (Welzer-Lang et al., 1994, p.142). Cette notion de professionnalisme permet d'établir des lignes de partage plus nettes, que ce soit vis-à-vis du monde extérieur à la prostitution, par la légitimation du mandat revendiqué, ou que ce soit de façon interne, dans la revendication d'une manière légitime de l'exercer et des compétences nécessaires. Surtout, elle permet de revaloriser une pratique illégitime et déviante, en mobilisant un autre stigmaté, encore moins légitime. Malgré la possible caractérisation des territoires et des personnes impliquées, c'est la porosité des frontières entre les statuts et les passages possibles de l'un à l'autre (notamment toxico - non toxico) qui caractérisent les places occupées, ou désignées, dans le champ de la prostitution. Des types de pratiques sont loin d'être attribuables de manière mécanique à des types de populations et les écarts à la norme ne sont pas l'exclusivité des toxicomanes, malgré la forte justification du manque. De manière transversale, les personnes prostituées se désignent comme des professionnelles dans la mesure où elles revendiquent l'exercice professionnel de la "licence en creux" à fournir ce service. Le stigmaté de la toxicomanie, manipulé différemment selon les personnes, viendrait en tous les cas, avec son lot de violences et de fortes contraintes, supplanter celui de la prostitution, remplir ce creux et dénouer l'ambiguïté.

La figure de l'"inutile au monde", le "surnuméraire" en situation de "flottaison", est pour Robert Castel la figure cruciale de la crise actuelle, qui accuse les traits de processus plus généraux et transversaux, précarisant une part importante des actifs. Désaffilié, désinséré, dé-lié, il est le signe d'un individualisme négatif qui surexpose l'individu qui n'est plus pris dans des cadres collectifs, que ce soit en termes de ressources de proximité comme en termes de projets d'existence et peut-être surtout en termes communautaires. Cette figure est représentée aujourd'hui, après le vagabond d'hier, par le jeune toxicomane des banlieues, "complètement individualisé et surexposé par le manque d'attaches et de supports par rapport au travail, à la transmission familiale, à la possibilité de construire un avenir... Son corps est son seul bien et son seul lien, qu'il travaille, fait jouir et détruit dans une explosion d'individualisme absolu." (Castel, 1995, p.469). Cette figure de l'inutile au monde, désaffilié du point de vue communautaire, parcourt les discours portant sur la prostitution. En quelque sorte, la dérégulation de l'univers prostitutionnel, réelle ou reconstruite par rapport à un passé mythique, est regrettée, et principalement expliquée par la toxicomanie. Mais dans le même temps, cette

figure permet de revaloriser la pratique légitime de la prostitution - du côté de la fonction, donc du lien avec le reste de la société, même si c'est de manière isolée, à part ; du côté du contrôle du rapport au corps ; du côté du respect des règles professionnelles ; du côté également de la famille et de sa préservation -, et donc de retrouver le lien communautaire². La figure de la prostituée non toxicomane est la figure légitime, qui construit aussi sa légitimité contre la figure de la prostituée toxicomane.

² Le contexte institutionnel et épidémiologique a pu jouer un rôle dans cette dialectique et dans la perspective communautaire. Les politiques de santé publique, montrant combien le lien entre prostitution et VIH passait par la toxicomanie, et travaillant à réduire ce lien par des actions de santé communautaire, ont pu contribuer à cette reformulation. Les politiques d'aide sociale n'ont pas produit de tels effets, en restant dans une perspective traditionnelle d'aide aux victimes.

CONCLUSION GÉNÉRALE

**LA PROSTITUTION DE RUE,
UN MÉTIER STIGMATISÉ**

Les allers et retours entre les couloirs de la sociologie et les trottoirs de la prostitution ont constitué la dynamique de notre recherche. Le contexte lié aux différentes étapes de ce travail a particulièrement pesé. La problématique de santé publique liée à l'épidémie du sida a conduit de manière générale à redéfinir le comportement sexuel en fonction du critère du risque (Giami, 1991 et 1993). Elle a aussi fortement façonné les premières interrogations sur le monde prostitutionnel, qui s'expriment toutes dans un contexte d'urgence de prévention et d'action. Nous-même avons initié notre réflexion dans ce cadre très précis, travaillant à répondre à la demande sociale des financeurs (Agence française de lutte contre le sida) et des commanditaires (Bureau de promotion de la santé de la Direction des affaires sanitaires et sociales) dans les termes de la prévention du VIH (Pryen, 1991). Se dégager de ce contexte en s'efforçant de constituer la question sociale et épidémiologique en objet sociologique a dû constituer une préoccupation critique (Calvez, 1995). Cette première déconstruction / reconstruction a été suivie de celle qui consistait à interroger le statut de la catégorie, mobilisée de manière diverse dans le contexte particulier du sida et de la toxicomanie, de "professionnel(le) du sexe" (Pryen, 1995). La réalité de la toxicomanie a en dernier lieu contribué à réorienter la problématique et la méthodologie. Par son caractère massif, troublant toujours, douloureux souvent, elle a ébranlé le questionnement sociologique comme elle bouscule les catégories pour penser la prostitution. Elle a nécessité un long détour pour la rencontrer, car si elle est présente sur les trottoirs de la prostitution, elle est également masquée, drapée, dissimulée aux regards non dirigés.

Ces allers et retours ont contribué à la mise en question sociologique de ce qui constitue un problème social, en mobilisant des catégories de la sociologie interactionniste pour faire une lecture inductive et itérative des interactions sociales particulièrement sensibles qui se déroulent dans le monde prostitutionnel - lecture qui reste marquée par les questions du sida et de la toxicomanie. Comme Goffman l'avait fait en situant son travail de thèse sur les îles Shetland moins comme une étude *d'un* groupe, en l'occurrence une communauté, que comme une étude qui s'est déroulée *dans* un groupe (Goffman, 1988, p.57), il s'est moins agi de rendre compte de façon exhaustive d'un monde particulier que d'éclairer quelques-unes de ses dimensions, les plus pertinentes et riches de sens pour des questions plus larges, comme celle de la place sociale, et de la difficulté à l'occuper (Castel, 1995). Notre démarche a été inductive, elle s'est laissée questionner par les faits, par les pratiques des acteurs, par les significations que ces derniers leur accordaient, par les contradictions et les mensonges, par l'approche, certes limitée, de "l'habitat naturel" (Becker, 1985 [1963]) dans lequel ils prennent place. Nous partageons la préoccupation de la sociologie naturaliste qui vise à saisir les

interactions dans le lieu et le temps dans lesquels elles se déroulent (Strauss, 1992b), de manière non systématique, et modestement (Goffman, 1973 [1971], p.17 et 22), dans une perspective compréhensive et interprétative.

Notre analyse, tout au long de ce travail, s'est articulée autour de deux axes : celui du stigmatisme et celui du métier. Nous avons cherché à montrer comment la place de la prostitution était construite socialement, autour de plusieurs tensions. La première réfère aux domaines public et privé, catégories construites, aux frontières poreuses. La législation, qu'elle traite de la prostitution ou de la toxicomanie, conduit à placer la personne prostituée et / ou toxicomane, même depuis son univers privé, sous le regard public. La seconde se construit entre nécessité et illégitimité. Les discours sociologiques se sont majoritairement attachés à décrire, ou à dénoncer, la fonction sociale de la prostitution. Les discours sociaux, comme les discours des personnes prostituées, puisent aux mêmes sources : fonctionnalistes. Les principaux débats aujourd'hui s'articulent autour de la distinction, à formuler clairement ou à faire disparaître, entre prostitution libre et prostitution forcée, en vue de permettre la réglementation ou de l'empêcher. Le contexte de la toxicomanie et du sida vient cristalliser ces conflits autour de la question de la réduction des risques, et débouche, dans les pratiques professionnelles ou bénévoles, sur la troisième tension. Celle-ci fait osciller le statut de la personne prostituée, entre sujet et objet, libre ou aliénée. Dans les pratiques des intervenants traditionnels, la prostitution est renvoyée à l'histoire personnelle de l'individu. Elle se comprend entre intimité et métier, et renvoie le travailleur social à un sentiment d'incompétence. Dans le champ spécialisé, le secteur privé est essentiellement victimisant, et participe à la construction sociale de la prostitution comme stigmatisme. Des actions en termes de réduction des risques viennent toutefois, à partir du problème de la toxicomanie, revisiter ces conceptions.

Ces mêmes tensions parcourent le métier exercé par les personnes, dans les contraintes mêmes de l'exercice de l'activité, et dans la manière dont les personnes qui l'exercent peuvent en rendre compte. Ainsi, "garder la face", en tentant de ne pas se voir apposer le stigmatisme de la "putain", constitue peut-être la première défense face au monde profane, avant même de développer un discours professionnel permettant de se présenter aux autres dans les termes de l'utilité sociale, de la fonction publique, du "bon travail". Ce "bon travail" reste en tous les cas défini pour faire face aux non-professionnelles, principalement les toxicomanes.

Les codes définissant la pratique prostitutionnelle légitime concernent de multiples aspects. Il s'agit essentiellement de respect dans la relation : respecter le client, se faire

respecter par lui. Ce respect comporte une dimension particulière, liée à la notion de contrat. Les clients qui reviennent sont la marque de ce respect mutuel, sans pour autant que l'affectif et le professionnel ne soient mêlés - au moins au niveau des discours, mais des "ratés" de la transaction viennent toutefois en marquer la possibilité. Et les cas d'agressions de clients par des prostituées, ou de prostituées par des clients, sont parfois violemment montrés du doigt en tant qu'ils portent particulièrement atteinte à l'image de probité avancée par les prostituées, en établissant des liens entre la prostitution et la délinquance. Le respect passe aussi par un accès codifié au corps, par l'imposition des tarifs, et par l'utilisation inconditionnelle du préservatif. Concernant la présentation de soi, la tenue vestimentaire et le maquillage doivent faire la différence. S'il existe des alternatives à la mini-jupe et aux hauts-talons, le "jean-baskets", qui devient pourtant une tenue courante pour certaines jeunes filles, est le signe extérieur du non-professionnalisme. Concernant les relations aux autres prostituées, le "temps ancien de la solidarité" est regretté. Le "chacun pour soi" étant aujourd'hui de mise, c'est surtout la non-implication qui est officiellement préconisée et mise en avant : ne pas répercuter les rumeurs qui circulent, se mêler uniquement de ce qui regarde sa propre personne, régler ses comptes soi-même, séparer le domaine public du domaine privé. La définition du métier comprend aussi des prescriptions dépassant l'activité prostitutionnelle propre. Un jugement est porté sur certains comportements, considérés comme illégitimes, alors même qu'ils relèvent du domaine privé. Ainsi, on peut entendre dire d'une femme ayant quatre mois de loyer de retard : "C'est honteux, une femme qui fait le métier et qui ne peut pas payer !". Les comportements sont définis même dans l'espace privé : une prostituée ne doit pas être endettée.

Cette définition consensuelle du métier n'est pourtant pas rigide, et semble tenir parfois surtout dans sa valeur symbolique de discours adressé à des tiers extérieurs. La règle est énoncée formellement, mais nous avons vu qu'on peut aussi y déroger. Les discours formels sur la pratique ne sont pas toujours congruents avec la pratique elle-même, mais ils constituent l'enjeu de la difficile reconnaissance publique d'une place à laquelle est associée l'utilité sociale, mais aussi le stigmaté.

La question posée à l'objet n'est ni celle qui chercherait à répondre si oui ou non, la prostitution est une déviance ; ni celle qui chercherait à répondre si oui ou non, la prostitution est une profession. La prostitution de rue est un métier qui porte dans ses termes mêmes la transgression. Elle a donc ceci de spécifique qu'elle implique, dans les pratiques comme dans les univers de discours, de faire face à cette illégitimité. Mais comme tout autre métier, elle nécessite des savoirs d'expérience, dont certains d'entre eux, dans le contexte contemporain et national, caractérisé par une augmentation massive

de la toxicomanie et par le poids de l'épidémie du sida - mais également par le poids de l'abolitionnisme constituant la prostitution comme une atteinte à la dignité humaine - sont revendiqués dans les termes de la compétence. L'analyse de ces savoirs professionnels et des pratiques renvoie au modèle professionnel, aux valeurs, aux visions du monde, orientés vers la maîtrise de l'activité dans sa principale dimension (celle à laquelle est renvoyée toute activité de service) à savoir celle du rapport au client (au cœur du drame social du travail), mais plus largement, celle qui relie cette activité au contexte sociétal dans lequel elle prend sens. Ce discours sur le métier apparaît n'être rien d'autre qu'une rhétorique professionnelle comme une autre (Damien, Tripier, 1992). Autour de ces compétences, se restructure le discours professionnel, en référence à un passé reconstruit et mythique, dans un processus de professionnalisation, encore peu formalisé, et surtout peu reconnu socialement, mais qui toutefois prend place dans certains espaces sociaux et institutionnels localisés. La place sociale de la prostitution tend alors, dans ces espaces spécifiques, à se reformuler autour de la gestion de la santé publique. Et la place de la personne qui se prostitue tend alors à être occupée davantage depuis le statut de sujet que depuis celui d'objet.

Nous n'avons pas posé plus avant la question de l'action collective des personnes prostituées. Lilian Mathieu termine une thèse à ce propos, en sciences politiques à Paris X-Nanterre. Il a travaillé notamment sur la genèse des projets de santé communautaire dans le domaine de la prévention du VIH. Ses analyses permettront de poser un regard plus approfondi sur les pré-requis à la parole des personnes prostituées. On peut à nouveau souligner combien ils nous semblent en tous les cas, dans le contexte spécifique de la France, liés à la problématique de la santé publique, et à des intervenants extérieurs au monde de la prostitution, avant de l'être à des revendications citoyennes autonomes.

Ce métier a ceci de spécifique qu'il relève à la fois de quelque chose qui est pensé comme une nécessité, mais dans le même temps, illégitime. Si la prostitution de rue relève du sale boulot, les classements élaborés par les personnes qui l'exercent mettent surtout en évidence l'hypocrisie sociale dont elle est l'objet. La prostitution ne réfère pas à l'exclusion. Même si les conditions de vie des personnes qui l'exercent renvoient davantage à la zone d'expérience décrite par Robert Castel comme étant la désaffiliation (1995), même si le stigmatisme semble le plus souvent "l'emporter" sur le métier, il reste que leur place est spécifique, socialisée, particulièrement normée, renvoyant à l'ordre social, familial, public. En ceci, la prostitution ne renvoie pas complètement à la liminalité, qui désigne cette situation de seuil dans laquelle l'individu flotte dans les interstices de la structure sociale (Calvez, 1994 ; Douglas, 1992 [1967]), puisque d'une certaine manière, une place sociale lui est accordée. Mais toute sa complexité réside dans les tensions et les

ambiguïtés qui la traversent - qu'est-il donc vendu dans le service prostitutionnel pour être ainsi le lieu de ces tensions ? C'est en cela que la prostitution n'est pas un métier comme un autre.

La question de la sortie de la prostitution reste posée. Sort-on de la prostitution, de cette place sociale si spécifique, tellement ambivalente, aussi tiraillée par des injonctions diverses et contradictoires ? Si oui, comment ? À partir de quels critères peut-on dire être sorti de la prostitution ? Nous n'avons pas traité cette question directement. Elle nécessitait en effet une toute autre méthodologie (à la manière de celle de l'équipe de Castel concernant les sorties de la toxicomanie (1992)). Mais nous pouvons toutefois soulever quelques-unes des questions qui se posent à ce propos.

Nous avons vu que la question de l'utilité sociale revendiquée par certaines prostituées conduisait de fait à ne pas soulever nécessairement celle de la sortie - même si la majorité des intervenants qu'elles rencontrent la leur renvoie. Lorsqu'elle se pose toutefois, et elle se pose pour beaucoup, de manière récurrente, différents parcours peuvent être empruntés, plus ou moins linéaires, plus ou moins chaotiques. Nous avons pu voir pour Nicole, ou encore pour Paule montrée en exemple durant des années, combien les expériences menées en dehors de la prostitution ont été nombreuses. Sorties à durée déterminée, plus ou moins longues, qui buttent sans cesse sur l'impossible retour à l'intégration par le travail traditionnel - et à l'incessant rappel du stigmat de prostituée (et de celui de transsexuelle pour Paule), comme lorsque ce sont des associations travaillant spécifiquement à la réinsertion des personnes prostituées qui s'occupent des démarches (est-on sorti de la prostitution en étant toujours renvoyé à cette identité, alors même que la pratique prostitutionnelle n'est plus exercée ?). Ces personnes sont alors renvoyées aux trottoirs qu'elles tentent pourtant de quitter.

La toxicomanie vient souligner le contraste entre différents types de carrières imaginables. Peut-on envisager que ces jeunes femmes prostituées et toxicomanes auront des carrières aussi longues et parfois intégrées que certaines de leurs collègues ont pu suivre et construire ? Madeleine exerce toujours à l'âge de 72 ans. Elle reçoit ses clients, anciens et réguliers, à son domicile, situé dans le quartier de la gare. Elle déjeune tous les midis dans ce café restaurant au bas de chez elle. Elle connaît bien les "mœurs", qui l'aident dans les moments difficiles, comme lorsqu'elle s'est faite agresser. Elle est connue et reconnue, comme une figure ancienne et traditionnelle de la prostitution de rue de ce quartier. Difficile d'imaginer que les jeunes femmes toxicomanes puissent suivre ce même type de carrière, quand dans une même soirée, on discute avec Anne-Marie, 40 ans, se prostituant depuis 18 ans, intégrée dans le quartier, menant une vie privée

totallement disjointe de cette vie publique, puis avec Lili, jeune, perdue, toxicomane, tentant de faire sa place sur les trottoirs de Lille (même si deux ans plus tard, on s'aperçoit qu'elle a pu effectivement se la construire). La sortie de la prostitution s'envisage pour la première quasiment comme une retraite. Celle de la seconde se pose en deux temps, lorsqu'il s'agit de poser également celle de la sortie de la toxicomanie - qui ne se conjugue pas seulement dans les termes de l'abstinence, mais qui peut renvoyer à une forme de contrôle de la consommation.

À la question qu'est-ce qu'un toxicomane, l'équipe de Castel tente de répondre en fonction de deux critères. Le premier est celui de l'investissement dans la consommation, le second, celui de l'insertion dans le milieu de la drogue. En fonction de ces deux critères, on peut situer les jeunes femmes toxicomanes et prostituées, au moment de leur carrière durant lequel nous les rencontrons sur les trottoirs de la ville, sur les deux pôles positifs des deux axes ainsi tracés, et les considérer comme relevant de la catégorie - fluide et non figée - des toxicomanes¹. La sortie de la toxicomanie, et le plus souvent (mais pas toujours), par suite, de la prostitution, passe alors par une reconceptualisation de l'expérience, sous les espèces d'une "déchéance", en référence à un jugement sur sa condition et sur sa relation aux autres. L'âge avançant (et donc la distance prise avec le groupe social des toxicomanes, et l'anticipation d'un avenir dont les étapes sociales, surtout celle de l'entrée dans la vie active, semblent décalées) et la perte progressive de la dimension du plaisir tandis que les marques d'atteinte à l'intégrité corporelle se multiplient, ceci mesuré à l'aune de l'anticipation de son avenir probable, sont alors des facteurs importants dans ce processus. Surtout, pour ces jeunes femmes, le prix moral et physique qu'il faut payer pour maintenir une consommation de moins en moins satisfaisante peut conduire à chercher la sortie du processus (Ogien, 1995, p.146 sq.), et à retrouver l'entrée sur le monde de la normalité, ou à accepter la drogue comme destin, jusqu'aux limites extrêmes. Rappelons, pour ce qui concerne ce deuxième chemin, que les décès par over-dose, sur les trottoirs de Lille ou d'autres villes, sont aussi une réalité, et posent alors la sortie comme étape ultime et décisive. Pour le premier chemin, sortir de la toxicomanie revient alors à restructurer et réorganiser les liens et les rapports aux autres, à se redéfinir quant à la normalité, à réévaluer son comportement vis-à-vis d'elle, et à réviser ses activités sociales précédemment liées au monde social de la drogue, étroitement lié au monde social de la prostitution. Plusieurs types de supports peuvent être mobilisés, pour des parcours de sortie différents : le modèle de l'institution totale (du type Le Patriarce, proposant un encadrement total de l'individu), celui de

¹ Les autres catégories ainsi dessinées sont celles du gros consommateur (intégré et socialisé), du paumé (inséré dans le milieu de la drogue mais faible consommateur), et du petit consommateur (l'usager normal).

l'institution totale éclatée (du type des Narcotiques Anonymes, proposant un réseau social mobilisable à chaque instant), celui de l'institution de réparation (qui concerne les institutions médico-psychologiques, de la post-cure aux traitements de substitution), celui de la conversion (par le militantisme ou l'adhésion à une Église), et enfin le modèle individuel (dans lequel l'individu mobilise ses propres ressources et supports) (Castel et al., 1992, p.261-262).

Reste que la sortie de la prostitution ne peut s'envisager indépendamment du contexte social et économique général. Dans ce dernier, caractérisé par la crise de la société salariale, les individus, privés des ressources et des atouts (économiques, sociaux, relationnels) pour s'y trouver une place sociale qui ne soit pas celle de la désaffiliation, peuvent avoir des difficultés à imaginer que le retour à la normalité soit un gain. La prostitution contemporaine ne peut se comprendre si l'on occulte le fait qu'elle prend sens dans un contexte où la place sociale d'une grande partie des individus est marquée par la déprivation.

Nous voudrions, au terme de ce travail, au-delà du projet d'avancer dans la comparaison de l'activité prostitutionnelle à d'autres types d'activités professionnelles (nous pensons tout particulièrement au groupe des infirmières, quant à la dimension de prise en charge de la personne qu'implique la définition de leur métier), proposer deux directions pour prolonger la réflexion qu'il a initiée. Notre objet était circonscrit à la prostitution de rue, telle qu'elle prend place dans un contexte local et national spécifique. Cette forme de prostitution est sûrement la plus reléguée. Si elle ne réfère pas à l'exclusion entendue comme rupture totale de tout lien social, puisque intégrée conflictuellement dans la ville et socialisée dans la déviance, les conditions de vie des personnes qui l'exercent relèvent sûrement davantage de la désaffiliation que de l'intégration, du point de vue du monde du travail légitime et du point de vue de l'insertion relationnelle. Les aspects tant sociaux que sanitaires et "physiques" des personnes qui se prostituent sur les trottoirs de nos villes sont particulièrement sensibles, et la place sociale qu'elles occupent toute particulièrement difficile à tenir, d'autant plus quand elles sont usagères de drogue. Nous n'avons donc abordé qu'une forme spécifique de relation prostitutionnelle, la plus reléguée et la plus "misérable", plus spécifiquement féminine, dans un contexte particulièrement marqué par l'abolitionnisme, même si les préoccupations sanitaires tendent à en reformuler les termes.

Nous pensons qu'il serait pertinent de s'attacher d'une part à la place accordée à d'autres formes de prostitution, et d'autre part à rendre compte de leur insertion dans des contextes sociétaux divers. Nous l'avons déjà souligné en rendant compte des débats européens concernant la législation, ou en abordant la question de la socialisation professionnelle, en prenant l'exemple des "Eros-centers" allemands, ou des vitrines et "bordels" hollandais. Il faudrait prolonger ces quelques pistes simplement esquissées, notamment au regard de la place du corps et de la sexualité - et donc de la variabilité de la transgression que constitue son accès monnayé. L'attachement des Pays-Bas à une forme de reconnaissance d'un statut à la prostitution ne peut s'expliquer seulement dans les termes des intérêts économiques et des stratégies financières, comme tend à le faire Marie-Victoire Louis en rendant compte des débats européens. Il faudrait s'attacher plus précisément à dégager le sens du contexte culturel dans lequel cette forme de reconnaissance prend place - comme celui de la France peut rendre compte de son attachement à l'abolitionnisme - et analyser les logiques qui ne sont pas seulement sanitaires, mais réfèrent également à la citoyenneté et à la place sociale, fondant la dignité de l'individu, à partir de son utilité sociale et de sa reconnaissance publique (Castel, 1995).

Par ailleurs, qu'en est-il, pour la France, de la "prostitution de luxe", dont la place, plus valorisée et valorisante, révèle les rapports sociaux de classe et la relativisation du poids de la transgression par l'importance, économique et sociale, des sommes échangées ? Quels processus de construction sociale des genres révèlent les différents modes d'exercice de la prostitution des hommes et des femmes² ? Quels sont les effets de l'adoption des nouvelles technologies quant au mode d'exercice de la prostitution et quant aux "sentiments sociaux" qu'elle inspire, la place du corps étant radicalement différente par son utilisation virtuelle, comme c'est le cas dans ce qui est nommé aujourd'hui le "cybersexe" ?

Nous l'avons dit, il ne nous semble pas que la prostitution puisse être considérée seulement comme un "miroir grossissant des rapports sociaux de sexe", si cette approche conduit à réduire la relation prostitutionnelle à une relation de domination. De manière générale, la prostitution nous dit quelque chose à propos des rapports sociaux. Et ce qu'elle nous en dit n'est pas toujours entendu, ou ne peut pas toujours l'être. Ce que note Dominique Monjardet à propos de la police - groupe professionnel qui rencontre parfois, plus ou moins conflictuellement, le groupe des personnes prostituées - nous semble particulièrement transposable : "La police est opaque parce qu'elle nous dit la vérité des

² Lilian Mathieu nous fournit à ce propos des pistes sérieuses (septembre 1996).

rappports sociaux et que celle-ci est indicible : une société totalement transparente à elle-même est impensable, ce serait la société totalement totalitaire, ou totalement programmée, ruche ou fourmilière dont chaque élément n'a d'autre réalité que sa fonction pour l'ensemble. [...] La police y est l'instrument de la force, elle exprime en permanence la contradiction entre la force et la loi, et le caractère insoluble de cette contradiction. Ce qu'exprime très bien le discours policier, en ce qu'il est le discours de dénégation permanente de son être et de sa pratique. Le CRS assure qu'il ne frappe pas, il pallie le désordre ; l'inspecteur qu'il ne ruse pas ni ne triche, il révèle la ruse et la triche. Et ce discours a sa correspondance exacte dans le public, aussi bien le public en général que le monde politique et le microcosme savant : c'est le refus de savoir et la désignation de la police comme "objet sale" de la recherche. J.P. Brodeur note justement que "l'action policière est un objet qui oppose une résistance délibérée au projet de connaître" (1984, p.9)³, proposition incontestable, mais qui doit être complétée par sa réciproque : le public (les trois publics désignés *supra*) témoigne vis-à-vis de la police de la même prudence qu'au sein de la police les supérieurs à l'égard des initiatives de leurs subordonnés : "Ils protègent leurs arrières en refusant d'en savoir trop" (Adams, 1977, p.44)⁴. Plus généralement encore, toute police est opaque parce que nos sociétés sont divisées et qu'aucune société divisée ne vit selon ses principes et ne peut instituer en principe ce qu'elle vit. Le social est, par définition, contradictoire." (Monjardet, 1996, p.281).

Ce caractère contradictoire, dans la prostitution, se révèle dans toutes ces tensions que nous avons examinées et qui parcourent ce phénomène. C'est ce que Young relève en analysant la crainte que la prostitution inspire : "Nous la craignons parce que nous craignons notre propre besoin d'elle qui est en conflit avec notre interprétation idéale de la relation entre les sexes." (cité par Nadeau, 1987, p.184⁵). Les notions de "sale boulot" et de "savoir coupable" peuvent permettre de comprendre ces contradictions, et cette opacité ainsi produite. Elles nous conduisent à souligner l'impossible relégitimation d'une pratique illégitime - sauf à se saisir d'un stigmat supplémentaire, celui de la toxicomanie - dans le contexte sociétal de l'abolitionnisme, référant l'accès au corps monnayé et négocié à une atteinte à l'intégrité, à la dignité, à l'essence même de l'individu. Ainsi, le statut de sujet social est le plus souvent nié pour les personnes

³ BRODEUR J.-P., "La police, mythes et réalités", in *Criminologie*, vol.XVII, n°1, 1984, p.9-41, Université de Montréal.

⁴ ADAMS T.F., *Police Patrol Tactics and Techniques*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, 1971.

⁵ YOUNG Wayland, "Prostitution", in John H. Simon (ed.), *Sexual Deviance*, New York, Harper and Row, 1967, p.127.

investies dans cette activité, par l'apposition d'une grille de lecture univoque et simplificatrice ne rendant pas compte de ses dimensions complexes et multiples.

Métier de service, de prise en charge, (terriblement) marqué par son caractère déviant, lieu privilégié pour révéler l'oscillation de tout fait social entre normalité et déviance, la prostitution n'est pas seulement une déviance ou un stigmaté ; elle n'est pas non plus une sous-culture homogène, structurée, autonome. Nous espérons avoir contribué, par notre approche sociologique, à surmonter quelques-uns des obstacles au projet de connaître la prostitution. Sans présenter de la prostitution de rue une vision idyllique, mais en nous détachant de la perspective traditionnelle des approches contemporaines et hexagonales de la prostitution qui privilégient l'angle de la domination des hommes sur les femmes, nous avons montré la pertinence qu'il y a à penser la prostitution à la fois dans les termes de la déviance et de la profession, dans les termes du stigmaté et du métier, en nous inscrivant dans la perspective de l'interactionnisme symbolique. Nous avons rendu compte de la prostitution en tant qu'elle constitue un construit social. Et c'est à partir des pratiques et des significations conférées à ces dernières par les acteurs eux-mêmes, dans des systèmes d'action concrets, que nous avons cherché du sens. L'intérêt de cette approche réside selon nous dans l'analyse de la prostitution de rue comme un métier, mais un métier stigmatisé. Construit socialement entre ces deux termes, il est empreint de considérations morales et de contradictions. Les catégories de la sociologie utilisées n'ont pas leur intérêt en tant qu'elles se calquent sur celles de la pratique quotidienne. Ce n'est pas parce que stigmaté et métier définissent dans la tension la prostitution que la sociologie de la déviance et celle des professions peuvent être mobilisées. C'est parce qu'au carrefour des deux la compréhension est possible, en nous dégagant des catégories morales qui rendent compte de l'activité, et en appréhendant en quoi la place sociale de la prostitution est socialement construite dans les termes du stigmaté.

Nous espérons par ailleurs avoir contribué à "mettre en débat" - ce qui nous apparaît être une des fonctions du sociologue - la manière dont la place de la prostitution est construite socialement, non pas dans l'objectif de proposer quelque solution, mais pour se faire rencontrer, voire confronter, les différents points de vue qui participent à sa construction.

ANNEXES

Cartographie Prostitution Lille - Septembre 1996

D O S S I E R
D ' I N F O R M A T I O N S

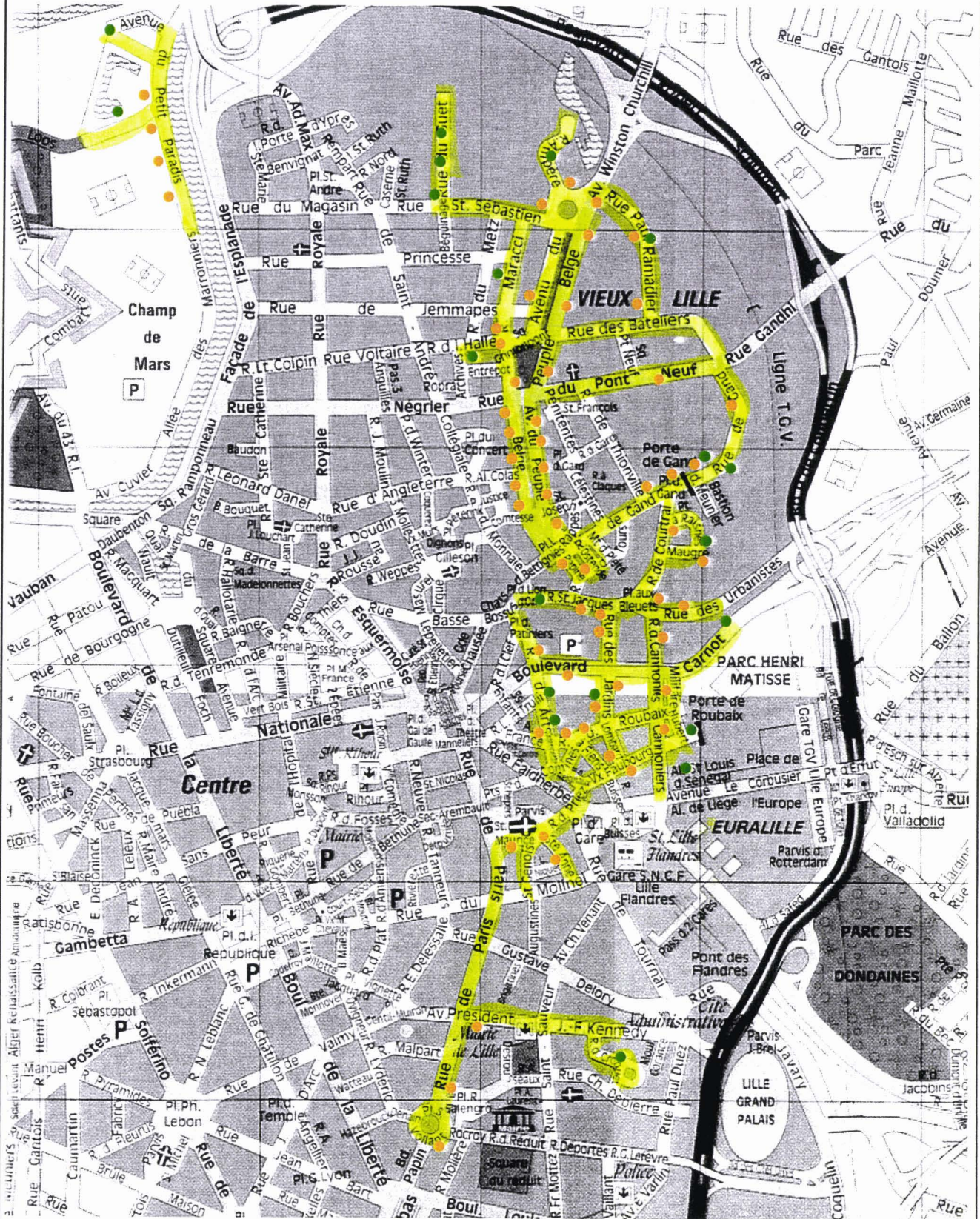
CARTOGRAPHIE DE LA PROSTITUTION

SUR LA

VILLE DE LILLE

Septembre 1996

C a r t o g r a p h i e



- ZONE DE PROSTITUTION
- ZONE DE TRAVAIL DES PROSTITUÉS

**CARTOGRAPHIE DE LA PROSTITUTION
SUR LA
VILLE DE LILLE**

**~ RAPPORT N°0 ~
*Septembre 1996***

DOCUMENT RÉALISÉ PAR
LE SECRÉTARIAT PERMANENT DU
CONSEIL COMMUNAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



EGLISES DE LILLE

C-08	Cathédrale N.D. de la Trinité
H-03	Eglise Com-mémorial de Marie
C-05	N.D. de la Consolation
C-11	N.D. de l'Assommoir
C-12	N.D. des Victoires
E-02	Eglise St. Jean-Baptiste
E-06	Eglise St. Charles
E-09	Eglise St. Benoît-Ladre
E-09	Eglise St. Louis
E-09	Eglise St. Martin
E-09	Eglise St. Maurice
E-09	Eglise St. Pierre
E-09	Eglise St. Philippe
E-09	Eglise St. Saviour
E-09	Eglise St. Vincent de Paul
H-08	Eglise St. Catherine
C-08	Eglise St. Jean-Baptiste
C-06	Eglise St. Marie Madeleine
G-13	Eglise St. Trés-Saint-Sacrement

Rues Piétonnes
 ECHELLE: 1 cm. = 190 m. environ

● RAVET-ANCEAU Ed. 20.41.40.70 Fax: 20.41.40.76 Reproduction Interdite

INTRODUCTION

Les conditions de réalisation des entretiens sont présentées dans le corps du texte, et dans les tableaux synthétisant les caractéristiques des personnes interviewées (voir annexe 3). Ici, par cette annexe, nous voulons permettre de revenir aux différents modes de production des données qui ont été construites et / ou mobilisées pour ce travail. Nous présentons les différentes enquêtes, recourant aux techniques du questionnaire (ces derniers sont reproduits à la suite de chacune des enquêtes concernées) ou de l'observation, concernant la population des intervenants sociaux, des personnes prostituées, ou des clients (pour lesquels quelques tableaux de données quantitatives sont présentés).

1. REPRÉSENTATIONS ET PRISE EN CHARGE DE LA PROSTITUTION DANS LE NORD PAR LES SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (PLANCKE L., PRYEN S., 1993).

Suite aux discussions engagées entre services de l'État et du Conseil Général du Nord, dans l'objectif de poursuivre l'accueil et la réinsertion des personnes prostituées après la fermeture du Service de prévention et de réadaptation sociale de Lille en septembre 1992, une enquête est décidée début 1993, financée par le Conseil Général et réalisée par l'Observatoire régional de la santé et l'Ifrési, en vue d'apprécier l'importance de la prostitution, la manière dont elle est perçue et traitée au sein des services relevant du Conseil Général du Nord (et dans une moindre mesure, par les Parquets des tribunaux de ce département).

1.1. L'enquête par questionnaire

Un recueil systématique et standardisé de données s'imposait étant donnés les objectifs de l'enquête. Les sites d'observation ont été dictés par le contexte institutionnel de la demande. Le champ de la recherche est donc constitué des services sociaux et médico-sociaux relevant ou financés par le Conseil général du Nord, qu'ils soient publics (en gestion directe) ou privés (associatifs sous contrat). 212 services ont ainsi été enquêtés par voie postale, la lettre d'envoi étant signée du Directeur général adjoint chargé de l'action sociale. Le caractère quasi-obligatoire de l'enquête introduit un biais

méthodologique, de par la relation hiérarchique existant entre commanditaire et enquêtés, sans qu'il soit possible de savoir le sens de l'influence et son importance.

196 unités ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 92.4%. Les unités répondantes sont : les Circonscriptions de prévention et d'action sociale (CPAS, N=55) ; les centres de Protection maternelle et infantile des CPAS (PMI, N=29) ; les maisons d'enfants à caractère social (N=54) ; les clubs de prévention qui assurent des suivis éducatifs en milieu ouvert (N=22) ; les maisons maternelles qui accueillent des mères et leurs enfants (N=8) ; les foyers de jeunes travailleurs (FJT, N=6) ; les centres de prévention santé, spécialisés maladies respiratoires ou maladies sexuellement transmissibles (CPS, N=8) ; les autres unités (N=14) sont des Centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) et diverses unités de formation ou d'insertion.

Le questionnaire, auto-administré, comporte deux parties. La première concerne l'ensemble des services et vise à connaître le nombre de personnes prostituées connues de l'unité en 1992 ; les problèmes associés à la prostitution ; les idées associées ; les besoins ressentis (lieu, formation, ...). Le point de vue est ici général. Dans la seconde partie, seuls les services ayant connu des personnes prostituées sont invités à décrire les trois dernières personnes concernées par la prostitution (âge, sexe, type de prostitution, problèmes rencontrés...) ; le travail engagé avec elles (métiers mobilisés, partenariat, durée du suivi...) ; les maladies sexuellement transmises présentées, les autres problèmes éventuels, ainsi que la situation par rapport à la couverture sociale. Le point de vue est donc ici particulier (chacune des dernières personnes suivies fait l'objet d'une description).

Bien que légère (9 items dans sa version courte, 31 dans sa version longue), cette enquête a posé au moins deux problèmes de fonctionnement. En premier lieu, il apparaît que des services travaillent sans fichiers, et par ailleurs les situations de prostitution ne sont pas pointées en tant que telles ; l'approximation du nombre de cas par les services eux-mêmes a parfois constitué la manière de répondre au questionnaire. En second lieu, le terme de "suivi" employé dans le bordereau de consignes a fait l'objet d'une interprétation restrictive ; le suivi d'une personne prostituée a été considéré par certains comme une prise en charge spécialisée, ou comme un accompagnement centré sur l'activité prostitutionnelle de la personne. De ce fait, bien que déclarant des cas de prostitution (en réponse à la question 6), ces services ont considéré ne pas avoir suivi de personnes prostituées, et ne les ont donc pas de ce fait décrites. Au total, 33 unités ont ainsi dû faire l'objet d'une demande de renseignements complémentaires.

1.2. L'enquête par entretiens

Cette phase de l'enquête cherchait à repérer les représentations sociales des intervenants sociaux à propos de la prostitution et des personnes prostituées ainsi que les relations et les conduites qui sont établies avec ces personnes. Il semblait en effet nécessaire de compléter les informations quantifiables obtenues grâce à l'exploitation du questionnaire, qui si elles sont essentielles, ne nous permettent pas d'atteindre les significations, le sens conféré à la rencontre de personnes prostituées. Ce travail cherchait ainsi à mettre en évidence la façon dont est pris en charge le phénomène prostitution par le secteur social, associatif et policier.

Nous avons conduit des entretiens semi-directifs avec des personnes ayant été amenées à travailler avec des personnes prostituées, que la prostitution ait été dite ou non au cours de la relation. Les entretiens tentaient d'aborder, en partant des situations concrètes rencontrées dans le cadre professionnel, les caractéristiques de la relation établie avec les personnes prostituées ; le sens donné à l'action sociale vis-à-vis de la prostitution ; la façon d'aborder la prostitution ; la gestion institutionnelle de la prostitution, les moyens à mettre en œuvre, au niveau législatif et social ; l'accès aux soins, le sida ; les relais mobilisés ; la connaissance de la prostitution dans le Nord ; les représentations de la prostitution, des personnes prostituées, des clients.

Tous les thèmes n'ont pas toujours pu être abordés dans la mesure où les entretiens ont été réalisés sur le temps de travail des personnes, et que certains ont dû être écourtés. L'analyse appliquée à ces entretiens est une analyse thématique. Nous avons donc retenu certains thèmes en fonction de nos hypothèses et analysé les discours élaborés à leur propos. Ceux-ci concernent la façon de concevoir le travail social et la prostitution, la définition de la prostitution, la manière d'en parler, l'image des personnes prostituées et des clients, et les moyens à mettre en œuvre.

Au total, 13 structures ont été rencontrées : le Mouvement du Nid, trois structures d'accueil d'urgence (l'Association Baptiste d'Entraide de la Jeunesse, accueillant des hommes sans domicile fixe, le FARE, accueillant des familles et des femmes seules, et Point Jeunes), deux structures d'accueil pour toxicomanes (le Cèdre Bleu et Réagir), l'Action Éducative en Milieu Ouvert de l'Etablissement Public Départemental de Soins Adolescents Enfants (EPDSAE), les circonscriptions de service social de Roubaix-Croix-Wasquehal, de Lille Est et de Lille Sud, le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit de Lille, la Brigade des Mœurs et la Brigade des Mineurs.

16 entretiens ont été réalisés, dont un avec deux personnes et un avec trois, ainsi que des rencontres informelles, au cours de réunions ou de contacts ponctuels. 12 femmes ont été rencontrées, une médecin, quatre assistantes sociales, trois éducatrices spécialisées, deux accueillantes, une psychologue, un inspecteur de la Brigade des Mineurs, et 7 hommes, ces derniers ressortissant essentiellement du domaine policier, un gardien de la paix et un inspecteur de police de la Brigade des Mineurs, un inspecteur de la Brigade des Mœurs, un moniteur éducateur, un assistant social, un chef de service, et le coordinateur national du Mouvement du Nid. La moyenne d'âge est d'environ 34 ans.

L'assurance de l'anonymat donnée aux personnes ayant accepté de collaborer à l'enquête (sauf en ce qui concerne le discours du Mouvement du Nid, dans la mesure où il s'agit en majeure partie d'un discours public, et qu'il est le seul à se positionner très directement et exclusivement sur le champ de la prostitution) a limité la présentation des résultats. Si nous pouvions décrire les actions des services sans que ces derniers se sentent trompés, nous ne pouvions toutefois, en présentant les discours, nous référer directement aux personnes rencontrées, parfois par trop identifiables. En effet, si l'on peut parler de l'action de la police des mœurs dans la mesure où celle-ci a accepté de nous rencontrer, on peut difficilement renvoyer de façon directe les propos que nous a tenus de façon personnelle l'inspecteur nous ayant reçue. Nous avons spécifié toutefois le sexe, l'âge arrondi à 5, et la fonction ("brigade" regroupant les trois membres de la Brigade des Mineurs et celui de la Brigade des Mœurs, "éducateur spécialisé" regroupant le moniteur-éducateur, l'assistant social et le chef de service, "assistante sociale" regroupant le médecin et la psychologue, et "éducatrice spécialisée" comprenant les deux accueillantes, même si ces regroupements sont sans doute arbitraires, mais nécessaires pour respecter le contrat de confiance).

En demandant aux personnes de réfléchir de façon formelle à la prostitution dans le cadre d'un entretien, on suppose qu'elles ont des représentations particulières de l'objet du questionnement et des réponses à ce questionnement. Mais l'interrogation du chercheur n'est pas forcément celle de la personne interrogée, et l'effet d'imposition de la problématique n'est pas loin. Ainsi, il est arrivé souvent, ce qui en soi est révélateur, que la question concernant l'image que les personnes se font du client soit une question nouvelle, dans la mesure où ces personnes ne se l'étaient jamais posée. De même, la question concernant les moyens d'action implique une réponse, or cette question n'était pas forcément formulée au préalable. Si un éducateur y a répondu en termes de service spécialisé, il se peut toutefois qu'il n'y ait jamais songé avant l'entretien, et que ce soit en partie la question qui induise la réponse. L'entretien a toutefois eu l'avantage de susciter

une réflexion et une prise de recul sur le travail quotidien, avantage souvent relevé par les personnes interrogées elles-mêmes.

LETTRE



D'ENVOI DU QUESTIONNAIRE

Conseil Général
Département du Nord

DIRECTION GENERALE
ACTION SOCIALE
Direction de l'Action Territoriale
et de la Santé

Lille, le - 3 JUN 1993

Bureau Promotion et Actions
de Santé

Tél. : 20.63.47.23

Réf. : DG/DATS
Dr LL/CQ/360/S93

Le Conseil Général du Nord a chargé l'Observatoire Régional de la Santé (O.R.S.) de procéder à la réalisation d'une Enquête Epidémiologique sur la prostitution dans le Département.

La fermeture du service de prévention de réadaptation sociale pose le problème de la prise en compte de la prostitution dans notre département. A cette fin, cette étude a pour objectif un "état des lieux" selon quatre axes :

- 1) les services sociaux et médico-sociaux du Conseil Général sont-ils amenés à rencontrer des personnes prostituées (aspect quantitatif)?
- 2) la prise en charge de personnes prostituées demande-t-elle des démarches particulières ou s'inscrit-elle dans un schéma traditionnel ? Quelle est la teneur de travail en partenariat développé (aspect qualitatif) ?
- 3) les représentations développées sur ce sujet par les services concernés influent-elles sur la manière dont est accueillie une personne prostituée ? (ex : une représentation morale peut amener à une stratégie d'évitement du public concerné).
- 4) les intervenants ont-ils des besoins particuliers, notamment en matière de formation, personne-ressource, centre spécialisé, disponibilité supérieure ...?

Cette étude se présente sous la forme d'une enquête par questionnaire auto-administré.

Vous trouverez ci-joint ce questionnaire à remplir dans les meilleurs délais.

Un formulaire est à remplir pour chaque service technique.

Par exemple, dans une circonscription de Prévention et d'Action Sociale, il y aura 3 réponses : Aide Sociale à l'Enfance, Service Social Départemental, Protection Maternelle et Infantile.

Je compte sur votre participation pour que cette étude soit réalisée dans les meilleures conditions.

Le Directeur Général Adjoint
Chargé de l'Action Sociale,



Corinne TICHOUX

FORMULAIRE D'ENQUETE

ENQUETE SUR LA PERCEPTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA PROSTITUTION DANS LES SERVICES SOCIAUX

DU DEPARTEMENT DU NORD

Version 5 (définitive)

Consignes de remplissage

Dans le formulaire le terme **unité** désigne l'établissement d'accueil du public ; par exemple : le centre de P.M.I., l'antenne du club de prévention, le foyer, ...

Un formulaire est à renseigner pour chaque unité ainsi définie.

Si votre unité n'a jamais suivi de personne prostituée (homme ou femme), le questionnaire se limite aux questions 1 à 9 (I).

Si votre unité a déjà suivi une ou plusieurs personnes prostituées, merci de répondre à l'ensemble des questions, c'est-à-dire :

- celles numérotées 1 à 9 (I) ;
- celles numérotées 10 à 31, qui concernent les trois dernières situations rencontrées (II).

Dans le cas où vous ne connaissez pas la réponse à la question posée, veuillez le préciser en employant la lettre correspondante (S)

Une fois rempli le questionnaire est photocopié : veuillez garder la copie et envoyer l'original au Docteur Laurence Lecomte (D.A.T.S.) pour le

En cas de difficultés, vous pouvez joindre Laurent Plancke à l'Observatoire Régional de la Santé du Nord - Pas-de-Calais au 20 74 85 26.

**ENQUETE SUR LA PERCEPTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA
PROSTITUTION DANS LES SERVICES SOCIAUX
DU DEPARTEMENT DU NORD**

I

1 - Identification de l'unité :

Ville :

2 - Personne ayant rempli le formulaire :

Tél :

3 - Profession :

4 - Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit si je vous dis *prostitution* (quatre mots) :

•
•
•
•

5 - La prostitution vous semble-t-elle, dans votre pratique professionnelle une question :

- très importante
- importante
- peu importante
- pas du tout importante

6 - En 1992, combien de personnes suivies par votre unité, se prostituaient

- de manière affirmée par les personnes concernées (des relations sexuelles payantes vous ont été déclarées par elles)

- de manière affirmée par des tiers (des relations sexuelles payantes vous ont été déclarées par d'autres personnes que les intéressé(e)s)

- de manière non affirmée (soupçon, information non confirmée, ...)

7- Selon-vous, la prostitution doit-elle faire l'objet d'un traitement, de réponses spécifiques ?

Oui Non

8 - Selon vous, les réponses que votre unité apporte à la question de la prostitution sont-elles satisfaisantes en ce qui concerne

- le lieu Oui Non

- la formation Oui Non

- le temps disponible Oui Non

- les relais professionnels que vous pouvez mobiliser Oui Non

9 - Selon vous, des problèmes sont-ils régulièrement associés à la prostitution ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

•
•
•

II

Si votre organisme a déjà pris en charge des personnes prostituées, pourriez-vous décrire les trois dernières situations rencontrées en répondant à chaque question

	1 ^{ère} personne	2 ^{ème} personne	3 ^{ème} personne
10 - Sexe 1: homme, 2 : femme, 3 : cas particulier (transsexuel, ...préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 - Age	<input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
12 - Problèmes rencontrés (1 pour le principal, 2 pour le 2 nd , ...)			
- alcoolisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- couple	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- enfant(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- prostitution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- santé (sauf alcoolisme et toxicomanie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- toxicomanie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- autre (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13 - S'agissait-il d'une prostitution affirmée (A) (des relations sexuelles payantes vous ont été déclarées) ou non affirmée (soupçon, information non affirmée, ...(N)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14 - S'agissait-il d'une prostitution régulière (R), occasionnelle (O), sans information (S)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15 - La question de la prostitution a-t-elle été abordée en tant que telle avec la personne décrite ? Oui (O) Non (N)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16 - Si non, selon vous, aurait-il été important d'aborder franchement cette question avec la personne ? Oui (O) Non (N)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17 - Quelle est la profession de celui (celle) qui a consacré le plus de temps à cette personne, au sein de votre unité ?	.	.	.
18 - A l'intérieur de celle-ci, d'autres professionnels ont-ils consacré du temps à la prise en charge de la personne décrite ? Oui (O) Non (N)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19 - Si oui, indiquer les professions	.	.	.
	.	.	.
	.	.	.

	1 ^{ère} personne	2 ^{ème} personne	3 ^{ème} personne
20 - Au sein d'autres unités ou services <u>relevant du Conseil général</u> (PMI, service social départemental, ASE, ...) un contact a-t-il été pris en vue de résoudre tout ou partie des difficultés rencontrées par la personne décrite ? Oui (O) Non (N)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21 - Au sein d'autres unités ou services <u>ne relevant pas du Conseil général</u> un contact a-t-il été pris en vue de résoudre tout ou partie des difficultés rencontrées par la personne décrite ? Oui (O) Non (N)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22 - Si au moins un contact a été pris (Oui à Q20 ou Oui à Q21) - indiquer le nom du principal organisme (avec précision) - indiquer la profession du partenaire principal au sein de cet organisme
23 - A quelle date a débuté votre prise en charge ?	<input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <small>mois année</small>	<input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <small>mois année</small>	<input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <small>mois année</small>
24 - Cette prise en charge est-elle achevée ? Oui (O) Non (N)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Si la prise en charge est achevée</u>			
25 - Quand a-t-elle pris fin ?	<input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <small>mois année</small>	<input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <small>mois année</small>	<input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <small>mois année</small>
26 - Pourriez-vous indiquer la raison principale de cette fin de prise en charge : - autonomisation de la personne (1) - orientation vers un autre service (2) - personne perdue de vue (3) - autre (préciser) (4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27 - La personne décrite présentait-elle une ou plusieurs maladies sexuellement transmises (VIH y compris) ? Oui (O), Non (N), Sans Information (S)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28 - Si oui, laquelle / lesquelles ?
29 - La personne décrite présentait-elle d'autres problèmes de santé ? Oui (O), Non (N), Sans Information (S)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30 - Si oui, le(s)quel(s) ?
31 - La personne avait-elle en 1992 un régime de couverture sociale ? Oui (O), Non (N), Sans Information (S)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**MERCI DE VERIFIER QU'UNE REPONSE A CHAQUE QUESTION A ETE APPORTEE
AVANT DE RETOURNER LE QUESTIONNAIRE**

2. OBSERVATION DES INTERACTIONS SOCIALES À PARTIR DU DISPOSITIF DE RÉDUCTION DES RISQUES DU COMITÉ RÉGIONAL DE AIDES NORD-PAS DE CALAIS (PRYEN, 1997A).

Nous avons élaboré le protocole d'enquête en négociant avec l'équipe les modalités de notre présence au "bus", dont nous avons pu décrire le fonctionnement, les modalités et lieux d'intervention, dans le texte. La présence d'observateurs est relativement courante, par le caractère innovant du dispositif et son ouverture aux partenaires institutionnels soucieux de le connaître et de rencontrer ses usagers. Notre présence avait toutefois la particularité, non négligeable, de se prévoir dans le long terme - nous avions pour projet d'accompagner le bus durant deux mois - et pouvait constituer une gêne éventuelle au travail des permanents. L'observation devait déboucher sur une analyse et un écrit susceptibles de donner à voir pour partie le fonctionnement du dispositif, dans l'objectif de communications scientifiques (Pryen, 1997a ; 1997c), mais également dans un objectif d'échange entre l'équipe et la sociologue. Dans ce cadre, nous nous sommes rencontrés en octobre 1996 à propos de la lecture du texte élaboré suite à l'observation. L'équipe a pu réagir sur son contenu, comme elle avait déjà pu alimenter la réflexion ou éclairer les observations. Le texte a été intégré dans le rapport d'activités de l'association. Nous n'avons pas construit d'échange à partir de ce texte avec les usagers du dispositif. Une discussion a toutefois eu lieu, sans moi, à partir d'une réaction d'un usager à la lecture du texte traînant dans le bus : la lecture du concept de "carrière" avait particulièrement fait réagir l'usager de drogue.

Concernant les modalités de l'observation définies *a priori*, nous avons choisi de distinguer mon travail au sein du dispositif de celui des permanents. Dans ce sens, l'observation est participante de manière périphérique. L'activité qui consiste à réduire les risques d'infection (donner du matériel d'injection ou des préservatifs) est réservée aux salariés et volontaires de AIDES. L'activité d'accueil est par contre partagée (installer les chaises et la table pliantes, servir à boire ou à manger, nettoyer et ranger). De façon générale, deux permanents (ou deux volontaires le samedi) sont présents pour accueillir. Ma présence continue a conduit à diminuer les effectifs, un seul permanent pouvant assurer le travail de distribution si quelqu'un d'autre assurait l'accueil.

Il était rare que je me présente d'emblée. J'attendais le plus souvent des opportunités que je jugeais favorables, soit lorsque dans la conversation, la question de mon statut se posait, soit lorsque j'avais à expliquer pourquoi je ne remplissais pas le service demandé -

donner des insulines (seringues) ou des préservatifs. Je me présentais alors en tant qu'étudiante en sociologie réalisant sa thèse sur la prostitution, accompagnant le dispositif de l'association AIDES mais n'y contribuant pas. Certains glissements s'opéraient¹, mais ont été réajustés à chaque fois que c'était possible. Avec le temps, les personnes me connaissaient et une certaine familiarité s'établissait - quand elle n'existait pas auparavant, issue de rencontres dans d'autres contextes d'enquête (Pryen, 1996b).

J'ai accompagné seize permanences aux mois de mai, de juin et d'août 1996, une seule fois avec les volontaires (le samedi), toutes les autres fois avec les salariés (les lundi et jeudi). Dans le même temps, j'ai accompagné cinq fois le groupe de prévention et écoute en milieu prostitution (PEMP) - les mêmes principes d'observation étant en jeu. J'ai pu également revenir en décembre 1996 et janvier 1997, l'objectif n'étant plus cette fois l'observation, mais la prise de contact avec des personnes prostituées et toxicomanes, en vue de réaliser des entretiens. Les conditions climatiques très différentes (il faisait jusqu'à moins 10 degrés l'après-midi, et le verglas tapissait le parking de l'avenue) ont souligné combien l'environnement pouvait être essentiel dans la pratique de la prostitution de rue.

¹ Une jeune femme me présente à l'une de ses sœurs : "C'est elle dont je t'ai parlé, qui me donne des préservatifs, et avec qui j'ai tellement parlé !"

3. L'ÉTUDE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES PROSTITUÉES À LILLE (PRYEN S., EN COLLABORATION AVEC BARBOTIN D. ET MARY C., 1997B)

3.1. Les objectifs du questionnaire

La convergence des interrogations de l'association AIDES et de notre propre recherche a conduit d'une part à effectuer l'observation dans le dispositif de réduction des risques décrite précédemment, et d'autre part, à envisager la réalisation d'une étude descriptive, au moyen d'un questionnaire. Les objectifs de cette dernière enquête étaient doubles : d'une part, mieux connaître les conditions de vie, les conditions d'exercice de la prostitution de rue, et les pratiques de prévention face au VIH, concernant la population des personnes se prostituant dans les rues de Lille, pour laquelle les données, en dehors des sources policières, sont inexistantes ; d'autre part, tenter d'évaluer les demandes et les besoins de cette population et sa situation face au dispositif social en général, et l'action du dispositif du comité AIDES Nord Pas de Calais en particulier.

Le questionnaire a donc été construit en fonction de ces objectifs. Trois enquêtes existantes l'ont en partie inspiré. La première est celle qui a été réalisée par le groupe RESPECT (cf. Serre et al., 1996). La deuxième enquête est l'étude multicentrique réalisée par l'IREP (Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance) sous la direction de François-Rodolphe Ingold sur les attitudes et les comportements des toxicomanes face au risque de contamination par le VIH et les virus de l'hépatite, pour laquelle Lille et Tourcoing constituaient des sites de l'enquête (ainsi, des personnes ont pu être interrogées par les deux enquêtes). La troisième est celle de François Fierro du CRIPS de Toulouse (Fierro et al., 1994).

Nous avons cherché à aborder cinq dimensions : la prostitution - dont les pratiques de prévention face au VIH -, la toxicomanie, les demandes sociales, la relation à AIDES, et les caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées. Les thèmes retenus visaient à rendre compte des conditions dans lesquelles s'exerce la prostitution, de l'utilisation des préservatifs, du poids des agressions, de la consommation de produits psychotropes, de la connaissance du monde carcéral, des besoins exprimés et des rencontres avec les structures sociales diverses, et des relations avec l'association AIDES. Enfin, les caractéristiques socio-démographiques classiques étaient déclinées

(âge, sexe, situation matrimoniale, origine sociale, nationalité), ainsi que la situation en matière de couverture sociale, de ressources et de logement. Tous les objectifs n'ont pas pu être atteints, notamment celui concernant l'évaluation des demandes. Les demandes et besoins en matière de santé n'ont par exemple pas été explorés. Et nous n'avions pas la possibilité, dans ce cadre et avec cet outil particulier, de porter des interrogations concernant les histoires de vie des individus.

Nous avons porté une attention constante à ne pas rendre inaccessible le questionnaire. La multiplication de questions, toutes sûrement intéressantes, mais souvent inquisitrices et éprouvantes, devait être limitée. L'arbitrage entre la volonté de connaissance et la limitation du volume des questions et du temps nécessaire pour y répondre est forcément difficile pour parvenir à un équilibre acceptable pour l'ensemble des parties.

3.2. Le protocole d'enquête et les modalités de la passation

Le lieu et le temps de l'enquête étaient superposés au lieu et au temps de la prostitution. Les personnes étaient donc abordées par l'une ou l'autre des deux enquêtrices, pendant l'exercice de leur activité prostitutionnelle.

La population totale des personnes prostituées à Lille est inconnue. Nous ne pouvions prévoir un plan d'échantillonnage tel que notre échantillon aurait été représentatif de la population globale. Après avoir fixé un temps d'enquête, de quatre semaines, au cours du mois de septembre 1996, quelques principes méthodologiques ont guidé la manière dont nous avons envisagé le protocole d'enquête, en fonction de la connaissance préalable du monde prostitutionnel lillois par l'action de l'équipe de AIDES ou par les travaux de recherche sociologiques précédents. Le protocole devait permettre de rencontrer des personnes ayant des pratiques diverses, des profils différents. En ce sens, deux critères ont été privilégiés : le lieu et l'horaire. Trois sites (attendants) (décrits dans le chapitre sur les territoires) et trois tranches horaires ont été isolés. Deux semaines ont été prévues pour le dernier site considéré (avenue du Peuple Belge), étant donnée la population plus nombreuse que nous nous attendions à rencontrer. Trois tranches horaires ont été définies : 14-17 heures (le lundi), 17-20 heures (le jeudi), et 20-24 heures (le mercredi).

La population des garçons était *a priori* écartée de l'enquête de par les lieux et formes spécifiques de leurs pratiques, et par suite de son accessibilité plus difficile. La population des travestis et des transsexuels, estimée sur Lille par l'équipe de AIDES et

les travaux de recherche précédents à moins de dix personnes, a relativement peu été rencontrée du fait de son absence lors de nos passages pourtant prévus à cet effet. Seules deux personnes parmi cette population ont été enquêtées. Si les trois sites ont été découpés arbitrairement, ils portent l'essentiel de la prostitution de rue lilloise, concentrée sur cet espace du Vieux-Lille et du quartier de la gare.

Nous avons posé comme principe la spécificité de la relation d'enquête. Les questions du statut de l'enquêteur et du temps de l'enquête se sont posées dans leurs liens avec ceux de l'association de lutte contre le sida. Deux personnes - deux femmes, par défaut d'hommes plutôt que par choix méthodologique - ont passé le questionnaire. L'une est salariée de l'association AIDES, responsable de l'équipe PEMP. Elle connaît donc une grande partie des personnes prostituées à Lille par sa pratique de prévention. L'autre était sociologue, connaissant le monde de la prostitution de rue à Lille par son travail de terrain mené plus particulièrement depuis 1994, et par l'observation menée au sein du dispositif de prévention PEMP et RDR. La première a travaillé seule concernant les deux premières tranches horaires. La tranche 20-24 heures a été menée par les deux enquêtrices. Il a semblé important de définir ces temps comme des temps d'enquête. Si le statut de sociologue était peut-être plus facile à tenir, quoique nous avons pu montrer ailleurs combien sa place était à construire (Pryen, 1996b), celui d'enquêtrice simultanément agent de prévention dans d'autres temps de la semaine était plus délicat. En choisissant de ne pas donner de matériel de prévention durant le temps de l'enquête, en circulant à pied sur les sites déterminés - l'équipe PEMP circule en voiture -, le statut de l'enquête pouvait être préservé - sachant que nous pouvions donner les réponses aux demandes d'information, et renvoyer à l'accès au matériel par ailleurs.

Bien évidemment, l'enquête avait partie liée avec AIDES. L'origine de l'enquête, les objectifs visant en partie à évaluer l'action de l'association, le statut explicite de l'une des enquêtrices - et celui, implicite, par sa présence au sein de l'équipe depuis quelques semaines, de l'autre -, autant d'éléments qui y référaient. La relation d'enquête s'est parfois superposée à la relation d'information ou de prévention². Cela a pu entraîner des biais, comme pour ce qui concerne les comportements de prévention. Toutefois, la question de la désirabilité sociale se serait posée de la même manière pour un autre enquêteur. On peut plutôt supposer que dans ce contexte d'enquête, l'interconnaissance préalable - personnelle ou institutionnelle -, et la fréquente utilisation des services de

² Après avoir exposé la démarche à trois femmes, nous attendions qu'elles se positionnent, en acceptant ou en refusant de répondre au questionnaire. Mais elles nous ont d'abord demandé où elles pouvaient réaliser un test pour les hépatites : elles restaient en position de demande - ici, d'information - alors que nous venions de les solliciter pour répondre à un questionnaire.

l'association, a permis une large acceptation de l'enquête, et une plus grande possibilité de dire des comportements - notamment celui, peu dicible, de la toxicomanie.

Nous avons donc circulé à pied dans les rues circonscrites dans le protocole, abordé les personnes prostituées en présentant notre statut lorsque nous ne nous connaissions pas, présentant l'enquête dans tous les cas, ses objectifs, le questionnaire et les dimensions qu'il abordait, son caractère anonyme et distinct des temps de prévention, avec pour support une lettre reprenant ces thèmes, et comportant deux numéros de téléphone des deux institutions concernées par l'enquête, AIDES et l'IFRESI. Cette lettre était importante pour donner à l'enquête son caractère formel, et pour permettre aux personnes sollicitées de s'y référer. Nous l'avons dans la plupart des cas laissée aux personnes, surtout quand elles refusaient de répondre ou souhaitaient reporter la passation.

Malgré - parfois à cause de - cette connaissance préalable que nous avons, aborder les personnes n'a pas toujours été facile. De multiples interactions et des événements divers se déroulent sur le territoire ainsi sillonné. Pour certaines, il était difficile de soutenir une attention continue lors de la passation. Nos allers et venues croisaient parfois ceux de dealers, sollicitant de la même manière les prostituées, pour leur proposer des produits plutôt qu'un questionnaire, et ceux de la police effectuant une surveillance du quartier. Un soir a particulièrement vu nos rondes respectives se mêler, la superposition des trajectoires, la rencontre des regards et le conflit des motifs étant alors particulièrement troublants. Un autre soir a été marqué par l'arrestation récente d'un agresseur, la narration de l'événement dans un hebdomadaire national (avec photo en première page d'une prostituée lilloise), et la présence de la Brigade des Mœurs auprès d'une personne concernée par l'affaire. Une autre fois, nous avons rencontré des membres de cette brigade - qui nous connaissaient par ailleurs - alors que nous étions assises, en train de passer un questionnaire. La voiture banalisée s'est arrêtée à notre hauteur, interpellant la personne enquêtée. L'enquête sociologique a pris des allures d'enquête policière. La distance a dû rapidement être prise quant à ces interlocuteurs.

Si le questionnaire pouvait être passé en 10 minutes, il est arrivé que la passation dure une heure. Elle a alors constitué un espace de parole pour les personnes particulièrement important pour raconter, de manière plus large et souvent douloureuse, l'histoire de leur vie. Des questions pouvaient être particulièrement sensibles, comme celles qui concernent les enfants, ou les agressions quand le souvenir était encore douloureux, ou la toxicomanie. De façon générale, les personnes prostituées peuvent avoir le sentiment qu'elles ont à se justifier d'une situation moralement stigmatisée. Par exemple, nous

avons pu constater que certaines déclaraient une durée d'exercice de la prostitution particulièrement réduite, contradictoire avec notre connaissance par d'autres biais de leur parcours. Comme si diminuer le temps de prostitution permettait de garder ses distances, comme si déclarer la longue durée constituait un risque supplémentaire de stigmatisation. Nous avons toutefois été surprises par la grande proportion des personnes ayant pu répondre positivement à la question de la toxicomanie. Pour certaines, nous les connaissions par leur fréquentation du bus d'échange de seringues. Cela leur laissait peu la possibilité de dissimuler leur dépendance au produit. Mais nous ne les connaissions pas toutes. Pour seulement trois personnes, nous avons pu constater qu'elles déclaraient ne pas avoir consommé de produits toxiques dans le dernier mois, alors que nous avions les indices de cette consommation. Il nous semble que si les enquêteurs avaient été davantage extérieurs, le taux de personnes déclarant avoir consommé un produit dans le dernier mois aurait été beaucoup plus faible. Si la toxicomanie est dicible, elle l'est dans des contextes d'énonciation spécifiques. Nous pouvons comparer avec une enquête dont les conditions étaient différentes : seule, sans questionnaire, sans la relation avec AIDES (Pryen, 1996b). Dans ce cadre, les personnes déclaraient beaucoup moins facilement leur toxicomanie. De toutes les manières, la dépendance reste difficile à énoncer dans un contexte où la lutte contre la toxicomanie et l'abstinence restent le fondement de la politique (Ehrenberg, 1995), et c'est faiblement qu'elle se dit : si certaines personnes, lors de la passation du questionnaire, énonçaient les réponses précédentes à haute voix, c'est par un hochement de tête qu'elles répondaient à la question sur la consommation de drogues.

De toutes les manières, répondre au questionnaire, comme accepter un entretien, était un engagement dont nous avons conscience qu'il était important, sérieux, souvent douloureux et risqué.

3.3. L'échantillon, et le rappel de quelques-unes de ses caractéristiques

Nous avons rencontré et sollicité, au cours des treize interventions représentant environ 58 heures de présence sur le terrain, 84 personnes prostituées³. Nous estimons avoir rencontré une grande proportion de la population prostitutionnelle exerçant son activité dans les rues de Lille durant la période de l'enquête.

³ Deux personnes que nous avons abordées ont répondu ne pas se considérer comme prostituées, mais comme "arnaqueuses", montant avec le client non pas pour réaliser la passe, mais pour le voler. Elles ne se sont donc pas senties concernées par le questionnaire.

55 personnes ont répondu au questionnaire. 43 personnes parmi ces 55 étaient connues par l'une ou l'autre des deux enquêtrices. Deux personnes seulement ont commencé le questionnaire et ne l'ont pas terminé, pour avoir répondu à la sollicitation d'un client⁴. Les refus ont le plus souvent été motivés par le temps à réserver à l'activité prostitutionnelle. Pour 24 personnes, il s'agissait plutôt de remettre à plus tard ce pour quoi elles étaient *a priori* d'accord, le principal motif avancé étant celui du manque de temps pour cause de besoin d'argent. Trois personnes parmi ces 24 ont effectivement rempli le questionnaire lors d'une rencontre ultérieure. Seulement six refus ont été signifiés clairement et de manière définitive. Le taux de refus oscille donc entre 7% (6/84) et 34.5% (29/84) selon qu'on ne considère que les refus nets, ou qu'on prenne en compte de façon globale les non répondants.

La population de l'enquête est pour l'essentiel composée de femmes. Seuls trois "transgendres" (sur une population estimée à moins de dix) ont été rencontrés, l'un d'entre eux n'ayant pas été jusqu'au bout du questionnaire. L'un a répondu à la question : "Vous vous définissez comme une femme, un homme, un travesti, un transsexuel" en répondant "femme". Nous avons toutefois choisi de coder cette question sous la modalité "transsexuel". Nous avons pris en considération la manière dont il se définissait, mais nous avons pris de cette manière les moyens de revenir à sa spécificité dans les traitements des données (le nombre de travestis et transsexuels est toutefois insuffisant pour permettre un traitement distinct).

Dans l'ensemble, l'âge médian est de 28 ans. La plus jeune a 19 ans, la plus âgée 70, deux générations les séparent. La nationalité est française, une seule personne étant de nationalité tunisienne. La nationalité des parents est plus diversifiée : française pour 39 personnes, maghrébine pour 12 personnes (1 de Tunisie , 11 d'Algérie (trois personnes interrogées y sont nées)), Europe du Sud pour 3 personnes (Italie et Espagne), et africaine pour une personne (Mali). L'origine sociale est largement ouvrière (81% des personnes dont on connaît la profession du père, 35/43). Le niveau de diplôme est peu élevé. Plus de la moitié n'a aucun diplôme (N=30). 13 ont le BEPC (N=1), un CAP (N=8) ou un BEP (N=4). 4 ont commencé un CAP ou un BEP qu'ils n'ont pas obtenu, et 6 sont passés par le lycée (classe de seconde pour 5, de première pour 1). 2 ont obtenu bac professionnel.

⁴ Nous essayions au maximum de placer la relation d'enquête en dehors de la relation prostitutionnelle, en nous asseyant sous des porches ou sur des marches d'entrées de maisons particulières, mais nous restions toutefois le plus souvent à la vue des clients.

30 personnes ont travaillé avant d'exercer la prostitution, 2 pendant qu'elles exerçaient la prostitution, et 23 n'ont jamais travaillé. La plupart des emplois occupés sont liés à la vente (8, vendeuse), à la restauration (8, serveuse, 2, travail en cuisine), au travail ouvrier (4, travail en usine) ou aux emplois de service (5, femme de ménage). Ils relèvent plutôt du travail précaire et à durée déterminée. Plus de la moitié des personnes interrogées sont inscrites à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (N=31). 23 bénéficient du Revenu minimum d'insertion (RMI), et 23 de l'Aide médicale gratuite (AMG). 22 personnes sur 50 pour lesquelles nous avons l'information déclarent d'autres ressources que celles que leur donne leur activité prostitutionnelle. Mais cinq personnes déclarent avoir le RMI, sans pourtant déclarer avoir d'autres ressources en dehors de la prostitution. Aucune n'a un statut déclaré comme une "appartenance positive" : salarié, étudiant, ou stagiaire (une seule personne se déclare dans la troisième catégorie).

Elles sont pour les trois quarts remboursées de leur frais de santé (N=42), 23 par le régime général par le biais d'un emploi salarié ou d'un chômage récent (parmi lesquelles 5 personnes ont déclaré avoir le RMI), et 16 par le RMI. Certaines ont répondu par la négative à cette question, ou à celles de l'AMG ou du RMI, en précisant que le dossier était en cours, qu'elles y avaient droit, mais n'avaient pas encore rempli les papiers nécessaires.

Elles vivent pour les deux tiers en appartement. Mais on peut considérer que 28 personnes ne vivent pas "chez elles", 9 étant hébergées par la famille, 9 par des amis, et 10 vivant à l'hôtel payé à la nuit.

Elles sont majoritairement seules (célibataires (29), divorcées (10), veuves (2)). Seulement 2 se déclarent mariées et 12 vivant en couple. 34 femmes ont des enfants, qui vivent seules pour les trois quarts (16 sont célibataires, 8 divorcées et 2 veuves ; 8 se déclarent en couple). Leurs enfants ne vivent pas avec elles pour 24 d'entre elles (5 pour qui les enfants sont indépendants, une pour qui l'enfant est décédé, les autres sont confiés le plus souvent à un membre de la famille (N=9), ou à une famille d'accueil (N=5), 3 étant en institution, un en nourrice). Pour 7 mères sur 18, le placement n'est pas effectué à leur demande.

En moyenne, les personnes interrogées exercent l'activité de prostitution depuis six ans et demi, la durée minimale étant de six mois, la durée la plus longue (il s'agit en l'occurrence de celle de la plus âgée) de 30 ans. Si l'on considère la différence entre l'âge et cette durée, on constate que l'âge moyen auquel elles ont commencé la prostitution est de 25 ans. Si aucune mineure ne fait partie de notre échantillon, certaines ont commencé

avant leur majorité, à partir de 13 ans. Celle qui a débuté la prostitution le plus tard a commencé à l'âge de 41 ans.

Les deux tiers (N=37) déclarent avoir déjà arrêté la prostitution. C'est le ras-le-bol (N=8) et une relation amoureuse (N=8) qui sont le plus souvent évoqués comme raison. Cinq personnes parlent d'une autre occupation. Pour quatre personnes, ce sont les enfants, et pour deux autres, des raisons familiales. La santé est évoquée trois fois (dont une grossesse), l'arrêt de la drogue et la sortie de la galère (momentanée donc), sont des raisons respectivement citées une fois. Pour trois personnes, c'est le passage en prison qui explique l'arrêt de la prostitution. Les raisons à la reprise de l'activité prostitutionnelle sont très clairement liées au besoin d'argent, cité pour 24 personnes.

Les trois quarts des personnes rencontrées exercent la prostitution de façon régulière. Très majoritairement, elles effectuent la passe dans les voitures du client (N=52) et à l'hôtel (N=49). 12 personnes accueillent les clients à leur propre domicile. Seules deux personnes ont un studio spécifique pour la prostitution. 19 décrivent un autre lieu (11 chez le client, 8 "à pieds", "dans la nature" ou dehors). C'est le soir qu'elles sont les plus nombreuses (N=45). La journée, elles sont 39 à travailler, et la nuit, elles ne sont plus que la moitié (N=28). Si toutes déclarent venir la semaine, le week-end est déserté par 17 d'entre elles.

33 personnes (60%) parmi celles que l'on a interviewées ont été agressées au moins une fois dans les six derniers mois (en moyenne, près de deux fois (1.91) ; 14 personnes ont été agressées plus d'une fois). Sur 39 agresseurs décrits, 21 sont des clients, 8 sont des prostituées ou des "filles", 8 sont des hommes non clients, ou "faux clients". L'un est décrit comme un dealer, et un autre comme un usager de drogue. Pour 9 lieux sur 14 décrits, l'agression s'est passée dans la voiture. C'est l'argent qui est le motif principal de l'agression. Le vol est évoqué 17 fois, et le fait de ne pas payer la passe 6 fois. Dans six cas, c'est le viol ou l'agression sexuelle qui sont invoqués. Parmi les quinze personnes ayant déclaré ne pas avoir utilisé le préservatif lors de leur dernière relation sexuelle, une personne faisait référence à ce type d'agression.

10 personnes ont déjà été incarcérées. Les périodes passées en prison vont d'une durée de un mois pour trois personnes à 18 mois (en moyenne, 6 mois pour les neuf durées qui sont connues).

Plus de la moitié des personnes rencontrées, 30 sur 55, déclarent avoir consommé des drogues dans le dernier mois. Le produit consommé est l'héroïne pour 27 personnes, la cocaïne pour deux personnes, les deux produits étant cités par une personne. Pour plus

des deux tiers (N=21), l'utilisation de cette drogue est journalière. En moyenne, cela fait trois ans et dix mois qu'elles sont consommatrices de drogues (de cinq mois à 10 ans). Cette moyenne passe à 4 ans et deux mois si l'on prend en compte l'année de la première fois⁵. Cette durée est équivalente, en moyenne, au temps passé dans la prostitution. Mais 15 personnes se droguent depuis plus longtemps qu'elles ne se prostituent, de un an jusqu'à 5 ans et demi. Ces personnes consomment des produits depuis en moyenne 5 ans et 8 mois. Et pour les 15 autres personnes, le temps de prostitution est plus long que celui de la drogue, de un an jusqu'à 14 ans. Ces dernières consomment en moyenne depuis 2 ans et 8 mois. L'âge est sensiblement le même pour ces deux cas de figure.

Au total, deux tiers ont utilisé la voie intraveineuse, soit dans leur pratique actuelle (N=9), soit passée (N=10). La seringue utilisée pour le dernier shoot des neuf usagers de drogue par voie intraveineuse actuels a majoritairement été donnée par un programme d'échange (N=8), une seule seringue ayant été achetée en pharmacie.

10 personnes utilisent actuellement le Subutex, parmi lesquelles 2 déclarent être inscrites dans un programme de substitution. De plus, une personne est inscrite et en attente de méthadone, une autre déclare être inscrite dans un programme, mais nous n'avons pas davantage d'information. 16 personnes ont déjà fait au moins une cure de sevrage (9 personnes en ont fait une, 2 deux, 4 trois et une personne en a fait quatre). Parmi celles qui déclarent utiliser du Subutex, 7 ont fait au moins une cure de sevrage. Toutes ces personnes font partie de celles qui ont déclaré user de drogues dans le dernier mois.

⁵ Nous avons rajouté la question : "la première fois, c'était en quelle année", après la question "depuis combien de temps", car une personne que nous connaissions comme usagère de drogues depuis quelques années avait répondu à la première question "5 mois". Elle calculait la durée de sa toxicomanie à partir du moment où elle avait recommencé, après un passage d'un mois en prison durant lequel elle avait donc arrêté sa consommation. Il nous est apparu important de lui faire préciser à ce moment là, en enregistrant sa première réponse, la durée totale comprenant les moments durant lesquels elle avait arrêté. En demandant alors l'année, nous donnions la possibilité de ne pas trop se répéter pour toutes celles (toutes sauf deux) qui prenaient en compte leur carrière de toxicomane indépendamment des temps d'arrêt.

Etude sur les conditions de vie
des personnes prostituées à Lille

L'association AIDES (association de loi 1901 de lutte contre le sida), en collaboration avec une sociologue de l'IFRESI (Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles), cherche à mieux connaître la population des prostitué(e)s à Lille, notamment en vue d'évaluer ses besoins. Pour cela, il a été choisi dans un premier temps d'élaborer et de faire passer un questionnaire auprès des personnes prostituées.

Ce questionnaire est anonyme. Et les personnes qui le font passer (appartenant à l'association AIDES ou à l'IFRESI) respectent le plus grand secret concernant les déclarations que vous ferez dans le cadre de cette étude.

Le questionnaire est d'une durée minimale de 15 minutes. Il consiste à interroger les personnes sur leur pratique de prostitution, sur la toxicomanie, et sur quelques caractéristiques individuelles. Il sera passé durant tout le mois de septembre.

La possibilité de ne pas répondre aux questions vous est toujours laissée tout au long du questionnaire. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, il n'y a que les réponses que vous voudrez bien nous donner. Vous pouvez nous contacter si vous désirez de plus amples renseignements.

Nous vous remercions d'avance pour bien vouloir contribuer à cette étude.

AIDES
Nord-Pas de Calais
Association de lutte contre le sida

17, résidence Breteuil
Parc Saint Maur
59800 Lille

20.12.19.19.

IFRESI
Stéphanie Pryen

2, rue des Canonnières
59800 LILLE

20.12.58.74.

Depuis combien de temps exercez-vous la prostitution : _____

L'exercez-vous occasionnellement () régulièrement ()

Vous l'exercez à votre domicile oui () non () dans un studio spécifique oui () non ()
en voiture oui () non () à l'hôtel oui () non () autre _____
la journée oui () non () le soir oui () non () la nuit oui () non ()
dans la semaine oui () non () le week-end oui () non ()

Je vais maintenant vous poser une série de questions concernant l'utilisation du préservatif. On distinguera, en fonction d'une part du partenaire, et en fonction d'autre part des pratiques sexuelles.

Prenons tout d'abord le cas des clients que vous ne connaissez pas. Avec eux, vous utilisez le préservatif :

pour la fellation Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()
pour la pénétration vaginale Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()
pour la pénétration anale Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()

Prenons maintenant le cas de clients réguliers. Avec eux, vous utilisez le préservatif :

pour la fellation Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()
pour la pénétration vaginale Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()
pour la pénétration anale Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()

Prenons enfin le cas de vos amis que vous avez dans le privé. Avec eux, vous utilisez le préservatif :

pour la fellation Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()
pour la pénétration vaginale Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()
pour la pénétration anale Tjs () Svt () Rmt () Jms () NC ()

Dans le cadre de votre dernière relation sexuelle, avez-vous utilisé le préservatif ? oui () non ()

C'était quel type de relation ?

Vous vous procurez les préservatifs, souvent, parfois ou jamais ?

en pharmacie Svt () Pfs () Jms () en grande surface Svt () Pfs () Jms () par AIDES Svt () Pfs () Jms ()
par d'autres structures de prévention Svt () Pfs () Jms () données par d'autres prostitué(e)s Svt () Pfs () Jms ()

En dehors de la prostitution, avez-vous exercé, ou exercez-vous, d'autres métiers ou activités oui, avant () oui, pendant () non ()
si oui, la(les)quelle(s) _____

En dehors de la prostitution, disposez-vous d'autres ressources financières (API, RMI, salaire...) ? oui () non ()

Vous est-il arrivé d'arrêter la prostitution ? oui () non ()

si oui, pour quelles raisons ? _____

pourquoi avez-vous recommencé ? _____

Dans les six derniers mois, vous est-il arrivé de vous faire agresser physiquement oui () non ()

si oui, précisez combien de fois
par qui
dans quelles circonstances

Avez-vous eu l'occasion de consommer des drogues durant le dernier mois ? oui () non ()

si oui, depuis quand en consommez-vous ? la première fois, c'était en quelle année ? _____

quel est le principal produit que vous utilisez ?

l'utilisez-vous tous les jours ? oui () non ()

utilisez-vous la voie intraveineuse (une seringue) pour vous administrer cette drogue ? oui () non ()

si non, avez-vous déjà utilisé la voie intraveineuse ? oui () non ()

si oui, lors de votre dernier shoot, vous avez utilisé

une seringue achetée dans une pharmacie () donnée par un programme d'échange () donnée par un ami (neuve) ()

achetée dans la rue () prêtée par un ami (usagée) () autre _____

Êtes-vous actuellement inscrit(e) dans un programme de substitution ? oui () non ()

Utilisez-vous actuellement un produit de substitution ? oui, la méthadone () oui le Subutex () non ()

Avez-vous déjà suivi une cure de sevrage ? oui () non () si oui, combien de fois ?

vous est-il arrivé d'être incarcéré(e) oui () non () si oui, pouvez-vous préciser la durée totale

Avez-vous des questions, des besoins, des difficultés, quant à :

votre couverture sociale oui () non () vos enfants oui () non () votre logement oui () non () votre santé oui () non ()

votre sécurité physique (agressions) oui () non () votre activité prostitutionnelle oui () non ()

votre situation financière oui () non () autre _____

Dans les trois derniers mois, avez-vous été en contact avec :

une circonscription de service social oui () non () le Njā oui () non () AIDES oui () non ()

un centre spécialisé en toxicomanie oui () non () si oui, lequel ? _____ le CDAG oui () non ()

un club de prévention oui () non () un médecin généraliste oui () non () un médecin à l'hôpital oui () non ()

un médecin en milieu carcéral oui () non () autre _____

connaissez-vous l'association AIDES ? oui () non ()

si oui, connaissez-vous son action PEMP oui () non ()

connaissez-vous le bus d'échange de seringues oui () non ()

vous arrive-t'il d'utiliser les services de l'action PEMP ?

oui régulièrement () oui, occasionnellement () non ()

vous arrive-t'il d'utiliser les services du bus d'échange ?

oui régulièrement () oui, occasionnellement () non ()

si vous utilisez les services de l'association AIDES, en quoi ces services vous sont, ou vous ont été, utiles ?

estimez-vous que ces services vous ont permis, et vous permettent, de mieux adapter vos

comportements au risque du sida, concernant les comportements sexuels ? oui () non ()

estimez-vous que ces services vous ont permis, et vous permettent, de mieux adapter vos

comportements au risque du sida, concernant les comportements liés à la toxicomanie ? oui () non ()

de façon générale, est-ce que ces services répondent à vos attentes ?

oui, tout à fait () oui, plutôt () non ()

Pourriez-vous expliciter votre dernière réponse ?

numéro

enquêteur

date, heure de la rencontre

lieu de la rencontre

conditions de la rencontre

connue oui () non ()

conditions de la passation

commentaires

4. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE ACSF : CONSTRUCTION DE L'ÉCHANTILLON ET STRUCTURATION DE L'ANALYSE (BAJOS N., PRYEN S., WARSZAWSKI J., SERRE A., ET LE GROUPE ACSF, 1997).

Nous renvoyons à la publication (dont nous reprenons ici les termes) pour une présentation plus complète, et au commentaire d'Isabelle Gobatto renvoyant aux limites d'une telle approche (1997).

4.1. Principes généraux

L'analyse présentée est réalisée à partir des données de l'enquête sur l'Analyse des Comportements Sexuels en France (ACSF). La méthodologie de l'enquête a été exposée en détail dans d'autres publications (Spira, Bajos et le groupe ACSF, 1993). Nous ne rappellerons ici que les caractéristiques essentielles. L'enquête a porté sur un échantillon de 20 055 personnes qui ont été interrogées par téléphone, entre le mois de septembre 1991 et le mois de février 1992. L'échantillon a été constitué de manière aléatoire : les ménages ont été tirés au sort dans la liste des abonnés au téléphone et, au sein de chaque foyer, un individu était sélectionné de manière aléatoire. Les individus sélectionnés étaient invités à répondre à un questionnaire de 15 minutes portant sur leurs caractéristiques socio-démographiques, leur nombre de partenaires sexuels, le fait d'avoir eu des rapports sexuels en payant au cours des cinq dernières années et des douze derniers mois, leurs antécédents de maladies sexuellement transmissibles et sur leurs opinions sur les moyens de prévention.

Un questionnaire complémentaire d'une durée moyenne de 30 minutes permettant d'explorer de manière détaillée les pratiques sexuelles et certaines caractéristiques psychologiques et sociologiques était proposé à toutes les personnes ayant eu plusieurs partenaires au cours des douze derniers mois, un partenaire de même sexe ou un rapport sexuel en payant dans les cinq dernières années (n=2 549) ainsi qu'à un échantillon témoin (n=2 271). Les individus appartenant au groupe témoin ont été sélectionnés de façon aléatoire à partir de leur date de naissance, en ne retenant que les personnes nées le 4, le 17 ou le 20 d'un mois de l'année.

4.2. Construction de l'échantillon, méthodes d'analyse et principaux résultats

L'analyse présentée porte sur les hommes ayant répondu à la question "Depuis 5 ans, est-ce que vous avez eu une fois ou plus des rapports sexuels en payant ou en étant payé ?". Par définition, ceux qui ont répondu "oui" ont tous répondu au questionnaire complémentaire. Nous avons cherché à exclure de l'analyse les personnes qui avaient une probabilité, même très faible, d'avoir répondu à la question en tant que personne ayant été payée. Mais aucune question dans l'enquête ne permet de sélectionner directement les individus dans ce cas. Nous avons considéré que les hommes ayant eu plus de 100 partenaires dans les cinq dernières années et plus de 50 dans les douze derniers mois étaient susceptibles d'être dans cette situation. Nous n'avons retenu que les hommes ayant eu uniquement des rapports hétérosexuels dans les cinq dernières années. Au total, 660 hommes ont ainsi été exclus de l'analyse. Les résultats présentés portent sur les hommes ayant débuté leur vie sexuelle depuis plus de cinq ans : 1779 hommes n'ayant pas eu de rapport sexuel en payant et 203 hommes ayant payé au moins une fois pour un rapport sexuel dans les cinq dernières années. Pour qualifier ce comportement, nous avons utilisé le terme de (recours à la/ utilisation de la) prostitution alors que pour certaines personnes interrogées, "prostitutionnel" n'aurait pas été l'adjectif retenu. Dans cette logique, nous avons dénommé "client" les hommes ayant payé pour avoir des rapports sexuels. En tout état de cause, nous pouvons postuler que la pratique ainsi désignée recouvre des réalités diverses.

Dans une optique exploratoire, une analyse en composantes multiples (ACM) a été utilisée afin d'aider à structurer l'analyse. L'ACM est une méthode de statistique descriptive qui permet d'étudier les liaisons entre variables sans en privilégier a priori une par rapport aux autres (Lebart et al., 1984). Les résultats de cette phase exploratoire ne sont pas présentés dans ce texte.

Les analyses statistiques ont été effectuées avec le logiciel SAS et le logiciel SUDAAN qui permet de calculer les variances d'un sondage complexe en tenant compte en particulier des probabilités inégales d'inclusion dans l'échantillon entre les individus déclarant un comportement "à risque" (probabilité théorique d'être sélectionnés égale à 1) et les autres (probabilité d'être sélectionnés égale à 0,1) (Shah et al., 1993).

Les effectifs présentés correspondent au nombre d'individus effectivement interrogés tandis que les pourcentages présentés sont pondérés, c'est-à-dire qu'ils sont établis en tenant compte du plan de sondage⁶.

Le tableau 1 présente les principales caractéristiques socio-démographiques des hommes ayant payé dans les cinq dernières années pour avoir un rapport sexuel. Le tableau 2 compare les caractéristiques de l'activité sexuelle des hommes "clients" avec celle des hommes "non clients" dans les cinq dernières années.

Le tableau 3 tente de répondre à la question de savoir si la diversité de l'activité sexuelle des clients leur est spécifique ou si elle ne caractérise pas de manière plus générale les hommes multipartenaires. Pour répondre à cette question, il conviendrait d'ajuster sur le nombre de partenaires des cinq dernières années. Mais ce nombre étant susceptible de recouvrir le nombre de partenaires prostituées, on serait alors amené à ajuster sur une variable qui recoupe, de manière non contrôlable, la variable à expliquer⁷. On peut néanmoins restreindre aux "grands multipartenaires"⁸ l'analyse comparative des caractéristiques socio-démographiques, d'activité sexuelle et d'opinions sur la sexualité entre clients et non-clients en faisant l'hypothèse que les clients ayant eu plus de 10 partenaires dans les cinq dernières années sont des multipartenaires en dehors de leur recours à la prostitution⁹. Cette analyse est donc conduite chez les hommes ayant eu plus de 10 partenaires dans les cinq dernières années, les "grands multipartenaires", soit 265 non-clients et 71 clients.

Il semble que pour les grands multipartenaires, la prostitution semble être davantage incluse dans un répertoire d'activités sexuelles un peu plus marqué par la diversité mais aussi le faible investissement personnel. On ne saurait pour autant préjuger de l'homogénéité de la population des clients dans son ensemble. Le tableau 4 aborde cette question, en portant cette fois sur les clients des douze derniers mois. On peut souligner

⁶ On ne peut donc pas "simplement" multiplier un effectif global par un pourcentage pondéré pour retrouver l'effectif d'un sous groupe donné. De même, on ne peut établir des pourcentages à partir des effectifs présentés.

⁷ Ce point ne peut être étudié qu'en se référant aux données des douze derniers mois, seule période dans le questionnaire de l'enquête où partenaires payées et non payées peuvent être distinguées. Les données relatives aux douze derniers mois montrent ainsi qu'il y a 15 clients sur 67 qui ne semblent pas avoir considéré les partenaires payées comme des partenaires sexuelles puisque leur nombre de partenaires sexuelles déclaré est inférieur au nombre de partenaires avec qui ils ont eu des relations sexuelles payantes dans le même intervalle de temps. Pour 29 clients sur 67, le nombre total de partenaires est supérieur à celui des partenaires prostituées; le nombre total peut alors comprendre le nombre de prostituées. Pour 21 clients dans l'année, les deux nombres déclarés sont égaux : ils n'auraient eu que des rapports sexuels en payant dans les douze derniers mois.

⁸ Nous avons retenu cette dénomination, le terme simple de multipartenaire désignant dans le plus souvent les personnes ayant plus de 2 partenaires dans les 12 derniers mois.

⁹ Cette hypothèse est vérifiée sur les douze derniers mois.

que plus de la moitié (55%) des clients qui ont eu au moins 3 partenaires dans les 12 derniers mois ont eu au moins une partenaire non payée au cours de la période considérée. Ceci tend à confirmer les résultats présentés précédemment : pour les multipartenaires, la prostitution ne semble donc pas prendre sens isolément comme relation de substitution. Cependant, ils sont trop peu nombreux pour approfondir l'analyse. Si l'on ne tient plus compte du nombre de partenaires, deux profils de clients récents semblent se dégager¹⁰. On observe que 60% des 67 clients des douze derniers mois déclarent n'avoir eu que des partenaires prostituées et 40% d'entre eux ont eu également des partenaires non payées. La population des clients est-elle hétérogène, au-delà de cette dimension de rapports exclusifs avec des personnes prostituées ? La comparaison des deux groupes : les "hommes exclusivement clients" et les "hommes non exclusivement clients" (ceux qui ont aussi eu au moins une partenaire non payée dans les douze mois) est limitée compte tenu des effectifs (il n'y a que 29 "clients non exclusifs" dans les 12 mois). Il convient donc d'être prudent dans l'interprétation des données et s'attacher à repérer des tendances.

De façon générale, cette pratique particulière, la sexualité vénale, est apparue prendre sens chez les grands multipartenaires dans un répertoire un peu plus diversifié d'activités sexuelles, mais ces dernières étant également impersonnelles comme le Minitel¹¹. Les clients ont une vision de la sexualité davantage dissociée de la dimension affective. Cela leur permet peut-être d'intégrer plus facilement de nouveaux modes de comportements, au regard de la prévention. Les données montrent d'ailleurs que ce n'est probablement pas en tant que clients qu'ils constituent un groupe particulièrement exposé aux maladies sexuellement transmissibles mais parce qu'ils sont plus souvent multipartenaires. Dans leur ensemble, les clients ne constituent pas un groupe homogène, tant du point de vue de leur caractéristiques socio-démographiques, de leur activité sexuelle ou de leurs comportements préventifs. Les motivations du recours à la sexualité vénale paraissent différentes, la prostitution représentant un des éléments d'une activité sexuelle plurielle pour les uns, un moyen, semble-t-il, pour les autres, de compenser une vie sexuelle si ce n'est "pauvre" du moins peu satisfaisante.

¹⁰ Le nombre de partenaires non payées peut être établi pour les douze derniers mois, par soustraction entre le nombre de partenaires total et le nombre de partenaires prostituées. Il faut rappeler qu'il s'agit d'une estimation minimale car le client a pu ne pas compter ses partenaires prostituées dans son nombre total de partenaire. En outre, le nombre de partenaire est susceptible d'être sous-estimé, l'écoute des entretiens téléphoniques de l'enquête ACSF ayant permis de constater que certaines personnes ne comptaient pas leur conjoint comme partenaire. Cette sous-estimation serait toutefois très minime car elle ne concernerait quantitativement qu'un/une partenaire.

¹¹ Ce dernier pouvant être le mode de prise de contact avec des personnes se prostituant.

Tableau 1 : Proportion d'hommes ayant payé pour avoir des rapports sexuels dans les cinq dernières années selon l'âge, la situation matrimoniale, la PCS et le lieu de résidence (% pondérés)

		Clients 5 ans	Effectifs observés
Age			
	18-19	0.0**	14
	20-24	7,3	269
	25-29	3.6	427
	30-44	3.2	845
	45-69	2.6	427
Situation Matrimoniale			
couple	non	6.4***	937
	en couple < 5 ans	4.9	247
ans	couple > 5 ans	2.0	798
Niveau d'études^o			
	< Bep	2.9*	943
	Bep-Bac	3.8	487
	> Bac	4.2	528
PCS			
inactifs / SR	agriculteurs	7.6***	141
	art-	0.4	41
	commerçants	2.5	102
prof. lib.	cadres sup.,	4.8	411
	prof. inter.	2.6	470
	employés	2.8	255
	ouvriers	3.0	562
Lieu de résidence			
habitants	<50.000	2.5*	836
	50 à 200.000	3.4	266
habitants	> 200.000	4.3	880
	habitants		
Total		3.3	1 982

^o 24 individus n'ont pas indiqué leur niveau d'études

*p<0,05 **p<0,01 ***p<0,001

Tableau 2 : Caractéristiques d'activité sexuelle des clients et des non clients (% pondérés)

	clients 5 ans	non clients 5 ans
Premier rapport sexuel payé	21.1***	6.8
Nombre de partenaires dans les 5 ans	6.4***	63.0
1	50.6	29.1
2-5	43.0	7.9
6 et +		
Pratique de la fellation au cours de la vie souvent ou parfois	94.7***	76.9
Pratique de la sodomie au cours de la vie souvent ou parfois	53.2***	29.3
Pratique du cunnilingus au cours de la vie souvent ou parfois	90.5***	80.7
Pratique de la masturbation au cours de la vie souvent ou parfois	94.0**	83.2
Regarde des films pornographiques souvent ou parfois	94.4*	89.0
Utilise le Minitel rose ou téléphone érotique souvent ou parfois	26.8***	8.2

*p<0,05 **p<0,01 ***p<0,001

Tableau 3 : Caractéristiques socio-démographiques, d'activité sexuelle et d'exposition au risque des grands multipartenaires clients et non clients (% pondérés)

	Grands multipartenaires clients 5 ans (n = 71)	Grands multipartenaires non clients 5 ans (n = 265)
18-19	0°	2,9
20-24	29,4	35,1
25-29	17,9	23,8
30-44	37,8	28,8
45-69	14,9	9,4
non en couple	65,1	65,9
couple < 5 ans	20,5	21,0
couple > 5 ans	14,5	13,0
< Bep	58,4	52,3
Bep-Bac	23,0	26,9
> Bac	18,9	20,8
<50.000 habitants	32,4	42,5
50 à 200.000 habitants	13,0	14,2
> 200.000 habitants	54,6	43,3
Satisfait de sa vie sexuelle	84,1	88,6
Premier rapport sexuel payé	11,8*	2,7
Pratique de la fellation au cours de la vie souvent ou parfois	98,8**	91,8
Pratique de la fellation lors du dernier rapport avec sa partenaire principale	10,4	17,1
Pratique de la pénétration anale au cours de la vie souvent ou parfois	65,7	58,2
Pratique de la masturbation au cours de la vie souvent ou parfois	89,0	88,8
Utilise le Minitel rose ou téléphone érotique souvent ou parfois	31,1**	14,6
La sexualité évoque le plaisir sexuel##	20,8	24,6
On peut avoir des rapports sexuels avec quelqu'un sans l'aimer#	83,3	80,3
La fidélité est essentielle pour le bonheur du couple*	75,0*	86,0
Au cours de son mariage, un homme peut avoir quelques aventures avec quelqu'un d'autre#	36,6°	23,3
Au cours de son mariage, une femme peut avoir quelques aventures avec quelqu'un d'autre#	29,6	21,0
changement de comportement à cause du Sida	55,9	46,7
a) déclare avoir des rapports sexuels avec des personnes connues	20,3	33,5
b) déclare poser des questions à son partenaire	26,6	28,8
A utilisé au moins une fois un préservatif dans les 12 derniers mois	91,5°	81,8
MST dans les 5 ans (hors mycose)	8,5	6,6
Perception du risque de contracter le Sida ≥ à la moyenne des gens	70,8	67,7

Personnes ayant choisi "le plaisir sexuel" parmi une liste de 6 items en réponse à la question "Qu'évoque pour vous le mot sexualité ? # D'accord ou tout à fait d'accord avec l'opinion citée

*p<0,05 **p<0,01 ***p<0,001 ° p<0,1

Tableau 4 : Caractéristiques socio-démographiques, d'activité sexuelle et d'exposition au risque des hommes exclusivement clients et non exclusivement clients lors des douze derniers mois (% pondérés)

	exclusivement (n = 38)	non exclusivement (n = 29)
Age		
18-19	0	0
20-24	29,4	14,9
25-29	11,4	18,2
30-44	31,6	50,8
45-69	27,6	16,1
Situation Matrimoniale		
non en couple	56,9	57,1
couple < 5 ans	18,1	3,7
couple > 5 ans	25,0	39,2
Niveau d'études		
< Bep	60,9	44,5
Bep-Bac	19,0	40,1
> Bac	20,1	15,5
Lieu de résidence		
<50.000 habitants	40,3	46,7
50 à 200.000 habitants	6,7	8,8
> 200.000 habitants	53,2	44,5
Satisfait de sa vie sexuelle	63,2 [°]	82,9
Premier rapport sexuel payé	13,7	16,2
Pratique de la fellation au cours de la vie souvent ou parfois	88,5	100
Pratique de la pénétration anale au cours de la vie souvent ou parfois	51,5	50,7
Pratique de la masturbation au cours de la vie souvent ou parfois	86,6	94,2
Utilise le Minitel rose ou téléphone érotique souvent ou parfois	30,8	48,7
La sexualité évoque le plaisir sexuel ^{#10}	29,5	31,3
On peut avoir des rapports sexuels avec quelqu'un sans l'aimer*	93,8 [°]	74,4
La fidélité est essentielle pour le bonheur du couple [#]	68,8	70,0
Au cours de son mariage, un homme peut avoir quelques aventures avec quelqu'un d'autre [#]	33,1	45,3
Au cours de son mariage, une femme peut avoir quelques aventures avec quelqu'un d'autre [#]	27,2	37,9
Nombre moyen de partenaires 12 mois (écart type)	3,1 (1,7)	6,0 (3,9)
A changé de comportement sexuel à cause du Sida	48,2*	75,5
A utilisé au moins une fois un préservatif dans les 12 derniers mois	86,8	99,0
Perception du risque de contracter le Sida ≥ à la moyenne des gens	63,8	61,6

D'accord ou tout à fait d'accord avec l'opinion citée

*p<0,05 **p<0,01 ***p<0,001 ° p<0,1

5. CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES PROSTITUÉES : CONSÉQUENCES SUR LA PRÉVENTION DE L'INFECTION À VIH (SERRE A., SCHUTZ-SAMSON M., CABRAL C., MARTIN F., HARDY R., DE AQUINO O., VINSONNEAU P., ARNAUDIES M., FIERRO F., MATHIEU L., PRYEN S., WELZER-LANG D., DE VINCENZI I., 1996).

Nous reproduisons ici la méthodologie de cette enquête (cf. p.409-410), même si nous n'y avons pas participé directement, parce que nous faisons souvent référence dans le texte aux résultats qu'elle a pu produire.

En 1995, un groupe de travail est créé, le collectif Respect, constitué des responsables des projets de promotion de la santé parmi les personnes prostituées, de représentants d'une institution soutenant les projets (Direction générale de la santé) et des chercheurs de plusieurs disciplines (sociologues et épidémiologistes). Les équipes de terrain jugeant les problèmes de précarité et d'insécurité fondamentaux, le groupe de travail a mis en place une étude permettant de quantifier ces aspects de la prostitution, de les rendre visibles et de discuter leur influence potentielle sur la réduction des risques. Six thèmes concernant les conditions de vie et les besoins essentiels exprimés par les personnes venant aux différentes permanences d'accueil ont été retenus : le type de logement, la couverture sociale, les enfants, les demandes médicales et sociales, les toxicomanies et les agressions. L'objectif de l'étude est donc l'analyse descriptive de ces aspects de la prostitution de rue, communs à l'ensemble des programmes communautaires, susceptibles de faire obstacle aux actions de prévention des MST et du sida.

Des données devaient être recueillies de façon exhaustive à l'aide d'un questionnaire court et standardisé, pour toutes les personnes venant aux permanences d'accueil des sept dispositifs de prévention au cours du mois de mai 1995. En plus des six thèmes d'étude cités, ont été recueillis l'âge, le sexe, la fréquence des contacts avec l'équipe et les préoccupations principales des personnes. Autant que possible, ces informations étaient recueillies au cours d'un bref entretien, lors de la première visite du mois à une permanence d'accueil. Dans certains cas, l'impossibilité de s'isoler pour réaliser les entretiens a obligé les équipes à remplir les feuilles à la fin de la permanence. Dans ce cas, les questions d'opinion concernant l'ordre de priorité des préoccupations des personnes n'ont pu être recueillies. Certaines équipes n'ont pas souhaité aborder le problème de la toxicomanie (L'Endroit à Bordeaux et le groupe Prévention Prostitution

Masculine à Paris). Pour les responsables de ces deux projets, une telle question pouvait avoir une répercussion négative sur les relations de confiance existant entre les personnes et l'équipe. L'équipe de l'Endroit à Bordeaux n'a pas non plus recueilli d'informations sur les demandes sociales et médicales.

Le Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida (CESES) a été chargé de l'analyse des données. Il s'agit d'une analyse descriptive des caractéristiques de la population d'étude. La recherche de facteurs associés à un logement précaire, à une absence de couverture sociale, aux agressions et aux demandes médicales et sociales exprimées pendant les permanences a été réalisée en utilisant les tests du Chi² et de Wilcoxon (analyse univariée), et la régression logistique (analyse multivariée). Les variables incluses dans toutes les régressions logistiques étaient le sexe, l'âge, la toxicomanie (héroïne et cocaïne), l'alcoolisme, le type de logement, et l'existence d'une couverture sociale (lorsque ces variables n'étaient pas la variable dépendante).

Dans le cadre de cette étude ont été distingués les hommes qui se prostituent en femmes et présentent des degrés de féminisation variés (travestis, transsexuels) qui ont été nommés "travestis", et les hommes se prostituant en hommes.

Durant le mois de mai 1995, 355 questionnaires ont été remplis par six des sept dispositifs de prévention de l'infection à VIH en milieu prostitutionnel existant en France, le Bus des Femmes à Paris n'ayant pas été en mesure de participer dans les délais convenus.

ENTRETIENS 1994

E = entretien enregistré - NE = entretien non enregistré

Prénom	âge	diplôme	statut	situation familiale	logement	toxico
1 (2E-01/94) Thérèse rencontrée sur le trottoir, entretien dans un bar, tout de suite après la rencontre (2°entretien, sur rendez-vous, dans le même bar) questionnaire	42		chômage (RMI ?) est ayant droit pour la sécu	séparée une fille de 25 ans qui vit avec elle (depuis peu car elle a été élevée par sa mère, qui en a obtenu la garde contre son avis (au moment où fait un séjour en HP, de 20 à 23 ans)) père soudeur à l'arc, mère astrologue, séparés quand elle avait neuf ans - apprend le décès de son père deux ans après sa mort - fugue	appartement loué dans le Vieux-Lille	non
2 (E-02/94) Françoise rencontrée sur le trottoir, entretien dans un bar, retranscription discutée avec elle, vue à la réunion du Nid (revue de presse) questionnaire	env. 45			séparée vers l'âge de 29 ans (ex-mari ne paye pas la pension - à l'allure de clochard - 4 grands enfants (de 20 à 16 ans quand elle avait 43 ans) 2 compagnons (a passé deux ans avec le dernier, un ancien client - buvait) 5 frères - père photographe - famille de petite bourgeoisie, commerçants - mère : "Folcoch", au foyer	appart + propriétaire du studio qu'elle utilise pour la prostitution	non
3 (2E-05et06/94) Bertrand connu par le biais du SPRS vu chez lui, un entretien au parc, le deuxième à son domicile	30		COTOREP handicapé mental (2 délires schizo-paranoïdes, 87 et 88) chômage - RMI AMG endetté (huissier) stages, CES	célibataire - compagnons de passage a vécu 7 ans avec un ami son père biologique = son parrain, ami de son père, disparu quand il avait 7 ans (découverte à 14 ans de cette paternité, par sa sœur, 7 ans plus jeune que lui)	appart HLM	a connu l'alcool /la drogue, n'en parle pas directement (besoin d'argent pour ça...)

4 (2E-06/94et04/95) Patrick connu par le biaix du SPRS entretiens dans un café	22		inscrit à l'ANPE CAF alloc logement pas de sécu attend le RMI (en 96, aura un CES)	célibataire - un ami dont il est amoureux, présent de façon intermittente père décédé en décembre 95 - héritage une sœur, deux nièces sur la tête desquelles il jure ne veut pas parler de son passé familial est passé par un foyer	(vivait à l'hôtel) appart loué Porte de Roubaix (en 96 à Moulins)	alcool héroïne (arrête en novembre 1997)
5 (E-06/94) Madeleine rencontrée sur le trottoir (dans un café), RdV et entretien à son domicile	68	école chez les sœurs pas de diplôme	pension de veuve (3800f) déclare aux impôts	mariée à 20 ans, pendant 12 ans, battue par un alcoolique - a eu faim veuve à l'âge de 31 ans - ne veut personne dans sa vie, consacrée à ses enfants => 5, dont un aveugle mort il y a trois ans, et un handicapé deux sœurs deux petits enfants et un mort écrasé à 5 ans et demi	loue un appart dans le Vieux-Lille, domicile et lieu de travail	non (et discours très dur sur les toxicomanes)
6 (NE-06/94) Linda rencontrée sur le trottoir avec une autre femme, entretien de suite dans un bar fréquenté surtout par travestis	40	pas de diplôme, scolarité chaotique		une fille de 13 ans l'aînée de neuf enfants beau-père violent (attouchements), mère agressive vit en foyer (Esquermes, Anne Franck jusque 14, 15 ans, Pasteur à Loos jusque 21 ans) a un ami, pas au courant de sa prostitution	HLM	non
7 (NE-06/94) Anne-Marie rencontrée sur le trottoir, entretien sur le trottoir, avec une autre femme connue par le SPRS	40		allocations familiales (675f/mois)	deux enfants, 4 et 7 ans		non
8 (NE-06/94) Lili rencontrée sur le trottoir, entretien de suite dans un café	21	"pas de boulot, pas de qualif"		origine maghrébine pour moitié violée un an auparavant	SDF, hébergée par des copains toxicomanes, ou logée par sa famille	héroïne depuis un an (juste avant son viol)

<p>9 (NE-08/94) Nadia rencontrée sur le trottoir, rendez-vous pris sur le trottoir, entretien dans un café</p>	<p>25</p>	<p>scolarité jusqu'en seconde</p>	<p>API (qu'elle donne à sa sœur pour garder sa fille) compte en Belgique épargne pour sa fille sécu : cottisation volontaire avant d'avoir l'API à la naissance de sa fille mutuelle (fait le test tous les 6 mois, vaccination hépatiteB)</p>	<p>origine algérienne deux sœurs dont une se prostitue et boit, l'autre a deux enfants et l'API - deux frères dont l'un est délinquant et toxico une fille de deux ans, sa vie un garçon de 6 ans, qui pense qu'elle est sa sœur, élevé par sa belle-mère (=le diable) qu'il pense être sa mère - père algérien, travaillait en usine et tenait un café, au chômage, violent, battait sa mère mère partie quand elle avait 7 ans (chef cuisinière), plus revue - belle-mère, jeune, ramenée d'Algérie à 18 ans pour que le père puisse récupérer ses enfants - les obligeait à voler le père de sa fille: mécanicien auto, a appris sa prostitution après, veut qu'elle arrête</p>		<p>alcool</p>
<p>10 (NE-09/94) Paule, transsexuelle connue par le biais du SPRS, rencontrée dans la rue (hors trottoir), entretien dans un café (entretien en 91)</p>	<p>35</p>		<p>ANPE (touche une allocation chômage) sécu (100% pour diabète)</p>	<p>vivait avec un client l'ayant aidée qu'elle a quitté quand elle a recommencé la prostitution</p>	<p>proprio d'une maison dans le Vieux-Lille, domicile et lieu de travail</p>	<p>a été toxico</p>
<p>11 (E-09/94) Patrick et Malik ensemble, dans un café, suite à leur coup de téléphone pour me parler de problèmes spécifiques (cf.4 et 18)</p>						

12 (E-09/94)	Nicole rencontrée sur le trottoir (dans un bar) avec Madeleine, RdV pris par téléphone à son domicile	env45	chez les sœurs jusque 18 ans	ANPE (touche une allocation chômage) a voulu à une époque prendre une assurance volontaire / séc, mais ont demandé les arrières Mutuelle, assurances privées déclare aux impôts	RMI	pas de couverture sociale (ne s'en est pas occupé)	orientation auto mécanique CAP	29	13 (E-11/94)	Claude rencontré en travesti sur le trottoir, RdV pris dans un café, il est en homme	14 (E-12/94)	Djamila rencontrée sur le trottoir, RdV pris au Flunch	15 (NE-12/94)	Fred et Sylvie, connus au SPFS, rencontrés sur le trottoir, RdV pris domicile qu'ils squattent	12 (E-09/94)	13 (E-11/94)	14 (E-12/94)	15 (NE-12/94)	S. 22 F.env. 30	F. école jusqu'en troisième, 18 ans	RMI (3400f/mois) depuis le 30 mai 94	vivent ensemble (un an plus tard, j'apprends leur séparation), leur fille de 19 mois en pouponnière placée à leur demande S. : mère alcoolique vivant chez son amant, père démissionnaire, vivant chez sa mère - aînée de deux sœurs et d'un frère, placés quand elle a eu 19 ans => se retrouve seule, demande à entrer en foyer d'accueil F. : père camerounais inconnu, vit 15 en Normandie chez sa grand-mère - repris par sa mère, arrivée à Lille - beau-père alcoolique et violent - part à 17 ans	hébergés à l'insu du propriétaire ("clandestins " dans l'immeuble)	héroïne
non	loue un appartement luxeux y accueille des clients	loue un appartement particulier y accueille des clients	licencièrement) de son prostitution, la cause, avec alcool	un fils d'environ 25 ans, présent au début de l'entretien au courant depuis qu'il a 18 ans, mais n'en partent pas parents pas au courant de sa prostitution actuelle (quand l'avait appris pour une époque, silence de 10 ans) séparée (mari ayant commis un homicide involontaire=> prison) - célibataire	père décédé quand il avait 10 ans relations difficiles avec le beau-père, avec la famille en général (sauf son grand-frère de 32 ans, séropo) un frère juméau - en tout, avec les 3 demi-frères, sont à 18 l/2, quitte ses parents pour vivre avec quelqu'un, ça ne marche pas, retourne chez sa mère, au bout de 15 jours le met dehors, travaille un peu puis Forte de Rx - n'a pas eu d'ami stable pendant la prostitution - a vécu trois ans avec quelqu'un, pendant sa période où il travaillait dans une grande surface	origine maghrébine rejetée par sa famille car a eu une fille (qui est gardée par son père) avec un frangas, concubin, décédé il y a deux ans à l'âge de 26 ans a fugué pour échapper à un mariage forcé avec un cousin d'Algérie - placée en foyer à 16 ans torturée / sexualité (piments dans le vagin) père harqi, mineur en retraite - mère algérienne - parents séparés - 9 frères, 8 sœurs	appart à DK dont l'électricité et le chauffage sont coupés à l'hôtel à Lille	héroïne + alcool	appart à DK dont l'électricité et le chauffage sont coupés à l'hôtel à Lille	hébergés à l'insu du propriétaire ("clandestins " dans l'immeuble)	héroïne													

16 (E-12/94) Philippe rencontré lors d'un colloque du Nid à Bruxelles où il témoignait, RdV pris à son domicile à Bx	31	licence de philosophie (mémoire sur la femme chez Nietzsche)	touche des aides par le CPAS (équivalent RMI) + allocations chômage	belge mère instit - père prof, décédé quand il avait 12 ans (déjà absent avant, le pouvoir est aux femmes dans cette famille) - un grand frère, une grande sœur - a vécu avec sa mère, les amants de celle-ci, sa grand- mère	appart loué, 30 m2 - importance du territoire, n'ayant pas eu de chez- lui pendant 4 ans	héroïne (moins maintenant)
17 (NE-12/94) Aziz et Isabelle "proxénète" et son amie rencontrée sur le trottoir, RdV pris chez elle, c'est lui qui répond => on marche, on passe chez ses parents, et on va dans un café	A=29 I=30		Isabelle déclare ses revenus aux impôts	origine algérienne - double nationalité aîné de 9 frères et sœurs a une fille de 12 ans, qu'il ne voit pas Isabelle a un fils d'un autre, en prison pour homicide	navigue entre chez sa copine (HLM), et chez ses parents, et dans une piaule qu'il loue / mœurs	tous les deux 1 à 2 g / jour d'héroïne- Rohypnol et Tranxène pour arrêter
18 - Malik connu par le SPRS écrit son histoire que je tape pour lui	env30	scolarité jusque 16 ans	RMI - CAF chômeur huit ans de stages divers	origine algérienne 1966 : arrivée en France 4 frères, 4 sœurs mère au foyer - père ouvrier - alcool, violence => prison - séparation des parents - deux filles enlevées par le père, qui repart en Algérie - passage en foyer, pendant que la mère retrouve un appart - quitte sa mère à 17 ans pour un foyer (veut son indépendance)	appart / particulier (GRAAL)	alcool
19 (E-12/96) Zoé, rencontrée dans le dispositif d'échange de seringues entretien dans un café	19	scolarité jusqu'en 3°	API pas remboursée de ses frais de sécu RMI que touche sa mère	origine espagnole père décédé, mère au foyer trois sœurs (une est décédée) et trois frères vit chez sa mère, avec une de ses sœurs, et sa petite fille de trois ans dont le père ne connaît pas l'existence a un ami, pas au courant de sa prostitution mais au courant de sa toxicomanie, qui voudrait qu'elle arrête	maison, chez sa mère	héroïne benzo (Rohypnol)

<p>20 (NE-03/97) Myriam, rencontrée dans le dispositif d'échange de seringues entretien sur le trottoir</p>	<p>moins de 25</p>		<p>ni le RMI (moins de 25a) ni les aides pour ses enfants, puisque sont placés</p>	<p>vit avec son ami depuis 10 ans ont deux enfants, tous deux placés en nourrice à sa demande (l'aînée a 5 ans) pense être enceinte au moment de l'entretien, veut le garder cette fois, donc arrêter la drogue et la prostitution</p>	<p>appart</p>	<p>héroïne benzo (Rohypnol)</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------	-----------------------------------------

carrière	conditions d'exercice de la prostitution
<p>(1) - Thérèse 20-23 ans : HP travail dans les bars à Paris (au champagne) travaille huit ans en usine sur Lille (environ à 22 ans) chômage + rencontre d'un homme généreux (+avait des notions par son travail en bar) => prostitution depuis 12 ans (à l'âge de 30 ans environ)</p>	<p>travaille 5 jours sur 7, de 15h à 17h30 habite rue de Gand revendication d'un statut et de lieux spécifiques pour travailler par observation : connaît les deux sœurs toxicos, se surveillent mutuellement les places par la pharmacienne : connue du quartier comme une traditionnelle, une figure du quartier</p>
<p>(2) - Françoise 43 ans : fin des allocations familiales, situation familiale et économique difficile, + besoin sexuel satisfait parle toutefois qu'elle a été convoquée par les mœurs en 1980, donc bien avant, pour se faire fichier (ce qui correspondrait à la date de sa séparation)</p>	<p>travaille toujours avec son chien (prévention) dans son studio situé dans le Vieux-Lille - quand elle n'est pas sur le trottoir, il y a un code avec ses rideaux : elle peut donc parfois attendre les clients chez elle, comme lorsqu'il fait mauvais, ou à l'heure de la sortie des écoles) beaucoup de clients réguliers (ses petits fiancés) constitue régulièrement un dossier de presse sur la prostitution à Lille se mobilise en 1997 contre le projet de réaménagement lancé par les habitants</p>
<p>(3) - Bertrand 1° fois : monté sur Lille (venait d'Armentières), le premier gars rencontré lui propose 200 francs, pourquoi pas ? sachant qu'il vit à l'hôtel, qu'il n'a pas de boulot => comme une drogue (engrenage?), ce n'est pas grand chose, mais on continue (avait travaillé dans un bar américain avant, à Armentières, payé au champagne) délinquance => drogue => prostitution - jeu sortie : par l'hôpital psychiatrique en 1988 (6 mois d'hôpital, avait environ 24 ans) = comme une cure de désintoxication de la prostitution projets : commerce, être à son compte</p>	<p>message, messenger - témoignages (radio, télé, journal) recherche du père + argent + drogue + parce que homosexuel Porte de Roubaix + a voyagé (un an à Toulouse) notion de liberté, d'indépendance / patron notion de séduction notion de psychologie notion de dramatique (théâtre)</p>
<p>(4) - Patrick 1° fois : ne sait plus, 16, 17 ans - un client a demandé, il n'a pas accepté tout de suite - vivait dans une chambre, avait quitté ses parents (fugué d'un foyer cf ent.11), était serveur dans un restaurant Porte de Roubaix (12 heures par jour, trottoir), puis seulement sur RdV, puis un client régulier, presque une sortie (est aussi lui-même client) pendant, a fait un stage durant un mois, il se prostituait le soir</p>	<p>importance de l'argent (en 96 : seulement un client - ne dit plus n'attendre que le RMI, mais obtient un CES, puis cherche un travail de serveur en attendant de passer un CAP)</p>
<p>(5) - Madeleine 1° fois : à 31 ans, atterrissage, sans le savoir - veuve avec 5 enfants => nécessité économique => trouve un travail dans un bar pour être serveuse, où elle s'aperçoit qu'elle est sollicitée pour faire davantage - fuit, mais situation économique et familiale (son "départ de vie") la rattrape et la fait revenir trois jours plus tard</p>	<p>travaille trois heures et demi par jour, sauf le week-end, de 14 h à 17 h 30 notion d'indépendance, métier du vent qu'on vend artiste</p>

<p>(6) - Linda avant, a été serveuse, employée de maison, a travaillé aux PTT 1° fois : rejoint en 1976 (soit 18 ans de prostitution) une copine connue au foyer Anne Franck, pour la bohème, l'amusette, la belle vie dans le même temps, fait des stages - un CES dans la restauration collective projet : sortir, mais pas prête à gagner moins - veut passer son permis</p>	<p>importance de l'argent vivre et exister artiste</p>
<p>(7) - Anne-Marie 1° fois : 18 ans en arrière (donc 21 ou 22 ans) - sollicitation d'un client alors qu'elle marchait dans la rue - avait été licenciée, besoin d'argent a arrêté pendant quatre ans (stages au CHR) projet : reprendre un stage, mais se prostituera le week-end car elle ne pourra pas en vivre</p>	<p>tous les jours, de 13 h à 17 heures (vue à 19 heures) bombe lacrimo dans la poche</p>
<p>(8) - Lili 1° fois : trois mois avant notre rencontre - fait du stop, confusion, de la part de l'automobiliste, et de la sienne dans la façon dont elle le rapporte revue deux ans plus tard (1996)</p>	<p>nouvelle (mais parle comme une ancienne), doit faire les quatre coins de Lille, aperçue en train de se faire refoulée par D. (refoule deux ans plus tard les plus nouvelles)</p>
<p>(9) - Nadia à 18 ans, quitte ses parents - vole => prison 14 mois (4mois 3 semaines, liberté = enceinte, 5 mois, liberté = accouchement, 4 mois) - puis prostitution (depuis 7 ans => a dû commencer avant la prison) la première semaine: disait oui aux clients, mais n'y parvenait pas, refusait projet: acheter une maison, puis un commerce</p>	<p>travaille dans l'appart de sa sœur et en voiture, tous les jours sauf le dimanche, l'après-midi pistolet à grenailles caché dans l'appart + bombe lacrimo</p>
<p>(10) - Paule début en garçon (cf. entretien en 1991) arrêt de la prostitution - exemple de réinsertion - témoignages dans ce sens pour les journaux, à l'association le Nid, pendant huit ans - stages, AFPA pour la confection, CAP comptabilité reprend la prostitution un an avant l'entretien - venait de commencer un travail (AFR) en usine dans la confection (capacités sous exploitées, regard hiérarchique), 133f/jour / 6000f en une soirée projet : vivre avec quelqu'un, et peut-être ouvrir un commerce</p>	<p>les cinq premiers mois, en voiture, fellations puis à son domicile du mardi au samedi, le soir et la nuit épanouissement, choix artiste un métier de service, chef d'entreprise avec son propre capital, prostitution de haute gamme</p>

<p>(12) - Nicole</p> <p>1° fois : un concours de circonstances - travaillait à l'inspection du travail, mariée contre les parents, enceinte, son mari commet un homicide involontaire = prison, mise à l'écart, dépression, perd son logement, à la rue deux jours - le troisième jour va dans un hôtel dans lequel des filles parlent de leur journée de travail, une plus ancienne a expliqué (environ en 1969, 1970), est allée se déclarer aux mœurs pour éviter les menaces des proxénètes</p> <p>79-82 : reprend un atelier de confection à un client - lâche tout, le mec, l'atelier, le logement, pour redémarrer à zéro, dans la prostitution</p> <p>autre période : se marie avec un homme qui travaille dans une maternité, elle travaille pour les comités d'entreprise en vendant des articles - son mari tombe dans la drogue, prison, elle perd son logement, les impôts lui réclament 5 ans d'arriérés =></p> <p>autre période : redémarrage en Belgique, à Oostende, travaille dans un salon de massage tenu par une amie, puis prend un café, puis un autre plus grand</p> <p>autre période : retour sur Lille par amour pour un italien, avec qui elle vit trois ans - travaille pour un médecin (statistiques médicales) en oct 93, 6200 f/mois (jusqu'à ce qu'il apprenne qu'elle était prostituée par l'association qui la suit => problèmes), contrat non renouvelé - l'italien la quitte, dix mois avant l'entretien => prostitution</p> <p>projet : essayer de retravailler, acheter une maison</p>	<p>l'argent - un service = plaisir / argent</p> <p>un boulot, mais pas une profession, car cela ne s'apprend pas</p> <p>travaillait en studio - maintenant, à l'hôtel, dans le studio qu'elle partage avec une amie, ou à domicile pour des clients qu'elle connaît</p> <p>a notamment fait des massages à domicile, l'hiver, avec une amie, en passant des annonces en Belgique</p>
<p>(13) - Claude</p> <p>1° fois : 14, ou 15, ou 16 ans (suivant le moment dans l'entretien), proposition d'un type qui l'a pris en stop, "je suis tombé sur un mec", passivité (dont il souligne qu'elle est peut-être reconstruite a posteriori)</p> <p>cherche alors l'occasion en faisant du stop => le deuxième client, quand il a 17 ans, lui indique la porte de Roubaix</p> <p>à 18, 19 ans, va à Paris, au Trocadéro, quand la porte de Rx est fermée</p> <p>retour sur Lille après avoir rencontré à Paris un travesti qu'il connaît, de Lille, qui "l'a mis en travesti" => "je suis devenu travesti"</p> <p>21 ans : stages, intérim (travail à la chaîne en boulangerie industrielle)</p> <p>période de trois ans où il travaille comme Agent libre service (ALS), à Euromarché (SIVP, contrats, CDI) - licencié en 89 (24 ans environ) car il buvait et sorties tardives dans le milieu - c'est son dernier travail</p> <p>contrat d'insertion => va de temps en temps à un pôle emploi</p> <p>projet : arrêter à 30 ans, "retravailler normalement", changer de région - problème=gagner assez ?</p>	<p>la nuit surtout, le plus souvent avec un autre travesti</p> <p>annonce qu'il est travesti, sauf si aucun risque</p> <p>en chambre (son domicile), en voiture - avant, à l'hôtel</p> <p>au moins 5 agressions racontées</p> <p>≠un métier, =un boulot, pour l'argent</p>

<p>(14) - Djamila</p> <p>dit lors de la première rencontre se droguer, pour se prostituer, pour payer ses dettes, depuis une semaine, et être sur Lille depuis deux semaines - dit être nouvelle (s'est faite agresser par des filles, a passé trois jours chez un client, n'a pas travaillé hier ni avant hier, a dû changer de place, a appris à négocier, s'étant faite quatre fois arnaquer par des clients...)</p> <p>a connu l'héroïne par son frère, sidéen et en prison - a été interpellée pour infraction à la législation sur les stupéfiants, amende et suivi éducatif obligatoire</p>	<p>le plus souvent, est ramenée au domicile des clients, logée et nourrie quelques jours, elle préfère plutôt que le trottoir et les passes rapides on apprend facilement la drogue, les filles aident à en trouver, des gens tournent pour vendre</p>
<p>(15) - Fred et Sylvie</p> <p>Sylvie a commencé à se prostituer à la demande de Fred, rencontré lors d'un stage d'orientation, pour le couple, pour les besoins en drogue</p> <p>projet : avoir une vie normale, c'est-à-dire un boulot, un logement, sa fille</p> <p>F. à 20 ans : prostitution pour les tunes, savait que Porte de Roubaix il y avait des homosexuels, s'y est rendu, et a fait son premier client</p> <p>a travaillé à Paris, au Trocadéro et porte Dauphine</p> <p>retour à Lille, hébergé par un ancien client homosexuel pendant 5 ans, avec qui il fait les marchés (il le cambriolera aussi)</p> <p>rencontre de Sylvie</p> <p>projet : 1. arrêter la came, 2. logement, 3. ANPE => stage => boulot, 4. sa fille</p>	<p>"buisson magique" où ils se retrouvent - F. reste dans les parages, récupère l'argent entre les passes, la protège</p> <p>en voiture et à l'hôtel, pas au domicile des clients</p> <p>temps rythmé par la recherche et la prise du produit</p>
<p>(16) - Philippe</p> <p>environ 22 ans : travail en usine pendant huit mois, parallèlement à l'université + vie avec quelqu'un qu'il devait rembourser de dettes = a fait une dépression psychotique pendant un mois et demi => c'est là qu'il a commencé à se prostituer plus consciemment qu'auparavant - "Mais ça s'est fait comme ça, simplement"</p> <p>a travaillé dans le bâtiment, comme correcteur d'imprimerie - a toujours travaillé au noir, sauf pour le contrat d'enseignement ou des contrats étudiants</p> <p>a habité un an avec des prostituées</p> <p>pendant un an, associé avec une prostituée (maquereau ou gigolo ?), avec qui il logeait - volait et se prostituait pour l'héroïne</p> <p>sorti de là par une femme (un peu maquerele), avec qui il part à Oostende (a quand même un client, va de temps en temps à Bruxelles, + sur l'autoroute) => séparation => retour sur Bruxelles - a replongé un peu, mais ça va à peu près maintenant</p> <p>a donné des cours de religion catholique et de morale dans une école musulmane</p> <p>a bossé dans un restau, racoler des clients, ça revenait au même..</p> <p>écrit des articles pour le supplément d'un journal syndical destiné aux fonctionnaires</p>	<p>racole dans un bois où tournent des homosexuels</p> <p>répond aux avances des petites vieilles qui draguent dans le métro</p> <p>a souvent été logé et nourri par des femmes, s'est fait entretenir => à partir du moment où t'es obligé de faire l'amour, c'est de la prostitution (même s'il n'y a pas échange d'argent - il peut y avoir prostitution conjugale)</p> <p>importance des trois termes : territoire, physique, argent => trois sources de pouvoir, territorial, physique, économique.</p> <p>= une demmerde, un moyen - un gigolo</p> <p>≠ une profession</p> <p>a toujours le choix d'accepter ou non de jouer le rôle qu'on lui assigne - prostitution = jouer à la famille - caricature de la société fataliste, "c'est comme ça"</p> <p>avec les hommes = plus rapide, trouille</p> <p>avec les femmes = plutôt se faire entretenir, plus difficile de se faire payer</p>

<p>(17) - Aziz et Isabelle a fait huit ans et demi de prison dans sa vie, par tranche de deux, ou trois ans, pour des casses maintenant, fait des intérim projet : se marier, acheter une maison, la retaper, et vivre des loyers / meublés a vécu pendant un an et demi avec une prostituée de 46 ans, il peut donc enseigner à sa copine - celle-ci a commencé selon lui à se prostituer sans lui dire, à ramener de l'argent sans qu'il sache de où (même narration qu'un autre couple dans le "bus") (avant, elle a travaillé 11 ans dans des pressings + embrouilles + la manche)</p>	<p>protège, surveille (je le ferai avec lui quand on attendra sa copine sur le trottoir) récupère l'argent entre deux passes paye un copain pour le faire quand il n'est pas là l'après midi et le soir (nuit => 7 heures du mat)</p>
<p>(18) - Malik 16 ans : arrête l'école, fait des ménages 17 ans : part vivre en foyer - apprenti boulanger - commence à aller au parc Barbieux, "amené là par un ami bisexuel", pour l'argent 18 ans : foyer de jeunes travailleurs - aide cuisinier dans une pizzeria - va dans des boîtes homo, milieu homo, sort tard => licencié => chômage => retour chez sa mère - TUC (ménage) - stages 1984 (changement de repère temporel/âge) : SIVP dans l'animation - BAFA - colos comme animateur (en fait, est agent d'entretien) 1987 : service militaire en Algérie - difficile, pas accepté / ne parle pas la langue 1989 : retour en France - galère / sa mère, / la famille 89-91 : vit dans une piaule de 9 m2 => sort - stages + prostitution Porte de Rx 1991 : viré de sa chambre => galère - Le Nid, SPRS, Roger => appart arrêt de la prostitution "sur un coup de tête" RMI, le Nid - stages (qui se terminent toujours parce qu'il arrive en retard)</p>	<p>a travaillé Porte de Roubaix a aussi passé des annonces sur le réseau par téléphone</p>
<p>(19) - Zoé informations contradictoires, entre le questionnaire et l'entretien dans questionnaire : trois ans de prostitution et un an de toxicomanie dans l'entretien : un an de toxicomanie et neuf mois de prostitution, mais des clients réguliers depuis deux ans et demi a connu la drogue par les copains de son quartier (Roubaix), les "fréquentations" huit mois de sursis pour vol, donc le jour où elle est sollicitée par un client, devant le Palais de justice, elle y réfléchit et tente le lendemain projet : arrêter, passer son permis</p>	<p>à l'hôtel et en voiture, le soir et la nuit, avenue du Peuple belge fréquente beaucoup le dispositif d'échange de seringues importance de l'argent importance du besoin quotidien de drogue (doit au minimum "faire" cinq clients par soirée, même lorsqu'il fait, comme l'hiver en question, moins 10 degrés dehors) a une bombe lacrimogène</p>

<p>(20) - Myriam</p> <p>1° fois : sollicitation d'un client alors qu'elle était assise sur des marches avec une amie prostituée</p> <p>toxicomane depuis 4 ans, quand son compagnon, lui-même toxicomane depuis déjà quelques années, était en prison - on lui en a proposé, comme elle était seule et "en galère", elle a accepté, et elle était "accroc" quand il est sorti</p> <p>prostitution depuis trois ans</p> <p>projet : arrêter, pour pouvoir garder son troisième enfant avec elle</p>	<p>à l'hôtel et en voiture, le soir et la nuit, avenue du Peuple belge</p> <p>fréquente beaucoup le dispositif d'échange de seringues</p> <p>importance du dealer sur son activité (vérifie qu'elle travaille, l'enjoint de travailler davantage) - importance du besoin quotidien de drogue</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BIBLIOGRAPHIE CITÉE

- Actes du séminaire de Strasbourg* (1991), "La lutte contre la traite des femmes et la prostitution forcée en tant que violations des droits de la personne humaine et atteinte à la dignité humaine", Conseil de l'Europe, 25-27 septembre.
- Analyse du rapport final de la "Recherche-action" - "Prostitution et santé publique" publié fin novembre 1990* (1991), Clichy, Document du Mouvement du Nid, janvier.
- AQUATIAS Sylvain, RARRBO Kamel (1995), "Sociabilité juvénile en banlieue. L'exemple des rapports homme/femme", in *Agora Débats Jeunesses*, n°1, 2° trimestre, p.15-27.
- ARBORIO Anne-Marie (1995), "Quand le "sale boulot" fait le métier : les aides-soignantes dans le monde professionnalisé de l'hôpital", in *Sciences sociales et santé*, vol.13, n°3, septembre, p.93-125.
- Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1995 par les services de police et de gendarmerie d'après les statistiques de police judiciaire* (1996), Ministère de l'Intérieur, Paris, La documentation française.
- BAJOS Nathalie, PRYEN Stéphanie, WARSAWSKI Josiane, SERRE Anne, et le groupe ACSF (1997), "Sexualité vénale et gestion du risque de transmission sexuelle du sida. Une analyse des données de l'enquête ACSF", in *Sciences sociales et santé*, vol.15, n°3, septembre.
- BARDET J.P., BOURDELAIS P., GUILLAUME P., LEBRUN F., QUETEL C. (1988), *Peurs et terreurs face à la contagion*, Paris, Éditions Fayard.
- BARRY Kathleen (1982 [1979]), *L'esclavage sexuel de la femme*, Paris, Éditions Stock [Prentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, New Jersey].
- BARRY Kathleen (1984), "La politique internationale et l'esclavage sexuel des femmes", in *Nouvelles questions féministes*, n°8, p.33.
- BARRY Kathleen (1986), "La prostitution est un crime", in *Déviance et Société*, , "Débat : Violences sexuelles et positions féministes. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Réunion internationale d'experts sur les causes socio-culturelles de la prostitution et stratégies contre le proxénétisme et l'exploitation sexuelle des femmes, Madrid, Espagne, 18-21 mars 1986", vol 10, n°3, p.299-303.
- BARRY K., BUNCH C., CASTLEY (dir.) (1984), "Féminisme international : Réseau contre l'esclavage sexuel, Rapport de l'atelier féministe international contre la traite des femmes", numéro spécial de *Nouvelles questions féministes*, n°8, Rotterdam, Pays-Bas, 6-15 avril 1983.
- BEAUVOIR Simone de (1949), *Le deuxième sexe*, tome 2, Paris, Gallimard.
- BECKER Howard (1985 [1963]), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Métailié [Free Press of Glencoe].

- BENGUIGUI Georges, CHAUVENET Antoinette, ORLIC Françoise (1993), "Les surveillants de prison : le prix de la sécurité", in *Revue française de sociologie*, XXXIV, p.345-366.
- BENGUIGUI Georges, CHAUVENET Antoinette, ORLIC Françoise (1994), "Les surveillants de prison et la règle", in *Déviance et société*, vol.18, n°3, p.275-295.
- BERGER Peter, et LUCKMANN Thomas (1992), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, Collection Sociétés.
- BERTAUX P., BELLO P.Y., et le BEST (1996), "Echange de seringues : évaluation d'une année d'activité du bus échange de seringues de Toulouse (BEST)", in *Santé publique*, n°4, p.461-479.
- BERTHELOT Jean-Michel (1983), "Corps et société (Problèmes méthodologiques posés par une approche sociologique du corps)", in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXIV, p.119-131.
- BESSON Sylvie, CALVEZ Marcel (1992), *Recherche action sur la prostitution et l'infection à VIH dans l'Ouest de la France- Première phase-Rapport final*, mars, Institut Régional du Travail Social de Bretagne, Convention AP/91/087/35/PD (CO) avec l'Agence Française de Lutte contre le Sida.
- Bilan de la formation "Travail social et prostitution"* (1997), Le Mouvement du Nid, Tourcoing, 1996/1997.
- BIZOT Dominic, ROSENBAUM Jean-Louis (entretien avec) (1996), "Entre logiques sanitaire et militante : le déséquilibre permanent", in *Le Journal du Sida*, n°91, novembre, p.16-17.
- BLOOR Michael J., BARNARD Marina A., FINLAY Andrew, McKEGANEY Neil P. (1993), "HIV-related risk practices among Glasgow male prostitutes : Reframing concepts of risk behavior", in *Medical Anthropology Quarterly*, 7 (2), p.152-169.
- BOEKHOUT VAN SOLINGE Tim (1996), *L'héroïne, la cocaïne et le crack en France. Trafic, usage et politique*, Amsterdam / Parijs, Centrum voor Drugsonderzoek, Universiteit van Amsterdam, juni.
- BOLTANSKI Luc (1971), "Les usages sociaux du corps", in *Annales*, n°1, p.205-233.
- BOUAMAMA Saïd et SAD SAOUD Hadjila (1996), *Familles maghrébines de France*, Paris, Desclée de Brouwer, "Habiter".
- BOURDIEU Pierre (1977), "Remarques provisoires sur la perception sociale du corps", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°14, avril, p.51-54.
- BOURDIEU Pierre (dir.) (1993), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil.
- BOURDIEU Pierre (1994), "Le corps et le sacré", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, "Le commerce des corps", Seuil, n°104, septembre, p.2.
- BOZON Michel (1993), "L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites", in BOZON Michel, LÉRIDON Henri (dir.), "Sexualité et sciences sociales", *Population*, INED-Presses Universitaires de France, 48^e année, n°5, septembre-octobre, p.1317-1349.

- BOZON Michel (1995), "Observer l'inobservable : la description et l'analyse de l'activité sexuelle", in Nathalie Bajos, Michel Bozon, Alain Giami, Véronique Doré, Yves Souteyrand, *Sexualité et Sida. Recherches en sciences sociales*, ANRS, Collection Sciences sociales et Sida, décembre, p.39-56.
- BRUNET Jean-Baptiste (1990), "Evolution de la législation française sur les maladies sexuellement transmissibles", in JOB-SPIRA, Nadine, SPENCER, Brenda, MOATTI, Jean-Paul, BOUVET, Elisabeth (eds.), *Santé publique et maladies à transmission sexuelle. Des voies de recherche pour l'avenir*, colloque INSERM, Chamonix, 23-25 avril 1990, Paris-Londres, John Libbey Eurotext, p.113-121.
- BRÛNOTT Loes (1986), "La prostitution comme travail", in *Déviance et société*, vol.10, n°3, p.293-297.
- BURROUGHS William (1964 [1959]), *Le festin nu*, Paris, Gallimard, Collection L'imaginaire.
- BURROUGHS William (1996 [1977]), *Junky*, Paris, 10/18 [Penguin Books].
- BUTLER Joséphine (1905 [1875]), *Une voix dans le désert*, Genève, Secrétariat Général de la Fédération, 6, rue Saint-Léger.
- CALVEZ Marcel (1993), "L'analyse culturelle du risque", in TURSZ Anne, SOUTEYRAND Yves, SALMI Rachid (ed.), *Adolescence et risque*, Paris, Syros, p.75-87.
- CALVEZ Marcel (1993), "La prostitution", rapport de l'atelier 9, *Hommes entre eux* (Saintes, juin 1992), première rencontre des acteurs de prévention, Agence Française de Lutte contre le Sida, mai.
- CALVEZ Marcel (1994), "Le handicap comme situation de seuil : éléments pour une sociologie de la liminalité", in *Sciences sociales et santé*, vol.XII, n°1, mars, p.61-88.
- CALVEZ Marcel (1995), "La sexualité dans les recherches sociologiques sur le sida : de questions de prévention à la construction d'une approche", in Nathalie Bajos, Michel Bozon, Alain Giami, Véronique Doré, Yves Souteyrand, *Sexualité et Sida. Recherches en sciences sociales*, ANRS, Collection Sciences sociales et Sida, décembre, p.143-157.
- CALVINO Italo (1978 [1947]), *Le sentier des nids d'araignée*, Paris, Julliard [Giulio Einaudi éditeur, Turin].
- CARRÉ Jean-Michel (1995), "Clients des prostituées", film documentaire, coproduction A2 / Les films grain de sable, diffusée le 5 mars.
- CASTEL Robert (1991), "De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle", in DONZELOT Jacques (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, série Société, p.137-168.
- CASTEL Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, Collection L'espace du politique.

- CASTEL Robert (1996), "Les marginaux dans l'histoire", in PAUGAM Serge (dir.), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, Éditions la Découverte, Collection textes à l'appui, p.32-41.
- CASTEL Robert avec la collaboration de M. BENARD-PELLEN, C. BONNEMAIN, N. BOULLENGER, A. COPPEL, G. LECLERC, A. OGIEN, M. WEINBERGER (1992), *Les sorties de toxicomanie. Types, trajectoires, tonalités*, IRESCO, GRASS, MIRE, avril.
- CAZALS Anne (1995), *Prostitution et proxénétisme en Europe*, ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, Direction centrale de la police judiciaire, La documentation française.
- CHAPOULIE Jean-Michel (1973), "Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels", in *Revue Française de Sociologie*, vol.XIV, n°1, janvier-mars p.86-114.
- CHAPOULIE Jean-Michel (1984), "Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie", in *Revue Française de Sociologie*, vol.XXV, p.582-608.
- CHAPOULIE Jean-Michel (1996), "E.C. Hughes et la tradition de Chicago", présentation aux textes rassemblés de Hughes, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, p.13-57.
- CHARLON E., DEMAILLY L., DEMBINSKI O., JACOB F., INISAN J.F., ROQUET P., VERMELLE M.-C. (1995), "Contribution à l'étude de la socialisation professionnelle et de la formation des compétences : les modes de transmission et de formalisation des savoirs d'expérience", in *IV^o Journées Ifrésis, Autour de la construction sociale de l'emploi*, 30-31 mars, p.217-241.
- COPPEL Anne (1993), "Les réseaux d'échanges sexuels et de circulation d'information en matière de sexualité dans les quartiers à risque", in TURSZ Anne, SOUTEYRAND Yves, SALMI Rachid (ed.), *Adolescence et risque*, Paris, Syros, p.177-187.
- COPPEL Anne, DE VINCENZI Isabelle, BRUNET Jean-Baptiste, BESSON Sylvie, BRAGGIOTTI Lydia (1990), *Recherche-action prostitution et santé publique*, AFLS, DGS, Œuvre hospitalière de l'ordre de Malte, centre collaborateur OMS Sida.
- CORBIN Alain (1977), "Le péril vénérien au début du siècle : prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale", in *Recherches*, "L'haleine des faubourgs", n°29, décembre, p.245-283.
- CORBIN Alain (1982 [1978]), *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Flammarion, Collection Champs [Aubier Montaigne].
- CORBIN Alain (1987), "Judith Walkowitz - *Prostitution and Victorian society. Women, class and the state*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980", note de lecture, in *Mouvement Social*, "Métiers de femmes", juillet-septembre, n°140, p.139-141.
- CORCUFF Philippe (1995), *Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*, Paris, Nathan Université, Sociologie 128, 1995.

- COUSSÉE Bernard (1995), *Petite histoire de la prostitution lilloise*, Éditions Bernard Coussée.
- DAMIEN Robert, TRIPIER Pierre (1992), "Rhétoriques professionnelles", Communication aux Journées de Sociologie du Travail, Paris, septembre.
- DAVIS Kingsley (1961), "Prostitution", in MERTON Robert K., NISBET Robert A. eds, *Contemporary Social Problems. An introduction of deviant behavior and social disorganization*, Harcourt (New York), Brace and World, INC, p.262-288.
- DAVIS Nanette J. (1971), "The prostitute : developping a deviant identity", in HENSLIN James M. et alii, *Studies in the sociology of sex*, Appleton-Century-Crofts.
- DEMAILLY Lise (1991), *Le collègue. Crise, mythes et métiers*, Lille, Presses Universitaires de Lille, Collection mutations/sociologie.
- DEMAILLY Lise (1994), "Compétence et transformation des groupes professionnels", in MINET Francis, PARLIÈRE Michel, De WITTE Serge (dir.), *La compétence : mythe, construction ou réalité ?*, Paris, L'Harmattan, p.71-89.
- DEMAZIÈRE Didier (1992), *Le chômage en crise ? La négociation des identités des chômeurs de longue durée*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- DEMAZIÈRE Didier (1995), *La sociologie du chômage*, Paris, La découverte.
- DEMAZIÈRE Didier (1996), "Des réponses langagières à l'exclusion. Les interactions entre chômeurs de longue durée et agents de l'ANPE", in *Mots*, "Paroles d'exclus", Presses de Sciences PO, n°46, mars, p.6-29.
- DEMBINSKI Olivier (1997), "Approche ethnographique des savoirs professionnels infirmiers", *Journées de la Société Française de Sociologie*, Thème : Connaissance et pratiques des relations sociales, Paris, 20-21 novembre (à paraître).
- DERIB (1996), *Pour toi Sandra*, bande dessinée, éditée par le Mouvement du Nid.
- DESTERCKE Marie-Thérèse (1997), "Prostitution : il n'y a pas de trafics sans clients ni victimes", propos recueillis par Nicole Chaillot, in *Nouv'elles*, revue trimestrielle éditée par le Centre national d'information des femmes et des familles, numéro spécial "Dossier prostitution. Le dernier esclavage", juin.
- DEVEREUX Georges (1980 [1967]), *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, Aubier [Mouton et Ecole pratique des hautes études].
- DOUGLAS Mary (1992 [1967]), *De la souillure. Études sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, Éditions La Découverte, Collection Textes à l'appui, Paris [*Purity and Danger*, Londres, Routledge et Kegan Paul Ltd.].
- DUBAR Claude (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- DUBET François (1987), *La galère. Jeunes en survie*, Paris, Fayard.

- DUBET François (1995), "Les figures de la ville et la banlieue", in *Sociologie du travail*, XXXVII, n°2 p.127-150.
- DUNETON Ph. (1994), "Toxicomanie, quelle réponse sanitaire à l'heure du sida ?", in GUFFENS Jean-Marie (dir.), *Toxicomanie. Hépatites. Sida*, Le Plessis-Robinson, Éditions Synthélabo, Collection Les empêcheurs de tourner en rond, p.117-130.
- DUPREZ Dominique, KOKOREFF Michel, JOUBERT Michel, WEINBERGER Monique (1996), *Le traitement institutionnel des activités illicites liées à l'usage de drogue. Des carrières aux filières pénales*, ronéo, IFRÉSI-GIP Justice.
- DUPREZ Dominique, LECLERC-OLIVE Michèle, MACRAKIS Bénédicte, PINET Michel (1996), "Vivre dans les quartiers "sensibles"", Profils INSEE, n°41, août.
- DUPREZ Dominique, LECLERC-OLIVE Michèle, PINET Michel, avec la participation de Christophe BOCQUET et Catherine NEGRONI (1996), *Vivre ensemble. La diversité des quartiers "sensibles" à l'épreuve de la vie quotidienne*, CLERSE, IFRÉSI-CNRS, convention de recherche avec la CNAF (n°94.415), Lille, décembre.
- DURKHEIM Emile (1992 [1895]), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Quadrige / Presses Universitaires de France.
- ÉLIAS Norbert (1973 [1969]), *La civilisation des mœurs*, Paris, Éditions Calmann-Lévy.
- EHRENBERG Alain (1996), "Contre les théologies antidrogue", in *Libération*, jeudi 15 février.
- EHRENBERG Alain (1995), *L'individu incertain*, Paris, Calmann-Lévy.
- EUROPAP, *European Intervention Projects AIDS Prevention for Prostitutes, Partie française*, SÉRRE Anne, De VINCENZI Isabelle, BRUNET Jean-Baptiste (1995), Projet financé par la Direction générale de la santé (DGS) et la Commission des communautés européennes (DG 5), rapport mars.
- EUROPAP 1994 (1995), Final report, *European intervention projects aids prevention for prostitutes*, published by the Europap co-ordinating centre, Belgium, 28 juillet 1995.
- EWGHFP (European Working Group on HIV Infection in Female Prostitutes), Michel Alary (1993), HIV infection in European female sex workers : epidemiological link with use of petroleum-based lubricants, *AIDS*, 7, 401-408.
- FAVRET-SAADA Jeanne (1977), *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Éditions Gallimard, Collection Folio/Essais.
- FAVRET-SAADA Jeanne, et CONTRERAS Josée (1981), *Corps pour corps - Enquête sur la sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Éditions Gallimard, Folio/Essais.
- Femmes et Mondes* (1987), "100 questions sur la prostitution", Numéro spécial, n°79, octobre.
- FESCHET Jean (1984), *Etude sociologique sur l'arrivée en prostitution des mineurs - surtout des garçons - reçus par le service marseillais de l'A.R.S.*, mai-octobre.

- FIELD Michel (1992), "De la prostitution", in *Autrement, L'argent. Pour une réhabilitation morale*, n°132, octobre, p.39-50.
- FIERRO François (dir.) (1994), *Approche de la prostitution toulousaine. Recherche-action. Rapport final*, recherche commanditée par l'Amicale du Nid, financée par l'Agence française de lutte contre le sida et réalisée par l'association Pour la recherche et l'information sociale et médicale (PRISM), Toulouse, janvier.
- FIERRO François, WELZER-LANG Daniel (1995), *Annuaire Prostitution*, PRISM, Les Traboules.
- FOSSÉ-POLIAK Claude (1984), "La notion de prostitution, une définition préalable", in *Déviance et société*, Genève, vol.8, n°3, p.251-266.
- FOUCAULT Michel (1986 [1975]), "Pouvoir et corps", in *Quels corps ?*, revue trimestrielle, Paris, Éditions de la Passion, 1986, p.61-68 [propos recueillis en juin 1975].
- FREIDSON Eliot (1984 [1970]), *La profession médicale*, Paris, Payot, 1984 [1970 by Harper and Row, Publishers, New-York].
- FREUD Sigmund (1995 [1929]), *Le malaise dans la culture*, Paris, Quadrige / Presses Universitaires de France.
- GAGNON John H. (1968), "Prostitution", in *International Encyclopedia of the Social Sciences*, DAVID L. SILLS editor, The Macmillan Company and the Free Press.
- GAULEJAC Vincent de (1996), *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GIAMI Alain (1991), "De Kinsey au sida : l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes quantitatives", in *Sciences sociales et santé*, vol. IX, n°4, décembre, p.23-53.
- GIAMI Alain (1993), "Le questionnaire ACSF : l'influence d'une représentation épidémiologique de la sexualité", in *Population*, INED-Presses Universitaires de France, 48^e année, n°5, septembre-octobre, p.1229-1256.
- GIAMI Alain (1995), "Représentations de la sexualité et représentations des partenaires à l'époque du sida", in Nathalie Bajos, Michel Bozon, Alain Giami, Véronique Doré, Yves Souteyrand, *Sexualité et Sida. Recherches en sciences sociales*, ANRS, Collection Sciences sociales et Sida, décembre, p.15-38.
- GIDDENS Antony (1987), *La constitution de la société*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GIULIANI PICCARI G., MACCHIA S., ALBERANI A., GIORGI L., DAL MONTE P.R. (1994), "Épidémiologie des hépatites chez le toxicomane", in GUFFENS Jean-Marie (dir.), *Toxicomanie. Hépatites. Sida*, Le Plessis-Robinson, Éditions Synthélabo, Collection Les empêcheurs de tourner en rond, p.71-78.
- GOBATTO Isabelle (1997), "De la "sexualité vénale" aux formes d'échanges monnayés. De "la" variable aux interactions : l'intérêt des nuances", in *Sciences sociales et santé*, vol.15, n°3, septembre, p.61-67.

- GOFFMAN Erving (1968 [1961]), *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Éditions de Minuit, Collection Le sens commun [*Asylums*, by Doubleday and Company].
- GOFFMAN Erving (1973 [1971]), *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit [*Relations in public*, New York, Basic Books].
- GOFFMAN Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, Collection Le sens commun.
- GOFFMAN Erving (1975 [1963]), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, Collection Le sens commun [by Prentice-Hall].
- GOFFMAN Erving (1987 [1981]), *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit [*Forms of talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press].
- GOFFMAN Erving (1988), *Les moments et leurs hommes*, Textes recueillis et présentés par Yves Winkin, Paris, Éditions du Seuil.
- GORZ André (1988), *Métamorphoses du travail - Quête du sens. Critique de la raison économique*, Débats, Galilée.
- GOSELIN Gabriel (1992), *Une éthique des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- GRADIN Anita (1996), in *Prostitution et société*, n°115, p.25.
- GUILLAUMIN Colette (1978), "Pratiques de pouvoir et idée de nature : (1) L'appropriation des femmes", in *Questions féministes*, n°2, février, p.5-30.
- HIRSCHI Travis (1962), "The professional prostitute", in *Berkeley Journal of Sociology*, vol.7 n°1, p.33-49.
- HUGHES Everett Cherrington (1958), *Men and their work*, The free press, Glencoe, Illinois.
- HUGHES Everett Cherrington (1993 [1971]), *The sociological eye. Selected papers*, New Brunswick and London, Transaction Publishers [by Everett Cherrington Hughes].
- HUGHES Everett Cherrington (1996 [1976]), "Le drame social du travail", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, p.94-99 ["The social drama of work", *Mid-American Review Sociology*, 1 (1), p.1-7].
- HUGHES Everett Cherrington (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- INGOLD François-Rodolphe, TOUSSIRT Mohamed et al. (1993), *Le travail sexuel, la consommation des drogues et le HIV : Investigation ethnographique de la prostitution à Paris, 1989-1992*, rapport de l'Institut de Recherche en Épidémiologie de la Pharmacodépendance, financé par l'Agence Nationale de Recherche sur le SIDA et par la Direction de l'Action Sociale, septembre.

- INGOLD François-Rodolphe et al. (1997), *Étude multicentrique sur les attitudes et comportements des toxicomanes face au risque de contamination par le VIH et les virus de l'hépatite. Implications pour la prévention dans la communauté urbaine de Lille et dans sa région*, I.R.E.P., Intersecteur de toxicomanie de Lille, Ville de Lille C.C.P.D., Présentation débat, M.E.P., Lille, mardi 25 février.
- ION Jacques (1991), "La fin des petits clercs ?", in DONZELOT Jacques (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, série Société, p.99-115.
- JACOB Fabrice (1995), "Les douaniers français aux frontières de la sécurité intérieure", in *Déviance et Société*, vol.19, n°4, p.339-354.
- JAMES Jennifer (1977), "Prostitutes and prostitution", in SAGARIN Edward, MANTANINO Fred et al., *Deviants: Voluntary actors in a hostile world*, New York, General learning press, p.368-423.
- JODELET Denise (1989), *Folies et représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Sociologie d'aujourd'hui.
- KARPIK Lucien (1992), "L'advocatus economicus", in *Annales des Mines*, "Gérer et Comprendre", La concurrence Dossier, p.7-16, mars.
- KINNELL Hilary, GRIFFITHS R.K. (1989), *Sexual and injecting risk behavior amongst drug users in Birmingham, England*, Poster presentation, V International Conference on AIDS: Montréal, Canada, June, 8 pages.
- KINSEY A., POMEROY W., MARTIN C. (1953), *Sexual behavior in the human male*, Philadelphai and London, Saunders.
- La santé d'une région. Etat et tendances dans le Nord-Pas de Calais* (1995), Étude réalisée pour le Conseil régional Nord-Pas de Calais et le Ministère de la Santé, Observatoire régional de la santé Nord-Pas de Calais.
- LABRUSSE-RIOU Catherine (1991), "Le corps n'est pas à vendre", in *Prostitution et Société*, "Éthique et Prostitution", Actes du colloque des 3-4-5 juin, Mouvement du Nid, p.23-28.
- La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales* (1995), Ephesia, Mission de coordination de la 4^e conférence mondiale sur les femmes, Pékin, septembre 1995, Paris, Éditions La Découverte.
- LAVERTU Jacques (1996), "La famille dans l'espace français", in *Données sociales 1996. La société française*, INSEE, p.294-302.
- LEBART L., MORINEAU A. et al. (1984), *Multivariate descriptive statistical analysis : correspondence analysis and related techniques*, New York, Wiley.
- LE BRETON David (1982), "Corps et symbolique sociale", in *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXXIII, p.223-232.
- LE BRETON David (1991), *Corps et sociétés. Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Paris, Méridiens Klincksieck, Sociologies au quotidien.
- LEFAUCHEUR Nadine, en collaboration avec SCHWARTZ Olivier (1995), "Sphère privée, sphère publique. Introduction : Féminin / Masculin, Privé / Public", in *La*

- place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Ephesia, Mission de coordination de la 4^e conférence mondiale sur les femmes, Pékin, septembre 1995, Paris, Éditions La Découverte, p.157-169.
- LEGARDINIER Claudine (1996), *La prostitution*, Toulouse, Éditions Milan, Les essentiels.
- LOUIS Marie-Victoire (1992), "La conférence européenne sur le trafic des femmes : Vers une reconnaissance légale du proxénétisme", in *Projets féministes*, n°1, mars, p.33-57.
- LOUIS Marie-Victoire (1994), "Cette violence dont nous ne voulons plus", in *Chronique féministe. Université des femmes*, "Prostitution et féminisme", n°51, janvier/février.
- LOUIS Marie-Victoire (1997a), "À propos des violences, de la prostitution, de la traite, de la sexualité...", in *Chronique féministe. Université des femmes*, "Violences : une stratégie patriarcale", n°62, mai/juin, p.10-19.
- LOUIS Marie-Victoire (1997b), "Le code de la honte", in *Chronique féministe. Université des femmes*, "Violences : une stratégie patriarcale", n°62, mai/juin, p.20-21.
- LUCCHINI Ricardo (1996), *Sociologie de la survie : L'enfant dans la rue*, Paris, Presses Universitaires de France, Le sociologue.
- Mac KEGANEY N., BARNARD M. (1992), "Selling sex: Female street prostitution and HIV risk behaviour in Glasgow", in *AIDS care*, vol.4, n°4, p.395-407.
- MALINOWSKI Bronislaw (1970 [1929]), *La vie sexuelle des sauvages du Nord-ouest de la Mélanésie*, Paris, Payot.
- MANCINI Jean-Gabriel (1979), *Prostitution et proxénétisme*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ? (cinquième édition).
- MATHIEU Lilian, WELZER-LANG Daniel (1994), "Des transgenders. Le brouillage des identités sur le marché de la prostitution", in *Revue sexologique*, vol.2, n°2, p.141-156.
- MATHIEU Lilian (septembre 1996), "La prostitution masculine, un défi aux analyses féministes de la prostitution ?", Communication au colloque *La recherche féministe dans la francophonie*, Université Laval, Québec, 24-28 septembre.
- MATHIEU Lilian (janvier 1996), *Cabiria 1996. Éléments d'évaluation et de réflexion après deux ans et demi de fonctionnement*, rapport pour la DDASS du Rhône, Association "Les Traboules", Lyon.
- MAUSS Marcel (1968 [1921]), "L'expression obligatoire des sentiments", in *Essais de sociologie*, Éditions de Minuit, p.81-88 [extrait du *Journal de psychologie*, 18].
- MAUSS Marcel (1993 [1936]), "Les techniques du corps", in *Sociologie et anthropologie*, Paris, Quadrige / Presses Universitaires de France [extrait du *Journal de Psychologie*, XXXII, n°3-4, 15 mars-15 avril].

- MEAD George Herbert (1963 [1934]), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses Universitaires de France [*Mind, Self and Society*, Chicago, Illinois, The University Chicago Press].
- MENDÈS-LEITE Rommel (1992), "Pratiques à risque : les fictions dangereuses", in *Le Journal du Sida*, n°42, p.44-45.
- MERON Monique, MINNI Claude (1996), "L'emploi des jeunes : plus tardif et plus instable qu'il y a vingt ans", in *Données sociales 1996. La société française*, INSEE, p.157-164.
- MIGNARD Annie (1976), "Propos élémentaires sur la prostitution", in *Les temps modernes*, p.1-22.
- MILLET Kate (1972), *La prostitution. Quatuor pour voix féminines*, Paris, Denoël-Gonthier (*Femme*).
- MIRBEAU Octave (1994 [1900]), *Journal d'une femme de chambre*, Grands textes classiques.
- MONFROY Brigitte (1995), "L'insertion professionnelle par l'approche qualitative. Questions de mise en scène", *IVèmes Journées IFRÉSI, La construction sociale de l'emploi*, Lille, 30 et 31 mars, p.147-166.
- MONJARDET Dominique (1996), *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, Éditions La Découverte, Textes à l'appui/série sociologie.
- MONTREYNAUD Florence (1993), *Amours à vendre. Les dessous de la prostitution*, Grenoble, Glénat.
- MORGAN THOMAS R., PLANT M.A., PLANT M.L. (1990), "AIDS related risks and sex industry clients: results from a Scottish study", in *Drug and alcohol dependence*, 1990, 26, p.265-269.
- NADEAU Jean-Guy (1987), *La prostitution, une affaire de sens - étude de pratiques sociales et pastorales*, Montréal, Éditions Fides, Collection Héritage et projet.
- NADEAU Jean-Guy (1992), "Prostitution et rapport à la prostitution. Entre l'éthique et le droit", in *La prostitution - Quarante ans après la convention de New York*, Actes du congrès organisé à Bruxelles les 1, 2 et 3 mars 1990 par l'École des sciences criminologiques Léon Cornil et le Centre de recherche-action et de consultations en sexo-criminologie, Extrait, Bruylant Bruxelles, p.387-399.
- OGIEN Albert (1995), *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin, Collection U.
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre (1995), "La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie", in *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, Éditions parenthèses, numéro un, premier semestre, p.71-109.
- PARENT-DUCHÂTELET Alexandre (1836), *De la prostitution dans la ville de Paris considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration*, Éditions Baillière, 2 volumes.

- PARENT-DUCHÂTELET Alexandre (1981), *La prostitution à Paris au XIXème siècle*, texte présenté et annoté par Alain CORBIN, Paris, Éditions du Seuil, Collection L'univers historique.
- PAUGAM Serge (dir.) (1996), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, Éditions la Découverte, Collection textes à l'appui.
- PÉGUY Charles (1935 [1914]), "Un univers prostitutionnel", *Note conjointe*, Paris, Gallimard, p.289-294.
- PERROT Michelle (1987), "Qu'est-ce qu'un métier de femme ?", Éditorial, in *Mouvement Social*, "Métiers de femmes", juillet-septembre, n°140, p.3-8.
- PERROT Michelle (1991), "Féminisme et Prostitution", in *Éthique et Prostitution. Actes du colloque. Paris, 3-5 juin 1991*, Clichy, Prostitution et société, Dossiers et Documents, p.51-59.
- PETITAT André (1996a), "Espace du secret et de la connaissance. Du bon usage de la sociologie. Pavane pour Jean-Claude Passeron", in *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, n°103, p.159-174.
- PETITAT André (1996b), "Secret, représentation et normativité", in *Le secret. Éthique, transparence et confidentialité*, Cahiers ERIÉ, Université de Lausanne, p.23-36.
- PHETERSON Gail (1986), *The whore stigma. Female dishonor and male unworthiness*, The Hague, Ministry of Social Affairs and Employment.
- PHETERSON Gail (ed.) (1989), *The international movement for prostitutes'rights, A vindication of the rights of whores*, Seattle, The Seal Press.
- PHETERSON Gail (1992), "La catégorie "prostituée" dans la recherche scientifique", in *La prostitution - Quarante ans après la convention de New York*, Actes du congrès organisé à Bruxelles les 1, 2 et 3 mars 1990 par l'École des sciences criminologiques Léon Cornil et le Centre de recherche-action et de consultations en sexo-criminologie, Extrait, Bruylant Bruxelles, p.373-386.
- PHETERSON Gail (9 janvier 1995), "La prostitution : réflexions au plan sémantique, politique et corporel", intervention au séminaire du GEDISST, Iresco.
- PHETERSON Gail (1995), *The prostitution prism*, University of Michigan Press.
- PIERRAT Emmanuel (1996), *Le sexe et la loi*, Paris, Arléa, Diffusion le Seuil, avril.
- PINOT Guy (1975), Premier Président de Cour d'Appel, *Mission d'information sur la prostitution*, rapport, décembre.
- PIRANDELLO Luigi (1977 [1958]), *Six personnages en quête d'auteur*, Paris, Gallimard [Arnoldo Mondadori].
- PLANCKE Laurent, PRYEN Stéphanie (1993), *La prostitution dans le département du Nord - représentations et prise en charge par les services sociaux et médico-sociaux*, Observatoire régional de la santé, IFRESI, étude réalisée pour le Conseil général du Nord, novembre.

- PLANCKE Laurent, PRYEN Stéphanie (1995), "La prostitution dans le département du Nord : représentations et prise en charge par les services sociaux et médico-sociaux", in *Revue française des affaires sociales*, n°2-3, avril-septembre, p.113-136.
- PLANCKE Laurent, DECLERCQ Christophe, FERRAND Alexis (mai 1995), *Sexualité et sida dans le Nord-Pas de Calais. Une étude comparative*, ORS Nord-Pas de Calais, Université des Sciences et Technologies de Lille.
- PLANCKE Laurent, EGO Anne, RICAU Pascale, MAURY Chantal (juin 1995), *La toxicomanie dans le Nord-Pas de Calais en 1994*, ORS, DRASS.
- PLANCKE Laurent, SAMPIL Madiou, BARBOTIN Delphine (1996), *Programme de réduction des risques auprès d'usagers de drogue de la communauté urbaine de Lille. Acticité 1995*, ORS Nord-Pas de Calais, AIDES Nord-Pas de Calais, mars.
- PLATEAU Nadine (1997), "Patriarcat, capitalisme, sexe et les nouvelles formes de domination", in *Chronique féministe. Université des femmes*, "Violences : une stratégie patriarcale", n°62, mai/juin, p.5-9.
- POLLAK Michael (1984), *Vienne 1900. Une identité blessée*, Paris, Éditions Gallimard, Collection Archives.
- POLLAK Michael (1988), *Les homosexuels et le sida, sociologie d'une épidémie*, Paris, Éditions Métailié.
- POUILLON FALCO Denise (1991), in "Cette violence dont nous ne voulons plus", n°11-12 (numéro spécial Prostitution), mars, p.46 (repris dans *Chronique Féministe*, n°51, janvier/février 1994, p.4).
- Prostitution et Société* (1993), "La prostitution dans le Nord-Pas de Calais", supplément au n°102.
- PRYEN Stéphanie (1991), *Prostitution, promotion de la santé et prévention du sida - Vécu et représentations sociales de personnes prostituées*, étude réalisée avec le soutien de l'Agence française de lutte contre le sida et de l'Observatoire régional de la santé du Nord-Pas de Calais, Service de prévention et de réadaptation sociale du Nord, DDASS du Nord, août.
- PRYEN Stéphanie (1995), "Les prostitué(e)s : des professionnel(le)s du sexe ? La prostitution : une profession ? Apports du paradigme interactionniste et interrogation critique des catégorisations", *IVèmes Journées IFRÉSI, La construction sociale de l'emploi*, Lille, 30 et 31 mars, p.201-214.
- PRYEN Stéphanie (1996a), "Le monde social de la prostitution de rue. Repenser l'approche par le risque", in *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n°28, 2ème semestre, p.87-106.
- PRYEN Stéphanie (1996b), "Le statut du sociologue dans la situation d'enquête. Le cas de la prostitution de rue", in FELDMAN J., FILLOUX J.-C., LÉCUYER B.-P., SELZ M., VICENTE M. (dir.), *Ethique, épistémologie et sciences de l'homme*, Paris, L'Harmattan, p.117-131. (*Séminaire Épistémologie et éthique des sciences sociales. Subjectivité et objectivité : Apports et limites*, Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique, CNRS, Université de Paris-Sorbonne, Maison des sciences de l'homme, Paris, 26-27 mai 1994).

- PRYEN Stéphanie (1996c), "La sociologie de Hughes pour penser la prostitution de rue", in *Actes de la "Journée Hughes"* organisée à l'ENS Fontenay St Cloud le 25 mars 1996, réunis par Jean-Michel CHAPOULIE, avec la collaboration de Josée TERTRAIS, Centre de Recherches Sociologiques et Historiques sur l'Education, p.83-90.
- PRYEN Stéphanie (1997a), "Prostitution et toxicomanie. Une observation des interactions sociales dans un dispositif de réduction des risques", *Vèmes Journées IFRÉSI*, Lille, 20-21 mars.
- PRYEN Stéphanie (1997b), avec la collaboration de BARBOTIN Delphine et MARY Coralie, *Étude sur les conditions de vie des personnes prostituées à Lille*, Rapport IFRÉSI, présenté à AIDES Nord-Pas de Calais et au Conseil communal de prévention de la délinquance de Lille, 34 pages, janvier.
- PRYEN Stéphanie (1997c), "La pratique de la prostitution de rue et l'usage de drogues. Unité de lieu, diversité d'acteurs, diversité de sens", communication au séminaire du GDR Psychotropes, Politique et Société, CNRS, *L'expérience française des drogues et des psychotropes*, IRESCO, Paris, 28 mars.
- QUÉTEL Claude (1986), *Le mal de Naples, histoire de la syphilis*, Paris, Éditions Seghers, Collection Médecine et Histoire.
- Rapport d'activités du Mouvement du Nid*, 1996.
- RAYMOND Janice (1994), "Le trafic des femmes et les droits humains", in *Chronique féministe. Université des femmes*, "Prostitution et féminisme", n°51, janvier/février, p.7-10.
- RÉAL Grisélidis (1992), *La passe imaginaire*, Paris, Éditions Manya.
- ROSSIAUD Jacques (1988), *La prostitution médiévale*, Paris, Garnier-Flammarion.
- SACOTTE Marcel (1965), *La prostitution*, Paris, Éditions Buchet-Chastel.
- SALMI Rachid (1993), "La notion de risque en santé publique", in TURSZ Anne, SOUTEYRAND Yves, SALMI Rachid (ed.), *Adolescence et risque*, Paris, Syros, p.63-74.
- SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers - Hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Pratiques théoriques.
- SCHWARTZ Olivier (1993), "L'empirisme irréductible", postface à Nels ANDERSON, *Le Hobo. Sociologie du sans abri*, Paris, Nathan, Collection Essais et Recherches, p.265-305.
- SERRE A., SCHUTZ-SAMSON M., CABRAL C., MARTIN F., HARDY R., DE AQUINO O., VINSONNEAU P., ARNAUDIES M., FIERRO F., MATHIEU L., PRYEN S., WELZER-LANG D., DE VINCENZI I. (1996), "Conditions de vie des personnes prostituées : conséquences sur la prévention de l'infection à VIH", in *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, n°44, p.407-416.
- SHAH B. V., BARNWELL B. G. et al. (1993), *Sudaan : professional software for survey data analysis for multi-stage sample designs, release 6.34 (September 1993)*, Research Triangle Park, Research Triangle Institute.

- SIMMEL Georg (1987 [1977]), *Philosophie de l'argent*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Sociologies [*Philosophie des Geldes*, Duncker et Humblot, Berlin].
- SIMMEL Georg (1988 [1892]), "Quelques réflexions sur la prostitution dans le présent et dans l'avenir", in *Philosophie de l'amour*, Paris, Rivages poche / Petite bibliothèque [extraits du recueil *Schriften zur Philosophie und Soziologie der Geschlechter*, hsg von H.J. Dahme et K.C. Köhnke, Edition Suhrkamp, Frankfurt am Main, 1985].
- SIMON P., GONDONNEAU J., MIRONER L., DOURLLEN-ROLLIER A.-M. (1972), *Rapport sur le comportement sexuel des français*, Paris, R. Julliard et P. Charron.
- SINGLY François de (1995), "Le vizir et le sultan, ou les deux amours", in Nathalie Bajos, Michel Bozon, Alain Giami, Véronique Doré, Yves Souteyrand, *Sexualité et Sida. Recherches en sciences sociales*, ANRS, Collection Sciences sociales et Sida, décembre, p.159-181 (communication au colloque de l'ANRS, 20 et 21 septembre 94).
- SOLÉ Jacques (1993), *L'âge d'or de la prostitution. De 1870 à nos jours*, Paris, Éditions Plon, Collection Pluriel.
- SPENCER Brenda (1993), "Contexte normatif du comportement sexuel et choix des stratégies de prévention", in BOZON Michel, LÉRIDON Henri (dir.), "Sexualité et sciences sociales", *Population*, INED-Presses Universitaires de France, 48^e année, n°5, septembre-octobre, p.1411-1436.
- SPIRA Alfred, BAJOS Nathalie, et le groupe ACSF (1993), *Les comportements sexuels en France*, Paris, La documentation Française, Collection des rapports officiels, Rapport au ministre de la Recherche et de l'Espace.
- STRAUSS Anselm (1992a), *Miroirs et masques - Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Éditions Métailié.
- STRAUSS Anselm (1992b), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger, L'Harmattan, Collection Logiques sociales.
- TABET Paola (1987), "Du don au tarif - Les relations sexuelles impliquant une compensation", in *Les temps modernes*, n°490, mai, p.1-53.
- The Penn State Report. International meeting of experts on sexual exploitation. Violence and prostitution* (1991), State College, Pennsylvania, USA, a publication of U.N.E.S.C.O. and Coalition Against Trafficking in Women, avril.
- Toxicomanie 59. La lettre Spécial Statistiques* (1997), n°5, janvier.
- Toxicomanies, Prescriptions médicamenteuses et prises en charge, Guide pratique en médecine ambulatoire* (1996), Santé Toxicomanies Savoie, avec la collaboration de l'association nationale Généralistes et Toxicomanies, janvier.
- TRAPIER Pierre (1991), *Du travail à l'emploi - Paradigmes, idéologies et interactions*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, Collection Sociologie du travail et des organisations.

- TROELTSCH Ernst (1991 [1911]), *Protestantisme et Modernité*, Paris, Éditions Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines [Die Bedeutung des Protestantismus für die Entstehung der modernen Welt].
- VAN HAECHT Anne (1973), *La prostituée. Statut et image*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, Arguments et documents.
- VAN HOLDERBEKE Christine (1997), *Enquête sur le phénomène prostitutionnel dans le département du Nord*, Lille, travail commandé par Monsieur Franquet, Préfet, Délégué pour la Sécurité et la Défense auprès du Préfet du Nord, août.
- VAN GELDER Paul, KAPLAN Charles D. (1991), "Socio-sexual networks, HIV-transmission risk, and ethnography : the case of streetwalkers and their clients", paper presented at the second european conference on social network analysis, Paris, 20-22 june.
- VANWESENBEECK I., DE GRAAF R., VAN ZESSEN G., STRAVER C.J., VISSER J.H. (1993), "Protection styles of prostitutes' clients: Intentions, behavior, and considerations in relation to AIDS", in *Journal of Sex Education and Therapy*, vol.19, n°2, p.79-92.
- VERBOUD Mathieu (1992), "Prostitution : la prévention paye!", in *Le Journal du sida*, n°43-44, oct.nov., p.71-73.
- VINCENZI I. de, BRAGGIOTTI L., EL-AMRI M., ANCELLE-PARK R., BRUNET J-B. (1992), "Infection par le VIH dans une population de prostituées à Paris", in *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n°47, 23 novembre, p.223-224.
- WALKOWITZ Judith R. (1980), "The politics of prostitution", in *Women and culture and society*, vol.6, n°1, p.123-135.
- WALKOWITZ Judith R. (1991), "Sexualités dangereuses", in DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Tome 4 : FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (dir.), *Le XIX° siècle*, Paris, Plon, p.389-418.
- WEINERT Christoph (1997), "Le commerce du plaisir. 4 variations. Les 4 figures de l'amour vénal", documentaire télévisuel diffusé sur Arte, dans le cadre de la soirée thématique "Affaires de sexe", le 25 septembre.
- WELLER Jean-Marc (1994), "Le mensonge d'Ernest Cigare - Problèmes épistémologiques et méthodologiques à propos de l'identité", in *Sociologie du travail*, XXXVI, 1, p.25-42.
- WELZER-LANG Daniel, BARBOSA Odette, et MATHIEU Lilian (1994), *Prostitution : les uns, les unes et les autres*, Paris, Éditions Métailié.
- WHYTE William Foot (1996 [1955 pour la seconde édition]), *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, Éditions La découverte, Textes à l'appui / Série Sociologie.
- WINICK Charles (1962), "Prostitutes' clients' perception of prostitutes and of themselves", in *International Journal of Social Psychiatry*, n°8, p.289-297.
- ZIMMERMAN Don (1989), "Prendre position", in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Éditions de minuit, Collection "Arguments", p.218-229.

TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	3
Les transformations du paysage prostitutionnel	3
Prostitution et catégories.....	6
Les sciences humaines et la prostitution	9
Trois manières de construire l'objet "prostitution"	9
La rupture épistémologique.....	11
Le modèle de la domination	13
La prostitution, un monde social.....	14
Objet et problématique(s).....	15
Professionnalisation et stigmaté.....	15
Profession et déviance	18
Le travail de terrain.....	21
Quelle méthodologie, pour observer quoi ?	21
Les modes de production des données.....	23
La norme et le métier.....	28
PREMIÈRE PARTIE. LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA PROSTITUTION	30
CHAPITRE 1. LA PROSTITUTION, ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE PRIVÉ	33
Introduction	33
1. Du point de vue de la santé (publique) : Les prostituées à l'origine du "péril vénérien", et de l'obligation de traitement ?.....	34
1.1. Pour la gestion sanitaro-policrière réglementariste : la prostituée, figure dangereuse, et "mitrailleuse à tréponèmes".....	35
1.2. Dans la problématisation des recherches sociologiques : au regard de la prévention du VIH.....	39
1.3. L'archaïsme de l'obligation de traitement.....	43
2. Du point de vue de l'ordre (public) : Les frontières du privé en jeu.....	45
2.1. L'activité aux frontières du licite	45
2.1.1. L'abolition de la réglementation, la prostitution comme inadaptation sociale.....	46
2.1.2. L'infraction à l'ordre public.....	50
2.1.3. Les limites à la libre disposition de soi : entre protection d'une liberté et production de contraintes	51
2.1.4. Le statut ambigu des ressources.....	54
2.1.5. Une licence en "creux" ?.....	56
3. Du point de vue de la citoyenneté : L'usage de drogue, le lien social en question.	58
3.1. Le toxicomane, malade ou délinquant	59
3.2. Le difficile rapport aux soins des toxicomanes, dans le département du Nord.....	61
3.2.1. La prostitution, la toxicomanie et la santé	61
3.2.2. L'accès aux soins et le droit commun : "le toxicomane, un malade comme les autres ?".....	65
Conclusion : Femmes publiques, bien commun.....	68

CHAPITRE 2. LA PROSTITUTION, ENTRE NÉCESSITÉ ET ILLÉGITIMITÉ	72
Introduction.....	72
1. La fonction sociale de la prostitution.....	73
1.1. L'institution bâtarde.....	74
1.2. Analyse sociologique de l'institution, dénonciation ou reconnaissance.....	77
1.3. Analyse sociologique et remise en cause de l'ordre social dominant.....	79
1.4. La prostitution, un produit social.....	83
2. Les tensions du débat actuel.....	86
2.1. L'abolitionnisme radical.....	86
2.2. Un abolitionnisme tempéré, pour un statut social et fiscal.....	89
2.3. Les collectifs de prostituées.....	90
2.4. Les conflits de traditions, ou les conflits d'intérêts, au niveau européen.....	93
Conclusion : Quels enjeux quant au statut de la personne prostituée ?.....	100
CHAPITRE 3. LA PERSONNE PROSTITUÉE, ENTRE SUJET ET OBJET	102
Introduction.....	102
1. L'aide à l'insertion.....	103
1.1. La parole sur la prostitution relève du domaine de l'intime - du privé.....	105
1.2. La parole sur la prostitution ne s'inscrit pas dans le cadre du mandat et des compétences particulières.....	112
2.3. Les injonctions, offenses territoriales.....	117
2. Les dispositifs spécifiques au champ de la prostitution, production de sens et / ou stigmatisation ?.....	119
2.1. L'action collective et la santé communautaire.....	120
2.2. De la réduction des risques et de la réinsertion.....	123
2.2.1. L'État et son difficile investissement, dans un contexte de monopole et de non coordination.....	123
2.2.2. La réduction des risques et les conditions de l'exercice de la prostitution.....	130
2.2.3. Le Mouvement du Nid, une pastorale stigmatisante.....	136
La prostitution, la dernière forme d'esclavage.....	139
La relation d'aide conditionnée à la décision individuelle d'une personne prise dans un système.....	143
Conclusion : La production d'une place spécifique, par les intervenants, entre compassion et culpabilisation.....	148
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE. LE STIGMATE DE LA PERSONNE PROSTITUÉE : LA VÉNALITÉ DU SERVICE SEXUEL	150
Le caractère vénal, au cœur de la désignation ?.....	153
La femme prostituée, l'homme client.....	156

DEUXIÈME PARTIE. L'ACTIVITÉ PROSTITUTIONNELLE, UN MÉTIER DE SERVICE PERSONNALISÉ	161
1. La relation prostitutionnelle comme relation de service.....	162
2. Le sale boulot (dirty work) et le savoir coupable (guilty knowledge).....	166
CHAPITRE 1. TERRITOIRES ET PRATIQUES DE LA PROSTITUTION DE RUE A LILLE	172
Introduction	172
1. Les territoires de la prostitution de rue lilloise	175
1.1. Le chiffre, ou les chiffres	176
1.2. Les lieux de racolage	179
1.3. La gestion d'un espace public	183
1.4. Des territoires qui accueillent des populations différenciées	187
2. Le contenu du faisceau de tâches.....	189
2.1. Le racolage.....	190
2.1.1. Une pratique publique et un espace de concurrence.....	190
2.1.2. Dans la rue	192
2.1.3. La négociation	195
2.2 La passe.....	197
2.2.1. Le décor	197
2.2.2. L'agression.....	199
2.2.3. Les pratiques.....	202
La parole sur les pratiques dans la relation d'enquête.....	202
Les pratiques exercées.....	204
2.2.4. L'utilisation du préservatif	207
Conclusion : Des tâches à réaliser à partir d'un espace public.	209
CHAPITRE 2. LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE À LA PROSTITUTION	210
Introduction	210
1. Quels modes de transmission des savoirs d'expérience ?	212
1.1. Comment débute-t-on la carrière dans la prostitution ?	215
1.2. Une faible organisation formelle et collective de la transmission des savoirs.....	218
1.3. Les "mœurs", les dealers, les proxénètes... autant d'acteurs avec qui il faut négocier les règles du jeu	221
1.3.1. La brigade de protection et de préservation sociale : les "mœurs"	221
1.3.2. Le proxénète	224
1.3.3. Le dealer.....	226
1.4. Un apprentissage par les pairs limité mais existant	228
1.4.1. Avant le trottoir	228
Une inscription territoriale spécifique	232
L'intériorisation d'un stigmate	234
1.4.2. Sur le trottoir.....	238
1.5. Les compétences acquises par l'exercice d'autres activités	241

1.6 Quel rôle des dispositifs de réduction des risques ? Quels enjeux, pour quel mandat ?	243
2. Le "bon travail" - la bonne distance au client - et sa possible, et controversée, redéfinition	246
2.1. Le respect, et la distinction vie privée / vie publique.....	247
2.2. La théâtralisation	250
2.2.1. La relation prostitutionnelle, une situation de mise en jeu du corps.....	251
2.2.2. Quel corps en jeu dans la relation prostitutionnelle ?	256
2.2.3. Le jeu	257
2.3. Un métier de prise en charge de la personne.....	260
2.3.1. Une capacité à faire respecter la bonne distance	260
2.3.2. Une capacité à écouter	262
2.4. Les écarts aux règles et la justification par le manque	264
2.5. L'affectivité et la distance au client réduite.....	268
Conclusion : Un métier à apprendre.....	270

CHAPITRE 3. LA LÉGITIMATION, PAR LE MÉTIER, D'UNE PRATIQUE ILLÉGITIME.....272

Introduction	272
1. Garder la face, vis-à-vis d'une étiquette infamante.....	274
1.1. La sortie de la toxicomanie comme horizon.....	276
1.2. À défaut de sortie, maîtriser la consommation.....	279
1.3. L'accusation "à tort" de proxénétisme.....	283
1.4. La distanciation d'avec la culture professionnelle de la prostitution	285
1.5. La scène publique sous le sceau du secret	288
2. Dans un contexte de crise économique et de relégation sociale, l'argent.....	294
2.1. Quelle place quant à l'insertion (non-insertion) dans le monde du travail légitime ?	294
2.1.1. Le travail salarié légitime comme projet.....	295
2.1.2. ...mais un projet lointain	296
2.1.3. La question de la rémunération	297
2.2. L'argent, une contrepartie financière	300
2.3. Une contrepartie sociale ambivalente	303
2.3.1. L'argent pour l'indépendance.....	303
2.3.2. L'argent compense une position sociale dévalorisée.....	305
2.3.3. L'argent est aussi une réparation de la peur et de l'humiliation.....	306
2.3.4. Un argent gagné honnêtement, malgré la réprobation morale.....	307
3. La prostitution, d'utilité publique	309
3.1. Les dimensions autres que sexuelles du service prostitutionnel.....	309
3.2. Le rappel sur la scène des autres acteurs	311
3.2.1. Les autres femmes	311
3.2.2. Les revendications à une reconnaissance	314
3.3. Le monde du dehors, le monde du dedans.....	315

3.3.1. Le monde du dehors intrusif	316
3.3.2. La toxicomanie : facteur de dérégulation du monde prostitutionnel	319
3.3.3. Un "entre-soi" et des sociabilités pourtant existantes	322
Conclusion : La justification du "sale boulot"	325
 CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE. LE PROFESSIONNALISME : ORDONNER LE DÉSORDRE.....	 326
 CONCLUSION GÉNÉRALE. LA PROSTITUTION DE RUE, UN MÉTIER STIGMATISÉ.....	 331
 ANNEXE 1. "Cartographie" de la prostitution de rue à Lille (avec l'aimable autorisation de la ville de Lille)	 343
ANNEXE 2. Présentation des enquêtes mobilisées	347
Introduction	347
1. Représentations et prise en charge de la prostitution dans le Nord par les services sociaux et médico-sociaux (Plancke L., Pryen S., 1993).....	347
1.1. L'enquête par questionnaire	347
1.2. L'enquête par entretiens.....	349
2. Observation des interactions sociales à partir du dispositif de réduction des risques du comité régional de AIDES Nord-Pas de Calais (Pryen, 1997a)	358
3. L'étude sur les conditions de vie des personnes prostituées à Lille (Pryen S., en collaboration avec Barbotin D. et Mary C., 1997b)	360
3.1. Les objectifs du questionnaire.....	360
3.2. Le protocole d'enquête et les modalités de la passation	361
3.3. L'échantillon, et le rappel de quelques-unes de ses caractéristiques.....	364
4. Méthodologie de l'enquête ACSF : construction de l'échantillon et structuration de l'analyse (Bajos N., Pryen S., Warszawski J., Serre A., et le groupe ACSF, 1997).....	374
4.1. Principes généraux.....	374
4.2. Construction de l'échantillon, méthodes d'analyse et principaux résultats	375
5. Conditions de vie des personnes prostituées : conséquences sur la prévention de l'infection à VIH (Serre A., Schutz-Samson M., Cabral C., Martin F., Hardy R., De Aquino O., Vinsonneau P., Arnaudies M., Fierro F., Mathieu L., Pryen S., Welzer-Lang D., De Vincenzi I., 1996).....	382
 ANNEXE 3. Présentation des entretiens réalisés entre 1994 et 1996	 384
 BIBLIOGRAPHIE CITÉE.....	 396